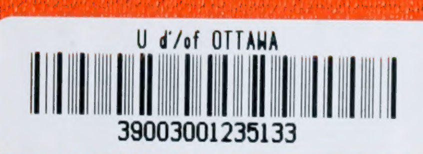

U d'/of OTTAWA
39003001235133

Jan 30/69

A Marcel B[illegible]
cet hommage en souvenir d'un
autre temps (15 juillet 1914 !)

H. Gillot

LE

RÈGNE DE LOUIS XIV

ET

L'OPINION PUBLIQUE EN ALLEMAGNE

DU MÊME AUTEUR :

Un romantique au XVIII[e] siècle. Denis Diderot. Essai sur son rôle et son influence littéraires. Langres, 1913.

La Querelle des anciens et des modernes en France. Paris, 1914.

EN PRÉPARATION :

La littérature alsacienne d'autrefois et d'aujourd'hui.



La Vérité guérissant de la Pépie le Coq Gaulois

(Frontispice du "*Coq Plumé*")

LE

RÈGNE DE LOUIS XIV

ET

L'OPINION PUBLIQUE EN ALLEMAGNE

PAR

HUBERT GILLOT

AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ

DOCTEUR ÈS-LETTRES

PROFESSEUR FRANÇAIS A L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG



PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION

ÉDOUARD CHAMPION

5, QUAI MALAQUAIS, 5

1914

A Messieurs Émile KRANTZ,
Henri LICHTENBERGER,
Fernand BALDENSPERGER,

Ses anciens Maitres de l'Université de Nancy

Hommage respectueux.

H. G.

INTRODUCTION

Le présent travail, résultat d'un dépouillement méthodique de documents peu connus, dans l'ensemble, et fragmentairement étudiés jusqu'ici par quelques spécialistes allemands, résume et coordonne les jugements qu'un demi-siècle de « publicistique » allemande porta sur le règne de Louis XIV : époque néfaste et tragique pour l'Allemagne, où le Roi-Soleil, arbitre souverain de l'Europe, faisait « peser lourdement » sur les peuples d'outre-Rhin le poids de l'hégémonie française et livrait au « bon plaisir de sa soldatesque » le Saint-Empire Romain Germanique à peine délivré des épreuves de la guerre de Trente ans, paralysé par les divisions et les rivalités intérieures, réduit à l'impuissance par l'apathie politique des princes, l'égoïsme des grands et la frivolité des cours, « abâtardi » par l'imitation servile des mœurs de Versailles et des modes de France, livré « sans défense », épuisé et appauvri, aux « entreprises du plus fort » (1).

Des *libelles* (*Flugschriften*) très abondants inspirés aux porte-parole de l'opinion allemande par la politique « d'empiétement et de conquête » du Très-Chrétien, un certain nombre a été déjà versé au dossier de l'histoire par les spécialistes d'Allemagne (2). Répondant à l'appel de Droysen qui, en 1864, attirait l'attention des historiens sur une source d'information injustement

(1) Ces quelques expressions, choisies parmi les moins violentes, mettront le lecteur au diapason du ton des libelles.

(2) Rühs, dans son *Historische Entwickelung des Einflusses Franckreichs und der Franzosen auf Deutschland und die Deutschen*, avait, en 1815, signalé l'existence d'un certain nombre de libelles, dont il résumait la tendance et l'esprit dans son ouvrage. Dans sa *Französische Geschichte* (1869) Ranke fera quelques emprunts discrets à la littérature de libelles.

négligée (1), « cette publicistique, comme on l'appelle à tort ou à raison, qui, ajoutait-il, pensant au profit qu'en pourrait tirer l'histoire politique et diplomatique, mérite, à certains égards, d'être mise sur le même pied que les trésors d'archives » (2), Petong publiait, en 1870, une petite brochure : *Sur les écrits des publicistes au début des négociations de Nimègue*, suivie d'une courte énumération de libelles empruntés, pour la plupart, aux *Varia ad historiam annorum 1676-1683* de la Bibliothèque royale de Berlin et au *Diarium Europæum*. Comme si les événements de 1870, mettant au premier plan la Prusse triomphante, eussent rendu à cette littérature oubliée toute son actualité, les historiens prussiens se prenaient d'intérêt pour leurs devanciers anonymes, les contemporains des grands ancêtres de la dynastie victorieuse. Au lendemain de la guerre d'unification, Peter, dans sa *Guerre du Grand-Électeur contre la France* (*1671-1675*), montrait, par d'heureux emprunts à la littérature de libelles, le parti que pouvait tirer l'historien de ces matériaux trop peu connus. Cinq ans plus tard, en 1877, Koser marquait au plus juste la place qui revient aux libelles parmi les productions sans nombre de la « littérature politique du jour », et faisait la part belle à ces écrits de circonstance dans son étude sur les *Écrits politiques* (*Staatsschriften*) *du règne du roi Frédéric II*. La même année, Heinlein apportait une contribution modeste à l'histoire des libellistes, en étudiant *Quelques libelles des années 1667-1678 concernant la seconde guerre de brigandage de Louis XIV*. Puis, c'était, en 1881, la dissertation de Carl Ringhoffer qui, sous le titre : *La Littérature de libelles au début de la Guerre de la Succession d'Espagne*, groupait et résumait différents écrits de circonstance, dont quelques libelles inspirés à l'opinion de France, d'Allemagne, de Hollande, d'Angleterre, d'Italie et d'Espagne par les prétentions françaises sur l'héritage espagnol.

Avec Zwiedineck-Südenhorst l'étude de cette littérature d'un jour faisait un pas décisif. L'auteur de l'*Opinion publique en Allemagne au temps de Louis XIV* (*1650-1700*), parue en 1888, fournissait l'instrument indispensable à la mise en valeur de ces riches

(1) Droysen, lui-même, tirera parti de la publicistique brandebourgeoise dans son *Staat des Grossen Kurfürsten* (1861 ; 2e édition, fortement augmentée, 1865).

(2) *Forschungen zur deutschen Geschichte*, 4. Band, Göttingen, 1864, 15.

trésors en dressant une liste imposante déjà, la plus complète qui ait existé jusqu'à ce jour, de libelles recueillis dans les bibliothèques de Dresde et de Munich. Joignant l'exemple au précepte, il en extrayait certains passages caractéristiques (1) et en insérait les plus typiques dans son *Histoire allemande* (1890-1892). Les écrits des libellistes avaient acquis droit de cité dans la grande histoire : écrivant l'histoire d'Allemagne depuis la paix de Westphalie jusqu'à l'avénement de Frédéric II, Erdmannsdörffer, à son tour, ne manquera pas de leur faire plus d'un emprunt.

Enfin, paraissait en 1892 l'ouvrage maintenant classique de Haller : *La Publicistique allemande dans les années 1668-1674, Contribution à l'histoire des guerres de brigandage de Louis XIV*, qui fixait de façon définitive la méthode que devaient appliquer, à sa suite, avec non moins de bonheur, Hölscher dans son étude sur *L'Opinion publique en Allemagne et la Chute de Strasbourg, de 1681 à 1684* (1896) et, dans une mesure plus modeste, P. Schmidt, l'auteur d'une petite dissertation sur la *Publicistique allemande de 1667 à 1671* (1907). Il montrait, par un examen minutieux des questions d'origine, d'influence et d'attribution, le profit que peuvent tirer de cette littérature anonyme l'étude des grands courants d'opinion dont l'entrecroisement constitue l'*opinion publique* d'une époque, et la connaissance des facteurs qui les déterminent, bref, et d'une façon plus générale, l'histoire politique et diplomatique d'un temps.

Restait à dégager de cette imposante littérature les idées d'intérêt général qu'elle enferme, à extraire de ces œuvres inspirées par les besoins du moment et les exigences de la politique le fonds « permanent » d'observations et de jugements que formula l'Allemagne contemporaine sur les hommes et les choses de France. Laissant de côté tout ce qui, dans les libelles, intéresse spécialement l'histoire politique et diplomatique du temps, l'on s'est proposé, dans le présent travail, de résumer l'opinion du spectateur allemand sur la France de Louis XIV, la personnalité du Grand Roi, son gouvernement et les procédés de sa politique : des quelques centaines de libelles qui constituent la matière de cette étude, fatras inextricable parfois et souvent

(1) Publiés en tête de son catalogue qui cite chronologiquement les libelles, en réduisant à l'indispensable les indications de titres.

indigeste, où fourmillent les idées neuves, les conceptions d'avenir et les intuitions prophétiques, se dégage une vision saisissante de l'Allemagne aux prises avec la puissance française et un portrait détaillé et vivant de la France au temps du Grand Roi. Portrait, disions-nous, ou plutôt caricature : n'oublions pas que ces manifestes et ces pamphlets, dictés par la menace de l'invasion ou l'insulte de l'oppresseur et inspirés par une « haine nationale et invétérée » (1), furent écrits le plus souvent dans l'intention avouée d'exciter l'opinion contre l'« insolence » et la « brutalité » du vainqueur. Mais, ces réserves faites sur la tendance de bon nombre de ces libelles, et nous ne saurions les formuler avec trop d'insistance au début de ce travail, gardons-nous de méconnaître la valeur de la documentation sur laquelle reposent les exposés de faits des libellistes : ministres d'État, diplomates, hauts fonctionnaires, philosophes, théologiens et hommes d'Église, mais surtout, anonymes secrétaires de chancellerie, porte-parole plus ou moins officieux de leurs maîtres, enfin, *publicistes,* au sens le plus moderne du mot : hommes de parti ou de propagande, journalistes, ou simplement polygraphes et spéculateurs de librairie.

Si incomplets que soient, en effet, à l'heure actuelle, les renseignements que nous possédons sur ces libelles, les résultats obtenus jusqu'ici par l'étude des sources nous permettent, du moins, de formuler, dès maintenant, des précisions suffisantes sur leurs origines. Ou bien *officieux,* et c'est là, tout au moins dans les vingt premières années du règne, le plus grand nombre, ils sont inspirés directement par une personnalité de premier plan. Personnalités souveraines : tel le *Bericht-Schreiben auff die von Franckreich vorgewendete Motiven wesswegen sie Lothringen überfallen* (1670) où le duc de Lorraine cherche à se justifier des accusations formulées contre lui par les Français pour expliquer leur mainmise sur son duché (2). Telle encore la *Relation von dem Auf- und Abzug S. K. D. zu Brandenburg längs und um den*

(1) L'expression est de l'auteur de *La Source véritable et essentielle de la grandeur de la France.* Les historiens allemands eux-mêmes ne seront pas sans relever le « mauvais goût » de ces outrances et de ces exagérations. Voir, par exemple, Haller, 26, note 1.

(2) P. Schmidt, 33.

Rhein (*1673*), écrite sous l'inspiration du Grand Électeur en vue d'éclairer l'opinion sur les raisons qui le déterminèrent à se séparer de l'Empereur et à conclure la paix de Vossem avec l'ennemi de l'Empire (1). Telles aussi les *Unvorgreiffliche Gedanken was bei vorstehender Campagne zu thun sein möchte* (*1677*), où il expose à l'Empereur le plan de sa prochaine campagne (2). Ou bien encore, et c'est, en somme, à part quelques exceptions illustres de ce genre, le cas de presque tous les *officieux*, ils sont rédigés ou inspirés par de hautes personnalités de la diplomatie ou de la politique. Au premier rang, Lisola (3), l'ennemi vigilant de la France, le plus averti des patriotes et le meilleur connaisseur des choses de France, l'avocat, par excellence, de la cause impériale et le champion inlassable de la liberté allemande. Du côté brandebourgeois, Gottfried von Jena, l'envoyé du Grand Électeur au Reichstag (4), ou Otto von Schwerin (5), ou Paul von Fuchs (6), le brillant diplomate, le ministre éprouvé de Frédéric-Guillaume et de Frédéric Ier. Citons encore le comte Waldeck (7) et Boyneburg (8), l'homme de confiance de l'Électeur de Mayence, le ministre dont Leibnitz devait soutenir avec tant d'autorité les campagnes d'opinion, en attendant qu'il intervînt, lui aussi, dans la lutte, en publiant de sa propre autorité des libelles substantiels et riches en idées d'avenir. Autour des grandes personnalités politiques, enfin, interprètes fidèles ou échos, des personnalités de moindre éclat comme Bernard Multz (9), le conseiller des princes d'Ottingen, ou Du May, le conseiller de la cour de Mayence, ou Venator, le conseiller palatin (10), et, pour citer des noms plus connus, Philipp Wilhelm

(1) Haller, 57.
(2) Petong, 55.
(3) Voir, avant tout, Haller, 15, 19, 64, 80, 111, 124, 129, 134 et *passim*. A compléter par P. Schmidt. Voir aussi Pribram, *Lisola*.
(4) Voir Haller, 49.
(5) *Ibid.*, 12 et *passim*.
(6) A consulter, sur Paul von Fuchs et son rôle de publiciste : Von Salpius, *Paul von Fuchs*.
(7) Voir Haller, 12, 66 et 154.
(8) Voir, entre autres, Guhrauer, *Leibnitz*, I, 48 et suiv., et Haller, 27, 48, 98, 109 et *passim*.
(9) Voir P. Schmidt, 14.
(10) *Ibid.*, 34.

von Hornick, l'économiste et homme d'État autrichien (1), Wassenberg, le porte-parole de Lisola (2), ou le conseiller impérial Fischer (3). Joignons-y les fonctionnaires anonymes de chancelleries, modestes copistes, simples instruments dont le rôle se borne à donner forme et style à la pensée de leurs supérieurs.

Ainsi définis, ces officieux constituent le fonds de cette littérature anonyme dont quelques-unes des productions les plus marquantes furent reproduites au fur et à mesure de leur publication dans les *Appendices* du *Diarium Europæum*, publié, de 1659 à 1683, à Francfort, par le libraire Serlin, le mieux renseigné des périodiques de l'époque, sorte de journal à publication très espacée, semestrielle ou même annuelle, doublé d'un « Journal officiel » et d'un recueil de documents diplomatiques. Suivant leur provenance ou leur inspiration, ils se classent naturellement en *impériaux*, et c'est le plus grand nombre, et en *brandebourgeois*, ceux-ci nombreux encore, mais en proportion moindre (4); un dernier groupe, enfin, le moins important, comprendrait les écrits d'origine *mayençaise, bavaroise, saxonne* ou *palatine* (5). Ajoutons : *catholiques* et *protestants*, ces derniers reconnaissables, entre autres, à leur hostilité déclarée à l'endroit des princes ecclésiastiques et des Jésuites.

Indépendants, entendons par là qu'ils n'ont pas été écrits par ordre et ne sont pas les porte-parole voulus d'un parti, ce qui ne veut pas dire qu'ils ne trahissent point, çà et là, une certaine familiarité avec les milieux bien informés, les libelles ont pour auteurs des professeurs, des théologiens, de petits fonctionnaires

(1) Voir Hölscher, 24 et 66.

(2) Paul Schmidt, 34, et Haller, 37 et suiv., 100 et suiv.

(3) Haller, 145.

(4) Le dépouillement en a été fait, nous le disions, par Münzer, pour l'époque du Grand Électeur.

(5) On pourrait dire *alsaciens*, si la mention « publié à Strasbourg », qui figure sur la couverture de quelques libelles, était autre chose qu'une simple fiction, un moyen de souligner l'intention patriotique qui dicte à l'auteur anonyme son opuscule. L'on ne saurait, évidemment, pas davantage classer Frischmann, Allemand de naissance, et successivement conseiller du duc Eberhard von Württemberg et publiciste aux gages de la France, finalement résident francais à Strasbourg, parmi les publicistes *alsaciens*. Voir Wentzcke, *Frischmann*.

d'État écrivant en leur propre nom et, surtout, des publicistes, imprimeurs ou spéculateurs de librairie (1) à l'affût de gros tirages et de publications à effets, ou « journalistes » désireux de dire leur mot dans les luttes du jour, d'exciter ou de diriger l'opinion du grand public. Nul doute qu'une part ne revienne dans la publication de ces libelles à ces esprits libres — nous n'osons ajouter, faute de preuves : aux réfugiés — à ces indépendants qui étaient légion dans les provinces de la libre Hollande, part importante, à n'en juger que par le grand nombre de « passe-volants » publiés à Cologne sous l'égide de Pierre Marteau (2), l'éditeur fictif dont se réclameront, à partir de 1670, et jusqu'au début du dix-neuvième siècle, tous ceux à qui des raisons de prudence ou d'opportunité recommanderont l'anonymat. Éclos en dehors de l'atmosphère des cours, des chancelleries ou des ambassades, ces libelles exposent dans la langue de tous, à l'adresse du lecteur éclairé, les grands faits de la politique et de l'histoire du jour. Ils résument, clarifient, expliquent. Ils enveloppent d'allégories et agrémentent de fictions ou vivifient par des anecdotes les données et les faits qu'ils empruntent aux « Relations » qui sont légion à l'époque et remplissent de leurs notations précises, mais sèchement objectives, les volumineux in-quarto du *Diarium Europæum*, et les « Journaux » du temps, ou aux « Extract-Schreiben », aux « Copia-Schreiben (3) » et aux libelles-bulletins du genre de l'*Umständliche Beschreibung der französischen Grausamkeit in Heydelberg*. Tels, par exemple, les *Relationes ex Parnasso*, les *Simplicius* et toute la série des *Eröffnete Ratsstuben* et des « *Cabinet* », tels encore les « *Courriers* », les « *Lettres* » et les « *Postes* » aux titres variés, les « *Discours* » ou « *Dialogues* » ou « *Conversations* » aux interlocuteurs les plus divers, les *Récits du Dieu messager Mercure;* ajoutons, enfin, la plus caractéristique et très certainement la plus lue d'entre ces « fictions » : les *Nugæ Somniorum* ou *Schwärz-Gesichter*, dont la publication commence en 1675 (4).

(1) Voir HALLER, 4.

(2) La liste dressée par Brunet, article *Marteau*, est loin d'être complète. Sur P. Marteau, voir WELLER : *Die falschen und fingierten Druckorte*, et surtout KOSER, *Preuss. Staatsschr.*, XII.

(3) Dont plus d'un officieux. Voir HALLER, 8.

(4) La Bibliothèque de Strasbourg en possède, à elle seule, quatre éditions différentes.

*

Ou bien encore, *indépendants,* les libelles résument en formules frappantes, que des titres à effet recommandent à l'attention des lecteurs, la leçon qui se dégage du spectacle politique. Le type de ces libelles écrits à l'usage du grand public cultivé, c'est la *Frantzösische Türckey,* ou les *Theses von der Gerechtigkeit und Berechtigung zum Kriege,* ou le *Machiavellus Gallicus* ou *Der Abgezogene Frantzösische Staats-Rock.* Citons encore : *Die Frantzösische Staats-Regierung,* ou *Ludwig der XIV, der frantzösische Greuel und Abgott,* et la *Frantzösische Ratio-Statûs oder der Rasende Staat.*

Enfin, écrits dans l'intention manifeste de frapper l'esprit populaire, ils parlent à la foule son langage, font appel à ses passions élémentaires, flattent ses préjugés, cherchent par des moyens faciles à la gagner aux idées qu'ils propagent : nul doute, à en juger par le ton et le style, que beaucoup de ces libelles n'aient eu pour auteurs des hommes d'Église. Telles, par exemple, ces publications à gros effet, accompagnées souvent d'illustrations grossières, que provoquèrent l'invasion française ou la dévastation du Palatinat, la persécution protestante ou les excès de la francomanie : *Frantzösische Kriegs-Folter, oder Soldaten-Teufel, Der grausame Mordbrenner De la Brosse, Historische Laster-und Kriegs-Spiegel, Der Teutsch-Frantzösische Moden-Geist, Das von Franckreich verführte Teutschland, Die Frantzösische Wagschale,* etc., enfin, toute la série des *Prophéties* et des *Pronostics.*

Les idées formulées en haut lieu et versées dans la publicité par les *officieux* ainsi vont se « vulgarisant » de plus en plus, au fur et à mesure qu'elles descendent davantage dans les masses et s'adressent à un public plus nombreux et plus fruste. Telle personnalité de grande envergure « lance » les idées que reprendront en d'inlassables redites d'anonymes vulgarisateurs. Les scrupules de délicatesse littéraire n'embarrassent point, en effet, les publicistes. Tels, à peu près, les aèdes du Moyen Age les motifs et les récits de légende, ils ressassent, sans même se donner parfois la peine de les démarquer, les motifs traités par leurs devanciers. L'étude comparée des textes n'est pas sans fournir sur ces emprunts et ces plagiats de curieux enseignements : c'est ainsi, pour citer le cas le plus fréquent, que les idées formulées par Lisola

ou ses truchements se retrouvent textuellement dans tel ou tel écrit anonyme (1), ou que les idées énoncées par Wassenberg — à l'instigation et sous l'inspiration de Lisola — dans son *Aurifodina Gallica,* reparaîtront en de nombreuses variantes dans les multiples projets de boycottage qu'inspirera au patriotisme allemand le désir de faire pièce à la France et de lutter contre sa suprématie commerciale et financière. Les définitions que donneront de la politique française les *Theses von der Gerechtigkeit,* ou le *Machiavellus Gallicus,* ou la *Frantzösische Türckey,* feront une belle carrière dans l'opinion allemande, et la *Frantzösische Staats-Regierung* (1689), qui en tirera bon profit, se verra à son tour pillée et plagiée à l'infini par les publicistes ultérieurs (2). Il n'est pas jusqu'à Leibnitz, l'auteur du *Mars Christianissimus,* chez qui ne se retrouve plus d'une des idées en circulation dans la publicité du temps.

D'un mot, le rôle de la majorité des publicistes se réduit à celui de metteurs en œuvre des idées versées dans le domaine public par les chefs de file. Nul doute : c'est à Lisola qu'il faut attribuer la paternité d'une bonne partie des idées dont vivra la littérature de libelles. Dans un *fonds commun,* que nul plus que lui ne contribua à constituer, des mains plus ou moins expertes (3), plus ou moins délicates, puisent les matériaux qu'elles accommodent au goût et aux besoins du public. Que les éditeurs, à leur tour, aient éprouvé peu de scrupule à battre monnaie avec

(1) Voir, dans RINGHOFFER (12), le parti que tirèrent les publicistes allemands de la *Défense du droit de Marie-Thérèse* (1699), par d'AUBUSSON.

(2) Des pages entières du *Bouclier d'Estat,* par exemple, sont rééditées, souvent sans grand changement, dans le *Christianissimus Christianandus.* Les définitions lapidaires des *Theses* et de la *Frantzösische Türckey* émaillent les écrits des libellistes postérieurs. Les idées exprimées sous une forme plus que prolixe par l'auteur de *Das von Franckreich verführte Teutschland* (1686), seront reprises dans le *Teutsch-frantzösischer Moden-Geist* (1689) et dans *Ludwig der franz. Greuel und Abgott* (1691). La définition de la *Raison de guerre* passera du *Machiavel français* dans de nombreux libelles. Il n'est pas jusqu'au grave W. VON HORNICK qui ne développe, dans ses *Berichte,* les aphorismes du *Machiavellus Gallicus.*

(3) Leibnitz s'exprimera sévèrement sur le compte de ces profanes dont les écrits sont dignes « qu'on en rie ou qu'on s'en fâche », sur ces hommes d'État « qui publient les lubies qu'ils ont conçues en buvant une chope de bière et en fumant leur pipe » et, loin de desservir la France, ne font que desservir leur pays (Voir KLOPP, V, 193 et suiv.).

ces richesses d'autrui (1), c'est ce qu'atteste l'aveu même du grand « pourvoyeur » de la publicité : Lisola, dans le *Dénouement des Intrigues du temps* (1673), se plaint de « l'avidité des libraires qui ont rassemblé quelques fragments mutilés et mal soudés ensemble de deux ou trois de ses écrits, qu'ils ont livrés aux presses avec tant de fautes que l'auteur lui-même ne les reconnaissait même plus ».

Significatif est d'ailleurs, à cet égard, le succès de ces écrits « de première main » (2). On sait le grand nombre d'éditions que connut le *Bouclier d'Estat* (3), l'œuvre maîtresse de Lisola (deux éditions françaises en 1667 et une édition allemande; une édition allemande et une édition française en 1668, et une édition française en 1701) (4), ou la *France démasquée* (5) (deux éditions en 1670, une troisième en 1671 et une quatrième à une date imprécise), ou le *Wahrsager* (6) (trois éditions en 1671), ou les *Unvorgreiffliche Gedanken* (1674) (7) (trois éditions), ces trois derniers inspirés par Lisola et rédigés dans sa chancellerie. Significatif aussi le succès de librairie des libelles de grande vulgarisation les plus plagiés : *Bewegliche Gemüths-Rede Teutsch-Lands* (8) (1672) (trois éditions), *Aurifodina Gallica* (1672) (quatre éditions et une traduction hollandaise), *Politische Betrachtungen über den gegenwärtigen Zustand Europä* (1672) (quatre éditions), *Teutsch-Lands Klag- Straff- und Ermahnungs-Rede* (cinq éditions), *Theses von der Gerechtigkeit...* (1673) (trois éditions), *Frantzösische Türckey* (1673) (trois éditions), *Machiavellus Gallicus* (1674) (trois éditions), et il n'est pas douteux que l'inventaire complet des libelles que renferment les bibliothèques d'Allemagne et surtout d'Au-

(1) L'*Écrit du Roi de Suède aux États de l'Empire* (1674) atteignit onze éditions (Haller, 4).

(2) Voir Haller, 5.

(3) Succès si grand « ut vix typographicæ officinæ, vix traductores idiomatum jam sufficere aviditati publicæ queant », écrivait un contemporain. Voir Auerbach, *La France et le Saint-Empire*, 127.

(4) Schmidt, 44.

(5) Haller, 19, et Schmidt, 50.

(6) Haller, 92.

(7) *Ibid.*, 147.

(8) Sur son retentissement en Allemagne et en France, voir Auerbach, *La France et le Saint-Empire*, XV.

triche, dont les historiens appellent depuis si longtemps la publication, ne fournissent, à cet égard, de précieuses et définitives indications.

A cette documentation d'emprunt ajoutons l'appoint que fournissent à un écrivain le milieu du temps, et les mille et une idées éparses dans l'atmosphère d'une époque. Le grand débat qui se livra, vers 1670, dans la publicité, autour de la question de la constitution impériale, par exemple, devait naturellement trouver un écho dans les écrits des libellistes : plus ou moins, leurs conceptions de l'autorité impériale et de l'union nécessaire, leur critique des abus politiques, leur plan de réforme de l'Empire, s'inspirent de la *Dissertatio de ratione Status* de Hippolitus à Lapide (1640), du *De Statu Imperii Germanici* de Monzambano-Puffendorf (1667) (1) et du *Cæsarini Furstenerii tractatus* de Leibnitz (1677) ou des *Entretiens de Philarète et d'Eugène* (1677) du collaborateur de Jean-Frédéric, et des nombreux écrits pour ou contre que provoqua la controverse. Les critiques acerbes qu'ils formulent contre la francomanie qui fait rage parmi le public d'Allemagne, continuent manifestement la campagne satirique que menèrent contre l'imitation française les patriotes allemands, un Logau ou un Moscherosch, et les défenseurs de la tradition nationale et de l' « altdeutsche Art » contre l'invasion et la contamination étrangères.

Pour ce qui est de l' « information », enfin, information si précise que le lecteur d'aujourd'hui, habitué par les « Dernières nouvelles » des quotidiens à gros tirage à tous les raffinements du « reportage » et de l' « actualité », s'étonne de trouver dans ces écrits de vulgarisation une exactitude et une abondance de détails dignes d'un siècle d'échanges et de communications plus rapides. nul doute que les « envoyés » de tout acabit que les besoins de la politique faisaient dépêcher par delà les frontières, n'aient colporté outre Rhin les faits divers et les nouveautés sensationnelles de la publicité française. Les Allemands sans nombre que l'engouement, nous allions dire : le snobisme des choses françaises, conduisait — à en croire les publicistes — journellement de l'autre côté du Rhin, rapportaient en Allemagne tout un bagage de

(1) Auerbach, *op. cit.*

renseignements sur les choses de France, que leur vanité, soyons-en sûrs, se faisait une coquetterie de livrer à la curiosité des « lourds Allemands », « enragés de choses étrangères ». La correspondance privée établissait un contact permanent entre ces voyageurs et les « gens du pays », et les lettres de la Palatine (1), ou les lettres écrites de France par Leibnitz (2), permettent de supputer quelle abondance de renseignements précis la correspondance des visiteurs étrangers ou des « déracinés » devait propager parmi le public d'Allemagne.

Les rapports des ambassadeurs et émissaires allemands ne firent pas peu pour la connaissance des hommes et des choses de France, et leur information puisée à la meilleure source ne laissa pas de se vulgariser dans le public d'Allemagne par l'intermédiaire des fonctionnaires de cour et de chancellerie, comme le firent, en France, les relations des représentants royaux auprès des différents princes d'Allemagne, ou, en Italie, les relations des ambassadeurs vénitiens. Sans aucun doute, la *Relation de la Cour de France* de Spanheim (3) (1690) contribua puissamment à documenter la curiosité germanique sur le Roi, ses entours, son gouvernement et sa politique, et les petits in-12 du *Mercure galant* (il paraît à partir de 1677) offraient à leurs lecteurs un régal trop savoureux pour que le public allemand ne fît pas, lui aussi, son bien des informations de tout genre dont le publiciste très avisé qu'était Donneau de Visé savait charmer les lectures de l'honnête homme français. Du *Registrator von Europa* (1665) à la *Neue Europäische Fama* (1734), les journaux bien renseignés ne manquèrent point à l'Allemagne, et le *Diarium Europœum*, ou le *Monatlicher Staats-Spiegel* (1690-1709) ou l'*Europäische Fama* (1702-1734), sans parler du trop intermittent *Theatrum europœum* (1637-1738), fournissaient à leurs lecteurs une information assez variée pour que le public d'outre-Rhin n'ignorât rien des événements, petits ou grands, qui intéressaient la publicité : il n'était pas jus-

(1) Correspondance de Madame, duchesse d'Orléans. Édition Jaeglé. 1890.

(2) Voir ses *Lettres écrites de Paris à Mayence* (KLOPP, *Hist. polit. Schriften*, 3), et le petit *Politischer Aufsatz*, écrit à Paris, qui résume sous un titre significatif ses expériences françaises (*Mala Franciœ* [*Ibid.*, 78]). Mentionnons aussi la lettre d'avril 1673 à Habbens, citée dans GUHRAUER, I, 114.

(3) Publiée par E. BOURGEOIS, *Annales de l'Université de Lyon*. Nouvelle série, II, 5. Paris-Lyon, 1900.

qu'aux documents de chancellerie et d'ambassade qu'un secret diplomatique mal gardé ne laissât « filtrer » au dehors, parfois même avant que les milieux compétents n'en eussent reçu communication.

Un fait est certain, et sur ce point encore la comparaison des textes fournit d'irréfutables témoignages : si suspecte que soit très souvent la mention « traduction », dont l'éditeur fait précéder sa publication, les *traductions* contribuèrent de façon appréciable à fournir aux libellistes allemands des renseignements de première main sur la France. Les *Soupirs de la France esclave* de Jurieu, pour citer un illustre exemple, furent mis en allemand l'année même de leur publication, et le *Salut de la France* du même auteur, traduit aussitôt, fit passer dans la publicité allemande bon nombre d'idées dont on suit nettement la trace dans les écrits postérieurs. Le *Dragoner-Apostel,* lui non plus, ne saurait renier son origine française, et l'auteur de l'*Abbildung des kürzlich in Cremona gefangenen Villeroy* était trop loyal pour ne pas citer sa source : l'auteur des *Portraits de la Cour de France.* Plus d'une idée venue de France et formulée par les opposants ou les ennemis du régime se trouve ainsi adoptée par l'Allemagne et, patronnée par ses publicistes, se verra invoquée par les patriotes allemands contre l'ennemi de l'Ouest. Avatar curieux, l'*État présent de la France et de ses Finances* paraît une première fois outre-Rhin sous un titre d'actualité : *Franckreichs unvermeidlicher Fall,* etc., avec la mention « traduit fidèlement du Français », puis, la même année, sous un titre différent, cette fois sans mention de traduction, et, pillé, démarqué, subira dès lors le sort commun à tous les libelles : n'étaient la précision et l'abondance des détails qui avertissent le lecteur expérimenté qu'il se trouve manifestement en face d'un document de première main, rien ne lui ferait supposer qu'il a devant lui un écrit authentiquement français.

Ces quelques indications préliminaires permettront d'apprécier la valeur d'une littérature dont on a pu dire « qu'on ne saurait jamais se représenter son public assez nombreux » (1). Et,

(1) Haller, 6.

de fait, probants sont les témoignages qui attestent la curiosité du grand public et de la masse populaire pour cette littérature de vulgarisation. « La chose en est déjà venue à ce point, écrit, par exemple, en 1677, l'auteur du *Vorwitzige Tadler*, que le plus petit artisan ou le paysan inintelligent, au risque de négliger leur profession, ont l'audace de scruter les secrets incompréhensibles des conseils impériaux et royaux, qui, le plus souvent, sont connus de Dieu seul qui sait tout, et de les soumettre à la critique de leur jugement insensé. Le peuple inintelligent ne veut-il pas, en tout lieu, avoir part à l'administration de la chose publique et formuler, sans qu'on le lui demande, son avis sur les questions les plus importantes (1)? » Nous le disions, à elle seule l'abondance de cette production suffirait à établir la grande popularité des écrits des libellistes auprès des lecteurs, petits ou grands, gouvernants ou « humbles sujets » d'Outre-Rhin.

De là l'intérêt qu'elle présente pour l'historien. Reflets de l'opinion publique, au sens le plus complet du mot, ces « jugements du dehors » ajoutent un chapitre inédit à l'histoire du Grand Siècle et fourniront un appoint précieux à l'histoire des rapports de l'Allemagne et de la France, ainsi qu'à l'histoire de l'opinion européenne. Mais aussi, formulés à une époque où la personnalité politique, morale et littéraire de l'Allemagne semble abdiquer de plus en plus complètement sous la pression de l'influence française et la défaveur des conjonctures, et réduite à l'effacement, écrasée et absorbée par la personnalité envahissante du roi de France, ils jetteront une lumière nouvelle sur l'état d'esprit d'un peuple, qui, tout au fond, n'a point perdu la conscience de lui-même, ni le sentiment de son devoir, ni la volonté de se reprendre : en dépit de ses chefs asservis à l'imitation étrangère ou abaissés au rôle d'humbles « serviteurs » du roi de France, l'Allemagne, par la bouche des libellistes, affirme impérieusement sa volonté de survivre à sa déchéance et de reconquérir la liberté de l'antique Germanie. A quelque public qu'ils s'adressent : princes égarés et

(1) Ou encore : « On pourrait voir parfois les paysans lire les derniers journaux parus ou se les faire lire. » (*Discursus de Novellarum quas vocant Neue Zeitunge hodierno usu et abusu.* Auctore Ahasvero Fritschio. Iena [1676]. Cité par HALLER, 6.) Voir encore, sur l'intérêt que les questions du jour provoquaient dans les milieux cultivés, les milieux savants et les milieux ecclésiastiques, WENTZCKE, *Frischmann*, 10 et 15.

oublieux de leur devoir, mauvais patriotes, ou « Allemands français », de quelque nom qu'ils signent leurs protestations patriotiques : *Germanus Wahrmund, Peter Hahnenfeind, Germanus Tuiskon, Germanicus Gallomisus,* « Un patriote sincère », « Un ami de la liberté allemande », « Un vieux et loyal patriote allemand », les auteurs de ces libelles aux titres chargés de haine et claironnants comme un appel aux armes (1) : *France, ne pousse pas trop loin ton audace! France, aie honte de toi-même! Allemands, défendez-vous contre la France! Appel des veilleurs allemands à l'Allemagne,* font entendre les protestations de l'Allemagne patriote et donnent une voix à sa volonté de résistance. A tous les moments critiques de l'histoire nationale, au lendemain du coup de force sur les Pays-Bas espagnols ou du désastreux traité de Nimègue, ils se font les avocats du droit et de l'intérêt de l'Empire. Ils s'érigent en champions de l'Allemagne abandonnée par ses chefs naturels et trahie par ses représentants officiels : cette Diète prétentieuse et futile qu'accaparent les préoccupations d'un formalisme étroit et les chicanes de protocole et d'étiquette. Sur un ton énergique, poétique parfois et souvent éloquent, ils lancent les formules de combat et de patriotisme, qu'un siècle plus tard l'Allemagne, retrouvant le courage d'elle-même sous l'affront de l'envahisseur français, fera retentir par la bouche des Arndt, des Körner et des Fichte et donnera pour mots de ralliement aux « armées de libération ». Écrits à la lueur des incendies allumés par l'invasion française, les in-quarto des libellistes formulent les idées et les revendications, qu'à plus d'un siècle et demi de distance réalisera « par le fer et par le feu » l'Allemagne réaliste de Moltke et de Bismarck.

A côté de la grande littérature qui ira s'inféodant, de plus en plus, à l'imitation française, fleurit dans l'Allemagne du dix-sep-

(1) A l'aide des seuls titres des libelles, on pourrait déjà écrire tout un chapitre intéressant, intitulé : Le réveil patriotique de l'Allemagne au temps du Grand Roi. Significatifs sont aussi les « lieux de publication » : *Germanopolis, Freyburg, Freystadt* (Forteresse de la liberté, ville de la liberté), *Teutoburg, Wahrheitsburg, Christianstadt,* qui attestent la volonté de sincérité de l'Allemagne et son désir de reprendre la tradition des ancêtres; non moins significatifs, aussi, les mottos dont s'accompagnent les titres, celui-ci, par exemple, parmi tant d'autres :

Auff, Teutscher, auff, dein Heil ruht fast auf schlechtem Fusse
Auff, Teutscher, liess, bedenck, und mach den rechten Schluss.

tième siècle et du début du dix-huitième une littérature anonyme qui, en une langue dépourvue bien souvent de tout agrément, populaire, voire grossière et brutale parfois, mais franche et vigoureuse, et d'un accent bien allemand, énonce les aspirations d'une Allemagne rebelle à l'influence étrangère et, en un temps de « francisation » à outrance, foncièrement et systématiquement *germanique* : les libellistes sont les ancêtres authentiques de cette Allemagne qui, au lendemain d'un siècle de cosmopolitisme et d'imitation étrangère, organisera patiemment sa régénération nationale, les précurseurs de ces patriotes qui, au cours du dix-neuvième siècle, travailleront d'un effort obstiné à préparer la revanche de la Germanie et l'avènement d'une Allemagne puissante, unie, autonome et conquérante.

Les quelques centaines de « passe-volants » qui forment la base de ce travail ne représentent, il est vrai, qu'une partie des nombreux libelles que renferment les bibliothèques d'Allemagne et d'Autriche. Quelque jour nous apportera, souhaitons-le, l'inventaire complet de cette littérature à côté de la littérature dont le catalogue de Knuttel ou le *Kongl. Biblioteketz Handlingar* de Stockholm nous permettent de présumer l'abondance. Du moins, une longue familiarité avec cette « littérature du jour » : fascicules de vingt ou trente pages, le plus souvent sans pagination (1), brochures compactes dépassant une centaine de pages, nous permet-elle d'affirmer, qu'à tout prendre, la connaissance intégrale de ces matériaux, indispensable à quiconque voudra écrire l'histoire politique ou diplomatique du règne d'après les libelles contemporains, ajoutera peu de chose au tableau d'un demi-siècle de vie publique française, que le présent travail se propose d'évoquer sur la foi des libellistes (2).

Est-il besoin, en effet, d'ajouter que ce serait se méprendre radicalement sur la signification et la portée de cette étude que d'y chercher des arrière-pensées, à plus forte raison des partis pris de tendance ou des intentions de polémique ? Admirateur d'un siècle qui porta si haut la gloire du génie national, ce « Siècle de Louis le Grand », dont il s'est plu à dire ailleurs

(1) Nous citons en note les titres dans la langue de l'original.

(2) C'était déjà la conclusion de HALLER, *Vorwort.*

les hautes ambitions et les légitimes fiertés (1), l'auteur de ce travail a cru pouvoir, sans manquer au devoir que lui imposait cette admiration même, verser au dossier de l'histoire des documents trop souvent entachés de partialité, mais d'un intérêt historique évident et d'une indiscutable importance. C'est dire qu'on ne saurait, sans dénaturer ses intentions, mettre à son compte les jugements outranciers ou haineux qu'inspira aux porte-paroles de l'opinion allemande le désir, respectable à coup sûr, d'éclairer les esprits sur les dangers que faisait courir à l'Empire la politique du roi de France : il n'est pas une page, pas un jugement dans cet ouvrage qui ne soient strictement le résumé, ou le reflet, on l'expression directe de la pensée des publicistes. Polémistes, hommes de parti et de tendance, les libellistes dénigrent systématiquement cette culture française, dont trop de voix — cette étude nous l'apprendra — exaltaient outre Rhin l'excellence, pour qu'on puisse accuser l'Allemagne d'avoir en bloc ignoré ou méconnu la grandeur d'une des grandes époques de l'histoire de notre civilisation.

Qu'il nous soit permis, au début de ce travail, d'exprimer notre très respectueuse gratitude à M. Henri Lichtenberger, professeur de littérature allemande à l'Université de Paris, dont l'enseignement nous a initié à la connaissance de la pensée germanique, et à M. Ernest Denis, professeur d'histoire moderne à la même université, qui a bien voulu s'intéresser à cette étude, et ne nous a ménagé ni la bienveillance, ni les conseils.

Que tous ceux qui ont facilité nos recherches dans les diverses bibliothèques d'Allemagne, en particulier, M. le Directeur de la Bibliothèque universitaire de Strasbourg, MM. les Directeurs des Bibliothèques royales de Berlin, de Dresde et de Munich, qui, par une faveur spéciale, ont mis à notre disposition, par centaines, ces précieuses raretés bibliographiques, veuillent bien recevoir ici l'assurance de notre vive reconnaissance.

(1) Voir notre *Querelle des anciens et des modernes en France.*

PREMIÈRE PARTIE

« L'ÉTAT, C'EST MOI ! »

CHAPITRE PREMIER

La France. — Le Roi. — La Cour.

I. La France. Ses supériorités naturelles : sa situation géographique unique. Ses ressources. Qualités séduisantes du Français : les vices qu'elles recouvrent. Paris, Sodome et Gomorrhe modernes. La France, repaire et foyer de tous les vices.

II. La personnalité de Louis XIV. Le Roi, synthèse des qualités et des défauts français. Ses avantages extérieurs. Ses dons intellectuels. Son origine germanique. Son atavisme hétéroclite. Les amours royales. Mme de Maintenon, la « louve française ». La Cour du Grand Roi : prostitution, ivrognerie et poison. Louis XIV, le monstre de l'Apocalypse.

I

Les avantages naturels auxquels la France doit sa supériorité, écrit l'auteur de la *Vérité mise au jour*, sont : « la situation géographique du pays, le caractère des habitants, le grand nombre des hommes propres à la guerre, la forme du gouvernement, la cohésion des principes d'État, les ressources financières, sans parler de quelques circonstances fortuites ».

Cette énumération résume l'opinion du spectateur impartial sur la France de Louis XIV. Quelques réserves que fasse, aux moments d'exaspération et de haine (1), le chauvinisme d'outre-Rhin, les voix allemandes sont unanimes à proclamer les supériorités naturelles de la France, sa cohésion géographique, sa position unique, les avantages de son climat et les richesses merveilleuses de son sol. Pourvue, sur sa face méridionale, de ports remarquables, sinon très nombreux, elle a tous les avantages

(1) Par exemple, Wassenberg, qui, dans son *Aurifodina Gallica*, publiée en 1672, au moment où, sous la menace de l'invasion française, se réveille le patriotisme germanique, prendra à tâche de nier toutes les supériorités françaises et opposera, par exemple, à la situation géographique « privilégiée » de la France la position plus enviable de l'Allemagne solidement établie au centre de l'Europe, entre l'Occident et l'Orient, et mieux servie par ses accidents naturels (49).

qu'offrait aux Romains la situation de l'Italie. Au nord, elle fait face, de toute l'étendue de ses côtes, à la Grande-Bretagne et peut se porter, de presque tous les points de son littoral, vers les régions septentrionales. Par le sud-ouest et l'est, elle touche à l'Espagne et à l'Allemagne, avantage qui lui donne sur sa voisine d'outre-monts une supériorité incontestable. Si l'Italie, géographiquement, représente le bras droit de l'Europe, la France en figure les épaules et la poitrine : toute commodité lui est offerte de s'allonger, comme du centre du continent, au loin et au large, par terre ou par mer, dans toutes les directions (1). « Qui la considère bien, disait Montchrestien, dont l'auteur du *Solstice français* cite, en la soulignant de son approbation, la définition flatteuse, c'est le plus complet corps du Royaume, depuis son lever jusques à son couchant, dont les membres sont plus divers et toutefois mieux se rapportant selon la symétrie requise en un tel État. Lui seul peut être tout le monde... En un mot, la France est un monde. Qui l'a toute vue, a vu tout ce qui se peut voir, mers, fleuves, étangs, montagnes, forêts, campagnes (2). »

La France est le plus central des États d'Europe. *Vis unita* (3), solidement assise entre ses frontières, protégée de quatre côtés par la montagne ou la mer, elle n'offre prise à l'envahisseur que sur une seule face, porte béante que l'habileté du Roi saura bientôt fermer par de solides forteresses : ses conquêtes lui assureront sur le Rhin, la Moselle et la Meuse une position si forte qu'elle n'aura plus à craindre aucune emprise du dehors (4). Défendue par Perpignan contre l'Espagne et la Catalogne, par Pignerol et la Savoie contre l'Italie, par Philippsbourg, Brisach et Strasbourg contre l'Empire, par Lyon contre la Suisse, du côté du nord par le Brabant et les Pays-Bas (5), elle présentera, au plus beau temps de sa grandeur, le spectacle d'une nation maîtresse de ses moyens, inexpugnable et si puissante, qu'elle pourra se permettre de braver

(1) *Die an das Licht gebrachte Wahrheit*, § 34.
(2) *Solstit.*, 7.
(3) *Kurtze Vorstellung.*
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid* — Voir encore *Eröffnete frantz geheime Raths-Stube.*

l'Europe et d'imposer au monde les caprices de son bon plaisir (1).

Il est des États plus vastes et plus riches en réserves humaines, mais aucun qui présente mieux ramassées ses forces et plus également répartie sa population. La France et l'Autriche sont les deux « pôles » de l'Europe (2), mais, si formidable que soit la puissance des Habsbourg, le morcellement de leur empire fractionné en deux tronçons distants, le décousu de leurs possessions disséminées aux quatre coins de l'Europe, sont un obstacle permanent à cette forte concentration qu'exige la présence aux flancs de l'immense empire de ces deux ennemis toujours en éveil : le Français et l'Infidèle. Les Portugais et les Mores, les Anglais et les Suédois, les Hongrois, les Protestants même, ne sont pas voisins auxquels la maison impériale puisse avoir confiance. Le moyen de se garer à la fois sur des fronts si divers ? Il faudrait plus de cent mille hommes pour mettre l'Autriche en état de défense. La moitié suffit à la France, pour se protéger contre des voisins, en somme, peu puissants et médiocrement redoutables (3).

La France est le plus riche royaume d'Europe (4). Vin, blé, céréales, huiles, sel, amandes, figues, safran, il n'est produit naturel qu'elle ne possède en surabondance, et, n'était la pauvreté de son sous-sol (5) qui, le fer excepté, ne renferme aucun minerai, elle pourrait se passer d'autrui et rendre tributaire de son sol toutes les nations du monde. Il n'est pays plus beau ni mieux cultivé, et, à voir tant de merveilles réunies à sa surface, l'on ne sait ce qu'admirer le plus : la bonté d'une Providence qui semble avoir voulu combler de ses dons un pays privilégié, ou l'habileté de la main qui, ajoutant à la nature (6) les raffinements de

(1) *Eröffnete frantz. geheime Raths-Stube.*

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

(5) Encore — démontrera l'auteur du *Solstice français* (9) — ne faut-il pas exagérer et, comme le fait Wassenberg, lui dénier toute ressource minière et faire reposer sa richesse uniquement sur l'*opinion*, c'est-à-dire la bonne opinion que sa vantardise sait imposer d'elle-même à l'Europe naïve, et son *industrie*, c'est-à-dire son adresse et sa ruse à exploiter autrui.

(6) *Gallia titubans*, 13.

l'art, a fait de la France un pays unique, un foyer d'attraction pour toute l'Europe. Les villes magnifiques (1) y sont légion et, centre du continent, Paris rassemble toutes les splendeurs qui peuvent séduire les yeux et donner du génie humain l'opinion la plus flatteuse : la France est le pays de Cocagne, le paradis terrestre de l'univers (2).

Au Français l'intelligence ingénieuse et vive (3), les qualités aimables, la gentillesse des mœurs, toutes les séductions qui charment et qui attirent. Mais, telles ces fleurs parfumées qui, sous l'enchantement de leurs couleurs, dissimulent les pires poisons, le Français, derrière un extérieur prévenant, cache les vices les plus dangereux. Avec une insistance jamais lassée, les libellistes s'attachent à détailler l'autre face de ce Janus. Gaulois, « *Gallus* », le Français a les défauts et les qualités de son homonyme le coq. « Les coqs ont par nature du mauvais et du bon, et quelque chose qui est meilleur encore. Le mauvais côté du coq, c'est qu'il est querelleur, impur, entiché de lui-même, ardent comme le diable, et tout à fait impatient. Le bon côté, c'est qu'il a soin de ses poulets et leur fait part volontiers de ce qu'il a. Ce qui vaut mieux encore, il est travailleur, diligent, prudent et vigilant; il ne dort pas, mais toujours il est prêt à se défendre et à faire face aux événements, ce qu'annonce son chant (4). »

La contre-partie de ces qualités précieuses : promptitude dans la décision, esprit d'entreprise et d'attaque, s'appelle manque de réflexion et précipitation (5), inquiétude d'humeur, tempérament remuant et brouillon (6), désir et curiosité du changement. En dépit de ses prétentions à la constance, le Français est incapable de fidélité, et si, malgré toutes les bonnes raisons

(1) Dans le même esprit de dénigrement systématique, toujours, Wassenberg démontrera que la France ne saurait supporter la comparaison avec l'Allemagne pour ce qui est de la beauté des villes (49).

(2) *Abgott.*

(3) Rares sont parmi les libellistes ceux qui contestent au Français l'intelligence. « Le Français est mal nanti sous la perruque », écrit l'auteur de la *Wagschale*, 63. Par contre, ils le taxent volontiers de « fou ». Le type du fou français, c'est, par exemple, G. Postel, dont l'auteur de la *Wagschale* trace un curieux portrait (139)

(4) *Die im Ursprung... stehende Lilie.*

(5) Par contre, les libellistes insistent volontiers sur l'intelligence raisonneuse du Français et parlent avec ironie de sa *Vernunft* et de son *Verstand.*

(6) Voir, entre autres, *Christianissimus Christianandus.*

qu'il aurait de lui tenir rigueur, il demeure attaché idolâtrement à son Roi, c'est un fait attesté par toute son histoire que « la rébellion et l'opposition frondeuse à l'autorité légitime » constituent, depuis les temps, un des traits les plus accusés de la physionomie nationale (1).

Roué et retors, enclin à suivre en tout son avantage, le Français est menteur et faux. « Après le Turc, il n'est certainement peuple plus perfide au monde que les Français. Leur compatriote, l'évêque Salvianus, le leur disait, il y a bien longtemps : « Quand un Français fait un faux serment, il ne fait rien d'in« solite, car le parjure n'est pour lui qu'une façon de parler et non « une faute. » Et, comme le disait encore l'historien Flavius Vopiscus, le Français a coutume de rompre sa foi, et de la rompre en riant... Aucun Français ne tient parole plus longtemps que son intérêt ne le lui commande... Pactes, signatures et sceaux royaux, tout ce que les nations barbares et païennes considéraient comme sacré, ils le déchirent avec raillerie et mépris. Il y a plus, et s'ils pouvaient tromper Dieu lui-même et lui jouer un tour, il n'y aurait pour eux joie plus grande. Et ils s'en vantent comme de la suprême habileté, car il n'y a légèreté si grande dont ils ne tirent gloriole (2). » Parmi tant de ressemblances qui les apparentent aux Romains, il est un trait qui leur assure la supériorité sur leurs ancêtres, les adroits conquérants du monde : peu leur importe le choix des moyens et l'honnêteté des actes, s'ils servent avantageusement leurs desseins. Avec quelques retouches, le portrait que traçait Jules César des Gaulois reste toujours vrai (3) : le Français est frivole, jaloux de sa liberté pour laquelle il combattrait jusqu'à la dernière extrémité, mais également apte à s'accommoder de la servitude, doué d'une grande facilité d'assimilation, et moins habile à inventer et à découvrir par lui-même, vaniteux et orgueilleux, ambitieux et insatiable dans ses désirs de grandeur et de possession. Envahissant et toujours prêt à s'immiscer dans les affaires étrangères et à pêcher en eau trouble, il excelle à s'implanter chez autrui et à exploiter la situation au mieux de ses intérêts. Trouble-paix perpétuel et

(1) *Staats-Rock.*
(2) *Wagschale,* 46.
(3) *Eines hohen Ministri... Relatio.*

semeur d'intrigues (1), le Français est un danger permanent pour l'Europe (2). « Où donc est la maison de fous où mettre ces cerveaux ambitieux? Quand donc viendra le jour où l'on enfermera ces insensés (3) »?

Au Français manquent les qualités authentiques et foncières. Tout en façade (4), il éblouit, il fait illusion, il abuse; ses supériorités, à y regarder de plus près, ne sont que trompe-l'œil et faux-semblant. Il en est de tout ce que l'on admire en lui et de tout ce qu'on lui envie, comme de sa langue et de sa cuisine (5). Ici la nature altérée par l'art : le cuisinier français truque les mets et leur donne l'apparence qu'il lui plaît. Là un méli-mélo de toutes les langues : allemand et celte, latin et grec, des sons efféminés, une mutilation perpétuelle des mots, à tel point que d'une ligne écrite, on ne prononce parfois qu'une seule syllabe, et que le français parlé diffère du français écrit aussi complètement que de l'objet son image déformée (6). « Arrachons son masque à la belle dame française, si parfaite, à en croire les apparences... Ammien Marcellin estime que les Français descendent des Allemands (7), mais ils ont tellement dégénéré qu'il ne reste plus en eux la moindre trace de la sincérité et de la loyauté des ancêtres, et il est plus juste de dire qu'ils ont pour aïeul le diable, le père de la duperie et du meurtre. S'il y a en eux quelque chose de courtois et d'aimable aux yeux, c'est là pur artifice, quelque chose de voulu, un simple moyen d'abuser et de se faire paraître à leur avantage. Ce que l'on trouve chez les Français, c'est moins la politesse vraie que la politesse apparente. Que celui qui en doute assiste à un de leurs repas : il verra certains animaux se comporter plus proprement devant leur pitance que les Français devant leur table : tantôt c'est l'un

(1) Le Français est de tempérament « chaud et ardent » et « il faut, de toute nécessité, que ce feu ait un aliment » (*Christianissimus Christianandus*).

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*, 28.

(4) L'auteur du *Französischer Diogenes* définit le Français « superficiel » (*flüchtig*). Capable, à l'occasion, de sérieux dans l'étude, l'appelle, par contre, l'auteur de la *Wagschale*, 19.

(5) *Bedencken über... die frantz. Kunstgriffe.*

(6) Voir plus loin, III, III. *Wagschale*, 15 et 156.

(7) Voir encore, sur l'origine germanique des Français, *Wagschale*, 7.

qui se pourlèche les lèvres, tantôt l'autre les doigts; un autre culbute le plat comme les cochons leur écuelle, afin qu'il en sorte une cochonnerie bien *française* (jeu de mots sur *Sau* et *frantzsäuisch*). Aussi dit-on que l'esprit de Diogène vint un jour en France et, apprenant qu'un jeune homme s'était comporté aussi malproprement à table, frappa au visage son précepteur et lui demanda pourquoi il ne lui avait pas mieux appris à vivre (1). »

Même contraste entre le naturel et les apparences dans la façon dont ils entendent et pratiquent la religion. Les Tartufes sont sans nombre en France. Iconoclaste et « mangeur de saints » (2), le soudard français ne recule pas même devant le prêtre qui, du seuil sacré, cherche à arrêter son vandalisme. Que lui importe l'eau bénite dont il l'asperge, et le *vade retro, satanas,* dont il l'accable ! « L'eau bénite ne fait pas plus peur aux Français que le champagne et le bourgogne (3). » Le blasphème à la bouche, et l'impiété au cœur, ils se rient de Dieu et du diable. « Quoique les jurons ne nous manquent pas, hélas ! à nous autres Allemands, on en trouve de plus horribles et de plus inouïs encore chez les Français... Ils ne prononcent pas deux mots sans invoquer, pour les appuyer scandaleusement, la tête de Dieu, sa mort, son ventre, son corps, son sang et tous ses membres, voire le ciel, la terre et tout ce qui se trouve dessous (4). » « Les jurons leur sortent de la bouche aussi facilement que les souris de leur trou. Ils ne prient ni ne chantent les louanges de Dieu, quand ils se couchent ou quand ils se lèvent, quand ils mangent ou quand ils boivent. Vont-ils se mettre à table et rassasier leur ventre, en tapant des lèvres comme les vils animaux, voilà se lever un vantard et vaniteux escaladeur de ciel qui jacasse au moins quatre mots du *Pater noster.* Là-dessus commence l'immonde repas. Après dîner, pas question de remercîments. Si Dieu désire des actions de grâces pour la nourriture qu'il a donnée,

(1) *Abgott,* A 2, v°.
(2) *Religions-Poppans.*
(3) *Der... aufgestandene Pasquinus.*
(4) *Abgott,* A 3. — Voir encore *Wagschale,* 25, et *Schon längst... festgesetzte Triple-Alliance.* — On trouvera un chapitre très serré sur ce sujet dans le *Laster-Spiegel,* II, *Von der Frantzosen Atheisterey, Gottes-Lästerung und andern dergleichen Thaten, durch welche sie beweisen, dass sie Keinen Gott im Himmel glauben.*

il ne trouvera pas son compte avec les Français. Un jour, un de ces ladres ne vola-t-il pas à Dieu sa bénédiction, disant, dans sa jactance, que le bon Dieu était un grand débiteur et lui devait une bénédiction pour sa coquinerie et son blasphème (1)? »

Tranchons le mot : l'athéisme et l'impiété fleurissent et s'étalent ouvertement en France. Épicurien et impie tout ensemble, comme il arrive d'ordinaire, Chilpéric, le neuvième roi des Français, donne l'exemple de la profanation et du scandale. Il vole les églises, répudie ses femmes, pille, brûle, écrase le pauvre et le faible. Henri IV défend publiquement son confesseur, le Jésuite Cotton, qui allait chercher auprès d'une possédée du démon des lumières peu orthodoxes sur les questions essentielles de la religion et du dogme (2). L'on sait de reste les hautes vertus de l'archevêque de Paris (3), grand coureur de filles, adultère, sodomiste, vicieux, effronté et cynique, digne modèle de tous ces prêtres qui, du haut en bas du clergé, en prennent si à leur aise avec les commandements de l'Église et les préceptes du Décalogue (4). Qu'on entre dans les églises françaises et qu'on observe de quelle manière s'y célèbre le service divin et la « façon cavalière » dont on y prie le Très-Haut (5) !

« Païenne en tout », la France est un « nid de superstition (6) et de sorcellerie (7) ». Devins, diseurs de bonne aventure y pullulent et y voltigent comme les mouches. Triscalanus, de son temps, en comptait plus de 30.000. Il n'était pas jusqu'à la reine Catherine de Médicis qui ne fît profession de magie noire et ne lût le bonheur et le malheur d'autrui dans un miroir fabriqué par un certain maître (8). La France a des écoles de magie et des séminaires sataniques. Il n'y a pas si longtemps qu'un prêtre de Normandie célébra sous le gibet une messe en l'honneur

(1) *Schon längst... festgesetzte Triple-Alliance.* — Nous adoucissons ici la brutalité du texte, dont la grossièreté fait exception, en somme, au ton habituel des libelles.

(2) *Wagschale,* 33.

(3) *Des wandernden Mercurii Relatio* et *Unbetrüg. Staats-Orakel.*

(4) Voir, sur la moralité, la piété et la sincérité du clergé de France, *Wagschale,* 89, 113. 150.

(5) *Leipziger... Mess-Gespräch.*

(6) *Wagschale,* 99.

(7) *Wagschale,* 24. *Der... wiederkehrende... Louvois* raconte une visite du Roi chez une sorcière.

(8) *Abgott.*

du diable et récita l'office à rebours, de la première ligne à la dernière (1). Ignorance et aberration en bas; en haut affectation d'impiété et de scepticisme : Mersenne, un professeur de la Sorbonne, comptait, en 1623, 50.000 athées dans Paris, et jusqu'à 10 ou 12 négateurs de Dieu dans une même maison (2). Et, non content de garder secrètes des opinions aussi peu avouables, on ajoute la forfanterie à l'incrédulité. On s'en vante comme d'une preuve d'intelligence particulière. On raille autrui. On lui demande malignement : « Où est ton Dieu? » On lui dit : « Quand on est intelligent et avisé, on a son Dieu en soi, car toutes les religions ne sont qu'un moyen d'effrayer et de tenir les gens en laisse. » On est allé si loin dans cette voie qu'un savant ne saurait passer pour un homme de science, s'il ne fait profession d'athéisme (3).

Passons condamnation sur les défauts mignons du Français : frivolité incurable, goût efféminé de la parure (4), coquetterie plus que féminine, impatience des supériorités (5), méchanceté foncière qui n'épargne même pas père et mère (6), faconde intempérante, médisance et cruauté dans les propos (7), morgue arrogante des puissants et des nobles. Les Français sont colères, querelleurs, vindicatifs (8) : la manie du duel sévit en France et fait rage jusque parmi les femmes (9). Grands coureurs de tripots, ils adorent le jeu et la triche : la France est le pays, par excellence, des joueurs (10) et fournit toute l'Europe de

(1) *Abgott. — Der... wiederkehrende... Louvois* se fait l'écho des bruits qui accusent Louvois de pratiquer la messe noire avec son aumônier.

(2) *Wagschale*, 149.

(3) *Ibid.*, 149.

(4) « Ce qui a rendu le Français si puissant, ce n'est pas la bravoure de la nation qui est abrutie par les voluptés de tout genre et l'abus du plaisir, élevée dans les gâteries et trop délicatement traitée dès l'enfance, et ennemie du travail. » (WASSENBERG, *Aurif.*, 6.)., Vantarde et hâbleuse, elle ne connaît que la fausse bravoure.

(5) *Wagschale, 91.*

(6) *Ibid.*, 85. — La France est une nation prolifique, écrit l'auteur des *Aller-Christl. Fragstücke.*

(7) *Ibid.*, 100.

(8) *Laster-Spiegel* et *Wagschale*, 23.

(9) *Laster-Spiegel*, 206.

(10) *Wagschale*, 143. — Il y a, écrit l'auteur de *Das... verführte Teutschland*, plus de cent jeux de paume à Paris.

prestidigitateurs (1). Mais, surtout, « débauchés de mine et de gestes », ils affectionnent la paillardise et la sodomie (2). La vertu n'a point cours chez eux et l'innocence y est chose si peu sacrée qu'on y chercherait vainement des jeunes filles d'une entière pureté (3). L'on sait la parole de Louis XII répondant à ses conseillers qui l'engageaient à se montrer moins patient à l'égard de sa femme acariâtre et difficile : « Il faut pardonner beaucoup à une épouse honnête (4). » « Les choses vraisemblablement n'ont pas changé depuis lors, à en juger par l'attrait qu'exerce la France sur les étrangers (5). » Le mariage n'y est plus qu'une simple spéculation : spéculation sur l'héritage à obtenir. « L'on ne se marie point par amour, mais pour avoir un héritier et entrer en possession des biens du contrat : aussi ne craint-on pas d'avoir recours à l'aide d'autrui *si cui difficilis vires natura negavit.* » Spéculation sur la liberté et le plaisir. « L'on se marie pour cacher sa honte derrière un paravent commode, et outrepasser avec d'autres les bornes de la morale. Même, on est allé si loin, qu'un cavalier, voire du plus haut rang, se croirait déshonoré si sa femme n'était pas d'une beauté à faire supposer qu'elle a d'innombrables adorateurs. Et si, parfois, le mari trompé en témoigne de la colère, ce n'est point par haine du vice, mais pour rendre sa femme plus prudente et l'engager à ne pas étaler ses intrigues si publiquement devant tout le monde, *quasi in contentum mariti* » (6). Si rares sont les femmes mariées honnêtes, dans les hautes comme dans les basses classes, que quand il s'en trouve une, par hasard, « on ne la laisse pas longtemps dans son état d'innocence ». Et voilà bien, en fin de compte, ce qu'il faut entendre par la fameuse « liberté française », la « liberté débauchée » (7), comme l'appelle un libelliste : elle consiste à laisser aux femmes mariées toute latitude de s'en-

(1) *Halt, Frantzmann!*

(2) *Wagschale,* 23, et *Leipziger... Mess-Gespräch.*

(3) *Wagschale,* 58-59.

(4) *Ibid.,* 58.

(5) *Ibid.* — Sur la précocité du vice chez les Françaises, voir un curieux passage dans *Beerdigung der fünften Monarchie* (Parentation).

(6) *Das an der teutschen Colica...,* chap. XXXVI.

(7) *Schon längst festgesetzte Triple-Alliance.* — Voir aussi *Wagschale,* 89, 149. On y trouvera de curieux détails sur la prostitution à Paris.

tourer de galants et de courir le plaisir. Qu'on s'étonne, après cela, qu'il se soit trouvé des historiens français pour défendre contre les rigueurs de la loi la prostitution organisée (1) ! Nulle part les maladies honteuses ne sont plus fréquentes qu'en France (2), nulle part le sang plus gâté et plus « impur » (3), nulle part aussi nombreux les enfants mal élevés et pervertis.

> Pourquoi le Français est-il si corrompu?
> A mère débauchée, enfant vicieux (4).

Passant en revue les avantages dont se targue la vanité française, l'auteur de *L'Éloge que l'on s'adresse à soi-même sent mauvais,* trace du Français le portrait ou plutôt la caricature suivante, qui, reproduite en d'innombrables exemplaires par les libellistes et les écrivains, deviendra classique en Allemagne et n'y fera, par la suite, qu'une trop belle carrrière. Et d'abord le Français élégant et petit-maître : « Y a-t-il rien de plus ridicule au monde, demande un Allemand patriote à un rodomond Parisien, qu'un Français devant sa glace? Qui décrira toutes les grimaces bizarres et folles qu'y fait un fou de cette espèce? Il commence par admirer sa personne à loisir et par se plonger dans la contemplation de sa propre « beauté ». Car ce mot que jamais les hommes, chez les autres peuples, ne voudraient employer en parlant d'eux-mêmes, comme convenant mieux aux femmes, est courant dans la bouche des Français. Amoureux de lui-même comme Narcisse, notre fou se tourne en tout sens des centaines de fois, riant, faisant des grimaces, toussant, se caressant, raccourcissant ou allongeant sa cravate, frisant sa perruque, l'enlevant de sa tête, la peignant, ne trouvant pas que c'est trop d'un quart d'heure pour ajuster le moindre petit poil, tirant ses ciseaux de leur étui pour couper et raccourcir, sortant son cure-dent, prenant la pince à épiler avec laquelle

(1) Il y a, dit l'auteur des *Leipziger... Mess-Gespräch,* plus d'enfants naturels que d'enfants légitimes en France.

(2) Les libellistes, il va sans dire, insistent complaisamment sur le *morbus francíscus* qu'ils prêtent généreusement à toutes les personnalités de la Cour, y compris la plus auguste.

(3) *Ruraris Solitarius.*

(4) *Wagschale,* 88.

plus d'un de ces héros peut rester des deux ou trois heures devant la glace, à tirer l'un après l'autre les poils de sa barbe, de son front ou d'entre ses sourcils. Il n'a garde non plus d'oublier la pommade et la crème espagnole, car il s'agit d'enduire son visage, tantôt de rouge, tantôt de blanc, ou de telle autre couleur que lui fait préférer sa folie. Il lui faut du savon d'amande ou d'autre savon, pour rendre les mains douces, blanches et « subtiles ». Et voilà une demi-journée passée à ces folies absurdes, et voilà à quoi s'occupe un être créé à l'image de Dieu et fait par le Créateur pour les grandes choses ! Qui donc serait assez éloquent pour décrire toutes les idées folles qui passent dans la tête d'un fou de ce genre, pendant tout le temps qu'il consacre à sa toilette? Folies amoureuses, jalousie, manière de séduire la fille de celui-ci ou la femme de celui-là, il n'est extravagances qui ne se présentent à son esprit. Quand il a fini, il prend sa canne en main, parade derechef devant la glace, finit par monter si haut dans sa propre estime, qu'il en vient à s'adorer presque de posséder tant et de si précieuses qualités. Puis, après s'être tourné et retourné dix ou vingt fois, il entonne une chanson sur la beauté de son Iris, fait un saut, et le voilà parti. Sont-ce là, je vous le demande, des êtres dignes de porter le beau nom d'hommes, ces efféminés qui se *prostituent* (1) et s'abaissent à des préoccupations aussi futiles et aussi sardanapalesques? Sont-ce là les exploits de ces héros qui prétendent l'emporter sur toutes les nations? Et il n'y a pas qu'un ou deux Français qui s'adonnent à ces folies : c'est la coutume générale en France et l'on y en rencontre rarement qui ne portent cette livrée de frivolité. »

Après le portrait du Français, celui de la Française : « Ce que vos Françaises font devant la glace ou ailleurs, il ne m'est pas permis de le rapporter. Mais le monde entier crie bien haut la légèreté de leurs manières, la frivolité de leur costume, de leurs actes et de leur conduite, et vous ne faites qu'entretenir et encourager leurs vices par la déférence idolâtre que vous avez pour le beau sexe, comme vous l'appelez. Contredire une femme passe chez vous pour un péché, croire que sa femme est une

(1) Expression familière aux libellistes.

rien qui vaille, pour une brutalité impardonnable de la part d'un mari, même si le pauvre dupé volontaire (1) l'a déjà surprise vingt fois en flagrant délit, même si elle court les maisons louches et les lieux de débauche. Mieux vaut, pour lui, fermer les yeux sur toutes ces horreurs. Se trouve-t-il un courageux qui ait l'audace de revendiquer si peu que peu les droits de domination que la loi de Dieu et de la nature lui ont conférés sur sa femme, elle a pour la protéger cent autres galants qui la mènent promener, la servent, la vénèrent, sont aux petits soins après elle, remplissent d'enfants la maison du pauvre homme et lui font une vie d'enfer dans son propre logis. Mais pour qu'on la soupçonne d'autant moins, elle *prostitue* son mari à la face de tous : elle va se plaindre à un grand seigneur qui, en échange de la récompense qu'elle lui octroie, contraint le mari à respecter l'infidèle comme s'il ne s'était rien passé, et, malgré tous les affronts qu'elle lui a infligés, à la reprendre et à fermer les yeux sur ses déportements. Tel, d'ailleurs, le roi Louis le Grand, dont la glorieuse conduite et la façon dont il s'interpose dans les querelles entre mari et femme n'ont pas peu contribué à mettre à la mode ces procédés : l'on sait qu'il n'y a pas longtemps il contraignit un de ses maréchaux à demander pardon à sa femme qu'il avait trouvée aux côtés d'un autre et à rétracter ce qu'il déclarait avoir vu de ses propres yeux. Quel homme n'aimerait pas mille fois mieux être une femme dans un pareil royaume, conformément à votre proverbe qui est comme l'aveu de vos misérables mœurs adultères : Paris est le paradis des femmes et le purgatoire des hommes. Ce que l'homme gagne à force de peine et de labeur, la femme le gaspille au dehors, en jouant aux cartes, ou le met sur son corps ou celui de ses adorateurs. Quand elle rentre au foyer conjugal, après s'être vautrée dans les voluptés si honteusement que c'est une honte d'y penser seulement, la pauvre dupe de mari se précipite au-devant d'elle, lui demande si elle s'est bien portée, si elle s'est bien amusée, si elle a été en bonne compagnie. Mais, elle, lui répond à peine, joue à la gravité, se donne comme malade, et

(1) Le libelliste emploie une expression plus énergique et applique au mari l'épithète de Molière. Les libellistes en font, d'ailleurs, un usage fréquent.

voilà le brave époux qui court, flatte, se fait rampant, se perd en bavardage, à s'en dessécher la langue et la bouche. Pour peu qu'il reçoive un pauvre petit mot banal de réponse en récompense de ses peines, il n'a plus aucun scrupule d'abdiquer sa *grandezza* masculine : il tombe à genoux devant sa femme, il lui baise les mains et les pieds et ce sont mille et une autres choses honteuses que je rougis de rapporter. Et ce n'est pas seulement la classe moyenne, les gens de la petite bourgeoisie et du commerce qui sont affligés de cette folie : elle a cours, sur une bien plus grande échelle, dans le monde des grands seigneurs, qui apportent plus d'empressement à mettre chapeau bas devant la première femme de portefaix venue, à lui donner audience et à lui prodiguer les doux propos, qu'à recevoir un membre du conseil de la commune. Quiconque ne peut gagner son procès à l'aide de son seul bon droit, obtient infailliblement gain de cause en faisant appel au concours de sa femme. Quant à la façon dont elle sollicite les juges, je la laisse à l'appréciation du monde, qui n'est que trop bien renseigné sur ce point. »

D'un mot, « Paris est un petit univers où habitent un nombre insensé d'athées, de débauchés crapuleux et de fripons... Tous les maux, disait un historien français, tous les péchés qui infestent le monde ne sont que fumée en comparaison de tout ce que nos yeux voient tous les jours dans Paris. Paris est l'abîme de toutes les calamités qui peuvent se produire sous le firmament. L'on peut dire qu'il est le Vésuve qui ne vomit que feu et flammes vers le ciel (1). » « La France est le rendez-vous et le foyer de tous les vices, l'antre satanique d'où la corruption se répand et essaime dans l'univers. Que l'on observe combien les vices les plus effroyables, les plus inouïs qui aient jamais existé depuis l'origine du monde sont devenus courants en France dans les dernières années et, pour ainsi dire, articles de mode... La filouterie y est aussi commune que la mendicité en Allemagne. D'où viennent la plupart des coquins? Ne sont-ce pas des Juifs ou des Français? Tout ce qui est banni de France ou forcé de la fuir, surtout parmi les grands, se réfugie en Italie auprès des bandits, ou vient se vanter en Allemagne d'avoir assassiné. En

(1) *Wagschale*, 88 et 149.

France, la filouterie passe pour une « subtilité » et y est permise. Mais, à Paris, les filous forment une vaste société qui a ses officiers et ses sous-officiers, ses maîtres et ses apprentis, et quand on leur demande : où est le plus grand des filous? ils savent parfaitement quelle réponse faire, et de qui il s'agit. Les preneurs de souris et de rats, les charlatans sont tous originaires de France ou des pays limitrophes. L'assassinat clandestin est une invention ingénieuse de la fameuse La Voisin (1), qui mourut dans le blasphème et le désespoir, asphyxiée par la fumée, et fit périr des milliers de personnes, voire des plus nobles. Cet art satanique s'est tellement répandu, que de nombreux ecclésiastiques s'en sont servis pour se procurer des héritages (2). Un poison subtil, administré d'une certaine façon et pendant un certain temps, se glisse dans les veines et, lentement, sans grandes douleurs, fait son œuvre et donne la mort. Les pratiques qui rendent les femmes stériles ou tuent la vie dans le sein de la mère sont si courantes en France, que les petites filles de douze ans en parlent en toute connaissance de cause, grâce aux sages-femmes qui les instruisent en cet art dès l'enfance. Les livres honteux, que l'on hésite même à nommer, pour ne pas faire scandale, ces écrits infâmes qui ont empoisonné toute l'Allemagne, comme d'une peste, avec leurs maudites gravures, nous viennent en droite ligne de France. Et l'on donne la La Vallière comme en étant l'auteur! On connaît dans tout l'univers le collège des débauchés, cette ignominie, la plus honteuse qui se puisse concevoir, et l'on sait que même des princes du sang y ont été impliqués. Le tir magique et autres inventions de ce genre s'achètent clandestinement en France à prix d'or. Ainsi, la France est le théâtre de tous les spectacles, plaisants ou tragiques, comédies ou tragédies de la légèreté et de la frivolité (3). Paris est « une seconde Babylone » et « une autre Babel », prononce l'auteur des *Étranges Prophéties*, et, renchérissant sur ces descriptions horrifiques, l'auteur de *Der Wind geht nun aus einem andern Loch* écrit : « Avocats de rien, procureurs, sophistes,

(1) Voir sur son procès et celui de la Brinvilliers, *Das an der teutschen Colica*. .

(2) Certains libellistes se font l'écho d'un on-dit répandu en Allemagne, suivant lequel le Roi aurait pourvu à ce que l'Empereur n'eût pas d'héritier.

(3) *Laster-Spiegel*, 206-207.

attrape-nigauds, y pullulent, guettant le produit du travail, de la sueur et du sang des honnêtes gens, telles les mouches altérées qui, en été, volettent en bourdonnant autour du sang. C'est au point que, suivant le calcul de l'archevêque de Biturie, les sommes qui passent dans la poche de ces fripons dépassent le double des revenus de la France, et le nombre en est si grand, qu'il laisse derrière lui celui des mouches, des puces, des cousins, des poux, des chenilles, des punaises et de toute la vermine créée pour le châtiment et le tourment de l'homme. Oui, le nombre en est si grand, que dix univers pourraient en être infestés. Dans Paris, il y a plus de parleurs à chicane, d'avocats crapuleux que dans toute l'Allemagne, qui est pourtant deux fois plus grande. Que ne peut-on attendre de ces oiseaux de malheur! Ils ne visent qu'à nuire. Ils ne cherchent qu'à exciter les gens les uns contre les autres, et tout le monde finit par prendre l'habitude de les imiter. » La France est le « paradis terrestre », mais aussi le « séjour du serpent ». La France est le « pays de damnation » (1) : la Sodome et la Gomorrhe des temps modernes.

(1) *Abgott.*

II

Image parfaite et comme synthétique de la France, Louis XIV résume à merveille les qualités et les défauts de la nation séduisante et perfide (1). « Au physique (selon des témoignages dignes de foi), majestueux, imposant, assez grand, voire plus grand que la moyenne, les épaules larges, les pieds bien faits et habiles à la danse, il excelle à tous les exercices du corps. Sa chevelure est noire et séante, son visage, il est vrai, marqué de petite vérole. Les yeux sont clairs et brillants, la bouche rose et les gestes merveilleusement gracieux (2). » D'autres insisteront sur la rudesse de la voix habituée aux injonctions sans réplique, intimidante, même quand elle se fait le plus aimable, sur la dureté des yeux qui lancent, de dessous un front colère, des regards de feu et comme des traits de foudre. Tous, en somme, s'accordent à souligner la majesté vraiment souveraine de la personne royale (3), le sentiment de grandeur et la conscience de soi-même qui s'y expriment (4). Sobre de paroles, riant peu, ne témoignant qu'à bon escient son approbation, maître de lui, bon juge d'autrui et sûr connaisseur d'hommes, Louis XIV rassemble toutes les qualités qui imposent autorité et respect. Il incarne en sa personne le dominateur (5).

Travailleur, doué d'une mémoire remarquable (6), privilège héréditaire des Bourbons, il sait donner un contrepoids de plaisir aux labeurs du métier royal. Une certaine tendance à la mélancolie n'exclut point chez lui le goût de la distraction sous toutes

(1) *Abgott.*
(2) *Eines hohen Ministri... Relatio.*
(3) *Die schwangere... Lilie.*
(4) Voir *Frantz. Türckey* (édit. 1673).
(5) Voir *Potitische Betrachtungen* et *Frantz. Türckey* et aussi *Kurtze Vorstellung.*
(6) Sur ses qualités intellectuelles, voir *Der abgefertigte... Apologist.* — Le Roi n'est pas porté sur les Muses et son esprit est très fruste. L'idée revient souvent dans les libelles. Comparer sur ce point leurs jugements avec celui de Spanheim.

ses formes, du jeu, par exemple, qu'il cultive avec excès. Intelligence exceptionnelle, rapide entente des affaires, scrupuleuse exactitude dans l'accomplissement du métier royal (1), il n'est qualités « professionnelles » que ne possède dans toute leur perfection (2) un roi aimé des dieux, favorisé du sort, épanouissement suprême d'un long passé de grandeur et de gloire.

En Dieudonné une race, en effet, se résume, s'exprime de façon définitive et s'achève. Germain par ses origines les plus reculées, écrivent certains libellistes, il se rattache par Hugues Capet à cette race allemande qui, à diverses reprises, posséda la France, lui donna plusieurs rois, telle la maison franque Mérovée et Charlemagne, et jusqu'à son nom *Francken-Rück* d'où sortit le mot *Franckreich* (3). Saxon par son parentage lointain, Bourbon par ses ancêtres, il possède l'avarice particulière à ses ascendants (4). « Vrai Bourbon avare et cupide », il n'a cure de bonnes œuvres ni de charité (5). Dans le bien comme dans le mal, sa nature incline à l'excès et à l'outrance : il est, au physique et au moral, un appétit impérieux et insatiable. Grand dévoreur de viande, gourmand de mets raffinés et de chère étrangère, mangeur féroce, le soir surtout, au point d'être forcé de se purger toutes les quatre semaines pour éviter l'apoplexie, goutteux à force de bonne chère (6), il porte dans ses ambitions comme dans ses plaisirs ces désirs effrénés qui l'apparentent aux grands conquérants et aux grands voluptueux de l'histoire : Alexandre ou Néron, Sardanapale ou Nabuchodonosor, et illustre par un exemple grandiose et dangereux la maxime de l'orateur romain : *In maximis animis splendidissimisque ingeniis plerumque exstant honoris, imperii, potentiæ, gloriæ cupiditates.* Il adore la magnificence et le luxe (7) et rêve sans cesse des splendeurs nouvelles qui ajouteront à sa jouissance et à son prestige. Autour de lui le décor le plus somptueux qui fut jamais, et, telles les poules

(1) *Frantz. Türckey.*
(2) *Kurtze Vorstellung.*
(3) *Wagschale*, 7.
(4) *Frantz. Türckey.* — Voir encore *Die schwangere... Lilie.*
(5) *Die schwangere... Lilie.*
(6) *Die schwangere.... Lilie.* — Voir aussi *Eines hohen Ministri... Relatio.*
(7) *Die schwangere... Lilie.*

coquetant autour du coq qui se pavane et se rengorge en dressant orgueilleusement sa crête (1), des femmes sans nombre et merveilleusement belles quêtent ses sourires et mendient ses faveurs. Et, comme si c'était trop peu encore que de ressembler au Sultan qu'entourent et guettent les désirs de tout un sérail, il imite Salomon et dépasse même en tendresse et en volupté efféminée le plus grand des amoureux couronnés (2).

La débauche est de tradition dans la famille des Bourbons (3). Fils d'une mère adultère (4), diront d'autres libellistes, chargé d'un atavisme hétéroclite, Louis XIV renchérit dignement sur les exploits de son galant aïeul, cet Henri IV auquel ne l'apparentent que l'ardeur dans le vice, la passion de la femme et le goût du libertinage. Car l'on sait, de reste, la rançon que l'abus du vice infligea à l'époux de Marie de Médicis, les complaisances de l'Italienne pour certains galants et la faveur qu'elle témoigna à Concini, un Italien, que, sachant l'infirmité de son futur époux, elle avait amené par précaution d'outre-monts. Et quant à Louis XIII, dit le Juste, « sans doute parce que le royaume des cieux est aux pauvres d'esprit » (5), ce n'est un mystère pour personne qu'il eût laissé le trône de France sans héritier, n'eût été la bienveillance coupable que l'épouse couronnée témoigna à ses ministres, Richelieu et Mazarin, Mazarin surtout. Digne fils de l'Italien corrompu et rusé pour qui la reine de France eut plus que des complaisances d'État, « Mazarindonné » (6) confirme par un illustre exemple cette vérité d'expérience, qu'il n'est pires criminels sur le trône que les bâtards, nés dans le mal et conçus dans l'infamie. « L'on raconte que, dans une église, au moment où le prêtre s'élevait contre les infractions au sixième commandement, l'on entendit trois diables éclater de rire si formidablement que les murs en tremblèrent, et quel-

(1) La comparaison revient à plusieurs reprises dans les écrits du temps.

(2) *Die schwangere... Lilie.* — Voir aussi : *Der Wind...*

(3) *Wagschale,* 31. — D'une façon plus générale encore, de tradition chez les rois de France.

(4) La paternité de Mazarin ne fait aucun doute pour les libellistes que ce sujet préoccupe fort. — Voir, dans *Eilfertiges Schreiben,* par exemple, des scènes d'amour d'un haut comique entre Anne d'Autriche et Mazarin dans les Enfers.

(5) *Das... verbreitete franz. Interesse*

(6) *Der alte Bastard... Beschützer.*

ques personnes remarquèrent que ces mauvais esprits parlaient français et se moquaient grandement du sermonneur, disant que leur Roi avait d'autres règles dans ce cas, et laissait non seulement toute liberté à l'adultère, à l'impureté, à la prostitution simple et double dans son royaume, mais en donnait lui-même l'exemple, largement et en tout temps, et considérait comme un haut privilège de traiter de fats et de simples fous les sots qui les condamnaient au nom du sixième commandement. Comme s'il pouvait même être question de semblable prohibition dans une Monarchie, et comme si la raison d'État ne faisait un devoir au Roi de s'assurer *quocumque modo* une nombreuse postérité, fût-ce au prix de l'inceste et dût-on souiller la couche d'autrui, ou arracher des bras de l'époux l'épouse légitime, comme il le fit de la Montespan, et pratiquer l'adultère aux yeux de tous! N'est-ce pas de la cohabitation de Loth avec ses filles que sortit une nombreuse postérité et que naquirent de hauts seigneurs et les puissants peuples des Moabites et des Ammonites, et où vit-on écrit que Loth fût mal vu de Dieu pour sa conduite (1)? »

La chronique scandaleuse de la Cour de France trouve dans les écrits des libellistes allemands de nombreux échos. S'ils stigmatisent des épithètes les plus cruelles les amours du Roi et de la Montespan, ils traitent avec indulgence « la concubine du soi-disant Grand Roi », la faible et sentimentale La Vallière (2). « Elle n'était point précisément très belle, car elle était marquée du signe des prostituées : elle louchait. Elle était des plus agréables et des plus aimables, et intelligente en ses propos. Elle avait la taille déjetée, mais elle savait dissimuler son infirmité avec une habileté consommée, grâce aux artifices du tailleur. Elle avait un pied trop court, infirmité qu'elle chargeait le cordonnier de corriger. Le Roi en était si amoureux qu'il en eut plusieurs enfants. Elle mit au monde un si grand nombre de princes du sang que si le Dauphin, et le Roi étaient morts sans héritiers, les fils de la La Vallière eussent pu monter sur

(1) *Abgott*, B, 3.

(2) Les libellistes la traitent avec une bienveillance marquée. Ce fut son « charme fascinant » qui séduisit le Roi. Par contre, ils réservent leurs foudres à la Montespan qu'ils présentent sous les traits d'une furie de luxure (*Schon längst... festgesetzte Triple-Alliance*).

le trône de France (1). » Faible et épuisée par l'abus du plaisir, elle recommande au Roi la Montespan, la beauté vigoureuse, « bien faite, forte de poitrine et solide de hanches ». Avec elle l'adultère s'installe publiquement aux côtés du Très-Chrétien (2). Voici, protégé par l'égide royale, et autorisé par l'exemple d'en haut, fleurir autour du trône, le plus fou, le plus éhonté et parfois le plus crapuleux libertinage.

Mercure, promenant à la Cour du Grand roi Musastrée un bon Allemand vertueux, admirateur du roi Ehrenfest et du duc Hermann, « les deux loyaux gaillards qui tinrent tête aux Romains et défendirent si bravement leur liberté », lui fait voir, trônant autour de tables où se joue la bassette et provoquant de regards non équivoques leurs partenaires, les beautés naguère les plus fameuses de la Cour : Mme d'Olonne, la duchesse de Mecklembourg, la comtesse de Fiesque, Mme de Lionne, Mme de Créqui, reines déchues, qui dissimulent aujourd'hui sous d'artificielles apparences de jeunesse des charmes ravagés par les extravagances et les folies d'amour. A sa grande indignation, il lui raconte leur odyssée de galanterie et de crime. Il les lui montre tour à tour aimées des princes et des rois, dociles à la voix de l'or et toujours prêtes à se donner au plus offrant, tombant de caprices en chutes aux amours faciles, et achevant dans une vie infâme leur existence d'immoralité et de honte : telle cette maréchale de La Ferté, qui, après tant d'aventures aristocratiques et bourgeoises, en vint, « monstre insatiable de luxure », à solliciter les hommes sans attendre qu'ils lui fissent des avances, et à se prostituer aux bras d'un laquais et d'un comédien maître de danse, se vit abandonnée ignominieusement tour à tour par un abbé et un marchand d'orviétan, non sans avoir appris de l'équivoque compère à faire sauter la carte et à pratiquer l'escroquerie, et compta parmi ses favoris plus de soixante-douze galants. Il le fait pénétrer dans la « place de l'amour secret », où défilent successivement, devant ses yeux, la Mancini « gauche, petite, assez semblable à une vulgaire aubergiste », la princesse

(1) *Madame de Montespan im Schlaf.* Repris en de nombreuses variantes par d'autres libelles.

(2) Le scandale est si public, écrit l'auteur de *Schon längst... festgesetzte Triple-Alliance*, qu'il n'y a mendiant ou berger qui ne puisse chanter là-dessus des chansons.

de Monaco, l'ancienne favorite du Roi, hurlant de douleur et consumée par la terrible maladie, châtiment de son infamie, Mme de Fontange entourée de chapelets, de crucifix et presque béatifiée dans les austérités d'une vie quasi cellulaire. Il l'introduit chez la Montespan, monstre redoutable, qui, après avoir épuisé le pouvoir de ses charmes impudiques, se fit l'entremetteuse et la pourvoyeuse des plaisirs royaux, quitte à se débarrasser par le poison de ses ennemies et de ses victimes (1). Il le conduit dans un appartement « excellemment meublé » et discrètement somptueux : il le met en présence de la maîtresse souveraine : la « pudique et silencieuse » Mme de Maintenon (2).

L'ancienne gouvernante des bâtards royaux, promue par la faiblesse et la passion du vieux libertin au rang d'épouse de Roi, passionne la curiosité et défraie l'indignation des publicistes allemands. En elle la vertu trouve, enfin, son vengeur et le vice son Euménide : elle est à leurs yeux le châtiment. Elle est celle qui, avec ses yeux baissés, ses allures réservées et pieuses, entraîne le Roi à la persécution, au crime et au meurtre. « Conseiller secret du Roi » (3), c'est dans son alcôve que prend naissance le dessein de la monarchie universelle, dans son entourage de fanatiques et de Jésuites que se trame le complot contre la

(1) *Das an der teutschen Colica...* — L'auteur raconte en détail le rôle joué par le poison à la Cour de France. La Brinvilliers et la La Voisin y font école. Le scandale menace de prendre de telles proportions que l'on arrête les poursuites et étouffe l'affaire. Le poison est le moyen habituel dont se servent les maîtresses du Roi pour se venger de leurs rivales. Par crainte des représailles de la Montespan, la La Vallière, la « petite catin », comme l'appelle sa rivale, entre au couvent. Mme de Maintenon, traquée par l'impitoyable mégère, s'efforce d'abord de calmer « ce dragon empoisonné qui vomit du feu », en lui témoignant une honteuse servilité ou « à l'aide d'autres moyens ». De guerre lasse, elle demande au Roi la permission de se réfugier dans une retraite cachée, dont elle sait d'ailleurs fort à propos ouvrir les portes au royal amant (DU VERTRON, 70). On va jusqu'à la soupçonner d'avoir essayé d'empoisonner le Roi (Voir *Nativitätspiegel*). Le Roi, de son côté, pratique l'empoisonnement comme un moyen de politique. La rumeur publique l'accuse de s'être débarrassé mystérieusement de la Reine, qui, en fière Espagnole, refusait de lui accorder ses maîtresses, et les présents d'argent qu'il fit à son médecin, dont les mauvais conseils avaient été remarqués de son entourage pendant toute la maladie royale, ne font qu'appuyer les conjectures de l'opinion. La mort de la Dauphine, qui sert si bien la politique royale en permettant au Dauphin un remariage opportun, donnera lieu aux mêmes soupçons. Et de même la mort de Louvois.

(2) *Das an der teutschen Colica....*

(3) *Beerdigung der fünften Monarchie.*

liberté religieuse et se préparent les entreprises sataniques contre la religion. Après avoir réservé jalousement sa volonté et préservé soigneusement des empiétements de l'amour la fonction royale, l'absolutiste vieillissant abandonne à une femme l'empire de son intelligence et de son cœur. Il abdique entre ses mains ingénieuses le gouvernement de l'État. Il suspend toute sa vie et jusqu'aux entreprises de sa politique aux caprices, voire aux menues infirmités de sa souveraine (1). Le blasé sénile écrit des lettres enflammées à l'épouse de Scarron. Il la poursuit de ses adorations comme un adolescent sa première maîtresse. Hercule se ravale à soupirer langoureusement aux pieds d'Omphale. Oubliant son passé et les infirmités écœurantes de l'ignoble cul-de-jatte dont la seule pensée eût dû l'emplir de dégoût et le préserver d'une pareille déchéance, il mendie les faveurs de la « vieille Circé » (2). Le premier monarque du monde traite en princesse une femme de rien, une ancienne joueuse de cithare, une aventurière au passé louche (3), dont la fortune inespérée provoque une douce hilarité dans les Enfers et inspire à son ancien mari une joie maligne et ironique. Génie du mal, l' « honnête bête féroce » (4), se sachant damnée, prend ses sûretés

(1) Voir, sur les raisons qui firent différer au Roi son voyage en Luxembourg, *Laus Ludovici delusa*. « Als der König wegen der Madame de Maintenon Hemmoroïden die Reise nach Luxemburg einige Tage aufschieben musste, aus einer Passage der französischen Zeitungen. Sonnet. » — Ce n'est pas l'une des moindres « raretés » de la Cour de France, que de voir un monarque qui, jusque-là, avait prétendu jalousement se passer de premier ministre, confier le pouvoir d'un Richelieu au sexe féminin. « Car, quoique la loi salique porte que les lys ne cousent ni ne filent, c'est-à-dire que les femmes sont entièrement exclues de la succession au trône, elle ne défend pas que des femmes intelligentes ne s'emparent du cœur des rois grâce à leur esprit et à leurs charmes et n'obtiennent tout ou partie du ministère. Ce qui est sûr, c'est que M[me] de Maintenon, l'étrange aventurière, a fait jusqu'ici assidûment entendre sa voix dans le cabinet royal, et l'on peut dire que maintenant la Cour de France est en grande partie gouvernée par la quenouille. Il ne manque plus que de voir M. Scarron appelé de l'autre monde pour écrire contre son ex-épouse et le Roi bien-aimé une satire spirituelle pour laquelle la matière ne lui manquerait point. » (*Schöne Raritäten von Frankreich*, II. Rarität.)

(2) *Der... wiederkehrende... Louvois.* — M[me] de Maintenon y est particulièrement malmenée.

(3) Les libellistes lui prêtent une odyssée des plus mouvementées. Ils ne manquent par de rappeler ses errances en Amérique.

(4) Ce qui séduisit à ce point le Roi, ce fut sa personne « non commune et séduisante de charme », mais aussi les « moyens impies » qu'elle employa.

pour l'au-delà et travaille à se rassembler une cour équivoque, qui l'assistera dans le royaume de Satan : elle conspire avec le Diable contre Dieu. Tous les moyens lui sont bons pour mener à bien son œuvre d'intrigue et de cruauté : disgrâce pour les audacieux qui, tel l'archevêque de Cambrai, osent désapprouver le Roi d'avoir sanctionné ses amours par le mariage, faveurs extraordinaires au cardinal de Noailles qui l'en applaudit. « Sorcière notoire » (1), la « louve française » (2) ne recule même pas devant le poison pour écarter les consciencieux et les honnêtes, Louvois ou Condé, qui voudraient entraver son œuvre de haine et de vengeance contre l'hérésie. Enfin, entremetteuse des plaisirs royaux (3), elle sait à propos user de la jeunesse de ses « filles » pour satisfaire les instincts de l'auguste débauché (4), quitte à marier de sa main à des nobles sans argent ou à des officiers de fortune les victimes du grand séducteur (5).

Bref, voici s'offrir à l'Europe le spectacle quasi invraisemblable d'une cour où, derrière des apparences de dignité et une mise en scène de dévotion, s'ébattent les pires passions et se donnent libre cours les plus vils instincts (6). La noblesse adonnée à l'ivrognerie et avilie par des débauches bachiques auprès desquelles les fameuses beuveries allemandes ne sont que jeux timides et prouesses d'enfants; les ducs et pairs prostituant leur dignité dans des amours infâmes; l'infidélité et l'adultère sanctionnés par les parlements et les lois; les bâtards légitimés et élevés au rang de princes du sang; l'héritier du trône continuant l'exemple paternel, et, médiocre, efféminé, incapable des grandes choses, en dépit des présages qui saluèrent en sa venue la nais-

(1) *Halt, Frantzmann!*

(2) *Der... wiederkehrende... Louvois.*

(3) « Sorcière maudite et entremetteuse » l'appelle l'auteur du *Christliches Bedenken.*

(4) L'auteur de *Madame de Maintenon Traum-Gesicht* traite Saint-Cyr de « sérail » royal.

(5) Le vice royal ne respecte même pas les enfants de neuf ans, et la vie du Roi compte autant de viols que de jours. L'auteur de *La France malade de la colique allemande,* le traite de *Père du peuple.* On devine assez quel genre de mérites le recommande à cette dénomination équivoque. L'auteur de la *Conversation à la foire de janvier de Leipzig* ajoute que les jeunes victimes de la débauche royale sont fort bien traitées, et qu'à quelques lieues de Paris on a bâti pour elles un beau couvent.

(6) *Das an der teutschen Colica...*

sance d'un Hercule et d'un Alexandre, courant les bonnes fortunes faciles et délaissant pour ses chambrières l'épouse légitime, la seule femme honnête parmi toute cette corruption; du haut en bas de la Cour la communauté des femmes et le *Sacramentum polygamiæ* (1) érigés en article de morale et de loi; la femme traitée en instrument de plaisir et tout ensemble érigée en idole souveraine; une Montespan et une La Vallière chargées par ordre royal de ceindre publiquement d'une épée d'honneur Buckingham, l'ambassadeur d'Angleterre (2); enfin, ironie suprême, les grandes pécheresses royales achevant en Madeleines repentantes une vie d'égarement et d'impiété (3) : la Montespan bâtissant des églises et fondant des couvents, la Maintenon jouant à la directrice spirituelle et à l'abbesse, tel est le tableau d'hypocrisie et de débauche qu'offre à l'Europe écœurée le Versailles du Grand roi. Et voici, se détachant en des proportions quasi bibliques sur cet arrière-fond d'abomination, cauchemar horrible qui trouble de ses visions la Montespan et la cloue, glacée d'effroi, sur sa couche (4), l'envoyé de Satan, le fils de l'Enfer assailli par ses victimes et guetté par les damnés : « le Très-Chrétien ». Et voici, dominant toutes ces scènes de débauche et de crime, Dieudonné, le « monstre de l'Apocalypse (5) ».

(1) *Frantz. Türckey.*

(2) *Wahrsager.*

(3) Voir, dans *Laus Ludovici delusa,* le *Parallel der Floren : Marien Magdalenen, Madame de Maintenon und Montespan, und dieser beyder Closter-Stiftungen.*

(4) *Madame de Montespan im Schlaf.*

(5) *Anti-Gallus.*

CHAPITRE II

L'Absolutisme royal : la « Turquie française ».

I. L'horoscope royal. Le programme du « Bourbonisme » : un Dieu, un roi, une loi. Origines de « l'ottomanisme français ». *L'absolutisme politique :* abaissement de la noblesse; esclavage du peuple. Le Mécénat, moyen de despotisme. La Raison d'État et le Bon plaisir. L'idole royale. L' « infaillibilité politique » du Roi. Le « Bréviaire d'État », le « Décalogue satanique » du Très-Chrétien. Le « Roi des ânes ». Comparaison de la Turquie ottomane et de la « Turquie française ». Les conséquences du despotisme.

II. *L'absolutisme financier.* L'hydre royale. Arbitraire et expédients. La France, le plus riche État du monde, vaste hôpital. Mise en valeur des ressources françaises. L'hégémonie industrielle et commerciale de la France. La France, plagiaire de l'Allemagne et copiste de l'Europe. Le roi de France, « le plus grand commerçant du monde ».

III. *L'absolutisme religieux.* La piété du Très-Chrétien. La religion royale; ses articles. Le « Bourbonisme » religieux. Oppression financière et asservissement du clergé. Persécution et violence. Synchrétisme et Dragonnades. « L'Antiochus français ». Les raisons de la persécution protestante : le repentir du pécheur. L'impie aveuglé par le Ciel. La France, opprobre et risée de l'Europe.

I

Parmi tant de pronostics qui présagent au Roi les châtiments mérités par ses excès et ses crimes : goutte, maladies, empoisonnement de la main des femmes, *morbus venereus,* une prédiction lui annonce une richesse et une grandeur incomparables; elle lui promet une puissance sans égale parmi les rois.

Ramassant en sa main solidement les rênes, groupant ses moyens, inaugurant un despotisme sans analogue dans l'histoire des siècles Louis XIV constitue la plus formidable puissance qui fut jamais dans l'Europe chrétienne : froidement, avec cette énergie impitoyable qui caractérise le dominateur, il réalise son programme césarien : un Dieu, un roi, une loi. Débarrassé de la tutelle de Mazarin, ses premiers actes résument l'esprit dans lequel il exer-

cera le métier royal : il confisque la principauté d'Orange, supprime les libertés de Marseille et de Bordeaux, frappe son peuple de lourds impôts, regarde d'un œil de défiance les Réformés. Absolutisme intérieur, absolutisme financier, absolutisme religieux, autant de formes sous lesquelles s'affirme la mainmise du pouvoir sur les libertés et les consciences. Ses sujets épuisés par d'incessantes saignées, il les réduira à n'être que les instruments passifs de son bon plaisir, en leur enlevant successivement tout moyen de lui faire échec. Maître des volontés au temporel, il gouvernera souverainement les consciences. Il disputera le pouvoir au trône de Pierre : réunissant sur sa tête la couronne et la tiare, il se proclamera le chef souverain de l'Église de France.

Catherine de Médicis, « la reine violente et bouffie d'orgueil », inquiète des progrès de la puissance turque, envoie en Turquie un homme de confiance, Du Poncet, avec mission de résumer par écrit les principes du gouvernement ottoman. Il passe sept ans à observer, et rapporte à la reine les maximes suivantes : écarter du trône tous ceux qui pourraient gêner le pouvoir, lui nuire ou le convoiter; ne tolérer de nobles dans le royaume que ceux qui peuvent porter l'épée, leur défendre l'industrie et le commerce, leur inculquer le mépris des arts, de tout ce qui peut efféminer leur instinct guerrier ou assurer leur indépendance ; accaparer tous les biens des sujets, se rendre maître de leur vie en se rendant maître de ce qu'ils possèdent : tous les cinq ans la couronne loue maisons et champs au plus offrant, prélève tout le produit du travail et de la terre, ne laissant à ses locataires que le pain ; enfin, susciter des guerres contiuelles pour pouvoir mieux pressurer les sujets et les appauvrir (1).

Introduites en France par la « furie infernale », appliquées par Richelieu qui mate la noblesse en écartant les mécontents du pouvoir et en décapitant les plus turbulents en place de Grève, continuées par Mazarin, qui traite durement jusqu'aux princes du sang, les maximes ottomanes deviennent avec Louis XIV maximes d'État. Le Parlement et le Conseil secret réduits au silence (2), et confisquées les libertés municipales (3), il écarte

(1) *Frantz. Staats-Regierung,* Début.
(2) *Mach. Gall.*, 23.
(3) *Solst.*, 24. Voir surtout *Mach. Gall*, 19 et 20.

du trône le Dauphin, rabaisse au rôle de simple comparse son frère (1), condamne à l'oisiveté la noblesse du sang, la dépossède des emplois héréditaires qui lui assuraient un rôle honorable et rémunérateur dans l'État (2).

Avec son habileté coutumière, Louis XIV sait trouver un dérivatif aux forces que sa politique absorbante exclut du gouvernement et du pouvoir : il ouvre toute grande la carrière des armes à l'humeur turbulente et aux ambitions de la noblesse appauvrie. Réduits à la portion congrue, les cadets demandent au « brigandage légal de la guerre » les ressources que leur point d'honneur leur défend de chercher dans le commerce ou l'industrie. L'armée devient ainsi le refuge naturel d'une aristocratie déchue et la guerre l'occupation habituelle d'une jeunesse bouillante et oisive qui ne pouvant plus satisfaire ses instincts batailleurs, depuis qu'un édit lui a défendu le duel, serait au dedans un danger toujours menaçant pour l'autorité royale. Le roi de France nourrit et enrichit aux dépens de l'étranger sa noblesse famélique. Dépossédant les cadets au profit des aînés, il réduit les plus jeunes à escompter les sinécures ou les emplois qui feront d'eux les obligés de la générosité royale. Aux bâtards les fiefs et les hauts emplois réservés jusque-là à la noblesse du trône. Ravalée au rôle de « serve » et de salariée du monarque, la noblesse du sang se voit contrainte d'attendre tout de la grâce royale ; les uns de s'ingénier à faire figure autour du trône et de se ruiner à cette émulation coûteuse ; les autres de s'abaisser à des mariages indignes ou à des mésalliances, pour ne pas mourir de faim dans leurs châteaux ; d'autres de se retirer sur leurs terres et de déroger jusqu'à planter leurs choux et à labourer de leurs bras les fiefs des ancêtres (3). Ignominie suprême, la noblesse, systématiquement appauvrie et déchue, destituée de ses privilèges financiers et judiciaires et ravalée au niveau roturier, de revêtir le costume du marchand, et d'aller offrir sur les routes publiques des lunettes et des couteaux ! Et voici sur la défaite de l'ancienne noblesse, trop indépendante

(1) *Solst.*, 26 et suiv.

(2) *Mach. Gall.*, 24.

(3) Voir la *Frantz. Türckey* et la *Frantz. Staats-Regierung*. Le *Salut de la France* (1690), traduit la même année en allemand, fournira aux libellistes de nombreux arguments en faveur de leur thèse.

encore au gré de l'autoritarisme royal se lever une noblesse de rien, qui, devant tout à son bienfaiteur, se fera l'instrument docile de ses volontés : les financiers anoblis. Un intendant riche se permet impunément de traiter de haut un aristocrate authentique. Plus d'un noble, simple capitaine dans un régiment royal, a pour colonel un roturier blasonné d'hier. La vieille noblesse, parure et orgueil du royaume naguère, la noblesse chevaleresque et guerrière que l'Europe enviait hier à la France, est devenue la risée de l'étranger. Aux créatures, aux parvenus les premiers rôles (1).

Au tour du peuple de subir l'oppression du pouvoir. On l'exclut des emplois publics, on le condamne au plus humiliant ilotisme (2). Pour mieux l'habituer à l'obéissance et prévenir ses rébellions, on le maintient sous les armes à l'extérieur (3). Pour empêcher le mécontentement du peuple exploité par sa rapacité de se retourner contre lui, le Roi a soin de l'occuper au dehors et de faire briller en tout temps à ses yeux le mirage de quelque conquête (4). L'Europe n'est plus qu'un champ ouvert aux convoitises d'une nation appauvrie, une vaste curée promise aux appétits d'une soldatesque affamée par l'avarice et la cupidité de son roi.

Enfin, s'attaquant à l'esprit, on ligote la pensée, on l'enserre dans des chaînes d'or. On embrigade la littérature et la science. Les Académies deviennent, entre les mains de Richelieu et de Louis XIV, un instrument de contrôle et de despotisme. « On ne peut mieux s'assurer des savants, fait dire au Roi l'auteur des *Questions tout ce qu'il y a de plus chrétiennes,* qu'en récompensant les avortements de leur esprit, et en faisant semblant de trouver plaisir à leur marchandise de papier. Quand ils voient qu'on s'y intéresse, ils sacrifient toutes les forces de leur intelligence au bon plaisir de leur prince, et s'efforcent d'élever jusqu'au ciel dans leurs dithyrambes celui qu'en d'autres temps ils eussent précipité dans les abîmes du fleuve de l'oubli. Il y a, au demeurant, dans cette classe deux sortes de gens : les uns s'adonnent à la science

(1) *Gallia titubans,* 51 et suiv.

(2) *Mach. Gall.,* 26.

(3) *Frantz. Turckey.*

(4) Le type du soudard, qui ne vit que de rapine et de guerre, c'est Melac, l' « Eisenfresser », le « dévoreur de fer ». (*Europ. Staats-Labyrinth.*)

spirituelle, les autres à la science temporelle. Les savants ecclésiastiques sont d'ordinaire un peu plus frustes que les autres, et font sonner par-devant le peuple la sainteté de leur profession. Ces personnages un peu rudes, il faut les traiter avec plus d'amabilité et des affectations de respect, parce que les rois de France n'ont jamais eu à pâtir autant de leurs sujets, quels qu'ils soient, que du respectable clergé. Mais du moment où l'on témoigne de la bonté à ces mauvaises têtes et où on dore les mains à cette gent dévote, elle commence à parler d'or au peuple, et sait si habilement donner une couleur agréable aux liens les plus apparents qu'il s'imagine que ce sont des liens d'amour. » Et, répondant à son interlocuteur qui refuse de croire à tant de machiavélisme, le monarque ajoute : « Vous ne connaissez pas ces bons personnages, autrement vous penseriez différemment. Tous les ennemis qu'on peut se faire dans le monde ne sont, avec toutes leurs attaques, rien que farce auprès de la haine du clergé. La France en a fait suffisamment l'expérience depuis les temps de Henri II jusqu'à Henri IV, et cela a été pour moi une nécessité impérieuse de mettre de mon parti le clergé aussi bien que les autres ordres du royaume. Aux autres savants j'ai donné l'Académie, pour qu'ils y cultivent leur langue maternelle, et je leur ai enjoint de fonder encore d'autres sociétés. Je leur ai construit un observatoire, et procuré toute espèce d'instruments mathématiques pour contempler le ciel étoilé, afin que, pendant ce temps, ils me laissent d'autant plus tranquille dans mon gouvernement sur terre. Aux plus distingués d'entre eux, j'ai donné quelques pensions, afin qu'ils consacrent leur temps à des commentaires sur les restes de l'Antiquité, et ne se préoccupent point de la justice de mes nouveaux expédients de gouvernement... Enfin, ma pluie d'or s'est abattue même sur les orateurs et les poètes, et j'ai tellement troublé le cerveau de ces braves gens, qu'ils accouchent sans cesse de nouveaux dithyrambes, et qu'on pourrait croire qu'ils ont passé toutes les nuits sur les toits du Parnasse. De ceux-là je suis sûr qu'ils professent un éternel attachement à la glorification de leur Roi, et qu'ils chantent tous les jours au peuple son éloge en de nouvelles variations. A tous ceux qui s'appliquent aux choses d'État, je fais apprendre la patience par de longues attentes à la cour, jusqu'à ce que, de guerre lasse,

ils achètent pour de bon argent comptant une gentille petite fonction, ou se fassent dociles aux moindres signes de leur souverain et s'enrôlent dans l'esclavage éternel (1). »

Voici donc, sur la ruine des libertés et l'écrasement de toutes les puissances d'initiative et de résistance, se dresser l'idole royale, et, trinité sacro-sainte, s'ériger en lois souveraines la Raison d'État et le Bon Plaisir (2).

Un Allemand, qui, au cours d'un long séjour en France, s'est lié d'amitié avec les milieux littéraires et les beaux esprits de l'Académie, rencontre chez le président de Neufchâtel un gentilhomme gascon, M. Dacier, qui partage avec sa femme le goût des poètes antiques et des sciences, publie chaque année en collaboration avec elle des observations mathématiques « fort justes » et des almanachs, et non moins que le culte de la poésie et de la philosophie, professe la religion de l'idole royale. Se sentant porté par son auditoire, il se laisse aller un jour à entonner l'hymne en l'honneur de son roi. Il le proclame supérieur à tous les princes, à tous les rois, à l'Empereur, au Pape, aux neuf chœurs des anges et va jusqu'à rapporter, en les approuvant, les propos de certains officiers royaux, qui osèrent prétendre que, si Dieu commandait une chose et le Roi une autre, il faudrait préférer l'ordre du Roi à celui de Dieu (3). Gasconnades, dira-t-on? Non point. Ces hyperboles sont, hélas, lieu commun dans la bouche des Français et des thuriféraires royaux. Malgré le féroce despotisme sous lequel il les humilie, ils vénèrent leur Roi et lui témoignent un respect si soumis, qu'il ressemble plus à l'adoration qu'à l'obéissance (4). L'on serait tenté de crier au blasphème, quand on entend un Jean Palatin déclarer gravement que Dieu n'a réservé sa puissance si longtemps que pour créer en Louis XIV un Dieu qui l'égalât, ou quand on lit que le président Périgny écrivit, sous un symbole représentant le soleil, la devise : *Nec cesso nec erro,* insinuant par là que le Roi, comme

(1) Écrit en 1706. L'auteur des *Aller-Christlichste Fragstücke* donne de curieuses définitions de la méthode royale, de ce qu'il appelle le *Bourbonisme.*

(2) Caractéristiques sont les titres nombreux où figurent, encadrés d'épithètes plus ou moins ironiques, la *Ratio-Status* et le *Gern-Monarch,* le monarque du Bon Plaisir.

(3) *Eigen Lob...*

(4) *Solst.,* 16.

le soleil, ne reste jamais oisif et pourtant ne fait pas de mal à autrui, sans parler du grossier propos de cet officier français qui, buvant en joyeuse compagnie, leva un grand verre de vin vers le ciel, en disant : Mon Dieu ne soyez pas jaloux, si je vous préfère mon Roi ! Tels, au temps des Gentils, Osiris ou Hercule, les Dieux païens, l'idole royale auréolée d'une « fausse immortalité » fait concurrence au vrai Dieu. La France esclave se prosterne aux pieds du tyran et adore sa statue sur la place publique (1).

Quoi d'étonnant si, grisé par tant d'encens, enivré par ses succès, le Roi perd la notion du juste et du permis, proclame que les scrupules sont vains, quand l'intérêt royal est en jeu, et, s'arrogeant une sorte d'infaillibilité politique, en vient à professer que le roi de France ne saurait se tromper *in politicis*, pas plus que le Pape dans les choses de la foi ! « Quel Saint-Esprit, ajoute malicieusement le spectateur allemand, lui inspire cette infaillibilité, c'est aux Français de le discuter avec le Dr Luther (2). Accaparant jalousement les volontés, faisant litière des lois divines et humaines, l'absolutisme bourbonien finit par absorber toutes les forces vives de l'État en une monstrueuse pléthore, et ne laisse plus subsister dans la France asservie et monarchisée à outrance que la personne du Roi.

Digne émule de Louis XI, auquel l'apparentent tant de ressemblances, Louis XIV s'est fait à son usage un « bréviaire d'État » dont la doctrine nourrie du plus pur machiavélisme, se résume dans les maximes suivantes : Il est juste de plier le droit à son intérêt pour gouverner. Notre volonté royale est notre loi souveraine, aussi nous plions et brisons le droit selon notre bon plaisir. Il suffit, pour qu'une chose soit légitime, que ce soit notre volonté. Les peuples et les sujets sont créés pour le Roi, comme l'enseigne Machiavel. Quiconque ne sait pas feindre n'est pas digne de régner. Un Roi doit promettre beaucoup et peu tenir. Nous tenons nos promesses aussi longtemps que nous y trouvons avantage (3).

« Bref, c'est un fait bien connu que Louis XIV, « l'Antéchrist très

(1) *Extract etzlicher Flosculorum*. L'auteur cite de nombreux exemples de dithyrambes et de flatteries à l'adresse de l'idole royale.

(2) *Mach. Gall.*, II.

(3) *Theses*.

« non-chrétien » (1), ne reconnaît de loi qu'un certain décalogue à rebours, dont le premier article porte qu'il n'est de vrai Dieu que la Raison d'État. C'est là le Dieu qu'il adore. C'est sur lui qu'il prend toutes ses mesures (*messures*), pour parler comme on parle maintenant, à la française ; c'est à elle qu'aboutissent tous ses actes. Bien plus, tout ce qui est diamétralement contraire à Dieu et à sa parole sainte, voilà ce qui pour lui constitue la religion la plus sacrée, voilà ce que lui dicte sa conscience. Il a, n'en doutons pas, transformé le saint Décalogue de Jéhovah en décalogue du Diable, dont la fille s'appelle : la Raison d'État... De même que, dans l'Ancien Testament, on avait coutume de sacrifier des milliers de vies humaines aux faux dieux et au veau d'or, le Roi imprudent a sacrifié des milliers de victimes, sans autre raison que son bon plaisir, et leurs âmes implorent nuit et jour vengeance contre lui devant le trône de Dieu et au pied de l'Agneau (2). »

Ainsi se réalise le programme tracé à la monarchie française par Richelieu et Mazarin. Du fond des Enfers, où il expie ses forfaits, Mazarin, la « grosse tête sicilienne », applaudit sardoniquement à l'œuvre de tyrannie (3). Il voit le peuple courbé sous la « baguette de fer », accablé de charges toujours plus lourdes, si lourdes qu'il succombe sous le faix, et, qui plus est, contraint de crier d'une voix joyeuse : « Vive le Roi » ! Aux mauvaises têtes la « tinctura Martis », qui rend les plus récalcitrants si souples qu'ils se plient à tous les caprices royaux. Arrive-t-il qu'une province se plaigne et résiste, on y dépêche 10.000 soldats bien dressés, sachant que la pique et l'épée sont le meilleur antidote au mauvais esprit. Plus de forteresse qui puisse servir de repaire aux mécontents, mais partout de bonnes citadelles qui préviennent les moindres velléités. Sur le « bétail opprimé » règne triomphalement le « roi des ânes » (4). « Murmurer ne sert de rien, proclame cyniquement le « Machiavel français », et mes sujets, soit grâce au naturel d'âne qui leur est propre, soit grâce à la contrainte que je leur ai imposée jusqu'ici, ont désappris les murmures et le méconte-

(1) *Abgott.*
(2) *Abgott,* B v°.
(3) *Europ. Staats-Konferenz.*
(4) *Leipziger... Mess-Gespräch.*

ment. Au reste, je sais mêler si habilement le point d'honneur avec la volupté qu'ils ne peuvent vouloir autre chose que ce que je veux. Quand ils voient que j'accable mes favoris d'honneurs et de bienfaits, ils mettent tous leurs soins à mériter ma faveur et s'y emploient avec plus d'ardeur que Jason à conquérir la toison d'or. Quant au peuple, on ne peut mieux le servir qu'en l'anoblissant et en faisant d'un commerçant un chevalier. Cet art est assez ancien en France, et c'était la mode au temps de mon aïeul, le roi Henri III, que quand un roturier recevait la noblesse, le Roi conférât au père, au grand-père et à l'arrière-grand-père du nouveau candidat, même s'ils étaient morts depuis longtemps, la noblesse dans leur tombe. Ainsi un sac à poivre, gonflé d'orgueil, passait pour un chevalier digne de figurer dans les tournois, et le désir de nouveaux honneurs le poussait à se montrer d'autant plus loyal au service du Roi (1). »

Mettant la dernière pierre à l'édifice échafaudé par un siècle de tyrannie, le « Machiavel français » fait régner sur la nation « franche » un autocratisme si despotique que la « Turquie française » soutient en tout la comparaison avec son modèle, la Turquie ottomane, voire sur certains points la dépasse. « Les deux empires ont été fondés par les armes et usurpés dès leur fondation, et tous deux cherchent à s'agrandir par des usurpations. La puissance et l'autorité absolues des deux potentats ressortent davantage encore des titres flatteurs dont les honorent les vassaux et les sujets : *Dieu sur terre, Ombre de Dieu, Frère du Soleil et de la Lune, Dispensateur de toutes les couronnes, Dominateur de tout le sol terrestre et de la mer,* voilà pour le Sultan; et de même, les Français donnent à leur Roi le titre d'*invincible,* l'appellent *Dieudonné, Monarque incomparable,* le comparent à Jupiter qui a réduit les Titans en poussière avec sa foudre, au soleil qui élève les peuples comme un brouillard et les fait retomber à terre quand il lui plaît (2). Même ils

(1) *Aller-Christlichste Fragstücke.*

(2) Ressemblance, parmi d'autres, avec les Infidèles qui changent parfois leurs mosquées en écuries, Louis XIV fait lire au prône des églises l'*Instruction pour le rétablissement des haras,* dont les détails, d'une précision par ailleurs fort louable, ne pourront, sans doute, qu'édifier les bonnes âmes de France, en même temps que renseigner les intéressés sur tout ce qui concerne la reproduction chevaline (*Parallèle*

vont si loin dans la flatterie, qu'ils lui témoignent presque des honneurs surhumains et lui élèvent des statues, comme autrefois les Romains déchus de toute vertu. Tous deux placent leur sûreté dans la milice, et conformément à la doctrine de Machiavel, au chapitre XIX du *Prince,* se soucient peu si le peuple est content. Personne ne pourra nier que les deux nations vivent dans la soumission au prince, et soient les esclaves de son avarice et de son désir des honneurs, bien plus, que les grands seigneurs, dans les deux empires, soient à peine au-dessus des simples serfs. Ici et là, on tient le peuple dans un état de grande oppression et l'on se sert, pour le corriger, des méchantes verges, que l'on jette ensuite au feu (1). Ici et là, ministres et lieutenants du pouvoir s'ingénient à découvrir tous les moyens possibles de pressurer le peuple. Enfin, dans les deux royaumes, on vend les offices contre de grosses sommes d'argent et il ne faut pas faire de bien grosses fautes pour se voir chassé de ses biens et de sa maison. Et si les ministres français ne font pas

de Louis le Grand, 42). Le document s'y trouve partiellement cité et dans toute sa crudité. Une bibliographie ironique, publiée à la fin de la *Beschreibung der Ehrensäule* (Catalogus etlicher Welt-berühmeter Authoren aussgegebenen Bücher, die Theils aus dem Latein-Französischen und Arabischen ins Deutsche übersetzt seyn, und weiln die *Acta Eruditorum Lipsiens.* wenig oder gar nichts darvon gedenken, hat man denen Liebhabern deren Titel communiciren wollen) signale aux lecteurs allemands les titres suivants : Ludwig des XIV Auslegung über den *Alcoran,* mit Kupfern in neuen Frantzösischen Band, sonst eine alte *Edition* in-fol., Constantinopel, 1683; Desselben bewegliche Ursachen zum mahometischen Glauben, in-4, Paris, 1682; Desselben Türckischer Catechismus ins Frantzösische übersetzt, in-12, Versail, 1686; Desselben Theologisches Bedenken, den *Mufti* zum Patriarchen des Fränkischen Kirch zu erwehlen, in-4, Pariss, 1687; Dessen Apostolisches Amt der Soldaten die Reformieten in Frankreich zu bekehren, in-fol., Rochel, 1686; Dessen Himmlisches Seufftzen durch Bomben und Feuer-Mörsel, in-24, Speyer, 1689; Desselben heiliges *Mecka,* oder Erzehlung der Wunder, darob des Mahomets Grab zu verehren, in-4, Meccha, 1670; *Ludovici XIV* Trost-Schrifft an die Mahometische Kirche, wegen ihrer Unterdrückung, in-fol., Pariss, 1689; Des Königs in Pohlen *Edict* von der Gütigkeit und Werth des Frantzösischen Geldes, in-4, Warsowiæ, 1680; Ludewig des XIV Praktikischer Gebrauch des Tituls in denen *Digesten* von Bedeutung, zur Auslegung des *Instrumenti Pacis und Articul* des Niemwegischen Friedens sehr nützlich zu lesen, in-fol., Pariss, 1685; Jacobi II. *Secretum* und *Confortativ* wider die Unfruchtbarkeit, in-4, Lond., 1687; Ludewig des XIV Anmerckungen über den *Theophrastum Paracelsum,* oder chirurgischer Discurs von der Verwandlung der anderen Metallen in Silber und Gold, denen Chur. Fürsten Zugeschrieben, in-4, Paris, 1689.

(1) Le bourreau, remarque l'auteur de *Die im Ursprung... stehende Lilie,* joue un rôle important en France,

razzier les rues et exercer le brigandage par leurs gens, comme les Turcs, chez qui des cruautés de tout genre sont exercées en pleine voie publique, même sur des innocents, sous prétexte de châtier les criminels, il n'en est pas moins certain qu'ils protègent les pirates barbares et ont partie liée avec eux, et que le butin est vendu dans les ports français, sous prétexte que Sa Majesté Très-Chrétienne a besoin de ces gens, comme le Christ des mauvais chrétiens, pour affaiblir et punir d'autres nations et employer pour le bien de l'État un profit qui, sans cela, resterait aux seuls brigands... En Turquie, le Sultan s'intitule le frère aîné de tous les grands et, sous ce prétexte, il met la main sur tous les biens des pachas défunts, ne laissant aux enfants que ce qu'il plaît à Sa Grandeur. Que fait-on en France? Sitôt qu'un ministre ou autre grand personnage vient à mourir, on appose les scellés sur tout ce qu'il possède, et les héritiers n'ont connaissance de l'héritage qu'autant qu'il plaît à Sa Majesté (1). »

Les conséquences de cette « bourbonisation » plus despotique que la tyrannie de Jugurtha? Elles s'appellent : énervement des volontés, abaissement et abâtardissement des caractères (2), les vices de tout genre que traîne après elle la servitude (3). Ce « renversement de l'ordre naturel » (4) a tellement démoralisé la France que les Français sont « les premières victimes de leur Roi ». Livrés corps et biens à tous les caprices de l'arbitraire, courbés sous le bât, « ils ressemblent aux ânes porteurs de charges et aux bœufs stupides que l'on conduit par la corne au joug » (5). « On sait, écrit l'auteur de l'*Idole française*, l'un des réquisitoires les plus violents que le spectacle de la France esclave ait inspirés au spectateur allemand, les belles vertus que possèdent les Français. Ce serait presque à donner le désir de vivre chez cette belle nation et de se soumettre à sa domi-

(1) *Frantz. Staats-Regierung.*

(2) *Inter ortum et occasum.*

(3) *Frantz. Ratio-Status*, 19.

(4) *Frantz. Diogenes.*

(5) *Frantz. Staats-Regierung.* « France, à quoi crois-tu ? demande l'auteur de *Staatistische Glaubensartikel.* Je crois au martyre de saint Barthélemy qui a été écorché vif et martyrisé pour la foi du Christ, tandis que je le suis pour et par le Très-Chrétien. De même, je crois au symbole de Néron : *Tondere pecus, non deglubere.* »

nation. Car ils avouent eux-mêmes que leur grand monarque est un roi sur des ânes, et ses sujets des animaux bons à porter des charges, qu'il les gouverne à lui seul, et d'une façon si absolue, que les paysans de France sont moins heureux que leur bétail. Les habitants sont tous frappés d'impôts et de corvées comme aucune autre nation chrétienne. Les grands seigneurs n'y ont point le droit de se marier ni de doter leurs enfants sans le consentement du Roi. Les princes du sang, à plus forte raison les autres, n'ont pas le droit de se servir du titre de « Nous, « par la grâce de Dieu », moins encore de battre monnaie. Princes, comtes et seigneurs de France ne sont en rien à comparer aux princes allemands. Car ce sont de pauvres esclaves, et ils en sont réduits à se contenter du *tel est notre plaisir*, ou du *sic volo, sic jubeo* du Roi. On raconte que Louis XI, roi de France, pour enlever à ses sujets toute apparence de pouvoir, même sur les bêtes, fit publier dans son royaume que personne n'aurait le droit d'avoir un oiseau en cage, mais devrait le lui envoyer. La seule chose étonnante, c'est qu'il n'ait pas exigé tribut pour l'air qu'ils respiraient. »[1]

II

Voici, en effet, au lendemain de l'avènement du Roi, s'inaugurer en France un système d'exploitation financière sans analogue dans les annales françaises, qui, à la cupidité d'un seul livre en pâture le bien-être et le travail de tout un peuple. Louis XIV met en coupe réglée son royaume. Il emprunte le procédé turc qui consiste à laisser le traitant s'engraisser aux dépens du peuple, pour lui faire rendre gorge ensuite au profit du Trésor. Il fait, sous prétexte de justice, emprisonner Fouquet et confisque ses richesses. Il s'attaque à la noblesse et la ruine par des appels incessants de troupes, lui enlève ses privilèges financiers et ses exemptions (1). Il édicte des poursuites qui découvrent que des milliers de nobles ou de chevaliers usurpent leur titre : il frappe les uns de fortes amendes, il met les autres en demeure de racheter chèrement leurs lettres de noblesse. Il interdit aux Calvinistes de tenir leurs prêches, quitte à les y autoriser ensuite moyennant le dépôt de certaines sommes d'argent. Il ordonne de saisir leurs cloches, qu'il leur revend ensuite à prix d'or, et fait murer leurs églises, qu'il consent à rouvrir contre paiement de sommes respectables. Il vend les offices au plus offrant (2). Le Roi a-t-il besoin de remplir ses caisses, il décide la création de nouveaux secrétariats d'État, qu'il confère au poids de l'or, sans s'inquiéter de l'usage qu'en feront leurs titulaires, et s'ils ne chercheront pas à se dédommager sur le peuple. L'on grève le peuple d'impôts aussi lourds que vexatoires : impôt sur les cheminées; impôt sur le sel, le plus impopulaire de tous, car non seulement on vend le sel à un taux démesuré, mais on oblige le pauvre peuple à en prendre des quantités si supérieures à ses besoins qu'il pleure et en gémit

(1) *Wagschale*, 125.

(2) *Religions-Poppans.*

de désespoir et de rage; impôt sur la navigation; impôts sur le vin et les manufactures, qui font affluer des sommes énormes dans les coffres royaux. Armée de ces mille tentacules qui s'appellent les traitants, cette « invention infernale » de la tyrannie française, l' « hydre royale » suce jusqu'à la moelle et au sang ses victimes sans défense. « En France, les contributions sont démesurées, et tout ce que possède le paysan en propre, c'est une ceinture de laine grossière, un morceau de pain noir mélangé de son et de déchets, et de l'eau (1). »

Après l'arbitraire, les expédients. Le Roi a-t-il besoin de millions, il abaisse la valeur de l'argent. Le moment des dépenses venu, il le ramène au taux antérieur. Infamie suprême, « pour couvrir nos frais, déclare cyniquement le « ministre royal », nous augmenterons les impôts extraordinaires dans notre royaume, et, pour alléger nos sujets, nous permettrons la fausse monnaie, car *opinione regitur mundus : c'est l'illusion qui gouverne le monde*. En résumé, aucun moyen ne doit être négligé pour nous d'abuser chacun, l'important est que nous arrivions au but que l'ambition, la chose publique et notre réputation nous assignent » (2).

Ainsi l'enseigne cette maxime du plus pur machiavélisme : « La justice française est une volonté permanente de prendre à chacun son bien. Ou encore : les sujets n'existent que pour le Roi. Il suffit qu'ils possèdent la grâce du Roi et les moyens indispensables à l'entretien de leur vie; de richesse, ils n'ont pas besoin (3). » Livré sans recours à la cupidité de ses maîtres et aux exactions de l'arbitraire, le peuple, en France, n'est qu'un « vil bétail que l'on peut écraser de charges à loisir ». « Le peuple, écrit l'auteur du *Solstice français*, est tenu dans une obéissance continuelle, et la France peut se comparer à une prairie que le Roi peut tondre aussi souvent qu'il lui fait plaisir. L'on rapporte de M. Colbert qu'il a augmenté de plus de la moitié les revenus royaux, mais, si l'on songe aux moyens qu'il a employés pour y parvenir, on trouvera que la condition des sujets n'en a pas été beaucoup améliorée. Car, bien que quelques-uns allèguent

(1) *Franckr. Geist.*
(2) *Theses.*
(3) *Ibid.*

que le Roi a agrandi son pays et peut, grâce à ses gros revenus, tenir sur pied une armée incomparablement plus forte et, non seulement mieux protéger, mais reculer les frontières de son royaume, il n'en reste pas moins que le bien du pays n'y gagne rien, comme le prouve l'exemple de l'Espagne qui, sans doute, s'est enrichie de beaucoup de royaumes et de nombreux pays, mais n'a fait que s'affaiblir d'autant. » « L'on pourrait dire à bon droit que, si fonder des hôpitaux est une œuvre sainte et agréable à Dieu, le roi Louis a mérité, plus que jamais prince, d'être canonisé après sa mort, car il a transformé la France en un vaste hôpital (1). »

Mais, si incompatibles que puissent être par ailleurs les maximes du Très-Chrétien avec l'idée qu'il affiche de sa mission quasi divine, à lui, du moins, revient l'initiative de cette politique d'émancipation et d'expansion économiques et commerciales qui rapidement conquiert à la France une hégémonie indiscutée parmi les nations d'Europe. Avec Louis XIV la France organise définitivement sa fortune et asseoit solidement sa situation économique et financière. Encouragée par Colbert, l'industrie se développe sur une vaste échelle. Sans s'embarrasser de vains scrupules, l'on envoie par delà les frontières des spécialistes avec mission de surprendre les secrets de la fabrication étrangère. Au lendemain de la paix de Nimègue, l'on dépêche à propos des gens avisés qui, sous prétexte de fonder une compagnie commerciale dont le réseau s'étendra à travers l'Europe, se rendent dans les cours allemandes et y rassemblent des renseignements de tout genre. « La cour de Brandebourg fut oubliée moins que toute autre, car on y pratiquait la navigation, le commerce de terre et la fabrication : à Crossen, en Silésie, l'industrie du cuir et du fer, à Colbergk, en Poméranie, la construction des vaisseaux (2). » Réville en tête, une mission française arrive à Berlin, à laquelle s'adjoignent Goujon, qui alors séjournait dans la capitale prussienne « à cause de la religion », et Beauveau. Ils proposent à Le Maître, quartier-maître général, et ingénieur en chef du Grand Électeur, l'homme de

(1) *Inter ortum et occasum* (emprunté au *Machiavel*).

(2) Voir la liste détaillée des emprunts de la France plagiaire à l'étranger dans *Frantz. Staats-Regierung, Vierzehender Artikul.* Nous reviendrons sur ce point, III, III.

Prusse qui connaissait le mieux les manufactures, les ports et canaux de l'électorat, de l'adjoindre à leur société en qualité de commissaire général, sachant sa haute compétence dans toutes les questions de commerce et ses relations avec les villes de la Hanse et tous les pays commerciaux. Bref, prenant son bien à droite et à gauche, copiant, plagiant l'Europe, créant des canaux, rassemblant une marine, la France finit par se constituer un instrument si formidable qu'elle supplante l'Angleterre et la Hollande, bat toutes les concurrences, impose au monde l'admiration de sa force et le prestige de son pavillon. Les millions qui, jusque-là, prenaient le chemin de l'Italie, la grande créancière de la France pour toutes les marchandises de luxe, restent dans les caisses françaises et se grossissent de toutes les sommes que lui paie l'étranger désormais tributaire de son industrie. « Quand on fait le total de tout ce qui a été vendu de produits français pendant des années au Danemark, en Suède, en Pologne, en Allemagne et ailleurs, et des sommes d'argent qui ont passé en France, il est facile de calculer ce qui a rendu la France depuis quelque temps si puissante qu'elle a inspiré la terreur à l'Europe et osé déclarer la guerre à presque toutes les puissances et les royaumes (1). »

Comparant l'opulence présente avec l'état précaire où vécut le royaume aux siècles antérieurs, les libellistes montrent la France s'élevant par une progression croissante de la triste condition où la laissa l'invasion anglaise au rang de première puissance commerciale et financière du monde. Ils rappellent les temps où un roi de France s'en allait vêtu comme un « coupeur de panne » et, au lieu d'agrafes de diamant comme en ont maintenant de simples bourgeois, portait un vulgaire anneau de fer avec une image de Marie, où Louis XI dépêchait comme ambassadeurs des moines mendiants, des tailleurs et des barbiers, et se voyait honni, emprisonné par un duc de Bourgogne, contraint de se laisser traiter d'égal à égal par un vassal, tant il se sentait peu sûr de ses forces (2). « Combien la face de la France n'a-t-elle pas changé dans les derniers temps ! Les revenus, qui, au temps

(1) *Solst.*, 12 et suiv.

(2) *Solst.*, 11 et suiv.

de Louis XI, se montaient à cinq, sous François Ier à quinze, sous Henri IV à trente, sous Louis XIII à cinquante millions, sont évalués maintenant à cent cinquante millions. Le Roi actuel a l'habitude de gaspiller en cadeaux et en caprices plus que ses ancêtres n'avaient à dépenser pour leurs besoins. Son Louvre est comme reconstruit à neuf avec une telle magnificence, et la ville de Paris ornée de si belles portes d'honneur, d'arcs de triomphe si magnifiques et de monuments si splendides, que si les ancêtres du Roi revenaient au monde, ils ne s'y reconnaîtraient plus. Son Versailles rassemble et offre aux yeux tout ce que l'art et la magnificence peuvent imaginer. Le parc incomparable garni des arbres les plus rares, l'aqueduc qui y amène les eaux de plusieurs lieues, sont des chefs-d'œuvre que l'on cherche vainement dans toute l'Europe, et qu'on ne trouve nulle part ailleurs qu'en France, et si admirables qu'on n'en a presque plus fait de semblables depuis le temps des Romains (1). »

Politique fructueuse, mais, en fin de compte, égoïste. Toujours affamé d'argent, le Roi songe, avant tout, au profit qu'en tirera son avarice, et a soin de se tailler la part du lion dans cette richesse engendrée par la sueur et le sang de tout un peuple. « Afin que ses sujets fussent d'autant mieux sucés et affaiblis, le Roi mit la main au commerce, et ce, avant tout, non point pour le favoriser ou le protéger, ce qui serait encore chose noble, mais pour s'enrichir, lui et les siens, et appauvrir ses sujets, sans se préoccuper de ce que disent certains pédants d'école, que le négoce n'est pas honorable pour un prince. Car la devise d'un roi très-chrétien est : l'argent sent bon, d'où qu'il vienne. La chose en est arrivée à ce point, que ce n'est plus maintenant le grand prince tartare de Moscou, mais le roi de France qui passe pour le plus grand commerçant du monde (2). »

(1) Les libellistes ne tarissent pas d'éloges et d'admiration sur la beauté de Versailles, qu'ils appellent un « Paradis terrestre ».

(2) *Inter ortum et occasum.*

III

La politique religieuse du Très-Chrétien, à la fois oppressive des protestants et agressive à l'égard de l'Église romaine, inspire aux deux fractions de l'opinion allemande des appréciations également sévères. De l'Oder au Danube, des provinces réformées du Nord aux pays catholiques du Midi, une réprobation unanime accueille les Dragonnades et flétrit les empiétements du pouvoir gallican sur la puissance du chef de l'Église. Démasquant l' « hypocrisie » bourbonienne, les libellistes montrent le machiavélisme, cette fois encore, plus intéressé au triomphe de la politique royale qu'à la cause de la foi, ou à la liberté du clergé de France.

La piété de Dieudonné n'impose point aux spectateurs d'Outre-Rhin. Ils dénient à sa nature froide et sèche toute aptitude à l'élan religieux (1). Ils l'accusent de mépriser tout au fond ce Dieu qu'il fait profession de servir avec un zèle si empressé. Ils relèvent dans toute sa conduite les symptômes de l'athéisme le plus caractérisé : irrévérence sacrilège à l'égard de Dieu, de ses ministres et de son culte, témoin la façon désinvolte dont il galopa à Colmar et à Sélestat devant le crucifix que venaient lui présenter solennellement le clergé et les magistrats; libertinage contraire à la pureté que prêche la religion du Christ. « Le troisième commandement n'entre pas en ligne auprès de notre saint, car, de même qu'un prêtre peut se prêcher à lui-même et se dire la messe, il peut, lui aussi, se passer d'officiant et d'office. Ses apôtres, les dragons, l'ont depuis longtemps canonisé et l'ont logé vivant dans leur ciel. Il n'a donc plus

(1) *Des wandernden Mercurii Relatio.* Louis se moque de Dieu, des Églises et de tout ce qui peut leur appartenir, le foulant de gaieté de cœur tout aux pieds, excepté les cas de ses intérêts, qui le font parfois imiter très heureusement les plus grands et les plus célèbres des Tartufes. *Comment. de Du Vertron*, 5. Il n'y a jamais eu, parmi les rois de France, qu'un seul monarque pieux : saint Louis (*Wagschale*, 127).

besoin de messe sur cette terre. S'il lui arrive de se fourvoyer dans une église et d'entendre une messe, c'est *par galanterie, en passant :* pour ne pas être regardé comme un païen ou plaire à ses *Dames, pour passer le temps* (1), quitte à célébrer avec elles, en sortant de là, la messe noire dans ses fameux Trianons ou ailleurs. Ajoutez qu'il se garderait bien de manquer une occasion d'agrandir son État, ou de conquérir par force des pays ou des sujets étrangers, parce que c'est dimanche ou jour de fête, Noël, Pâques ou Pentecôte, et d'exécuter ses desseins un jour férié, aussi bien qu'un autre jour. Ce ne serait pas d'un cavalier, encore bien moins d'un roi (2). »

La religion royale se résume en quelques articles peu chargés de dogme et d'une application facile : « bourboniser » l'Église de France, en enlevant au clergé tout moyen de contrecarrer la volonté royale. On le saigne aux quatre veines, on l'accable de charges, on lui enlève successivement ses privilèges et ses immunités. « En ce qui regarde le clergé français, les maux qu'a à supporter la plus grande partie de ce vénérable état devraient lui avoir appris que le Roi n'a pas plus de respect pour lui et pour son caractère, que pour le reste de ses sujets. Il n'a pas eu médiocrement à souffrir des taxes et de la mainmise sur ses revenus, que ce monarque lui rogne tous les ans, sous prétexte de contribution volontaire, uniquement pour lui permettre d'entretenir ses bâtiments, de suffire à son orgueil et à ses plaisirs ou d'enrichir ses maîtresses. L'on dira que c'est là peu de chose pour un évêque qui a de gros revenus, mais, quelle charge, par contre, pour les pauvres curés de campagne ou quelques prieurs, pour tous les pauvres hères qui ne possèdent que ce qui leur est nécessaire pour subvenir à leur existence, et souvent ont à leur charge des parents pauvres dont ils sont la seule ressource (3). »

Partant de ce principe que « la sainte théologie est un *subordinatum* de la politique » (4) et doit se conformer à la raison d'État, « c'est-à-dire être toujours prête à lui prêter secours

(1) En français dans le texte.
(2) *Abgott.*
(3) *Wahre Abbildung.*
(4) *Mach. Gall.*, 13.

avec quelques nouvelles sentences ou de nouveaux dogmes, qu'ils soient dirigés contre le Pape ou l'Église, n'importe » (1), on réduit la Sorbonne à la stricte obéissance, on en fait un instrument docile de la politique royale. On s'arroge un pouvoir absolu sur les ordres et les couvents. Aux prieurs et aux prieures trop peu favorables à la politique royale, l'on substitue des esprits dociles; l'on travaille systématiquement à peupler les communautés de « clients » du Roi, et, quand elles se refusent à les admettre de bon gré, on les leur impose de force. Non seulement le Roi fait confirmer de nouveaux ordres, mais il fait disparaître ceux qui ne lui plaisent plus, tel cet ordre de l'Enfance qui, fondé sous la protection du Pape, fut entièrement aboli par la volonté royale, sous prétexte qu'il professait la doctrine janséniste condamnée par le Roi. La maison de Dieu profanée comme si c'était une mosquée ou un mauvais lieu, plus de deux cents religieuses expulsées brutalement par des soudards furieux, et contraintes de prendre le chemin de l'exil, les épouses du Seigneur traînées par les pieds, maltraitées, accablées d'insultes et de grossièretés à faire rougir la femme la plus impudique, les malades mêmes et les agonisants tirés hors de leur lit, les cadavres exhumés et les cercueils profanés, tel est le triste bilan de cette entreprise de violence, qui, malheureusement, n'a que trop d'analogues dans l'histoire de l'absolutisme royal (2). « Que n'ont pas eu à souffrir de l'injuste persécution tant de religieuses et d'ecclésiastiques du pays, comme l'évêque de Pamiers et bien d'autres, sous ce prétexte qu'ils adhéraient au jansénisme ou n'agréaient pas à MM. les Jésuites en particulier! Des communautés entières ont été dispersées (3). »

Ajoutons, d'ailleurs, que les affaires jansénistes ne provoquent qu'un intérêt médiocre dans le public de libellistes. Elles ne sont, à leurs yeux, qu'un épisode parmi d'autres, dans l'histoire de l'oppression royale. Et pas davantage la querelle du Quiétisme ne trouve, au pays du piétisme, un écho en rapport avec l'importance des protagonistes. L'intérêt de l'Allemagne religieuse se concentre tout entier sur la persécution protestante. Parmi

(1) *Frankreichs Hochmuth*, 38.
(2) *Wahre Abbildung*. Voir aussi *Der Abgezogene Staats-Rock* et *Solstitium*, 27.
(3) *Mach. Gall.*, 14. Voir aussi *Wahre Abbildung*.

les centaines de libelles que provoquèrent, de l'autre côté du Rhin, les affaires religieuses de France, il n'en est guère qui ne proteste avec véhémence contre les empiétements de la force sur le domaine sacré de la conscience et ne stigmatise énergiquement les abus de la violence mise au service de la cause de l'Église et de la foi.

La raison de tant de zèle chez un Roi plus préoccupé d'ambition et de galanterie que de religion? Ramener la diversité à l'unité, mettre fin aux schismes qui divisent les esprits. L'on imagine, sous le nom de « synchrétisme », de ramener les dissidents dans le sein de l'Église. L'on prétend prouver que la doctrine d'Augsbourg ne fait qu'un avec le dogme romain, et qu'on peut rester un parfait luthérien tout en devenant un bon catholique romain. Pour donner plus d'ampleur et d'autorité à la tentative, on organise des synodes à Paris et à Strasbourg (1). Politique habile, qui ne va, en somme, qu'à réduire au joug de l'Église les protestants, non sans faire passer aux mains du clergé romain les grasses prébendes qu'ils détiennent et satisfait trop bien la haine instinctive que professe le Roi de toute liberté, sa méfiance naturelle à l'endroit de toute indépendance qui échappe à son contrôle, son désir de domination, pour qu'il ne sanctionne point de sa pleine approbation les entreprises de ses conseillers, les Jésuites. Le « bourbonisme », en matière de religion, consiste essentiellement à obéir au Roi et à croire ce qu'il veut qu'on croie. « Si je suis maître de la vie de mes sujets, fait dire au Roi l'auteur des *Questions tout ce qu'il y a de plus chrétiennes,* pourquoi pas aussi de leur croyance? Mes paroles ne trouveront-elles pas autant de créance que le discours d'un homme qu'un manteau noir ou des sandales de bois mettent en crédit auprès du bas peuple? Je suis le prince souverain du pays, et mon fidèle maître le cardinal Mazarin m'a soigneusement inculqué qu'il ne doit y avoir qu'un Dieu, un roi, un soleil et une foi en France » (2), — raison de tempérament, pourrait-on dire. Dédommager les évêques et le clergé de toutes les exactions dont il les a jusqu'ici frappés pour la réalisation de ses desseins d'État, en leur donnant les biens

(1) *Das Kriegs- ...bekümmerte Europa.*
(2) *Wahre Abbildung.*

des protestants; s'assurer leurs bonnes grâces et ménager leurs adhésions pour le jour où la politique royale leur donnera à choisir entre le Pape et César, — raison de politique intérieure et spéculation. Rejeter hors de France 1.800.000 huguenots, toujours capables de créer des embarras à l'autorité royale, supprimer une cause d'agitation et de révolte au dedans, pour se conserver toute liberté d'action au dehors. Mais, surtout, se concilier les faveurs de la Papauté, en lui prouvant que la cause de l'Église n'a de meilleur soutien que le Très-Chrétien, et qu'elle pourra tout attendre de lui, si elle consent à favoriser ses ambitions impériales; faire pièce à la maison d'Autriche qui n'a pu ou voulu détruire l'hérésie dans son empire; détourner d'un puissant rival les sympathies de Rome déjà chancelantes et identifier si bien la cause de la France à celle de l'Église, que l'Europe s'habitue à considérer le salut de la foi comme inséparable de la protection royale (1). A la parole de Louis XIV, rendant implicitement hommage à la loyauté que témoignèrent de tout temps les protestants à la couronne de France : « Mon grand-père aimait et craignait les huguenots, mon père les craignait et ne les aimait pas, mais moi je les aime et ne les crains pas », l'on oppose le serment du tyran, accaparé par une camarilla d'intrigants (2) : « Je ne demanderais pas mieux que de perdre, non pas seulement un bras, mais la vie même, si je pouvais, à ce prix, ramener mes sujets égarés à la vraie religion. » La persécution protestante est, aux yeux des libellistes, essentiellement « l'œuvre de pénitence » du libertin apeuré par le remords et terrorisé par la menace du châtiment. « Sans aucun doute, c'est le P. La Chaise, confesseur du Roi, qui a le plus contribué à exciter l'esprit, au fond bienveillant, du Roi contre les Réformés. Il y a des années qu'il lui ressasse qu'il devrait enfin consentir, par raison de conscience, à anéantir les huguenots et les hérétiques dans son royaume, s'il veut vraiment mériter le nom de fils très chrétien de l'Église romaine. Seulement le Roi a toujours résisté à ce mauvais conseil de frocard, et invoqué, pour se tirer d'affaire, toute espèce d'excuses. Mais

(1) *Das Kriegs- ...bekümmerte Europa* Voir aussi *Cabinet aller Cabinette* et *Franckreich, die neuen Conjuncturen...*

(2) Sur cette camarilla, voir *Halt, Frantzmann!* et *Eilfertiges Scheiben.*

Pater La Chaise persistait dans son *caprice,* attendant une occasion plus favorable. Un jour que le Roi confessait ses péchés et lui demandait l'absolution, le Père en question sut lui dépeindre le crime qu'il avait commis avec Mme de Montespan, dont le mari vivait encore, sous des couleurs si horribles, qu'il terrorisa sa conscience et lui refusa le pardon s'il ne consentait pas à l'extirpation des hérétiques. Le Roi ne savait à quoi se résoudre. Il voulait l'absolution de ses crimes, mais il lui répugnait de consentir à une entreprise aussi sanglante. Cependant l'égoïsme finit par l'emporter. Le Roi estima que mieux valait massacrer des milliers d'hommes et se sauver, et se débarrasser, enfin, de ce solliciteur acharné, de cet Aman non chrétien. Aussi lui accorda-t-il le blanc-seing qu'il demandait (1). »

Et voici, en dépit de Condé, en dépit de Louvois, les justes qui osèrent arrêter le bras criminel tandis qu'il en était temps encore et expièrent par la mort violente (2) leur intervention courageuse, en dépit des promesses solennellement faites par Henri IV aux Réformés, en dépit des serments et des traités, se consommer la plus grande iniquité qui déshonora jamais le nom français. Épisode suprême d'une lutte séculaire, voici se commettre, au nom du Christ, des atrocités si horribles « qu'aucune plume ne saurait décrire, ni aucune langue raconter les cruautés diaboliques que les apôtres bottés du roi de France ont employées, pour convertir les Réformés. Des livres entiers sont pleins de ces abominations » (3). Après la Saint-Barthélemy, la grande tare de l'histoire française (4), la persécution vaudoise qui coûte au roi de France des milliers de soldats et de loyaux sujets et appauvrit le pays en hommes et en argent (5). Après

(1) *Das verwirrte Franckreich,* 67.

(2) Louvois, démontre l'auteur du *Der... wiederkehrende... Louvois,* fut empoisonné par Mme de Maintenon et le P. La Chaise. Voir sur sa mort d'autres hypothèses dans *Religions-Poppans.*

(3) *Wagschale,* 106. — Ces livres, « pleins d'abomination » ne font que reproduire à l'occasion des Dragonnades et de la persécution vaudoise tous les motifs horrifiques que présentent couramment, nous le verrons, les réquisitoires des libellistes contre le vandalisme et la cruauté des armées françaises en pays conquis : viols, incendies pillages, scènes de torture, etc.

(4) Les libellistes en tirent régulièrement argument pour démontrer l'inhumanité et l'intolérance de la France.

(5) *Der ...wiederkehrende... Louvois.* Voir encore l'*Appendice.* Le libelle capital sur la question vaudoise est *Das neu-alarmirte Franckreich.*

les boucheries de la Ligue, les Dragonnades, la honte et l'opprobre de l' « Antiochus français » (1). « C'était trop peu d'attacher les hommes qui refusaient d'abjurer, sur les galères, de couper les cheveux aux femmes et de les jeter dans des couvents. On défendit aux protestants de fuir, sous peine des galères. Le gouverneur de Nantes fit savoir aux étrangers qu'ils n'avaient pas besoin de prendre la fuite, et qu'ils pouvaient continuer leur commerce en paix. Mais tout cela n'était calculé qu'en vue de s'assurer d'eux, comme l'a démontré, hélas ! l'événement. Car les commerçants étrangers furent encore plus molestés que les autres. Refusaient-ils de changer de religion à bref délai, les dragons pénétraient la nuit dans leur maison, enfonçaient portes et fenêtres qu'ils faisaient voler en éclats, et se démenaient comme des diables en furie. A l'un ils mirent le pistolet sous la gorge, comme pour le tuer, et jetèrent par la fenêtre son fils, qui les suppliait d'épargner l'auteur de ses jours. Ce commerçant, comme beaucoup d'autres, avait un passe-port, mais on le lui avait confisqué. L'on attachait les gens par les pieds, on les fouettait et les battait lamentablement, à tel point qu'ils finissaient par ne plus savoir quel tourment on pourrait bien encore leur faire subir. Le consul hollandais fut traité par eux de la façon suivante : 80 dragons et 30 prêtres envahirent à l'improviste sa maison, criant, tempêtant, faisant une vie d'enfer et criant : « Où est l'hérétique ? Où est l'hérétique ? Nous voulons le convertir ! » Ils brisèrent le mobilier en mille morceaux et répandirent le vin des tonneaux. Puis ils allumèrent un grand feu, et attachèrent le malheureux à une colonne du lit, pieds et mains liés. Ils lui arrachèrent les poils des jambes et, dans leur arrogance, ne surent quelles tortures inventer. C'est au point qu'il criait : « Tuez-moi, frappez-moi à mort ! Vous ne voulez pourtant pas que je renie ma religion ! La foi vient d'en haut ! » etc. A quoi ils lui répondirent : « Nous ne voulons pas vous tuer. Nous n'avons pas l'ordre de vous tuer, mais de vous torturer et de vous faire souffrir jusqu'à la mort. » A bout de force, il promit de changer de religion, se trouvant contraint par la

(1) Voir un parallèle en règle entre Louis XIV et Antiochus dans *Wahre Abbildung*.

souffrance d'abjurer sa foi. Une demoiselle de naissance, qui ne voulait pas abjurer, fut attachée toute nue, une corde autour du corps, à un puits qui se trouvait derrière sa maison. Les brutes lui firent subir les derniers outrages, après quoi ils la mirent dans un sac et la plongèrent dans le puits, la descendant et la montant alternativement, et chaque fois qu'elle reparaissait au-dessus, ils l'arrosaient d'eau. Après quoi, ils la battirent de verges, la replongèrent de nouveau dans le puits et la fouettèrent. Après une journée de pareilles tortures, elle rendit l'âme. Alors ils prirent le cadavre et le jetèrent dans le puits en disant : « T'y voilà maintenant, maudite hérétique! » A environ une lieue de Nantes, les dragons exercèrent leur cruauté sur les pauvres paysans. Ils les déshabillèrent, les attachèrent à terre, leur mirent un entonnoir dans la bouche et leur remplirent le corps d'urine. Puis ils leur sautèrent sur le ventre, de façon à faire ressortir l'urine par la bouche. D'autres fois ils les attachaient par rangées de vingt ou trente à des poteaux, y mettaient le feu, prenaient de l'eau et les en arrosaient, sous prétexte qu'il fallait arroser le rôti. Puis ils détachaient les malheureux et les chassaient à coups de bâton, disant : « Maintenant, vous êtes convertis. A d'autres le tour! » Et ceux qu'ils attrapaient dans leur fuite, ils les tuaient à coups de bâton, les pendaient ou même les rouaient (1).

Tel l'impie, aveuglé par le ciel, le « Soliman chrétien » sacrifie, corps et bien, la France, à son rêve de grandeur. Il la livre en pâture à l'opprobre du monde. Insouciant des abîmes auxquels il entraîne son peuple, il provoque de gaieté de cœur le courroux de Dieu vengeur. « Que peut attendre de bon le monde d'une pareille brute couronnée? Quelles conséquences peut engendrer un gouvernement tyrannique comme le sien, sinon la rébellion, la stérilité, le mépris, la pauvreté? Car quand ceux que le Seigneur a marqués d'un certain caractère de majesté abusent de la haute puissance, de l'autorité et du prestige qui leur ont été conférés par Dieu, alors survient d'ordinaire *Lui* qui leur

(1) *Wagschale*, 107. — Voir aussi une scène curieuse de dragonnade dans le *Drageneraposlel*. Et pourtant, observent les libellistes, les émigrés protestants restent, malgré tout cela, très attachés à leur roi, d'aucuns diront « toqués » du persécuteur de leurs frères.

retire ces caractères, si bien que personne ne les craint plus ni ne s'en indigne plus, mais qu'on les méprise, qu'on les raille, qu'on les regarde avec dédain et les rabaisse, qu'on les livre à la moquerie. Alors survient *Mors violenta* qui les met dans son sac et *Mors* et *Pœna æterna* serrent la corde. La fusée a-t-elle monté jusqu'au ciel, alors : *Quid nunc? Si natura deficit fortuna mutatur. Deus vindex omnia cernit.* Alors le gouvernement du monde peut se transformer en verges qui flagellent le peuple entier de coups durs et douloureux sur le dos. *Quoties enim Deus iratus classicum canit, toties omnes creaturæ in armis præsto sunt* (1). »

Bourreau des consciences, tyran exploiteur et sanguinaire, Louis XIV réalise les prédictions qui accompagnèrent sa naissance « prodigieuse » : « Né avec deux dents, ce prince sera un lion de guerre, assoiffé de sang. Avec l'une, il broiera ses propres sujets; avec l'autre, il déchirera ses voisins les princes et les monarques du monde. »

(1) *Frantz. Ratio-Status*, 19. — Louis XIV est, pour l'Allemagne religieuse, le type de l'orgueilleux et de l'impie égaré par sa superbe, et, comme tel, digne de tous les châtiments du Ciel. Ce passage typique donnera une idée du ton prédicant qu'arborent les libelles, quand les auteurs en sont des gens d'église, ou cherchent à agir sur la foule à fin d'édification. Les citations abondantes des Écritures font partie du style des libellistes, au même titre que les citations copieuses d'auteurs anciens et modernes

---

DEUXIÈME PARTIE

LA POLITIQUE D'AMBITION ET DE CONQUÊTE

CHAPITRE PREMIER

La grande pensée du règne :
L'établissement de la monarchie universelle.

I. Hautes ambitions du Roi. Les marques de sa prédestination divine. Son éducation développe en lui la conviction qu'une mission providentielle lui incombe. Panégyriques et flatteries : les emblèmes de la mégalomanie royale. But de la politique française : domination de l'univers et monarchie universelle.
II. Les apologistes des prétentions françaises. Thèse d'Aubery. Protestations de l'Empire. Réfutations de Lisola et de Du May. Railleries de l'opinion. Outrecuidance et mystification : moyens dont se sert le Roi pour faire accepter à l'opinion ses prétentions sur l'Empire.
III. Le plan de conquête politique. Son objectif suprême : restaurer la puissance de Charlemagne. Conquête commerciale et économique de l'Europe. Les visées africaines de la France. Les menées et les entreprises françaises hors d'Europe. Son expansion menaçante.
IV. La politique d'émancipation et de domination religieuses : la lutte du Gallicanisme et de l'Ultramontanisme.
V. Tableau de la monarchie universelle de l'avenir. La France « ennemie du genre humain ».

I

C'est une des particularités de l'histoire française, observe un libelliste (1), que, du jour où ses rois ont assuré leur sécurité à l'intérieur et maté les instincts turbulents, leur ardeur conquérante s'éveille et les pousse à « piquer » leurs voisins. Son pouvoir solidement assis au dedans, Louis XIV reprend l'idée chère à la royauté française. Souverain absolu du plus riche et du plus puissant royaume qui soit au monde, conscient de sa mission, hanté par une mégalomanie qui trouble ses nuits et peuple son sommeil de visions de conquêtes et de gloire (2), il se jure de

(1) *Christianissimus Christianandus,* 6.
(2) *Das Blättlein...*

mener à bien l'œuvre des ancêtres. Il prouvera au monde étonné qu'il n'est point le pigeon couvé par des aigles. « Mon grand-père Henri le Grand a fait de grandes choses et m'en a laissé à faire de plus grandes encore. Si Dieu m'accorde de vivre encore vingt ans, je veux faire autant que mes ancêtres et plus même (1). »

« Louis XIV, écrit l'auteur de : *France, ne sois pas trop audacieuse!* n'avait pas occasion de faire connaître son nom au monde et de le recommander à l'immortalité. Les Dames, sans doute, la La Vallière, la Montespan, remplissaient les librairies de leurs histoires amoureuses, à tel point que le Roi s'annonçait comme un nouveau petit Amadis. Mais il lui fallait encore plus et mieux... Caligula, le fou furieux, n'avait pas de chagrin plus cuisant que d'en être réduit à déplorer qu'il ne se produisît sous son règne aucun de ces cataclysmes extraordinaires qui eussent pu le rendre mémorable. Il souhaitait une peste effroyable, des inondations et des incendies dévastateurs, des tremblements de terre qui creuseraient des abîmes dans le sol. Louis XIV, lui, n'eut pas longtemps à réfléchir (2). » Non content d'être un Amadis, il travaillera à être un César (3) : il renchérira sur Caligula. Il mettra l'Europe à feu et à sang. Reconstituant en sa personne la puissance des empereurs romains, il restaurera l'empire de Charlemagne, son ancêtre. Il réduira les monarchies d'Europe au rang d'humbles vassales de sa couronne : au Roi de France l'empire du monde et la monarchie universelle.

Des siècles d'histoire française, une tradition plusieurs fois séculaire (4), dictent au roi sa mission (5) et lui inspirent cette conscience arrogante de lui-même qu'avec tant de suffisance traduisent son attitude orgueilleuse et ses paroles de provocation et de défi. Investi, estime-t-il, par décret divin d'une grandeur surhumaine et quasi divine, il sera le réalisateur des desseins d'en haut. Il fera régner la vraie foi dans l'univers. Il

(1) *Der Wind...* La phrase est souvent citée par les libellistes. Elle semble avoir été rapportée par le Vénitien Alvise Sagredo qui fut ambassadeur en France de 1663 à 1665. Voir Lacour-Gayet, *Éducation politique de Louis XIV*, p. 210.

(2) *Der Wind...*

(3) *Die schwangere Lilie.*

(4) *Christianissimus Christianandus*, 4.

(5) *Laster-Spiegel*, 208 et suiv.

accomplira la tâche à laquelle des signes mystérieux : oriflamme et ampoule envoyés « miraculeusement » à Clovis par le Ciel, lys semés par la main divine sur le blason royal, toutes soi-disant marques de la faveur divine (1), « inventions » ingénieuses, indignes d'imposer à un homme « sensé », prédestinent les rois de France.

Concordance symptomatique, providentielle, diront les flatteurs du monarque, la voix des faits semble s'accorder avec la voix divine pour promettre à sa fortune de brillantes et rapides réalisations. L'histoire de la monarchie française, remarque un libelliste (2), accuse en tout une progression identique à la marche de l'histoire romaine. Les Romains mirent quatre cents ans à se rendre maîtres de l'Italie. A peine eurent-ils commencé leur œuvre de conquête qu'ils virent se dresser sur leur route la république de Carthage. La rivale vaincue, il ne leur fallut pas moins de deux siècles pour s'assurer la domination du monde. Et de même les Français. Cinq siècles leur furent nécessaires pour anéantir les petits États fondés dans l'État par la politique de famille d'Hugues Capet. Après quoi, surgit devant eux la puissance espagnole. « Voire, l'on peut dire que la fortune

(1) Voir, par exemple, *Frantz, Ratio-Status*. 3, et surtout W. v. Hornick, *Königreich von Germanien*. — Louis XIV, démontre ironiquement Leibnitz (*Mars Christ.*, 212 et suiv.), est le véritable et unique vicaire de Dieu. « Pour prouver ce vicariat du Roy T.-C., on n'a pas besoin de grands détours; car la plus grande partie des arguments dont le cardinal Bellarmin s'est servi pour prouver la puissance indirecte du Pape en matières temporelles, peut servir à prouver bien mieux sans comparaison la puissance directe du Roy. Tout ce qui est prédit de l'Empire de J.-C. en terre, se doit entendre de l'Empire du Roy T.-C., et il ne faut pas s'imaginer que c'est pour rien que la Sainte Ampoule est descendue du ciel, ou que le Roy a reçu le don de faire des miracles et de guérir les malades... Je sais qu'il y a des médecins qui mettent en doute le miracle que le Roy fait si souvent en guérissant les écrouelles; mais il ne faut pas se mettre en peine de l'incrédulité de ces gens-là, qui est si grande que la religion des médecins est passée en proverbe. Quelques-uns ont objecté que le duc d'Épernon, favori du roy Henri III, était incommodé du mal que le Roy doit guérir. Mais, quand cela serait vrai, ne sait-on pas que Jésus-Christ et les apôtres n'ont pas voulu guérir tous les malades?... Dieu lui-même confirme tous les jours par des signes et par des prodiges le droit que nous attribuons au Roy T. C. N'est-ce pas un assez grand miracle qu'un Prince qui a tant de guerres sur les bras, ne manque pas d'argent?... Quelle marque plus claire de la divine volonté peut-on prétendre que celle que nous voyons ici tous les jours, savoir, une assistance perpétuelle du Ciel, qui est si grande, qu'il semble que les hommes et le temps conspirent à augmenter le bonheur et la gloire du Roy? »

(2) *Die an das Licht gebrachte Wahrheit...*, § 33.

française est supérieure même à la romaine. Car toute l'Europe prête maintenant la main à son succès. Aussi, selon toute prévision, sera-t-elle en état de faire plus en vingt ans que Rome en deux cents. » Le Welche Plebanus Venetus résume la pensée de tous, quand, avec l'emphase coutumière aux panégyristes royaux, il écrit : « L'esprit qui a choisi Dieu pour sauver le genre humain, a élu Louis XIV pour sauver l'Europe (1). »

Une éducation savamment calculée entretient dans l'esprit du futur roi le sentiment de sa dignité et la conscience de sa mission divine. Continuant la tradition de Richelieu, « le furieux assoiffé de sang », « le rusé renard vêtu de pourpre » (2), Mazarin, élève le pupille royal dans une atmosphère d'ambition et développe systématiquement son instinct de grandeur et de conquête (3). A d'autres les romans de chevalerie et les fictions qui amusent l'esprit. Il lui donne pour lecture de chevet les actions de ses ancêtres. Il lui impose le modèle à imiter : à son usage, son précepteur, l'évêque de Rodez, écrit une biographie de Henri IV, l'ambitieux séduisant mais sans scrupules, le monarque de grand style qui, reprenant la politique traditionnelle, travaille à asservir l'Europe et eût bouleversé le monde, si le Ciel n'eût à propos arrêté ses progrès, et frappé par la main de Ravaillac le conquérant trop audacieux (4). « Le premier gouverneur du Roi Très-Chrétien lui a donné pour modèle la vie et les desseins d'Henri IV. Ce prince, tant par son propre génie que par les heureux succès de ses premières armes, a pris goût à ces documents et s'est uniquement proposé cet exemple pour règle de sa conduite; l'histoire de ce grand Roy a été sa lecture la plus ordinaire; il a comme lui pris grand soin d'accumuler des trésors; il a recherché comme lui des alliances au dehors, et a fait ensuite un puissant armement : il faut donc conclure qu'il agit sur les mêmes plans, et que toutes les choses que nous voyons aujourd'huy ne sont que des projets renou-

(1) *Extract etzlicher Flosculorum.* Voir aussi Leibnitz, *ibid.*, 213.

(2) *Der Erfährte Hahn*, 7. L'auteur l'appelle aussi le « *schlauer Weltkopf* ».

(3) Mazarin, écrit l'auteur de *Politische Betrachtung*, légua à Louis XIV des instructions spéciales ainsi qu'une somme importante d'argent pour lui permettre d'arriver à l'Empire.

(4) *Der Wind..*

velés et les effets des impressions qu'il a sucées avec le lait. Pour tirer des conséquences sur ces principes, il ne faut que lire les Mémoires d'Henri IV, ceux du Président Jannin et de l'évêque de Rhodez et conclure que tout ce que le grand Roy avait conçu dans son idée, celuy-ci le veut éclore par ses armes (1). »

Un art, une littérature se créent, qui ont pour fonction d'exalter la mégalomanie royale et de « chatouiller ce désir naturel de gloire », cet orgueil inné au Français qu'une nation vaniteuse se plaît à retrouver en son souverain. Autour du trône, dans les Académies (2), partout où s'exerce la munificence du Mécène, voici retentir des dithyrambes pompeux à l'honneur du « maître de la terre », du « roi *urbis et orbis* », du « roi des rois ». Des flagorneries ingénieuses viennent l'entretenir dans ses rêves de domination et de grandeur, lui suggèrent les ambitions, encouragent et sanctionnent à leur façon ses entreprises et ses audaces. Tel, par exemple, cet ambassadeur qui, dans Vienne en fête, osa arborer le blason royal avec cette inscription : *Fulget ubique*, entourée de bannières et de torches flamboyantes, comme pour indiquer que la gloire de son roi lui importait plus que la naissance du prince dont on fêtait le joyeux événement. « L'on peut voir par là comme les Français se flattent d'impressions volages. Ils ne font par ces moyens qu'exciter de plus en plus leur roi, dont le naturel assoiffé de domination n'est qu'assez porté à s'accommoder de pareilles flatteries (3). »

Devises ou emblèmes, poèmes ou panégyriques, toutes « florettes » dont le parfum plaît aux narines augustes, viennent fleurir le « jardin des lis français » (4) et composent un parterre agréable à la vanité royale. Poètes et peintres rivalisent à qui traduira par les images les plus outrageantes les visées ou les triomphes du roi sur l'Europe et se font les interprètes

(1) Lisola, *Bouclier*, 25.

(2) Louis XIV, écrit le commentateur de *Du Vertron* (13), institua « tout expressément des académies pour être loué en dieu et pour avoir de quoi contenter ses saintes oreilles ».

(3) Commentaire de *Du Vertron*, 45.

(4) *Extract etzlicher Flosculorum*.

dociles de sa jactance. « Ce qui donne surtout à penser et peut à bon droit vexer l'amour-propre des puissants d'Europe et porter préjudice à leur honneur, ce sont les tableaux que le roi actuel de France a fait disposer à Versailles dans la Grande Galerie et dans les autres appartements royaux. Dans la première chambre, par exemple, il s'est fait représenter prenant possession du pouvoir en 1661. L'on voit d'un côté du tableau trois femmes superbement vêtues qui figurent l'Allemagne, l'Espagne et la Hollande. L'Allemagne est sur un petit nuage et a la couronne impériale et l'aigle près d'elle. L'Espagne se tient à la droite de l'Allemagne, appuyée sur un lion qui mange dans la main d'un roi indien. Dans une main elle tient une torche avec laquelle elle met le feu aux palais et arrache la couronne à la tête d'un roi étendu à terre. La Hollande tient un trident et conduit Thétis attachée à une longue chaîne pour indiquer combien est puissante la République sur mer. On lit au-dessus de ce tableau : « L'ancien orgueil des puissances voisines de la France (1). »

Le soleil royal, surtout, offusque les regards du spectateur allemand. Avec une insistance jamais lassée, les libellistes d'outre-Rhin relèvent l'arrogance d'une comparaison qui assimile le Roi de France à l'astre dont la lumière et la gloire bienfaisantes éclairent et emplissent le monde, et traduit en d'insultantes variations la superbe et l'outrecuidance des Français. « Parce que le présent roi de France, Louis XIV, a été choisi par Dieu, et mérite pour cette raison le nom de Dieudonné (AUBERY, 151), il est juste que, pour marquer cette merveilleuse prédestination et cette prééminence, il ait un signe extérieur et un symbole qui traduisent sa vocation et l'opinion qu'il a de lui-même. Rien ne convient mieux à cette fin que le soleil, au sens où il le prend, du moins. Aussi, rien dans la nature ne se compare-t-il mieux à cette noble création de Dieu que le roi de France, *Grilli Cantanti!* Allez raconter cela aux fous! Car il en sera des desseins que symbolise le soleil comme de ceux d'Henri II symbolisés par la lune. Pourquoi cette comparaison? Il n'y a

(1) *Solst.*, 18. Voir de nombreux exemples de « superbe » française dans *Oeder... Stillstand.*

qu'un soleil : donc il ne doit y avoir qu'un monarque universel et ce doit être le roi de France. Le soleil ne se repose jamais : de même la manie de domination du Roi ne connaît par de trêve. Le soleil est ardent et fougueux, de même aussi l'humeur française. Le soleil est le roi des astres : les Français doivent l'être de la terre (*si Diis placet*). Le soleil réchauffe le monde, ce que fait aussi l'argent français. Le soleil éblouit les yeux, l'argent et les paroles françaises l'âme. L'on se brûle au feu : de même l'on se brûle en approchant les Français. Les rayons du soleil pénètrent jusqu'au plus profond de la terre : les rayons du soleil français pénètrent même les cabinets les plus secrets où délibèrent les rois et les princes, etc. Qui donc après cela niera que le roi de France n'ait pas raison de choisir pour symbole le soleil? Mais, *Messieurs, avec votre permission* (1), laissez-moi faire une supposition. Phaéton eut la témérité de conduire le char du soleil et le char de son père, et il embrasa le monde et causa lui-même sa perte. Louis XIV de France conduit le soleil et a la témérité de vouloir réaliser les hautes ambitions de son grand-père; il embrase toute la chrétienté, la livre au carnage et aux torches de la guerre. Ne serait-il pas possible qu'il causât aussi lui-même sa perte? Ne dira-t-on pas un jour?

Gallicus eheu!
Hic Situs est Phaeton currus Promotor aviti.
Quemsi non tenuit, magnis saltem excidit ausis!

« C'est ainsi qu'en usera avec lui Celui qui depuis l'origine du monde a pratiqué le *deposuit potentes* avec tous les dominateurs du monde et les tyrans (2). »

Aux théoriciens, enfin, d'établir, par des raisonnements et des preuves, la légitimité des prétentions royales. Des esprits à tout faire, mercenaires à la solde du Roi, sophistes habiles à donner au faux les apparences du vrai, plumes complaisantes aux largesses d'en haut, de graves professeurs de droit habilement circonvenus (3), se font fort de démontrer par le témoignage

(1) En français dans le texte.

(2) *Mach. Gall.*, 3, 4, 5. Voir aussi *Extract etzlicher Flosculorum.*

(3) Par exemple, le « crieur de foire » Hutin qui, au lieu d'expliquer à ses auditeurs de l'École de Paris le *Corpus juris*, « ne fait que vanter son empereur des François,

de l'histoire et de la raison qu'au roi de France appartient, de par droit de naissance, la domination de l'univers. « Il est inutile d'exposer les nombreuses prétentions que la France élève presque sur toute l'Europe, car elles ont été imprimées avec assez d'impertinence, voire sous couvert du privilège royal, dans les écrits de Cassan et d'Aubery et autres. Il n'est personne qui n'ait encore toutes fraîches à la mémoire les menaces insolentes que les émissaires et ambassadeurs français ont proférées, non pas seulement à la cour impériale, mais dans les autres cours princières d'Allemagne pour le cas où l'on aurait l'audace de résister le moins du monde à l'ambition française ou de s'insurger contre ses prétentions. L'on sait les propos arrogants tenus par Grémonville, Gravel, Arroy, Terlon, Tambonneau et tant d'autres, aussi bien en Allemagne qu'ailleurs. Heureusement, les héros allemands en ont fait peu de cas et y ont répondu d'une façon si magnanime que la France en a été pour ses frais de vantardise. Aussi bien, rien d'étonnant si les flatteurs français et le Roi lui-même ont eu l'audace de propager l'éloge royal au moyen de poésies et de tableaux : le Roi chante victoire avant d'avoir vaincu (1). »

comme il appelait son roi, avec toute sorte d'éloges déplacés et le plus souvent peu intelligents ». Ou encore le professeur de droit canon, doyen de la Faculté de Droit, Deviat, un vieillard de quatre-vingts ans, qui intercale dans ses cours des éloges pompeux de son roi, prétendant, par exemple, et prouvant que les rois de France sont nés empereurs. *Eigenlob stinkt gern.* L'auteur du *Solstitium* écrit que, parmi les juristes sollicités, beaucoup se prêtèrent avec peu d'empressement à la démonstration qu'on exigeait d'eux.

(1) *Solst.*, 22.

II

La mort du roi d'Espagne, qui survient en 1665, ouvre toute grande la carrière aux ambitions et donne aux Français l'occasion de démasquer leurs batteries et de produire au grand jour leurs convoitises. Coup sur coup paraissent le *Traitté des droits de la Reyne très Chrestienne sur divers Estats de la Monarchie d'Espagne* de Duhan (1), le secrétaire de Turenne (1667), et le *Dialogue sur les droits de la Reyne très Chrestienne* (1667), qui formulent d'une façon non équivoque les prétentions de la France sur les Pays-Bas espagnols (2); la même année, enfin, le livre qui sera dès lors, aux yeux de l'Allemagne, comme le programme officiel des ambitions royales (3), et de fait, le plus significatif de tous les manifestes qui, depuis Cassan, l'auteur des *Recherches des droits du Roy et de la couronne de France* (1632, 1643, 1646, 1649), et après Arroy, ou Du Puy, traduisirent les rêves de la mégalomanie française : le traité des *Justes Prétentions du Roy sur l'Empire,* de l'avocat Aubery (1667).

L'on sait la thèse qu'expose sous forme savante l' « Avocat

(1) Traduit aussitôt en allemand : *Der Aller-Christlichsten Königin Rechte auff verschiedene Lande und Herrschaften der Reiche Spanien* (1667) et en latin : *Reginæ Christianissimæ jura in Ducatum Brabantiæ et alios ditionis hispanicæ principatus* (1667), traduction qui, elle-même, fut mise en allemand : *Der Christlichen Königin Recht auff Brabant, und andere Länder Spanischen Gebietes* (1668).

(2) Thèse que défendent également la *Nichtsgültige Renunciation, Welche der Königin in Frankreich auff ihre Succession an der Cron Spanien und zugehörigen Landen gethan.* Aus dem Frantzösisch-Parisischen Exemplar übersetzt und gedrucket (1667), ainsi que *Antwort, Auff Diejenige Rationes und Einwürffe, so die Spanische dargegen möchten einwenden können* (1667) et les *Remarques pour servir de Réponse à deux Écrits imprimés à Bruxelles contre les Droits de la Reyne sur le Brabant et sur divers lieux des Pais-Bas,* Paris (1667). Ce dernier fut traduit en latin : *Observationes sive responsio Ad duos Tractatus Bruxellis editos* (1667). Voir Paul SCHMIDT, 2-3.

(3) Par exemple, encore : *Divers Traitez sur les Droits et les Prérogatives des Roys de France tirez des Memoires Historiques et Politiques* de M. C. S. S. D. S. Paris, 1666. Traduit en allemand en 1668. Voir Paul SCHMIDT, 44.

au Parlement et aux Conseils du Roi ». Son traité est un panégyrique et une démonstration. Démonstration des titres historiques et juridiques qui autorisent la France à reprendre la plus grande partie de l'Allemagne comme étant « le patrimoine et l'ancien héritage des Princes français, et ayant été possédée par Charlemagne en tant que roy de France », et à reconquérir la dignité impériale dont l'Allemagne a dépossédé les Français au cours des temps, partant, panégyrique de la grandeur incomparable de la monarchie française qu'il proclame supérieure en divinité, en ancienneté et en dignité à l'Empire germanique et qualifiée, de par une foule de titres dont, à grand renfort « de preuves, — de fausses preuves, démontreront les libellistes, — il établit la validité, pour exercer l'empire souverain. Au Roi de reconstituer en sa personne ou en la personne du Dauphin la monarchie universelle. « Il faut avouer que c'est en quelque façon faire injure à nos Roys que de comparer leur puissance avec celle des Empereurs d'Allemagne, et de mettre l'une et l'autre en parallèle. La couronne de France est depuis longtemps estimée, non seulement la plus ancienne et la plus indépendante, mais encore la plus riche et la plus puissante. Et son éclat n'a pas seulement ébloui les yeux des peuples ou des petits princes, mais encore excité l'envie et les vœux des plus grands monarques et des empereurs mêmes. Si bien qu'il y en a qui rapportent de Maximilien I[er] que, discourant avce ses familiers des plus considérables États de la Chrétienté, il luy échappa de dire que, s'il était permis désirer ce qui flatte notre imagination ou nos sens, il souhaiterait volontiers d'être Dieu et d'avoir deux fils, de pouvoir laisser à l'aîné la Divinité et à l'autre la Monarchie française... Il est à croire sans doute que l'Espagne depuis quelque temps n'ayant presque plus d'Infantes que pour donner des Reines au premier royaume chrétien, le ciel ait voulu dans cette nouvelle alliance signaler la toute-puissance et la bonté divine par la conjonction des deux plus bénins astres que la terre pouvoit souhaiter, et par l'union de la plus parfaite Princesse avec le plus accompli Monarque du monde. Et pour prémices des fruits qu'on doit espérer de cet heureux mariage, ce même Ciel l'a béni... par la naissance de Monseigneur le Dauphin... à qui toutes choses semblent promettre infailliblement,

dans les siècles à venir, l'Empire tant de la mer que de la terre, et la monarchie universelle (1). »

L'Allemagne, déconcertée par cette profession de foi qui, sans formuler des idées nouvelles, vient si « effrontément » donner corps à ses soupçons et préciser sans équivoque possible le sens des entreprises royales, ouvre les yeux, s'émeut, jette le cri d'alarme. L'opinion publique s'indigne et « se scandalise ». L' « impudence » de l'apologiste patronné officiellement par l'assentiment royal (2), suscite toute une littérature de protestation et de riposte. La même année 1667 (3) voit paraître une réfutation des prétentions espagnoles (*Traité sur le Droit de Dévolution*) (4) et, sous forme d'extraits, une traduction du traité d'Aubery (*Französische Staats-Reguln aus einem Tractat A. Aubery*) (5), suivies, en 1668, de la *Vérité défendue* (6) et, en 1669,

(1) 181. L'auteur du *Geropffte Hahn* raconte la façon « insolente » dont Gramont essaya d'empêcher l'élection de l'Empereur à la dernière assemblée électorale de Francfort, au profit de l'électeur de Neubourg, déclarant qu'il ne songeait nullement à l'empire pour la France, « tel, ajoute le libelliste, ce renard qui essayait d'abattre les poires d'un arbre, disant qu'il ne les désirait pas pour lui, mais pour sa mère malade » (43). S'installer sur le trône d'Occident, tandis que son fils occupera le trône d'Orient, tel est, écrit l'auteur de *Die schwangere Lilie*, le plan du Roi. Quels agréables changements d'air ! Quelles séduisantes promenades, alors ! « Tantôt à Paris, tantôt à Amsterdam, ou à Prague et à Vienne, voire même, mille tonnerres ! à Rome. »

Tandis que Grémonville donne les assurances les plus pacifiques sur les intentions du Roi à l'égard de l'Empire, l'on vend à Paris, sur les ponts, dans les rues et sur les marchés, le portrait du Dauphin, tantôt en roi de Bohême, tantôt en roi de Rome, et tous les chanteurs et crieurs de rues proclament à qui veut les entendre la grandeur du futur empereur (*Die Schwangere Lilie*). Les libellistes rapportent volontiers que le portrait du Dauphin en costume d'empereur se trouve partout en France et jusque dans les auberges. Voir, par exemple, *Das Blättlein*.

(2) A part de rares exceptions (l'auteur de la *Dissertatio de libertate omnimoda*, par exemple, prétendra que, loin de la souhaiter, Louis XIV se fâcha fort de cette publication qui, maladroitement, éventait ses desseins sur l'Europe; voir Paul SCHMIDT, 14), les libellistes s'accorderont à y reconnaître une profession de foi d'inspiration royale.

(3) On peut y joindre la *Wohlgegründete Deduktion Schrifft*, traduction d'une réfutation du livre de Cassan, publiée en 1665 sous le titre : *Deductio Ex qua probatur clarissimis Argumentis non esse Ius Devolutionis in Ducatu Brabantiæ nec in aliis Belgii Provinciis Ratione Principum earum, prout quidem conati sunt asserere* Voir. Paul SCHMIDT, 44.

(4) En latin. Voir Paul SCHMIDT, Appendice, 46, 15.

(5) Sans parler de résumés ou de traductions nombreuses. Voir Paul SCHMIDT, 45, 9.

(6) En français. Voir *ibid.*, 48, 28. A citer encore : *Der beyden Cronen... zu dieser Zeit obschwebende Strittigkeiten* (1668). Voir *ibid.*, 47, 17.

d'une réfutation en règle, sous le titre de l'*Avocat condemné.* L'Empire menacé proteste. Qualifié par sa personnalité, ses fonctions d'ambassadeur et de plénipotentiaire impérial, ses hauts services, pour opposer à l'auteur des *Droits de la Reyne* et aux *Justes Prétentions* une réfutation autorisée, Lisola, dans son *Bouclier d'Estat et de Justice* (1667), démontre l'inanité des prétentions françaises sur une part de l'héritage espagnol. Justice faite des théories des juristes royaux, simples arguties d'avocats retors, qu'il qualifie de « sophismes », de « cavillations » de « jeux de mots », de « subtilités », il va droit au danger : il dénonce les ambitions illimitées de la France, son instinct de domination, ses visées d'annexion et de conquête sur toute l'Europe, son rêve de suprématie universelle. Il élève la controverse à la hauteur d'une question d'intérêt européen. Le *Bouclier d'Estat et de Justice* est l'œuvre d'un homme d'État qui, pour employer son expression, aurait la sérénité détachée et la largeur de coup d'œil d'un « Citoyen du monde ».

Démasquant les vrais desseins de la France, le patriote met au jour les arrière-pensées qui se cachent derrière les protestations de paix et de bon vouloir de ses diplomates. « Toutes leurs actions et leurs démarches tendent à un vaste et profond dessein. Ce superbe armement, cette dépense prodigieuse, cette profusion énorme dans les négociations étrangères, cet empressement à faire des Ligues, à gagner des ministres, à tenir occupés ceux qui leur peuvent faire outrage, les instances réitérées et les grandes offres faites aux Suédois pour troubler l'Empire, l'application extraordinaire à forcer les Polonais par corruption et par violence d'élire un successeur contre leurs lois fondamentales, sont des indices capables de convaincre les moins éclairés, que tout ce grand appareil d'armes et d'intrigues a quelque chose de plus vaste que la conquête de quelques provinces que notre crédulité lui a exposées en proie, et ne se termine pas dans un simple désir d'en arracher seulement quelques pièces par un traité. Ces grandes montagnes ne sont pas pour enfanter des souris, mais produire des flammes comme le Vésuve pour embraser tout le voisinage (1). » L'auteur du *Bouclier d'Estat* montre

(1) 25.

par un historique éloquent de la politique française, l'Europe chrétienne tout entière intéressée à faire échec à des ambitions qui menacent de la réduire à la discrétion du roi de France et de passer outre à toutes les lois sur lesquelles se fonde sa conservation. Ou s'armer et s'unir, ou accepter de gaieté de cœur l'esclavage de la France, tel est le dilemme fatal que pose à l'Europe la politique du roi de France.

Deux ans après le *Bouclier d'Estat,* paraissait un petit livre : l'*Avocat condemné,* dont l'auteur, Du May, un Français installé en Allemagne dans les fonctions officielles de Conseiller secret de l'Électeur de Mayence, qui, à en juger par l'esprit de son ouvrage, avaient fait de lui un serviteur ardent et convaincu de la cause impériale, prétend prendre la défense du Roi contre le zèle intempérant de ses avocats et démontre que les soi-disant prétentions royales sur l'Allemagne et sur l'Empire ne sont que chimères d'ambition enfantées par le cerveau de ses adulateurs, « rodomontades » — le mot lancé par Lisola fera fortune dans les écrits des libellistes — d'un esprit extravagant, porte-parole de l' « insolence » coutumière aux Français.

Passons rapidement sur les menues « rodomontades » de l' « avocat », comme se plaît à l'appeler dédaigneusement Du May : ancienneté de la monarchie française, complaisances spéciales témoignées par le ciel à la nation privilégiée, vertu incomparable d'une lignée de rois qui, ajoute ironiquement l'auteur, compta parmi ses membres Louis le Débonnaire, Louis le Fainéant, Louis le Hutin, sans parler de l'avare et méchant Louis XI. Deux questions d'intérêt général dominent le détail de sa réfutation : question de préséance : à qui, de la monarchie française ou de l'Empire, revient le premier rang? Question de droit : quel cas faire des prétentions françaises à la suprématie sur l'Empire et à la monarchie universelle?

Est-il vrai que « le nom de Roi soit plus auguste que celui d'Empereur » et la dignité d'un roi deFrance en tout préférable à la majesté de l'Empereur germanique, que le titre d'empereur ne soit « qu'un nom vain et une qualité imaginaire », et que l'empire d'Allemagne n'ait jamais eu un nom convenable et qu'il ne subsiste plus? « L'on s'expliquerait mal, dans ce cas, l'acharnement des Français à revendiquer pour leur roi une

dignité à laquelle ils semblent attacher un si grand prix. Admettra-t-on avec Aubery que la monarchie des Français a succédé à celle des Romains et qu'à elle s'applique l'oracle rapporté par Tacite, promettant « infailliblement » à l'une des nations transalpines « la domination et l'empire absolus de l'univers (1)? » Ce serait méconnaître l'évidence des faits, fermer volontairement les yeux sur la grandeur de la maison d'Autriche et de l'Allemagne qui étendirent leur puissance sur les quatre parties du monde « d'une telle façon que jamais l'on ne vit rien de pareil » (2) et que quelques-uns « ayant comparé la monarchie espagnole avec la romaine qui a été la plus redoutable des quatre universelles, ont trouvé que celle-là était incomparable » (3). Bref, une fois établi par des preuves certaines que les empereurs d'Allemagne ne sont « ni moins anciens, ni moins souverains, ni moins puissants que les rois de France » et que le titre de Très-Chrétien, accordé par Dieu à Clovis pour le récompenser d'avoir embrassé la vraie foi, conversion qui, remarque Du May, eut lieu deux cents ans après celle des empereurs romains, pas plus que la loi salique ne sauraient constituer un privilège particulier aux rois de France, il ne reste plus qu'à conclure que les « justes prétentions du roy sur l'Empire » ne sont qu'imaginations vaines, « extravagance » et « effronterie », et ne méritent pas plus de créance que les prétendus « droits » de la couronne de France sur l'Allemagne et sur l'Empire. « Mais tout ce que l'avocat Aubery a dit et fait jusqu'à présent contre l'Empire et contre la France, ne sont que des faveurs, au prix de ce qu'il nous dit à la fin de ce chapitre. Il a bien l'impudence d'assurer que son roi et tous ses prédécesseurs de la troisième race ont eu pour dessein principal de combattre et de ruiner les entreprises et les usurpations des empereurs d'Allemagne, et qu'ils ont considéré en toutes rencontres les peuples et les Princes d'Allemagne comme leurs vrais sujets et vassaux, de même que ceux-ci dans les temps difficiles les ont toujours regardés comme leurs vrais souverains et protecteurs. Véritablement cette témé-

(1) *Aubery*, III, II, 128.

(2) *Avocat condemné*, 1.

(3) *Ibid.*, 2.

rité mérite une punition exemplaire, et, si le Parlement de Paris prend garde à ces mots insolents, il en pèsera la conséquence et en châtiera l'auteur (1). N'est-ce pas sonner le tocsin, envoyer des ambassadeurs ou des hérauts en Allemagne, pour annoncer aux princes, et aux peuples que leur liberté est en danger, qu'ils doivent tous endosser le harnais et monter à cheval pour empêcher que le Roy n'obtienne ce qu'il peut raisonnablement prétendre au Pays Bas et ailleurs, de peur qu'il ne passe plus outre, et qu'il n'attaque ses sujets désobéissants? Malvezzi nous avait déjà dit que la première chose que le Roy de France désirait, était de se faire empereur et nous ne le croyions pas, parce que c'était un conseiller du Roi Catholique qui nous en avertissait. Nous ne pouvions pas nous imaginer qu'une couronne qui depuis plus d'un siècle semblait prendre part à nos intérêts, cachait un dessein si peu convenable à la justice et aux apparences extérieures. Mais à présent nous n'en pouvons plus douter, puisqu'un Parisien, un Avocat au Conseil, un qui croit avoir pénétré dans les affaires nous en assure (2). »

L'appel éloquent de Lisola à l'Europe provoqua dans l'opinion allemande un immense retentissement (3). Les nombreuses éditions que connut son livre dans les pays de langue allemande (4), les résonances sans nombre qui en prolongèrent l'écho dans les écrits des libellistes, suffiraient à attester la popularité rapide des idées formulées avec une dignité calme, mais énergique, par l'auteur du *Bouclier d'Estat*. Après lui (5), l'on stigmatise avec une indignation mêlée de crainte les ambitions

(1) Les libellistes ne seront point dupes de la sanction prise par Louis XIV contre Aubery, à la suite des protestations de l'opinion allemande. Ils n'y verront qu'une mesure de prudence diplomatique. « Quand les voisins s'offusquent de ces farces ridicules, écrit le *Machiavel français*, parlant d'Arroy, de Cassan et du traité « ridicule » d'Aubery, l'on enferme le compère pour un temps à la Bastille et le voilà *pro forma* transformé en un martyr d'État : mais il ne manque pas, finalement, de recevoir la récompense que lui ont méritée ses services. » 73. L'auteur de la *France démasquée* prétendait déjà qu'Aubery, comme d'ailleurs Cassan, Arroy et du Puy, fut « récompensé » (16).

(2) 90.

(3) Voir Paul SCHMIDT, 10.

(4) *Ibid.*, 44, 5.

(5) *Ibid.*, 45, 9.

sacrilèges du « nouvel Alexandre », la « manie de domination » qui le pousse à s'installer « les jambes orgueilleusement écartées sur le trône impérial pour y passer sa vie dans toute la splendeur de la victoire » (1), à se faire l'idole adorée et redoutée de la Chrétienté, « l'arbitre souverain du monde » et à soumettre le genre humain à la tyrannie de son bon plaisir. On dénonce la politique envahissante de la France qui, « telle une chaîne, s'est peu à peu formée de tant d'anneaux qu'elle aurait fini par enserrer de son réseau la Chrétienté tout entière, si les potentats chrétiens d'Europe avaient consenti à se laisser enchaîner par elle » (2), et menace de ne donner de limites à son empire que le Ciel et l'Océan. L'on se demande avec ironie si l'Enfer arrêtera les entreprises de ce « furieux » et si, maître de la terre, il ne cherchera pas à réduire le royaume de Satan à son pouvoir, à détrôner Dieu, et à se proclamer le roi des rois (3). « Louis XIV a juré de ne pas se contenter de la part que le monarque divin lui a assignée. Qui sait, si, quand il aura conquis l'univers entier, il ne construira pas une tour de Babel pour monter jusqu'au ciel (4)? » L'on se raille de ces mégalomanes français qui, par la bouche de l'avocat Hugo de l'Estre, annoncent *urbi et orbi*, tels les crieurs du Pont-Neuf ou de la Place de Grève « que le royaume de France durera jusqu'à la venue de Jésus-Christ et jusqu'au dernier jour ». « Alors il se présentera unique et seul dans sa majesté et sa splendeur souveraines et traînera en triomphe, réduits à son pouvoir et chargés de chaînes, tous les royaumes qui ont fleuri avant lui. Car il est écrit : « Quand le Fils de Dieu « reviendra, il n'y aura plus qu'une monarchie et ce sera la fran- « çaise. » Ciel et terre, entendez ce que dit le grand vantard, alléguant qu'au moment où le Christ se fit chair il n'y avait aussi au monde qu'un royaume : l'empire romain (5). » « Il n'y aurait pas lieu de s'étonner, ajoute ironiquement le libelliste, si, entendant pareille chose, l'Espagne, l'Angleterre, le Portugal, la

(1) *Die schwangere Lilie.*
(2) *Solst.*, 3.
(3) *Abgott.*
(4) *Geist von Franckreich.*
(5) *Abgott*, D 3.

Pologne, la Suède, le Danemark, voire la Turquie, la Perse, la Chine, le Japon, le grand Mongol, le prêtre Ivan et autres puissants royaumes du monde, étaient saisis d'angoisse comme une femme en couches. Le plus étrange, c'est que le vantard accorde à notre Seigneur Dieu la possession de son royaume et ne le lui prenne pas par surcroît. Mais si les Français sont ceux dont la domination doit s'étendre sur toutes les créatures de l'univers, comment s'entendront-ils sur ce point avec les Juifs qui revendiqueront aussi la préséance et se présenteront au jour du Jugement avec leur Messie qui doit régner avec eux sur les peuples de toutes langues et gouverner pour l'éternité? Comment Messieurs les Français se tireront-ils de la controverse? La chose se passera certainement de façon assez judaïque. Mais je suppose que par grande discrétion vous n'étendrez votre domination que jusqu'au dernier jour et non au-delà, et je préfère croire que votre monarchie et celle des Juifs ne sont qu'une invention de fous comme les autres. Tout est calculé pour le mieux de votre part, mais il s'en faut bien que celui qui habite au ciel et se moque et se raille de vos efforts, ait dit son dernier mot. »

Adoptant les conclusions de l'*Avocat Condemné,* qui tenait le discours d'Aubery « touchant l'Empire de la mer et de la terre », pour une de ces « vanités » coutumières aux Astrologues qui ne pensent pas pouvoir plus sûrement duper les Potentats qu'en leur promettant des biens fort éloignés, parce que leur fourbe ne se découvre que plus tard (1), les libellistes se moquent de la naïveté des Français qui prennent les suggestions de leur orgueil pour des réalités et, se grisant de leurs chimères, s'imaginent que « parce que *une foi, une loi, un roi, une monoye* riment si bien dans leur langue, la chose doit se réaliser forcément dans leur nation » (2), prétendent que « la France est le centre de la terre et que tous les autres royaumes, principautés et républiques doivent se rencontrer dans sa conjoncture » (3), et interprètent à leur avantage la parole de David : J'ai juré que la

(1) *Eigenlob stinkt.*
(2) *Oeder... Stillstand.*
(3) *Solst.*

semence de David durerait éternellement », disant que la semence royale signifie la race et la monarchie royales, parce que le psaume où elle se trouve mentionnée est appelé par les Hébreux psaume des lys, ou bien encore invoquent à l'appui de leurs prétentions la prophétie du philosophe Hildegaste :

Veniet ab Oceano Francis victoria magna,
Quicquid habet Latium, quicquid Germania tota,
Juri cedet omne tuo bellico Sicamber (1).

voire, se réclament du vers de Virgile :

Dic, quibus in terris inscripti nomina regum
Nascantur flores; et Phyllida solus habeto,

pour prouver qu'à leur Roi doit échoir la monarchie universelle (2). Ils relèvent la coïncidence frappante que présentent la publication de l'avocat et conseiller du Roi, et la vulgarisation en France du livre de De Gheer dont — autre coïncidence — deux exemplaires furent offerts aux deux personnages les plus intéressés, le Roi de France et l'Archevêque de Paris, et concluent à une grossière « supercherie », à une machination savamment calculée en vue d'impressionner l'opinion française et de lui faire accepter comme décret divin le dessein de la monarchie universelle. « Pour prévenir les esprits, non pas seulement des savants, mais du vulgaire, voire des potentats, l'on a eu recours à la complicité du Ciel et l'on en a fait un faux témoin et un faux prophète. L'on a trouvé en Angleterre, en Hollande, en Bohême et en Hongrie des esprits fantasques, qui, inspirés par des rêves et des imaginations folles, d'aucuns par simplicité, d'autres achetés à cette intention, d'autres enfin poussés par la méchanceté, ont voulu faire croire au monde qu'ils étaient des élus et des prophètes de Dieu, et avaient reçu du Christ l'ordre de prêcher et d'annoncer que la France renverserait le Siège papal et extirperait la maison d'Autriche. Parmi ces prophètes, les plus notoires étaient Kotterus, cordonnier de Bohême, un

(1) *Oeder... Stillstand.*

(2) Voir *Solstitium,* 16 et suiv., et *Extract etzlicher Flosculorum.* On trouvera aussi des renseignements curieux sur ce point dans le *Wahrsager.*

fou mélancolique, Christiana Poniatonia, jeune fille de noble naissance, qui tomba dans l'état d'exaltation par folie d'amour et parce qu'un précepteur de comte dont elle était folle, se trouvant en France avec son noble élève, ne lui écrivait pas, malgré la promesse qu'il lui en avait faite. Drabitius était un prédicant perdu de réputation (1), adonné à l'ivrognerie et à la débauche crapuleuse, dont Satan s'est servi comme d'instrument, pour, non seulement répandre cette superstition chez les chrétiens crédules et passionnés de Calvin et de Luther, mais exciter la révolte dans la maison Ragoczi. Rotte de Hollande était un fou excentrique qu'il était facile de décider à prophétiser dans le sens que l'on voulait, et tels étaient à peu près tous les prophètes de cette espèce (2). » Grâce à la libéralité de De Gheer (3), riche gentilhomme d'Amsterdam, qui avait des intelligences avec la Cour de France, leurs prophéties recueillies et traduites par Comænius furent publiées sous le nom de *L'Esprit de Mâcon*. « Tout le contenu de ces dangereuses chimères allait à démontrer qu'au roi Très-Chrétien était réservée la noble tâche de réduire tous les peuples de la terre à un joug et à une foi uniques et d'employer toute sa puissance et la force de ses armes à détruire la maison d'Autriche et à anéantir la Papauté. De là l'expression : *Cecidit illa magna arbor, cecidit Domus austriaca*, qui revient si souvent dans les prophéties de ce niais de Drabitius, ou l'horrible terme de « prostituée et bête féroce de « Babylone » qui désigne la ville de Rome et la Papauté, pour signifier que la bible calviniste (4) sera traduite dans toutes les langues et remise à tous les monarques, rois, grands-électeurs et princes de l'Orient jusqu'à l'Occident. « Dieu, disaient-ils, « veut que les cœurs des souverains fondent devant les armes du « roi de France. » Au Roi de France est réservé d'envahir l'Allemagne et l'Italie et de la soumettre aussi rapidement que Josué la terre de Chanaan. »

(1) *Inter ortum et occasum.*

(2) *Die an das Licht gebrachte Wahrheit...*

(3) *Wieder-Schall des französischen Cabinets.*

(4) Les protestants, dit l'auteur du *Wieder-Schall des französischen Cabinets* voyant ses entreprises contre le Saint-Siège, s'imaginaient que le roi était janséniste, et, comme tel, tout voisin du Calvinisme.

La monomanie d'un orgueilleux assoiffé de domination qui, pour légitimer ses convoitises criminelles, fait appel aux sophismes de valets mercenaires et accepte la complicité de fous, d'hystériques et de fripons, telle est l'origine des entreprises qui, un demi-siècle durant, tiendront en haleine les royaumes et les empires, et feront de l'Europe un vaste champ de discorde, de bataille et de carnage (1).

(1) Voir encore, sur les réfutations que provoqua en Allemagne la thèse d'Aubery, Paul SCHMIDT, 11.

III

La tactique royale, démontrent les libellistes, se résume d'un mot : conquérir territorialement l'Europe et lui imposer sa souveraineté, conquérir économiquement tout le monde connu, et lui imposer son monopole : maîtresse de l'Europe au temporel, la France s'attaquera à Rome et sur les ruines de la puissance universelle de Pierre installera la domination du Très-Chrétien.

Attentive et vigilante, l'opinion allemande suit la marche des armées françaises à la conquête de la monarchie universelle, tire des pronostics sur la fortune de leurs armes, note les péripéties de la lutte, commente, encourage et conseille. On pourrait, à l'aide des libelles, écrire au mois le mois, parfois même au jour le jour, l'histoire militaire et diplomatique du Grand règne. Par delà le détail des faits qu'elle enregistre, tantôt en de sèches « relations », tantôt encadrés de verbeux commentaires, elle signale en d'innombrables variations le plan d'ensemble qui dicte à la France ses attaques, motive ses actes et inspire sa diplomatie : poursuivre systématiquement la ruine de la maison d'Autriche; enlever à l'Espagne ses forteresses les plus considérables dans les Pays-Bas; annexer ses possessions de Bourgogne; l'immobiliser dans la Péninsule en la maintenant en haleine par le voisinage menaçant du Portugal; tenir en échec, par un jeu de bascule savamment combiné, l'Angleterre et la Hollande, exciter alternativement l'un contre l'autre le lion hollandais et le dogue anglais, en exploitant leurs rivalités et leurs griefs et les affaiblir par une lutte maritime militaire et économique de tous les instants; toutes sûretés prises du côté du Nord, et les puissances scandinaves éloignées de l'Allemagne par une adroite diplomatie, pénétrer peu à peu au cœur de l'Empire; exploiter ses divisions au dedans; paralyser son offensive vers l'Ouest en entretenant à perpétuité sur ses derrières la révolte hongroise, en ameutant contre lui le

Turc, en tenant perpétuellement suspendue au-dessus de l'aigle à double tête la menace du Croissant et la crainte de l'invasion polonaise; pour pénétrer dans l'Empire, se ménager un passage sur le Rhin et, à cet effet, s'attacher l'évêque de Strasbourg par la promesse du chapeau de cardinal; se concilier l'évêque de Munster en lui laissant entrevoir de riches récompenses territoriales, et l'Électeur de Cologne en faisant miroiter à ses yeux la souveraineté sur la ville épiscopale; flatter et entretenir les sympathies de la Suisse, le réservoir humain jamais tari, la grande pourvoyeuse des armées royales, et la réserver pour la dernière bouchée; se tenir toujours une porte ouverte sur l'Italie et se ménager la bienveillance du Pape en lui montrant l'avantage que tireront le Saint-Siège et la vraie foi de la soumission des pays hérétiques et lui faisant entrevoir le retour de l'Angleterre à la dévotion romaine.

La puissance politique de « Carthage » brisée par de rapides victoires, voici commencer pour la France la politique de conquête commerciale et de monopole. Elle travaille à réduire la puissance commerciale et maritime de l'Angleterre et de la Hollande. Elle barre la route aux Hollandais en fondant des comptoirs sur l'Elbe, l'Oder, la Weser, la mer du Nord et la Baltique et en ménageant aux marchandises françaises l'écoulement sur tous les points qu'approvisionnaient jusque-là leurs produits (1). Mais, surtout, la France travaille à conquérir la domination de la Méditerranée et à installer sur les côtes d'Afrique les avant-postes qui lui permettront de surveiller les issues et de s'emparer du *dominium maris,* en fermant le bassin méditerranéen au commerce étranger. « Les entreprises d'Alger ont un tout autre avenir que beaucoup ne s'imaginent. D'aucuns croyaient que les Français ne faisaient que lutter pour la parade avec les Algériens, afin de mieux dissimuler la grande alliance qui les unissait secrètement aux Turcs. Mais ceux-là ne voient Las le véritable intérêt qui fait agir dans ce cas les Français. ba France tend depuis des années à mettre le pied sur les côtes darbaresques, comme le prouve la conquête de Gigeri qu'elle put bientôt après abandonner à sa confusion et non sans avoir

(1) Voir, sur ce point, le *Wieder-Schall des französischen Cabinets.*

essuyé des pertes considérables. Car, si la France asseyait solidement sa position au Nord de l'Afrique, elle pourrait tracasser et molester tout à sa guise les riches convois d'Espagne, d'Italie et de Hollande qui font route vers Smyrne et autres directions. Bien plus, avec l'aide de quelques potentats africains, elle pourrait s'avancer peu à peu jusqu'aux Colonnes d'Hercule et tout au moins occuper un côté de détroit de Gibraltar, ce qui rendrait précaire le passage aussi bien à l'Espagne elle-même qu'à toutes les puissances étrangères, et même lui permettrait de l'intercepter (1). »

L'opinion allemande, faut-il le dire, enregistre avec une joie malicieuse les mésaventures de Duquesne et se gausse de la bienvenue que souhaitèrent les cent canons algériens au pavillon royal. « L'on devine quelle contrariété ce doit être pour un roi si grand et si glorieux, à qui les Français veulent à tout prix donner le titre d'invincible, de ne pouvoir venir à bout d'une si petite république (2). » Mais la possession de la côte d'Afrique (3) lui paraît trop nécessaire à la France pour qu'elle consente jamais à abandonner ses entreprises. Aussi ne se fait-elle pas faute d'attirer l'attention de l'Europe sur les conséquences qu'entraînerait pour les puissances maritimes son établissement sur la pointe du Maroc le jour où, mise en possession de l'Espagne par la succession espagnole, elle disposerait à son gré des ports de la péninsule. « Posons que des vaisseaux étrangers vinssent à forcer le passage de Gibraltar, soit par surprise, soit par l'avantage du vent, quelle sûreté y aura-t-il pour eux dans les ports d'Espagne et d'Italie, où une escadre de France pourra les venir forcer à toute heure, et quelle retraite dans une tempête, le vent venant à changer? Il n'y a point ici d'exagération; la France s'est rendue dominante de cette mer, dès qu'elle a commencé à renforcer et à perfectionner sa marine, et elle est déjà renforcée et perfectionnée à un tel degré, qu'elle a pu disputer l'empire de l'océan aux puissances maritimes, qui en étaient en possession, d'où il est aisé de juger de quoi elle sera

(1) *Franckreich schäme dich*, Fij.

(2) *Ibid.*

(3) *Das Kriegs- ...Bekümmerte Europa*. L'idée revient très fréquemment sous la plume des libellistes.

capable, après l'avoir augmentée d'un tiers, par la jonction de celles de Naples et de Sicile (1). » « Que si la France vient une fois à se rendre maîtresse de la Méditerranée, comme il arrivera infailliblement si le Traité a son effet, il est certain qu'elle ne souffrira pas qu'aucune nation partage avec elle le commerce du Levant, qui lui est le plus utile et le plus assuré. Elle a eu la principale part de ce commerce, dans un temps où elle ne l'était pas, et l'a conservée malgré toutes les traverses que l'Angleterre et la Hollande lui ont pu faire, d'où l'on doit conclure qu'elle ne manquera pas de l'attirer tout à elle, dès que ces traverses n'y seront plus. Mais posons ici que la France fasse la grâce aux Puissances de laisser passer leurs vaisseaux marchands par le détroit, pour avoir la paix avec elle dans l'Océan, il faudra qu'elles s'exposent à des visites de vaisseaux, à des droits d'entrée et de sortie, à des confiscations sous prétexte de marchandises de contrebande, et à mille autres avanies, qu'elle a mises en usage, autant contre ses propres sujets que contre les étrangers; lesquelles surcharges seront autant de pertes pour leurs négociants et autant de profit pour la France. Ensuite, comme leurs principaux effets consistent en manufactures de soie et de laine, par combien d'endroits la France ne pourra-t-elle pas les leur rendre inutiles? L'Italie ne pourra ou n'osera plus leur fournir ses soies, parce qu'on voudra s'en emparer pour les faire travailler en France. A les faire venir du Levant, il y aura ou du danger ou de gros droits à payer, outre la dépense d'un si long trajet, et voilà de quoi leur ôter toute l'utilité de ces manufactures : car comme celles de France reviendront à beaucoup moins il y en aura plus de débit partout. Pour ce qui est des laines, qui empêchera la France de s'approprier celles d'Espagne, dont on ne peut se passer pour les draps fins : car les ports de ce royaume étant à sa disposition, et peut-être même déjà entre ses mains, rien ne lui sera plus aisé que de s'en emparer. Ensuite où aller débiter ces draps, il y aura beaucoup de danger et peu de profit dans le Levant, la France les défendra dans tous les pays de sa domination, et les autres nations de l'Europe étant déjà accoutumées, et

(1) *Partage du lion de la Fable*, 92.

trouvant mieux leur compte aux fabriques de soie du Royaume, elles s'accoutumeront aussi à y prendre leurs draps (1). »

Qu'on n'objecte point que le commerce de l'Océan restera ouvert à l'Angleterre et à la Hollande. Car, ou elles emprunteront les moyens de transport de l'Espagne et, dans ce cas, seront à la merci du bon vouloir de la France qui aura tout pouvoir sur elle, ou elles commerceront directement avec les Indes; mais, outre que leurs convois seront exposés, au retour, à toutes les attaques que rendent faciles à la France l'étendue de ses côtes et le développement de sa marine, il n'est point sûr que les Indes orientales d'où les Hollandais et les Anglais tirent leurs principales ressources, n'échoient pas tôt ou tard au pouvoir des Français.

L'opinion allemande n'aperçoit hors d'Europe que trop de sujets d'alarme. Elle s'inquiète des pointes que poussent les Français au Siam, signale leurs menées aux Indes orientales, leurs efforts pour supplanter les Hollandais de leurs positions acquises en Amérique et en Asie. L'on pousse le machiavélisme jusqu'à nouer des intelligences avec les ennemis jurés des Espagnols, les Bucaneiros, ou pirates qui se tiennent cachés sur les côtes d'Amérique d'où ils croisent incessamment contre les vaisseaux espagnols (2). L'on poursuit le commerce hollandais jusqu'au cœur des Indes orientales. L'on travaille à conclure des alliances avec quelques rois indiens. L'on cherche à découvrir dans les îles Molucci un point inhabité pour s'y installer et avoir sa part des excellentes épiceries, et surtout des noix de muscat qu'elles produisent. Bien plus, les Français se demandent si deux ou trois années d'intrigue ne réussiraient pas à grouper en une ligue tous les rois indiens que l'on jetterait sur les Hollandais pour les anéantir. Mais la fin lamentable de la Grande Compagnie et la débâcle financière par laquelle se solde cette malencontreuse entreprise, inspirent prudence à Colbert. L'on trouve un moyen plus simple de faire échec aux Hollandais : on s'en remet à leurs voisins anglais du soin d'anéantir leur commerce et leurs colonies. « Les Français se sont montrés intel-

(1) *Partage du lion de la Fable*, 95.

(2) Voir le *Wieder-Schall des fransösischen Cabinets.*

ligents et avisés. Ils se sont dit qu'un pareil voisinage ne saurait, à la longue, aller sans guerre. Ils surgiront alors et, sous prétexte de porter secours aux Anglais, ils extermineront les Hollandais. Ou bien, à supposer que les Hollandais se montrent patients et souffrent tout, ces rivalités ne manqueront pas de les affaiblir. Ils se rendront odieux aux peuples orientaux qui aiment mieux négocier avec des potentats couronnés qu'avec des républiques dont ils ne veulent pas entendre parler, sans compter, estime la France, que, tout au bonheur de leurs entreprises fructueuses, les Anglais ne remarqueront point ce qui se passe dans les Provinces espagnoles et leur laisseront les mains libres d'en user avec elles comme il leur plaira (1) ».

(1) *Franckreich schäme dich,* **Fij.**



La Tyrannie française

(Frontispice de la *Französische Tyrannei*)

IV

La politique d'absorption et d'indépendance religieuses du Très-Chrétien, l'attitude arrogante de son ambassadeur et sa querelle avec la Papauté à propos des Franchises, les prétentions gallicanes et la *Déclaration* d'autonomie de l'Église de France, provoquent en Allemagne une réprobation unanime (1). L'opinion fait bloc et se range sans distinction de parti du côté du « bon droit » outrageusement profané. Elle relève la contradiction flagrante que présentent l'insolence et les violences du Roi à l'égard de Rome et ses prétentions au titre de Fils aîné de l'Église et de soutien de la religion. Elle finit par découvrir derrière ses menues provocations un plan concerté, un dessein de grande envergure, dont les visées ne vont à rien moins qu'à rendre le roi de France « absolu à Rome comme en France » et la Papauté tributaire de la puissance des lys.

Pour arriver à s'emparer du *Directorium* spirituel, le Roi commence par installer dans tous les postes ecclésiastiques des créatures sûres et toutes dévouées à sa volonté. Aux proches des ministres les meilleurs évêchés et les prélatures. Alors, nonobstant le respect qui s'attache à la personne papale, nonobstant la sainteté d'Innocent XI, dont la piété et la douceur inspirent vénération à l'Allemagne protestante elle-même, l'on commence par dépouiller le Vicaire du Christ de ses droits temporels sur l'Église de France. Puis, allant jusqu'au bout dans la voie du « schisme », on lui conteste le privilège divin d'infaillibilité. On

(1) Voir, entre autres, *Wahre Abbildung* et *Gallia titubans*, 58 et suiv. Un curieux libelle, le *De Universali Monarchia*, montre, en 1672, le Roi acceptant le pacte que lui propose le Pape. L'autorité de l'Empereur n'étant plus respectée, le moment est venu, écrit le Pape au Roi, de rétablir une autorité unique en Europe. Autorité à double chef : le Roi conquerra à la vraie foi les peuples barbares et mènera à bien la politique en honneur en France depuis Charles VIII. Il rétablira l'unité religieuse sur la défaite des schismes qui divisent les nations. Pape et Roi, pouvoir spirituel et pouvoir temporel, se partageront alors le monde réduit à leur discrétion.

oppose à l'autorité de sa parole l'autorité des évêques et des conciles. Une assemblée composée de théologiens à gages, toujours prêts à dire « *amen* » à toutes les injonctions royales, sanctionne les usurpations de l'absolutisme. « Le résultat c'est qu'aujourd'hui le Pape est moins qu'une quantité négligeable en France et que, de l'aveu même de certains Français, son nom et son prestige n'y sont guère plus qu'une ombre. Aussi la France se nomme-t-elle le *royaume de la liberté et non de l'obéissance papale,* au contraire de l'Allemagne et en partie de l'Espagne et de l'Italie qui, en matière spirituelle, considèrent le Pape comme le juge suprême et le chef de la chrétienté. En France, le Roi, la Sorbonne et tout le clergé enseignent publiquement que le Pape n'est pas infaillible en matière de foi, que le Pape dépend des conciles, que le Pape ne saurait délier les sujets royaux du serment qui les lie à leur roi. Ainsi, aucun envoyé du Pape n'a le droit de venir en France ou de fouler les frontières du royaume, avant que le Roi ne le lui ait permis et on l'oblige à présenter une attestation où il reconnaît que les libertés de l'Église de France doivent rester à l'abri de tout empiétement de la part de Rome. Il lui est également défendu de rester en France plus longtemps qu'il ne plaît au Roi. Avant de la quitter, on l'oblige à rendre compte par écrit au Parlement de ce qu'il a fait pendant son séjour pour le service du Pape. Il est défendu au Pape d'excommunier le roi de France de son royaume... Il lui est défendu d'exercer sa propre juridiction en France, sauf en quelques affaires ecclésiastiques, ou de permettre à un ecclésiastique de s'approprier des biens laïques sans le consentement du Roi, ou encore d'introniser des chanoines ou des ordres. Le droit canon lui-même n'est pas entièrement admis en France... De même, aucun concile ne peut être tenu sans l'autorisation du Roi (1). » Non content d'usurper la puissance du Pape, le Roi pousse l'arrogance jusqu'à le contraindre à sanctionner lui-même son abdication. Pour briser sa résistance, il lui déclare la guerre et s'empare d'Avignon. « Si le Pape a pu se formaliser de ce que le confesseur du Roi, le jésuite Maimbourg et, après lui, le jésuite La Chaise l'aient aussi faci-

1) *Solst.,* 77.

lement absous d'avoir, du vivant de sa femme, enlevé Mme de Montespan à son mari et pris Mme de Maintenon comme concubine, le Roi a bien su se venger de lui par ailleurs. L'on sait les revendications qu'il a présentées au précédent Pape par la bouche de son ambassadeur, le marquis de Lavardin, au sujet des Franchises et avec quelle impudence ce dernier a fait la loi au Pape dans Rome, parce qu'il avait empêché à temps le Roi de réaliser son projet de monarchie universelle (1). »

Ainsi se consomme l' « œuvre d'impiété » et s'achève par la force l' « usurpation sacrilège », attentat si monstrueux, proclame l'opinion allemande, que l'on chercherait vainement dans l'histoire exemple d'une profanation aussi révoltante des droits et de la personne sacrée de l'Église. « Après qu'il a violé le droit des gens en mille manières, le Roi veut renverser le droit divin, le droit de l'Église. Il avait troublé depuis peu l'Église par les décrets de ce conciliabule qu'il avait assemblé dans sa Ville capitale... Non content de cela, il attaque directement le Chef de l'Église, et semble vouloir l'accabler de ses armes criminelles. Et pourquoi l'attaque-t-il ? Ce n'est point pour s'être mêlé des affaires du siècle, pour être entré dans des guerres entre princes, ni pour avoir pris aucun parti, comme on en a souvent accusé ses prédécesseurs, mais pour avoir exercé ses droits, et pour avoir fait son devoir dans les choses spirituelles qui regardent directement sa qualité de Chef de l'Église. Voilà pourquoi il est criminel. Or, qu'est-ce autre chose que confondre le Ciel avec la Terre, les choses divines avec les humaines, et mettre tout cela sous le pied (2)? » Le Pape dépouillé de tout pouvoir en France, son autorité temporelle, spirituelle et morale réduite à néant dans le royaume du Très-Chrétien, le Roi érigé en protecteur et surintendant des églises et des couvents de France à la façon des rois d'Angleterre, la Fille aînée de l'Église affranchie de la tutelle romaine et, sous le nom d'Église gallicane, proclamée indépendante de la puissance romaine, sous la haute autorité du Roi, le Chef de la Chrétienté n'est plus qu'une quantité négligeable, un souverain déchu auquel on ne

(1) *Solst.*, 78.

(2) *France ambitieuse*, 239.

ménage plus ni les affronts, ni les vexations, ni les violences. Aux armes d'arracher, s'il le faut, ce que ne suffit à obtenir la menace. Les foudres romaines et les bulles d'excommunication, remarquent les libellistes, n'imposent point à qui a perdu le respect de la religion et dispose de bonnes armées, et la moindre ironie n'est pas de voir le gardien de la foi accusé de quiétisme et de molinisme et stigmatisé par l'insolence française de l'épithète d'hérétique (1) !

Grisé par son orgueil, le roi de France se laisse emporter jusqu'à narguer le Ciel et à dicter sa loi au représentant du Très-Haut. L'histoire, observe un libelliste, devançant le fameux « Le chemin mène à Canossa », enseigne que les puissances du monde ne provoquent pas impunément la puissance de Rome. « Tous les politiques désapprouvent que certains rois catholiques se laissent aller à des hostilités à l'endroit de la Papauté. Les exemples prouvent que tous ceux qui se sont brouillés avec le Pape en ont eu peu d'avantage, si au même moment ils ne se soustrayaient complètement à sa puissance en matière spirituelle, comme le firent Henri VIII d'Angleterre, Frédéric Ier de Danemark, Charles IX de Suède, qui se sont soustraits, eux-mêmes et leurs sujets, au joug papal et ont dénoncé l'obéissance qu'ils lui devaient. Par contre, les rois catholiques qui sont restés sous l'obédience papale en matière spirituelle, comme l'Espagne, le Pologne, la Hongrie, le Portugal et autres, en ont toujours été réduits, les hostilités terminées, à faire amende honorable et à se soumettre à l'obéissance de l'Église (2). »

La querelle avec le Pape est l'un des plus grands « solécismes » de la politique royale (3).

(1) *Des wandernden Mercurii Relatio.*
(2) *Solst.*, 8.
(3) *Gallia titubans*, 58.

V

L'auteur de la *Vérité mise au jour* (1700), examinant « ce que fera la France pour conserver la domination universelle, une fois en possession de l'empire du monde », trace de la monarchie française de l'avenir le tableau suivant :

Au royaume de France viendra s'incorporer toute la Haute et la Basse-Allemagne, avec tout ce qui, sur la mer Baltique, parle la langue d'Allemagne. Ils formeront un tout homogène, un empire solide et florissant, auquel s'adjoindront les royaumes situés à l'orient, entre les frontières de l'Allemagne, de la Pologne et de la Lithuanie, la Mer Noire, l'Hellespont, l'Archipel et la mer Adriatique, peut-être même la Lombardie, en bloc, et ce qui, de l'Italie, s'appela, de tout temps, Gaule cisalpine, vraisemblablement aussi toutes les îles de la Méditerranée susceptibles de renforcer la puissance navale de la France et de tenir en respect les continents lointains auxquels la mer ne donne pas accès. A la métropole s'adjoindra un vaste empire colonial comprenant toute l'étendue des côtes méditerranéennes, les côtes d'Asie, renforcées des territoires avoisinants qui lui permettront de leur imposer son monopole, de tenir en respect les rois de l'intérieur, jusqu'au jour où, l'œuvre achevée, elle ne comptera plus sur les trônes d'outre-mer que des créatures de la France ou des princes français. De ses colonies feront également partie, dans les Indes orientales et sur le littoral ouest et est de l'Afrique, toutes les villes d'entrepôt et de commerce, flanquées d'un hinterland suffisant et d'îles qui les protègent; enfin tout ce qui porte un nom français dans les Indes occidentales.

Dépendront de la France à titre de suzerains, le Danemark, la Suède, la Pologne. Cette dernière sera entièrement coupée de la mer et abandonnée à son anarchie naturelle, ce qui n'empêchera pas la France d'avoir les yeux sur elle, et de l'obliger à n'élire que des rois français, car son intérêt s'accommoderait

mal d'une monarchie polonaise héréditaire. La Suède et la Danemark seront désarmés au préalable, avec défense d'entretenir une flotte de guerre et de fortifier leurs ports. La France jouera le rôle d'arbitre dans leurs différends et les déshabituera peu à peu de la pratique des armes. Des contingents y seront, au demeurant, prélevés tous les ans dans la jeunesse : autant de sujets qui ne reverront jamais plus leur patrie d'origine.

Les moyens qui permettront à la France d'arriver à ces fins seront : la possession de Gothenburg sur l'Océan, d'une ou deux îles dans le Sund et de quelques îles fortifiées et occupées militairement dans le Belt même, et protégées par une flotte suffisante, tous moyens de transition qui perdront leur raison d'être le jour où ces nations auront dépouillé toute aptitude à la guerre de mer et de terre. Le même sort sera fait à l'Angleterre qui devra s'estimer trop heureuse si la plus grande partie de ses biens, et surtout ses possessions de l'ancien et du nouveau monde ne lui sont pas enlevées en dédommagement des peines qu'aura eues la France à restaurer son roi. Elle n'aura plus guère à se préoccuper de son pavillon, car on ne lui permettra que de protéger ses côtes à l'aide d'une flotte de guerre de médiocre envergure. On laissera aux Provinces-Unies un semblant de liberté, mais quand la France sera bien maîtresse de ses frontières, la faim se chargera de leur imposer des lois. Si, contre toute attente, l'Espagne retrouve son prestige et ne devient pas une province française, elle n'en sera pas moins obligée de parler « gentiment » le langage de la France. Car les Français emploieront tout leur art à empêcher l'Espagne de redevenir une puissance maritime, ce dont elle peut se passer, d'ailleurs, si elle renonce à faire du commerce avec les pays lointains, et ils auront soin d'entretenir son antipathie naturelle pour les artisans et l'industrie. Toutes les autres nations seront exclues du commerce espagnol, et les richesses des Indes orientales et occidentales prendront intégralement le chemin de la France. Peut-être les Français aideront-ils l'Espagne à reconquérir le Portugal, mais ils auront soin de se réserver un morceau de territoire qui leur assure la domination de Gibraltar et de conserver pour leur peine tout ce que le Portugal possède dans l'Inde orientale et occidentale et en Afrique. Maîtresse des côtes et forte de l'al-

liance des royaumes de l'intérieur, la France, d'un mot, se trouvera maîtresse toute-puissante de la Méditerranée.

La domination commerciale suivra tout naturellement l'annexion territoriale. La puissance française doublée de la puissance hollandaise aura bien vite conquis la côte occidentale de l'Afrique, la Mer Rouge, l'Arabie, la Perse, l'Inde, la Chine et le Japon. Dans la région d'Arkhangel, centre du commerce moscovite, le Tzar ne souffrira plus d'autres trafiquants que les Français. La pêche du hareng sera laissée aux Hollandais, sujets français, mais en entière communauté avec la France. La pêche norvégienne et le commerce de première main du poisson resteront aux sujets français. Aux Danois on ne laissera de leur pêche que ce qui leur est nécessaire pour vivre et on leur interdira d'en faire le commerce dans le Belt, et, au dehors, le trafic avec l'Espagne sera exclusivement français. Ce qui, en Amérique, est espagnol restera à l'Espagne, mais le profit de son commerce d'outre-mer n'en reviendra pas moins à la France, qui aura sur le trône d'Espagne un roi français ou, tout au moins, un monarque à sa dévotion. Les deux anciennes stations d'escale, Goa et Batavia, ainsi que Java, seront agrandies et deux nouvelles seront créées sur le Cap de Bonne-Espérance et aux Philippines pour servir de bases commerciales avec l'Afrique, le Japon et la Chine. L'on prendra aux Japonais leurs mines d'argent qui, jusqu'ici, échappent encore à la connaissance de l'Europe, mais ne le cèdent vraisemblablement pas à celles de l'Amérique. Or, si l'on songe que la Compagnie hollandaise des Indes orientales sillonnait, il y a cinquante ans, l'Océan Indien de quatre cents vaisseaux, l'on peut se représenter ce que sera la puissance maritime de la France le jour où son commerce et sa puissance viendront s'y ajouter et s'appuieront solidement sur les stations précitées, pourvues de magasins et de toute espèce de munitions et d'un important appareil de guerre. Sa domination sur les mers sera complète : car il est trop évident que la question des troupes européennes à mettre en ligne ne se posera plus pour une nation qui possédera l'Europe. Alors toute facilité lui sera donnée d'affronter les princes de l'Asie au cœur du continent, de se rendre maîtresse de leur commerce intérieur et de faire d'Alep un centre de dé-

bouchés à sa discrétion : elle trouvera tant d'occasions de les molester sur mer, s'il leur prend fantaisie d'exclure les Européens de leur marché, qu'ils ne tarderont pas à s'en repentir. Bref, il n'est contrée du globe si reculée, où la France ne puisse implanter sa domination, son monopole et son arbitrage.

Restent la question militaire et la question financière. La solution en est simple. Une armée suisse assurera la police du royaume de France, une armée française la garde de l'Allemagne, des Pays-Bas et de l'Italie. Le reste du monde sera confié à des troupes allemandes assistées de Hollandais, de Danois, de Suédois, de Welches, de Hongrois et d'Anglais. L'on sait que, dans les dernières années, la France a pu enrôler 100.000 de ses nationaux, sans que l'industrie et l'agriculture en eussent préjudice. Les Suisses lui ont fourni jusqu'ici 40.000 hommes, et, au besoin, lui en fourniront le double. Bien que mettant en campagne un contingent relativement peu élevé, l'Allemagne, de son côté, a, en tout temps, effectivement 200.000 hommes sur pied. Total : tout près de 500.000 hommes. Le reste, jusqu'à concurrence de 700.000, sera fourni par l'Italie, les Pays-Bas, le Danemark, la Suède, la Hongrie, la Grande-Bretagne et la Pologne. « Et je veux croire, ajoute le libelliste, qu'une force de 700.000 hommes de sang européen, de bravoure et de discipline européennes, suffira à mener à bien la tâche. » Les cadres et le commandement seront français et l'effectif mêlé de quelques Français. Des colonies naissantes n'ont point besoin de tant de troupes. Il suffira que les emplois et les citadelles soient aux mains de Français. Rien n'empêchera même de les confier à des étrangers, car, disséminés comme ils le seront, et sans chef commun, il leur serait impossible de se soulever contre les Français. L'on sait d'ailleurs que les Européens se groupent instinctivement en pays sauvage devant la menace de l'ennemi et restent unis tant que leurs intérêts ne se contrarient point. Dans les colonies et jusque sur le Rhin, au moins, l'on implantera la langue française, « afin que les enfants oublient que leurs ancêtres n'étaient pas d'origine française ».

Et qu'on n'objecte point l'impossibilité de maintenir sur pied une puissance aussi formidable, et l'exemple de l'Espagne appauvrie pas ses colonies et réduite à l'état de désert par sa trop

grande expansion. Les troupes suisses et allemandes continueront à assurer leur entretien comme elles l'ont fait jusqu'ici, avec cette différence que, sujettes de la domination française, un frein sera mis à leur goût effréné de dépense et de luxe et l'argent affecté à des choses plus nécessaires que jusqu'ici. Autant en feront les autres nations. L'excédent des dépenses, si excédent il y a, sera facilement couvert à l'aide des revenus formidables que la France tirera de ses monopoles. L'or et l'argent afflueront, ne serait-ce que des colonies espagnoles, à flots pressés dans ses caisses : entretenir deux fois 700.000 hommes de ses seules ressources ne sera qu'un jeu pour elle aux prix de toutes ces richesses...

Utopie et chimère, dira-t-on. Non point. Les progrès géants de la France en Europe depuis un siècle ne promettent que trop la réussite à ses desseins. Où donc trouver le David qui défasse et réduise à l'impuissance toute une nation de Goliaths? La France est plus menaçante pour la sécurité de l'Europe que ne fut jamais la Maison d'Autriche. « Je vous le dis, il importe à l'univers que la fidélité et la bonne foi n'en soient pas entièrement bannies et ne cèdent pas la place à la violence. Si la France continue sa marche, c'en sera fait de la liberté du monde, et ni le droit, ni la justice, ni les serments, ni les accords, moins encore la modestie naturelle ou la pitié humaine ne seront capables de détourner les Français du but vers lequel convergent depuis longtemps tous leurs efforts : la domination de l'univers (1). » « La France est un danger permanent pour l'Europe » (2), « l'ennemie héréditaire de la Chrétienté à l'égal du Turc. » Les Français sont les « ennemis du genre humain (3) ».

(1) *Die an das Licht gebrachte Wahrheit*, § 33.

(2) *Discurs eines Engländers.*

(3) *France ambitieuse*, 100 et suiv.

CHAPITRE II

Les moyens de la politique française : intrigue et amour, espionnage et corruption

I. La diplomatie française. Qualités d'un bon ambassadeur français. Parasites de cour et « serviteurs » à tout faire de la diplomatie française. L'espion français.
II. Rôle des Jésuites dans la politique étrangère du Très-Chrétien. Leurs « pieuses fraudes ». La substitution du prince de Galles, œuvre des Jésuites. Leurs intrigues en Europe et hors d'Europe. La « trinité sainte » : le P. La Chaise, le P. Peters et le Très-Chrétien. Les Jésuites péril universel.
III. La corruption par l'or français. L'Allemagne vénale. « Frais généraux » de la libéralité royale. Les princes ecclésiastiques. Un Allemand « francisé » par les louis d'or : Guillaume de Fürstenberg, le type de la créature à la solde de la France.
IV. Politique et amour. Les mariages français. L' « humiliation française ».
V. Les alliances. Ce que vaut l'alliance de la France. L'alliance du Très-Chrétien avec le Turc, infamie suprême de l'histoire française.

« Il serait trop long, écrit le *Devin français*, de raconter tout ce que fait un Français dans une journée : au lever du jour, il réveille les difficultés endormies; au coucher du soleil, il menace; à midi, il sème le trouble; à minuit, il reprend ses machinations. »

Espionnage et intrigue, corruption et ruse, arguties de droit, prétexte religieux, hypocrisie et parjure, il n'est artifices si machiavéliques que n'invente la France pour réaliser son œuvre d'ambition et de conquête. A la « raison de guerre » d'achever ce que n'a pu la raison d'État. Un Français l'a dit (1) :

La raison du plus fort est toujours la meilleure.

(1) L'auteur de la *Frantzösische Ratio-Status* cite la fable de La Fontaine et ajoute que la politique française a bouleversé toutes les notions du droit admises en Europe.

I

Dénonçant les pratiques de la diplomatie française, l'opinion allemande montre s'abattant sur les cours et les chancelleries toute une nuée de parasites, engeance néfaste qui se glisse partout où elle peut se frayer accès et s'y installe sans qu'on puisse l'en déloger, « telle la mite dans le vêtement, le ver dans le bois et la rouille sur le fer (1) » . « Toujours gai, jamais triste, bon compère qui siffle tout le temps, danse courante sur courante » et cache sous des apparences insouciantes et bon enfant une âme noire de Satan, tel est l'ambassadeur *more gallico* (2), tel est le « domestique » français (3).

Vêtu magnifiquement (4), étalant en toute sa personne un faste digne de son Roi, distribuant les compliments et les sourires, prodiguant les assurances d'amitié, semant les « caresses et les flatteries, » il profite du crédit que lui assurent ses bonnes grâces et son aplomb pour forcer toutes les portes et s'immiscer dans toutes les affaires. « La raison d'État inspire heureusement le roi de France et ne lui fait envoyer dans les cours étrangères que des gens incroyablement madrés et fripons, qu'il prend indifféremment dans la bourgeoisie, l'armée ou le clergé, suivant les besoins de la cause. La première qualité qu'on exige d'eux est qu'ils soient roués et retors, qu'ils aient du toupet, qu'ils sachent promettre beaucoup et ne se fassent pas scrupule de ne pas tenir exactement. Aux âmes loyales les délicatesses ! Pour parler net, un bon ambassadeur doit être un coquin rusé et savoir duper (5). »

(1) *Wagschale*, 67.

(2) *Concursus creditorum*.

(3) Voir le *Staats-Rock*.

(4) Les ambassadeurs français s'entendent à éblouir les bons Allemands par l'étalage des dernières modes de la Cour. Tel ce M. de Béthune que le *Traplier-Spiel* montre apportant à Rastibonne les culottes « dernier cri » et reprenant le chemin de la France sans avoir fait davantage.

(5) *Geist von Franckreich*, Biij.

L'art où excelle la France est, précisément, d'assortir ses envoyés au caractère de leur partenaire. En Autriche, on envoie des Français flegmatiques qui lassent la patience de leurs adversaires au moment des tractations épineuses; en Espagne, des ecclésiastiques, qui y jouissent, comme l'on sait, d'un grand prestige; en Angleterre, des protestants; en Hollande, de beaux parleurs qui servent la cause de leur Roi, en distribuant à pleines mains de riches promesses « dont le Roi ne pourra s'acquitter qu'en ne tenant rien », savent par leur adresse au jeu et leur charité s'insinuer dans la faveur de grandes dames hollandaises et apprendre par elles ce qu'ils chercheraient vainement à tirer du mari. Et s'il arrive, comme ce fut déjà le cas, que l'envoyé ne trouve pas crédit auprès de ces messieurs de Hollande, « on lui dépêche par poste le Saint-Esprit qui l'aidera à leur faire croire à la sincérité et à l'infaillibilité de ses paroles (1) ». « Dans les cours d'Allemagne on délègue de solides compagnons qui peuvent supporter le vin et sont capables de faire bonne figure à la table des princes près desquels ils sont accrédités. Car, entre la poire et le fromage, et quand le vin commence à produire son effet sur les cerveaux, on laisse échapper bien des choses dont on se tairait en d'autres temps. Comme dit le proverbe : *In vino veritas*. Et n'allez pas croire que l'on envoie à Rome des gens d'Église. Ils sont soumis au Pape et il n'en est aucun parmi eux qui n'aspire à devenir cardinal comme le soldat capitaine. On y délègue d'ordinaire des hâbleurs qui parlent fort et proclament à pleine bouche la puissance du Roi pour narguer l'infaillibilité du Pape... Bref, toutes les armes sont bonnes à « l'esprit français », pourvu qu'il arrive à ses fins (2) ».

« Pour troubler les conseils des princes et des potentats étrangers, écrit le *Machiavel français*, empêcher les bonnes résolutions et leur en suggérer de mauvaises, l'on a vu de notre temps les Français entretenir d'honorables instruments de la méchanceté française, non pas seulement, comme autrefois, dans les cours impériales et royales et dans les grandes républiques, mais dans toutes les cours électorales et princières, voire dans les villes

(1) *Theses.*

(2) *Geist von Franckreich.*

d'Empire où, jusqu'ici, aucun Français n'avait fourré le nez. Ils se composent de gens de tout acabit qui, pour la plupart, n'étaient, il y a quelques années encore, que simples garçons de cuisine ou aidaient leur père à manier la craie (1). » Craint-on que la « manière naturelle au Français » n'échoue auprès des partenaires étrangers? on envoie là où n'ont pas réussi « les saints et respectables personnages d'Église », des gens du pays que l'on débaptise en Français moyennant finance, « des Allemands de rien, des vagabonds fripons et menteurs, ennemis et corrupteurs de leur patrie, vipères empoisonnées qui n'ont pas honte de ronger le sein qui les a portées et d'asservir autant qu'il est en leur pouvoir leur pays à la domination étrangère. Ainsi l'on travaille à tromper la nation allemande en se servant pour cela de ses propres enfants et à la perdre à l'aide de mauvais garnements que l'on entretient dans les cours comme des *Centauri amphibia* (2). »

Ajoutons, enfin, les envoyés non avouables, les espions de tout ordre et de tout genre, dont la fonction est « d'épier les conseils en tout lieu, de s'assurer de la force et de la faiblesse des pays et des principautés, de l'état des finances et des trésors, de la force militaire, et de l'état politique, ce qui permettra de couler les conseils français dans des moules appropriés (3). » Tels, par exemple, ces officiers catholiques-romains que l'on trouve dans toutes les cours, transfuges que des affaires de duel ont forcés à quitter la France. « C'est là, du moins, le prétexte qu'ils allèguent. Mais, au fond, ils ont bien d'autres desseins en tête et sont munis de bons mémoriaux. Vous observerez qu'après un séjour de quelque temps, ils retournent en France pour recevoir le salaire de leurs services. Ils reviennent rapportant plus d'un renseignement utile, si l'endroit d'où ils viennent, par exemple, est fortifié ou sans défense. Mais le plus déplorable dans tout cela, c'est l'aveuglement de certains princes qui admettent de pareilles gens à leur service. M. Vauban, maintenant ingénieur en France, a fait autrefois ce métier et particu-

(1) 48.

(2) *Ibid.*, 50.

(3) *Geist von Franckreich.*

lièrement en Hollande. On dira qu'ils servent leur maître et que c'est aux princes à se garder de ces dangereux compères. Et l'on aura raison : il serait à souhaiter que l'on y songe à la cour de plus d'un potentat. La tranquillité de l'Europe ne pourrait qu'y gagner (1). » Tel encore ce Français que met en scène la *Conversation à la foire du Nouvel An de Leipzig,* humble et pauvre hère d'apparence, qui cache derrière ses allures obséquieuses et louches et son charabia moitié français, moitié allemand, une intelligence d'observateur, et, habile aux expédients, moitié marchand, moitié contrebandier, introduit par la Suisse et le Palatinat des marchandises françaises prohibées, et rapporte en France des chevaux et des armes, circule sur les foires et dans les camps, tendant l'oreille et observant, engeance envahissante et dangereuse que l'on devrait « plumer, rôtir toute vivante et envoyer empaquetée dans du papier postal au roi tyran » ... les sous-ordres du P. La Chaise et du P. Peters. Car on en trouve dans toutes les cours, même protestantes, de ce « petit peuple » de Jésuites à tout faire, qui écoute des deux oreilles et regarde des deux yeux, et centralise à La Haye, le grand rendez-vous des espions français de Hollande, tous les renseignements qu'à coup de ducats ou de louis d'or il a obtenus de petits et grands. « J'ai remarqué, écrit l'auteur de l'*Esprit français,* que, dans les principales villes, et surtout à La Haye, circulent des espions qui changent tous les jours d'auberge et vont là où ils flairent des conversations susceptibles de leur rapporter de beaux écus : à ceux qui prennent leurs repas dans les lieux publics de faire attention à ce qu'ils disent! D'autres vont dans les réunions mondaines, d'autres assistent aux repas de la Cour et des princes, et tout cela pour écouter ce qui se dit, savoir ce qui se passe et de quel bois l'on se chauffe. A peine ces colporteurs de nouvelles ont-ils appris quelque chose, qu'ils filent ventre à terre chez l'ambassadeur français qui, pour les récompenser, leur donne à manger, si bien que la table des envoyés français n'est le plus souvent garnie que de gens de cette espèce. Je pourrais citer une bonne douzaine de ces ouvriers de malheur qui se faufilent, la nuit tombée, par

(1) *Geist von Frankreich,* 51.

les portes d'écurie et vont se confesser à qui de droit, le comte de Caravas, par exemple, qui, lui, n'y regardait pas de si près et, au sortir de la Cour, entrait en plein jour, par la grande porte, chez l'ambassadeur pour lui rendre compte de ce qu'il avait vu. Deux Jésuites, dont je suis sûr qu'ils font partie de ces convives d'ambassade, se trouvent tous les jours en costume d'officier au lever, au dîner et au souper du prince, et passent le reste de la journée à la Cour où ils savent si bien s'y prendre, et s'ingénient à se faire tant d'amis et tant de favoris qu'on ne donne les emplois qu'à leurs amis catholiques, honnêtes gens parfaits, eux aussi, à les en croire, au fond simples espions à la solde de la France (1). »

(1) *Geist von Franckreich.* La conséquence de l'espionnage systématique pratiqué par la France, c'est que bien souvent on connaît le résultat des conseils de guerre les plus secrets, avant même que les généraux aient quitté la salle. *Das... verführte Teutschland.*

II

« Là où le diable ne peut aller, dit le proverbe français, il envoie une vieille sorcière et des Jésuites. » La politique française, répètent à l'envi les libellistes, est l'œuvre d'une « Triple alliance satanique » que composent Mme de Maintenon, le P. La Chaise et le P. Peters. « Intelligents comme le serpent », les Jésuites sont ceux qui savent donner à toute iniquité, si criante qu'elle soit, « la bonne manière qui la fait réussir et tourner à l'honneur particulier de Sa Majesté, *nemine contradicente* » (1). Le moyen de se méfier de ces dévots personnages qui n'ont qu'un désir, à les en croire : mériter la couronne du martyre en tout lieu de l'univers (2) ? Donc, l'Évangile à la bouche et l'ambition au cœur, ils s'en vont établissant partout leur crédit, captant les legs et accaparant les héritages. Faisant de la douceur une arme de despotisme, « ils excellent à soulager le pécheur de ses troubles de conscience et à le délivrer gentiment d'une petite faute dont d'autres moins habiles feraient un péché mortel. Aussi sont-ils recherchés comme confesseurs dans toutes les cours catholiques. Aux Capucins la rudesse sévère et le menu peuple qu'ils excellent à tenir en laisse, comme dans l'antiquité on tenait le peuple en obéissance en lui montrant Jupiter lançant la foudre sur les mortels » (3). Aux Jésuites les cours princières, le gouvernement des consciences royales et des empires.

Le péril jésuite hante, à la lettre, l'opinion allemande. L'intervention de Louis XIV dans les affaires intérieures d'Angleterre, la conversion du duc d'York, la politique de plus en plus catholicisante de Jacques II, déchaînent dans toute l'Allemagne une campagne de protestation contre les menées de la compa-

(1) *Der... wiederkehrende... Louvois.*

(2) *Ibid.*

(3) *Das verwirrte Franckreich.*



gnie. L'on dénonce avec une violence parfois brutale les agissements de l'Ordre dans le Royaume-Uni. L'on montre le P. La Chaise et le P. Peters conspirant dans l'ombre pour étrangler les fameuses libertés anglaises et travaillant avec la complicité des deux rois à extirper d'Angleterre le protestantisme. « Ce que Votre Sainteté m'écrit des catholiques romains, qu'elle veut envoyer ici en suffisance pour exterminer les hérétiques, fait dire au P. Peters un libelliste dans une « lettre confidentielle » au P. La Chaise, agrée extrêmement à Sa Majesté. Elle est heureuse de savoir que Votre Sainteté fera tout ce qui est en son pouvoir et enverra autant de catholiques qu'il est nécessaire. Elle la prie d'y joindre quelques dragons, car ils savent maintenant, par expérience, comment on doit en user avec les hérétiques. Votre Sainteté nous apprend comment on a procédé à la conversion des protestants. Nous voulons sur ce point nous conformer en tout à votre exemple. Nous reconnaissons volontiers, à votre honneur, que vous vous en êtes mieux tirés que Jésus-Christ et ses apôtres. Il n'y a pas lieu de s'en étonner d'ailleurs. Car les apôtres étaient pour la plupart des gens sans études, qui s'imaginaient réussir simplement en prêchant et en annonçant la Sainte Écriture. Ils n'avaient pas appris le véritable art de convertir les hérétiques, qui est de les traiter par le fer et par le feu. Avant que notre Société fût fondée, il n'y avait ni bulle papale ni décrets des Conciles de Constance ou de Trente pour les condamner à mort. On n'avait pas encore les dragons qui convertissent les gens par la force. On croyait avoir tout fait quand on avait dit : Convertissez-vous ! Convertissez-vous ! Mais maintenant l'Église est arrivée à la pleine sagesse. Elle est pourvue d'innombrables hommes instruits qui savent parfaitement comment doit s'interpréter l'Écriture, si bien que l'on excelle maintenant à tromper les gens *per pias fraudes*, à violer les serments, à opprimer les consciences, à tuer le corps et faire le mal pour produire le bien. Et, quoique Votre Sainteté et d'autres Pères de notre Société sachent bien que nous ne nous entendons pas à extirper l'hérésie par la violence, comme vous en France, et qu'on doit surprendre les hérétiques de force et les massacrer comme on l'a fait en Irlande, Sa Majesté a été d'avis qu'il faudrait allumer la persécution comme un incendie à tra-

vers tout le pays à la fois et que, de crainte que nous jouions de malheur et que notre dessein avorte ou soit découvert, mieux vaudra ne pas se lancer avant d'avoir réuni une force capable de fouler aux pieds la puissance hérétique, si nos projets venaient à être éventés (1). »

A la ruse d'achever ce qu'a commencé la ruse. Insouciant du ridicule et de la honte qui en rejailliront sur la France, le P. La Chaise, de concert avec l'ambassadeur français Barillon, suggère au P. Peters une de ces « pieuses fraudes » qui servent si bien la politique de la France et de l'Église : à l'aide d'une mise en scène raffinée, on simule la naissance d'un héritier du trône, un prince de Galles selon le cœur des bons Pères, s'entend, une créature qui, leur devant tout, témoignera sa reconnaissance aux auteurs de ses jours (2) en appliquant sur le trône les maximes de Loyola. Et Mme de Maintenon, docile aux conseils dont le P. La Chaise entremêle, une nuit, dans une serre de Versailles, certains épanchements plus que profanes, d'exiger du Roi qu'il sanctionne par une reconnaissance officielle la supercherie, digne pendant de cette autre infamie dont l'opinion allemande attribue la responsabilité à l'Ordre : le fameux incendie de Londres. « Tu as sous les yeux, lecteur curieux, conclut le libelliste, la réponse du P. Peters au P. La Chaise. Ne te semble-t-il pas que ces deux grands personnages sont en train de manigancer des choses qui, en vérité, conviennent bien à leur ordre et les rendent semblables au diable dont ils sont les fils? En ce qui me concerne, j'ai trouvé plaisir, en lisant cette lettre, à voir quelles maudites inventions cette engeance jésuitique porte dans son sein : elles ne vont, s'il ne tient qu'à eux, qu'à anéantir l'Église du Christ sur terre... On assiste présentement à une recrudescence de l'idolâtrie dans presque toutes les parties du monde. Il faut dire aussi que les protecteurs zélés ne lui manquent pas. Depuis qu'ils existent, les Jésuites ont réduit à leur esclavage bon nombre de grands

(1) *Antw. von P. Petern...*

(2) La moralité des Jésuites est fort mal traitée par les libellistes qui ne se contentent pas d'insinuations et leur prêtent — en de lourdes railleries — des aventures dignes de Boccace ou de La Fontaine. Voir, par exemple, sur la naissance du faux prince de Galles, les confidences du P. Peters dans cette même lettre. Voir encore, entre autres, *Madame de Montespan im Schlaf.*

princes. L'incendie de Londres est une autre prouesse à leur actif. Néron, le premier persécuteur du Christianisme, a mis le feu à la capitale de son empire et en a ensuite accusé les Chrétiens comme une créature du Roi l'a fait des Réformés... Mais adopter l'enfant du vice et se proclamer le père d'un fruit de l'impureté, quand il y a là des filles légitimes qui devraient recueillir la succession paternelle, c'est là un exemple sans précédent, une chose inconcevable comme les lois de la nature, folle et impie au plus haut point. C'est une de ces choses dont les diables peuvent à bon droit se réjouir. » L'œuvre du P. La Chaise et du P. Peters avancera les entreprises de Satan. Le prince de Galles supposé, le « prince à la nouvelle mode », le fils des Jésuites, leur sera précieux (1).

Devançant Voltaire, les libellistes montrent les Jésuites intriguant en Chine, pénétrant aux Indes, mettant le pied dans les pays infidèles, travaillant à se faufiler, sous couleur de religion, partout où ils flairent une situation à exploiter et des richesses à acquérir. Le roi de Siam, dans l'*Oracle d'État infaillible*, se plaint de ce qu'une mission de Jésuites français, nouvellement débarquée dans ses États, cherche à le convertir et prétende lui faire répudier une religion beaucoup plus ancienne que la leur. Il s'étonne surtout de l'insistance qu'ils mettent à lui faire abandonner ses dieux d'or, dont ils semblent faire le plus grand cas. « Les Jésuites, lui répond l'oracle, sont des espions qui rampent dans tous les coins. Ils n'ont cure que de ces idoles d'or. Si elles étaient de bois, ils ne les demanderaient pas (2). »

Les affaires de Pologne, les agissements de la Cour de France trop intéressée à installer sur le trône des Casimirs une créature française, pour ne pas déployer, sur le plus propice des terrains, toutes les ressources de sa diplomatie, fournissent aux publicistes d'Allemagne une nouvelle occasion de signaler la « tactique tortueuse » et les « louches machinations » de la Compagnie. S'ils se raillent de la malencontreuse équipée du prince de Conti, ils se gaussent, avec non moins d'ironie, des mésaventures du

(1) Voir l'*Appendice bibliographique*.

(2) Voir encore la réponse de l'oracle au roi de Bentam, fort inquiet de voir débarquer devant sa résidence le chevalier de Chaumont, ambassadeur au Siam, flanqué de deux jésuites qui demandent à visiter son palais,

P. Behrend, « l'espion déguisé », qu'un zèle trop ardent pour la bonne cause conduit sur la route de Pologne aux plus plaisantes avanies. Ils les montrent intriguant jusque sur les champs de bataille, contremandant les ordres d'en haut, provoquant par leur intervention cachée la victoire des leurs (1). La politique européenne n'est à leurs yeux qu'un immense réseau d'intrigues tissé par la main des Jésuites et des prêtres, ceux-ci gouvernant ostensiblement et s'installant dans les fonctions de ministres aux côtés des trônes, ceux-là enchevêtrant dans l'ombre la trame de leurs complots, travaillant d'un effort obstiné et sournois à asservir l'univers entier à la tyrannie de leur domination, armant au besoin la main des Ravaillac (2), réduisant les rois apeurés à n'être que les exécuteurs dociles de leur politique, et leur faisant entrevoir, s'il le faut, le sort de Henri IV, vaste association du crime invisible et partout présente, dont le siège est la France, Louis XIV l'instrument et le P. La Chaise l'inspirateur.

« Astrée regarda interdite, du haut du ciel sur la terre, se demandant si le monde allait retourner au chaos primitif. Car elle n'y voyait fleurir que tromperie, ambitions et hypocrisie, persécution et égoïsme.

« Elle promena, la mort au cœur, ses regards tout à l'entour. Pas un pays qui ne fût en armes; partout les petits sans pain et les grands sans lois : nulle part au monde la justice.

« Elle regarda à droite et à gauche et ne vit partout qu'un même spectacle : l'un opprimant l'autre ici et là, la guerre partout, la misère, la détresse, le monde en armes et l'humanité préoccupée uniquement de s'entre-détruire.

« Elle voulut, dans son étonnement, en savoir la cause, savoir quelle mauvaise étoile éclairait le monde. Elle regarda tout d'abord l'Espagne et vit ce qu'un faux testament y avait causé de mal.

« Elle vit le beau royaume appauvri en territoires, en habitants et en argent et portant douloureusement le joug de France. Et tout l'univers s'écria : « C'est un cardinal (Porto Carrero) qui causa son malheur.

(1) *Geist von Franckreich.*

(2) *Gottlose Kunstgriffe... Könige zu ermordern.*

« En France, elle vit les parlements anéantis, la noblesse astreinte aux impôts et aux corvées comme la valetaille, les sujets réduits à une condition digne des esclaves : le royaume entier sucé et épuisé par l'ambition d'un seul, les frontières arrosées d'un flot de sang chrétien, le peuple plongé par la tyrannie dans la pire misère.

« Elle demanda derechef : « D'où vient tant de misère? » Il lui fut répondu aussitôt : « Ce sont deux cardinaux (Richelieu et Mazarin) la cause de tout le mal.

« Il n'y a pourtant pas longtemps qu'ils sont morts, eux et leurs fureurs, dit Astrée. Qui donc a continué à attiser le feu infernal et renforcé les fureurs de la haine? — Hélas, répondit la voix, amèrement plaintive : c'est un Jésuite (P. La Chaise). »

« Promenant autour d'elle ses regards, elle aperçut le tombeau de Jacques d'Angleterre et dit : « Le voilà donc ici couché, celui qui d'un trône élevé fut chassé avec ignominie et mépris.

« Il aurait pu régner jusqu'au bout s'il ne s'était laissé séduire par de mauvais conseils. Qui donc a causé son malheur? » Alors, une voix lui répondit à nouveau : « C'était un Jésuite (P. Peters). »

« Astrée parcourt successivement la Pologne travaillée par les factions, la Hongrie en proie à la révolte, l'Allemagne livrée à l'ennemi héréditaire, et toujours elle reçoit la même réponse : C'est un Cardinal (Radziecoski, Colonitsch, Lamberg) . Elle voit l'Empereur aux mains de conseillers qui le trahissent, livré sans défense à l'ennemi de l'Empire.

« Il n'entend, lui dit-on, qu'une certaine bouche qui l'a ensorcelé. Et c'est là ce qui cause sa perte. »

« Mais qui donc soulève une pareille tempête? demanda-t-elle. La voix lui répondit : toute une nichée de Jésuites (P. Eder, P. Wolff, P. Menegetta, P. Müller, P. Bluchhoff, etc.) (1). »

(1) *Des getreuen Eckhards... Staats-Orakulum* (1704). Tous les prétextes sont bons aux libellistes pour malmener les Jésuites, les *Staats-pfaffen* (frocards d'État), comme ils les appellent. Ils reprochent au *Pfaffen-Politischen Orden* le luxe exagéré de ses bâtisses et de son architecture. L'auteur du *Curiöses Staats-Gespräch* (1684) s'indigne qu'on trouve tant de Jésuites dans les Cours, alors que leur place serait dans leurs couvents. Le P. Berger, par exemple, est depuis quarante ans chez le prince de Condé et ne « jette les yeux » dans son couvent que quand le Prince vient à Paris, deux ou trois fois par an.

III

S'agit-il de créer une atmosphère favorable aux desseins du Roi sur les libertés et l'existence de l'Empire, l'on corrompt les savants et les écrivains. On en fait des « pensionnaires » français (1) tout disposés à résoudre en faveur du Roi de France les doutes du droit public. Digne disciple de Richelieu, qui s'avisa le premier d'attacher les savants et les beaux esprits d'Europe à sa politique par des pensions opportunes et eut le malin plaisir de voir ses pires violences défendues du haut de la chaire par les prédicants calvinistes les plus éloquents et ses actes de tyrannie magnifiés par les plumes les plus illustres de l'étranger, Louis XIV sait à propos faire taire les protestations et, de sa baguette d'or métamorphoser en bienveillance ou en complicité l'hostilité des cours étrangères. « J'ai, fait dire au Roi l'auteur des *Questions tout ce qu'il y a de plus chrétiennes,* donné l'ordre de servir quelques pensions annuelles aux savants étrangers pour pouvoir, grâce à leurs recherches ou à leur silence, étendre d'autant plus loin mes revendications et mes réunions. » Tel, par exemple, l'historien Conring (2), dont les arguments rédigés pour les besoins de la cause par une plume complaisante, viendront à propos prêter leur autorité aux apologistes du Roi et appuyer ses

(1) *Wieder-Schall des französischen Cabinets.* Voir encore *Reflexiones auf gegenw. Zustand des franz. Regierung* et Collas. *Chapelain,* 433.

(2) *Machiav. Gall.,* 45. Rapprocher de ces allégations des libellistes les faits cités par Collas, *Chapelain,* 429 et suiv. On y trouvera de curieux renseignements sur la façon dont Chapelain et le Roi entendaient le mécénat à l'égard des étrangers, recherchant surtout les savants et les personnalités qui exerçaient une fonction officielle, par exemple Reinesius, conseiller de l'Électeur de Saxe-Altenburg, ou Hevelius, bourgmestre de Dantzig. Conring était, comme l'on sait, conseiller d'Auguste de Brunswick. C'est surtout dans les cours que la générosité royale cherche des créatures à protéger. Le mécénat devient ainsi « une organisation capable de seconder la diplomatie officielle », et les sommes d'argent accordées par la libéralité de Colbert ne sont données que contre l' « exécution de véritables instructions ». Les voix autorisées de l'étranger sont chargées, entre autres, de proclamer la « modération de Louis XIV »

prétentions sur les dépendances. On achète des ministres à coups de promesses et de louis d'or, parfois même avec de faux bijoux et de faux or, « en quoi l'on a raison d'ailleurs, car à fausse fidélité fausse récompense », et, pour mieux les abuser, « on leur communique çà et là des bribes des Conseils secrets, afin qu'ils aient l'air de conseiller leurs chefs *tanquam propria sagacitate* et les aident à régler là-dessus leurs décisions. Si l'événement leur donne raison, on les regarde comme des demi-prophètes, et les voilà dès lors estimés et *aurédités* comme les plus fidèles, les plus intelligents et les plus prudents conseillers : ce qui les rend d'autant plus utiles à la France » (1). On envoie dans toutes les cours des Gascons qui entremêlent les belles paroles et les louis d'or et, sachant que « l'argent est une selle qui va à tous les chevaux », ne craignent pas de s'attaquer aux plus récalcitrants. C'est un fait connu que les Français « font plus avec l'argent et la trahison qu'avec les armes » (2), et la ruse de Richelieu, constatent avec mélancolie les libellistes, n'a malheureusement que trop fait école, qui, sachant que l'envoyé d'un prince allemand avec qui il avait des affaires se trouvait à Paris, fit déposer, sans même l'accompagner d'une parole ou d'une ligne, dans la chambre de son hôtel 80.000 livres et en fut si bien compris qu'il ne fut plus question d'une attaque projetée par les Allemands en Bourgogne et en Champagne. Illustrant par des exemples journaliers les vers de Richelieu :

Quels que soient nos efforts,
Que l'argent soit la clef de tous les grans ressors
Et que ce doux métier qui frappe tant de têtes
En amour comme en guerre avance leurs conquêtes (3),

on achète Dunkerque (4). Au lieu d'affronter les canons des sièges, on ouvre les places fortes à l'aide de louis d'or et de ducats. On achète Casal au duc de Mantoue contre de beaux écus qui lui permettront de mener joyeux Carnaval à Venise. On achète l'armée de Galitzine pour arrêter ses progrès contre les

(1) *Mach. Gall.*, 56.

(2) *Wagschale*, 40.

(3) *Der... wiederkehrende... Louvois.*

(4) Acquisition que les libellistes ont particulièrement à cœur.

Tartares. On achète le ministre du duc de Turin pour qu'il trahisse son maître en des conjonctures dangereuses. On achète l'amiral Torrington. On achète le duc de Savoie pour qu'il trahisse les Impériaux. On fait un pont d'or aux mécontents de Hongrie pour qu'ils se jettent, Tockely en tête, sur l'Empereur. On sème à pleines mains les millions en Pologne, on corrompt à prix d'or l'archevêque de les magnats pour qu'ils facilitent au prince de Conti l'accès du trône. On offre des tonnes d'or au seul Javolowski pour qu'il abandonne le parti de l'Électeur de Saxe et se range du côté de la France (1). « La postérité, écrit l'auteur de la *Livrée d'État française,* s'étonnera, quand elle feuillettera les registres de la prodigalité royale et verra les sommes qui ont été gaspillées pour gagner l'étranger aux projets de Mazarin et de Louis XIV. A mon avis, il importerait à l'univers de savoir combien la générosité royale a distribué aux rois, aux princes, aux serviteurs et aux conseillers des cours étrangères. Les comptes ci-joints démontreront ce que peut l'aspect de l'or. Bien que l'or soit un métal facile à amollir, il a tant de force qu'il a toute action sur les rois, pénètre leurs pensées les plus secrètes, bannit la fidélité et la bonne foi, règne sur le temporel et le spirituel. » Suit le tableau des « frais généraux » de la libéralité royale (2), évalués en « millions d'or » : Allemagne, 70; Espagne, 36; Portugal, 14; Turquie, 40; Tartarie, 8; Pologne, 30; Hongrie, Croatie, Moldavie, Valachie, 7; Suède, 20; Danemark, 11; Angleterre, 32; Savoie, 12; Lorraine, 16; Venise, 19; Suisse, 26; Hollande, 48; Italie et Rome, 92; au total, 481 millions. « Pourquoi, ajoute le libelliste, tous les pays et tous les gens ne seraient-ils pas soumis à la domination française, alors qu'en Louis brille l'éclat de toute grandeur, en Louis qui répand la pluie d'or sur des pays et des peuples entiers; qui même a appris à mettre de son parti les pays et les îles les plus éloignés de nous par delà les mers? Je serais presque tenté de dire que le ciel lui-même n'est pas assez fortuné pour faire, comme lui, le bonheur de tous ces lieux, et je doute fort que pareille libéralité se retrouve jamais au monde. Le roi de France est le seul qui

(1) *Franckr. monarch. Königs-Spiel.*

(2) Des « frais de correspondance royale », comme les appellent les Français (*Das... verführte Teutschland*).

puisse s'attacher l'univers entier, du Levant au Couchant, en apaisant sa soif de l'or, en l'accablant des promesses les plus mirifiques et en faisant briller aux yeux de tous combien il est plus utile de servir Louis seul que sa propre liberté (1). »

Arrive-t-il, par impossible, qu'un ministre corrompu se refuse à faire d'emblée ce que « rêvent » les Français et éprouve un remords de conscience tardif? On le menace de le trahir et de montrer ses lettres à ses supérieurs. « C'est ainsi qu'en use le diable avec les enchanteresses qu'il a une fois inscrites dans son grand livre. » La fidélité d'un ministre est-elle trop ferme pour que les « canons d'or français » réussissent à en avoir raison et à le décider à travailler contre ceux auxquels il l'a jurée, « on lui ferme la bouche avec un gâteau d'or, assez du moins pour qu'il ne parle pas contre l'intérêt français. S'il refuse de se prêter à ces manigances, on avise à toute espèce de moyens pour ruiner la fortune de cet ennemi juré, ou tout au moins l'empêcher de la pousser plus avant. A cet effet, les instruments français imaginent certaines lettres confidentielles adressées à ce ministre, où on lui demande à mots couverts s'il a reçu l'argent. L'on s'empresse de faire parvenir, comme par hasard, ces lettres compromettantes dans les mains d'autres ministres ou du prince lui-même. Le moindre effet qui puisse en résulter, c'est que le prince vienne à supposer que la chose pourrait bien ne pas être impossible et que ce qui n'est pas encore arrivé puisse arriver. Quant au ministre, il perd du coup crédit et confiance. Le voilà désormais dans l'impossibilité de rendre service utilement à son prince, et les Français ont atteint leur but » (2).

Mais ce sont là exceptions rares, en Allemagne surtout, où le goût du luxe et la soif de jouissance ne font que trop la partie belle aux séductions du Pactole français. Le tableau que tracent de l'Allemagne « enchantée et endormie par le breuvage français » les libellistes, jette un triste jour sur la loyauté des princes et leur souci de la chose publique. A part quelques

(1) *Das... verführte Teutschland.* Il est juste d'ajouter que plus d'un Allemand du temps, et non des moindres, un Leibnitz, par exemple, jugeaient avec indulgence leurs compatriotes séduits par les « charmes irrésistibles » du « noble métal ». Voir Haller, 34.

(2) *Mach. Gall.*, 55, 56, 57.

honnêtes qui, tels les électeurs de Brandebourg (1) ou de Saxe, repousseront avec fermeté les avances royales, combien de menus poissons trop heureux de se laisser prendre dans les mailles d'or des filets royaux! L'on transige avec son devoir et sa conscience, quand on n'a pas le courage de résister; l'on accepte les largesses royales, quitte à ne pas en donner au Roi pour ses louis d'or. Ou bien encore l'on attend, pour tenir, que les offres se fassent plus séduisantes, et que, pressés de vaincre les résistances, les suborneurs royaux renchérissent sur leurs mises et grossissent de quelques deniers la bourse de Judas : le plus souvent il n'est pas question de savoir si l'on se vendra, mais combien l'on se vendra, et l'histoire de « l'Allemagne française » ne présente que trop d'exemples de princes d'empire sollicités par les puissances rivales et se vendant au plus offrant. « Du jour où le Roi tourna les yeux vers l'Empire, écrit l'auteur du *Lis avorté,* l'on vit arriver presque en tous lieux une quantité de tonnes remplies de doublons chargés de souhaiter la bienvenue à l'Allemagne. Le parfum de ces lys d'or et d'argent sembla des plus agréables aux Allemands. Il se glissa dans leurs narines et de là dans leur cerveau où il ne resta pas longtemps, mais descendit tout droit dans leurs yeux sous forme d'un liquide léger et doré qui, telle autrefois la fameuse mangeuse de pomme du Paradis, leur aveugla tellement la vue qu'ils se laissèrent, comme Judas, acheter leurs villes et leur pays, voire séduire par cette brillante marchandise française jusqu'à trahir le chef couronné de l'Empire, la sainte et sacrée Majesté impériale. L'on vit même la plupart des princes ecclésiastiques enlever la robe d'apôtre et endosser la cuirasse du soldat. »

Tout en jugeant durement les princes qui, contre de beaux écus fleurdelysés, vendent leur concours ou leur neutralité aux ennemis de l'Empire, l'opinion allemande réserve ses foudres à ces princes ecclésiastiques qui, ajoutant à l'ignominie la profanation, oublient leur caractère évangélique jusqu'à troquer la mitre contre le casque et la crosse contre l'épée, et à se faire les alliés de César dans l'œuvre de violence et d'injustice. Infi-

(1) Encore les libellistes ne ménagent-ils pas les accusations au Grand Électeur. Voir Haller, 55 et suiv.

dèles à leur mission historique, oubliant que le pieux empereur Othon et ses successeurs conférèrent aux évêques et aux prélats des principautés et des fiefs pour les attacher à l'Empire, les « saints Pères », comme les appelle ironiquement l'auteur de la *Conversation mélancolique,* jettent leur « sainte huile » sur les feux de discorde qui consument l'Allemagne, et l'on assiste à ce spectacle paradoxal : l'électeur de Trèves refusant en 1672 le passage aux Impériaux « pour ne pas blesser l'épiderme trop susceptible des Français », mais logeant Turenne et toute son armée (1). A son grand préjudice, d'ailleurs. « Car il dut bientôt s'apercevoir qu'il avait donné asile à un hérisson armé de nombreux piquants très pointus et à un dragon aux dents terriblement acérées, qui le roulèrent à terre et le dévorèrent à belles dents. » Tel encore l'évêque de Munster. Tel l'évêque de Mayence qui ouvrit ses portes aux Français et s'oublia jusqu'à aider leurs attaques contre les Hollandais : « Ciel! quelle bonne figure fera l'évêque de Munster devant le grand Juge dont il se dit le serviteur, au jour du Jugement, quand, au lieu de brebis converties que Pierre et les pieux évêques des cinq premiers siècles amèneront en grand nombre à leur suite, il s'avancera accompagné de quelques milliers d'enfants du démon, tous souillés de blessures et de sang, et suivi d'une infinité de créatures à soldats, puant la troupe, et de mercantis; quand les supplications des veuves et des orphelins, des pauvres prédicants chassés de leurs églises, des pères de famille dépouillés, des vierges violées, s'élèveront contre ses fonctions et sa personne. Je ne voudrais vraiment point partager le salaire avec lui (2). »

Mais c'est sur l'évêque de Strasbourg, Guillaume de Fürstenberg, l'intrigant mitré, promu par la faveur française à la dignité d'archevêque, le valet à tout faire qui « n'a dans la prélature d'autre bréviaire qu'une bouteille, d'autre autel qu'une table où il mène une vie d'orgie et de débauche » (3), l'aventurier sans foi ni loi, que les intrigues de l'ennemi eussent, pour un peu, intronisé dans la dignité de cardinal et de Grand Électeur, que s'acharnent surtout les sarcasmes et les vindictes de l'opinion

(1) *Der Abgefertigte Apologist.*
(2) *Nachdenkliches Gespräch.*
(3) *Sendschreiben eines Lüttichschen Edelmanns.*

allemande. Le « cas Fürstenberg » tient une large place dans les écrits des libellistes et suscite toute une littérature de protestations et de mépris (1). Le frère du *bipedum nequissimus ego* personnifie à leurs yeux l'Allemand francisé (*franzmännisiert*) par les largesses et les intrigues royales, le type de la « créature », le complice, l'instrument par excellence de la mégalomanie française. Son odyssée mouvementée et presque tragique intéresse l'opinion allemande comme un roman passionnant d'aventure et de crime. L'intervention du roi de France en faveur du prisonnier de l'Empereur soulève dans toute l'Allemagne une campagne de protestation. Pourquoi tant d'empressement de la part de la France à défendre la cause d'un coquin qui n'a pas, juridiquement, la qualité d'ambassadeur, et, sous ce nom usurpé, ne travaille qu'à desservir les intérêts de l'Allemagne et de l'Empire, elle qui laisse la Porte molester tout à son aise son ambassadeur accrédité (2)? La raison de tant d'ardeur à invoquer le droit des gens, de la part d'une nation qui ne se fait jamais scrupule de le violer pour son propre compte (3)? Et les libellistes de dévoiler ce qui se cache de perfidie et de noirceur derrière les multiples avatars de l'intrigant protéiforme, de clouer au pilori le renégat qui, plus qu'aucun autre, contribua à affaiblir l'Allemagne, soit en aidant le roi de France à s'arroger le titre de protecteur de l'Empire et la France à franciser l'Allemagne, soit en travaillant pour le succès de sa candidature, lors de l'élection impériale. Ils dénoncent son rôle français lors du partage de l'héritage espagnol et de l'attaque des Pays-Bas, son intimité avec Grémonville et ses efforts pour amener la ruine de la maison d'Autriche, ses intrigues auprès du duc de Lorraine, le secours qu'il prêta aux Français lors du passage du Rhin, ses intrigues auprès de l'Électeur de Cologne pour le rendre docile à toutes les volontés de la France, le rôle que joua le « calotin arrogant », le « bas bleu sinistre » à Strasbourg et l'activité qu'il déploya pour aider le tyran à étrangler les libertés religieuses, à confisquer les franchises temporelles de l'ancienne ville impériale, et à « natura-

(1) Voir l'*Appendice bibliographique.*

(2) *Der in einen franz. Abt verwandelte Churfürst.*

(3) *Gerechte Gefangenschaft.* Voir l'*Appendice.*

liser » la clef de l'Empire (1). Ils racontent avec une complaisance jamais lassée les intrigues de la France pour assurer à son protégé le chapeau de cardinal (2) et la souveraineté temporelle sur l'électorat de Cologne. Ils rapprochent des mésaventures de Jacques II la déconvenue de cette autre créature de la politique royale, et se raillent de la malchance de leur « patron » qui ne récolte qu'échec là où il avait cru semer la réussite. Ils commentent avec un malin plaisir une gravure de Hollande qui représente le Roi achevant de construire avec Fürstenberg, Louvois et le Dauphin comme maçons, un bâtiment dont il est l'architecte, lorsque survient une troupe de « héros » allemands qui soufflent une « forte vapeur » et font voler en l'air le Roi et tous ses aides avec la « carte d'État » dont ils allaient recouvrir l'édifice de leurs intrigues (3). Ils citent ironiquement l'épigramme d'un Impérial : « J'ai été enfermé par le coq dans un couvent, après avoir été chassé de Cologne par l'aigle », et s'égaient de l'étrange métamorphose qui transforme le candidat au « chapeau électoral de Cologne » en « abbé français » , et fait d'un prince allemand d'Empire un « prélat de la banlieue de Paris » . Ils lui adressent d'ironiques dédicaces « qui pourront être mises dans la bibliothèque de l'Abbaye à l'usage de la postérité (4) » et lui envoient pour fêter son arrivée au couvent de Saint-Germain, richissime sinécure dont l'a gratifié la reconnaissance royale, d'ironiques bienvenues :

Ici habite l'ex-électeur de Cologne, W. E. Fürstenberg, traître à la patrie.
C'est ici que, fuyant les armes de sa patrie germanique,
Il est venu parmi les soupirs et les larmes déplorer l'inconstance de la fortune,
La témérité de ses ambitions
Et l'impuissante puissance de son protecteur français (5).

(1) L'auteur de *Der in einen franz. Abt verwandelte Churfürst* fait grief à Fürstenberg de leur avoir octroyé le vieux Bruderhof de Strasbourg pour y bâtir un collège de Jésuites, qu'ils abattirent et remplacèrent par un bâtiment *nach ihrer gewöhnlichen Façon gar prächtig und alla moderna.*

(2) Et peut-être plus encore. Mais c'est là un faux calcul, car les cardinaux romains ne feront jamais un second Borgia (*Mercurii Relatio*).

(3) *Franckr. monarch. Königs-Spiel.*

(4) *Der in einen franz. Abt verwandelte Churfürst.*

(5) *Ibid.*

IV

« Plus habile que le diable, écrit le *Machiavel français,* le Roi, pour arriver à ses fins et obtenir ce que ne peuvent ses résidents, ne se sert pas de vieilles femmes hors d'état de plaire, mais de jeunes et belles créatures qu'il attache au cou tantôt d'un prince, tantôt d'un roi pour pénétrer et troubler les conseils, organiser les factions, jeter le désordre partout, ou, si possible, vider les caisses du pays à force de fantaisies, de caprices et de magnificences (1). » Le mariage politique est un des moyens que pratique avec le plus de bonheur la diplomatie française.

S'agit-il, par exemple, de s'assurer de précieuses possessions : à tout seigneur tout honneur. L'histoire enseigne que de bons mariages, comme ceux que Henri VII fit contracter à son petit-fils et à sa fille, fortifient la puissance d'un Roi « autant, disait le roi d'Angleterre, que s'il faisait élever une muraille d'airain autour de son royaume » (2). L'on sait les bénéfices que rapportèrent au roi de France son mariage avec l'Infante d'Espagne et l'union de son fils avec une princesse de Bavière, ou celle de son frère avec la fille de l'Électeur Palatin (3). Spéculation chanceuse, sans doute : témoin les mécomptes qu'essuyèrent les rois d'Espagne toutes les fois que, croyant bien faire, ils marièrent leurs infantes à des princes français, mais où excelle — l'affaire de « Dévolution », et de la « Succession d'Espagne » ne le démontreront que trop — la rouerie royale. Joueur habile, le Roi excelle à conclure des mariages qui profitent à son entourage, tout en servant les avantages de sa politique. Les princesses « superflues » (4) ne manquent point en France. Au besoin, ajou-

(1) 59.

(2) *Solst.,* 93.

(3) Simple moyen de tenir l'Électeur à sa dévotion (*Franz. Türckey*). Si, d'ailleurs, par une habile réciprocité, le Roi fait épouser des Allemandes à des princes français, c'est pour ne pas trop « trahir son jeu » (*Das Blättlein*...).

(4) *Das Blättlein*....

tent malicieusement les libellistes, le Roi se chargerait, à lui seul, de fournir de bâtards tous les trônes d'Europe. Et si, comme le fit un instant la médisance allemande, certaines mauvaises langues s'avisaient de dénigrer les princesses françaises, disant que les femmes de France sont frappées de stérilité, l'exemple du « Père du Peuple » serait là pour prouver la fécondité de la race, et rassurer les scrupules des épouseurs couronnés d'Allemagne. Car c'est dans les cours allemandes surtout que la providence royale sait à propos placer la Dalila qui efféminera et ligotera Samson (1). « Une des règles fondamentales de l'*Esprit français* est, sitôt qu'il aperçoit un prince ou une princesse à marier, qui pourraient servir son intérêt, de pourvoir à leur bonheur, et de veiller à ce que les princes et les rois étrangers soient mariés à des princesses françaises (2) . » Aussi, avant de les mettre en route, a-t-on soin de les munir de toutes les instructions qui leur permettront de se rendre utiles et agréables à la politique royale. « On leur représente les obligations qu'elles ont au Roi d'un pareil établissement et qu'elles ne sauraient mieux le récompenser de l'honneur qu'il leur fait, qu'en bien surveillant tout ce qui se passe dans le secret des conseils et en le tenant au courant de tout ce qui peut l'intéresser. » Aussi, grâce aux charmes enveloppants et à l'adresse des « Circés » françaises, que de héros allemands amollis et démoralisés ! Tel, par exemple, le « bon » duc de Bavière qui, « délaissant complètement les traces de feu son père, le souverain héroïque qui gouverna pour le bonheur de son peuple, se laissa séduire par les caresses féminines et ensorceler par les fraudes et les conspirations étrangères ». « L'on ne peut, gémit l'auteur du *Machiavel français*, que s'étonner de voir les princes d'Empire épouser si volontiers les matrones françaises qui, pourtant, ne savent rien faire de mieux que semer la discorde et les détourner de la loyauté allemande (3). » Et, pour que le mariage ne reste pas sans profits pour la politique royale, l'on s'ingénie à ce qu'il n'y ait jamais

(1) La comparaison revient souvent dans les libelles.

(2) *Geist von Franckreich.*

(3) 66.

disette d'enfants (1) . « Malheur au mari qui ne passe pas par les volontés de sa femme chérie! En même temps qu'une épouse adorée, il s'exposerait à perdre son pays et se verrait réduit à se manger vivant dans une île déserte ou bien encore à faire connaissance avec la Bastille de Paris qui, en fin de compte, est faite pour lui aussi bien que pour d'autres (2). » A la « morgue française », enfin, de réduire le conjoint étranger au rang de simple comparse. Dalila le prend de haut avec Samson, et l'on ne sait que trop aussi à quel ilotisme humiliant l'orgueil bourbonien ravala la princesse de Bavière promue par les calculs de la politique française au rang d'épouse du Dauphin, de quels affronts, de quelles avanies il fit payer à l' « Allemande » l'honneur de figurer à la Cour du grand Roi, sans parler de certaine maladie infamante dont le vice français souilla l'innocente princesse. « Des exemples lamentables font connaître suffisamment quels beaux résultats peuvent donner de pareilles unions, quand, par exemple, deux personnes de religion différente sont contraintes de s'unir et que leurs consciences s'en trouvent troublées, voire torturées jusqu'à la mort; quand mainte jeune et belle princesse épouse un Français stupide, infirme, vieux ou difforme et ridicule, voire même, comme il arrive, infesté jusqu'aux moelles de la maladie française, ou, inversement, quand un roi, un prince ou un haut potentat se laissent coller (*sic*) une dame infirme, mal venue, vieille, gâteuse ou nantie, pour toute dot, du mal de Naples, tout cela uniquement, pour qu'on puisse réaliser les grands desseins d'État. Mais même si les mariages ainsi fabriqués ne donnent aucun résultat politique, ils n'en causent pas moins de terribles adultères, des incestes et autres suppléments (*Extra-Gänge*) funestes et, tout cela, on le doit au grand Prétendant. Il arrive aussi que l'on berne plus d'un épouseur en lui laissant espérer tel ou tel riche mariage, comme le fit, par exemple, le duc Charles de Bourgogne, dit le Riche, qui, en son temps, donna des espérances à plus d'un parmi les plus nobles potentats d'Europe, fit miroiter à tous la main de sa fille unique qui devait

(1) *Mach. Gall.*, 60.

(2) *Ibid.* A moins que, pour les besoins de la politique, on n'use de pratiques [illegible]pables en vue d'empêcher la naissance d'héritiers au trône. Voir, par exemple *Wichtige Ursachen, warumb das Heilige Römische Reich...*

apporter en dot la valeur d'un royaume entier, mais ne la donna à personne et, par raison d'État, vexa tantôt l'un, tantôt l'autre (1). »

Ou bien encore, spéculant sur la grosse vanité des lourdauds allemands, on leur prodigue les honneurs et les flatteries. « L'on s'est avisé *fort à propos* (2), pour mieux abuser les Allemands, d'une nouvelle « humiliation » française. Grâce à elle, il n'est si petit membre d'Empire qui ne soit honoré du titre de *cousin* du Roi, et l'on prétend, qu'il y a quelques années, plus de cent lettres de ce genre furent expédiées d'un coup. » « Si l'on réfléchit, ajoute le libelliste avec une ironie méprisante, combien de cousins les futurs rois de France auront à attendre du côté de Mmes La Vallière, Montespan et autres, il n'est loyal comte d'Empire, à plus forte raison prince allemand, qui ne doive se faire scrupule d'accepter pareil titre honorifique et de prostituer, en le portant, son sang allemand (3). »

(1) *Abgott*, B v°. Au lieu de chercher femme dans les bonnes familles allemandes et de propager la race, les princes allemands tiennent à honneur d'épouser des Françaises. Les charmes des Françaises et la perspective de la dot ne manquent jamais leur effet sur les naïfs Allemands. Et pourtant l'on sait, de ce côté du Rhin, ce que valent les promesses françaises. Même, quand on tient la dot, la jouissance en est gâtée par tous les ennuis qui suivent, et c'est souvent avec le capital que sont payés les intérêts. Les Français ne sont pas généreux et leurs filles savent exploiter la situation et tirer de l'Allemagne plus d'argent qu'elles n'y en apportent. Les seigneurs à apanage ne leur semblent pas un placement assez sûr. C'est aux princes régnants qu'ils s'attaquent. Sans parler des « méfaits de Cupidon », qui ne s'exercent que trop aux dépens des époux allemands, ces mariages déraisonnables ont pour conséquence de troubler les familles allemandes et d'installer la discorde là où régnaient hier l'union et la paix, discorde qui fera le jeu du roi de France, sans compter tout le mal que font les Français sans nombre que les princesses amènent à leur suite (*Das... verführte Teutschland*).

(2) En français dans le texte.

(3) *Mach. Gall.*, 44.

V

« Parmi les moyens qu'emploie la France pour se rendre redoutable à ses voisins, écrit l'auteur du *Solstice français,* figurent les alliances que le plus puissant des rois achète avec son argent dans toute l'Europe et mendie des princes les plus minimes de l'Empire, si bien que la chose devrait donner à réfléchir et que plus d'un pourrait se demander comment la puissance, la réputation et la richesse d'un prince, qu'il se représente dans son imagination si grand, peuvent s'accorder avec tant d'alliances mendiées et tant de mensonges (1). » Aux naïfs de tirer vanité d'une amitié si flatteuse, qui ne sert que le machiavélisme du roi de France et finit toujours par causer, tôt ou tard, la perte de l'imprudent qui l'accepte. « Pareilles alliances sont la plupart du temps calculées en vue d'éblouir les esprits, afin qu'ils ne voient pas où visent les desseins royaux, avant qu'il n'en soit temps. Car, en fin de compte, au mieux aller, elles ne rapportent aux contractants aucun avantage sinon d'être réservés pour la dernière bouchée, comme le promit Polyphème à Ulysse. Toutes les fois que le roi de France a envoyé du secours à un de ses alliés, cela a été ou bien pour l'entretenir dans un état de guerre qui lui était préjudiciable, — et, à cet effet, il envoyait en dessous main un secours équivalent à son adversaire, — ou bien c'était pour le livrer à la discrétion des troupes qu'il lui envoyait et aux garnisaires qui s'entendent à le piller, à le sucer, à le traiter comme ne le ferait pas l'ennemi, à le chasser de chez lui ou, tout au moins, à l'en menacer, si bien qu'à tous ceux qui reçoivent des renforts français s'applique le proverbe : Que ceux de la maison prennent leurs cliques et leurs claques et détalent. Ou bien encore, en concluant des alliances, le roi de France cherche à se donner, aux yeux de l'univers, comme le protecteur des opprimés, c'est-à-dire à hausser son autorité d'autant, aux dépens de celle de l'Empereur, et à prouver qu'on doit avoir

(1) 96

moins confiance en la Majesté impériale qu'en lui-même. On pourrait croire que jamais monarque ne fit œuvre plus chrétienne que le roi de France quand il envoya du secours à l'Europe contre les Turcs, en 1664, car, sans ce secours, la paix n'aurait pas été conclue aussi rapidement, au grand étonnement de toute l'Europe. Mais les Turcs lui en ont aujourd'hui encore plus d'obligation que les Pays héréditaires. Et les manières françaises sont si obligeantes que, même si elles font mal, comme alors au Turc, on doit encore leur avoir de la reconnaissance (1). »

L'auteur du *Solstice* fait allusion à la volte-face déconcertante de la politique royale qui, après avoir aidé l'Empire à repousser l'offensive ottomane, jette sur l'Autriche le « chien sanguinaire turc » et arrête sur la route de Belgrade la marche des armées impériales qui s'avançaient sur Constantinople et eussent obligé le Turc à abandonner l'Europe et à se contenter de ses possessions d'Asie, s'il les eût laissées poursuivre leur croisade victorieuse. « On a choisi, pour cela, écrit en 1689, l'auteur de la *France ambitieuse,* le moment où nous étions aux mains avec les Infidèles, et où nous avions sur eux beaucoup d'avantage, si bien qu'il semblait que nous allions achever de les détruire, et l'on pourrait croire que ce n'est que pour les sauver, et pour les arrêter dans le penchant de leur ruine que la France nous a déclaré la guerre. Qu'elle prenne garde que le ciel ne fasse tomber sur elle la foudre dont il semblait vouloir accabler ces barbares et qu'il ne tourne contre elle les armes qu'elle vient de détourner de ces derniers... Que tous les princes et tous les États chrétiens fassent attention à ceci : la bonne politique ne permet pas au Roi Très-Chrétien de souffrir que les Turcs soient chassés du cœur de l'Europe, et elle l'oblige au contraire à abandonner des millions de chrétiens qui gémissaient sous le joug pesant de ces Infidèles, et qui se voyaient par nos victoires à la veille de leur délivrance (2)... ».

Des milliers de victimes livrées à la fureur des barbares ou à un esclavage pire que la mort « et mortel aux âmes, » avec la complicité, voire le consentement du roi de France, le « fils

(1) *Solst.,* 97.
(2) *Ibid.,* 217

aîné de l'Église « tendant la main à l'Infidèle et concluant avec l'ennemi de la Chrétienté un pacte déshonorant contre les puissances chrétiennes », autant d'infamies qui vouent le roi de France au mépris de toutes les nations civilisées et sembleraient inexplicables à la raison, si tout, dans la politique royale, ne venait attester qu'il n'est rien de sacré pour un ambitieux forcené, pas même la cause de la religion qu'il fait, avec tant d'ostentation, profession de défendre contre l'Empereur, son plus ferme soutien. La fidélité de Louis XIV à l'alliance turque, la seule qu'il ne soit jamais montré capable de respecter, s'explique par une raison simple : « Le Roi Très Chrétien ne doit pas laisser périr l'ennemi de la Chrétienté à qui il a engagé sa foi et qui a tant le besoin de son secours dans cette occasion (dans sa marche contre l'Autriche) et il doit tâcher de s'emparer de l'Allemagne, afin que leurs États se joignent et qu'ils puissent agir conjointement pour se rendre maîtres du monde, et pour en partager l'empire, et que la Maison d'Autriche n'ait pas la gloire d'avoir délivré l'Europe du joug de ces Infidèles (1). » Les quarante millions d'or que le roi de France a jetés dans la gueule de « l'insatiable chien infernal » ont un but : inonder l'Allemagne d'un flot de Turcs et de Tartares. « Trois choses sont admirables, chante en vers latins un poète de Germanie (2) :

> Tous les chrétiens prennent les armes contre le Turc, excepté le Très-Chrétien.
> Tous les fils de l'Empire portent la guerre contre les Infidèles, excepté le Fils aîné [de l'Église.
> Tout ce qui vit loue Dieu pour les victoires qu'il a accordées sur le Turc, excepté [le Français.

Enfin, fidèle à la maxime de Montluc, qui approuvait cyniquement François Ier d'avoir, le premier, conclu avec le Turc le pacte satanique dont ses continuateurs ne devaient que trop maintenir la tradition (3), disant : « Il faut faire flèche de tout bois contre ses ennemis et, au besoin, appeler à l'aide tous les diables de l'enfer contre celui dont on a à craindre quelque violence », le Très-Chrétien offre humblement son alliance aux

(1) *Laus Ludovici delusa..*
(2) *France ambitieuse,* 169.
(3) *Laster-Spiegel,* III. *Von der Frantzosen unchristlichen Verbündnissen mit den Türcken...*

« démons maritimes » d'Alger. Il appelle les pirates à son secours contre l'Europe chrétienne. Il s'abaisse jusqu'à supplier des brigands de lui prêter leur assistance aux conditions suivantes : alliance offensive et défensive contre la chrétienté; en échange de leur aide, les pirates de haute mer auront le droit de se retirer librement dans tous les ports du royaume et de s'en servir de telle façon qu'il leur plaira, à la condition toutefois qu'ils n'y introduisent que quinze vaisseaux à la fois. Le butin qu'ils feront restera leur propriété. Mais les vaisseaux capturés seront livrés au Roi, et les êtres humains qu'ils porteront deviendront non pas esclaves algériens ou turcs, mais esclaves français. Le plus étonnant, après cela, ajoute l'auteur de la *Maudite Compagnie algérienne* n'est pas que les pirates, pour témoigner leur reconnaissance au roi de France, lui aient élevé une pyramide d'honneur, mais que le Très-Chrétien « qui conclut amitié et alliance avec toute la racaille du diable, avec ses suivants et ses créatures, n'entre pas vraiment en relations avec leur principal (*sic*) lui-même et ne lui demande directement du secours ».

Docile jusque dans le crime, à l'exemple de ses ancêtres, que ne se souvient-il, répètent à l'envi les libellistes, des remords et des terreurs qu'inspira à François Ier, sur son lit d'agonie, son alliance avec le Turc (1) ? Et se faisant les vengeurs de la conscience chrétienne outragée, ils rappellent le châtiment providentiel infligé à Henri II pour le punir d'avoir prononcé un serment si coupable « que les cheveux se dressent sur la tête de quiconque le lit », et promis sur la foi royale « de découvrir au très haut Sultan dont, disait-il, Dieu veuille consolider l'empire, tout ce qu'il saurait, et tout ce qui parviendrait à sa connaissance, d'être l'ami de ses amis, et l'ennemi de ses ennemis, et d'arracher les prisonniers turcs aux prisons qui les détiennent ».

« Que quiconque ignore ce que c'est que la religion du Français, prononce l'auteur de l'*Assassin français*, regarde un peu ses alliés. Qui se ressemble s'assemble. Conclure une alliance avec l'Infidèle, ou renier le vrai Dieu, adorer le Dieu des Turcs ou les dieux des païens, c'est tout un. »

(1) *Laster-Spiegel*, III. *Von der Frantzosen unchristlichen Verbündnissen mit den Türcken.*

CHAPITRE III

Prétextes et raisons de la politique française
« Maximes de conquérants » et « Raison de guerre ».

I. Résumé des pratiques de la politique française. Les intrigues des ambassadeurs. Le *Divide et impera.* Supériorité de la diplomatie française. Les intrigues de Pologne. L'équipée Conti. La « métamorphose du lion en renard ».

II. L'égoïsme, principe de la politique royale. L'intérêt d'État. Son hypocrisie. Prétextes dont il masque ses entreprises. Prétexte « permanent » : la menace autrichienne. Prétextes « journaliers » : le point d'honneur royal; les « guerres de réputation ». Les « inventions diaboliques » : droit de dépendance; droit d'équivalence; droit de prévention; droit de voisinage; droit de fondation. La « nouvelle jurisprudence française ». Définition de la « justice « royale. L'Europe livrée à la discrétion de l' « Oint du Seigneur » par la volonté divine.

III. Le prétexte religieux. La politique religieuse de la France en Hollande. Ses contradictions. La propagation de la vraie foi aux Indes. Les intrigues religieuses de la France en Angleterre et en Allemagne. Guerres de religion, « guerres de région ».

IV. L'argument suprême : la raison du plus fort. La tactique d'intimidation. La menace armée. L'épouvantail de la guerre. La « raison de guerre », complément naturel de la « raison d'État ». Ses procédés : les « Sincerationes »; l'attaque brusquée. Vol et brigandage. L' « Alexandre français ». *Francum amicum habeas non vicinum.* Protestation de l'Allemagne contre le droit de la force.

I

« La politique française n'est qu'oubli perpétuel de Dieu et de sa parole, proscription de toute morale et de toute honnêteté, hostilité jurée à l'endroit des bonnes mœurs et des vertus, renversement de tout droit et de toute loi, proscription de toute fidélité et de toute sincérité, un raccourci de toutes les hontes et de tous les vices, un modèle d'infidélité et de parjure dans l'observation des alliances, une image parfaite de toute impiété. » En ces termes qui, dans leur énergique concision, résument les démonstrations solidement documentées de libellistes, l'auteur

de *Entre l'Orient et l'Occident* définit les pratiques coutumières à la diplomatie française. Pratiques vieilles comme le monde, sans doute, et de tout temps en honneur auprès des rois de France, mais qu'à Louis XIV, le « patron des traîtres » (1), le « Sforza français » (2), il était réservé d'élever à la hauteur d'un art et d'un procédé d'État. « Une des maximes chères à la diplomatie royale, écrit l'auteur du *Bouclier d'Estat*, est d'entrer dans toute sorte d'affaires à droite ou à gauche, et de faire partout les arbitres par force ou par adresse, par autorité ou par surprise, par menaces ou par amitié, et d'entrer comme médiateurs, même dans les traités de paix où ils sont parties intéressées... En tous les différends, passés et présents, ils n'ont jamais hésité de prendre parti; il n'y a jamais eu de querelle en laquelle ils n'aient eu l'adresse de s'y former quelque intérêt et quelques droits, et jamais aucun peuple n'a témoigné le moindre penchant à se rebeller, qu'ils n'en aient aussitôt fait des alliés, mais l'expérience a fait voir qu'ils ne sont jamais intervenus dans aucune guerre que pour l'aigrir, ni dans aucune paix que pour y jeter des semences de nouveaux procès. Il serait superflu d'en faire le dénombrement, puisqu'il n'y a personne si peu versé dans l'histoire ancienne qui ne demeure d'accord de cette vérité, et que les exemples modernes nous l'ont fait assez connaître. Dans les derniers troubles d'Allemagne, dans lesquels s'étant ingérés d'abord, sous couleur de protection, avec mille protestations plausibles qu'ils ne prétendraient jamais rien pour eux que la satisfaction de leurs alliés, quand l'affaire est venue à sa crise, ils ont démembré l'Alsace du corps de l'Empire par le même artifice qu'ils en détachèrent trois évêchés sous le règne de Henri III (3). »

Les intrigues des ambassadeurs français, la savante stratégie qu'ils déploient pour « répandre en tout lieu le désordre et la discorde, diviser ce qui est uni afin de mieux semer entre les factions l'intérêt français » (4), tiennent la première place dans

(1) *Laster-Spiegel*, 137.

(2) *Des wandernden Mercurii Relatio.*

(3) 332.

(4) *Mach. Gall.*, 52. Voir encore *Aurifodina*, 190.

les écrits des libellistes (1). Ils s'acharnent sur celui qui représente à leurs yeux le machiavélisme français dans toute son impudence : l'archevêque d'Embrun, l'envoyé royal à la cour d'Espagne, l'homme d'Église que sa robe violette et son caractère sacré eussent dû préserver des plus infâmes mensonges, « le plus cynique des flagorneurs », celui qui, « sachant que parole d'évêque est pour le peuple parole de Dieu, n'hésite pas à jurer que son roi n'a pas l'intention d'entamer une guerre, au moment même où les armées se rassemblent pour s'emparer des biens d'un mineur, abuse de la faiblesse d'une femme, d'une veuve et d'une reine, le grand artisan de l'iniquité de la « Dévolution » (2). Ils traitent avec mépris, non sans déplorer sa subtilité, Gravel, « le beau parleur » (3), qui abuse la Diète d'Empire à l'aide de propos et de procédés indignes d'une pareille assemblée. Ils accablent de leurs sarcasmes « Monsieur Verjus », l'aventurier de grand style, l'ouvrier des basses besognes, le « petit suron qui se fourre partout » (4), sait, comme pas un, semer la zizanie parmi les princes d'Allemagne et diviser à son gré la Diète de Ratisbonne. Ils s'égaient de jeux de mots plaisants sur la « sauce de Verjus » et ces raisins « qui, ne pouvant jamais mûrir, sont bons à faire du verjus ».

Non point que l'opinion allemande méconnaisse systématiquement l'excellence de la diplomatie française. Essentiellement « politique », le Français excelle à saisir le point faible de son partenaire. Il sait, bon psychologue, faire jouer à propos les passions humaines et, servi en cela par ses qualités naturelles, aisance et amabilité qui préviennent, finesse d'esprit et souplesse qui lui permettent de s'adapter à toutes les circonstances et à toutes les mentalités, il s'entend, comme pas un, à mener en maître son jeu sur l'échiquier européen. Témoin l'habileté consommée avec laquelle il sait jouer des menues rivalités allemandes et poursuivre, parmi la décomposition de l'Empire, son *Divide*

(1) Voir le tableau des intrigues françaises dans *Das... verbreitete frantz. Interesse* et dans *Oeder... Stillstand.*

(2) *Der frantz. Redner.*

(3) *Das Blättlein...* Sur l'habileté de Grémonville, voir *Der abgefertigte Apologist.*

(4) *La Saulce au Verjus.*

et impera (1). Survient-il quelque querelle et quelque rivalité entre puissances, il attise les rancunes, jette de l'huile sur le feu des haines. Puis, voici paraître, avec des allures bon prince, le roi de France qui, sous prétexte de s'entremettre, tranche, à la façon du troisième larron de la fable (2), le différend à son profit, et prudemment se met du côté du plus fort : car, du plus faible il n'y a rien à craindre (3). « Les Français, écrit le *Machiavel français,* ont inventé une nouvelle façon de gagner la bienveillance, qui est de s'entremettre, sans qu'on les appelle, dans les querelles qui naissent un peu partout entre potentats chrétiens et de chercher à les apaiser. Ils en profitent pour favoriser secrètement la discorde et laisser subsister quelques difficultés qui exigeront une nouvelle intervention de la France. Pendant ce temps, les Français travailleront pour leur intérêt, et pêcheront en eau trouble et parfois il arrive que d'arbitres ils se fassent parties. » Témoin la façon trop habile, dont ils surent exploiter la rivalité des « sacs à poivre et marchands de fromage » (4) et des Anglais, et leur intervention dans les affaires de Hollande « où le coq gaulois sut si bien s'y prendre que la mer d'ordinaire bleue en devint rouge de sang » (5). Témoin surtout la maestria supérieure avec laquelle ils firent tourner à leur profit les divisions de la Pologne éternellement factieuse et avancer, sur le plus propice des terrains, leurs affaires parmi l'anarchie des esprits et la concurrence des rivalités de personnes et de partis. Les machinations françaises en Pologne, tout en inspirant de vives alarmes à l'opinion allemande, passionnent sa curiosité, comme un tour bien joué l'attention du spectateur amusé. « C'est ici le lieu de citer les troubles de Pologne, laquelle fut presque acculée à la ruine par les femmes françaises et par les ambassadeurs français, et fut successivement livrée, comme à l'envi, en pâture aux Cosaques rebelles, aux Tartares, aux Moscovites, aux Suédois, aux Transylvaniens, finalement, au Turc lui-même, et tout cela dans le but, non pas seulement de

(1) *Solst.*, 103 et suiv
(2) *Franz. Ratio-Status,* 23. Voir aussi *France ambitieuse,* 148.
(3) *Das Blättlein...*
(4) *Der Götterbote Mercurius.* Voir aussi *Mach. Gall.,* 65.
(5) *Staats-Rock.*

rendre par une politique diabolique le terrain dangereux à l'Empereur, mais de l'en éliminer. Et comme si ce n'était pas assez de tous les assassins étrangers pour y parvenir, il fallut que le feu de la discussion intérieure fût allumé et attisé par les soufflets français, et qu'on travaillât à chasser le Roi légitimement élu du trône et de la couche que lui avait octroyés le ciel (1). »

L'opinion allemande suit avec un intérêt ironique les mésaventures de Conti, et, en des récits d'une invention malicieuse, évoque les déconvenues de l'intrigant princier, depuis son arrivée au couvent de Saint-Oliva, où l'accueille avec tous les honneurs royaux la vénération des moines, jusqu'au sauve-qui-peut final, à travers mille et une scènes d'un burlesque digne de Scarron, où figure, en des postures peu glorieuses, l'aventurier royal, celle entre autres, où, déguisé en moine, il se voit détroussé par des voleurs sur un marché de foire, et cherche vainement dans une de ses chaussures les beaux louis d'or que lui a donnés le Roi pour acheter les vivats de la foule polonaise, et finalement, s'aperçoit qu'un troupeau de vils animaux a mangé une de ses manches où se trouvaient les instructions du Roi, tandis qu'un chanteur de carrefour nasille, au milieu de la foule amusée :

> Trotte, trotte, Conti, trotte-toi d'ici. En guise de couronne
> Tu n'auras pour tout potage qu'un mauvais hommage. Hélas (2)!

Mais, surtout, l'opinion se gausse des mécomptes de son protecteur royal. A la joie du Roi, fêtant par avance l'élection de Conti, au milieu de « ses femmes et ses maîtresses », buvant, portant la santé du nouvel élu, jouant à colin-maillard avec ses belles et... le père La Chaise qui excelle à cet innocent passetemps, l'on oppose le désespoir du spéculateur déçu apprenant la déconfiture de son protégé : en vain ses maîtresses lui prodiguent-elles les caresses les plus enjôleuses : elles n'arrivent point à dérider le front royal. Finalement, il prend le bon parti : il s'en va avec Mme de Maintenon à l'Opéra oublier ses déconvenues.

(1) *Mach. Gall.*, [illegible]

(2) *Der verkappte Spion.*

Morale : « Quand le coq chante à contre-temps, il fait aussitôt un temps boueux et sale (1). »

Il est un art, enfin, où excelle la diplomatie française. Si désespérées que puissent être les conjonctures, elle sait tirer des circonstances les plus défavorables le maximum d'avantages et faire tourner à son honneur la situation la plus compromise. L'on vit bien de quoi sont capables les intrigues de son *Divide et impera,* à la fin de la guerre de Hollande, à un moment où, réduite aux abois, elle semblait condamnée à subir le bon plaisir de ses adversaires. Mons assiégé par le duc de Luxembourg, la Suède hors d'état de continuer la lutte, les finances françaises épuisées, l'on eût pu croire que c'en était fait à tout jamais de la puissance du roi de France. Les marchandises s'entassaient dans les ports, les vins et les eaux-de-vie restaient sans débouché. La misère était si grande parmi les sujets qu'après la paix, quand reparurent les Hollandais sur leurs vaisseaux, les Français se jetèrent à leur cou, les larmes aux yeux, et les accueillirent comme des sauveurs. La cour de France n'était pas dans une médiocre perplexité. Les soldats manquaient, les frontières étaient dégarnies et l'existence de la couronne suspendue à un fil. Alors, dans ce désarroi de toute une nation intervint la diplomatie française. Troquant, par une de ces métamorphoses qui lui sont coutumières, « la peau de lion contre la fourrure du renard », elle restitua aux Hollandais ce qu'elle leur avait pris et les flatta pour les détacher de l'alliance. Finalement, elle réussit à s'assurer la position la plus forte et fit payer à l'Espagne les pots cassés (2). L'ascendant de la force, le nombre et la puissance des armées ne sauraient prévaloir contre la ruse et la souplesse de l'intelligence française. C'est le sort de l'Europe, dans sa lutte avec la France, de jouer le rôle de dupe, constatent avec amertume les libellistes.

(1) *Das vergebliche Hahnengeschrei.*

(2) *Politische Nachsinnlichkeiten.*

II

Un principe domine la politique française : les princes, proclame dans son *Traité de l'Intérêt des princes* le duc de Rohan, porte-parole fidèle des conceptions royales, commandent aux peuples et l'intérêt commande aux princes. En d'autres termes, sa maxime souveraine est « d'avoir pour unique règle l'intérêt d'État, sans que la foi des traités, ou le bien de la religion, ou les liens du sang et de l'amitié l'arrêtent » (1). Seulement, compliquant d'hypocrisie son audace, l'égoïsme français a soin de mettre le ciel de son côté. Par un de ces rapprochements si fréquents dans la bouche des Français, il mêle à dose égale religion et ambition, perfidie et générosité. Il s'enveloppe de formules bien sonnantes destinées à lui donner une apparence de bon droit : cause de Dieu à défendre, paix de l'Europe (2), bonheur des peuples, intérêt des rois et des princes à sauvegarder. « Comme dans cette guerre, que je soutiens seul depuis neuf ans contre l'Europe conjurée, écrit le 11 septembre 1696, dans une lettre que le libelliste qualifie de « pleine de tartuferie et de vantardise », le Roi à l'archevêque de Paris, pour lui demander de chanter un *Te Deum* en l'honneur de la paix avec le duc de Savoie, je n'ai eu d'autres vues que de défendre la Religion et de venger la Majesté des rois. Dieu a protégé sa cause. Il a conduit mes desseins et secondé mes entreprises. Les heureux succès qui ont accompagné mes armes, m'ont été d'autant plus agréables, que je me suis toujours flatté qu'ils pourraient contribuer à la paix. Et je n'ai profité de ces prospérités, que pour offrir à mes ennemis des conditions plus avantageuses que celles qu'ils auraient pu

(1) *Bouclier d'Estat,* 335.

(2) « La France a l'habitude de faire sonner très haut combien elle a toujours eu à cœur d'unir le genre humain. Ainsi la « liberté » et autres mots de belle apparence, comme « paix et concorde », se voient invoqués en guise de prétextes. Jamais il ne s'est vu d'ambitieux qui, pour réduire autrui à leur esclavage et s'en rendre maîtres, ne se soient pas servis de ces mots et d'autres semblables. » (*Aurifodina,* 192.)

souhaiter, quand même ils auraient eu sur moi cette supériorité que j'ai conservée sur eux. J'ai cru ne devoir rien omettre de ce qui peut avancer le bonheur de l'Europe (1). »

Au « criminel bavardage français » (2), au « langage diabolique » (3) des ambassadeurs du roi de France, de donner le change à l'Europe sur la sincérité de ses intentions, et de convaincre les incrédules. Aux beaux parleurs et aux théoriciens royaux de faire de vice vertu et d'usurpation conquête légitime. « Dans l'invention des prétextes apparents et dans l'art de les accoler aux entreprises les moins justifiées, écrit le *Machiavel français,* il n'est pas de nation qui, de tout temps, ait mieux réussi que la française (4). » Prétexte « permanent » : la menace autrichienne, la grande raison qu'invoque depuis un siècle la politique française pour légitimer ses desseins de suprématie et de conquête : « Depuis que la Providence Divine a voulu élever la Très-Auguste Maison d'Autriche à ce haut point de grandeur, qui a blessé les yeux de l'envie... le principal jeu des Français a été de répandre partout cette jalousie, et de rendre sa jaunisse contagieuse, représentant à tous les autres princes la puissance de cette Auguste Maison comme un spectre épouvantable qui les voulait engloutir et se débitant eux-mêmes comme les seules Persées qui pouvaient délivrer l'Europe enchaînée de la fureur de ce monstre chimérique, dont ils leur avaient fait un vain épouvantail. Mais l'expérience a fait connaître qu'ils ne rendaient suspecte notre puissance, que pour élever la leur, qu'ils ne leur faisaient peur de nous que pour se rendre nécessaires, et ne leur offraient leur protection, que pour devenir leurs maîtres et les faire servir d'instruments à leurs fins. Plusieurs ont donné aveuglément dans ce piège et,

(1) *Copia des... Schreibens.* Voir aussi : *Epistola regis Galliorum ad ordines Imperii.*

(2) *Gerechte Gefangenschaft des W. v. Fürstenberg.* Gravel à Ratisbonne et Grémonville à Vienne, surent si bien parler, écrit l'auteur de *Das Blättlein wendet sich,* « qu'on aurait pu croire que c'était l'apôtre Pierre lui-même qui était descendu du Ciel » et, à l'entendre, on aurait pu penser que le Roi avait les intentions les plus chrétiennes en attaquant les Hollandais. Mais cette fois, comme toujours, ce langage en apparence si sincère, n'était que « feinte de coupeur de bourse ».

(3) *Laster-Spiegel,* 243.

(4) 70.

pour éviter un danger imaginaire, sont tombés dans un véritable précipice : cet artifice eut tant de succès, qu'une partie de l'Europe se gendarma contre la valeur et la bonne fortune de Charles-Quint, et la profonde sagesse de son successeur : et toute cette émotion fut fondée sur un seul principe d'État, que les écrivains français ont établi avec un extraordinaire empressement et sur lequel le duc de Rohan a fait rouler tout son *Traité de l'Intérêt des princes*, qu'il y a deux puissances dans la Chrétienté, qui sont comme les deux pôles desquels descendent les influences de paix et de guerre sur les autres États (1). »

Prétextes « journaliers » : « Les Français ont pour habitude de faire une montagne de la moindre petite avanie qui leur est causée et d'exagérer tout ce qui peut ressembler, même de loin, à un affront, au point d'en faire une insulte qui crie vengeance vers le Ciel. Quant aux insultes, aux railleries, aux préjudices qu'ils prodiguent à autrui, ce ne sont que « bagatelles », et si l'on a le malheur de faire la moindre petite observation, ils s'étonnent grandement que les Allemands puissent commettre semblables impolitesses et s'imaginer que le Roi est capable de faire quelque chose de désagréable à autrui. Quand, par exemple, un voisin d'Empire veut réparer ses forteresses, il n'en faut pas davantage aux Français pour alléguer qu'il le fait par crainte de la puissance française ou par méfiance, comme s'ils n'étaient pas assez forts pour protéger leurs voisins contre n'importe quelle violence. Ils affectent d'y voir un affront et une injure à leur adresse et une raison suffisante de verser le sang chrétien. Par contre, quand, en pleine paix, ils travaillent à surprendre les forteresses voisines, par la ruse et la trahison, comme l'exemple d'Ehrenbreitstein, de Costnitz, de Höhentwiel, et peut-être encore d'autres villes, l'a suffisamment prouvé, c'est l'Europe qui a tort de se méfier. Car ce ne sont, à les en croire, que leurs sentiments de bon voisinage et leur sympathie pour les places en question qui leur dictent leurs entreprises. C'est ainsi que le loup disait à l'agneau : Dieu me soit témoin combien je te veux de bien au fond de mes entrailles (2). »

Prétexte encore, « prétexte battant neuf », qu'oublia de men-

(1) *Bouclier d'Estat*, 318.
(2) *Mach. Gall.*, 70.

tionner Grotius, à moins plutôt qu'il ne l'ait rejeté comme dépourvu de toute raison, les « manques d'égards » à l'endroit de la personne royale. L'on envahit, l'on massacre, l'on dévaste les pays étrangers, si étrangers qu'ils soient à la France, par « *zelus censuræ* ou zèle de pédagogie universelle », sous prétexte de leur enseigner le savoir-vivre, « parce que leurs envoyés n'ont pas fait la révérence au Roi, parce qu'ils n'ont pas incliné assez la tête en s'agenouillant ou en lui baisant les pieds, parce qu'ils n'ont pas suffisamment balayé la terre de leur chapeau en le saluant, bref, parce qu'ils n'ont pas adoré convenablement l'image de Nabuchodonosor (1). » Faute grossière contre la nature et le droit des gens, que le Roi, tel « un nouveau Caton de l'univers ou un Hercule chargé de réformer le monde, châtie en prenant de force, ou en ravageant à la façon des Tartares, les pays et les villes les plus florissantes. Que cela serve de leçon au monde des potentats et châtie leur orgueil ! » (2).

L'on sait de quelle façon cavalière le Roi en usa avec le pape Alexandre. « Pour réaliser son projet et arriver à la monarchie universelle, il s'agissait d'écarter quelques obstacles qui lui barraient la route, à commencer par le pape Alexandre VII qui eût pu rendre problématique le transfert de la couronne impériale sur la tête d'un Français et rallier les princes Italiens en vue d'arrêter les progrès français. Il était donc nécessaire de mettre à temps les holà et de rogner quelque peu l'autorité papale, ce qui ne pouvait échoir *ex officio* à personne mieux qu'au prétendu fils aîné de l'Église catholique et du Siège romain. Mais comme on estimait un prétexte nécessaire et que le roi Louis XIV, parmi d'autres vertus, possède celle de faire un choix parfait entre ses ministres, et sait « appliquer » chacun aux fonctions pour lesquelles il est le mieux fait, il fallait trouver un esprit turbulent pour fomenter le trouble et la discorde. Le Roi ne fut pas déçu. Son ambassadeur était depuis peu à Rome, lorsque la méchanceté de ses palefreniers vint lui donner ample prétexte à quitter la place *con disgusto*. Si l'Église ne voulait pas de guerre avec la France, c'est-à-dire de guerre exterminatrice,

(1) *Mach. Gall.*, 70, 71, 72.

(2) *Ibid.*, 81.

c'était à un Pape innocent d'aider par des excuses déshonorantes à accroître la gloire du roi de France, son soi-disant fils aîné, en réalité son mauvais fils, et ce, au regard de tout l'univers ». Et, ajoute le *Machiavel français,* relevant la contradiction flagrante qu'offrent ces procédés désinvoltes avec les égards que le Très-Chrétien témoigne à l'Infidèle : « Quand la Porte fait rouer de coups publiquement un résident français, et lui fait casser les dents, l'on se tait et l'on se tient coi, ou bien on excuse la chose avec force compliments, sans doute pour que les Turcs voient quels gens polis sont les Français. Peut-être aussi, une sympathie naturelle les aide-t-elle à supporter et à oublier ces mauvais traitements. Mais quand la garde papale châtie l'insolence de quelques palefreniers français au nom du droit de légitime défense, l'on parle de droit des gens violé, et l'on y voit une raison suffisante de livrer, en la personne du vicaire spirituel du Christ, l'Église catholique tout entière aux affronts et au mépris des incroyants et des non-catholiques (1). »

Ou bien encore, on décore ces beaux procédés du nom d'*actus charitatis.* « C'est l'amour du prochain qui pousse le Roi à corriger les pécheurs en leur prenant leur argent, leurs biens, leurs pays et leurs sujets. » Ou encore du nom d'*actus humilitatis,* « d'humilité toute française. Car d'autres potentats ont eu peut-être trop de respect d'eux-mêmes pour se faire ainsi les catéchistes, les maîtres d'école, ou, si l'on aime mieux, les bourreaux, les fléaux de Dieu, les verges ou le balai de la Providence. C'est à peu près la mignonne fonction qu'exerce en enfer le diable que l'on nomme le bourreau du Seigneur (2). » Que « l'insulteur », comme l'appellent les vengeurs de l'honneur royal, soit le chef de la Chrétienté ou le beau-père du roi de France, il n'importe : le point d'honneur français ne connaît ni transactions ni égards (3). A son usage, il invente les « guerres de réputation (4) ».

« Pour nous donner une apparence de raison, prononcent les « Professeurs de droit », Colbert et de Lionne, nous exhumons de vieux vices déjà tombés en pourriture ou de vieilles posses-

(1) 61-65. Voir aussi 41.
(2) Voir *Franz Ratio-Status,* 4.
(3) *Ibid.*
(4) *Abgott,* E.

sions de nos ancêtres. Et sous ce prétexte nous prétendons réduire à notre obéissance la Haute et la Basse-Allemagne, l'Italie et autres royaumes, parce que naguère ils ont dépendu de la couronne de France (1). » L'on tire de la poussière « des manuscrits fort vieux, fort usés, rongés des rats ou des vers, plus propres à envelopper des harengs qu'à servir d'actes dans un procès », des « morceaux de papier qui paraissent avoir été longtemps à la fumée (2) », des lambeaux tout déchirés où l'on ne trouve ni commencement ni fin. On prétend lire clairement dans ces grimoires indéchiffrables les antiques droits des rois de France sur tout l'univers. Au besoin, d'habiles artisans fabriquent des parchemins soigneusement historiés, nantis de tous les caractères d'authenticité, que l'on fait passer pour d'antiques documents provenant de la chancellerie de Charlemagne. On décore d'un nom bien sonnant des « mystères d'iniquités » : l'on invente les dépendances, « cette horrible peste qui, si l'on n'y remédie, gagnera tout l'univers », « cette funeste boîte de Pandore d'où il est sorti tant de maux et d'où il en sortira tant, si on ne la ferme, cette source féconde d'usurpations, de désolations et de misères dont l'on ne saurait parler en des termes assez forts » (3). L'on forge pour les besoins de l'ambition royale toute une série de droits chimériques : droit d'équivoque et de compensation ou d'équivalence : l'on démembre un pays, on lui prend telle ou telle province qui agrée aux desseins de la politique française en paiement de quelque dette lointaine (4); droit de se venger des hostilités qui ont été exercées contre la France avant la conclusion de la paix; droit de prévention qui consiste à envoyer des troupes prendre possession d'une ville, quand on s'aperçoit qu'elle cherche à garantir sa sécurité en y rassemblant des soldats (5); droit de voisinage, droit de bienséance et de commodité, droit de fondation, ou droit né des fondations pieuses instituées par quelque roi ancien (6) et mille

(1) *Theses*, 29.
(2) Voir *France ambitieuse*, 154.
(3) *Ibid.*, 119.
(4) *Ibid.*, 111 et 129-131.
(5) *Bericht von dem... Königreich Austrasien*, 35.
(6) *France ambitieuse*, 141.

autres droits de même acabit que la France a puisés « dans le fonds inépuisable de cette nouvelle jurisprudence qu'elle a inventée, et qui avait été inconnue jusqu'ici de toutes les nations du monde (1). »

S'agit-il d'augmenter ses États ou de s'assurer la tranquille possession de ses vols, le Roi a un pouvoir absolu, un pouvoir despotique. Sa volonté tient lieu de droit et d'argument souverain. Mais lorsqu'il s'agit de rendre justice à ses voisins ou de leur restituer ce qu'il leur doit, il n'a pas assez de pouvoir pour en disposer de son chef. Il est « pupille ». Il n'est qu'administrateur et usufruitier du Royaume. Casuistique grossière, qui n'abuse que les dupes volontaires. « C'est quelque chose de fort plaisant, observe Lisola, qu'on parle du consentement du peuple dans un pays où l'on a privé le peuple de tous ses droits. » Tranchons le mot : il n'est droit qui tienne là où l'avantage et l'intérêt des Français sont en jeu. « Ils ne connaissent point de justice, l'utilité est leur droit et ils croient qu'on peut faire justement tout ce dont on peut retirer de l'avantage (2) », c'est-à-dire que la justice, telle qu'ils l'entendent, est cette justice d'un ordre spécial instituée pour les besoins du roi de France... et du Clergé, son allié, et définie à son intention « par les casuistes ou auteurs de la théologie morale et particulièrement les Jésuites qui voyent bien, étant fins comme ils sont, qu'il y a maintenant bien plus à espérer pour eux de la monarchie française que de l'espagnole (3) », bref, inventée par les hommes d'église qui restent dans leur rôle en formulant des théories qui placent le roi de France au-dessus des lois et des morales temporelles et, sous prétexte d'investiture divine, lui accordent tout pouvoir pour pratiquer une politique qui sert si bien leurs intérêts égoïstes (4) et imposer à l'Europe la loi de son bon plaisir.

Aux « hommes ordinaires », donc, les petits scrupules de conscience et l'observation stricte du droit des gens. « Il y a, ajoute Leibnitz, avec la froide ironie qui donne son accent propre au

(1) *Ibid.*, 111.
(2) Voir *Theses*, 24.
(3) Leibnitz, *Mars Christ.*, 212.
(4) Le *Mars Christianissimus* est la démonstration ironique de cette idée.

Mars Christianissimus, une certaine loi supérieure à toutes les autres, conforme néanmoins à la souveraine justice, qui dispense le Roi de ces observations. Car saint Paul a bien remarqué que le juste n'a point de loi, et celui à qui Dieu a donné le caractère d'un pouvoir extraordinaire, est exempté, en vertu de sa commission, des obligations communes et humaines (1). » Que si, en effet, le Roi Très-Chrétien, comme il est démontré par des preuves indiscutables, ajoute non moins ironiquement Leibnitz, est le véritable et unique vicaire de Dieu et, en cette qualité, le plus puissant après Dieu (excepté toutefois le diable), « il s'ensuit que tous les rois et princes sont obligés en conscience d'avoir une entière déférence pour lui, de le reconnaître pour arbitre de leurs différends et de lui laisser la direction des affaires générales de la Chrétienté... Sa charge est héroïque, les lois ordinaires ne l'obligent point, et sa grandeur est la seule mesure de sa justice, puisque tout ce qui sert à l'augmenter, sert à la gloire et au bien de l'Église. Il ne saurait donc manquer que par trop de modération, et tout ce qu'il fera dans l'intention de s'agrandir, sera toujours juste. Je m'imagine que le R. P. de La Chaise, Jésuite, confesseur ordinaire du Roi, dont le savoir et la prudence sont reconnus généralement, sera à peu près dans les mêmes sentiments, car étant homme de conscience, s'il n'était pas pourvu d'un tel remède général pour satisfaire à tous les scrupules, comment pourrait-il approuver bien des choses qui se font au nom du Roi? Il y en a qui se flattent de pouvoir soutenir les entreprises de la France par des raisons tirées du droit ordinaire, mais ils se trompent lourdement, et, quand ils s'engagent dans la contestation, on les voit bientôt réduits aux abois. »

Aux esprits peu avertis de désapprouver ce ministre français qui, au lendemain de la paix des Pyrénées, conseilla effrontément au roi d'encourager toutes les renonciations qu'on pouvait exiger de l'infante et de les approuver aussi authentiquement qu'on le pouvait désirer, même par serment, disant qu'il n'y aurait point de bon Français qui voudrait conseiller au Roi de négliger les avantages de la couronne dont il est responsable à

(1) 212.

Dieu et à la postérité. « Voilà justement un trait de la jurisprudence et de la morale, telle que nous venons de l'établir, c'est-à-dire que la grandeur du Roi et de la Couronne de France est au-dessus de tous autres droits et serments de quelque nature qu'ils puissent être (1). » En d'autres termes, le Roi a le privilège « de faire ce que bon lui semble en qualité de vicaire temporel de Dieu ». « Quand nous suivons le droit que nous confère notre majesté royale, enseigne l'auteur des *Thèses,* sont nos ennemis qui osent résister à notre dessein, tout injustifié qu'il soit. »

« Mais, ajoutera Leibnitz, comme le vulgaire cependant ignore cette belle invention, il ne faut pas s'étonner, si ceux qui sont dépouillés tout fraîchement se tourmentent et remuent ciel et terre avec des paroles tragiques, s'ils nous montrent les champs inondés de sang chrétien pour satisfaire à l'ambition d'une nation seule perturbatrice du repos public, s'ils font voir tant de milliers immolés par le fer, par la faim et par les misères, afin seulement qu'on ait de quoi mettre sur les portes de Paris le nom de Louis le Grand en lettres d'or. Il ne tient qu'à la France, disent-ils, que l'Europe soit paisible et heureuse. Quel crime peut-on concevoir plus grand que celui de se charger de tous les maux de la Chrétienté, de tant de sang innocent répandu, des actions de scélérats, des imprécations des misérables, des gémissements des mourants, enfin des larmes des veuves et des orphelins qui vont percer le ciel, et qui exciteront Dieu tôt ou tard à la vengeance, ce grand Dieu, dont les jugements sont si terribles, que les mines des Tartufes et les paroles des sophistes ne tromperont point, qui ne distinguera point le Roy du Paysan, que pour augmenter les peines à proportion de la grandeur des pécheurs et de l'état et suite de leurs crimes (2). »

(1) *Mars Christ.*, 230.
(2) *Ibid.*, 236.

III

On devine ce que signifie le mot *religion* dans la bouche royale : il n'est qu'un prétexte « un peu plus jeune que les autres, dit le *Machiavel français,* et doit être rangé parmi les masques dont se couvre la France pour organiser dans le monde entier sa sanglante mascarade. Il n'y a pas longtemps que l'on tenait pour hérétiques, voire que la France cherchait à obtenir des bulles d'excommunication contre ceux qui se refusaient à croire que la guerre de Hollande fût faite pour répandre la religion catholique. Combien la religion tenait au cœur du roi de France, c'est ce qu'ont prouvé les traités de Cologne, où le *Punctum Religionis* a provoqué moins de difficultés que toute autre chose. Le moindre différend eût-il surgi à ce propos, la paix n'en eût certainement pas été retardée de trois jours (1) ». Prétexte donc que les hérétiques de Hollande à convertir et la vraie foi à rétablir sur la défaite des Protestants dans les Provinces-Unies. « Hé quoi, n'a-t-on pas donné, au commencement, cette campagne comme une croisade destinée à propager la vraie religion et à extirper les Calvinistes de Hollande? Oui, certes! C'est du moins ce qu'ont proclamé les trompettes françaises. Mais alors, pourquoi dirige-t-on maintenant cette guerre contre les Catholiques, et (ce que la raison peut à peine concevoir) contre tant d'archevêques innocents et d'héritages sacrés du Christ? Parce qu'il plaît ainsi à la politique religieuse de la France toute pénétrée de la crainte de Dieu. Elle prétend chasser la foi calviniste de Hollande, mais en Angleterre elle aide à la restaurer. A Utrecht, on relève les croix; à Trèves, on les jette à terre. A Maestricht, on réinstalle les ecclésiastiques dans leurs fonctions. En Flandre, par contre, on exter-

(1) 78.

mine jusqu'à la dernière les saintes filles du Seigneur. A Nimègue on restitue aux moines leurs couvents. En Flandre on chasse les religieux des cloîtres. C'est ainsi qu'Hérode édifia dans la Terre promise un temple au vrai Dieu. Mais il eut soin de faire bâtir à côté un temple au démon (1). »

« On me dira, écrit Leibnitz, avec son ironie coutumière, que le Roy a donné de l'assistance au comte de Töckeli et aux autres rebelles de Hongrie, bien que protestants, quoiqu'il vît bien que la Chrétienté en pâtirait, et que les Turcs en tireraient du profit. On ajoutera que Louis XIV n'en a pas moins fait pour les hérétiques d'Allemagne, qui ne se sont maintenus que par son assistance. Mais je réponds qu'un petit dommage passager que l'Église chrétienne et catholique en souffre, ne doit pas être mis en ligne de compte, quand il en résulte un bien incomparablement plus grand et plus durable. Car, la maison d'Autriche étant humiliée par ces artifices, et le Roy devenant arbitre des affaires de la Chrétienté, il lui sera aisé d'assurer l'Église pour jamais, et de détruire les hérétiques et les Turcs tout d'un coup et tout à la fois (2). »

Prétexte encore, la propagation de l'Évangile aux Indes (3), prétexte qui n'abuse personne en Europe, et masque mal le dessein de la France qui ne va qu'à étendre son commerce, et à soumettre ce pays à la puissance française. Prétexte, l'immixtion du Roi dans les affaires d'Angleterre et sa politique plus que louche à la cour de Jacques II. L'on commence par lier le duc d'York à la politique française en le décidant à se convertir. On lui persuade que la religion catholique, habituant les esprits à l'obéissance passive, est le plus efficace moyen d'instaurer en Grande-Bretagne une monarchie absolue. On le suggestionne habilement pour le décider à gagner le prince d'Orange, son gendre, au catholicisme. On prodigue les millions pour l'aider à créer une flotte formidable qui appuie ses prétentions et l'aide à monter sur le trône d'Angleterre. On inculque au nouveau roi les maximes françaises, on lui enseigne les « coups de politique

(1) *Der Abgefertigte Apologist.* Voir aussi, sur les motifs religieux prétendus de la guerre de Hollande : *Der Erfährte Hahn* (1678).

(2) *Mars Christ.*, 221.

(3) *Wahrsagerischer Weltspiegel.*

à la française » qui lui permettront de violer les libertés nationales, de tyranniser les consciences, de réduire au silence la voix des Parlements et mettront en la main d'un protégé de la France un pouvoir si absolu qu'il pourra disposer librement de sa politique en faveur de son bienfaiteur, l'aider à confisquer le commerce hollandais, conclure avec le Très-Chrétien l'alliance catholique romaine que lui refusa Charles II (1). « Politique de religion », non pas, mais « politique d'agrandissement. » L'on sait de reste, ajoute un libelliste (2), ce que coûta à Jacques II, « le vrai type du prince ébloui par les maximes de domination française », sa politique trop bourbonienne, et de quelles menues faveurs d'alcôve la femme de l'exilé royal dut payer à Louis XIV l'hospitalité de Versailles et de Saint-Germain (3).

Prétexte, enfin, la politique religieuse du roi de France en Allemagne et son intervention dans les affaires de l'Empire, sous couleur de défendre ses coreligionnaires, les princes catholiques. Étrange ironie ! L'on s'attaque « non point aux princes réformés, aux Suédois ou aux Danois luthériens, aux Finlandais ou aux Lapons, pour les faire catholiques », mais à l'Empereur, mais aux Électeurs de Mayence, de Trèves et du Palatinat, les meilleurs serviteurs de la cause catholique. On les assaille en pleine invasion turque. On les traite en ennemis. On les vole et on les pille (4). Voyant que l'union des alliés est le grand obstacle aux ambitions françaises, l'on exploite habilement l'antagonisme des Confessions. On attise la méfiance des protestants en leur faisant croire que la maison d'Autriche n'a cherché leur alliance que pour se grandir à leurs dépens et leur faire durement sentir son autorité le jour où, débarrassée du danger français et du péril turc, définitivement à l'abri des menaces du dehors, elle pourra donner libre cours à sa politique de domination. Aux catholiques on fait appréhender les dangers d'une Allemagne protestante cohérente et forte (5). L'on va jusqu'à nouer des

(1) *Franckreich, das grösste Unglücksvogel.*

(2) *Alamodische Zeugen.*

(3) Voir aussi *Der alte Bastard-Beschützer.*

(4) *Discurs von den Religionskriegen.*

(5) Voir *Antworts-Schreiben an J. C...* et *Der Hoch-teutsche Reichssekretarius,* ainsi que *Entdeckung der Kunststücke* .

intrigues dans les grandes assemblées d'Empire, voire à Ratisbonne, au sein même de la Diète, où un haut ministre évangélique chercha à semer la suspicion entre les alliés à l'aide de certaines missives adressées de Hollande, dont l'esprit disait assez la provenance et l'inspiration toutes françaises (1). Politique grossière, en somme, et qui consiste à jeter l'Allemagne dans les bras de la France, quitte à tolérer de la part de celle-ci les pires avanies, par crainte que, la France vaincue ou humiliée, l'Autriche puisse devenir dangereuse pour les protestants, et les protestants gênants pour l'Autriche, tel à peu près ce fou qui hurlait quand il faisait beau, par crainte qu'il pût faire mauvais temps (2) !

La religion entre les mains de la France n'est qu'un épouvantail dont elle se sert pour abuser ses ennemis et affoler ses partenaires; ses guerres de religion, de simples « guerres de région », répètent, après l'auteur du *Discours bien intentionné,* les libellistes (3).

(1) *Religions-Poppans.*

(2) *Entdeckung der listigen Kunststücke...*

(3) L'auteur du *Cabinet aller Cabinette* cite le mot de Henri IV : « Paris vaut bien une messe ».

IV

Forte de sa puissance militaire, la France a recours, pour imposer ses volontés, à un procédé simpliste auquel la faiblesse de l'Europe, la veulerie de l'Allemagne divisée et dégénérée, n'assurent qu'un trop facile succès. Elle parle haut et dur, elle tempête, elle fulmine, elle menace, elle fait sonner ses « formidables armes » (1), elle fait jouer la tactique d'intimidation. L'adversaire refuse-t-il de céder, dans les moindres différends, elle lui met aussitôt « le marché en main » et « le poing sous la gorge ». Elle le « foudroie de menaces de la guerre », mot qui revient si souvent dans la bouche de ses ambassadeurs, écrit l'auteur du *Bouclier d'État,* que des affaires de néant et de particulier à particulier ils font incontinent une affaire publique. Elle se prévaut avec tant d'excès de la forte inclination qu'elle remarque chez autrui pour la paix, qu'elle se sert en toute occasion de « l'épouvantail de la guerre » (2) pour arracher ce que son caprice lui fait souhaiter.

Remarque-t-elle que ses voisins s'alarment de ses progrès ou prêtent l'oreille à des propositions de ligue qui lui assureront sur elle quelque avantage, elle s'en plaint comme d'une infraction à la paix et d'une menace pour la tranquillité de l'Europe. C'est ce qu'elle appelle « éloigner tous les soupçons et tous les ombrages qui pourraient troubler la paix ». Jurisprudence sans analogue dans l'histoire, elle prétend punir comme des actes flagrants les délits d'intention (3). « Est-ce qu'il lui sera permis, demande en 1683, au moment où se lève contre la France l'Europe coalisée, l'auteur de la *France ambitieuse,* de prendre les armes pendant la paix, et que nous ne pourrons pas prendre le

(1) *Europäische Staats-Conferenz.*

(2) *Bouclier d'Estat,* 48.

(3) *La France ambitieuse,* 213.



Les Exploits de la Soldatesque française
(Illustration de la "*Tyrannie française*")

bouclier? Elle a 50.000 hommes sur le Rhin, et nous ne pourrons pas sans crime prendre les armes, ni remuer le bout du doigt : nous ne pourrons pas même respirer ni ouvrir la bouche, nous n'oserons prendre la moindre précaution pour nous défendre en cas qu'elle nous attaque, et si nous le faisons, si seulement nous osons lui opposer un retranchement et une barrière, il y en aura là assez pour lui donner un juste sujet de nous déclarer la guerre. Si c'est donner un juste sujet de déclarer la guerre que de faire des alliances, de lever des armées, de couvrir de troupes les frontières, combien de raison n'a-t-on pas de déclarer la guerre à la France par sa propre maxime?... La France entretient 150.000 hommes pour garder ce qu'elle a acquis par des voies injustes, et l'Allemagne ne pourra pas avoir un seul homme pour garder son pays et pour empêcher qu'on ne viole la trêve (1)? »

A la force des armes de faire triompher les « maximes de conquérants (2) » professées par la politique française. Ce sont là les juges « devant lesquels elle porte tous les procès qu'elle intente, et qui ne manquent jamais de les vider à son avantage ». La raison d'État trouve une alliée et un complément naturels dans la « raison de guerre ».

« La vivacité du génie français, écrit l'auteur du *Machiavel français,* a enfanté dans la présente guerre (la guerre de Hollande) un nouveau monstre conçu sans aucun doute dans les bourbiers infernaux de Pluton. Il s'appelle la *raison de guerre.* En allemand l'enfant n'a pas encore de nom; d'ailleurs on n'a pas encore voulu le reconnaître en Allemagne, mais très certainement c'est un proche cousin de la raison d'État française, mais tous deux tellement outranciers qu'ils n'ont pas la moindre ressemblance avec les violations que faisaient subir autrefois les païens à l'usage commun, mais sont inconnus et contraires à la justice, à Dieu et à la conscience, à l'humanité et à l'honnêteté... Ainsi, quand le voisin possède un pays qui tape agréablement dans l'œil du roi de France (*sic*) ou lui paraît offrir toute commodité pour envahir un autre pays, la raison de guerre lui donne le pouvoir de s'en emparer en bonne conscience. C'est ainsi que le

(1) 175.
(2) *Lisola,* 337.

vieux duc de Lorraine a dû, par deux fois déjà, se laisser raisonner et chasser de son pays, encore que le syllogisme ne fût fait d'après aucune figure d'Aristote, mais bien plutôt inspiré de la devise de César : *Si jus violandum regnandi causa,* et de celles des ancêtres français, les vieux Gaulois : *Jus in armis ferri.* L'on porte le droit à la pointe de l'épée. Voire, l'on a donné ordre aux généraux français de livrer, vif ou mort, à Paris le même duc de Lorraine, qui pourtant vivait dans la tranquillité la plus complète et dans tout le respect dû au roi de France, et possédait la qualité de prince souverain qui lui a été reconnue par le roi de France. C'est là une raison de guerre élastique que l'on peut étendre, à volonté, à la liberté et à la vie des princes souverains aussi bien qu'à leurs pays (1). »

L'attaque brusquée des Pays-Bas espagnols inaugure le procédé que la France, démontrent les libellistes, appliquera avec autant de cynisme que de mauvaise foi, au cours du règne. Par d'habiles « assurances » auxquelles on a soin de donner toutes les apparences de la sincérité (*sincerationes*) et que l'on appuie au besoin par des serments solennels, l'on endort la méfiance de l'adversaire. « L'on ne parle que du « traité de paix de Münster », l'on n'a dans la bouche que « bienveillance » et « concorde », mais au fond du cœur l'on ne médite que l'asservissement de l'Empire. Extérieurement l'on promet d'aider chacun à recouvrer son bien, ou de le protéger, mais, au fond, rien n'est plus à craindre que ces prometteurs de secours : « ils ressemblent aux loups qui s'offrent à protéger les brebis (2) ». A grand renfort de belles phrases, de ces phrases sonores auxquelles excellent les rhéteurs français, on proteste des intentions les plus pacifiques. L'on invoque le « bon vouloir » et les « bons desseins » du Roi, cependant que les armées se rassemblent aux frontières et que se préparent les neutralités ou les alliances qui permettront l'offensive, tels les habiles qui « bernent les fous, jusqu'à ce qu'ils les aient mis dans leur sac et serré la corde (3) ». « L'Académie Française a travaillé depuis quelques années à la politesse du français, et s'est donné la liberté d'y réformer beaucoup

(1) 97, 99, 100.
(2) *Mach. Gall.*, 37.
(3) *Ibid*

de mots, d'y en ajouter quelques-uns, et de l'enrichir de plusieurs belles expressions; mais je n'ai point appris qu'elle ait jamais appelé la guerre du nom de paix. Les Latins, par une figure ironique, ont nommé la guerre *bellum ;* c'est peut-être à leur imitation que cet ingénieux écrivain (le Roi, qui avait fait écrire au marquis de La Fuente une lettre « pleine de sophisme » au sujet de la fameuse renonciation de la Reine) nous veut faire passer les hostilités pour des galanteries et l'appareil d'une grande armée pour un carrousel... Je souhaiterais bien qu'il nous expliquât ce qu'il entend par le mot de rupture, et comme il peut accorder une intrusion violente à force d'hommes et de canons, avec l'observation d'un traité qui défend en premier chef toute sorte d'attentats à main armée, et qui n'est institué à autre fin qu'à les empêcher, je voudrais savoir comme quoi il prétend de faire subsister la paix avec les plus funestes effets de la guerre, et que par le seul défaut de la formalité d'un héraut qui la dénonce, elle perde tout ce qu'elle a d'amer et d'injuste... Les Turcs ne tiennent pas pour rupture les courses qui se font de part et d'autre en temps de paix, pourvu qu'elles ne soient pas accompagnées d'infanterie et de canon, mais lorsque l'on agit à force ouverte avec de justes corps d'armée, suivis de tout l'attirail nécessaire pour de grandes entreprises, j'avoue que j'ignore ce que c'est de paix, de guerre, de traités et de ruptures, si toutes ces choses peuvent avoir quelque compatibilité ensemble en même temps : c'est une nouvelle jurisprudence que les anciens ont ignorée, et qui nous ont laissé un document tout à fait opposé à cette doctrine (1) . »

Laissant aux timorés et aux naïfs les précautions oratoires et les formalités qui préparent loyalement l'adversaire à subir l'assaut de la force, la France a pour habitude de surprendre traîtreusement ses ennemis avant qu'ils aient eu le temps de pourvoir à leur défense. « Les Romains avaient coutume de faire annoncer la guerre après décision du collège des Féciales et conformément aux prescriptions des *jura fecialia*. C'est de cette louable façon qu'agissaient autrefois les païens, obéissant en cela à la voix de leur conscience. Ne devraient-ils point apparaître du jour

(1) *Bouclier d'Estat*, 39.

au lendemain et venir témoigner contre les Français? Car leurs ministres, qui ne connaissent ni droit ni justice, ont jugé plus prudent de commencer la guerre contre les Hollandais en les assaillant par une attaque brusquée (1). » Confiant en la force de ses armes « qui est bien plus grande que celle de ses raisons », et pénétré de cette idée, « que la nature a étendu la juridiction et la domination royales aussi loin que s'étend son pouvoir (2) », le roi de France prouve, d'une façon qui exclut toute réplique possible, « qu'il a le droit de faire ce qu'il fait en faisant voir qu'il le peut faire ».

« Pour en venir au septième commandement, l'on peut se demander si les grands peuvent lui être soumis, vu qu'il s'agit de vol, et autres choses qui conviennent mal aux princes et aux grands. Au temps où Alexandre le Grand faisait des progrès journaliers dans la voie de la domination et où aucun potentat n'était en plus grande considération dans l'univers, exactement comme l'est aujourd'hui notre Alexandre français qui pose un pied sur la mer et l'autre sur la terre, de façon à les faire trembler toutes deux, on le nommait le voleur, le pirate, le brigand de grands chemins de toute l'Asie, et pourtant il ne pratiquait pas, tout païen qu'il fût, des procédés aussi tyranniques que le Très-Chrétien et le pieux Fils aîné de l'Église. Dieu, à la vérité, a sérieusement ordonné de laisser à chacun son bien, de ne prendre à personne ce qu'il possède, soit par la violence, la ruse ou la duperie, soit secrètement, soit publiquement, en d'autres termes et, pour parler clairement, de ne point voler autrui. Le commandement n'est point respecté par Louis le Grand. Mais il en a puisé un autre dans Tacite : *Omnia sunt virorum fortium.* Aux grands et aux violents de ce monde est permis tout ce que leur puissance leur permet d'arracher à autrui et de s'approprier. Même il se croit trop heureux et considère comme un honneur royal de prendre et de voler tout ce qu'il peut des pays et du bien d'autrui, comme le lui enseigne encore Tacite : se contenter de son bien convient aux particuliers, prendre l'argent et le bien d'autrui et faire la guerre pour se les assurer, est un titre de gloire pour

(1) *Christianissimus Christianandus.*

(2) *Der Abgefertigte Apologist.*

un roi. C'est présentement la coutume dans le monde, écrit Fulgence, ou l'usage chez les puissants d'opprimer les faibles, de dépouiller les pauvres, si bien que les particuliers se voient réduits à la ruine et que les opprimés ont à peine le droit de murmurer ou de pleurer. Il y a différentes manières de s'arroger *per fas et nefas* le bien d'autrui. Parfois l'on se donne des airs d'assister l'opprimé et le plus faible. En réalité, sous couvert de ces apparences, on guette l'occasion de s'approprier les territoires de celui à qui on porte secours. C'est ce qui advenait au peuple juif toutes les fois qu'il appelait à son aide les Assyriens, les Mèdes et les Égyptiens et les attirait dans la Terre promise, leur montrant ainsi le chemin pour le combattre lui-même et finalement s'en emparer. Quand on s'est grandi par ce brigandage, on finit par l'élever à la hauteur d'un droit et... ainsi l'on se hausse jusqu'au ciel, on place son siège au-dessus des astres de Dieu, on dépasse les nuages, pour retomber finalement, comme la foudre, dans les Enfers. Car c'est le sort qui a toujours été réservé aux tyrans et aux dévoreurs de pays (1). » Ou bien encore, on fait avancer de solides armées, et l'on s'installe sans plus de façon dans le pays d'autrui. « Les Français, écrit le *Machiavel français,* se sont avisés d'une nouvelle et magnifique invention. Ils ont débaptisé la chose et appellent la guerre non plus guerre, mais *apprehensio possessionis,* prise de possession, car le mot n'a pas un son si dur. Il n'est pas aussi odieux à l'univers. Comment, autrement, pourrait-on excuser l'irruption dans les Pays-Bas, en 1667? ...En vérité, je suis d'accord avec les Français sur ce point, que pareille irruption ne peut être précisément appelée guerre, mais pas davantage *apprehensio possessionis* (*nisi vulturiae*), mais du nom qui lui convient et que les vieux Romains avaient coutume de lui donner, *Latrocinia,* vol et brigandage (2). » Disciples de Hobbes, les Français professent cette « doctrine diabolique et commune à tous ceux qui ne reconnaissent de juges temporels au-dessus d'eux, que l'on est autorisé à tout, et qu'on peut, conséquemment, s'emparer du bien d'autrui quand l'on en a besoin, en n'écoutant que son

(1) *Abgott.*
(2) *Mach. Gall.*, 84.

bon plaisir » : la doctrine du « droit naturel », la doctrine du « droit du plus fort » (1).

Francum habeas amicum, sed non vicinum, répètent à l'envi les libellistes, et, tirant argument des violences commises sur l'Europe par le bon plaisir de Louis XIV, ils montrent les nations chrétiennes livrées sans défense à toutes les entreprises de l'arbitraire et du caprice royal, et le monde chrétien tout entier intéressé à mettre un terme aux empiétements d'une puissance qui menace de détruire à tout jamais les lois les plus sacrées sur lesquelles se fonde la communauté humaine. » « Il s'agit de maintenir le Droit des gens, qui est commun à tous, et d'empêcher que l'on introduise des maximes dans le monde qui détruiraient tout le commerce des hommes, et rendraient la société humaine aussi dangereuse que celle des lions et des tigres; il s'agit de défendre la foi publique des traités contre les ruses de la chicane, de conserver le droit des armes dans les règles et les formalités, que le consentement universel de toutes les nations a établies, et d'éloigner des yeux de la chrétienté un exemple scandaleux, qui, par ses funestes conséquences, exposerait les plus faibles à la discrétion des plus puissants, et rendrait la force le seul arbitre de tous les procès; il s'agit d'arrêter le cours d'un rapide torrent, contre l'impétuosité duquel la paix, le mariage, le serment, le sang, le parentage, l'amitié, les déférences, ne sont pas des digues assez fortes. Il s'agit de défendre le commun boulevard contre un vaste dessein, qui n'a pour cause que l'avidité des conquêtes, pour fin que la domination, pour moyen que les armes et l'intrigue, ni pour limites que celles que la fortune lui voudra prescrire, enfin il se traite ici de décider le sort de l'Europe, et de prononcer la sentence de sa liberté ou de son esclavage (2). »

(1) 84. Voir encore les railleries de Leibnitz (*Mars Christ.*, 207), contre le culte de la force pratiqué par les Français, et « la résolution prise en France, il y a longtemps, de ne plus reconnaître pour juge que Dieu, c'est-à-dire l'épée. Non pas comme cet impie qui disait :

Dextra mihi deus et telum quod missile libro ;

mais parce qu'ils croyent, avec raison, *quod victrix causa diis placuit,* et qu'on n'a pas besoin de rendre raison de la victoire, qui est un arrêt que Dieu mesme a prononcé ».

(2) Écrit au moment de l'affaire de Dévolution (Lisola, *Bouclier d'Estat,* 317).

La politique française se résume en une maxime contre laquelle la conscience allemande ne se lassera pas de protester avec véhémence au cours du règne : *jus suppleat gladius,* la force des armes prime le droit des peuples (1).

(1) « Notre Roi a peu de droits et beaucoup de force », dit un cavalier français, et Monclar répondit à quelqu'un qui lui demandait, à la Cour de France, si Sa Majesté avait raison de prendre aux princes ses voisins ce qu'ils possédaient : « Je ne connais « d'autre droit que d'étendre la main et de prendre tant qu'on me laisse prendre. » *Reflexiones auf gegenwärtigen Zustand der franz. Regierung.*

TROISIÈME PARTIE

LA RÉSISTANCE DE L'ALLEMAGNE A LA FRANCE

CHAPITRE PREMIER

Protestation de l'Empire contre la conquête française

I. « Le sommeil de mort » de l'Empire.
II. De l'indifférence à la résistance ouverte. Le réveil de l'Allemagne. L'offensive allemande : la déclaration de guerre de 1674.
III. Protestation contre les sophismes du « Droit » français. Les conquêtes en pleine paix : Réunions et Dépendances. Réfutation de la théorie des dépendances. La théorie du royaume d'Austrasie. Réfutation de la thèse française. « Le vrai royaume de Germanie ». La France, dépendance de l'Allemagne.
IV. Protestation contre l'abus de la force. Jugements de l'opinion allemande sur les armées royales. La « bravoure » française. Le soudard français, « assassin et incendiaire ». Vandalisme et barbarie. L'Allemagne ravagée par l' « Attila français ». L'incendie du Palatinat. Les « guerres de brigandage ». Les *Trophæa Ludovicina*. « Louis le dévasteur ».

I

Dès 1667, une voix soi-disant hollandaise, empruntant le langage d'Allemagne, dénonce le danger des entreprises françaises sur les provinces espagnoles pour la sécurité et l'existence de l'Empire. Elle démontre l'impossibilité pour l'Allemagne de rester indifférente en présence des progrès de l'« Annibal français » et la nécessité d'arrêter ses armes avant qu'elles deviennent trop puissantes pour ne pas être irrésistibles. Elle invoque l'exemple des peuples anciens : Sabins, Samnites, Carthaginois, et fait appel au concours impérial pour empêcher les Français de faire à leurs voisins d'Outre-Rhin le sort que la perfidie de Henri II infligea à Metz, à Toul et à Verdun (1).

La mainmise de la France sur le duché de Lorraine qui suit de près la conquête des Pays-Bas espagnols, et le triomphe de la politique française à Aix-la-Chapelle, ne viennent que trop

(1) *Der Hoch-Teutsch erzehlende Niederländer*

confirmer les prédictions pessimistes du *Récit hollandais* (1). Les plus réfléchis, parmi les spectateurs allemands, s'alarment. Le coup de force royal exécuté « sans aucune espèce d'annonce et d'indication d'hostilité », semble à l'auteur de la *Relation de l'entreprise nouvellement faite sur la personne du duc de Lorraine* (1670) « une menace directe à l'adresse des princes de l'Empire, qui n'auront pas un meilleur sort, si bien qu'une fois ceux-ci réduits à l'obéissance, les pays les plus éloignés deviendront la frontière de la France, et qu'ainsi la puissance française qui est aussi grande que redoutable, dominera, à brève échéance, seule et absolue, dans le monde ». Nombreux seront, de 1668 à 1670, les patriotes clairvoyants qui, tels l'auteur du *Jeu de guerre* (1668) ou Lisola, l'infatigable écrivain toujours prêt à dénoncer les dangers que fait courir à l'Allemagne l'ambition française, l'auteur des *Éclaircissements sur les affaires de Lorraine* (1671), attireront énergiquement l'attention de l'Allemagne sur l'imminence d'une invasion française et démontreront que la mainmise sur la Lorraine n'est que le prélude d'entreprises plus hardies, la première étape d'une marche de conquête sur l'Empire, ou, tel Conrad Samuel Schurtzfleisch, l'auteur des *Monita imperiorum* (1669) et du *Quid expediat imperio* (1671), signaleront le danger que constitue pour l'Allemagne la présence à ses frontières immédiates d'un voisin turbulent et bien armé, et les facilités que lui donnerait la possession de la Moselle et du Rhin d'envahir à son gré l'Allemagne. « Chaque fois qu'elle a eu en tête une grande guerre, écrit l'auteur des *Éclaircissements*, la France a toujours commencé par attaquer la Lorraine, et cette attaque a toujours été le prologue par lequel on ouvrait la tragédie. » Mais, une fois passée la première émotion, le parti de l'optimisme retrouve bien vite sa trop confiante quiétude. L'Allemagne retombe dans son « sommeil » légendaire et, plus nombreux encore seront les esprits indolents qui prêcheront la temporisation et écarteront comme trop gênants les soucis graves du lendemain. Nous ne voulons point parler évidemment de ces esprits sectaires, ou « éblouis » par l'or français, qui, tels

(1) Sur l'état de l'opinion allemande pendant la période de 1668 à 1674, voir P. Schmidt et surtout Haller. Nous leur avons fait plus d'un emprunt.

Frischmann, le luthérien allemand de Strasbourg, le serviteur à tout faire du roi de France, ou Loyautander, l'auteur de la *Sibylle d'aujourd'hui* (1667), professeront, par système, antipathie ou méfiance à l'égard de l'Empereur catholique, ennemi des protestants, et, écartant toute idée de menace possible, recommanderont l'abstention passive en face des entreprises de la France sur l'Espagne, ou, tels encore l'auteur du *De publica securitate imperii* (1668), ou l'anonyme auteur du *Media pacis* (1668), prendront sa défense contre ses détracteurs et célébreront en Louis XIV le monarque pacifique qui a donné la paix à l'Allemagne et veille jalousement sur sa conservation. Par une fatale inconséquence, les plus avertis ne se feront pas scrupule de prodiguer les affirmations rassurantes et de calmer les appréhensions qu'ils s'emploient pas ailleurs à éveiller, et l'on assiste à ce spectacle étrange d'un peuple, bercé dans sa douce somnolence par les porte-parole de l'opinion réfléchie, fermant volontairement les yeux sur le danger qui l'enserre de toute part. Au moment même où Louis XIV manœuvre habilement, en dessous main, pour diviser la Triple-Alliance et concerte son attaque contre l'Empire, des voix se font entendre qui célèbrent la belle vitalité du corps germanique et lui prédisent, sur la foi de Daniel, l'éternité (1), vantent les hautes qualités des princes laïques de l'Empire (2), promettent à l'Allemagne tous les bienfaits d'une paix assurée (3), et, refusant de croire aux intentions belliqueuses du Roi, affichent une belle confiance en la sagesse de Vienne et en la bravoure de l'Allemagne qui saura, au bon moment, prononcer un énergique : « Jusqu'ici et pas plus loin ! »

(1) *Nativität des Reichs* (1670).
(2) *Waremundi sinceri... Prosopographia* (1668).
(3) *Teutscher Friedens-Rat* (1670).

II

« La France, écrivait Lisola, en 1671, dans ses *Éclaircissements*, a, par une franchise funeste au duché de Lorraine, mais utile à tous les autres, voulu aider à tirer de leurs rêves tous ceux qu'elle avait endormis avec le vain espoir de la paix. Son acte est le réveille-matin des princes. Quiconque ne veut pas s'éveiller en entendant ce bruit, sera toute sa vie en danger d'être surpris et assailli dans son sommeil... Aujourd'hui, l'expérience enseigne que l'on n'en avait pas seulement à l'Espagne, mais à tous les princes qui possèdent des pays commodes et à la convenance des Français. » Au fur et à mesure que se dessinent davantage les intentions royales et que les conquêtes françaises resserrent plus étroit le cercle d'investissement autour de l'Allemagne, les appels à l'Empire se font plus énergiques. L'attaque de la Hollande, le bannissement du duc de Lorraine ouvrent les yeux des aveugles volontaires et forcent l'attention des plus récalcitrants. La voix de l'opinion arbore un ton nouveau : elle se fait plus impérative. Elle adresse un appel pressant aux princes d'Allemagne, les exhortant à défendre contre l'envahisseur de demain la cause de la liberté nationale. » « Levez-vous de vos tombeaux, ô morts, comparaissez au tribunal. Le Français fait sonner la trompette qui doit réveiller les morts. Le Français fait annoncer le dernier jour de la liberté au royaume des Pays-Bas et à toute l'Europe. Comparaissez donc au tribunal, ô rois morts, ô princes et autres potentats morts, car l'on peut à bon droit vous nommer tous morts, puisqu'au dernier chant du coq vous ne vous réveillez ni ne vous levez. L'aigle se tait, le lion s'indigne, la rose pâlit. Les princes d'Empire ont des yeux et ils ne voient point; les uns sont aveuglés par les rayons de l'or, les autres, même s'ils tirent l'épée ou lèvent avec défi la tête, sont terrifiés par la vue des Français, comme s'ils apercevaient la Gorgone, et deviennent aussi muets que s'ils étaient méta-

morphosés en rochers... C'est pourquoi, ô rois et princes de l'Empire (qui n'avez pas voulu vous mettre en faute en prêtant secours aux Pays-Bas qui viennent de voir se consommer leur perte), je vous cite au tribunal pour que vous prononciez vous-mêmes le jugement qu'il vous plaira. Le Français va devenir votre voisin le plus proche, car, maintenant qu'il a pris la Lorraine qui jusqu'ici s'interposait entre vous et lui, il aura libre passage jusqu'au Rhin... Vous verrez que le roi venu de France aura bien vite fait de s'annexer le Rhin sans coup férir, voire avec votre propre secours.

« Réveillez-vous donc enfin et frottez-vous les yeux pour en chasser le sommeil, délibérez en hâte, saisissez virilement vos armes pour n'être pas abusés une fois de plus... Ne vous laissez pas effrayer par le grand appareil de guerre des Français, car c'est l'outrecuidance française qui en fait tous les frais. Les habits de leurs soldats sont d'or et d'argent, leurs chapeaux décorés de plumes, leurs épées dorées et argentées et tout dans leur équipement est jeu d'enfants à l'avenant. Ils ne sauraient tenir bon devant la force des soldats allemands et ils ne font que leur donner le désir du butin, comme les soldats de Darius aux gens d'Alexandre (1). »

L'offensive française en Allemagne porte à son paroxysme l'exaltation guerrière et patriotique. Si, au début, les esprits volontiers s'abusaient sur les intentions du roi de France et se laissaient prendre aux prétextes « bien sonnants » qu'invoquaient les apologistes et les « grands parleurs » royaux, l'opinion éclairée finit par s'aviser des vrais desseins de la politique française. Elle comprend qu'il ne s'agit ni de propager la sainte foi catholique dans une république qui est « une vraie sentine de toutes les sectes et de toutes les hérésies et dont tous les jours sortent des monstruosités d'opinions plus qu'étranges » (2), ni de défendre la liberté commerciale contre le protectionnisme des « avares et faiseurs de cherté » (3), et pas davantage de venger l'honneur

(1) *Französischer Wahrsager*. Écrit dès 1670 et communiqué en septembre au Directoire de l'Empire. Publié en 1671. Voir HALLER (94), qui reproduit en appendice l'essentiel du texte, cité aussi, en partie, dans ZWIEDINECK, *Deutsche Gesch.*, I, 321.

(2) HALLER, 38.

(3) *Des Königs Kriegs-Sch*[illegible]

royal des affronts que lui infligèrent les « marchands de fromage ». Non pas que l'Allemagne éprouve de grandes sympathies pour le peuple des trafiquants bataves, ces vils « esclaves de la richesse », dont elle méprise ouvertement l'avarice proverbiale et le réalisme terre à terre, tout en redoutant leur âpre concurrence commerciale « qui a sucé toute la graisse d'Europe » (1). Mais le succès rapide des armées françaises sur une nation dont elle s'exagérait la préparation militaire et la vertu guerrière, lui apparaît comme une menace directe pour la sécurité de l'Empire. Tout en dénigrant la bravoure française et en proclamant que les victoires du Roi sont dues « à l'argent français bien plus qu'à ses armes, à l'or bien plus qu'au fer », elle démasque les vrais desseins qui dictent à la France son plan de conquête : s'établir solidement aux frontières de l'Empire et, forte de la puissance que rassemblèrent entre ses mains le traité de Munster et la paix des Pyrénées, appuyée sur l'Alsace et Philippsbourg et sur les Pays-Bas espagnols, installée aux portes d'Allemagne par l'annexion de la Lorraine et la possession des places du Rhin, et maîtresse du boulevard hollandais, envahir l'Empire et se jeter sur ces pays du Rhin, qui sont « la cible sur laquelle sont tirées toutes les flèches françaises », s'emparer finalement de la couronne impériale, but suprême des ambitions royales. « Ils veulent, ô vaillante Allemagne, te courber sous le joug et faire de toi une province esclave et serve. Ils veulent transporter en France la couronne impériale, ce joyau inestimable, et traiter tes Grands Électeurs et tes villes comme ils ont fait la Lorraine, Trèves et l'Alsace (2). » La bourse lourde et bien garnie des Hollandais a incité le Roi à faire la guerre. « La Hollande est l'oie grasse dont il ne convoite pas seulement le plumage pour s'en faire une couche molle, mais pour en empenner les flèches avec lesquelles il tirera sur la couronne allemande, la couronne romaine, comme on l'appelle (3). »

Le jour où l'Électeur de Brandebourg rompt la solidarité avec l'Empereur et où le Roi essaie d'imposer au chef de l'Empire la neutralité, les voix se haussent d'un ton et font entendre un

(1) *Considerationes politicæ*, § 47.
(2) *Der Abgefertigte Apologist.* Cité dans Haller, 64.
(3) *Copia... Berichtschreibens. Ibid.*, 70.

appel désespéré aux armes allemandes. Elles montrent le rempart du Rhin menacé, l'Allemagne à la merci des bandes françaises qui, écrivait Lisola, dans ses *Remarques sur le Discours de Grémonville* (1673), « nous donnent des gifles dans nos propres maisons, et promettent de cesser, si nous ne nous vengeons pas ». Elles l'exhortent à chasser Turenne du sol allemand que les sabots de ses chevaux ont suffisamment foulé et à essayer « si le fourrage est aussi bon en France qu'il l'a trouvé en Allemagne gne » (1). Que l'Empereur fasse le pas décisif et conclue une alliance offensive avec les puissances menacées (août 1673), alors l'opinion prendra unanimement parti pour le champion de la liberté allemande. C'en est fait des hésitations, des tiédeurs et des compromis. L'Allemagne se tourne vers son chef naturel et salue en lui avec enthousiasme le héros qui saura défendre l'honneur de la Germanie :

O empereur Léopold, tire donc enfin l'épée du fourreau
Et fais maintenant briller ton épée héroïque dans la détresse.
Dieu souverain assistera la cause du juste.
C'est assez combattre avec la plume (2) !

La déclaration de guerre de mai 1674 trouve la nation étroitement serrée autour de l'Empereur. Les princes allemands, oubliant leurs intrigues, leurs petits intérêts, les faveurs du roi de France, reprennent leur place aux côtés du défenseur impérial et, « s'ils se taisent encore, c'est qu'il en est d'eux comme des cordes désaccordées d'un luth que l'on ne fait pas sauter violemment d'un coup, mais que l'on remonte peu à peu jusqu'à ce qu'enfin elles soient à l'unisson et accordées au ton juste » (3). Un sentiment de haine virile et de défi fait place à l'admiration et à la crainte qu'inspirait jusque-là la puissance française.

Le Français fait maintenant la risée des enfants,
Bien qu'il ait déjà gagné quelque chose,
Combien de temps aurait-il joui de son larcin?
Ce serait à fâcher le diable lui-même.
A vile malice, joie courte,
Va-t-en au diable ! Voilà ce qui lui fut répondu (4).

(1) *Entretien sur les affaires du temps*, 88-89.
(2) Cité dans HALLER, 72.
(3) *Wahrsagerischer Weltspiegel*. Voir HALLER, 88.
(4) *Newe Jahrs-Gaabe für die Herren Frantzosen*. Cité in extenso dans ZWIEDINECK, *Offent. Mein.*, 33.

L'on ne veut plus seulement chasser les Français du territoire national, « la balle à la bouche et la mèche allumée » (1), avec honte et infamie. L'on se prend à des espoirs de revanche et d'offensive. L'on parle de reconquérir les pays perdus. « Il semble, écrit, en 1674, le *Courrier de la Paix,* que le landgraviat d'Alsace servira à nouveau d'enjeu — si seulement cette bonne disposition persiste ! D'autres estiment que Metz, Toul et Verdun reviendront à l'Empire. »

(1) *Teutscher Abschied für die Herren Frantzosen.*

III

Il n'entre évidemment ni dans les limites ni dans les intentions de ce travail, de suivre pas à pas la marche des armées françaises à travers l'Allemagne et d'illustrer par les commentaires des libellistes les principaux événements, diplomatiques ou militaires, qui composent l'histoire de la lutte entre la France et l'Empire, de la guerre de Hollande à la fin de la guerre de la Ligue d'Augsbourg, et pas davantage de noter, au jour le jour, le détail des protestations que soulevèrent, dans la partie éclairée de l'opinion, la prise de possession violente du duché de Lorraine et la réunion par voie « juridique » d'une partie de l'Alsace, ou l'annexion de Strasbourg à la couronne de France. Seules nous intéressent ici les idées générales qui s'en dégagent. Toute une littérature de « passe-volants » s'emploie à venger l'Empire des outrages que lui infligea l'ambition brutale du Roi de France. Elle défend la cause du droit contre les prétentions des faux juristes français. Elle se fait l'avocat de la civilisation et de l'humanité contre le vandalisme barbare de l'envahisseur et les atrocités des garnisaires du Très-Chrétien.

L'on a dit les protestations qui accueillirent outre-Rhin l'annexion de Strasbourg (1), complément naturel de la mainmise sur le duché de Lorraine. L'opinion s'élève avec véhémence contre le coup de force qui livre à la France le « boulevard de l'Empire », cette « fiancée lorraine » que des raisons impérieuses rendaient trop désirable à la France pour qu'elle ne profitât pas, le moment venu, de la faiblesse et de l'insouciance de son possesseur germanique. « Que la Lorraine, écrira, en 1700, l'auteur du *Partage du lion de la Fable,* résumant sous une forme concise les démonstrations si souvent rééditées jusque-là par les libellistes,

(1) Voir Rathgeber et Hölscher (Cf. *Appendice bibliographique*).

soit très utile à la France dans le dessein auquel elle travaille depuis si longtemps, de pousser sa frontière jusqu'au Rhin, c'est ce qui se voit par les grands avantages qu'elle en a tirés dans tout le temps qu'elle l'a détenue : 1º La Lorraine, étant jointe à la France, avance sa frontière de 40 lieues dans l'Empire, car il y en a autant depuis l'extrémité du duché de Bar jusqu'à Strasbourg, la rend maîtresse de toute cette étendue de pays qui est entre la Queitsch, la Sarre et la Moselle, et lui donne entrée dans le Palatinat et dans les États de Trèves et de Mayence; 2º Cet État servant de communication à la France avec le comté de Bourgogne et les deux Alsaces, et étant de plus situé à la tête de la Moselle et de la Meuse qui y prennent leur source, il est certain qu'il ne saurait être plus commode pour conserver ses conquêtes et en faire des nouvelles. C'est là qu'elle doit assembler toutes ses forces, pour les distribuer de toute part, prendre ses grains pour remplir ses magasins en Alsace, et tenir un corps d'armée en hiver, pour pouvoir agir sur le Rhin avant que ses ennemis puissent être en campagne. Ces avantages ne sauraient être plus grands, auxquels, si l'on ajoute celui de l'entretien de ce corps d'armée jusqu'à la quantité de 25.000 hommes, auquel il fournit, on trouvera qu'elle a raison de le préférer dans cette conjoncture au duché de Milan (1). »

Pas davantage, le spectateur allemand ne conteste l'intérêt permanent que peut avoir la France à posséder Strasbourg, l'une des plus anciennes et des plus attachantes parmi les villes libres d'Allemagne, et les raisons impérieuses qui la poussèrent à s'assurer une province qui, détenue par des mains étrangères, lui fut toujours « une épine dans l'œil et en quelque sorte une pierre dans le dos » (2) et oppose une barrière infranchissable à son extension du côté de l'Empire, mais, incorporée à la France, lui assurera le passage à volonté sur le Rhin et lui permettra de jouer dans les pays transrhénans le rôle dominant. Les libellistes montrent par un historique détaillé la France tendant à toutes les époques de son histoire, d'un mouvement instinctif, vers l'Est et cherchant à s'appuyer solidement sur le cours du Rhin, et prévoient que jamais la question, vitale pour les deux pays,

(1) 103.
(2) *Europäisches Staats-Perspectiv.*

de la possession d'une frontière naturelle, ne sera tranchée d'une façon qui satisfasse les deux voisins et établisse entre eux une paix définitive et durable (1). Mais ils n'en jugent pas moins sévèrement la façon trop cavalière dont les Français, au risque de passer « pour des visionnaires ou pour des sophistes surpris en flagrant délit » (2), tournèrent à leur avantage le paragraphe du traité de Munster, quelque peine que se fussent donnée les diplomates qui le rédigèrent de prévenir toute chicane, quelque soin qu'ils eussent pris d'éviter toute équivoque, comme si, « par un esprit prophétique », dira Leibnitz, ils prévoyaient, toutes les échappatoires dont un sophiste impudent se pourrait aviser (3). « Car il ne leur a servi de rien d'avoir déterminé en termes très clairs que rien ne serait cédé à la France de toute l'Alsace que ce que la maison d'Autriche y tenait, d'avoir nommé les places cédées par leurs noms et surnoms, et d'avoir excepté bien expressément ces mêmes principautés et États de l'Empire que la France y veut comprendre présentement, savoir l'évêché et ville de Strasbourg, le prince de Petite-Pierre, les comtes d'Hanau et la noblesse libre de l'Alsace, etc. (4). »

Loin de se laisser abuser par les raisons qu'invoquent les Français pour expliquer l'accession si rapide de Strasbourg aux volontés royales : sympathies naturelles qui dictèrent aux autorités leurs avances à la France (5), trahison des « maudites autorités » (6), l'opinion allemande souligne de commentaires

(1) « Les Allemands, déclare l'un des interlocuteurs du *Strassburgische Staats-Simplicius*, ne pourront jamais abandonner Strasbourg, car leur honneur, leur réputation et leur intérêt le leur interdisent, et les Français, eux non plus, ne consentiront jamais à le rendre, jusqu'à la fin des siècles. Ainsi, une guerre éternelle régnera forcément entre eux. » Simplicius prédit que les Allemands « reprendront, avec l'aide de Dieu, Strasbourg, la principale clef de l'Empire, aux Français ».

(2) Leibnitz, *Mars Christ.*, 235.

(3) Paragraphe très clair, estime Hornick, dont la postérité ne comprendra pas qu'il ait pu prêter à l'équivoque. Il fallait toute la mauvaise foi et l'impudence de la France pour en faire sortir les conséquences qu'on en a tirées (*Bericht über Lothringen*, 59).

(4) Leibnitz, *Mars Christ.*, 235.

(5) *Franckreich, schäme dich!* 52.

(6) C'est là la raison alléguée le plus communément par les libellistes. Les autorités se sont vendues au roi de France (*Strassb. Vater unser*, Hölscher, 92). Voir encore Hölscher, 96. Le magistrat eut de tout temps plus de sympathies pour le Français que pour l'Empereur, écrit l'auteur du *Kriegs... Bekümmerte Europa*. Le duc de Beaufort se vanta à la Diète de Ratisbonne « que la conquête de Strasbourg était

indignés la « mauvaise foi » dont usèrent les agents royaux à l'endroit de la ville d'Empire et vouent à l'opprobre le conquérant peu scrupuleux qui, joignant la perfidie à la ruse, abusa de l'ascendant irrésistible de sa force et de son prestige pour s'arroger l'un des joyaux de l'Allemagne, la forteresse la plus nécessaire à son existence, la « clef de l'Empire » et la « porte du Rhin » (1). « Comment en usa-t-on, il y a quelques années, avec Strasbourg? Cette ville croyait qu'après la paix de Nimègue elle serait en toute sécurité, et elle fut confirmée dans cette opinion par tant de lettres que le Roi lui envoyait de temps à autre et par les assurances du résident qu'elle y entretenait depuis longtemps, lequel affirmait que son roi ne désirait rien tant que de vivre en confiance et en paix avec l'Empereur, avec l'Empire et les villes d'Empire. Finalement, ledit résident brouilla tellement les cartes qu'un traître fut élu Ammeister, lequel n'agit que sur le conseil et au gré de la France. L'on endormit les autorités de la ville avec des paroles si polies et des assurances françaises si convaincantes qu'elles renvoyèrent même les Suisses qui y étaient en garnison. Mais, aussitôt qu'ils furent partis, voici que parut devant ses portes M. Louvois avec des forces imposantes et la place fut contrainte de se rendre aux conditions qu'il leur plut de lui imposer. Il est à craindre aussi que, si la France était obligée de rendre cette ville par la force ou à l'amiable, on en usât avec elle, avant la reddition, comme l'on a fait d'Heidelberg, d'Esslingen et autres lieux (2). » « La prise de Strasbourg, écrit Leibnitz, est un trait de politique la plus violente et la plus ottomane que jamais prince chrétien ait su pratiquer » et, dénoncant l' « impudence » de ceux qui la veulent excuser, il fait justice avec tous ses compatriotes des

chose décidée par le Cabinet royal depuis plus de trente ans ». La plus grande part de la culpabilité revient à l'évêque Franz Egon de Fürsternberg, estime le *Wieder-Schall des Frantz. Cabinets.* L'on trouvera de très curieux renseignements sur le concours que prêta ce personnage au roi de France, au lendemain de la réunion, quand il s'agit de « naturaliser » et de catholiciser Strasbourg, dans *Der in einen Abt verwandelte Churfürst.*

(1) Les libellistes commentent abondamment « l'arbitraire » et le « sans-gêne » dont fit preuve le Roi dans l'affaire du pont de Strasbourg. Voir, entre autres, *Der Erfährte Hahn,* 55, et *Der Abgefertigte Apologist.* Sur la façon dont se comportèrent les armées royales en Alsace, voir, à l'*Appendice,* une abondante littérature.

(2) *Wagschale,* 103.

raisons qu'allèguent les apologistes royaux pour légitimer la politique de « réunion » pratiquée par la France au détriment de l'Empire et justifier un acte qui ne mérite d'autre nom que celui d' « abus de la force » et de « spoliation ».

Raison historique : au roi de France appartient, de par droit de lointaine possession, de réunir à sa couronne l'Allemagne que conquirent Brennus et Bellovèse, et de ramener à son obédience ses « vassaux », les princes allemands, dont des témoignages sans nombre, également indiscutables, attestent, à travers l'histoire, la dépendance étroite de la suzeraineté française. A Louis XIV, le monarque envoyé par Dieu, de reconquérir la couronne impériale que posséda Charlemagne, prince authentiquement français, en qualité de roi de France, et de ramener en France la dignité souveraine octroyée par le ciel à ses rois, pour récompenser leur attachement à la vraie foi, et enlevée injustement par Arnolf à son pupille Charles le Simple après la mort de Charles le Gros.

Raison de droit : l'Allemagne donnée à Louis le Germanique par Louis le Débonnaire, n'était qu'une partie détachée de la couronne de France, un fief, en d'autres termes, de ce royaume de France, dont aucune partie ne saurait être légitimement aliénée par son possesseur légitime.

Au roi de France donc de reconstituer dans son intégrité primitive l'Empire, qui, depuis son usurpation par l'Allemagne, ne vécut que d'une vie précaire et déchut de sa grandeur originelle jusqu'à devenir une simple dignité honorifique accordée à un de leurs pairs par l'élection des princes. A Louis XIV de restaurer dans tout son éclat le royaume d'Austrasie. « Le royaume d'Austrasie, écrit Maimbourg, fidèle porte-parole des ambitions royales, dans son *Histoire du Luthéranisme,* étant un des principaux membres de ce grand corps de la Monarchie française, à laquelle, après en avoir été séparé par les divisions de nos ancêtres sur la fin de la seconde race, Louys le Grand, le plus victorieux des Roys de la troisième, l'a heureusement réuni, de nos jours, presque tout entier en poussant ses conquêtes depuis la Meuse jusqu'au Rhin et même au delà (1). »

(1) *Histoire du Luthéranisme*, édit. 1680, V, 453.

La théorie des Dépendances réfutée partiellement par Lisola et Du May, lors de l'apparition du livre d'Aubery et appliquée par les assesseurs des Chambres de Metz et de Brisach, que devait malmener si durement l'opinion allemande (1), leur reprochant d'être à la fois juge et partie et de trancher par des actes d'arbitraire souverain le sort de tant de villes et de pays, sans même consulter leurs possesseurs légitimes, retrouve, au lendemain de l'annexion de Strasbourg, toute son actualité et se voit discutée avec autant de vigueur que de compétence par un contradicteur de marque, W. P. von Hornick, qui en fera définitivement justice dans ses trois opuscules : *Rapport sur l'ancien Royaume d'Austrasie* (1682), *Rapport sur l'ancien Royaume de Lorraine* (1682), *La vraie France ou Rapport sur le Royaume de Germanie* (1682).

Reprenant la définition que donnent les Français du mot *dépendance*, l'auteur du *Royaume d'Austrasie* s'attache à montrer ce qu'a d'artificiel et de sophistique une interprétation qui ne va, en somme, qu'à masquer de vains prétextes la cupidité sans limites du roi de France. « Tantôt ils font rentrer de force dans la catégorie des dépendances ce que ne comportent ni la qualité du mot ni sa signification habituelle, même si, pour ainsi dire, on l'étendait avec les dents. Tantôt ils font passer pour une parfaite dépendance ce qui n'est qu'un *secundum quid* et n'a été dépendant que par un côté, et une simple juridiction de bailliage ou de vasselage se voit par force transformée en sujétion complète. Tantôt, quand les dépendances temporelles ne suffisent pas, on fait avancer les dépendances ecclésiastiques. C'est assez de simples fondations spirituelles remontant au temps des rois francs pour justifier la domination du roi de France. En quoi, comme en bien d'autres choses, les Français se montrent les fidèles disciples de l'Alcoran, lequel enseigne que tout territoire portant une mosquée relève de la domination mahométane. C'est ainsi que des villes principales, qui n'ont sur les villes secondaires qui les entourent d'autre avantage que d'occuper le premier rang, ou d'avoir abrité une cour royale,

(1) Voir, entre autres, un remarquable exposé de leur œuvre et de leurs procédés dans *Gallia titubans*, 30 et suiv.

se trouvent promues à la dignité de capitales du genre de Rome autrefois, ou de Venise ou Gênes aujourd'hui. Ainsi l'on invente des dépendances de dépendances, des sous-dépendances au troisième, quatrième, cinquième, voire, si les intérêts français l'exigent, jusqu'au centième degré. De même, les dépendances qui se sont détachées depuis des siècles, légalement, de leur suzeraine et sont arrivées à l'entière indépendance se voient investies, même aujourd'hui, de la qualité de dépendances françaises, tout comme si elles n'avaient jamais joui de droits propres. L'on comprend, de même, sous le nom de dépendances françaises, ce que ces dépendances émancipées ont, par la suite, réduit à leur dépendance, alors que ces nouvelles dépendances n'ont jamais eu la moindre parenté avec la suzeraine française d'aujourd'hui... Si, par exemple, sur le terrain d'un village qui fait partie des conquêtes françaises, de grandes fortifications ont été élevées autrefois, ces fortifications doivent se laisser traiter, tout ou partie, comme dépendances françaises. De même, si le territoire d'une ferme cédée aux Français, s'étend jusqu'aux fossés d'une forteresse, la France doit être autorisée à établir une forteresse, même sur les contrescarpes de la forteresse existante. Ou bien encore, doit rentrer dans la catégorie des dépendances tout ce qui ressemble, ne serait-ce que de nom, aux lieux conquis ou cédés, même si les territoires annexés diffèrent par ailleurs autant que le jour et la nuit (1). »

Bref, bien que, conformément au droit commun et à la raison, personne ne puisse transmettre plus que ce qu'il possède, les cessions faites à la France n'en sont pas moins si fortunées et si bénies du Ciel qu'elles apportent dix fois plus de droits à la couronne que n'en aurait pu revendiquer leur possesseur primitif, et, si invraisemblable qu'il puisse paraître qu'un accord, un traité de paix ou une cession transmettent à la partie adverse « plus qu'elle n'avait jamais eu l'idée de demander, et qu'on y fasse entrer plus qu'il n'y a jamais eu en litige », l'on se voit traiter de chicanier d'École par la sagesse plus que sage des Français, si l'on vient à y contredire. « Que l'on réfléchisse si aucune des raisons que l'on a invoquées, depuis tantôt vingt

(1) *Bericht von dem ...Königreich Austrasien,* 31 et suiv.

ans, contre les villes impériales d'Alsace, contre la Lorraine et la Saar, comme aussi contre les Pays-Bas, avait le moins du monde plus de poids que celles que l'on pourra invoquer contre l'Allemagne et les pays limitrophes de l'Empire. Qu'y a-t-il eu jamais de rédigé plus clairement que le paragraphe 87 du traité de Münster qui garantissait le diocèse, les comtés, la chevalerie impériale et les villes d'Alsace contre toute prétention juridique de la France? Et pourtant, il n'a pas été capable de préserver la moindre ferme de la mainmise française. Qu'y a-t-il de plus absurde que d'étendre le petit landgraviat autrichien (qui n'avait même pas le rang de principauté) à l'Alsace entière qui comprend, à côté de nobles membres d'Empire, des principautés entières? Qu'y a-t-il de plus ridicule que d'attribuer la prévôté de Wissembourg à la couronne de France, sous prétexte qu'elle a été fondée par un ancien roi franc? Qu'y a-t-il de plus injuste que de reprendre les biens qui en ont été séparés légalement dans les temps les plus lointains, sous le seul prétexte que, d'après le droit impérial, des biens ecclésiastiques ne sauraient être aliénés? Qu'y a-t-il de plus impie que de greffer sur des motifs aussi piètres, une guerre générale inévitable et de provoquer des effusions de sang inhumaines et la ruine matérielle et spirituelle de centaines de mille âmes? Et pourtant, nous vivons dans les temps infortunés où il nous faut assister à toutes ces iniquités et les tolérer! L'on a beau opposer aux Français tout ce qu'il est possible d'imaginer. Autant parler à des souches dépourvues de raison. Et, par surcroît, l'on se voit narguer et traiter de haut, et on s'entend dire que l'on n'a pas l'intelligence suffisante pour comprendre des raisons aussi claires et aussi justes (1). »

Et, voici intervenir le grand argument qui, dans l'esprit des Français, doit prouver à tout jamais le bien fondé des prétentions royales sur toute l'Europe. Ils soutiennent « qu'aucune réglementation ni aucune puissance humaine imaginable ne sauraient distraire de la couronne de France ce qui lui a été une fois incorporé, ni le droit violent des armes, ni les accords à l'amiable, ni les traités de paix, ni les héritages, ni les partages,

(1) *Bericht von dem ...Königreich Austrasien*, 42.

ni les cessions solennelles, ni les donations, ni les échanges, ni la prescription, ni la longue possession (1). » Théorie « si choquante pour l'intelligence humaine, écrit Hornick, que je ne doute point que si le roi Alphonse l'avait connue, il ne l'aurait pas traitée, pour employer une de ses expressions, de mugissement de bœuf, mais l'aurait comparée au cri d'un autre animal. Car, si ce droit est puisé à la source de la nature ou inspiré des lumières de la raison humaine, où sont les raisonnements qui peuvent nous en convaincre? S'il procède du droit des gens, pourquoi, depuis les milliers de siècles que le monde est monde, ne s'est-on pas servi d'un argument aussi commode? S'il a été octroyé comme un privilège à la France par la Providence, quel est l'apôtre qui l'a apporté aux Français? Est-il par hasard tiré du fabuleux Alcoran? Mais le Prophète, malgré tout, ne s'est pas laissé entraîner à pareille folie. Car, bien qu'il défende à ses musulmans de rendre aux incroyants, comme ils appellent le chrétien, ce qu'ils leur ont enlevé par les armes, ceux-ci n'en enseignent pas moins, guidés en cela par la raison, que rien ne leur défend de laisser entre les mains de leur adversaire par un traité de paix, ce qui leur a été repris par la force. Mais, si ce droit procède de la raison humaine, par qui, quand et comment a-t-il été apporté au monde? Quelle puissance supérieure lui a donné force et vigueur, au plus grand avantage de la nation française et au détriment des autres peuples libres du monde? Et puis, comment une pareille loi pourrait-elle être d'une durée éternelle, alors que tout ce que fait la main humaine peut être défait à son tour par la main de l'homme? Si elle a été inventée par les Français pour leur propre usage, qui donc leur a donné le pouvoir de léser des innocents en leur en faisant l'application? Dis-moi un peu, Français, mon ami, un homme de bon sens peut-il se dire à lui-même : ce sera dès lors une loi à mes yeux que ce qui est entre mes mains restera à tout jamais mien; que ce que je prendrai à autrui et incorporerai à mon domaine, ne pourra être restitué par moi de toute éternité; que ce que je dis ne sera pas dit, et ce que je promets pas promis, ni donné ce que je donne, ni perdu ce que je perds. Tout cela découle nécessai-

(1) C'est essentiellement, comme l'on sait, la théorie d'Aubery.

rement de ta proposition primitive. Mais elle pourrait, je crois, tout aussi bien se résumer en trois mots : tout ce qui ne m'appartient pas, doit m'appartenir. Ce qui permettrait au premier extravagant ou au premier tyran venus d'être bientôt riches... Mais si les Français sont en possession d'un droit qui les dispense de se conformer aux droits communs à tous les hommes, ils ne doivent pas s'estimer à la même valeur que les autres hommes, mais se croire plus ou moins qu'eux, au-dessus ou au-dessous d'eux et se compter ou bien au nombre des esprits célestes, ou bien au nombre des animaux dépourvus de raison (1). »

Que valent, par exemple, les prétentions de la France sur l'Alsace et les pays limitrophes du Rhin? Passant à l'argument de fait, l'auteur du *Royaume d'Austrasie* démontre, à grand renfort de témoignages historiques, que le trop fameux « royaume d'Austrasie » dont les Chambres de Réunion travaillent à reconstituer l'existence, n'est qu'une expression fantaisiste, inventée par la complaisance des Français et empruntée pour les besoins de la cause à une histoire imaginaire par des ignorants, dont écrivait avec son âpreté coutumière l'auteur du *Machiavel français* « de mille qui en parlent, pas un ne sait où, ni ce qu'il a jamais été, ni où il se trouve présentement (2) ».

Hornick distingue trois sens du mot en usage au temps des Francs : le sens courant : *Austrasie* désigne la partie orientale de l'Empire franc par opposition à la partie occidentale ou Neustrie; le sens restreint : l'*Austrasie* comprend une agglomération de provinces situées des deux côtés du Rhin, sur la rive droite, la Franconie, la Hesse et quelques territoires moindres; sur la rive gauche, les pays situés entre la Meuse et le Rhin, auxquels vinrent s'ajouter, par la suite, les pays situés entre la Meuse et la mer. Sens transitoire, si l'on peut dire : à la mort de Louis le Débonnaire, le partage du royaume franc les attribue à Lothaire, son second fils, qui leur donnera son nom. *Lotharingie* supplantera dès lors définitivement *Austrasie.*

Cette simple énumération comporte déjà un enseignement. Elle prouve combien chimériques sont les prétentions des Français qui, prenant le mot *Austrasie* au sens périmé, parlent d'un

(1) *Bericht von dem ...Königreich Austrasien,* 34 et suiv.
(2) *Ibid.,* 31.

royaume aboli « dès avant Pépin le Bref, et entièrement disparu *e natura rerum* et veulent, après neuf siècles écoulés, le faire sortir de l'abîme du néant, et, tel un cadavre depuis longtemps décomposé, le ranimer, et n'ont pas honte de vouloir lui redonner les couleurs de la vie (1) ».

Au sens le plus général, enfin, *Austrasie* désigne tout le pays que groupa sous son sceptre la monarchie franque, c'est-à-dire cette immense superficie qui s'étendait du comté de Bourgogne jusqu'à la Hongrie, des Ardennes à la forêt de Bohême, des côtes de la Flandre jusqu'à l'Elbe, bref, comprenait, en plus de la Lotharingie, toute l'étendue de l'Allemagne actuelle, sans parler d'une partie de la Neustrie et de l'Italie. D'où il résulte que, si elle voulait se conformer à la logique de l'histoire, la France devrait étendre les prétentions qu'elle élève sur les pays du Haut-Rhin à tout l'Empire d'Allemagne d'aujourd'hui, voire jusqu'à l'Oder et à la Vistule, et au royaume de Bohême, revendiquer la plus grande partie de la Grande et de la Petite Pologne, la Prusse, la Courlande et la Livonie, le royaume de Danemark, enfin, ou bien déclarer franchement que les soi-disant dépendances sont, au fond, sans valeur ni vigueur. « D'abord il est indiscutable que la ville de Metz a, de toute antiquité, porté avec orgueil le titre de capitale royale de l'Austrasie, au sens où le vulgaire prend ce nom. Or, cette ville étant échue par le traité de Westphalie à la France avec son évêché et ses dépendances, ce serait, à la rigueur, une raison suffisante, si tant est que d'autres raisons également illusoires ne vinssent à surgir, d'attribuer à la France l'Allemagne entière comme une dépendance austrasienne de cette ville, vu que, d'après le raisonnement français, où passe la tête, le reste doit suivre, sans tenir compte qu'au fond cette ville ne justifiait pas de la moindre souveraineté sur les autres villes d'Austrasie, mais ne jouissait que d'un avantage purement honorifique, celui de résidence royale, raison qui, évidemment, ne saurait arrêter les Français, puisque l'on a déjà trouvé des moyens d'accrocher (*sic*) la Lorraine et le cours de la Saar à la ville et à l'évêché de Metz qui, depuis des siècles, ont constitué le noyau de l'Austrasie trans-

(1) *Bericht von dem ...Königreich Austrasien*, 76.

rhénane, et maintenant encore conservent seuls son nom et perpétuent son souvenir. Si l'on vient à découvrir que ce nom d'Austrasie, ou le nom de Lorraine, se sont appliqués, dans les temps, à des pays situés de l'autre côté du Rhin, il ne fait pas l'ombre d'un doute que les Français, autant qu'il est en leur pouvoir, étendront à bref délai jusque-là les dépendances et sous-dépendances de Metz, de la Lorraine et de la Saar. Mais si, comme il appert de ce qui précède, toute l'Allemagne d'au delà du Rhin a été comprise sous le nom d'Austrasie, et a été partagée pour un temps en Haute et Basse-Lorraine, attendons-nous à apprendre un jour que tous les pays d'au delà du Rhin ont été déclarés dépendances de la France. Une fois que les pays d'Empire d'au delà du Rhin auront été engloutis complètement dans cet abîme et qu'on aura tranquillisé et endormi ceux d'en deçà par des caresses et de bonnes paroles, l'on trouvera bien moyen de prouver que ceux-ci, en particulier ce que l'on désigne *in specie* sous le nom d'Austrasie, c'est-à-dire la Franconie et la Hesse, ont porté, dans les temps, le même nom et joui des mêmes droits que ceux d'au delà, et que, conséquemment, il doit en être encore de même aujourd'hui. Partant, la Franconie avec le Nordgau, la Hesse avec le Westerwald, la Wetterau avec la Bergstrasse et le Rheingau se verront également dévolus à la France. Puis, bientôt après, l'on entendra une voix proclamer que Louis XIV n'est pas moindre en puissance, en dignité et en gloire que, dans les temps, un Pépin le Bref, duc des Francs, à qui l'on fait un titre de gloire particulier d'avoir, en qualité de duc des Francs, rendu par la force des armes à la domination franque-austrasienne la Souabe et la Suisse, la Bavière et l'Autriche, la Saxe et la Westphalie, la Frise et la Hollande, toutes dépendances des Francs et de l'Austrasie, qui s'étaient, par rébellion, détachées de la domination franque-austrasienne, et qu'on ne saurait, sans la plus grande indiscrétion, trouver mauvais qu'il n'en use avec lesdits peuples de la même façon. Si bien que la vaste et large Allemagne cisrhénane jusqu'à l'Elbe et à la Bohême se trouvera par pure *discrétion* livrée à l'*indiscrétion* française (1), comme soi-disant dépendances du pays franc

(1) Jeu de mots du libelliste.

et sous-dépendances au quatrième et au cinquième degré de la Saar et de la ville et de l'évêché de Metz. Si à ces raisons suffisamment péremptoires déjà vient s'ajouter qu'après la dévastation que lui firent subir les Huns d'Attila, une partie peut-être du cours du Rhin s'est trouvée, un certain nombre d'années, sous la surveillance spirituelle de l'évêché de Metz, que les évêchés et chapitres du Rhin ont été presque tous relevés, dotés et ornés par les rois francs, que la plupart et les plus notoires des chapitres d'au delà du Rhin, de Franconie, de Thuringe, de Hesse, doivent leur existence aux ancêtres de Charlemagne, que ceux de Saxe, de même que Brême, Verden, Osnabrück, Paderborn, Münster, Hildesheim, Halberstadt, Merseburg et autres furent relevés de fond en comble par Charlemagne lui-même, ou par Louis le Débonnaire, en tant que rois des Francs... qu'un chapitre de marque, à en croire la légende, a eu, dans les temps, la plus grande autorité, même *in temporalibus* sur la Thuringe et la Hesse, que sa domination spirituelle s'est étendue, tout comme celle de Cologne, sur toute la Franconie, la Thuringe, la Westphalie et bien avant dans la Basse-Saxe, même sur la Bohême; que le duché de la Haute-Saxe en majeure partie, et une partie de la Basse-Saxe ont été naguère dépendances de la Thuringe; qu'en outre, en des temps lointains, quelques ducs de Franconie et de Hesse ont tenu leur cour à Worms et à Spire et de là dominé les pays cisrhénans; qu'en général les chapitres d'au delà du Rhin ont distribué tant de fiefs excellents, petits et grands, de ce côté du Rhin, si, dis-je, tout cela vient s'ajouter à ce que nous disions précédemment pour étayer les prétentions de la France sur l'Allemagne de ce côté du Rhin, alors il deviendra clair comme le jour pour tout le monde et l'on fera sonner bien haut, que tout ce qui s'étend des Alpes à la mer allemande, du Rhin à l'Elbe, aux monts de Bohême et à la Hongrie, si absurde que la chose puisse paraître, n'est qu'une simple dépendance de l'Allemagne transrhénane, ou plutôt d'une partie de celle-ci et doit le rester contre le gré de tout l'univers. Alors un vaste champ se trouvera ouvert à la rhétorique française qui pourra tout à son aise déployer ses ailes, si bien qu'à en croire les apparences, le saint Évangile apparaîtra à peine plus digne de foi que les droits de la France sur l'Allemagne. Même l'on exige déjà de

nous une obéissance aveugle et l'on nous ordonne de mettre dans les fers notre raison, alors qu'au fond, tout cela repose sur les pires inexactitudes qui puissent venir à l'esprit d'un insensé (1). »

Discutant, à leur tour, les prétentions françaises sur le duché de Lorraine, l'auteur du *Royaume de Lorraine* démontre que « tous les pays transrhénans, aussi bien la Haute que la Basse-Allemagne, ou tout ce qui se trouve entre la Meuse, l'Escaut et le Rhin, à savoir ce que, dans les temps, l'on appelait la royaume de Lorraine, non seulement n'a pas été enlevé à la France occidentale, c'est-à-dire la France d'aujourd'hui, mais, à proprement parler, n'en a jamais fait partie intégrante (2) ».

Hornick rappelle les conditions du partage qui vint, en 844, clore les contestations et les luttes à main armée que suscitèrent entre ses héritiers les dispositions de Louis le Débonnaire. A Louis échoit toute l'Allemagne jusqu'au Rhin et, au delà du Rhin, les trois villes de Mayence, Worms et Spire; à Charles le Chauve, la France occidentale; à Lothaire, enfin, à l'aîné, avec toutes les dignités et tous les insignes que comportait la qualité de chef de l'empire franc, les pays situés entre ces deux royaumes, part enviable entre toutes, étant donné l'excellence de ses habitants et la possession de la résidence royale d'Aix-la-Chapelle qui y était attachée. Ainsi prit naissance le *royaume de Lothaire*, « quant au nom », du moins, « puisqu'en fait ce n'était point là un nouveau royaume, mais le très ancien royaume franc qui, jusqu'à la mort de Louis le Débonnaire se composait de toute l'Allemagne et de la Gaule, et, par suite de ces partages, ne modifia en rien son caractère intime, mais se trouva seulement fortement réduit de dimensions (3) ». *Francia Lothariana, Lothariensis, Lotharingia, Francia Media,* de quelque nom qu'il s'appelât, le royaume de Lothaire comprenait deux parties : l'une située entre la Meuse, l'Escaut et le Rhin, habitée exclusivement par des Francs de race, la *Lorraine* à proprement

(1) *Bericht von Lothringen,* 8.

(2) *Ibid.,* 38. C'est ainsi, par exemple, écrit l'auteur du *Curiōs Staats-Gespräch,* que l'on a donné au fils du Dauphin le titre de duc de Bourgogne pour se créer une raison de revendiquer les dépendances de la Bourgogne.

(3) *Ibid.,* 18.

parler, l'autre qui s'étendait de la Saône à la Méditerranée, ou royaume de *Provence*.

Or, d'un examen impartial des faits, il résulte, en dépit de toutes les objections que peut accumuler la sophistique française, que les pays qui composèrent la part de Lothaire « furent dans les temps non seulement les membres les plus nobles et les plus authentiques du royaume franc, mais qu'ils le sont encore à l'heure actuelle, parce qu'aujourd'hui encore réside en eux seuls la qualité de vrai royaume franc (1) »; qu'en outre, le partage fut bel et bien légitime, puisque ni la force des armes, ni la violence ne présidèrent à la répartition qui fut faite entre les fils de Louis le Débonnaire, que la théorie de l'inaliénabilité ne saurait être invoquée à l'époque dont il s'agit pour établir l'illégalité du partage et qu'elle ne fut introduire que bien plus tard chez les Francs occidentaux; qu'enfin, même si pareille coutume avait existé au temps des Carolingiens, rien n'eût empêché les intéressés de l'abroger si bon leur semblait et s'ils avaient de leur côté le consentement de tous les intéressés.

Pout tout dire, l'histoire démontre que, ni du vivant de Lothaire ni après sa mort, le royaume de Lothaire ne fut incorporé à la France, que, tout au contraire, le partage qui fut fait entre ses fils donna au second, à Lothaire, son successeur dans la dignité impériale, la Lorraine proprement dite. L'histoire des années qui suivent la mort de celui-ci (869) n'est que le récit des efforts de Charles le Chauve pour s'emparer par la force des pays de Lorraine jusqu'au jour où ce qui, de la Lorraine, avait été un instant possédé par Louis le Bègue, se trouva pour la troisième fois restitué définitivement à l'Allemagne. « Tout cela se passa dans un intervalle d'environ cent cinquante années pendant lequel, dans les deux royaumes, France orientale et France occidentale, l'on dansa sans trêve autour de la fiancée lorraine, jusqu'à ce que, finalement, elle promît foi éternelle au prétendant allemand qui la conquit chevaleresquement à la pointe de l'épée et la posséda tranquillement pendant plus de

(1) *Bericht von Lothringen*, 21. C'est là le point important dans la démonstration d'Hornick. Le « caractère et l'être intime du vrai royaume franc » passèrent à Lothaire et firent retour à l'Allemagne à la mort de celui-ci. Ils resteront dès lors propriété de l'Allemagne.

six cents ans (1). » Bref, en dépit des incursions de Charles le Simple en Lorraine, des entreprises de Louis d'Outre-Mer et de Lothaire sur les pays tant convoités, et des incursions du roi Robert, la « fiancée lorraine » demeurera définitivement en mains allemandes, et l'accord conclu par l'empereur Henri le Saint et le roi Robert, en 1023, « royalement », « en vrais saints et grands monarques », avoue Maimbourg, établira une paix solide qui, plus de cinq siècles durant, écartera la « question de Lorraine » des préoccupations françaises.

Une fois établie l'inanité des prétentions françaises sur la partie de l'Empire que sa situation géographique rendit de tout temps désirable à la politique française, restait, d'une façon plus générale, à démontrer la fragilité des prémisses sur lesquelles se fonde la thèse des apologistes royaux. Élargissant sa démonstration, l'auteur de *La vraie France* fait définitivement justice des allégations françaises. Aux théoriciens royaux qui se réclament de Charlemagne, disant qu'il posséda l'Allemagne au titre de roi de France, il répond qu'au temps du grand empereur et sous ses fils et successeurs, l'Allemagne et la France ne formaient pas deux royaumes dont l'un était la dépendance ou le vassal de l'autre, mais constituaient les deux parties d'un même tout, si bien qu'il est faux de parler de domination de l'une sur l'autre, l'empire franc s'étendant alors à travers toute l'Allemagne et toute la France (2). A l'encontre d'Aubery qui soutenait, comme l'on sait, que « la monarchie française sous Louis XIV est la même qu'elle était sous Clovis Ier » que, partant, « la plus grande partie de l'Allemagne est le patrimoine et l'ancien héritage des Princes français » et que, de tout temps les rois de France considérèrent les peuples et les princes d'Alle-

(1) *Bericht von Lothringen*, 42.

(2) *Königreich von dem... Königreich Austrasien*, 44. La « question Charlemagne », qui revient si souvent sous la plume des libellistes, a été traitée très complètement par l'auteur de *Das Regiersüchtige Franckreich*. Il démontre, à l'encontre de Blondel et de Bodin, que si, à la rigueur, on peut réfuter les preuves qui établissent l'origine allemande de Charlemagne, et admettre qu'il naquit en France, son ascendance, ses mœurs, sa langue, son lieu de résidence, la dignité impériale qu'il portait, faisaient de lui un prince authentiquement allemand. Tout ce dont les Français peuvent se vanter, écrit le *Machiavel français*, c'est de descendre par Hugues Capet d'une bâtarde de Charlemagne (75).

magne « comme leurs vrais sujets et vassaux, de même que ceux-ci dans les temps difficiles les ont toujours regardés comme leurs vrais souverains et protecteurs », il démontre « d'une façon approfondie », « que le royaume de Germanie qui, depuis Maximilien Ier, le héros bien-aimé, a toujours eu la place d'honneur et porté le titre glorieux de Saint Empire Romain-Germanique, n'est autre que le royaume des fameux Francs qui dut sa naissance à la réunion des Allemands établis entre le Rhin et le Main, s'étendit au delà du Rhin, grâce à la fortune de ses armes, se soumit par la suite le reste de l'Allemagne..., se vit au cours des temps, acculé plus d'une fois à une condition précaire par des partages funestes, mais se reconstitua grâce à la réunion du royaume de Lorraine, d'Allemagne, de Bourgogne et d'Italie, enfin, sous le nom de Romain-Germanique, s'est continué jusqu'à nous et s'est conservé à travers maintes vicissitudes et maints changements extérieurs jusqu'à nos jours (1) ». Il établit par un historique détaillé que la personnalité morale (*Personal-Charakter*) du véritable empire franc demeura toujours en Allemagne, nonobstant toutes les vicissitudes qu'il put traverser depuis le partage de Charlemagne et de Louis le Débonnaire; que la France ne conserva de son ancienne qualité de partie du royaume franc que le nom de *France, Français* signifiant, d'ailleurs, non point *Francs,* mais *Francigenæ,* nés des Francs (2);

(1) *Wahres Franckreich,* 6. « Tous les arguments que les Français ont coutume d'invoquer avec leur loquacité naturelle et leur bavardage sans fin pour prouver que la qualité de vrai royaume franc passa à Charles le Chauve avec la Gaule occidentale : le nom de *Francs* qu'ils possèdent encore, les lys, l'émigration des Francs de Germanie en Gaule, l'existence de Paris, la soi-disant capitale du royaume franc, l'huile miraculeuse et l'onction royale de Reims, la réputation de vrai royaume franc que possède depuis si longtemps la France aux yeux du monde et autres racontars de ce genre, tout cela n'est que fables creuses ou vantardise sans fondement et ne saurait en rien faire tort aux titres de Lothaire. Aussi ne peut-on prétendre, avec quelque apparence de raison, que le royaume de Lorraine ait été détaché de la Gaule occidentale, mais, au contraire, ce fut la Francie orientale et la Francie occidentale qui furent détachées du royaume de Lorraine, de même que, quand on coupe un arbre, ce n'est pas le tronc qui est séparé des branches, mais les branches qui sont arrachées au tronc. Et comme le royaume de Lorraine est resté dans tous les grands partages le véritable tronc de tous les royaumes francs, il va de soi qu'il ne fit jamais, en aucune façon, partie du royaume franc occidental, mais que ce fut au contraire celui-ci qui fit partie du royaume de Lorraine, le seul et vrai royaume franc. » *Bericht von Lothringen.*

(2) Il ne reste plus aux Français qu'une ressource, pour démontrer que de tout

qu'enfin tous les arguments invoqués par les théoriciens pour établir le caractère sacré et providentiel de la monarchie française et démontrer que le ciel lui conféra la dignité impériale comme à son élue : oriflamme donné à Clovis, lys, sainte Ampoule, titre de fils aînés de l'Église conféré aux rois de France, antiquité et privilèges spéciaux de la ville de Paris, sépulture de Saint-Denis et autres prérogatives insignes et divines, ne sont que « fictions ingénieuses » qui, pour la plupart, méritent d'être rangées au nombre des « inventions poétiques » indignes d'abuser les esprits de bon sens (1), et ne sauraient constituer un titre probant ni prévaloir sur les neuf raisons qui établissent que le royaume de Lothaire conserva le « caractère personnel », la qualité de vrai royaume franc (2) et qu'en fin de compte, à vouloir appliquer la logique française, ce serait à l'Allemagne à revendiquer comme possession ancienne ce royaume de France qui prétend s'arroger sur elle tout pouvoir. « Que diront, écrira en 1689 l'auteur de la *France ambitieuse,* les Français si, devenant leurs disciples, nous nous servons contre eux du raisonnement dont ils se servent contre nous? Faisons donc valoir leur maxime pour ne l'avoir pas expliquée inutilement. Si elle est bonne pour eux, elle le doit être pour nous par la loi du Talion, selon laquelle on doit permettre à autrui tout ce qu'on se croit permis à soi-même : si elle est bonne pour nous, je soutiens que la France nous appartient légitimement. La raison en est qu'elle a fait autrefois partie du royaume des Francs et que le royaume des Francs est aux Allemands, comme on l'a fait voir ailleurs fort sérieusement et fort clairement. Nous avons donc droit de dire, selon la maxime dont il s'agit, que *la France nous a été enlevée injustement et qu'ayant été une fois du domaine de l'Allemagne, elle n'a jamais pu en être légitimement séparée, et elle doit y revenir aujourd'hui.* ...Nous déclarons tous ses rois, du moins

temps le royaume franc fut leur propriété, de prétendre que les Francs ne sont que des Gaulois émigrés en Allemagne avant la naissance de J.-C., comme l'ont fait quelques « vaniteux gaulois ». (Sur ces vaniteux gaulois, J. Picard et G. Le Rouille, voir notre *Querelle des anciens et des modernes,* I, VI.) Mais ce serait perdre son temps que de s'arrêter à ce « conte », ajoute l'auteur du *Bericht von Austrasien* (47).

(1) Voir XI et XIII.

(2) 106.

depuis Hugues Capet, usurpateurs et chefs des rebelles, nous prétendons que nous avons droit de nous saisir de son pays quand nous le pourrons, sans que ce droit puisse jamais prescrire, ni que le cours de plusieurs siècles puisse nous porter aucun préjudice (1). »

(1) 106.

IV

« La guerre, fait dire aux Français l'auteur des *Thèses sur la justice et la légitimité de la guerre soutenue présentement par la France*, est pour nous non pas seulement la lutte juste et injuste des armes, mais aussi traîtrise. Autrefois la guerre était appelée un duel, c'est-à-dire une lutte entre deux adversaires également puissants. Mais maintenant nous combattons d'une autre façon qui vaut mieux. Dans une lutte inégale nous écrasons le plus faible de nos armes plus fortes. »

Les campagnes de Turenne, l'invasion de l'Alsace, fondent pour plus de deux siècles la réputation des armes françaises outre-Rhin. Réputation plus infamante que glorieuse, à en juger par les appréciations singulièrement méprisantes du libelliste, porte-parole fidèle du spectateur germanique. Pourtant, ce serait faire tort à l'opinion allemande que de méconnaître l'impartialité de quelques-uns de ses représentants, une minorité, sans doute, qui, aux heures de sang-froid, saura reconnaître et apprécier à leur valeur les hautes qualités des armées royales, rendra hommage à la bravoure innée du Français et louera le parfait entraînement des troupes et la valeur des officiers qui les encadrent. Même, si acharnées qu'elles se montrent d'ordinaire à dénoncer la brutalité de la soldatesque française, il se trouvera des voix pour vanter les qualités aimables du soldat français qui sait, écrira, par exemple, le *Secrétaire d'Empire*, en pleine guerre de Hollande, si bien prendre le paysan qu'il en est « toqué ». « Les armes du Roi, dira, en 1690, c'est-à-dire à une époque où l'opinion allemande redoublera de malveillance à l'endroit d'un ennemi vaincu, l'auteur de la *France titubante*, ont jusqu'ici été maintenues dans une discipline et un ordre parfaits. On calcule qu'actuellement, en temps de paix, elle peut entretenir plus de 150.000 hommes. Ne serait-ce que le tiers, ce

n'en serait pas moins une puissance extraordinairement forte, comme les ancêtres du Roi eussent été incapables d'en rassembler dans les temps de guerre les plus critiques. Les troupes ont été jusqu'ici exactement payées et ont prouvé en différentes actions qu'elles ne se composaient pas de mauvais soldats. » « Quelques critiques que l'on ait adressées, autrefois et de notre temps au caractère français, écrira, un peu plus tard, dans le même sens, l'auteur de la *Vérité sur le droit de l'Autriche... à la succession espagnole* (1701), il faut reconnaître, quand on considère la France d'aujourd'hui, que presque tout cela a changé sous le Roi actuel. Il a rendu les Français aptes à tous les travaux de la paix et de la guerre. Ils ont appris la patience en campagne. Ils sont à la hauteur de tous les efforts de longue haleine et possèdent les qualités d'endurance qui leur permettent de tenir bon devant l'ennemi. Leur courage, à la fin de l'action, ne le cède plus maintenant en rien à l'ardeur du début; leur infanterie n'est en aucune façon inférieure à leur cavalerie. Ils se sont habitués à souffrir la faim et la soif, la chaleur et le froid et, pour peu que leurs officiers le veuillent, ils savent observer la discipline, même en pays ennemi. Quand il s'agit de frapper, ils valent n'importe lesquels de leurs voisins, mais dans l'art d'assiéger ils dépassent de beaucoup tous les « forceurs de villes » d'autrefois et de maintenant (1). » « Dans les sciences militaires, telles que l'art de l'ingénieur, la pyrotechnie, l'armurerie, l'artillerie et l'art de la fortification, déclare, en dépit de sa francophobie, l'auteur de l'*Allemagne séduite par la France*, il faut avouer que les Français sont devenus les maîtres des autres nations, et la preuve en est que la plupart des termes qu'ils emploient sont empruntés au langage français. »

Et de même, si discutables que puissent être les moyens employés par la France pour déposséder la Hollande et l'Angleterre de leur suprématie maritime, ameutant l'une contre l'autre les deux reines de la mer, et, surtout — l'idée revient fréquemment sous la plume des libellistes — profitant de ses soi-disant alliances d'un moment avec l'une des deux rivales pour surprendre les secrets de sa marine et copier sa tactique de guerre (2).

(1) § 33.
(2) Voir *Der... wiederkehrende... Louvois*, et *Anizo oder Nimmermehr.*

c'est un fait non moins évident que la marine de guerre française s'est rendue capable de disputer aux grandes nations maritimes l'empire des mers. Un effort acharné de vingt années l'a dotée de cent vaisseaux de ligne capables de tenir vaillamment la mer et munis d'un équipage « expérimenté ». Le Roi, cette fois encore, ne contribue pas peu à ce brillant essor. Il s'ingénie à détruire le préjugé qui jusque-là tenait la noblesse française éloignée du service de mer. Il l'attire par des privilèges. Il fait appel à l'amour-propre d'une nation naturellement vaniteuse : il donne aux officiers de mer la préséance sur ceux de terre (1). Les Hollandais et les Anglais eux-mêmes ne pourront s'empêcher de rendre hommage à la valeur de la marine française.

Ces attestations élogieuses ont leur prix, perdues qu'elles sont parmi le débordement de sarcasmes et d'injures que déchaînèrent dans l'opinion allemande les tristes exploits des armées françaises sur le sol germanique. Pour quelques voix qui oseront vanter la bravoure du soldat français, combien, en effet, s'en trouvera-t-il qui se plairont à répéter avec Tite-Live : « Le corps des Français ne se prête pas à l'effort et à la chaleur de la guerre. Quand ils viennent à combattre ils attaquent avec un élan viril, mais à la fin du combat ils sont encore plus lâches et plus mous que des femmes » ? Au contraire de ce Français gascon qui, dans le *Dieu Mercure travesti* (1674), soutient qu'un Français vaut trois Allemands, les libellistes s'accordent à traiter de haut la soi-disant bravoure du soudard royal et opposent à sa *furia* mal réglée, à son ardeur trop impulsive, le « courage héroïque » du soldat allemand. « La vraie bravoure héroïque ne se trouve pas chez les Français; leur bravoure c'est, ou bien la désinvolture impie de l'incendiaire et de l'assassin, ou bien la témérité et la folle audace qui se refroidissent très vite... On l'a bien vu dans le pays de Clèves et dans le Palatinat, où ils ont eu la plus grande peur des soldats saxons et n'ont su leur tenir tête ou, quand ils se sont décidés à les affronter, ont reçu chaque fois des coups (2). » Galantin et damoiseau, humble serviteur des femmes, « plus habile à danser le ballet ou à jouer la comédie

(1) *Franckreich, die neuen Conjuncturen...*

(2) *Wagschale*, 151.

qu'à coucher en campagne », voilà le guerrier français. « Soldats de jeu de cartes », dira l'auteur du *Discours sur l'état présent de la guerre en Europe* (1691).

Aussi bien, qu'attendre de ces « petits maîtres », « vrais soldats pour dames » (1), qui paradent au camp comme ils paraderaient dans les salons, pomponnés et attifés, vêtus de clinquant et de chamarrures, casqués de plumets somptueux et ceints d'épées argentées ou dorées, toujours prêts, par contre, à tirer vanité de leurs exploits imaginaires et à charmer les oreilles féminines par le récit de leurs belles actions supposées (2) ! La vantardise leur tient lieu de bravoure, et il n'est pas jusqu'à leurs généraux et à leurs historiens officiels, qui ne donnent ingénieusement le change à l'opinion et ne substituent à la « vérité » les « bagatelles ». Tel, par exemple, l'auteur de la *Relation officielle sur l'attaque de Bruchausen et la prise de Wiselach,* exploits de Don Quichotte, qui sous sa plume prennent les proportions d'une action d'épopée. Tel, surtout, ce « journaliste » parisien qui, racontant la bataille de Seneff et la rencontre de Sintzheim, « truque » effrontément les faits, grossit à plaisir les forces de l'adversaire, fait du bourg ouvert de Sintzheim une ville bien fortifiée, dissimule les pertes des Français, et transforme en fuite éperdue la retraite réfléchie des Impériaux (3). Combattre derrière des positions bien protégées, harceler l'ennemi avant qu'il ait pu se concerter, ne s'engager à fond que quand on est sûr de la victoire, telles sont les maximes du « héros français ». « Si vous êtes gens braves, dit aux Français un interlocuteur allemand, vous qui vous targuez par-devant les autres nations de bravoure militaire et de grandes actions, présentez-vous au printemps sur le terrain comme il sied à un ennemi loyal, afin qu'on puisse apercevoir le blanc de vos yeux et alors nous verrons jusqu'où vont vos victoires françaises. Vous savez bien décrire à vos dames et à vos femmes de Paris les grandes batailles et les triomphes qu'à en croire vos rodomontades, vous avez remportés en Allemagne, où pourtant vous avez toujours

(1) *Nachdenkliches Gespräch.*

(2) *Europäische Staats-Conferenz.*

(3) *Bedencken über die Frantz... Kunstgriffe* et *Relation de la bataille de Sintzheim.*

joué à la reculade, comme les renards, devant nos armées (1). » « Bon pour la retirade » (2), tel est, en une formule simpliste, le soldat français, et l'on s'expliquerait mal les avantages remportés par les armées royales, n'étaient les étrangers, Allemands ou Suisses, qui renforcent à propos leurs bataillons (3), n'étaient les ruses dont elles se servent pour assurer le succès de leurs entreprises. « Le plus sûr chemin est le meilleur », disent les « professeurs de droit royaux ». C'est pourquoi nous corrompons les officiers ennemis. Nous achetons les villes à leurs commandants, bien que la chose ne soit pas de celles qui passaient pour louables chez les Romains. Mais alors on n'était pas aussi subtil qu'aujourd'hui (4). » Il n'est forteresse si bien fermée dont une pluie d'or ne fasse ouvrir les portes, place forte si bien défendue dont la ruse ne puisse obtenir ce que ne pourrait la lâcheté des « poules mouillées » françaises (5). Expédient peu chevaleresque sans doute, mais dont on ne saurait, en somme, leur faire un crime, n'étaient d'autres procédés indignes d'un peuple civilisé que permet et recommande le « droit français ». « Auguste nous fournit une noble maxime que l'on retrouve dans le droit canon : Si tu fais une guerre légitime, il n'importe à la justice que tu assailles ton ennemi ouvertement ou fallacieusement. Tromper l'ennemi et les voleurs est toujours utile. Nous trompons quand nous pouvons en paroles et en action et nous sommes d'avis qu'abuser l'adversaire par des mensonges ou d'autres moyens semblables est un procédé agréable et noble. Se servir de la magie contre son ennemi est aussi une façon de tromper. *Item* employer des flèches empoisonnées, corrompre l'eau avec du poison, bien que ces moyens paraissent contraires au droit des peuples et de la nature. Annibal a eu raison d'employer des serpents contre le roi Eumenes; *item* il est permis de se servir des ours, des lions et des éléphants. De même, le droit permet de se

(1) *Europäische Staats-Conferenz*. Voir aussi *Wagschale*, 42.

(2) *Europäische Staats-Conferenz*.

(3) Les armées françaises ne sont victorieuses que quand elles renferment trois quarts de soldats allemands contre un quart de français (*Eilfertiges Schreiben*).

(4) *Theses*, 53.

(5) Voir dans *Der... wiederkehrende... Louvois*, le récit de la « prise » de Mons. Le stratagème du cheval de Troie, écrivent les libellistes, a fait école en France. Mais c'est de louis d'or qu'on le garnit.

défendre avec toutes les armes connues ou inconnues et d'inventer de nouvelles choses pour faire échec à l'ennemi, par exemple, d'arborer un costume emprunté, ou de retourner son vêtement pour l'effrayer. Nous avons aussi fait insérer dans notre code de guerre qu'il est permis de faire périr le prince ou le général ennemi traîtreusement ou par des pratiques secrètes (1). » Il n'est pas jusqu'aux vaincus ou aux blessés qui ne se voient refuser grâce par la brutalité des Français. « C'est leur coutume, écrit le *Devin français*, de poursuivre bravement les fuyards et de n'accorder aucun quartier à ceux qui implorent à genoux leur pitié. »

Ajoutons : si acharnée qu'elle se montre à rabaisser la valeur militaire des armées françaises et à reporter sur les mercenaires allemands le mérite des victoires royales, si railleuse qu'elle soit à l'endroit de la personne royale elle-même, qu'elle dépeint fuyant peureusement les coups, mais paradant volontiers là où ne la guette aucun danger (2), l'opinion allemande n'en rend pas moins, à d'autres moments, volontiers justice aux généraux français et paie largement tribut aux qualités supérieures d'un Condé (3) ou au génie d'un Turenne. Sans doute, elle applaudit bruyamment aux bons coups que porte Montecuculli (4) au vainqueur de Sintzheim, et, dans les fameux *Adieux allemands à Messieurs les Français* (1678), s'égaie aux dépens du « vieux renard » « que les armes invincibles de l'Empereur ont forcé à se réfugier en rampant dans sa tanière » et à implorer humblement pour sa « racaille loqueteuse et transie » le passage de la frontière et la vie sauve. Mais, tout en célébrant triomphalement l'heureux succès des armes impériales qui le contraignirent à se replier sur Aschaffenbourg et, « telle la tête de Méduse, transformèrent les Français courageux en rochers insensibles »,

(1) *Theses*, 46 et suiv.

(2) *Staats-Rock*. En réponse aux dithyrambes pompeux dont la « Peste de Cour » française salua le fameux passage du Rhin, les libellistes s'acharnent à ravaler le soi-disant exploit du monarque. Ils rétablissent les faits et montrent qu'il n'y eut là rien d'honorable pour le faux héros. Voir surtout *Beerdigung der fünften Monarchie*. Les luttes auxquelles il excelle, écrit le poète des *Musæ ludentes*, sont surtout les luttes amoureuses.

(3) Voir son éloge dans *Bedencken über die... politischen Kuntsgriffe*.

(4) *Der Abgefertigte Apologist*.

elle reconnaît de bonne grâce la valeur du héros français qui « a conduit brillamment de nombreuses guerres et accompli des actions qui l'arrachent à la mortalité et feront vivre sa mémoire aussi longtemps que le monde durera » (1). Si elle fait parfois des restrictions sur le caractère de l'homme et juge sévèrement le « Mameluck » et « l'Aristophel » (2) qui laissa les hordes françaises exercer impunément leurs cruautés infernales (3), elle n'hésite pas à saluer en lui l'un des plus grands généraux dont s'honore l'histoire. A côté de tant de « petites chansons » qui, au lendemain de sa mort, fêteront la disparition d'un adversaire redoutable et adresseront un adieu ironique à « l'ennemi de l'Empereur qui croyait attacher aux flancs de l'Allemagne une paire de culottes à la mode française » (4), plus d'une poésie émue viendra apporter un hommage sans réserve au héros qui « s'est rendu admirable aux yeux du monde, au point de lui apparaître en quelque sorte comme un prodige et de faire de son nom l'effroi de ses ennemis ».

La guerre de Hollande, on l'a dit, ne devait pas peu contribuer à créer la légende du soudard français incendiaire, tortionnaire et pillard, que l'invasion française en Allemagne, la descente en Alsace et surtout la trop fameuse campagne du Palatinat devaient enrichir de tant de motifs horrifiques ou odieux. Plus que les réquisitoires savants des hommes d'État ou les dissertations consciencieuses des scribes de chancelleries, le récit des atrocités françaises allait développer dans la masse cette haine élémentaire, ce sentiment de rancune contre l'ennemi français qui, plus ou moins agissants, plus ou moins agressifs, compteront dès lors parmi les forces vives de l'âme nationale et se feront jour aux heures d'exaltation patriotique et de chauvinisme.

Monotone, sans doute, est pour le lecteur d'aujourd'hui le

(1) *Der Wind...*

(2) *Die Fehl-geborene Lilie.*

(3) *Der Abgefertigte Apologist.*

(4) Voir dans le *Diarium Europæum* (1676) toute une série de documents intéressants, entre autres, *Ein Liedlein von dess Turenne Todt* reproduit *in extenso* dans Zwiedineck, *Öffentl. Meinung.*, 61 Voir aussi *Laster-Spiegel*, V. Son caractère fait l'objet de critiques et de réserves, entre autres, son inconstance religieuse.

récit impitoyablement horrifique des sévices et des cruautés accumulées sur les routes de l'invasion par la brutalité des hordes françaises. Rien ne manque à ces descriptions de ce qui peut impressionner une sensibilité fruste et suggestionner des imaginations crédules, non pas même les illustrations à gros effet dont les accompagna parfois un burin simpliste. Les motifs se reproduisent à peu près identiques à travers tous les écrits du temps, sortes de « clichés » immuables, refrains larmoyants, analogues à ces complaintes mélodramatiques dont les chanteurs de foire régalent les auditeurs populaires, couplets pathétiques qui ne diffèrent les uns des autres que par l'accent plus ou moins trémolant de la voix qui les module. Un exemple choisi parmi les passages les plus sèchement objectifs : « Les Français, lisons-nous dans la *Balance française,* se sont rendus redoutables aux autres nations, non pas tant par leur courage viril et leur bravoure que par leur nombre et leur cruauté tyrannique, en fondant sans crier gare sur l'Empire et surtout dans le Palatinat et le duché de Wurtemberg où ils n'ont rencontré aucune résistance et ont fait rage encore plus cruellement que le Turc, on pourrait dire comme des diables vivants. Ils ont violé d'une façon barbare le peuple innocent des femmes, tout à leur guise, et les ont contraintes à se tenir nues comme Ève, devant la table où ils mangeaient et à les servir. Ils ont miné et fait sauter avec de la poudre les murs et les tours sans défense, culbuté les remparts des forteresses, après que la garnison, faute de renfort, eut été obligée de se rendre, mis le feu aux villes et aux villages à la façon des pires assassins et des pires incendiaires. Mais quand ils voyaient briller l'épée des Impériaux et des Alliés, ou sentaient l'odeur de leur poudre, il n'y avait plus personne : les voilà volatilisés et évaporés comme la poussière que le vent sème à tous les coins de l'horizon. Bien plus, pour montrer clairement qu'ils étaient venus combattre non pas seulement les hommes, mais Dieu lui-même, ils ont, parmi d'autres excès atroces commis à Heidelberg, foulé aux pieds le pain quotidien pour bien témoigner leur mépris. Où a-t-on jamais entendu rapporter pareille chose d'un païen? La viande qu'on leur servait, ils l'ont jetée dans la chambre ou derrière les portes. Est-il jamais barbare qui ait commis pareille atrocité? Le noble

vin du Neckar, on l'a laissé couler dans les caves sur le sol, ce que l'on n'a jamais dit d'aucun Turc, bien que Mahomet défende à ses croyants d'en boire. Si hostilement que ces brutes aient traité la précieuse boisson, ils n'ont pas manqué d'en avaler plus que goulûment, et plus d'un en a supporté 10 mesures, ce que ferait difficilement un Allemand qui professe l'ivrognerie. Voilà les braves héros français qui veulent défier et battre tout l'univers (1) ! » « Non loin d'Heidelberg, quelques accouchées, dont certaines venaient d'enfanter trois heures auparavant, ont cherché à se sauver, qui dans les caves, qui, sur le soir, dans la neige épaisse, et, ne pouvant aller plus loin, en ont été réduites à apaiser leur soif avec de la neige. Quelques femmes ont été dépouillées entièrement de leurs vêtements, ce qui — n'y a-t-il pas lieu de s'étonner grandement? — a inspiré pitié à un officier français qui leur a jeté de vieux manteaux. A une autre femme qui fuyait ils ont coupé la main en deux d'un coup de mousquet, et elle a dû passer la nuit dans la neige sans être pansée. Quelques fillettes, dont l'une n'avait que quatorze ans, ont été violées en pleine rue en présence d'enfants et de vieillards. Ils en ont usé de même avec une vieille femme à qui les uns ont tenu les bras, tandis que les autres satisfaisaient leurs mauvaises passions. Ils ont fait de même d'une femme enceinte qui s'était glissée dans la cave, tenant un enfant dans son bras, et ont, à tour de rôle, contenté leur désir sous les yeux du mari. Ils ont tué des vieillards sans défense de soixante et soixante-dix et même quatre-vingt-dix ans, parmi lesquels deux mendiants. Ils ont dépouillé de tous ses vêtements un vieillard de soixante-seize ans, l'ont mis la tête en bas et l'ont frappé, dans cette position, contre le sol. Les cadavres sont restés trois jours sans sépulture. Les soldats les ont foulés au pied, les ont roussis avec de la paille et sont passés dessus avec des voitures. Honnêtes catholiques, dites-nous franchement, sont-ce là des chrétiens? Des assassins, des brigands, des brutes féroces, des diables incarnés, voilà ce que sont les Français (2). »

Quelques visions précises se détachent sur ce fond d'horreurs :

(1) 75.
(2) 165.

le sac de Colmar et de Sélestat (1), le bombardement du château d'Heidelberg (2), l'explosion de la tour Charles et de la grosse tour, le pillage de la vallée du Neckar, les tonneaux de vin éventrés et laissant échapper à gros flots leur contenu, les récoltes traînées en plein air et brûlées ou incendiées sur pied, les vignes détruites, les champs couverts de moissons retournés à coups de charrue, les sépultures électorales et impériales violées, les cercueils ouverts et les cadavres dépouillés, Philippsbourg accablé d'une pluie de boulets, dont quelques-uns pesaient jusqu'à 120 livres et canonné par 52 pièces et 24 mortiers, les eaux du Rhin grossies par le sang des massacres, les populations affolées se réfugiant dans les forêts et préférant la société des loups à la vue des Français (3), l'Allemagne sucée jusqu'aux moelles par les déprédations des garnisaires et réduite à l'état de désert par l'invasion des Huns et des Goths français, la plus terrible qui ait jamais ensanglanté l'Europe depuis le temps d'Attila (4). « Où est, viennent gémir les « créanciers » de la France à l'assemblée qui doit juger le « *debitorum morosum et fraudulentum* » : le roi de France, où est ta parure, Heidelberg, la ville autrefois si belle? Où est ton université florissante? Où est ta résidence magnifique et le splendide château des Princes Électeurs et la somptueuse résidence électorale? O Mannheim! O Friedrichsburg! Vengeance! Vengeance! Vengeance! Spire en cendres, Worms réduite à un tas de ruines, ne savent plus crier que : Vengeance! Vengeance! Où êtes-vous, Némésis antique, où êtes-vous, dieux de la vengeance! Hélas, villes florissantes bien des années avant Jésus-Christ et maintenant entièrement ravagées, contemplez-vous! Pleurez sur vos descendants! Pleurez sur vos enfants! Mêlez vos larmes au Rhin qui passe à vos pieds! Unissez votre voix à la mienne et criez : Vengeance Vengeance! Avance, Très-Chrétien, si tant est que tu aies encore

(1) Voir, par exemple, *Erbarmungs-würdiger Bericht der... X Verein-Städte* et *Der Französische Redner.*

(2) Voir *Concursus creditorum* et *Gottes-Gerichte über Teutschland* et surtout *Der neu auferwachte... Labroche,* qui contient en appendice une description détaillée du bombardement d'Heidelberg et du sac de la vallée du Neckar. Voir aussi l'*Appendice.*

(3) *Traumgesicht des Heraklitus.*

(4) Voir, dans le *Laster-Spiegel,* VI, le chapitre : *Von der Frantzosen mehr als unchristlicher und heidnischer Grausamkeit...,* écrit dans un ton populaire.

une fibre chrétienne. Vois les traces de ta cruauté ! *Desperata res est.* Spire a vécu. Worms n'est plus. Nos églises, nos écoles, nos palais sont ensevelis sous les cendres, les remparts de nos villes ont sauté dans les airs. Nos femmes sont devenues veuves et nos enfants orphelins. Nos chers habitants ont été emmenés comme un troupeau de bétail et réduits à l'esclavage français qui est bien pire que celui des Turcs. Que faire maintenant? *Fuimus Troes.* Il ne nous reste plus qu'à servir pour l'éternité de témoins de la brutalité française et qu'à crier, par toute l'Europe, où que nous puisse jeter l'exil : Vengeance ! Vengeance ! à celui qui a dit expressément : A moi la vengeance (1) » !

L'Allemagne se console de sa ruine en maudissant l'envahisseur et rien n'égale l'indignation des commentaires dont s'accompagne le récit des exploits des « Nouveaux Labrosse », des Mélac et des Monclar, les « incendiaires-assassins » (2), sinon le mépris avec lequel elle cloue au pilori de l'histoire le « Fléau de Dieu » (3), Louis XIV, l'unique auteur responsable de tout le mal, le « loup-garou enragé » (4), qui, ne pouvant plus pécher contre le sixième commandement, trouve son plaisir à verser le sang humain (5) et applaudit au viol des femmes et des filles, disant cyniquement que, grâce à cette « galanterie », l'Allemagne sera peuplée de sang français. « Mon Dauphin et la Dauphine, qu'autrefois j'aimais de tout cœur, me sont maintenant odieux, fait dire l'auteur du *Scrupule Chrétien* (1689) au Roi, qu'il montre donnant ses instructions à ses bourreaux et les exhortant à suivre l'exemple de Labrosse, le meurtrier selon son cœur. Je n'aime pas penser à eux. Car pourquoi ces gens là veulent-ils s'opposer à mes ordres royaux, implorer ma pitié paternelle en faveur de cette engeance de crapauds des fuyards d'Heidelberg qui ne font que se lamenter et gémir, et éveiller en moi une commisération bonne pour les femmes? Que la grêle, le soufre et la foudre écrasent et détruisent tous les lâches efféminés ! Toi, Monclas (*sic*), je te félicite et je t'aime d'avoir traité Spire,

(1) *Concursus creditorum* (1689).
(2) Voir l'*Appendice.* Les titres, à eux seuls, sont déjà significatifs.
(3) *Ludwig XIV, als Flagellum Dei.*
(4) *Christliche Bedenken.*
(5) *Halt, Frantzmann !* (1689).

Worms et Landau comme je te l'avais commandé. Mais toi, Mélac, ce sera ta perte de ne pas avoir procédé de même à l'égard d'Heidelberg. Tu t'es fait de l'argent (*sic*) et tu as voulu user d'égards. Toi, la Dauphine, et toi, Dauphin, si vous n'aiguisez pas bravement et loyalement le tranchant du glaive, je vous enfermerai dans un couvent de vieilles femmes. Vous ne valez pas mieux. Monclas, La Grange, et vous tous, mes généraux, allez, brûlez, incendiez, imposez des rançons ruineuses, procurez-vous de l'argent. N'épargnez être qui vive, conformément à l'usage de la guerre, conformément à l'usage de notre pays. C'est à cette condition que je suis votre roi. Vous n'avez qu'à faire ce que je vous ordonne. N'ayez peur de rien et n'épargnez rien. » « Sire, lui répondra Créqui, vos ordres ont été si bien exécutés jusqu'ici que si les Tartares nous voyaient, ils auraient honte en voyant nos Français, et apprendraient d'eux comment l'on doit ravager les pays et les villes. Nos généraux et nos officiers sont saisis de pitié et d'horreur en voyant ces monceaux de cendres et de ruines. Les oreilles me font mal de tous les gémissements qu'elles ont entendus (1). »

Les *trophæa ludovicina* (2) éterniseront dans la mémoire des hommes le souvenir du monstre le plus sanguinaire qui fut jamais dans l'histoire des peuples barbares. L'*omnium clementissimus* (3), dont l'impiété sanguinaire entremêle *Te Deum* et boucheries (4), et prétend plier à sa volonté les desseins immuables de la Providence en massacrant et en brûlant, le « fou furieux » qui « sème la terre de cadavres pour récolter la paix » (5) et inaugura un nouveau genre de guerre inconnu des païens : les « guerres de brigandage » (6), laissera bien loin derrière lui les

(1) Voir, sur la campagne du Palatinat, entre autres : *Anatomia des jetzwährenden Krieges* (1689). Jamais, en aucun siècle, pas même au temps des Turcs et des Tartares, « même pas pendant la guerre de Trente ans », on n'a vu ni entendu pareille chose (*Gottes Gerichte über Teutschland*). L'auteur de *Franck... Monar. Königs-Spiel* montre Louis XIV désavoué par Monclar lui-même.

(2) *Mach. Gall.*, 80.

(3) *Der frantzösische Redner.*

(4) *Abgott.* Voir aussi *Concursus creditorum.*

(5) *Beerdigung der fünften Monarchie.*

(6) L'expression « Räuberische Kriege », qui deviendra classique parmi les historiens allemands (*Raub-Kriege*), est employée au lendemain de la campagne du Palatinat par l'auteur de *Anatomia des jetzwährenden Krieges.*

plus grands criminels dont rougit l'histoire (1). Heidelberg, Mannheim, Friedrichsbourg, Franckenthal, écrit l'auteur de la *Balance française,* pourront se reconstruire avec le temps, mais « il n'est temps qui puisse abolir, ni pluie torrentielle qui puisse laver, ni feu qui puisse effacer, ni or et peinture qui puissent embellir le souvenir qu'y laissa le roi Louis, en faisant couler le sang et les larmes de milliers d'opprimés et d'innocents » (2). Du fond des Enfers Richelieu et Mazarin s'indignent des procédés plus que barbares dont use leur « pupille » pour réaliser le grand dessein de la monarchie universelle et désavouent l' « élève » maladroit qui applique si « lourdement » les maximes que lui inculquèrent ses maîtres (3). Au Très-Chrétien le mépris de l'humanité décernera le titre de *Louis le Terrible* et de *Louis le Dévastateur* (4).

(1) Voir dans *Anatomia des jetztwährenden Krieges* un très curieux questionnaire à adresser au soldat français. Par exemple : s'il croit qu'il y a un Dieu; s'il n'a pas fait un pacte avec le démon; combien de fois il a violé, pillé, brûlé, etc..., interrogatoire qui jette un triste jour sur la mentalité que prête l'Allemagne au soldat royal. Les libellistes sont unanimes d'ailleurs à « charger » Louvois et à lui attribuer la plus grosse part dans les responsabilités. Ils montrent Louis XIV le désavouant, et les vengeurs infernaux s'ingéniant à le tourmenter de la façon la plus horrible pour lui faire expier ses brutalités.

(2) 178.

(3) *Des wanderden Mercurii Relatio.*

(4) *Concursus creditorum.*

CHAPITRE II

Le *mea culpa* de l'Allemagne.

I. L'Allemagne, menacée dans son existence, fait un retour sur elle-même. Les causes de son abaissement. Défauts « permanents » du caractère national. L'organisation politique : anarchie, insubordination, égoïsme, démoralisation. État précaire de la maison des Habsbourg. La Diète d'Empire. Divisions intérieures : dissensions religieuses; morcellement politique. Décadence économique : abus des impôts. Désorganisation de la justice. Décadence militaire.

II. La principale cause du malheur de l'Empire : l'influence corruptrice de la civilisation française. L'Allemagne « francisée ». La dégénérescence de la Germanie. Les « singeries françaises ». Engouement aveugle pour les modes françaises. L'éducation française. Le voyage en France : ce que les Allemands rapportent de France. La prévention en faveur de la langue française. Le « Frantz-Parlieren ».

III. Conséquences de la francomanie : l'Allemagne efféminée et abâtardie. Corruption des mœurs allemandes par le « poison français ». L'Allemagne livrée impuissante et désarmée au bon plaisir du roi de France. Le malheur de l'Empire, châtiment de ses fautes.

L'Allemagne, menacée dans son existence par l'ennemi français, fait un retour sur elle-même et se prend à réfléchir sur les raisons de son abaissement. Examinant les causes qui d'un des empires les plus redoutables ont fait un État si misérable qu'il ne se compare plus guère qu'à la malheureuse Pologne (1) et ont livré l'Allemagne impuissante et désarmée au bon plaisir du roi de France, les libellistes aperçoivent à la décadence du Saint-Empire Romain Germanique diverses raisons (2) dont les principales s'appellent : le morcellement de son territoire; l'impuissance inhérente à un organisme politique trop compliqué; la division intérieure et l'égoïsme des princes; l'abaissement des caractères,

(1) *Ein Blinder...* 10.

(2) Voir, entre autres, *Der Hoch-Teutsche Reichs-Secretarius* et *Der abgezogene Staats-Rock.*

l'état d'appauvrissement et de démoralisation où l'a laissé la guerre de Trente ans; la part trop grande faite à l'influence étrangère et la contamination des mœurs nationales par le poison « français. »

I

Passons rapidement sur les défauts « permanents » dont l'opinion allemande accuse le caractère national : lenteur proverbiale (1), tendance à l'apathie, naïveté (2), intelligence lourde, volontiers aveugle et jamais avisée (3). Si propices que soient les conditions faites par la nature à l'Allemagne : fertilité du sol et surtout richesse de sous-sol (4), la position géographique de l'Empire morcelé en plusieurs tronçons souvent très distants, paralyse l'effort politique et, compliquant à l'infini la concentration et l'offensive des armées, rend singulièrement difficile à l'Allemagne la lutte avec sa voisine de l'Ouest (5).

Mais, surtout, l'organisation politique trop enchevêtrée (6) et surannée est un obstacle au développement d'une politique vraiment nationale et empêche tout fonctionnement régulier de la machine gouvernementale. L'Empire est ainsi constitué, que les Princes et les États, de quelque importance qu'ils soient, doivent être consultés dans toutes les affaires qui intéressent sa conservation. Les décisions traînent en longueur, sans même le plus souvent aboutir. Il aurait le temps d'être surpris avant que toutes les voix compétentes eussent donné leur avis sur l'opportunité de le défendre. Étrange anomalie ! Un prince ecclésiastique peut se permettre toutes les initiatives et livrer ses États à la discrétion étrangère, alors que l'Empereur est tellement lié par les capitulations qu'il ne peut déclarer la guerre de son propre chef pour défendre l'existence de l'Empire,

(1) L'idée revient très souvent dans les libelles. Voir, par exemple, *Wahrsagerischer Weltspiegel.*

(2) *Ibid.*

(3) *Politische Nachsinnlichkeiten.*

(4) Voir l'*Aurifodina gallica.*

(5) *Eröffnete... Raths-Stube.*

(6) *Ibid*

ni prendre l'offensive, même si le territoire de ses pays héréditaires est menacé, sans avoir obtenu, au préalable, le consentement de tous les membres du corps impérial.

Reprenant à leur compte les idées émises, en 1664, par l'auteur d'un curieux libelle, les *Plaintes de l'Allemagne*, les publicistes montrent l'autorité centrale s'émiettant progressivement et s'éparpillant, au cours des temps, sur les membres innombrables de l'Empire, et l'existence politique de l'Allemagne gravement atteinte par l'abus croissant d'une décentralisation à outrance. Au lieu d'appliquer l'édit d'exécution de 1555 et d'assurer une vie collective au grand corps germanique en établissant une solidarité étroite entre ses membres, à l'aide d'institutions stables, on laisse chacun tirer de son côté et suivre son intérêt personnel. L'on permet aux Princes et aux États de conclure à leur gré des alliances défensives particulières, quitte à provoquer le mécontentement ou les méfiances de leurs voisins. Les intérêts, au lieu de converger, se contrecarrent à l'infini, s'entrecroisent ou se combattent. Chacun ne songe qu'à sa propre puissance et épie jalousement ses voisins, par crainte de les voir empiéter sur ses privilèges (1). Les Grands-Électeurs surveillent étroitement l'Empereur, craignant qu'il n'étende à leur détriment son pouvoir et défendent âprement la prééminence grand-électorale contre les convoitises des simples Électeurs et autres membres inférieurs de l'Empire, qui, de leur côté, n'ont rien tant à cœur que de protéger leur liberté contre les empiétements des puissances supérieures. A force d'étendre les capitulations, la puissance monarchique a fini par se supprimer elle-même et a institué une infinité de co-régents qui, à leur tour, travaillent à réduire le pouvoir central à leur discrétion (2). « Chaque État d'Empire tend à remplacer dans son domaine la personne et l'autorité impériales. Ainsi l'empereur romain a sous lui une quantité de rois sur lesquels il règne. » Avec l'influence française, a pénétré en Allemagne l'esprit d'insubordination et d'indisci-

(1) *Ein Blinder...*

(2) *Heutige Regierung des röm. Reichs.* Contient un historique de la décomposition de l'Empire. Voir, dans *Gründliche Anzeige,* un résumé des causes de sa décadence, mais voir surtout LEIBNITZ, *Bedenken über die Securitas publica.*

pline (1) qui rendait si difficile l'exercice du pouvoir à la royauté française, avant que la poigne de fer des ministres et du roi de France n'eût maté la volonté récalcitrante de la noblesse. L'autorité impériale n'est plus qu'un mot vide de sens, incapable d'imposer aux princes de l'Empire qui ne lui témoignent même plus le respect extérieur que commande une puissance séculaire et la bravent impunément. Que l'on compare aux princes français attentifs aux moindres gestes de leur roi et si dociles, que quand ils sont à 100 lieues de Versailles, malades ou souffrants de la goutte au pied, ils préfèrent subir des journées et des nuits de voyage, parmi les pires douleurs, plutôt que de manquer à l'appel du maître, ces princes allemands qui répondent aux demandes impériales par l'envoi d'un savant juriste et, quand ils discutent avec l'Empereur lui-même, n'ont pas honte de le contredire ouvertement (2).

Perdant toute liaison avec la tête (3), les membres d'Empire se sont fait une vie à part dans le grand organisme impérial. L'égoïsme règne en maître parmi l'anarchie germanique. Qu'importe aux princes que les Français attaquent les Pays-Bas espagnols ou que le duc de Lorraine soit chassé de ses États ! Sans se demander si « leur raison doit permettre, ou leur honneur souffrir qu'on laisse écraser un des leurs et si un pareil attentat peut se perpétrer impunément aux yeux de l'Europe » (4), sans s'inquiéter si leur intérêt bien compris doit leur laisser tolérer la mainmise sur une province des frontières, ils ont recours à des sophismes subtils pour justifier leur inertie. Ils allèguent

(1) *Staats-Rock.*

(2) *Nachdenkliches Gespräch.*

(3) « Quiconque considère raisonnablement l'état présent du Saint-Empire, écrit W. v. Hornick, peut se le représenter comme un corps en proie à un sommeil profond, sur lequel la maison menace de s'effondrer, parmi des craquements sans nombre. Et, bien que la tête se ragaillardise, que les yeux s'ouvrent, que les membres sentent nettement la nécessité de se hâter et de se sauver énergiquement du danger, les cuisses ne veulent pas se mettre en branle, les bras ne veulent pas aider le corps, ou, tout au moins, s'en donner la peine. Certains membres n'ont pas honte de reprocher à la tête sa vigilance et ses avertissements comme une sollicitude inutile, un bruit superflu, une pratique vaine, un trouble apporté à leur repos, et finalement l'accusent de s'ingénier à les déranger dans leur tranquillité et de désirer l'impossible. Bien plus, ils protestent et menacent de lui résister par la force. » *Apologia des Waldeckischen Recess.*

(4) *Staats-Rock.*

que les intérêts de l'archiduc d'Autriche sont seuls en jeu dans la question des Pays-Bas et non ceux de l'Empereur, qu'à supposer même que l'on batte la France, les princes n'en auraient aucun avantage, puisqu'à l'Empereur reviendrait le butin et à eux seuls les frais. Ils assistent, les bras croisés, à la ruine de leurs voisins, savourant le bonheur de se sentir « au sec » et se disant que le feu n'envahira pas leur propre demeure. Peu leur importe que l'Empire tout entier s'écroule, pourvu qu'ils continuent à goûter en paix les joies du despotisme et les séductions du luxe. Car la passion effrénée de la jouissance a supplanté dans les cours le souci du bien général, et, si effréné y est devenu le goût du plaisir que, pour suffire à leurs frivolités ruineuses, les princes en sont arrivés à trouver tout naturel de se vendre à l'ennemi de l'Allemagne. La vénalité s'exerce ouvertement parmi les princes d'empire. Oubliant leur origine et le passé de leur race, dociles en tout à l'exemple de leurs précepteurs français, ils imitent les courtisans de Versailles jusqu'à accepter humblement la domesticité du roi de France. Esclaves au dehors, despotes et tyranneaux au dedans, ils sont devenus tellement étrangers à leur propre patrie qu'on entend une Grande-Électrice de Bavière déclarer qu'elle hait les Allemands et les appeler « des chiens » (1), ou un Fürstenberg déplorer d'être né Allemand, et que la pauvre Germanie, qui produisit de si grands héros, en est réduite à maudire le jour de sa naissance et à regretter d'avoir mis au monde des fils aussi indignes des ancêtres. « Que diraient les vieux héros, s'ils voyaient le changement qui s'est accompli dans l'Empire ? Ils diraient que pareilles gens ne sont pas dignes de porter le nom allemand (2). »

La corruption et la cupidité installées en maîtres dans les cours des potentats, les princes séculiers efféminés par le « régime des maîtresses » et démoralisés par l'abus du despotisme, les princes d'Église, surtout, que ne préoccupe point l'intérêt dynastique (3), dévorés par la soif de l'or et inféodés servilement à la politique du Très-Chrétien, les évêques et les Électeurs

(1) *Wichtige Ursachen.*

(2) *Politische Betrachtungen.* Leur trop grand nombre d'enfants les oblige à accepter ou à solliciter les largesses du roi de France, écrit l'auteur de *Gründliche Anzeige.*

(3) *Ibid.* Voir aussi *Offenherziges Sentiment.*

ecclésiastiques, les « seuls auteurs de l'infortune où est tombée la patrie », conduisant l'Allemagne aux abîmes par oubli de leurs devoirs et de leur dignité, partout l'anarchie, nulle part le souci des grands intérêts collectifs, tels sont les maux qui ont précipité la décomposition du grand corps politique allemand et rendu son existence si précaire qu'on ne sait plus, tant l'étranger appelé par les princes fait la loi dans la maison, à qui revient la préséance dans l'Empire, de l'Empereur ou de Louis XIV, et que, prenant en mains la défense d'une nation incapable de gouverner sa destinée, le roi de France peut s'arroger impunément le titre de Protecteur de l'Empire (1).

Ajoutons, enfin, toutes les complications qu'entraîne la réunion dans la main d'un seul, du sceptre d'Espagne et du globe impérial, l'état d'épuisement manifeste de la dynastie autrichienne qui rend problématique l'occupation du trône par un héritier direct et faisait dire cyniquement à l'ambassadeur de France en plein Reichstag : « A qui confiera-t-on l'Empire après l'extinction de la maison d'Autriche et de la puissance espagnole? L'on pourrait donc s'épargner comme inutile la peine de lui trouver un successeur » et, « crachant sur le sol, toussant si fort qu'on eût pu croire que ses poumons et son foie allaient se détacher, comme pour bien montrer le peu de cas qu'il faisait de l'avenir de la maison d'Autriche », il ajoutait : « A qui de plus digne qu'à la France et à notre grand Louis (2)? »

Fidèle image de l'Empire, la Diète impériale incarne, aux yeux de tous, l'impuissance et la caducité du Saint-Empire Germanique. Tandis que l'ennemi prépare ouvertement son attaque, le Reichstag qu'il serait plus juste d'appeler un Reichs-Sæculum (3), s'épuise en vaines chicanes de préséance, passe son temps en discussions oiseuses d'attributions et de juridiction (4). Ni esprit patriotique, ni vues d'ensemble, ni conceptions qui dépassent l'horizon borné des intérêts et des mesquines passions de chacun (5). « D'autres peuples n'épargnent rien pour

(1) *Ein Blinder...*, 14.
(2) *Staats-Rock.*
(3) *Nachdenkliches Gespräch.*
(4) *Ein Blinder...*
(5) *Apocalypsis.*

se mettre en état de résister, mais en Allemagne le Reichstag laisse tomber la question de la défense de l'Empire dans le puits de l'oubli et s'occupe à des riens, pendant qu'Annibal est aux portes (1). » Et qu'on ne s'abuse point sur les belles paroles de ces orateurs soi-disant patriotes, « dont chacun veut paraître bien intentionné et fidèle, et faire croire qu'il est le seul qui ait à cœur le dommage causé à Joseph » (2). Au fond, l'or français seul leur dicte leur langage et leur conduite. « *L'Instrumentum pacis* résonne sur tous les bancs, et il n'y aurait rien d'étonnant à ce que clavecin et cordes éclatent et se brisent en mille morceaux. L'envoyé de Suède sait y exécuter de si belles variations que plus d'un auditeur en l'écoutant pourrait en perdre la raison et l'âme. N'eut-il pas, un jour, le front d'inviter l'Empire à entrer dans l'alliance de la France, sous prétexte que, la Hollande vaincue, elle pourrait devenir dangereuse pour l'Empire? Et n'est-ce pas déjà un fait inouï qu'en plein Empire, dans une ville d'Empire, à la Diète publique, l'ambassadeur d'un vassal de l'Allemagne, soudoyé par la France, ait osé faire une semblable proposition à l'Empereur son maître et, loin de s'attirer un châtiment exemplaire, ait pu récolter des applaudissements (3)? »

Aussi bien, quel sérieux attendre de ces délégués à qui importent surtout leur prestige et le décorum de leurs fonctions, sortes de fantoches importants qui ont chevaux, carrosses et domestiques, s'entendent appeler « Votre Grâce », se rengorgent de plaisir quand on leur parle de leurs « épouses », et n'ont qu'à paraître pour que la garde crie : Aux armes, voici M. l'ambassadeur (4) ! Inertie ou légèreté, les réformes pressantes s'accumulent sans solution. La fameuse matricule d'Empire établie à Worms, en 1521, attend toujours la révision qui doit fixer définitivement la contribution des membres de l'Empire et l'adapter à la situation transformée de l'Allemagne : une guerre prolongée, appauvrissant les États et les principautés, leur a rendu impossible le paiement de la contribution qui leur fut assignée en des

(1) *Apocalypsis.*
(2) *Nachdenkliches Gespräch.*
(3) *Ibid.*
(4) *Sollicitatio Marsupii.* Voir HALLER, 35.

temps meilleurs. Le statut territorial, bouleversé par les sécularisations, n'est point encore établi, au grand mécontentement des parties lésées (1). Les frontières sont dégarnies, les places fortes en ruines ou hors d'état de fournir une défense sérieuse. L'Allemagne porte douloureusement les conséquences de la guerre de Trente ans (2). La querelle des frères ennemis a installé en maîtresses souveraines les puissances étrangères dans les affaires de l'Empire et donné voix consultative au roi de France à l'Assemblée impériale. Impuissante à se réorganiser au dedans, l'Allemagne accepte gaiement le joug du roi de France.

La frivolité des princes, concluent les libellistes, a transformé la « maison de délibérations » en une « maison de bavardage » (3). La Diète de Ratisbonne, sachant que l'Allemagne est si malade, ne cherche pas à la guérir, mais seulement à adoucir ses douleurs (4). Monarchie ou aristocratie ou démocratie, bien malin qui dira ce qu'est aujourd'hui le Saint-Empire. Derrière l'étiquette prétentieuse dont se masque la plus profonde des déchéances, la lanterne de Diogène ne réussirait pas à le découvrir (5).

A la désorganisation politique de l'Empire tiraillé entre les factions et les rivalités des partis (6), livré au contrôle et à toutes les intrigues de l'étranger qui y mène librement son jeu, les libellistes ajoutent les dissensions religieuses qui divisent la grande communauté germanique et, nonobstant les promesses de la paix de Westphalie, mettent aux prises calvinistes et luthériens, protestants et catholiques (7). En dépit de l'exemple de la voisine française, qui, après quarante ans de luttes néfastes, a dû en passer par des conditions plus lourdes que si elle s'était au bon moment montrée tolérante à l'endroit des huguenots,

(1) *Klagen Teutschlands.*

(2) *Nachdenkliches Gespräch.* Voir aussi *Ein Blinder...* L'Allemagne, répétent à l'envi les libellistes, est dans un état plus lamentable qu'au lendemain de la trop longue guerre.

(3) Cité dans Haller, 36.

(4) *Nachdenkliches Gespräch.*

(5) *Heutige Regierung.*

(6) *Nachdenkliches Gespräch.* Voir aussi *Des Friedbrüchigen Franckreichs... Friedsbegierde.*

(7) *Ein Blinder...* Voir aussi *Klagen Teutschlands.*

en dépit de l'exemple de l'Espagne dont l'Inquisition n'a fait qu'affaiblir la puissance dans les Pays-Bas, on laisse s'éterniser les luttes entre les confessions rivales (1). Religieuses ou économiques, de partout des barrières se dressent, qui séparent les provinces et les États. La faiblesse de l'Empereur a laissé se multiplier à l'infini les péages et les douanes qui servent si bien l'intérêt des princes et des villes (2). De Strasbourg à Amsterdam, innombrables sont les arrêts imposés aux transports, et incalculables les pertes de temps qui en résultent pour la navigation, sans parler de tous les désordres qu'occasionne le stationnement des mariniers dans les ports fluviaux (3). A ces charges si lourdes viennent se joindre les abus des monopoles qui livrent le consommateur à la merci de détenteurs peu scrupuleux et leur permettent d'organiser à leur gré l'enchérissement des marchandises, l'arbitraire des corporations qui administrent souverainement la production de l'industrie, l'exploitation de la campagne par les villes d'Empire « vraies sangsues du peuple, qui sucent la moelle du pays et ne lui donnent rien en retour. L'habitant des villes d'Empire tyrannise les pauvres paysans, leur arrache à vil prix les marchandises et leur revend les produits de ses manufactures à un prix usuraire. En temps de guerre, les villes ferment leurs portes et ne laissent entrer ni sortir personne, tandis que le pays d'alentour est couvert de soldats et gémit sous le poids insupportable des quartiers et des contributions » (4). Enfin, et surtout la disette d'argent, conséquence nécessaire de la négligence de l'Empereur et des princes. Le meilleur de la monnaie d'Empire est emmené hors d'Allemagne ou fondu, et on lui substitue de la monnaie de cuivre de moindre valeur ou des thalers non conformes aux prescriptions monétaires, importés d'Espagne, de France et surtout de Pologne et du Danemark, au grand dommage des provinces qui ont encore plus souffert de ces abus que des désastres de la guerre de Trente ans. Quoi d'étonnant si le crédit de l'Allemagne est tombé si bas et si pour quelques monnayeurs et quelques princes qui s'enrichissent

(1) *Klagen Teutschlands.*
(2) *Ein Blinder...* Voir aussi *Verschiedene politische... Muthmassungen.*
(3) *Klagen Teutschlands.*
(4) *Gründliche Anzeige*

à ce trafic, tant de sujets loyaux d'Empire accablés par ailleurs d'impôts, se voient réduits à la misère et la ruine?

Bien habile, en effet, qui énumérerait au complet toutes les charges qui écrasent le pauvre peuple : impôt à payer au suzerain, impôt contre le Turc, impôt territorial, corvée de baillage, impôt urbain, capitation, impôt sur le bétail, impôt en faveur des princesses, impôt du manoir, droit de bois mort, contributions ordinaires et extraordinaires, et tant d'autres dont la liste serait sans fin et que rendent plus vexatoires encore la façon arbitraire dont on les impose et les procédés brutaux des agents qui les prélèvent. « Ce ne sont pas les princes et les seigneurs en personne qui les recueillent mais leurs conseillers et camériers, officiers hauts et bas, fonctionnaires petits et grands, trésoriers et maîtres d'hôtel que l'on emploie en guise d'éponges (1). » « Quand on leur donne un village ou une ville à pressurer, ils s'engraissent et se gonflent tellement de la sueur et du sang des pauvres gens que pour un peu ils en crèveraient. » Combien de nobles d'Empire ou de nobles campagnards en usent si impitoyablement avec leurs pauvres sujets et écrasent si durement le paysan « que plus d'un, s'il n'y allait du salut de son âme, préférerait être dans la peau de son chien »! Non point que les règlements nécessaires à corriger le mal fassent défaut en Allemagne. « Mais qui donc s'en soucie dans un pays où les injustices sont peu ou pas punies (2)? »

Que dire enfin de la justice, de ces bas tribunaux où siègent des juges qui ignorent le droit ou n'écoutent que leur égoïsme et leur avarice, et n'ont ni honnêteté ni conscience? Avec de l'argent, il n'est sentence favorable qui ne puisse être obtenue, jugement qui ne puisse être invalidé par une juridiction supérieure. Faute d'une procédure exactement réglementée, les débats s'éternisent à l'infini : l'on compte dans l'Empire plus de deux mille veuves et orphelins qui attendent vainement la solution des affaires entamées par leurs défunts depuis des années (3). Il n'est pas jusqu'au Conseil impérial qui n'appelle les critiques les plus sévères. Sans parler des défauts que présente une orga-

(1) *Klagen Teutschlands.*
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.* Voir aussi *Der Hoch-Teutsche Reichs-Secretarius.*

nisation qui ne recrute ses membres que dans les pays héréditaires et exclut les membres d'Empire ou n'admet les protestants qu'en proportion dérisoire, que penser d'une juridiction souveraine dépourvue de toute sanction à l'égard des Électeurs et incapable de faire exécuter la mise au ban prononcée contre les hauts sujets. Les salaires qu'elle octroie sont si dérisoires qu'elle semble vouloir provoquer à la corruption. « Car faire la loi et souffrir famine, c'est à peu près avoir l'esprit préparé à ruser et à tromper et mettre le droit à l'encan (1). » Le Consistoire général dont la juridiction est si nécessaire dans les affaires spirituelles qui intéressent les particuliers, aussi bien que dans les questions d'attribution des biens ecclésiastiques que soulève l'antagonisme des confessions, est un *purum non ens*. A quand la création d'un tribunal supérieur qui réglerait les contestations entre membres d'Empire?

Ainsi, sous quelque aspect qu'on considère l'Empire, partout des abus, le laisser-aller et la décomposition. La manie nobiliaire fait rage plus que jamais en Allemagne. Il n'est paysan, bourgeois, noble ou prince, qui se contente de sa qualité ou de son nom. Les titres sont montés « au superlatif », bien que les ancêtres n'aient été moindres ni en vertu, ni en argent, et jamais les livres nobiliaires n'ont été plus chargés, signe des temps, sans doute, et présage de changements prochains ! Le vice d'ivresse sévit et, avec lui, tous les crimes et toutes les hontes (2). L'Allemagne dont la belle et saine virilité était autrefois proverbiale parmi les peuples, est devenue la risée et le mépris de toutes les nations (3). Il n'est pas jusqu'à son armée qui n'offre, elle aussi, le spectacle de la plus lamentable désorganisation. Sans parler de son insuffisance numérique, de l'éparpillement de ses unités que ne coordonne aucune volonté centrale, la discipline y est si relâchée que le soldat peut se permettre impunément tous les excès. « On l'a bien vu dans les années 1658, 1659, 1660, en Holstein, dans le Jutland, le Mecklembourg, la Saxe et la Poméranie. Lors de la retraite à travers l'Empire, tout a été ruiné,

(1) *Klagen Teutschlands.* Voir aussi *Der Hoch-Teutsche Reichs-Secretarius.*

(2) *Ibid.*

(3) *Ein Blinder..*

et les dégâts se sont élevés à la valeur de plusieurs tonnes d'or. L'on n'a que trop vu aussi la façon dont les troupes allemandes se sont comportées cet hiver en Hongrie. Beaucoup d'habitants qui avaient été épargnés des Tartares ont été pillés et dépouillés par les armées impériales et réduits à mendier aux portes (1). »

(1) *Klagen Teutschlands.*

II

Telle l'Asie le héros grec, et la Grèce le rude soudard romain, la France, pour réduire l'Allemagne à l'impuissance, a mieux encore que l'habileté de ses généraux ou la ruse de ses ambassadeurs (1). Précédant l'invasion guerrière, une invasion sournoise, autrement dangereuse et plus irrésistible encore a livré l'Empire à la discrétion du roi de France. Assoiffée de « vanités » étrangères et gourmande des « délicatesses » françaises (2), la mâle Germanie s'est laissée endormir par le breuvage que lui présentait Circé. L'invasion des modes et des mœurs françaises l'a livrée, efféminée, à la merci des convoitises royales. Enhardi par la faiblesse de l'Allemagne, encouragé par les complaisances de tous, l'ennemi français s'est installé en maître sur le sol de l'Empire (3). Une « léthargie » profonde, un « sommeil de mort » (4) ont engourdi le grand corps germanique empoisonné par la « peste » et le « virus » (5) français.

Parmi les vices dont le patriotisme des libellistes incrimine l'Allemagne, il n'en est pas qui reviennent avec plus d'insistance dans leur réquisitoire que la « francomanie » et la « singerie française » (6). En d'innombrables variantes, ils s'acharnent à dénoncer les méfaits du *Franzosengeist* et stigmatisent avec âpreté ce qu'un siècle plus tard, dans des circonstances analogues, le patriotisme allemand, faisant front contre l'envahisseur, appellera l' « influence corruptrice de la culture française ».

(1) *Das... verführte Teutschland*
(2) *Ibid.*
(3) *Der Abgefertigte Apologist.*
(4) *Modestini Send-Schreiben.*
(5) L'expression est familière aux ennemis de l'imitation française.
(6) *Staats-Rock.*

« Comparons l'état présent de l'Allemagne aux mœurs du bon vieux temps. Il n'est que trop vrai, hélas ! que, depuis que le diable de Français fait la loi chez nous, nous avons tellement modifié notre vie et nos habitudes que, si nous ne voulons pas être appelés des Français naturalisés, comme il se devrait, nous méritons, du moins, d'être nommés un peuple nouveau, étrange et métamorphosé en Français. Autrefois les Français n'étaient pas du tout estimés des Allemands. Aujourd'hui nous ne pouvons plus vivre sans eux et il faut que tout soit français : française la langue, français les vêtements, français les mets, français le mobilier, françaises les danses, française la musique, françaises les maladies, et j'ai peur qu'une mort française ne suive tout cela, car les fautes que cette manie d'imitation nous fait commettre ne promettent rien de mieux. Où trouve-t-on encore la vieille fidélité et la vieille loyauté allemandes? Où sont la puissance et la bravoure allemandes? Et la cause de tout cela? Tout simplement l'imitation des peuples étrangers, mais surtout des Français, et le fier, le faux et libertin esprit des Français (*Franzosengeist*) qui nous a endormis par des paroles caressantes, des discours flatteurs et beaucoup de promesses, comme le serpent nos premiers parents, et peu à peu a tâché de nous ravir notre liberté allemande (1). »

Pour ne parler que de la mode, est-il extravagances que ne suggèrent aux malheureux Allemands la rage d'imiter les Français et la crainte de rester en arrière sur les raffinements de leurs précieuses et les élégances de leurs petits-maîtres? Imiter ou plutôt « singer ». A preuve la façon dont ils se prirent d'enthousiasme pour le « bonnet à cornes » de Mme de Fontanges, qu'envoya à une certaine cour allemande un tailleur galeux. Toute dispendieuse qu'elle fût, il n'est singe, petit ou grand, qui ne voulût à tout prix posséder la « monstrueuse » coiffure, cet emblème de la perfidie conjugale inventé par une courtisane royale, au grand désespoir des ecclésiastiques d'Allemagne, qui eurent toutes les peines du monde à en chasser la mode (2). « Il y a quelques années, des Français revenant d'une campagne

(1) *Teutsch-franz. Modengeist.*

(2) *Leipziger... Mess-Gespräch*

avec les larges bottes qu'ils portaient en guerre pour se préserver de la pluie et de la neige, furent aperçus d'un élégant qui, bien que n'ayant besoin ni de monter à cheval, ni de coucher en campagne, se mit incontinent à porter des bottes semblables pour arpenter les chambres de sa maison. Il en fut de même des longs manteaux, dits pèlerines lorraines, inventés pour protéger les pistolets et les vêtements de dessous des cavaliers. Tout le monde voulut en avoir, même ceux qui n'avaient ni cheval, ni pistolet (1). » Mais, quel plus bel exemple de « singerie française », que le succès que trouva auprès du public allemand l'ingénieuse supercherie d'un Allemand avisé? Il s'était fait faire un habit si étroit et si juste, qu'il éclata sous les bras au moment où il l'enfilait. Un de ses amis lui ayant demandé comment il avait fait cette déchirure, vu que l'habit était tout neuf, il répondit que c'était la mode française et que rien n'était plus pratique, car au moins on avait toujours frais sous les bras. L'autre d'en prendre note et de courir tout droit chez son tailleur. Bientôt l'on ne vit plus dans les rues que des fous affublés de cet accoutrement, « car c'était la mode et il fallait la suivre (2). Il en fut de même des larges culottes inventées par un officier qui avait une jambe de bois à cacher. L'on crut de bon ton d'arborer de véritables sacs où l'on eût pu emmagasiner un bon quarteau de blé, agrémentés de quelques centaines d'aunes de petits rubans (3). « Les *perruques* ou *paruques*, je ne sais de quoi les faire dériver, de *perroquet* ou de *nid de chouettes*, furent inventées, paraît-il, par un Français qui avait à cacher la teigne, ou avait perdu ses cheveux à la suite d'une maladie honteuse. Voyant que cela allait bien au visage, un Allemand fit couper sa belle chevelure et s'en fabriqua une perruque. C'est comme si je faisais arracher mes bonnes dents pour me mettre dans la bouche des dents de mort attachées par un fil d'or... Qu'on dise encore que les Allemands ne sont pas fous : nous portons les cheveux à « l'imagination », des barbes « pa« tience » (c'est-à-dire tantôt longues, tantôt courtes, tantôt raides comme des soies de cochon, tantôt collées comme une paire

(1) *Abgott.*
(2) *Teutsch-franz. Modengeist.*
(3) *Abgott.*

de poils de nez au-dessus de la bouche, tantôt quelque chose, tantôt rien du tout), des chapeaux « réponse », des cordons de chapeau « indifférent », des plumes « légation », des camisoles « accordant », des pourpoints « mécontent » ou « juste au corps » (inventés par un bossu), des culottes « à la mode », des jarretières « de réputation », des bottes « occasion », des épées « pénitence », c'est-à-dire tantôt courtes comme des broches à alouettes, tantôt longues comme des épées de combat, des manteaux « diligent », des gants « intermède » (1). » Pour cacher les « florettes de Vénus » que la débauche sème sur leur visage, les Français inventèrent des mouches. Les Allemands aussitôt de renchérir et de découper des hannetons, des lièvres, des ânes, des ours, des bœufs et des porcs qu'ils se collèrent sur la figure. L'on apprend un jour que c'est la mode de porter les hanches hautes. Les femmes, incontinent, de rassembler tous les mouchoirs et toutes les serviettes qu'elles purent trouver pour remédier aux insuffisances de la nature (2).

Sans même se demander si ce n'est pas uniquement pour mieux attraper l'argent du bon Allemand que les tailleurs français font changer la mode aussi souvent, et si les Français, eux, sont assez naïfs pour en suivre aussi servilement les caprices, l'on change autant de fois d'habits qu'il y a de jours, on pourrait presque dire d'heures dans l'année. L'on ne s'inquiète pas si ce qui sied bien à un Français est ridicule chez un Allemand. On porte à l'église ce qui est fait pour le bal, on caricature, on déforme, on exagère, on dépasse en folies tout ce que les Français seraient capables d'inventer de plus absurde. « N'est-il pas vrai que si un tailleur veut réussir, il faut qu'il ait été en France ou, du moins, se donne comme y ayant été, même s'il n'a pas vu Strasbourg? Nos tailleurs n'ont qu'à dire : cette mode vient toute chaude de France, c'en est assez pour que nous l'adoptions, au risque de nous faire moquer de nous par les Français. Et qu'on ne réponde pas que ce sont là choses sans conséquence. Comme le disait un sage prince d'Allemagne, « les vêtements étrangers attireront des mœurs et des vices étrangers et les

(1) *Abgott.*

(2) *Das... verführte Teutschland.*

mœurs étrangères des hôtes étrangers dans la pauvre Allemagne » (1). Combien se ruinent à suivre la mode, vendent ce qu'ils possèdent de plus précieux pour s'acheter des colifichets, restreignent sur la table ou enfreignent les lois de l'honnêteté pour pouvoir parader en costume indécent et arborer des toilettes le plus souvent si « dégoûtantes » que c'en est un scandale pour les yeux! « Voilà où conduit la mode française : l'on aime mieux briller au grand détriment de la pudeur et de la chasteté que de vivre chichement, enfermé chez soi » (2), et l'on est allé si loin dans la voie de la folie que l'on préfère payer trois fois plus pour avoir de mauvaise marchandise française que d'acheter de la bonne marchandise des pays allemands. « Autrefois les Parisiens n'étaient que de gauches et sots imbéciles, ce qui les faisait nommer « Plumparten » par les Allemands. Mais depuis que les étrangers vont chez eux en si grand nombre, ils sont devenus si malins qu'ils s'entendent à les attraper le mieux du monde et jusque dans leurs pays » (3). L'on sait l'aventure de cette noble allemande qui, à la foire de Leipzig, acheta comme française, pour 32 thalers, la dentelle allemande qu'un instant avant le marchand français avait achetée dans une boutique allemande. « Il en va ainsi presque toujours des marchandises et des vêtements français : l'on vend comme française otre marchandise allemande. On ne la regarderait pas si l'on savait qu'elle n'est pas de fabrication française, et l'on est assez content quand on y trouve le moins du monde la façon française (4). » Ainsi, quand un vêtement à été fabriqué en Allemagne, à la bonne manière allemande, il suffit que les passementeries aient été modifiées pour qu'on s'imagine porter la belle mode française. Combien d'Allemands ressemblent à ce gentilhomme anglais qui refusa un chapeau neuf que lui présentait son domestique, sous prétexte qu'il n'était pas relevé à gauche, à la française et, le jour suivant, accepta avec joie le même chapeau que son domestique lui présentait cette fois dans l'autre sens, disant que c'était là un vrai chapeau fran-

(1) *Teutsch-franz. Modengeist.*
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*

çais ! Combien de choses qui n'ont jamais vu la France ne trouvent acheteur que parce qu'elles se donnent pour françaises (1) ! « Aussi, quoi d'étonnant, si en cela les Allemands sont devenus Français? Autrefois on pouvait distinguer les peuples à leurs habits. Mais, depuis que nous nous sommes épris des Champs Élysées français et des costumes français, l'on ne peut plus reconnaître un Français d'un Allemand. Rien de surprenant alors si tant d'assassins, de traîtres et d'incendiaires séjournent dans notre pays et espionnent nos secrets, notre fortune et notre puissance. Ils n'ont pas besoin de changer de vêtements et de langue, car nous avons pris leur habillement et leur langage. Et, tout comme en France, où tout le monde s'habille au-dessus de sa condition, si bien que mendiants et mendiantes se présentent aux portes avec des vêtements à la dernière mode, on croirait chez nous avoir devant soi des gens qui possèdent plus de 1.000 thalers, à les juger par l'extérieur. Qu'ils viennent à mourir, on envoie chez le fripier velours, fourrure, robes et bagues, pour avoir de quoi leur rendre les derniers devoirs (2). »

Mêmes non-sens, mêmes « singeries françaises » en matière d'éducation. A peine le nouveau-né « a-t-il passé la tête hors du sein maternel », à peine s'est-on assuré si c'est un garçon ou une fille, que voilà les parents s'inquiétant de lui faire donner la bonne façon française. Il n'a pas atteint quatre ou cinq ans que déjà on le sacrifie au « moloch français » (3). On le confie à un maître de langue et de danse pour qu'il le dresse aux « galanteries françaises », un Français naturellement, quelque ancien garçon de cuisine ou quelque pouilleux, que la proverbiale naïveté allemande a attiré de l'autre côté du Rhin, ou que des affaires louches ont obligé à passer les frontières. Sans se préoccuper si la vivacité française sied bien au sérieux et à la gravité un peu lourde de l'Allemand, on met tous ses soins à métamorphoser la jeunesse allemande et à lui faire acquérir quelque chose de la « légèreté papillonnante » et de l' « acrobatie brouillonne » (4) des Français. On laisse lui inculquer pêle-mêle tous

(1) *Teutsch-franz. Modengeist.*
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) *Das... verführte Teutschland.*

les défauts français, les moindres et les pires. « Alors qu'autrefois l'Allemand considérait comme recommandable et de bon ton de se servir d'une fourchette et d'un couteau, l'on use maintenant de ses doigts pour manger et l'on fait de son mieux pour ressembler aux goujats français (1). » Aux nobles et gracieuses danses allemandes l'on préfère les danses dégingandées et inconvenantes (2), et, comme la danse est française, l'on ne veut plus que de la musique française (3). « Car tandis que naguère l'on chantait ou jouait de bons lieds allemands d'après la tabulature, l'on ne veut plus maintenant que des airs à la française. Des femmes se trouvent-elles réunies, elles ne savent plus parler que de rigodons, d'ouvertures, de ballets, de bourrées. Nos Allemands d'autrefois faisaient apprendre la musique à leurs enfants pour qu'ils pussent égayer leurs occupations domestiques en chantant de beaux chants et des airs religieux, ou chanter en chœur avec la communauté, à l'église, et s'édifier dans la pratique de leur religion. Maintenant on est bien capable de chanter à la danse ou dans les réunions galantes, mais quand on entend chanter à l'église c'est comme si des ours grognaient, surtout quand ce sont des sœurs de l'ordre de Vénus en retraite qui chantent, et, même quand ce sont de jeunes voix, elles mettent tant de quintes, de quintes sautillantes, et de fioritures à leur chant, que c'est à se boucher les oreilles (4). »

Il n'est pas jusqu'aux écoles où ne se soit faufilé l' « esprit français ». Par une étrange aberration, l'on considère comme de bon ton de donner pour éducateurs à la jeunesse allemande des livres français. « Il serait à souhaiter qu'on ne fasse pas aimer autant les livres français à nos jeunes gens. Surtout que nous avons assez d'ouvrages où l'on peut apprendre, tout à son aise, toutes les vertus et tous les talents, sans recourir au traité du Père Bouhours, un Jésuite, ou à M. Vaugelas, ou au livre de M. Costar, sur les propriétés de la galanterie et autres ouvrages

(1) *Teutsch-franz. Modengeist.*

(2) « La France, écrit l'auteur de *Das... verführte Teutschland*, est l'école générale de danse de l'Europe et l'on y danse plus qu'on n'y prie, car les Français, doués d'un tempérament inconstant et léger, s'habituent dès le berceau à la danse. »

(3) *Teutsch-franz. Modengeist.*

(4) *Ibid.*

de ce genre. L'on a édité en Allemagne différents livres de prières français, et tout récemment encore, à Nuremberg, un livre d'un certain T. T. S..., alors que, Dieu merci, nous en avons quantité d'analogues en notre langue. Mais le but de tout cela, c'est de rendre odieuse notre chère langue allemande et de faire aimer la française. Je ne crois pas que les autorités aient raison de tolérer pareille chose, car c'est la source de toute espèce d'inconvénients. Mais je plains surtout ces gens qui veulent passer pour de bons Allemands et n'ont dans leur bibliothèque que quelques livres français. Et pour habituer, à leur tour, leurs enfants à aimer les choses françaises, ils envoient demander chez tous les libraires un abécédaire français, donnant ainsi l'idée à ces gens qui ne vendaient pas de livres français, de s'en procurer à l'avenir. Reste à savoir si les pauvres innocents d'enfants peuvent se présenter à l'examen avec le nouveau catéchisme (1). » Il n'est pas jusqu'à l'église où n'ait pénétré la malencontreuse imitation française. Que de prédicateurs se font une coquetterie de mêler des mots français à la parole de Dieu ! « Il n'y a pas longtemps qu'un fiancé, au lieu de laisser conduire sa fiancée à l'autel par les garçons d'honneur, conformément à la coutume, s'avança vers elle, lui baisa les mains et la mena lui-même au prêtre, « à la mode française », pour qu'il les mariât (2). » « Quant à savoir si Dieu leur donnera une bénédiction particulière pour les récompenser, ajoute le libelliste, c'est ce que démontrera l'avenir et je le leur souhaite de tout cœur, quoique saint Luc n'en fasse guère mention. »

Vient, enfin, couronnant cette éducation bâtarde et plus française qu'allemande, le voyage en France, complément obligé de toute éducation relevée. Quel plaisir d'orgueil pour un parvenu de pouvoir dire que son fils a été s'initier au ton du monde à Paris, école des nations ! Alors que le Français se met peu en peine de visiter l'Allemagne, qui pourtant a plus de curiosités et de belles villes à lui offrir que la France, et ne se soucie guère d'y venir pour en apprendre la langue, l'on croirait manquer à tous ses devoirs si l'on n'envoyait les jeunes gens puiser à la

(1) *Teutsch-franz. Modengeist.*

(2) *Ibid.*

bonne source les manières du monde et la belle langue française. Au prix des sacrifices les plus lourds, on les installe luxueusement en France. Alors, pour être reçus dans la bonne compagnie, les voici se mettant en frais de toilette et d'équipages et étalant un train de prince. Combien n'en rencontre-t-on pas journellement dans les rues de Paris, de ces bons Allemands qui se pavanent en carrosse avec des airs importants et se donnent pour de grands princes ou pour des maréchaux de France, ou se font passer pour des fonctionnaires du cabinet du Roi ou des familiers de ses ministres et, comme tels, se prétendent au courant de tous les secrets d'État ! Les naïfs, qui croient imposer aux Français par leur étalage de titres et s'imaginent que l'on fait attention à leur équipage tapageur et de mauvais goût, dans une ville qui en voit bien d'autres ! Comme si les Français n'avaient pas assez de bon sens pour se douter que derrière ces « bravades » et ces plumes empruntées, ne se cachent le plus souvent qu'un « mauvais » drôle et peu d'argent (1) !

Le moyen, répète-t-on, d'apprendre ailleurs qu'en France tous les raffinements du savoir et d'acquérir le ton du monde et ces belles manières qui font le cavalier accompli et le grand seigneur? Sans doute l'art militaire et l'art de la fortification ne s'enseignent bien qu'en France. Mais combien vont s'y initier aux mesures mathématiques et autres « subtilités » de ce genre, qui acquerraient mille fois mieux la science des armes sur les champs de bataille, comme le faisaient les vieux Allemands qui remportèrent tant de brillantes victoires sans avoir été à l'école de la France, grâce seulement à leur poigne solide et à leurs bonnes épées ! Les maîtres de tout genre ne manquent pas en Allemagne, ni les professeurs d'exercice capables d'enseigner mieux encore (2) et à moins de frais, tout ce qu'on s'en va chercher à prix d'or en France, et l'on ne sait que trop aussi quel genre d'éducation rapporte de France la malheureuse jeunesse d'Allemagne. Combien, sous prétexte de s'instruire dans le métier des armes qui ne leur servira guère pour arpenter leurs champs et faire planter leurs

(1) *Das... verführte Teutschland.*

(2) Sans compter que l'Allemand a perdu une partie de sa belle taille, à pratiquer les exercices français (*Ibid.*).

pommes de terre, ne font que s'initier à la galanterie et au commerce de la « Vénus française » (1) !

Passe encore pour le Français de chercher à faire effet dans les salons et de cultiver les plaisirs de l'amour ! Mais quelle folie aux Allemands qui n'ont ni leur beau feu, ni leur esprit, de courir après la débauche qui les laissera usés à tout jamais et incapables de se reprendre à de nouvelles passions, comme le font les Français, si blasés qu'ils puissent être, ou de s'acharner à plaire aux dames par leurs réparties ! Les « âmes allemandes » ne sont que trop accessibles aux aguichements des Françaises, qui n'ont point pour habitude de se montrer cruelles, « pourvu que le soupirant allemand ait de quoi payer ». Combien aussi reviennent la tête basse, ruinés et démoralisés, et mourront de faim en regrettant les pâtés de viande qu'ils mangeaient en France ! Combien surtout empoisonnés par la maladie française et bons, tout justes à enfermer ou à attacher ! L'on en est venu à ce degré de corruption que plus d'une de ces « brebis galeuses » qu'en des temps plus sensés on fuyait comme la peste, ose tirer vanité de ses exploits, et, bien loin de rougir d'une maladie réputée autrefois infamante, s'en targue impudemment et en cause ouvertement sans la moindre gêne en société !

Physique ou morale, la corruption française ainsi va gagnant peu à peu l'Allemagne, adultérant le caractère national, substituant aux mœurs saines et vertueuses d'autrefois les vices d'importation étrangère. L'on oublie le mâle sérieux de la race. Pour ressembler en tout aux Français, l'on va jusqu'à se faire l'humble serviteur des femmes. « Oh ! quel mal ne se donne-t-on pas pour offrir une sérénade galante ! Combien de paires de chaussures n'use-t-on point par an à battre le pavé, à toutes les heures du jour, sous les fenêtres de celle pour qui on a de l' « inclination », guettant si on l'apercevra, ou, à son défaut, la bonne ou le chat ou le chien de la maison ! Que de temps ne consacre-t-on pas à des billets amoureux que l'on fabrique à grand renfort de phrases de romans et où l'on peut lire : « O toi, aux petits yeux noirs, j'ai « fait deux mille pour te voir, ne serait-ce qu'une fois », quoique tout cela, évidemment, ne soit que mensonge, et que l'oiseau

(1) *Das. . verführte Teutschland.*

ait toute autre chose en tête et ne soit qu'un coquin fieffé (1)! » La folie allemande en est arrivée à ce point qu'une femme ne fait plus attention à un soupirant, s'il ne paraît accoutré d'une barbiche française, d'un chapeau français, de gilets et de bas galants, si ses gestes et ses jeux de physionomie ne sont calqués sur ceux des modèles français. « Il a beau avoir un nez crochu de perroquet, des yeux de veau, des jambes tordues et des dents qui ressortent, ou être bossu, il n'importe, s'il remplit ces conditions. C'est assez qu'à force d'étude il apprenne à se présenter à la française. Il passera alors pour un gaillard fort habile, même s'il ne possède pas pour deux sous d'érudition et s'il a de la paille hachée dans la tête au lieu de cervelle. Il est et reste un *Monsieur* pour peu qu'il sache parler français (2). »

Si loin, en effet, est poussé l'engouement irraisonné pour la France, que l'on voit journellement préférer à des gens capables des « Allemands-Français » (*Teutsch-Franzosen*) (3), tout simplement parce qu'ils savent faire les aimables, danser à la française et parler français. « Quiconque aujourd'hui veut être employé à la cour, doit savoir le français et avoir été en France, et surtout à Paris, qui est en quelque sorte une université de toutes les frivolités. Sinon, qu'il ne compte pas réussir. Je dirai plus, quiconque veut être employé comme laquais dans une cour, se voit aussitôt demander s'il a l'expérience de la langue française et autres choses semblables. » « Pour toutes ces raisons, la langue française est devenue si commune chez nous, qu'en maint endroit déjà, cordonniers et tailleurs, enfants et domestiques, ont l'habitude de la parler. N'est-il pas vrai que la plupart des parents, pour peu qu'ils soient le moins du monde de condition (ou plus exactement, des marchands, des boutiquiers aisés) consacrent tout ce qu'ils ont gagné en entassant âprement sou sur sou, à faire la perte de leurs enfants, dussent ces dépenses les ruiner et les réduire à plier bagage et à fermer boutique. L'on voit couramment des insensés s'escrimer à apprendre quelques formules françaises, et, quand ils en ont deux ou trois en poche, ils y songent jour et nuit et cherchent toutes les occa-

(1) *Teutsch-franz. Modengeist.*
(2) *Ibid.*
(3) « Gallo-Grecs » sont encore appelés les francomanes allemands.

sions d'en faire usage. Quand quelques fous se trouvent ensemble, ils se demandent entre eux : « Vule vu an allé avec proméné por « bas la temps por mon pläsier? » Et si l'autre ne peut accepter l'invitation parce que ses occupations l'appellent, il est toujours prêt à sortir une bribe de français qu'il a accrochée chez un libraire ou un écrivain public : « Je vous rends un million de « grâces », quoiqu'il arrive souvent qu'on emploie ces formules à contre-temps et qu'on réponde de façon si absurde qu'il n'y a plus après cela qu'à tirer l'échelle. Chacun veut passer pour un Français, et le moins qui arrive, c'est que l'on devienne un de ces bâtards qui n'en savent pas balbutier plus qu'un perroquet, et que l'on se fasse moquer de soi en commettant des cuirs formidables avec les formules que l'on emploie, parce que l'on ignore le génie de la langue et que l'on se *prostitue* au delà de toute mesure. Par exemple, depuis que le *Monsieur* s'est glissé chez nous, tout le monde : bonnes, valets, cireurs de bottes, l'emploient. Si l'on va chez le tailleur et que l'on veuille se faire faire quelque chose, pour peu qu'on n'arrive pas à s'entendre avec lui, il n'a rien de plus pressé que de sortir son *Monsieur,* pour vous persuader. Si un jeune apprenti ouvrier rend service à un de ses pareils, il s'empresse d'ajouter : *Musi, ich sage Dank.* Si l'on passe devant un marchand de tabac, il vous crie : *Mousi, beliebt ihn was vom guten Tabak?* (Voulez-vous du bon tabac?) Ainsi les plus jolis mots français se voient tellement estropiés que c'en est pitié (1). » Il n'est pas jusqu'aux juges et aux hommes d'affaires qui ne mêlent des mots français à leur jargon, quand ils parlent à des gens du peuple et à des paysans (2).

« Qui donc aujourd'hui n'écrit, ne parle, ne chante et ne reprend haleine en français, écrit l'auteur de l'*Idole française?* Il n'y a plus de mots allemands, mais on emploie des termes comme *abandonniren, abouchiren, accompliren, caprioliren, echauffiren, prisonniren, soutiren, strapeziren, traversiren* et mille autres *Narriren* (folies) du même genre (3)... Qui ne voit la grande folie des Allemands qui, tels les corbeaux revêtus des plumes du perroquet, habillent la belle langue héroïque de leurs pères des

(1) *Teutsch-franz. Modengeist.*

(2) *Ibid.*

(3) Le libelliste en dresse une liste curieuse

culottes râpées du mendiant français et la souillent de taches étrangères? Quel Jean Potage est aussi ridicule au théâtre que tel fou français-allemand qui écrit : *Meines hochgeehrten Monsieurs hohe Faveur, so er gegen meine wenige Personage jederzeit temoigniret, assecuriret mich dergestalt seinen continuirlichen feinen Affecten, dass ich in meinen ietzigen Troubles anderen willfährlichen assistenz zu zweifeln tort habe* (1)? Que l'on entre dans un magasin et que l'on demande du drap, l'on n'entendra parler que de *Sarge de Cypre, de Rome, des Dames, Coleur de bon Soye, Coleur rouge,* et cent autres mots enchanteurs de ce genre, que le diable en Enfer n'invente que pour tromper ces lièvres curieux de nouveauté que sont les Allemands. Que l'on aille chez un cuisinier ou un pâtissier, il vous servira un chaudron plein de *potage* et des choses qu'un cuisinier de noce de campagne ferait dix fois mieux, et nous en sommes réduits à manger les choses préparées par ces malpropres mains françaises (*frantzsäuisch*) qui, une minute auparavant, maniaient et préparaient encore les rats morts que l'on donne à manger aux Allemands avec une maigre sauce. »

(1) « La haute faveur que *Monsieur* a toujours témoignée à mon humble personne m'assure qu'il me gardera son affection continuelle au point que j'aurais tort de douter de son assistance dans mes troubles présents. »

III

Du haut en bas de la société, les modes et les vices français (1) adoptés et « singés » par l'Allemagne esclave, la passion de la jouissance et la manie du luxe à ce point ancrées dans les habitudes de tous, petits et grands, que l'on peut voir de misérables gens du peuple danser dans les noces à la française et copier les élégances des grands seigneurs de Paris (2), la belle santé physique et morale de la mâle Germanie corrompue par la débauche et les raffinements français, l'Allemagne accaparée par le souci des colifichets et des vanités frivoles, tandis que l'ennemi envahit la maison et y fait la loi, l'esprit de révolte et l'athéisme installés en maîtres (3) là où fleurissaient autrefois la loyauté dynastique et la foi profonde, l'Allemagne, pays des vertus simples et fortes, abaissée au rang d'humble suivante de la France et égarée par la manie d'imitation étrangère jusqu'à mériter le surnom d' « Allemagne française » tel est, d'un mot, le triste bilan de l'influence française. Cette fois encore, le roi de France s'est montré bon politique en faisant inculquer à l'Allemagne, par ses envoyés, le goût du luxe qui l'a réduite à accepter ses largesses et à se vendre, et en affaiblissant par l'abus des jouissances françaises une nation jalouse de sa liberté et intrépide, que les efforts de ses ancêtres n'avaient point réussi à vaincre. Ou rompre avec l'imitation étrangère ou périr; l'influence française ne saurait se prolonger en Allemagne, sans causer la perte irrémédiable de la race et entraîner l'abâtardissement du caractère national (4).

(1) Les *bestialische Laster* les appelle l'auteur du *Das... verführte Teutschland.*

(2) Sur la passion du luxe qui sévit en Allemagne dans le peuple et parmi les « marchands de pâtés » attifés comme des paysans en dimanche, voir *Ibid.*

(3) La théologie, elle aussi, a dégénéré, envahie qu'elle est de plus en plus par la science et la philosophie et gâtée par la manie dialectique et l'abus du raisonnement (*Der Hoch-Teutsche Reichs-Secretarius*).

(4) Voir dans *Laus Ludovici...* une poésie ironique, *Consultatio medica,* sur la maladie de l'Allemagne. Voir aussi une intéressante satire en vers de la francomanie dans *Abgott.* Citée dans Zwiedineck, *Öffentliche Meinung,* 73. On y trouvera aussi page 58, une poésie caractéristique dirigée contre l'imitation française

Der
Beropffte
HAHN/
Von
Einem ohnparteyischen Eid-Genossen
D. F. A.
Seinem guten Freunde
H. R. D. S.
Zu Gefallen abgebildet.



Gedruckt in Teutschland / im Jahr
Christi 1677.

Titre du "*Coq plumé par l'Aigle*"

« Si nous recherchons, écrit, en 1689, l'auteur de l'*Allemagne au tribunal de Dieu puissant,* pourquoi, en fin de compte, le Seigneur nous a envoyé derechef, à nous Allemands, qui commencions à peine à nous remettre un peu de la précédente guerre, ce terrible ennemi, le Français, alors que nous ne lui donnions aucune raison de nous attaquer et de nous submerger de ses armées, nous la trouverons dans notre manière de vivre de jusqu'ici. N'est-ce pas la faute de ta méchanceté, ô Allemagne, si, une fois de plus, tu te vois aussi cruellement punie? Le Ciel a vitupéré durement le peuple juif parce qu'il pratiquait un commerce impie avec les courtisans étrangers, les Égyptiens et les Chaldéens, et s'était attaché à eux... Ne faisons-nous pas comme lui, depuis bien des années? N'entretenons-nous pas un commerce illégitime avec la nation étrangère? Notre Allemagne n'est-elle pas devenue presque française? La langue étrangère de France est par nous prisée plus haut que notre langue maternelle. Les habillements français, si fous qu'ils soient, sont recherchés par nous, et notre costume allemand méprisé et raillé comme trop simple. Combien de millions n'avons-nous pas envoyés depuis des années en France, combien d'étoffes et de produits manufacturés n'avons-nous pas fait venir de France! Ce qui n'est pas français n'a aucune valeur pour nous. Notre argent comme nos mœurs ont pris le chemin de la France qui a levé des armées entières avec notre or et nous les a jetées sur le dos pour que nous les payions deux fois, et ce qui nous restait, elle nous l'a enlevé par le pillage, les contributions de guerre, des prélèvements sans nombre et a emporté par millions nos dépouilles, nous laissant le métal inférieur et sans valeur et les monnaies de cuivre. N'avons-nous pas envoyé nos enfants en France pour y voir et y apprendre toute sorte de futilités? Ces voyages et ces conversations inutiles n'ont-ils pas importé en Allemagne des mœurs françaises corrompues, la contaminant d'une peste empoisonnée? Nos princes allemands n'ont-ils pas trop souvent conclu sans nécessité des alliances néfastes avec la France ou gardé la neutralité, pour le malheur de notre patrie, contre les soi-disant subsides en argent et les louis d'or du roi de France, et laissé brûler le feu de la guerre, au lieu de l'éteindre, et assisté les bras croisés à la ruine de plus

d'une province? Franchement, quiconque se sent patriote allemand et prend à cœur le malheur de son pays, ne peut que déplorer la folie et l'aveuglement de nos Allemands. Quoi d'étonnant si aujourd'hui Dieu nous châtie si durement par la main des Français et nous fouette jusqu'au sang, à nous faire crier et gémir de douleur, si partout il nous fait torturer et martyriser par les Français, ces ennemis jurés de l'Allemagne, qui nous maltraitent pire que les Turcs et les Tartares, à ne plus savoir où nous en sommes, si les Français se moquent de nous, rient de nous et nous traitent avec mépris et nous malmènent aussi cruellement et aussi indignement que des chiens? »

L'humiliation de l'Allemagne est le châtiment permis par Dieu pour punir ses fautes. « Nous sommes, écrit avec son énergie habituelle l'auteur de l'*Idole française,* si complètement ensorcelés par cette plus que malfaisante nation française (1), que personne n'a le droit de se plaindre. Car c'est nous-mêmes les artisans de notre malheur. »

(1) « Quand on réfléchit à tout le mal qu'a fait la France au Saint-Empire depuis cent ans et plus, et dès le temps de Charles-Quint, et à tout ce qu'elle lui a arraché, aux frontières, l'on a toute raison de s'étonner que les Allemands puissent professer autant d'indifférence à l'égard de leur pays, et considèrent ce dommage comme négligeable. Que dis-je? Il y a encore des esprits entêtés et si mal intentionnés, aussi bien dans les hauts que dans les bas États d'Empire, qu'ils refusent de reconnaître leur folie, et de constater la ruine générale de leur patrie et sa détresse financière irrémédiable, quoiqu'ils en aient tous les jours le spectacle sous les yeux, et plus encore de chercher à y mettre fin. » (*Das ...verführte Teutschland.*)

CHAPITRE III

Le salut de l'Empire.

I. Projet de réforme *politique* de l'Empire. Restriction des libertés : libertés des princes et des villes; libertés du clergé et des Jésuites. Réforme ou dissolution de la Diète. Assainissement des cours. Réforme morale des princes. Réforme *financière :* principe de l'impôt à établir.

II. Réforme *militaire*. Création d'un *Miles perpetuus* fourni par la nation même. Modes de recrutement possibles. Organisation des armées. *Si vis pacem, para bellum.*

III. Réforme *économique*. Les menus moyens. La panacée universelle : « boycottage » systématique des produits français. Les sources de la richesse française : protectionnisme à outrance. Moyens de fermer la « mine d'or française ». Création d'une industrie nationale. L'avenir de l'Allemagne : indépendance et expansion commerciales. Ressources naturelles de l'Allemagne. Projets de navigation intérieure. Suppression ou abaissement des péages et des droits de douane intérieure.

IV. Réforme *morale*. Le devoir de l'Allemagne : secouer l'imitation étrangère et revenir à la tradition des ancêtres. Comparaison entre la France et l'Allemagne. Dépréciation systématique des choses françaises. Ce que vaut la civilisation française : les Français simples plagiaires des différentes nations d'Europe. Opinion des Français sur l'Allemagne. Leur mépris non déguisé. Réforme somptuaire et, s'il le faut, lois somptuaires.

V. Projet de boycottage militaire. Réquisitoire contre les sévices et les excès exercés par la France sur les mercenaires étrangers.

VI. Le dilemme fatal : s'unir ou disparaître. Le rôle possible de l'Empereur. L'avenir de la Prusse. Ce que serait l'Allemagne sous la domination française. Appel au patriotisme allemand. Nécessité de prendre l'offensive. La tactique militaire à suivre. Plans d'invasion : le Rhin, base de toute offensive allemande. Optimisme et confiance en Dieu. *Gott mit uns.* Conclusion.

« Maintenant que la voiture a été conduite dans le bourbier, écrit l'auteur de la *Conversation mélancolique,* on se précipite dessus comme si on voulait la sauver, mais on en pille les marchandises et on la laisse pourrir dans sa fondrière. Cette voiture est la liberté allemande, l'Empire allemand sur lequel repose notre salut. Qui donc s'inquiète de prêter une aide vraiment sincère et réfléchie? L'on s'emploie ici et là au hasard, l'on fait preuve de bonne volonté et de douceur. Mais que l'on simule, que l'on dissimule, que l'on donne des assurances, que l'on

flatte, que l'on feigne, que l'on mette des signatures et des sceaux sous les nouveaux traités, la voiture n'en sera pas pour cela tirée de son ornière, mais elle ne fera que s'enfoncer de plus en plus, d'année en année, au fur et à mesure qu'elle sera plus chargée de rodomontades françaises. On devrait y aller franchement, glisser dessous des leviers, y attacher des cordes et tenter vaillamment de la sortir de l'ornière, toutes mains réunies. Les princes d'Empire devraient s'unir, aider la liberté allemande à se relever, chasser les étrangers non allemands du sol national et aller chercher satisfaction jusque dans le pays de ces intrus. »

A travers les hésitations et les conflits d'intérêt dont l'entrechoc paralysera, un siècle encore, toute action commune, à travers les mille et une intrigues qui composeront à peu près exclusivement l'histoire allemande jusqu'à l'avènement d'une puissance dominante, une idée se fait jour de plus en plus nettement, au lendemain de l'invasion française : la menace du dehors fait une loi impérieuse à l'Allemagne de chercher un remède énergique aux maux dont se meurt le grand corps germanique. Corriger les abus au dedans, mettre l'Empire en état de défense, chasser du sol allemand l'invasion française sous quelque forme qu'elle y exerce ses ravages : tels sont les articles principaux du programme que le souci de sa conservation dicte aux patriotes d'Allemagne. Politique ou financière, militaire, économique ou morale, une réforme foncière de l'Empire est, aux yeux des libellistes, la condition essentielle de toute tentative de résistance aux empiétements des Français.

I

Réforme politique. Le moment est venu de limiter l'indépendance des petits États créés dans l'Empire par la politique impériale et de restreindre les libertés trop généreusement octroyées aux membres de la grande collectivité germanique (1) :

(1) Voir l'intéressant projet de réforme politique développé par l'auteur de *Ein Blinder* (1673). D'abord, on établirait l'Empire exclusivement sur le principe de

libertés des villes d'Empire qui, — l'exemple de Strasbourg livrée par ses autorités au roi de France ne le prouve que trop, — abusent de leurs franchises pour conclure des alliances, voire disposer à leur gré de leurs destinées; liberté des princes, des princes ecclésiastiques surtout qui, démontre l'auteur de la *Nuda Veritas,* dont les libellistes protestants reproduisent et adoptent, non sans les aggraver encore, les conclusions, ne pourraient que gagner en prestige à se contenter de l'exercice de leurs fonctions spirituelles et à abdiquer toute juridiction temporelle. « Les membres loyaux de l'Empire, écrit l'auteur de la *Conversation mélancolique,* au lendemain de la « traîtrise » des princes ecclésiastiques de Cologne et de Munster, doivent avoir l'œil sur la conduite ingrate et turbulente de ces coucous et leur rogner à temps les ailes, les renvoyer à leur messe et à leur ministère pastoral, leur arracher l'épée qui leur sied si mal et qu'aucune secte, si terrible soit-elle, ne laisse entre les mains de ses ministres, car ce sont eux la cause de tout le mal. » Arrêter les empiétements croissants du clergé qui, depuis des siècles, n'a fait que développer sa puissance, les progrès des Jésuites surtout, qui n'ont que trop appauvri les pays où s'exerce leur

l'élection. L'Empereur pourrait être choisi, soit dans la noblesse allemande, à condition qu'elle soit suffisamment ancienne, soit dans la noblesse d'Autriche ou parmi les rois de Bohême, à condition qu'ils renoncent à leurs droits héréditaires au trône. On pourrait choisir Würzbourg comme résidence et siège de l'Assemblée impériale et l'on doterait convenablement l'Empereur. L'Empereur dépendrait donc étroitement des membres d'Empire, mais, inversement, on aurait soin de mettre les princes et États d'Empire sous la dépendance étroite de la personne impériale. L'Empereur nommerait dans chaque principauté un régent choisi dans la famille régnante, à qui un tiers des revenus totaux serait assuré. A sa mort, au lieu de partager la principauté entre ses héritiers, on ne leur laisserait que la succession personnelle du chef de famille, ce qui empêcherait le morcellement des territoires d'Empire. Le *jus armorum* serait enlevé aux princes ecclésiastiques, sauf aux trois Grands Électeurs. Les princes n'auraient le droit de posséder de forteresses qu'aux frontières, et encore, en nombre très restreint. L'armée permanente serait répartie par contingents peu élevés sur les différents cercles. Le droit de conclure des alliances de paix ou de guerre appartiendrait en commun à l'Empereur et à l'Empire. Les impôts à percevoir par les différents États seraient établis par règlement impérial et toute possibilité d'arbitraire serait soigneusement exclue. La capitale d'Empire deviendrait un véritable centre à l'instar de Paris. Rien de ce qui pourrait rehausser le prestige extérieur de l'Empereur et de l'Empire n'y serait négligé. Les princes seraient tenus d'y mener grand train lors des assemblées triennales d'Empire. On y fonderait des académies où, comme à Paris, les arts, les belles-lettres, les exercices de tout genre seraient enseignés à la noblesse.

domination et se rendraient bien vite maîtres absolus de l'Allemagne, à plus forte raison de l'Autriche, si on n'y mettait bon ordre; réfréner les passions religieuses et faire régner la tolérance, *hoc tamen magis optandum quam sperandum,* ajoute sceptiquement l'auteur de *Die ...eingebildete Monarchie,* tels sont les articles essentiels du programme de réforme que le souci de l'intérêt collectif dicte aux libellistes (1).

Si quelques voix se prononcent en faveur d'une cure radicale et proposent tout simplement de dissoudre la Diète d'Empire (2) qui a suffisamment démontré son incapacité et pourrait durer un demi-siècle encore, sans qu'un seul des points en litige reçût de solution, institution néfaste qui ne sert qu'à donner à l'envoyé français l'occasion de porter ses machinations jusqu'au sein de l'Empire et d'éventer tous les secrets de sa politique, la

(1) Un moyen « radical », démontre l'auteur de *Unvorgreifflicher Vorschlag,* en 1672, serait de transférer à l'Empereur tous les droits temporels exercés jusqu'ici par la papauté dans l'Empire. Le droit d'élire le Pape serait enlevé aux cardinaux et conféré aux Électeurs et aux États d'Empire. L'Empereur exercerait aussi le « pontificat » dans les pays d'Empire, c'est-à-dire convoquerait les conciles, administrerait les affaires religieuses, nommerait les évêques, gouvernerait les biens ecclésiastiques. Le *pontificatus maximus* a d'ailleurs toujours été la prérogative de la dignité impériale. Les cardinaux n'ont d'autre droit que celui qui appartient aux chapitres et aux évêques : celui de donner un évêque à l'Église romaine avec le consentement de l'Empereur. Le *pontificat* transféré à l'Empereur, et le Pape réduit à l'exercice du seul *épiscopat,* du même coup cesseraient toutes les divisions qui déchirent la patrie commune. C'en serait fait à tout jamais des « machinations de la Curie romaine », surtout dans les évêchés et archevêchés, lesquels composent une grande partie de l'Empire. L'histoire allemande enseigne que les empereurs ont toujours lutté pour s'affranchir de la puissance pontificale. Seul les a arrêtés le respect de la personne papale. Mais la Réforme est venue depuis lors, qui a fortement amoindri le prestige dont on l'entourait. Un concile libre, chrétien et allemand, serait aussitôt convoqué, qui établirait un statut religieux intérieur. Les quelques « machinants » trop turbulents et trop dévoués à la papauté seraient tenus énergiquement en lisière.

L'auteur de *Ein Blinder* formule, du point de vue catholique, semble-t-il, un projet de constitution religieuse qui, appliqué cent trente ou cent quarante ans plus tôt, eût pu fonder à tout jamais la paix dans l'Empire. Il lui semble difficile, sinon impossible, d'en faire l'application à l'heure présente, où « la méfiance, l'aigreur, l'intérêt particulier, l'orgueil et la superbe, et surtout l'injustice règnent en maîtres et plus tyranniquement que jamais ». L'égoïsme confessionnel a atteint son paroxysme, et chacun s'imagine que « les clochers, les chaires et les autels de son église s'écrouleraient si l'on octroyait à son prochain, se composât-il même de chrétiens, la liberté de conscience et un *adæquatum exercitium Religionis* ». On trouvera une analyse complète de ce projet dans l'*Öffentliche Meinung* de Zwiedineck, 39.

(2) Voir, par exemple, *Die... eingebildete Monarchie.*

majorité de l'opinion s'accorde à proposer des demi-mesures susceptibles de parer aux abus les plus criants : interdiction des mariages politiques entre princes allemands et Françaises; exclusion des délégués français de toutes les assemblées d'Empire et expulsion des résidents, envoyés et secrétaires trop intrigants, à commencer, dira, en 1675, l'auteur de *Die ...eingebildete Monarchie,* par de Gravel et Grémonville (1); assainissement des cours : remplacement des mercenaires à la solde de la France par des ministres loyaux que l'on surveillera étroitement et que l'on frappera d'un châtiment exemplaire ou de confiscation de biens, si l'on vient à les surprendre en flagrant délit d'intelligence avec l'étranger (2); bannissement de tous les agents louches et de tous les intrigants plus ou moins français qui embrouillent les affaires, corrompent l'esprit du maître, se font les serviteurs et les entremetteurs de ses plaisirs (3), mais aussi réforme morale : le moment est venu pour les princes, s'ils veulent conserver leurs positions héréditaires, de dépouiller leur esprit de frivolité et de comprendre que la fonction souveraine exige avant tout de ses détenteurs qu'ils donnent l'exemple à leurs sujets et apportent dans l'exercice du pouvoir le sérieux qui leur assurera une autorité respectée, qu'ils se pénètrent surtout de cette idée que le Prince est fait pour ses sujets et non les sujets pour le Prince. Un gouvernement patriarcal, le gouvernement du *Christlicher Regent,* tel sera l'idéal politique du souverain

Ainsi cesseront du même coup tous les abus qui rendent si précaire l'existence des malheureux sujets. Une réforme radicale

(1) L'auteur de *Cum Deo! Media* propose que l'on surveille étroitement les ambassades françaises dans toutes leurs allées et venues en Allemagne. On leur donnera aussi tard et aussi rarement que possible audience dans les cours et on les renverra sitôt leur mission remplie.

(2) *Die... eingebildete Monarchie.* L'auteur de *Cum Deo! Media* propose d'interdire aux savants d'accepter à l'avenir des pensions du roi de France.

(3) *Wagschale,* 65 et suiv. L'auteur de *Cum Deo! Media* recommande que l'on bannisse toutes les femmes que le libertinage des princes entretient dans les cours. On en bannira également les tailleurs français. Il va jusqu'à proposer que l'on interdise la langue française et que l'on refuse l'entrée de l'Allemagne à tous les Français « comme ennemis jurés, incendiaires, traîtres, corrupteurs », et de signaler aux autorités publiques tous ceux que l'on surprendra aux portes des villes et des bâtiments publics. On « livrera au mépris public » les Français, et on les dépeindra comme « athées, perfides et pires même que les Turcs ».

de l'impôt assurera une répartition plus égale des charges qui jusque-là pesaient exclusivement sur le peuple. Le principe en sera, non plus l'imposition du contribuable par voie directe, mais, dira l'auteur de *Diverses conjectures politiques*, le prélèvement indirect sous forme de papier timbré, d'impôt sur les boissons, la farine, la viande, le sel, la bière, le vin, le bétail, de taxe sur les chaussures de luxe, chapeaux, perruques, voitures de luxe, fers à cheval, chevaux qui ne servent pas à l'agriculture, banques de prêt, procès criminels, nouveaux récipients à vin et à bière, enseignes pendantes, suif et cire, testaments et legs dont bénéficient des étrangers, impôt sur les munitions et les magasins d'approvisionnements, sur les baptêmes et les enterrements; dans les cas d'urgence, enfin, capitation et impôt sur le capital. On supprimera le lourd impôt sur le *Bürgereinzug* ainsi que l'*Abzugsgeld* (1), qui sont un obstacle à l'accroissement de la population et empêchent les ouvriers du dehors de venir s'établir d'un endroit dans un autre et de colporter à travers l'Allemagne les industries nouvelles qui l'enrichiraient. Bien loin de paralyser l'immigration, on l'encouragera à l'aide d'avantages et d'immunités. Pour attacher le paysan à la terre, on travaillera à lui rendre supportable et agréable la vie à la campagne. Mais, surtout, on supprimera la cause de tout le mal présent en réduisant les privilèges et les exemptions dont bénéficient les nobles. On leur fera supporter les « charges réelles » qui grèvent si lourdement le peuple. On frappera leurs propriétés d'impôts nettement établis, en supprimant toute possibilité de s'y soustraire par des échappatoires : combien n'en trouverait-on pas qui l'esquivent en habitant tour à tour les divers domaines qu'ils possèdent (2) ! Le clergé, il va sans dire, ne saurait échapper à cette réglementation nouvelle : indépendamment des impôts communs, l'on prélèvera, au besoin, écrit l'auteur de la *Die ...eingebildete Monarchie*, des contributions de guerre sur le superflu de la richesse ecclésiastique (3).

(1) Droits d'arrivée et de départ acquittés par ceux qui viennent s'installer dans une ville.

(2) Sur tous ces points, voir *Verschiedene politische Muthmassungen*.

(3) L'essentiel, en effet, démontre l'auteur de *Die... eingebildete Monarchie*, est d'empêcher l'accroissement de la fortune du clergé.

Pourquoi, par exemple, n'exigerait-on pas de la Société de Jésus une somme respectable, qu'elle pourrait fournir sans peine, ne serait-ce qu'en réduisant le luxe de ses bâtisses?

Substituer aux méthodes simplistes qui consistent à pressurer le peuple, un impôt méthodique et un statut fixe, et faire appel à la conscience de chacun en l'obligeant à évaluer lui-même son avoir (*Selbsteinschätzung*), tel sera le principe de la réforme financière de l'Empire (1).

(1) *Verschiedene politische Muthmassungen.* Voir aussi *Unvorgreiflicher Vorschlag.*

II

L'invasion française qui suit, à court intervalle, l'invasion turque, met au premier plan des préoccupations allemandes la réforme militaire. Si divergents que puissent être les avis de l'opinion sur le choix des modalités (1) et si impratiques parfois les moyens qu'elle propose (2), tous s'accordent à reconnaître la nécessité d'un *Miles perpetuus* (3), d'une armée perma-

(1) L'auteur de *Unvorgreifflicher Vorschlag* propose de répartir l'*Exercitus perpetuus* en trois corps qui seraient postés le long du Rhin, du Danube et de l'Elbe. On y créerait des camps retranchés, en achetant des terrains où la troupe elle-même construirait baraques, écuries, magasins d'approvisionnement, hôpitaux, etc., bref, de véritables villes militaires. On y pratiquerait tous les métiers, ce qui serait une source de bénéfices et grossirait la solde des soldats. On fabriquerait les armes et tous les objets qui servent à la guerre. On élèverait des chevaux, etc. Cette « armée d'Empire » serait entretenue grâce au prélèvement d'impôts d'Empire : on établirait des « douanes générales pour tout l'Empire », ou encore un « octroi général », ou une « dîme générale » sur les produits du sol et du sous-sol. On frapperait les Juifs d'une contribution extraordinaire et l'on ferait un certain prélèvement sur les bénéfices des foires et marchés. Une partie de cette armée pourrait être logée aussi dans les Électorats, principautés, etc., qui se chargeraient de son entretien. Dans les villes libres, on ouvrirait des magasins et des auberges gratuites pour la troupe. Les charges et les grades seraient conférés à tous les hommes capables, sans distinction de naissance, ce qui stimulerait l'émulation des officiers nobles. Ces derniers recevraient à l'armée l'éducation qui convient à des gentilshommes. On leur inculquerait les « vertus chevaleresques » et on leur apprendrait tous les exercices qui font le parfait cavalier.

L'important, répètent les libellistes, est, avant tout, de mettre fin au mode de recrutement pitoyable qui sévit en Allemagne. L'argent destiné aux enrôlements reste dans la poche des officiers supérieurs qui l'emploient à jouer et à faire bombance. Rien d'étonnant si les forteresses capitulent si vite : les commandants n'ont pas d'hommes pour les garnir. Ils présentent des listes d'effectif truquées et louent ou équipent des soldats de fortune pour les jours de revue. De même, on mettra fin à l'exploitation de l'habitant par le soldat en assurant, une fois pour toutes, l'entretien des troupes par une organisation fixe. Voir *Die... eingebildete Monarchie.*

(2) Dès 1668, l'auteur de *De publica securitate Imperii* propose la création d'une armée permanente dont la direction suprême appartiendrait aux États. Ils choisiraient un conseil de guerre composé de quatre princes des deux confessions (Voir Paul Schmidt, 22). Voir aussi le projet que formule Leibnitz dans la *Securitas publica, Zweites Bedenken* (1670).

(3) Voir, par exemple, *Kurtze Vorstellung...* et le *Mars Germaniæ perpetuus.*

nente, véritablement nationale, capable d'assurer la défense extérieure de l'Empire (1) et, au besoin, de prêter appui à l'autorité impériale contre la désobéissance ou les agissements des princes (2). Seul, l'Empire resterait-il désarmé en face de la Suède, de l'Angleterre et de la France, qui possèdent des armées nombreuses et bien organisées? Ne réunit-il point toutes les conditions requises pour l'établissement d'une bonne armée ? Sa population, intelligemment utilisée, pourrait sans peine lui fournir un contingent de 50.000 hommes. Rude et grossier peut-être, mais prompt à l'attaque et courageux, le soldat allemand, le fantassin surtout, est capable de résister à tous les assauts quand il forme masse (3). Sénèque, en des temps lointains, ne rendait-il pas hommage à la valeur guerrière de l'Allemagne qui toujours eut la réputation de posséder les meilleures armées du monde? Au lieu d'avoir trop souvent recours à des étrangers (4), on demanderait, par exemple, au pays lui-même, de fournir le contingent, comme le fait la Suède : 20 Allemands de fortune médiocre entretiendraient un fantassin et 22 un cavalier; 10 moyennement riches ou 2 riches, 1 cavalier; 6 villages, 2 chevaux et 1 cavalier (5). L'important serait de tenir les troupes en haleine par des revues fréquentes, de rendre fixes les exercices et de leur assigner des emplacements déterminés. A l'instar de la France, l'on ferait appel à la noblesse allemande, et, par des moyens appropriés, l'on réveillerait en elle la bravoure et les qualités guerrières des ancêtres. Des académies créées sur le modèle de la France recevraient les princes et les nobles qui, telle la jeunesse grecque et romaine, seraient rompus dès l'enfance à tous les exercice de la guerre. De fortes soldes,

(1) Voir *Unvorgreifflicher Vorschlag.*

(2) L'auteur de *Cum Deo!Media* propose de créer des corps de troupes légèrement armées, composées surtout de cavalerie, qui seraient toujours prêtes à marcher et surveilleraient le haut Rhin en vue d'empêcher les Français de ravager et de brûler et de faire irruption sur les confins du Rhin.

(3) *Die... eingebildete Monarchie.*

(4) On refuserait rigoureusement l'accès des armées allemandes aux Français, soldats ou officiers, et l'on veillerait non moins soigneusement à ce que les commandants de forteresse n'aient aucun rapport avec des Français. On défendrait sévèrement tout achat d'armes, blé, bœufs, chevaux, bref, d'approvisionnements et de munitions de guerre. *Cum Deo! Media.*

(5) *Verschiedene Politische Muthmassungen.*

enfin, assureraient à l'armée des cadres expérimentés. A l'imitation de la France toujours, où, écrit l'auteur de *Diverses conjectures politiques* (1687), l'armée, quelque part qu'elle aille, est toujours suivie de la « Société frugifère » [*Fruchtbringende Gesellschaft* (1)], l'on doterait l'armée de services d'approvisionnement qui éviteraient au pays l'exploitation de la soldatesque, l'on créerait à peu de frais des magasins de munitions et de provisions et des fours militaires. Par la construction de forteresses solides aux frontières et le déploiement d'un appareil de guerre imposant, au su et au vu de la France, on assurerait la paix en montrant qu'on est prêt à la guerre et qu'on ne la craint pas (2). « *Ostendite modo bellum,* disait Tite-Live, *pacem habebitis, videant vos paratos ad vim, jus ipsi remittent.* »

(1) Jeu de mots sur la fameuse société littéraire. De même, l'on créera en Allemagne un hôpital de retraite pour les vieux soldats, à l'instar des Invalides de Paris (*Verschiedene Politische Muthmassungen*).

(2) *Die... eingebildete Monarchie.*

III

Passons rapidement sur les menus projets de réforme économique qu'inspire aux libellistes l'état précaire de l'industrie et du commerce allemands (1) : réforme des corporations que des

(1) L'auteur de *Unvorgreifflicher Vorschlag* formule un curieux programme de « statut économique ». Les princes et seigneurs ne pouvant que gagner à ce que leurs sujets soient riches, devront s'ingénier à ce que ceux-ci tirent de leurs moyens le meilleur parti possible. Ils les inciteront à exploiter les ressources du sol et du sous-sol, et comme, en général, ils sont mauvais ménagers de leurs forces et peu avisés, des fonctionnaires seront chargés de surveiller leur travail. Les paresseux et les prodigues se verront punis par eux et rien ne leur échappera de ce qui peut intéresser la prospérité des sujets. Pareille institution existe en Chine et il suffirait de l'introduire dans un district d'Empire pour constater aussitôt de quels magnifiques résultats elle est capable. Un contrôle aussi serré s'étendrait à tout : méthodes de travail, nourriture, dépenses domestiques des sujets, et les fonctionnaires qui en seraient chargés auraient à rendre les comptes les plus détaillés aux princes et aux seigneurs.

L'important c'est donc de faire produire au pays allemand le maximum de rendement dont il est susceptible. Or, à cet égard, tout est à faire. L'Allemagne ignore ses richesses. Sans doute, la main-d'œuvre y est insuffisante. Mais, d'abord, les seigneurs pourraient, sans dépasser la juste mesure, demander plus à leurs vassaux, qui leur doivent un certain nombre de corvées. Et puis l'on pourrait faire venir des serfs et des esclaves de Turquie, de Tartarie, de Pologne, de Hongrie, ce qui déchargerait d'autant les nationaux. Les Anciens ne devaient-ils pas leur richesse à l'emploi des esclaves? On pourrait, par exemple, les employer en toute sécurité à l'exploitation des mines, dont le sol allemand est si abondamment pourvu.

L'on ferait appel aux « Natur-Künstler », physiciens, géologues, botanistes, qui enseigneraient au peuple à tirer parti des richesses naturelles du pays. On leur donnerait les instruments nécessaires. On créerait des « laboratoires », où, contre une certaine rémunération, seraient enseignées les connaissances nécessaires à sa mise en valeur. Ce serait le meilleur moyen d'arracher l'ouvrier à sa routine. L'exploitation du salpêtre, par exemple, ou la culture du sol, ou l'exploitation des mines enrichiraient l'Allemagne, si on savait les moyens scientifiques de les pratiquer (préparation des métaux, fécondation artificielle du sol, etc.).

Aux « autorités » donc de prendre en mains la mise en exploitation du pays et d'assumer les initiatives fécondes. Les princes devront s'intéresser au commerce et le protéger pour qu'il fleurisse dans un pays qui, par sa situation géographique privilégiée et sa position intermédiaire au centre de l'Europe, se prête si bien aux échanges et à l'exportation. Ils devront veiller, par exemple, à ce que cesse l'exploitation des commerçants par les hôteliers, l'une des principales raisons qui font hésiter les gens de commerce à se déplacer. Ils fonderont de grandes compagnies commerciales sur le modèle de l'Espagne, du Portugal, de la France, etc., conformément au pro-

règlements démodés astreignent à des prescriptions trop étroites, réduction du temps d'apprentissage, abolition du tour de compagnonnage qui ne sert qu'à encourager la mendicité et à développer les vices, plus grande liberté accordée au travail, en vue d'écarter les bousilleurs et les incapables par le développement de la concurrence, de stimuler l'initiative individuelle et d'abaisser le prix du travail, réduction du nombre des douanes et des droits de transit et d'octroi, etc., toutes mesures efficaces, sans doute, mais dont l'intérêt s'efface devant la réforme qui, estime l'opinion allemande, doit sauver l'Allemagne et, telle à peu près la panacée universelle, la guérir de tous ses maux : la lutte systématique contre l'influence française, et, pour employer une expression moderne, le boycottage systématique de la culture française.

Dès 1672, au moment où l'Allemagne voit déborder sur l'Empire l'invasion française, Wassenberg, l'auteur de l'*Aurifodina gallica*, ou *Mine d'or francaise ouverte aux membres de l'Empire et le moyen de la fermer*, propose quelques mesures propres à atteindre la puissance française dans ses forces vives et expose un programme de boycottage économique (1) qui, adopté aussitôt par l'opinion, se complétera bientôt d'un projet de boycottage militaire et prendra peu à peu l'ampleur d'un vaste programme d'offensive contre la France et l'influence française. « La question se pose de savoir par quels moyens la France, qui naguère était si épuisée qu'elle n'aurait plus pu tenir quatre années et supporter plus longtemps le fardeau militaire, s'est, au grand effroi de tous, relevée si rapidement qu'elle est seule aujourd'hui à maintenir sur pied de puissantes armées, alors que d'autres puissances sont obligées de licencier leurs troupes, sitôt la paix conclue, et qu'elle est capable, après vingt ans de guerre, de reprendre les armes, alors qu'en Allemagne la puissance est à bas, et que la nation entière est presque réduite à l'état d'esclave des Français. Elle dispose par an de 60 millions

gramme que leur traçait Gustave-Adolphe en des temps moins propices. Aux États d'Allemagne, petits et grands, de se grouper et de tirer parti des débouchés que leur offrent la mer du Nord et la mer Baltique.

(1) Repris en 1688. Voir l'*Appendice*. L'idée avait déjà été émise par LEIBNITZ dans sa *Securitas publica* et par LISOLA, dans son *Bouclier*. Voir HALLER, 26, note 4.

de couronnes, puissance devant laquelle tout tremble... et voilà la source d'où découle la puissance française. Mais d'où vient cette richesse? D'où le Roi tire-t-il ces revenus? C'est là une question qui inspire d'autant plus d'étonnement que la pauvre France est obligée d'emprunter tant de choses à d'autres pays, car elle ne porte dans son sein ni or, ni argent, ni cuivre, ni plomb, ni soufre, ni minerais précieux... Je n'ai pas peur de le redire et de l'affirmer énergiquement : c'est nous les fous, qui fournissons aux Français les joyaux qui leur servent à fondre le veau d'or dont l'aspect nous inspire terreur (1). »

Vins, sel et modes, telles sont, d'un mot, les principales sources de la richesse française. « Pour ce qui est du vin, il faut avouer que, comparés au vin d'Espagne ou à notre bon et délicieux vin allemand, les vins français n'ont pas la moindre valeur. Beaucoup d'entre eux se conservent à peine un an. Beaucoup même se gâtent avant le mois d'août de l'année où ils ont été récoltés, ce qui leur donne un goût désagréable et en rend la consommation dangereuse pour la santé, et l'on en est souvent réduit à les brûler pour en faire de l'eau-de-vie. Combien nos vins, vins hongrois, tyroliens, autrichiens, franconiens, vins du Rhin, de Moselle et de Souabe, que buvait l'empereur Auguste, alors même qu'il possédait l'Espagne, l'Italie, la Crète, la Grèce, l'Égypte et autres contrées plantureuses d'Afrique, d'Asie et d'Europe, sont supérieurs aux vins d'Anjou, de Toulouse, de Gascogne et d'autre provenance française ! Avec le temps, ils ne font que gagner en goût, en bouquet, en couleur, et se conservent des années (2). » De même, le sel français est mou et grossier, et si humide qu'il s'en va en vapeur à la cuisson, et l'on ne saurait le comparer au sel d'Espagne, de Portugal, de Bavière, de Saxe, d'Autriche et de Pologne. Et si, en dépit de leur infériorité, les produits français tiennent le haut du marché dans toute l'Europe et surtout dans les pays du Nord, c'est que l'habileté et la ruse françaises ont « ensorcelé » et « aveuglé » l'étranger, engouement qui, « d'après le calcul infaillible des gens compétents », rapporte à la France tout près de 10 millions de couronnes, pour la seule vente du sel, et plus de

(1) 22.
(2) 28

15 millions pour la vente des vins, soit une somme de 25 millions où les Provinces-Unies entrent, à elles seules, pour deux tiers, sans compter les 5 millions d'eau-de-vie qu'elle vend annuellement aux Hollandais, « en quoi les Polonais se montrent plus avisés, eux qui ne boivent d'eau-de-vie que celle qu'ils récoltent dans leur pays et la préfèrent à toutes les autres ». Soit une somme de près de 40 millions que vient doubler la vente des modes françaises, des articles de luxe et de superflu, à preuve la supplique qu'adressèrent les marchands de Rouen, de Lyon et de Paris au Roi pour le prier de supprimer la concurrence de la fabrication hollandaise. Qu'on mette en balance avec ces 80 millions que la France « suce » à l'étranger les 10 millions à peine qu'elle paie au commerce d'autrui, tribut insignifiant en comparaison des 70 millions qui restent à l'actif du roi de France !

Et qu'on n'objecte point les dangers auxquels s'exposerait l'Allemagne en traitant avec trop de rigueur les produits français. La France elle-même ne donne-t-elle pas l'exemple du protectionnisme a outrance, en appliquant ce principe qui forme la base de son système économique : fabriquer de ses propres ressources tous les objets de première consommation et d'agrément, afin de ne pas être obligée de les emprunter aux autres nations? « Ainsi les rusés compères conservent leur argent dans leur pays et obligent les étrangers à venir s'approvisionner chez eux. Ils ont attiré en masse les ouvriers et ouvrières de l'étranger qui pratiquent les mêmes industries que la France et ont fait apprendre des metiers aux femmes, qui jusque-là vivaient dans l'oisiveté. Ils ont inventé des modes nouvelles à l'infini et après avoir pris aux peuples du dehors leurs artisans, ont frappé de prohibition les marchandises étrangères (1). »

Concurrence d'autant plus vexatoire pour l'Allemagne qu'elle se voit ainsi contrainte d'aller chercher en France une foule de « manufactures » qu'elle pourrait fabriquer à l'aide de ses seuls moyens. « Car, je vous le demande, écrira, en 1690, l'auteur de *La France titubante*, est-il chose venue de France que nous ne puissions fabriquer tout aussi bien en Allemagne? Serait-ce le drap de soie? Jusqu'ici, sans doute, nous n'avons pas encore l'éle-

(1) 42.

vage du ver à soie, mais il est certain qu'il se pratiquerait tout aussi bien dans les pays héréditaires d'Autriche, dans le Palatinat du Rhin, et dans une partie de la Souabe, comme le prouve la belle plantation de mûriers des environs de Wurzbourg..... (1). Seraient-ce les laines? Mais on sait que la France emploie surtout les laines anglaises et espagnoles, et se sert de la laine de Bohême dont on envoie tous les ans plusieurs centaines de quintaux à Strasbourg. Ce ne sont pas davantage les matières colorantes qui nous manquent. Pour ce qui est des étoffes de lin, notre chanvre et notre lin sont certainement aussi bons que tout ce qu'on peut faire venir de meilleur de France, et notre acier de Styrie peut rendre autant de services que l'acier français pour le travail du fer... Et puis, il ne faut pas s'imaginer que la nation allemande soit si obtuse et si lourde que l'on ne puisse donner satisfaction aux écervelés qui ne peuvent vivre sans nouveauté ni changement, même une fois bannies les marchandises françaises. Les réfugiés et les ouvriers de France nous sont arrivés la tête pleine de ces vanités, et puis, même à leur défaut, il suffirait de deux ou trois fous d'artistes, à qui l'on ferait comprendre qu'ils pourront se faire une réputation, pour remplir le monde d'inventions merveilleuses. Ou bien encore, l'on n'aurait qu'à suivre la méthode française et à reprendre les anciennes modes, et l'on serait sûr de ne jamais manquer de nouveautés. — Sans doute, dira-t-on, mais tout cela ne sera pas la mode. — Je vous le demande : A-t-on consulté les Français pour créer les habits bourguignons, les pourpoints espagnols, les culottes italiennes, et dites-moi un peu si c'est un Français qui a inventé l'habit polonais et l'habit hongrois? Qui donc, dans les villes et dans les campagnes, fournit aux femmes du peuple leurs costumes? Ce n'est certainement pas un Français. Et pourtant elles changent aussi souvent que la mode française. C'est donc une erreur de croire qu'il n'est pas de mode possible sans la France et les Français. Il suffira qu'un cavalier ou une dame qui jouissent de quelque crédit à la cour impériale ou à la cour de Bavière, à la cour de Saxe ou à la cour de Brandebourg, arborent une mode nouvelle

(1) 94. Voir le projet de LEIBNITZ : *Erster Vorschlag der Seidenzucht* (KLOPP. I. 6, 227).

qui leur aille bien, pour qu'aussitôt il s'en trouve cinq ou six qui les imitent et, alors, au bout de quelques années, l'on parlera du *Grand monde d'Allemagne*, et les commerçants s'empresseront de chercher à lui donner satisfaction avec de la marchandise allemande (1). » « Bref, l'on trouvera facilement des ouvriers français pour éduquer notre jeunesse, qui est naturellement apte à toutes sortes d'industries. Le jour où nous fabriquerons, nous aussi, des soieries, les marchandises étrangères resteront forcément à l'étranger, surtout si nous les frappons de lourds impôts, à l'instar de la France. De cette manière, l'Allemagne se rendra capable de rattraper peu à peu la France. Non seulement elle se suffira, mais il lui restera de quoi exporter aux Indes, d'où les Français ont tiré jusqu'ici autant de bénéfices que l'Espagne elle-même. Il y a plus, et non seulement notre argent rest ra dans notre pays, mais, nation fortunée, nous remplirons nos coffres et nous n'aurons plus besoin d'aller mendier chez autrui, ce qui nous fera grandement honneur; mieux encore, nous pourrons fournir aux étrangers une foule de choses, ce qui ne sera pas d'un mince profit pour nous (2). »

La conclusion des libellistes, c'est donc que l'Empire doit sortir de sa passivité et travailler à conquérir son indépendance économique, prélude d'une expansion commerciale qui portera les produits de son industrie dans tous les pays dont il était jusqu'ici tributaire, et fera flotter son pavillon jusque par delà les mers. Seule, l'Allemagne resterait-elle débitrice de l'étranger et continuerait-elle à lui envoyer ses beaux thalers, alors que la France, l'Espagne, l'Angleterre, la Hollande et l'Italie, toutes les nations d'Europe, lui envoient ses produits, non sans se moquer de ces braves Allemands qui donnent aux Français et aux Hollandais par millions ce qu'ils ont arraché à la terre, « à la sueur de leur front et au péril de leur vie » (3).

De là, au rebours de tant de pessimistes trop empressés à rabaisser tout ce qui porte le nom allemand, la complaisance qu'apporte un Wassenberg à faire l'éloge de l'Allemagne trop dédaignée, à vanter ses ressources naturelles, à opposer ses supé-

(1) *Gallia titubans*, 94 et suiv.
(2) *Aurifodina*, 27.
(3) *Ibid.*

riorités (1) aux prétendues supériorités françaises. « Pour ce qui est de la situation et de la commodité des territoires, notre Allemagne est de beaucoup préférable à la France, car elle forme le centre de presque toute l'Europe, et, à elle seule, elle a, sur la mer du Nord, des ports plus nombreux, plus commodes et plus beaux que la France dans tout son pourtour : Ostende, Anvers, Flessingue, Rotterdam, Amsterdam, Emden, Hambourg, sans parler d'une infinité de petits ports; et sur la mer Baltique, Lubeck, Wismar, Rostock, Stralsund, Wolgast, Greifswald, Colberg; enfin, sur la mer Adriatique, Trieste. De même, les fleuves de France ne sauraient se comparer aux fleuves d'Allemagne : Escaut, Meuse, Rhin, Embs, Weser, Elbe, Oder, sans parler du Danube, qui se jette dans le Pont-Euxin. Cette mer, la plus belle d'Europe, Charlemagne qui avait grandement à cœur la prospérité de l'Allemagne, projetait de la réunir au Rhin, afin que tout ce qu'il y avait de marchandises et de raretés en Orient et en Occident pût être amené dans notre pays et que le commerce eût son siège fixe chez nous, en pleine Allemagne. Car, observant que le fleuve Altmola se jette dans le Danube et le Danube dans le Pont-Euxin, la Radantia dans le Main, le Main dans le Rhin, et le Rhin dans la mer du Nord et que la Radantia et l'Altmola sont à peine à trois lieues de distance l'une de l'autre; qu'en outre il n'y a entre elles ni montagnes ni rochers qui puissent empêcher de les réunir, l'intelligent empereur, qui alors résidait à Ratisbonne, avait conçu l'idée de les faire communiquer et consacra à ce projet toute sa vieillesse. Il l'aurait, sans aucun doute, mené à bien, si des pluies torrentielles et persistantes n'étaient venues inonder les travaux commencés (2). »

Aux membres d'Empire rassemblés à Ratisbonne, à l'évêque Marquard, leur président, dont le pays est situé sur les fleuves en question, de reprendre l'ébauche impériale. Les barbares sauvages, Scythes et Tartares, se sont-ils fait faute de réunir le Don, le Tanaïs et la Volga par le canal de Canusia, et de faire communiquer l'Euxin et la Caspienne? Pourquoi l'Empereur

(1) Elles sont, écrit l'auteur de *Das... verführte Teutschland*, au nombre de trois : la dignité impériale; la magnificence des villes et des provinces et l'étendue du territoire; enfin, la richesse qui naît du sol.

(2) *Aurifodina*, 48.

ne travaillerait-il pas à réunir la Morava qui coule dans le Danube et l'Oder? Cette voie nouvelle, prolongée par le canal qui réunit déjà l'Oder et l'Elbe, permettrait d'écouler vers la Baltique et les Pays-Bas tous les vins d'Autriche et de Hongrie. Que les princes et les électeurs riverains du Rhin, de la Moselle et du Main ouvrent, enfin, les yeux à la vérité. Qu'ils comprennent qu'il y va de leur intérêt bien entendu et du salut de la patrie, de renoncer aux profits exagérés qu'ils tirent égoïstement du passage des vins sur leurs territoires. Qu'ils abaissent les droits de douane qui les grèvent si lourdement et les empêchent de concurrencer sur le marché hollandais les vins français. Qu'ils suppriment ou restreignent les barrières, octrois et péages, qui séparent les États et les villes et font de l'Allemagne une sorte de vaste mosaïque fiscale. Le moment est venu des initiatives qui régénéreront le corps germanique. La Hollande a déjà donné l'exemple en cherchant à s'affranchir de la sujétion française : partout, dans les Provinces-Unies, l'on voit fumer les cheminées des distilleries, s'élever les manufactures, se multiplier les fabriques qui produisent le papier, dont l'importation, à elle seule, s'élevait jusqu'ici à 800.000 couronnes par année (1).

Que le commerce d'Allemagne subisse un fléchissement passager à ne pratiquer que des marchandises indigènes ou que la fabrication perde en finesse ou en élégance ce qu'elle ne manquera pas de gagner en solidité, il n'importe. Des privilèges et des franchises accordées par les princes viendront dédommager les marchands pendant cette période intermédiaire, et si tant est que l'industrie allemande n'arrive pas très vite à fabriquer aussi bien que Paris, Londres ou Leyde, un peu moins de raffinement ne pourra que servir le bien commun : il est temps que l'Allemagne dépose enfin le « masque français » et, quittant le costume d'emprunt qui lui sied si mal, revienne à la simplicité des ancêtres germains (2).

(1) *Aurifodina*, passim.

(2) L'auteur de *Die... eingebildete... Monarchie* prévoit un effet, inattendu, en vérité, du boycottage des vins français. L'on boycotterait plus particulièrement les vins qui croissent dans les régions habitées par des protestants. Le Roi, comprenant qu'il y va de son intérêt, se montrerait plus tolérant et leur octroierait la liberté de conscience. Un moyen d'inquiéter les Français sera, d'ailleurs, d'entretenir des intelligences avec les protestants de France.

IV

Une réforme morale, telle est donc, en fin de compte, le grand remède qui doit parer au mal présent et enrayer la décadence de plus en plus profonde du Saint-Empire (1). De là tant d'appels pressants à la conscience de la race. De là les exhortations énergiques qu'adressent à l'Allemagne les patriotes, l'adjurant de secouer le joug de l'imitation étrangère, de reprendre le sentiment d'elle-même, de revenir à la loyauté, à la fidélité, à la bonhomie, à la simplicité, à toutes les vertus solides des ancêtres, de se montrer digne de son histoire et de son passé (2). De là ces parallèles significatifs entre les mœurs frustes mais saines de l'invincible et mâle Germanie (3) et la mollesse plus qu'efféminée de l'Allemagne abâtardie par l'imitation étrangère et francisée. De là aussi ces comparaisons, si souvent rééditées, un siècle plus tard, entre Français et Allemands, cette opposition antithétique entre « Gaulois » et « Germains », entre la « légèreté » et la « frivolité » françaises et le « sérieux », la « sincérité » et la « loyauté » germaniques (4), ces éloges destinés à prouver à l'Allemagne égarée

(1) Certains libellistes feront écho à l'auteur de *Der Hoch-Teutsche Secretarius* et proposeront — un demi-siècle avant l'*Aufklärung* — d'arrêter la diffusion des lumières qui ne fait que démoraliser et corrompre le peuple. L'auteur de *Der Abgezogene Frantzösische Staats-Rock* propose qu'on « ferme la bouche » aux « docteurs turbulents, professeurs et prédicants, qui ne sont que trop nombreux en Allemagne », ou même qu'on les chasse du pays. Ils ne font que remplir les librairies de leur « vils écrits », qui répandent les idées creuses et les illusions « dans le cerveau des pauvres gens du commun et dans les esprits dépourvus d'intelligence ». L'on fera bien aussi de retreindre le nombre des imprimeries, « dont il sort plus de soldats de papier que de guerriers du cheval de Troie ». L'on n'a pas à craindre que l'Allemagne manque de magisters et de bacheliers, car ils sont si nombreux « que les bonnes se plaignent (sauf votre respect) de ne pouvoir vider leur vase de nuit sans le verser sur la tête d'un personnage de cette espèce » (Voir Zwiedineck, *Öffentliche Meinung*, 55).

(2) La liste en serait très longue. Politiciens et hommes d'Église rivalisent à qui fera entendre les appels les plus pressants. Leurs exhortations sont écrites en un style chaleureux et entraînant. Plus d'une se termine par *Amen*.

(3) Voir par exemple, un intéressant tableau des mœurs de l'ancienne Germanie dans *Teutsch-frantzösische Modengeist*.

(4) *Staats-Rock*.

qu'elle n'a pas à rougir d'elle-même et qu'elle est assez riche de son propre fonds pour se passer de tout emprunt à une civilisation étrangère, corrompue et factice, qui n'exerça jamais qu'une action dissolvante sur les peuples assez imprudents pour se laisser prendre à ses séductions, « poison universel », répètent les libellistes (1), dont l'exemple de l'Angleterre francisée, elle aussi, dans ses mœurs et dans sa langue, vient attester une fois de plus la pernicieuse influence (2). Ils citent l'exemple de Pierre le Grand évitant systématiquement la France dans ses voyages en Occident, comme pour donner à ses sujets et aux nations d'Europe une leçon et leur enseigner à se garder d'un pays où les vices, la vanité et le luxe gouvernent en maîtres (3). Ils insistent sur l'incompatibilité foncière qui sépare le caractère français du tempérament germanique, pour prouver que l'Allemagne ne saurait, sans s'adultérer, se mettre à l'école d'une nation dont tout l'éloigne : son humeur sérieuse et grave, sa piété toute intérieure et ennemie du faste, son goût du profond et du foncier, voire sa gaucherie naturelle et sa lourdeur (4). A la femme française, bel esprit et coquette, précieuse et ridicule, ignorante et prétentieuse, qui veut se faire passer pour « supra-intelligente et n'a pas honte de trancher de tout et de juger les savants et les poètes les plus illustres », ils opposent la femme allemande qui a, « elle aussi, son esprit, et en a assez »; à la bonne ménagère allemande, empressée autour de son époux, la belle et brillante Française qui, avec tout son esprit, « ne saurait lui mettre rien de bon dans son assiette, ce qui, à la longue, ne saurait procurer qu'un médiocre plaisir, surtout à un Allemand » (5). « Pour ce qui est de la conversation allemande, à laquelle vous reprochez de n'être pas d'une assez haute intellectualité, fait dire à un patriote l'auteur de *L'Éloge que l'on s'adresse à soi-même sent mauvais,* elle dépasse de beaucoup la vôtre. Car, premièrement, les Allemands ne parlent que de ce qu'ils savent, et, conséquemment,

(1) *Das... verfürhte Teutschland* n'est que le développement prolixe de cette idée.

(2) *Christianissimus Christianandus.*

(3) *Anatomia des franz. Hofes.*

(4) Voir, entre autres, *Das... verführte Teutschland.*

(5) *Ibid.*

d'une façon solide (*mit Fundament*); deuxièmement, de choses qui conviennent mieux à un homme : de guerre, de nouvelles importantes, de la politique, de tel ou tel prince. En revanche, dites-moi un peu de quoi l'on entend parler chez vous. Chaque fois que j'ai assisté à un de vos dîners ou à une de vos réunions, je n'ai jamais entendu parler que de trois choses : de toilettes, de femmes, et des mets qui figurent sur la table. Dès que la compagnie est rassemblée, la première chose que l'on fait est d'examiner les vêtements du voisin, si son rabat est à sa place, ou sa perruque bien posée. On lui demande ce qu'ils lui ont coûté. L'on dissèque (permettez-moi l'expression) le costume d'autrui des pieds à la tête. Va-t-il bien? Est-il cher? Bref, ce ne sont que questions et réponses indignes de se graver dans la mémoire d'un homme sérieux. Un autre s'approche d'une dame et lui dépeint les beautés de la femme qu'il a vue se promener aux Tuileries. Il décrit avec force détails ses mains blanches, sa haute poitrine, son front poli, sa bouche rose, son beau corps, sa démarche majestueuse et s'attarde à faire le panégyrique d'une vulgaire aubergiste ou d'une cordonnière, toutes sottises que les assistants écoutent avec admiration pendant une bonne heure, comme s'ils entendaient la sagesse des Anges ou les prédictions des Prophètes. S'il reste encore un moment à employer, l'on demande si le bouillon est bon. Et voilà un autre sujet en train et, pour la respectable compagnie, de quoi s'exercer toute une journée. Sont-ce là discours élevés et choses bien intelligentes? Et quant aux reproches dont vous accablez les autres, les accusant de ne pas se tenir droits quand ils marchent, ou de ne pas savoir s'asseoir, c'est plutôt à vous qu'on pourrait les adresser. Mieux vaut encore notre négligence que votre vivacité et votre pétulance et les efforts que vous faites pour prendre des airs qui, le plus souvent, ne vont pas à un homme. Qu'y a-t-il de plus enfantin au monde qu'un Français qui s'agite dans un salon comme un singe, saute, cabriole, marche, danse, court de droite et de gauche? »

A l'Allemand impatient d'aller en France apprendre toutes ces « finesses » et étudier une langue qu'il s'imagine indispensable, les libellistes proposent l'exemple du Français qui, plus avisé, ne se préoccupe guère de venir en Allemagne se familiariser avec un idiome dont il n'a cure. Ils comparent à la langue allemande

« autonome, pure, brave et plus apte qu'aucune autre aux choses sérieuses, partant, de beaucoup plus estimable », la française qui, malgré sa réputation d'élégance et de brièveté, « n'est guère mieux qu'un monstre dégénéré du latin, dont elle est sortie et qu'elle présente entièrement défiguré ». « Car la nation française, au temps où elle subissait encore la domination romaine, était obligée de parler le latin qu'elle n'a pu, soit volubilité de langue, soit manque de sérieux, conserver dans sa pureté et sa perfection, sans compter qu'avec le temps, il ne fit que se corrompre et se contracter (1). » Non contents de condamner comme inférieure une langue qui ne rend ni plus intelligent, ni plus sage, ni plus savant, l'Allemand naïf qui perd son temps à l'étudier et lui servira, tout au plus, à faire des compliments aux dames ou à porter un toast, ils font un devoir patriotique à l'Allemagne de renoncer au « *Frantz-Parlieren* » qui va supplantant la langue nationale, et, une fois devenu prépondérant, fournira un argument de plus aux Français pour asservir l'Allemagne. C'est un fait connu que la domination politique suit de près la domination de la langue. *Lingua est Imperii signum et argumentum.* Les Romains le savaient bien, qui ne permettaient à aucune langue étrangère de prendre racine chez eux. « Mais, nous autres, Allemands du Saint-Empire Romain Germanique, nous nous montrons non point Romains, mais Allemands français, c'est-à-dire curieux et versatiles, nous qui ouvrons nos bouches et nos oreilles à la langue française et affectons de nous en servir comme d'un luxe et d'un ornement dans les plus nobles cours et dans les plus grandes villes d'Allemagne. Depuis quelques années, nous sommes en proie à une étrange folie. Beaucoup se sont mis en grands frais pour apprendre la langue française et, à cet effet, se sont rendus en France, où ils ont laissé argent, honneur et conscience, sans pour cela l'apprendre ni la comprendre à fond. Sans doute, la connaissance n'en est pas entièrement méprisable, et certains sont forcés de l'apprendre par nécessité, les ambassadeurs et les commerçants qui ont affaire aux Français, par exemple. D'autres l'apprennent par utilité. Car l'on ne

(1) *Das... verführte Teutschland.* Voir encore *Wagschale*, 14 et 156. L'intermédiaire entre l'*i* et l'*u*, manque en français, « car chez les Français il n'y a pas de juste milieu et tout est extrême » (*Veridici Germani Threni*).

peut nier qu'il n'y ait de beaux livres en français et l'on ne saurait blâmer ceux qui l'apprennent pour les mettre en allemand ou y puiser de quoi augmenter leur savoir. Mais, que penser de ceux qui n'apprennent ce langage efféminé que pour avoir un avantage sur le commun des Allemands et méprisent leur langue originelle, bien qu'infiniment supérieure au parler français, qui, lui, n'est qu'une langue estropiée, puisque parfois d'un mot on ne prononce qu'une lettre et de toute une ligne que quelques syllabes? Dussé-je déplaire aux Français-Allemands, je ne me lasserai pas de le répéter : Qu'on laisse les Français et tous ceux qui veulent suivre ces originaux, admirer leurs galanteries efféminées. Tout Allemand loyal, qui a du cœur, peut se passer de leur langue, et, si elle lui est absolument indispensable, il devra s'en servir comme l'on fait d'une clef qu'on laisse tranquillement à sa place jusqu'au moment où on en a besoin (1). »

Pour mieux désabuser la naïve Allemagne de l'engouement irraisonné qu'elle témoigne à sa voisine française, les libellistes rappellent les épithètes ourageantes dont Bodin, le « forgeron de mensonges », qualifia le « lourdaud Allemand ». Ils invoquent l'histoire et montrent l'insolence française traitant, de tout temps, en inférieure, l'Allemagne, tel le Romain le « Barbare » des provinces, la « Gaule, » grisée par sa vanité, se préférant arrogamment à la « Germanie » et faisant sonner bien haut ses supériorités, la France se proclamant la première nation du monde et ravalant l'Europe au rang de simple et humble satellite de son génie incomparable. « Après m'avoir traité d'Allemand, c'est-à-dire de mauvais coucheur toujours prêt à faire de la moindre chose un sujet de querelle, raconte un patriote allemand de séjour à Paris, M. Dacier me déclara qu'il allait me prouver par l'histoire et par d'autres raisons non moins dignes de foi, que les Français dépassent de beaucoup tous les autres peuples. Il commença donc par faire sonner bien haut les exploits des vieux Gaulois, disant qu'à eux seuls il fut donné de vaincre la puissante ville de Rome, d'étendre leurs conquêtes jusqu'en Gallo-Grécie et de donner leur nom aux régions les plus éloignées du globe; qu'eux

(1) *Wagschale*, 156.

seuls réussirent à secouer le joug des Romains et à fonder une monarchie autonome; qu'eux seuls furent assez vaillants pour dompter les Sarrasins et battre le tyran Attila dans les champs catalauniques; qu'eux seuls furent capables de s'annexer l'Empire d'Occident avec sa toute-puissance et ses nombreuses provinces, et surent se distinguer de toutes les autres nations par leur prudence, leur bravoure et leur adresse. Il dit que les Français n'avaient nullement abandonné les traces des ancêtres, et que, non contents de les suivre avec ardeur, ils avaient surpassé de beaucoup en bravoure et en héroïsme les vieux Romains, car ces conquérants du monde n'avaient trouvé devant eux qu'un ennemi mal exercé et sans expérience de l'art de la guerre, tandis que les Français avaient désarmé les capitaines les plus éprouvés et conquis à la couronne de France des provinces sans nombre, sous le règne de Louis le Grand. Il ajouta que ce n'était pas seulement la puissance de leur roi, mais leur bravoure et leur intelligence qui rendaient les Français préférables à tous les autres peuples, dont il osa dire qu'ils n'avaient d'autre gloire que de chercher à s'égaler aux Français, qu'ils ne possédaient d'autre science en propre que celle qu'ils avaient apprise des Français, qu'ils ne connaissaient de science militaire que celle qu'ils tenaient des Français, et n'étaient versés dans d'autres exercices que ceux auxquels les avaient initiés les Français, que même ils ne seraient pas capables de fabriquer un vêtement convenable si les Français ne leur avaient enseigné comment s'y prendre. D'un mot, il soutint que la France était l'école de l'Europe entière, et que les Français étaient le *primum mobile* sur lequel se réglaient tous les peuples. Il traita les étrangers de singes des Français, disant qu'ils cherchaient à les copier en tout, ce qui leur seyait souvent si mal qu'ils se rendaient plus ridicules qu'admirables; qu'on en avait suffisamment de preuves à Paris, où toutes les Académies, tous les Collèges, toutes les écoles de danse, toutes les salles d'armes, étaient remplis d'Allemands qui, si sauvages et si maladroits qu'ils fussent à leur arrivée d'outre-Rhin, ne tardaient pas à se métamorphoser au contact de la France et devenaient bien vite de tout autres personnages. Il continua sur ce ton, disant que jamais un Français n'allait en Allemagne apprendre quoique ce fût, car il ne s'y rencontre intelligence si rare ou talent si bien

doué qui ne se trouvent mille fois supérieurs en France. Il alla jusqu'à approuver les ancêtres d'avoir introduit les proverbes encore en usage aujourd'hui en France : *Il n'a pas plus d'intelligence qu'un Allemand. Il est lourd comme un Allemand. Les Allemands sont brutaux comme les chevaux de coche, sont des bêtes sauvages*, etc. (1). Il avoua n'avoir jamais mis le pied en Allemagne, mais avoir observé les Allemands qui viennent à Paris, la fine fleur, apparemment, et avoir remarqué couramment qu'ils n'entendent rien à l'élégance ni aux bonnes manières. L'un porte le chapeau dans le cou ou sur le haut du crâne, et le rabat de côté. Son vêtement, d'ailleurs de prix et ajusté à la dernière mode, ballotte de droite et de gauche. Ses bas tombent en faisant des plis. Son épée n'est pas à la bonne place. Un autre, bien que gratifié par la nature d'un physique agréable et bien proportionné, ne sait pas tirer parti de ses dons et faire honneur à Dieu en lui présentant son image sous un jour avantageux : il baisse la tête, laisse tomber les bras, les balance dans tous les sens, trotte comme un aveugle, marche les talons en dehors et le bout des pieds en dedans. Aussi, rien d'étonnant si, quand un de ces Allemands tout neufs (*grün*) entre dans un salon, l'on a sitôt fait de découvrir sa stupidité naturelle. Rencontre-t-il le moindre objet sur son chemin, il s'extasie, comme un veau devant une porte neuve, et reste si longtemps à le regarder qu'on croirait qu'il ne démarrera plus. Va-t-il à l'église, il regarde de tous les côtés avec tant de curiosité que les gens intelligents ne peuvent se tenir de rire. Lui fait-on l'honneur de l'inviter dans une réunion, il n'a ni assez d'intelligence ni assez de science pour se mêler à la conversation, et le voilà entamant sans rime ni raison une querelle d'Allemand, brutalisant toute la société, y semant le trouble par sa brusquerie et sa violence, tous défauts d'ailleurs si connus des Français, qu'ils les excusent, *propter vitium generale totius gentis*, disant d'un air de pitié : « C'est un Allemand, c'est assez », tout comme on excuse les femmes *propter imbecillitatem sexus*. « Si les plus distingués d'entre eux sont ainsi, ajouta

(1) Ou encore : « Il l'a fait comme un Allemand », c'est-à-dire maladroitement. Sans parler de la fameuse expression « maquereaux des Allemands » qu'emploient les Français en parlant de ces princes allemands qui vendent leur patrie, leur pays et leur conscience au roi de France (Voir, entre autres, *Die... eingebildete Monarchie*).

M. Dacier, que doit-il en être des autres! Les Français, au contraire, sont galants et dépassent en dégagé et en adresse tous les autres peuples. Ils font dix tours en une minute et l'on n'a qu'à voir avec quelle grâce ils dansent, chantent, manient les armes, montent à cheval. Ils savent, quoi qu'ils fassent, si bien s'y prendre, et la nature leur a départi tant d'intelligence et de qualités rares, que chacun d'eux (ou, tout au moins, la plus grande partie) serait capable de gouverner un royaume, et mériterait par sa science et son savoir-vivre de régner sur toute une nation. »

Il y a plus. Ajoutant la mauvaise foi au dédain, la France élève la calomnie à la hauteur d'un moyen politique. « Par toutes les inventions possibles, sarcasmes, satires, pasquinades, calomnies outrées, enseigne la Raison d'État, on rendra le Saint-Empire Romain-Germanique odieux et ridicule, afin d'exciter le mépris parmi les grands, et la rébellion, la sédition, la désobéissance et l'infidélité parmi le peuple. » « Maxime, ajoute l'auteur de la *Raison d'État française*, qui a été déjà mise en pratique de toute espèce de manières dans les comédies, dans les opéras, dans les sérénades, etc. Les calendriers et les gravures de Paris n'ont pas cessé de déverser sur nous sarcasmes et railleries pendant des années, et ce ne serait pas trop d'un livre entier pour rapporter toutes les méchancetés dont ils ont accablé la pauvre Allemagne. Elles sont, au demeurant, suffisamment connues des grands et des voyageurs et de tous les curieux. Et qui donc patronne ces insolents, ces impudents et plus que téméraires écrivains du *Mercure historique*, des *Lettres historiques* et du *Mercure galant*, sinon la France? Les rédacteurs des journaux publics n'ignorent pas qu'il n'y a pas plus de deux mois, le Dauphin donna un diamant de 3.000 livres au sieur de Visé, l'auteur du *Mercure galant*, pour sa fille qu'il avait tenue sur les fonts baptismaux avec veuve la princesse de Conti. Et faut-il rappeler les fêtes récentes de Carnaval organisées par les généraux français à Crémone, et les inventions frivoles dont ils s'avisèrent pour se moquer non seulement de Sa Majesté Impériale, mais de Ses Hauts Alliés, l'Angleterre et la Hollande? Entre autres, ils firent faire des bottes françaises très hautes, brodées d'or et d'argent, sur lesquelles étaient représentées, au pied, le lion, c'est-à-dire les armes de

Hollande, au mollet, la harpe anglaise, à la pointe, l'aigle impériale. Et comme ils étaient d'humeur folâtre, ils firent avec leurs bottes force cabrioles sur leurs chevaux, et le Prince Eugène, le héros courageux, leur joua une danse telle que les uns firent un saut dans l'autre monde, les autres prirent la fuite. Leur général, Villeroy, lui, en fut réduit à danser proprement dans les prisons d'Innspruck force danses allemandes, avec 100 de ses officiers et une quantité de soldats, et à célébrer des Bacchanales où le rire leur coûta cher. *Sic phryx plagis emendatur.* »

Aux insultes et aux rodomontades françaises les libellistes répondent donc par une dépréciation systématique des choses françaises. Ils font justice de la légende des supériorités françaises créée de toutes pièces par la vantardise gauloise. Ils démontrent que le prestige de l'industrie française n'est que réputation usurpée et que ses produits, sans en excepter ses marchandises de luxe, ne sont que « camelote » (1) et n'ont que l'apparence de bonne. Ils lui préfèrent l'industrie anglaise qui fabrique mieux et à meilleur compte (2). Même, et ce n'est pas là la partie la moins originale de leur réquisitoire, ils se font fort de prouver que la France a « emprunté sa politique, ses sciences, ses arts et son industrie aux autres nations et ne possède, par conséquent, rien d'elle-même. » « Il est assez établi que Minerve n'est pas née du cerveau de Jupiter, en France. Car, bien que la nation française, avec sa prétention et sa vantardise habituelles, s'imagine avoir seule de l'intelligence dans la tête et qu'elle ose dire des Espagnols qu'ils ont l'esprit au cabinet et des Allemands qu'ils l'ont au bout du petit doigt, comme si notre nation n'était née que pour la pratique des arts mécaniques, nous n'aurons pas de peine à démontrer le contraire et nous prouverons, sans parti pris ni passion, que tout le prestige de la France n'est qu'un prestige emprunté. Et pour commencer par les Facultés qui distribuent la science, qui donc a fondé les meilleures universités de France, sinon les empereurs romains, ou plus exactement allemands? La France a-t-elle fait d'autres découvertes en mathématiques que celles qu'elle

(1) *Christianissimus Christianandus.*

(2) *Ibid.*

a prises aux Anglais et aux Allemands de la Basse aussi bien que de la Haute-Allemagne? A l'Italie elle a emprunté l'architecture civile; à l'Italie et à l'Espagne et, plus tard, à la Hollande, l'architecture militaire ou art de la fortification. Charles-Quint fut le premier qui créa un type parfait de fortification moderne en faisant construire la citadelle d'Anvers, et c'est au prince Maurice d'Orange que revient l'honneur d'avoir exhumé l'art d'attaquer les forteresses qui, sous les Scipions et Jules César, était parvenu à un haut degré de développement, mais était retombé complètement dans l'oubli, ainsi que les exercices et les règles de la stratégie et de l'art militaire. L'invention de la poudre, de l'artillerie et de l'imprimerie est due aux Allemands et l'invention de la boussole marine aux Génois. Tous les procédés du commerce et de la manufacture la France les tient des Espagnols, des Italiens, des Anglais, des Hollandais et des Allemands. En stratégie, les Français ont presque tout appris des Espagnols, des Hollandais, des Allemands et des Suédois. Leurs feux d'artifice, leurs pontons de cuivre ou vaisseaux pontés leur viennent en droite ligne d'Allemagne. Leurs comédies les plus belles, sans exception, leurs romans, leurs galanteries, tous leurs livres, ils les volent aux Espagnols, aux Italiens et aux Allemands. Vient-on de composer un livre en Italie, les membres de l'Académie française des beaux esprits en reçoivent aussitôt par poste quelques exemplaires. Ils remanient l'idée ou l'habillent à une autre mode et donnent l'ouvrage comme leur (1). Aux Espagnols ils ont pris l'art de construire des citadelles et de tenir en respect les forteresses. Aux Turcs barbares ils ont emprunté leurs maximes de gouvernement, et c'est une outrecuidance impardonnable à eux de se vanter d'éclipser

(1) Voir encore un très curieux passage dans *Eigenlob stinckt gern.* Sans doute, concède l'auteur, les Français ne sont pas sans avoir rien produit dans les arts et dans les sciences. « Un ou deux Français ont écrit des livres de mérite. Il s'est trouvé parmi eux un bon philosophe et de bons mathématiciens. » Mais ce n'est pas assez pour justifier un pareil orgueil et se proclamer les précepteurs de toute l'Europe et les égaux des anciens Romains, et donner à leur art et à leur science (il y a là, sans aucun doute, une allusion à la *Querelle des anciens et des modernes*) la préférence sur « l'art et la science incomparables des maîtres antiques ». Pareille outrecuidance est le fait d'ignorants mais non pas de savants. Voir aussi *Frantzösische Staats-Regierung*

les autres nations, alors que c'est d'eux que l'on peut dire, presque toujours, ce que dit, dans son *Aristippe*, Balzac d'un courtisan ignorant que l'on voulait employer dans les affaires d'État et qui demandait où se trouve le pays ou la province appelée Démocratie, car la terminaison du mot lui faisait supposer que ce devait être un pays comme la Dalmatie ou la Croatie. Quant à la mode, ils l'ont empruntée, partie aux Vénitiens, aux Savoyards, aux Grecs, partie à leur propre inconstance (1). » Et pour bien prouver « qu'il n'a pas trempé sa plume dans l'encrier d'un calomniateur » et qu'il n'exagère pas, et démontrer toute la différence qu'il y a entre la nation allemande et la française « en tout ce qui concerne la science et la connaissance du monde », l'auteur du *Gouvernement français* raconte la mésaventure d'un marquis français qui, se trouvant dans le Duché de Clèves, fit voir qu'il ignorait totalement ce que c'était qu'un Markgraf allemand et n'avait pas la moindre idée du Duché de Clèves et de l'Allemagne, et se vit infliger une leçon sévère par ses interlocuteurs. « C'est ainsi que le marquis français reçut des Allemands quelque teinture de la géographie et ce n'est pas mentir que de dire qu'avant les dernières guerres, la noblesse française était en majeure partie si ignorante qu'un apprenti-artisan allemand ou un Allemand du vulgaire en savaient plus qu'elle, car ils seraient capables de discourir avec force beaux détails sur les pays et les cours d'Europe. »

A l'Allemagne désabusée, donc, de proscrire, enfin, avec mépris, des modes et une langue d'emprunt (2) qui ne valent point les siennes, de renvoyer à la France ses maîtres de danse et d'exercices, et de chasser les parasites de tout genre dont la nation corruptrice infeste le Saint-Empire. Que les princes et les grands donnent eux-mêmes l'exemple de la réforme somptuaire, et, si une « stricte discipline » ne réussit pas à guérir les

(1) *Frantzösische Staats-Regierung.*

(2) Voir, par exemple, Leibnitz : *Ermahnung an die Teutsche, ihren Verstand und Sprache besser zu üben sammt beygefügten Vorschlag einer Teutsch gesinnter Gesellschaft* (Klopp, VI, 187). Les revendications des libellistes trouveront de l'écho en Allemagne. Le dix-huitième siècle, comme l'on sait, verra fleurir les associations patriotiques qui se proposeront de germaniser la langue et d'en chasser les mots français.

« nigauds » et les « fous de galanteries françaises », qu'on leur fasse subir le sort qu'infligèrent les Romains à un efféminé qui osa se montrer à sa fenêtre, la tête couronnée de roses, le jour de la défaite de Cannes. Que des lois somptuaires viennent réfréner le luxe (1) dont le patriotisme ne suffira pas à faire justice et « nettoient de la lèpre française » ceux qui ne veulent pas s'en guérir volontairement. A ceux qui « ont un mot à dire », de recourir aux moyens de rigueur : amendes légales ou autres châtiments pour réprimer ces abus. Aux princes de prendre les mesures de prohibition nécessaires contre l'invasion française. Si les parents peuvent consacrer des milliers de thalers à faire voyager leurs enfants en France et dans les pays étrangers, pourquoi les souverains ne pourraient-ils exiger de leurs sujets l'argent superflu dont ils font si mauvais usage? Qu'ils défendent à la jeunesse les voyages en France, propose l'auteur de *La Manie des modes françaises,* et si elle refuse de se plier à cette interdiction, qu'ils fassent pendre haut et court, à leur retour en Allemagne, les jeunes fainéants qui portent hors d'Allemagne leur argent et ne rapportent de France, en échange, qu' « une bourse vide, une conscience souillée et des culottes en lambeaux » (2).

(1) On devra veiller, par exemple, à modérer les dots. L'on n'aura, en cela, qu'à suivre l'exemple de Rome, qui dota la fille de Scipion de 400 ducats. Valère-Maxime ne cite-t-il pas comme un fait extraordinaire la dot de 100 ducats qu'un des plus riches Romains fit à sa fille? De même, les gouvernants surveilleront l'administration domestique des particuliers et, au besoin, la réglementeront, suivant, en cela encore, l'exemple des Romains qui défendaient la volaille étrangère, les moules, la vaisselle d'or, etc. (*Verschiedene politische... Muthmassungen*).

(2) *Teutsche, wehrt euch...* L'auteur calcule qu'en 1689 40.000 Allemands de naissance allèrent en France où ils ont laissé une moyenne de 1.000 couronnes chacun.

V

En cette même année 1672 qui vit paraître le patriotique appel de Wassenberg au boycottage de l'industrie et du commerce français, un anonyme (1) publiait, sous forme de récit populaire, un réquisitoire aussi énergique que violent contre les « cruautés » et les « inhumanités » infligées dans les armées françaises aux malheureux mercenaires étrangers, avec le propos avoué de détourner la jeunesse allemande de s'enrôler dans les troupes royales (2) : le *Fier Melcher,* « dédié à la jeunesse allemande lasse de la paix et amoureuse de la guerre ».

Melcher, le fils d'un paysan riche, a pris, contre la volonté de son père, du service dans l'armée française. Le voici revenant au village natal, pâle, appuyant sur une canne son corps amaigri, défaillant, épuisé par une terrible dysenterie et rongé par une maladie honteuse. Sa mère le renie, son père le repousse avec mépris. Ils ne lui pardonnent pas d'avoir été chez les Welches et de leur avoir prêté main-forte pour combattre sa patrie, brûlant ses villages, ruinant ses villes, s'acharnant à détruire la vieille liberté allemande, commettant de gaieté de cœur le crime de trahison à l'égard de son propre pays. Pour se faire pardonner ses fautes, le malheureux raconte la vie lamentable qu'il a menée dans les armées royales, mourant de faim, ne recevant souvent pas même la moitié du pain nécessaire pendant des quatre semaines, passant parfois trois mois sans trouver à boire une goutte d'eau fraîche et pure, obligé de travailler aux fortifications jour et nuit, de veiller, de marcher, de donner l'assaut sans trêve ni repos, tendant perpétuellement le cou aux attaques de l'ennemi, aux brutalités de ses supérieurs, à la

(1) Grimmelshausen, l'auteur du *Simplicissimus,* d'après Goedecke.

(2) De même les libellistes émettent souvent cette idée qu'il faut interdire l'importation des chevaux en France, ce qui causera un préjudice sensible à la cavalerie française.

mort soudaine et violente, accablé de tant de maux et de tant de misères qu'il appelait souvent la mort comme une délivrance.

Instruit par une amère expérience, il fera connaître à tous ce que valent les armées welches. Il enseignera à tous ceux qui voudront l'entendre à les fuir pire que la peste. « Ils ont leurs séducteurs qui savent vous enjôler et vous décider à les suivre en guerre et vous entraînent à la famine, à la maladie, à tous les maux, à toutes les fatigues, à tous les travaux possibles, à une misère qu'on ne saurait décrire, et vous perdent corps et âme. Oui, je me vante de faire échouer avec quelques mots que je dirai les efforts des dix racoleurs les plus hâbleurs que l'on pourra trouver et je vous promets que, même s'ils ont de l'argent plein leurs poches, de mille gaillards qui brûlent d'aller en guerre, ils ne réussiront pas à en enrôler un. Il faut que tout le monde sache, enfin, que les Français emploient les Allemands comme soldats de première ligne, et s'en servent comme de gabions et de fascines vivantes. Ils les obligent à les couvrir dans les escarmouches les plus périlleuses, à subir les premières fureurs de l'ennemi et à le mettre en fuite, à creuser les fossés dans les sièges. » Jamais la vie du soldat ne fut moins estimée que dans les armées royales. La pendaison y est monnaie courante, « plus courante que la solde mensuelle ». « Bref, c'est à croire que l'on s'applique à acheter les Allemands pour les faire périr par le feu et par l'eau, par la faim et la maladie, à les exterminer par leurs propres armes et par les armes ennemies, et même à les faire pendre aux arbres par la main du bourreau, afin que, une fois ses enfants emmenés à l'abattoir, le pays n'ait plus de jeunesse capable de porter les armes et offre une proie d'autant plus facile à la France. Que le diable emporte les Français et leurs guerres ! »

A son tour, un Suisse qui assiste à l'entretien prend la parole, et, renchérissant, déclare : « Oui, c'est fini, jamais plus mes maîtres n'enverront un soldat au roi de France, tant on en a usé avec nous tyranniquement, au mépris de tous les usages de la guerre, au mépris de toutes nos traditions de liberté séculaires. L'on a vu presque autant d'arbres décorés avec les cadavres des nôtres que de cadavres français accrochés aux branches, alors que l'armée française compte infiniment plus d'in-

disciplinés que nous n'étions de soldats à nous tous... L'on aurait beau me mettre 100 ducats dans la main et me donner tous les mois 20 thalers de solde, j'aimerais mieux travailler et gagner mon pain à la sueur de mon front que de voir mes mains devenir aussi dures que de la corne et mon sang s'échapper par le bout de mes ongles... On dit que la plupart des Français ne vivent pas en chrétiens, et qu'ils se comportent comme des gens qui n'ont pas le respect de la vie et du sang chrétiens. Ils sont encore bien plus cruels pour leurs soldats que pour leurs ennemis et, si l'on veut échapper au tranchant de leur sabre, dont ils menacent d'abattre quiconque ne se plie pas aux choses impossibles qu'ils exigent, on n'a d'autre ressource que d'en passer bon gré, mal gré, par leurs absurdes volontés et de se prêter à des choses telles qu'il semblerait qu'on doive perdre mille fois la vie avant d'arriver à faire ce qu'ils ordonnent. A-t-on la chance de s'en tirer la vie sauve, alors voici commencer une lutte douloureuse du jour et de la nuit avec la faim, supplice que rendent plus pénible encore des travaux militaires sans fin et des fatigues de tout genre. Finit-on par s'accommoder d'une nourriture plus qu'insuffisante et par se contenter de viande de cheval, arrive-t-on à surmonter tous ses maux, alors il s'agit de veiller à ne pas attraper les maladies des autres camarades et à ne pas se trouver à côté des morts, et c'est ainsi que sur cent hommes valides qui s'enrôlent dans les armées royales, c'est à peine s'il en revient un. Si l'on cherche à prendre le large, c'est au prix de mille dangers et au risque d'une mort honteuse, et si l'on finit par s'en tirer, les membres à peu près droits, quelque bonne nature que l'on ait, eût-on même un estomac à digérer du fer, comme l'autruche, l'on se retrouve tellement affaibli et tellement abîmé, que la guerre vous suit jusqu'au tombeau. Et, qui plus est, un soldat peut être le plus courageux du monde et mériter le grade de général, il n'a pas à compter sur le moindre avancement. Car les nobles sont si nombreux dans les armées royales que personne, quel que soit son mérite, ne saurait avoir le pas sur eux, au contraire des autres pays où beaucoup s'engagent pour avoir de l'avancement. »

Ce disant, il tire de son sac un petit morceau de pain de son grossier, la seule nourriture que l'on donne au soldat français

pour apaiser sa faim, et encore en si petite quantité que c'est à peine s'il en reçoit la moitié de ce qu'il lui faudrait, et de si mauvaise qualité « que les gens du pays qui ont été élevés dès le bas âge avec ce mauvais pain et y sont habitués, ne peuvent l'avaler sans l'accompagner d'un convoi suffisant de beurre, de fromage ou de lard ».

On en placera tous les jours un morceau à côté de la soupe de Melcher, pour qu'il n'ait pas la tentation de reprendre sa vie d'aventure et de misère.

VI

Une idée domine les combinaisons plus ou moins éphémères d'alliances qui, de chancelleries à chancelleries, de potentats à potentats, se trameront au gré des passions et des intérêts du moment, pendant tout le règne, sans aboutir à rapprocher d'une façon durable les frères ennemis : menacée dans son existence même par l'ambition et les succès du roi de France, l'Allemagne comprend qu'elle joue son va-tout (1) et que l'heure a sonné pour elle de résoudre un dilemme dont dépend son sort : ou prendre l'offensive ou se résigner à l'écrasement, ou s'unir ou disparaître (2).

Aux temporisateurs, aux utopistes les solutions intermédiaires et les moyens termes. Si les demi-mesures proposées, en 1667, par l'auteur du *Récit hollandais,* pour mettre fin aux empiétements du roi de France : représentations pacifiques en vue de lui prouver l'incorrection de ses procédés et l'illégalité de ses prétentions, sommations fermes d'avoir à restituer ce qu'il détient injustement, se voient rapidement frappées d'inutilité par les progrès géants des armées françaises, par contre il se trouvera longtemps encore des esprits conciliants ou... optimistes pour proposer des mesures pacifiques susceptibles d'enrayer la conflagration européenne et d'assurer une paix définitive à l'Europe sous l'égide du roi de France : établissement d'une république universelle telle que la rêvait Henri IV, constitution d'un tribunal européen où seraient portés les litiges entre États (3), toutes tâches glorieuses qui assureraient un renom immortel à Louis XIV et lui mériteraient le titre de « roi du droit et de la paix » (4) tout en permettant à la France de jouir, dans la tranquillité, de ses richesses naturelles et de son

(1) *La France ambitieuse,* 250-251.

(2) *Alitophili Send-Schreiben.*

(3) *Politische Betrachtungen.* Rappelons le projet de Leibnitz tendant à investir Louis XIV de la fonction d'arbitre de l'Europe. Voir BARUZI, *Leibnitz et l'organisation religieuse de la terre* (Paris, 1907), 11 et suiv.

(4) *Staats-Rock.*

magnifique empire (1); union de l'Europe dans une offensive commune contre l'ennemi héréditaire de la Chrétienté et les corsaires de la Méditerranée, voire contre les Japonais et les Chinois, sous la bannière de la France qui resterait fidèle à son rôle historique en se mettant à la tête des nations chrétiennes et en les entraînant à la croisade contre l'Infidèle (2).

Mais bien vite la menace de l'invasion française dictera à l'Allemagne la seule attitude que comporte l'offensive royale. « L'unique moyen, le seul efficace, de guérir radicalement ce chancre pestilentiel (qui menace d'envahir jusqu'au cœur de l'Empire, soit de ses inflammations secrètes, soit de sa gangrène visible, et de franciser toutes les forces de l'Allemagne) et, ce faisant, de rendre à notre chère patrie et à la Chrétienté tout entière un repos durable et le bonheur intérieur qu'elle appelle, écrit, en 1674, l'auteur de l'*Apologiste congédié,* c'est de conclure une alliance générale qui groupera tous ceux qui, depuis 1648, ont été opprimés ou frustrés par la tyrannie et la cupidité de la France et forcera les détenteurs injustes du bien d'autrui à restituer leurs larcins. A la guerre d'obtenir, s'il le faut, ce que ne pourra la persuasion. » Une croisade générale contre l'envahisseur de l'Europe, tel est le moyen que préconise le bon sens national, fort de cette conviction qu'affirmeront en toute occa-

(1) Les libellistes sont unanimes à déplorer qu'Henri IV et Louis XIV, au lieu de se perdre en vaines ambitions, ne se soient pas contentés de savourer le bonheur qu'une Providence complaisante a mis, d'une main si prodigue, à la portée des rois de France. Quel sort plus enviable que celui de roi du plus beau royaume du monde! La France n'y eût rien perdu, au demeurant. Attirés par les qualités sympathiques des Français, les Allemands seraient accourus en foule pour visiter la France. Paris n'eût fait que gagner à devenir pour eux une seconde patrie. Bien loin de se voir si sévèrement défendu, comme néfaste et dangereux, le voyage en France fût devenu de règle pour l'Allemand désireux de connaître ses merveilles et trop heureux de pouvoir crier : *Vivat rex Ludovicus prudentissimus!* (*Die Fehlgebohrne Lilie*).

(2) *Staats-Rock.* Sur le courant d'idées dont procèdent ces propositions, voir Lavisse, t. VII, 2, 372, et Zwiedineck, *Deutsche Gesch.*, I, 329. Rappelons le projet que formule Leibnitz, dans le *De propositione Egyptiaca* (1672), d'une offensive contre l'Infidèle et d'une expédition en Égypte, sous la conduite du roi de France, expédition qui, outre sa haute valeur morale et civilisatrice, aurait l'avantage de faire diversion aux ambitions européennes de Louis XIV. Sur ce projet et le voyage que fit Leibnitz à Paris, en vue d'en entretenir Louis XIV, voir Baruzi, chap. I, *L'Égypte.* L'idée sera reprise par Leibnitz, en 1682, dans les *Rationes quæ permovere possunt Regem Christianissimum ad reddenda quæ miles eius Sacro Imperio eripuit.* Voir Hölscher, 88.

sion les libellistes, que la France n'est pas invincible et que ses artifices et la force de ses armées ne sauraient prévaloir contre la résistance d'une Allemagne unie et solidement groupée autour de son chef.

Voici donc, parmi la décomposition et l'anarchie de l'Empire, s'affirmer l'idée que l'avenir, un avenir encore lointain, sans doute, se chargera de réaliser glorieusement : l'unité nationale aux yeux des libellistes, est plus qu'un moyen temporaire destiné à parer au danger présent : une question vitale pour l'Empire, le seul remède capable de lui rendre une vie normale et de lui assurer une existence forte et durable, et, si précaire ou si illusoire que puisse être l'autorité de l'Empereur, c'est de son côté que se tournent naturellement les patriotes aux heures de détresse, le suppliant de prendre en main la grande cause de la liberté allemande. De là les éloges, disproportionnés, sans doute, et trop pompeux pour n'être pas tendancieux, qu'ils adressent à Léopold, le « Josué des Allemands » (1), qui trouvera, écrit pittoresquement l'auteur du *Remède contre le rhume de cerveau français,* dans l'histoire de ses pères le moyen de guérir de l'affection française les princes allemands et n'aura qu'à se souvenir de son aïeul, l'empereur Rodolphe, pour savoir que la poudre de bons fusils est la meilleure poudre sternutatoire et la plus capable de faire passer le rhume qui aveugle leur cerveau. » « La nature a doué Sa Majesté Impériale, qui rassemble en sa personne toute la bonté de l'espèce humaine, pour présider au bien général, et, avant que ne fût né Léopold, la toute-puissance divine avait déjà pris soin de consolider son empire. Il n'est personne qui soit plus qualifié par sa vertu pour régner, personne qui soit reconnu par le consentement universel plus digne de la couronne impériale. Sa manière douce et bonne de gouverner, privilège naturel de la Maison d'Autriche, est connue de toute l'Europe..., ce qu'on ne pourra jamais dire du roi Louis (2). »

De là, enfin, ces appels répétés et chaleureux à la personne impériale, mais aussi, remarquons-le, ces protestations de con-

(1) Voir le *Genius imperialis,* le plus curieux de ces dithyrambes.

(2) *Staats-Rock.*

fiance dans le patriotisme inébranlable et la mâle énergie du Grand Électeur Frédéric-Guillaume, qui, en dépit de ses complaisances et de ses sympathies momentanées pour l'ennemi de l'Europe, a prouvé qu'il n'était point de ces lâches qui se laissent « marcher sur le pied » (1) et, n'en déplaise au roi de France, qui le laisse chansonner effrontément et ridiculiser sous le nom de Jean Potage dans les comédies (2), mérita par son empressement à défendre la cause de la liberté et de la patrie le surnom d'« Achille » et d'« Hector de la Germanie » (3). De là ces dithyrambes en l'honneur de Frédéric Ier, le prince courageux qui, écrit, en 1689, l'auteur de la *Relation du Mercure voyageur*, « s'annonce comme un jeune héros, et, depuis un an à peine qu'il tient le sceptre de la Marche, a déjà justifié la parole du poète : *Fortes creantur fortibus et bonis.* » En lui l'opinion salue le « jeune David » qui, comme première preuve de sa bravoure, « a donné, coup sur coup, au grand Goliath deux soufflets si violents, que non seulement sa réputation s'en est trouvée blessée, mais que ses soldats et ses généraux, qui s'imaginaient être invincibles, ont été pris d'une grande terreur, si bien que le courage est revenu à tous ses ennemis », le héros sans peur qui a montré dès le début de son règne sa « grande âme » et « son profond sérieux » (*seinen rechten Ernst*) (4). Elle célèbre en termes enthousiastes l'astre nouveau qui se lève à l'horizon de la Germanie, et, comme si elle pressentait l'avenir réservé à la Prusse, elle oppose à l'Autriche « aimable, légèrement efféminée, habile aux arts et amie de la vie facile », le Brandebourg « un peu entêté, un peu lourd, grand ami de ses habitudes, grand voyageur, amoureux de l'étude et des langues, foncièrement militaire et pépinière d'excellents soldats », doté de belles villes nombreuses, et de magnifiques forteresses, fier de sa capitale

(1) *Schreiben des... Turenne.*

(2) *Modestini Send-Schreiben.*

(3) *Ibid.* Sur le rôle de la maison de Hohenzollern, « pépinière de héros », et de la Prusse, qui méritera le nom de protectrice de la liberté de l'Europe, voir *Des... Teutschen Reichs Interesse.*

(4) *Christliches Bedencken.* L'auteur des *Staats-Prognostici* (1688) définit ainsi son programme politique : assister fidèlement l'Empire; accueillir et protéger les huguenots français qui implanteront en Prusse de précieuses industries; avoir toujours une bonne armée sur pied; développer la navigation maritime; ne pas se lancer à la légère dans les guerres et les alliances.

qui se développe rapidement et porte déjà le nom de petit Paris (1); en Frédéric elle semble reconnaître toutes les qualités sérieuses et profondes qui prédestinent à un grand rôle les élus de la Providence. La Prusse, qui sait à propos accueillir les huguenots français porteurs de précieuses industries, et développer sa navigation sur mer, saura bien humilier la France et rendre célèbres dans toute l'Allemagne, Berlin, Francfort-sur-l'Oder, Königsberg et Halle (2). Augurant de la politique du Grand Électeur un avenir de gloire pour la Maison de Brandebourg, l'auteur des *Pronostics d'État* écrit : « Au siècle prochain le Brandebourg cherchera à fonder une domination nouvelle que rien ne l'empêchera d'ajouter à son territoire. Son sceptre sera éternellement loué et estimé, car Frédéric-Guillaume le Grand, grâce à sa vaillance, et à la façon heureuse dont il a organisé son État, a assuré son existence contre toute éventualité. »

Ainsi, au contact de l'envahisseur, l'Allemagne prend conscience de sa personnalité, se rattache énergiquement à son passé, affirme sa volonté de rester elle-même, fait le bilan de ses forces et songe à préparer l'avenir en sauvegardant jalousement le patrimoine des ancêtres. Les libellistes sont les représentants et les porte-parole de cette race « robuste et brave », qui, au lendemain de la guerre de Trente ans, sur le sol dévasté, « se remit au travail et s'appliqua à rassembler peu à peu les éléments de sa vie nationale » (3). Aux méditations des mauvais patriotes « éblouis et aveuglés » par l'éclat des louis d'or et trop disposés à se laisser leurrer par les belles paroles et les promesses du roi de France, ils proposent l'exemple mélancolique de l'Espagne et du duc de Lorraine. Ils les exhortent instamment à en croire leurs yeux, à en croire les gens de Brisach et de Philippsbourg qui ont pu apprécier la différence entre la domination française et son despotisme intolérable et la domination allemande (4), et arguent des horreurs commises par les Français en Hollande, sur le Rhin et dans le Palatinat pour leur représenter au vif ce

(1) *Des in Unruhe... Staats-Prognostici.*

(2) *Ibid.*

(3) E. Denis, *La Fondation de l'empire allemand*, 3.

(4) *Bedenken über die... Politische Kunstgriffe.*

que deviendrait l'Allemagne, une fois livrée à la merci du roi de France (1). Ils montrent une servitude plus lourde que le despotisme turc s'abattant sur l'Empire, les sujets accablés d'impôts et sucés jusqu'aux moelles pour suffire aux caprices du nouveau maître, la liberté de conscience violée impudemment (2), le peuple allemand réduit à l'état de « vulgaire troupeau que l'on peut écraser de charges à plaisir » (3) et courbé sous la baguette d'un roi qui, « pour tout dire d'un mot, voudrait être l'empereur des ânes, comme il est dans son pays le roi des ânes » (4). « Si aujourd'hui les Français ne peuvent voir sans colère la façon dont est gouvernée l'Allemagne, que ne ferait pas leur roi le jour où il aurait le Saint-Empire en son pouvoir? Le roi Henri IV ne disait-il pas expressément que s'il possédait l'Empire romain, il le gouvernerait comme l'empereur Auguste, ou tout au moins comme Charlemagne. Ce qu'il serait advenu de la religion luthérienne et réformée en Allemagne, si Louis XIV était devenu empereur, ce qu'il en adviendrait, s'il le devenait, on peut le deviner à voir comment il a fait martyriser, il n'y a pas longtemps, les réformés de France par ses apôtres diaboliques, les dragons, pour les forcer à se déclarer catholiques. L'on n'ignore pas non plus ce que fut la Saint-Barthélemy et comment, en 1572, à Paris et en mainte autre ville de France, plus de cent mille réformés trouvèrent la mort. Mais quel sort serait réservé aux nobles Électeurs et Grands Électeurs, si la France atteignait son but! Aucun prince en France n'a le droit de s'intituler « de droit divin », comme le font ceux d'Allemagne. De même, quand, en France, un grand seigneur devient suspect, le Roi n'a qu'à faire un signe à un capitaine de sa garde royale de Paris ou à un lieutenant criminel de province et il n'est pas jusqu'aux princes du sang qui ne se voient conduits *sans céré-*

(1) *Längst eingebildete... Monarchie.*

(2) *Solst.*, 41.

(3) *Ibid.*

(4) *Christliches Bedencken.* La vieille liberté allemande, écrit l'auteur de *Das... verführte Teutschland*, sera mise à la Bastille. L'on verra surgir aussitôt la maxime : *Unus, solus, totus, nullus alius.* « Les culottes de toile et les habits collants des Français paraîtront bien étroits aux sujets allemands, car on les leur fera aussi étroits que possible, si étroits qu'ils en attraperont bien vite la sueur froide et soupireront après la liberté allemande. »

monie à la Bastille, ou, au mieux aller, au bois de Vincennes, comme on l'a fait il y a quelques années du prince de Condé, du prince de Conti et du duc de Longueville... Les écrits de Tacite et des autres écrivains romains nous font assez connaître de quelle façon Auguste gouvernait à Rome. Tout devait plier sous la volonté de l'Empereur et ceux qui avaient le courage de résister se voyaient livrés à la misère ou tout simplement mis à mort. Ainsi donc, les Alliés ont toutes les meilleures raisons du monde non pas seulement de défendre leur liberté allemande, mais de se venger une bonne fois, à fond, de toutes les perfidies que la France a commises à leurs dépens et de travailler à ce qu'il en advienne de la France comme de la corneille d'Ésope qui se retrouva toute nue le jour où on l'eut dépouillée de ses plumes d'emprunt et se vit livrée aux railleries de tous (1). »

Le dernier mot des libellistes c'est donc, nous le voyons, un énergique appel au patriotisme de l'Allemagne égarée et endormie : appel aux fusils et aux canons allemands, appel à la bravoure légendaire de la race, appel à défendre le Rhin, le fleuve sacré, le « seuil de la Germanie », et à reprendre sur la France les pays conquis, appel à la vengeance et à la lutte à mort contre l'ennemi de l'Ouest. « Notre droit est clair. C'est pourquoi, fait dire au Rhin l'auteur du *Royaume de Lorraine*, très cher Empereur Léopold, et vous puissants Électeurs et Princes d'Empire, très dignes pères de la patrie et vous, Nobles d'Allemagne, vous tous qui avez jusqu'ici conservé votre sang et votre cœur purs du poison français qui va s'insinuant partout, abaissez vos regards sur un malheureux qui se courbe et se prosterne devant vous, implorant votre pitié. Regardez! À vos pieds gît le Rhin naguère si beau et si fier de sa liberté, maintenant méconnaissable, navré de désespoir et mutilé, les bras et les jambes ligottés et chargés de chaînes. Les violences et les cruautés ennemies se sont tellement abattues sur lui que la liberté de se plaindre, privilège de tous les malheureux, ne lui a même pas été laissée. Ce sont des soupirs muets et des yeux noyés de larmes qui doivent parler pour lui, s'il ne veut pas qu'une plainte échappée de ses lèvres précipite la sentence de mort que son persécuteur impla-

(1) *Wagschale*, 126.

cable tient suspendue sur lui. Il tourne son visage affligé vers la Suisse et vers les Provinces-Unies, deux pays minuscules en comparaison de votre grandeur et de votre puissance, et ce qui le navre, c'est de penser qu'il arrive à la lumière du jour dans la libre Suisse et achève sa course chez les libres Hollandais, mais promène ses eaux prisonnières dans tout ce qui s'appelle Allemagne et Empire. Ses bords sont rouges, non pas, comme autrefois, du sang romain et gaulois que firent couler vos pères, mais de honte, car il ne peut supporter l'idée de se voir humilié maintenant jusqu'à n'être plus que le marchepied sur lequel se dresse la superbe française, lui qui, jusqu'ici, était comme le champ de victoire où fleurissaient l'honneur et la bravoure allemande. Ses flots pâlis, après avoir cherché longtemps en vain, parmi vous, un de ses anciens libérateurs, s'empressent de quitter vos contrées et de s'en aller cacher leur ignominie et la vôtre dans les abîmes de la mer profonde. Il préfère encore Arioviste, qui les franchit dans sa fuite, après s'être battu pour conquérir un bien étranger, à tous vos habiles qui, dans leur lâche prudence, n'auraient garde de poster sur ses bords un seul homme pour défendre vos biens et votre pays et d'étendre la main pour protéger votre liberté et votre salut, tant ils ont peur que la Gaule, naguère si méprisée, puisse entrer en courroux contre eux. Sans livrer bataille, vous perdez incomparablement plus que si vous subissiez une défaite complète, les armes à la main.

« Lorsque la Gaule, efféminée par la mollesse étrangère, eut désappris une première fois la bravoure celtique, ce Rhin que voilà a rougi de lui servir de frontière. Il ne l'est pas resté, en effet, plus longtemps que la puissance romaine ne l'y a contraint. Après qu'elle eut perdu sa force, c'est de bon cœur qu'il a livré passage à vos ancêtres pour leur permettre de le venger de l'abâtardissement gaulois et de la morgue romaine. Et voici maintenant que le courage allemand menace de sombrer à nouveau dans l'ignominie et de permettre à la Gaule régenérée de reprendre l'avantage et de reculer ses bornes jusqu'à la Lech et à la Weser, et plût à Dieu que ce ne fût que jusque-là ! Cette Gaule qui, naguère, même en pleine barbarie, tremblait au seul nom de vos ancêtres et se tenait courbée sous leurs verges, s'enhardit maintenant jusqu'à désarmer votre Rhin qui jusqu'ici vous fut si

fidèle..... Les Conrad, les Henri, les Otton, les Frédéric et autres héros nés sur le Rhin ou dans les plaines voisines, n'ont pas conquis et bâti à vos ancêtres des nids chauds sur l'Elbe, l'Oder et le Danube, pour que vous, leurs descendants, amollis par tant de bien-être, vous abandonniez maintenant le Rhin à sa détresse et que, par une ingratitude impardonnable, vous le livriez, de tout votre pouvoir, à l'esclavage étranger. Il n'est être si vil qui supporterait de la part de son voisin les chiquenaudes, les soufflets, les coups et les railleries sanglantes qui vous sont infligés à Paris dans de vulgaires théâtres en la personne des acteurs qui vous représentent, et à vous-mêmes, sur le Rhin, sur le sol de l'Empire, à vous, en personne, à une nation tout entière, publiquement, au regard de tous..... Debout donc, vous tous en qui subsiste encore quelque chose de l'esprit des glorieux ancêtres! C'est là, sur les bords du Rhin angoissé, que s'étend le champ clos où ils ont risqué tant de danses dangereuses pour obtenir la noble fiancée lorraine que vous dédaignez maintenant si ignominieusement. Ou bien ils étaient fous et absurdes de s'escrimer, comme ils l'ont fait, pour une pareille fiancée, ou c'est nous qui le sommes de risquer la perte de celle qu'après tant de luttes nous avons possédée pendant six cents ans. Votre bonheur et votre malheur, notre salut à tous sont liés si intimement à la possession de ces pays d'au delà du Rhin, car, une fois perdus, rien n'empêchera plus votre ennemi d'écraser votre liberté et de vous écraser à votre tour : ni la puissance, ni la volonté, ni même le droit le plus flagrant. Ni la puissance, car personne en Europe, pas même tous les souverains chrétiens réunis, ne seront capables de lui tenir tête, ni sur mer, ni sur terre. Ni la volonté : car en douter serait le fait de la plus sotte naïveté. Ni même le droit, car l'usurpateur ne saurait pas plus l'invoquer pour les vieux pays lorrains d'Empire que pour les pays de ce côté du Rhin..... Reprenez donc courage, vous tous, chefs de l'Allemagne cisrhénane, qui n'avez pas vos égaux pour la noblesse du sang et la magnanimité, pour la force et la puissance, quand vous consentez à vous unir..... Là-bas, de l'autre côté du Rhin, vous attend l'antique couche d'honneur, où dorment vos grands ancêtres. Les pays arrosés de leur sang chevaleresque et achetés au prix de leur vie vous supplient aujourd'hui et réclament que vous les vengiez des

affronts passés et présents sur la nation conjurée pour votre perte. Ne doutez pas de la puissance victorieuse de vos armes. Car c'est la justice même, car ce sont les soupirs et les malédictions de toute la Chrétienté terrorisée par le danger qui menace sa liberté, car c'est la bénédiction et la force d'En-Haut qui les conduiront. La postérité la plus lointaine chantera éternellement la louange de votre conduite et vous devra son existence (1). »

Complétant par d'utiles précisions les mille et une exhortations toutes également pressantes, toutes également entraînantes qu'ils adressent au patriotisme allemand, les libellistes formulent le principe qui devra guider les armées impériales et leur permettra de regagner leurs positions en arrêtant une fois pour toutes les entreprises de la France : quitter la tactique simplement défensive et prendre hardiment l'offensive qui portera les armées allemandes victorieuses au cœur même de la France. « L'attaque, écrivait, dès 1673, l'auteur du *Secrétaire d'État,* pourrait être concertée de la façon suivante : le duc de Lorraine agirait en Alsace du côté de la Lorraine et de la Champagne avec une armée volante composée surtout de cavalerie et de dragons, le duc de Savoie en Dauphiné, les Suisses dans le duché de Bourgogne et le Lyonnais, l'Espagne en Catalogne, sur la Méditerranée et sur l'Océan, de façon à gêner les mouvements des ports jusqu'au Canal. Dans les Pays-Bas, on établirait un camp volant près de Chambray, d'où l'on inquiéterait ou frapperait de contributions la Picardie et les environs de Paris. L'armée principale appuyée sur la Hollande avec laquelle elle opérerait sa jonction, se tiendrait du côté du Rhin et de la Meuse pour tenter, avec le secours des forces impériales, de couper l'ennemi de ses communications avec la France et les provinces qu'elle a enlevées aux Hollandais. La Hollande observerait la défensive sur terre, mais elle veillerait sur mer à ruiner le trafic de l'ennemi avec l'Occident ou avec l'Orient, soit en l'inquiétant par des croisières de corsaires, soit en le paralysant par le blocus des ports français. L'on armerait le peuple des campagnes aux frontières, et on lèverait des troupes dans tous les endroits marécageux, boisés ou montagneux, à Liége, à Lutzenbourg, à Namur, dans

(1) Fin.

la région du Hundsrucken, de la Forêt-Noire, en Hesse; bref, partout où l'on suppose que l'ennemi pourrait pénétrer..... (1) » Plan de large envergure et viable, sans doute, et, comme tous ceux que suggérera la lutte contre la France, inspiré de cette idée, l'idée chère aux libellistes, « l'idée allemande », pourrait-on dire, qu'il n'est d'offensive salutaire que celle qui s'appuie solidement sur la base du Rhin, le « rempart de la Germanie (2) », la frontière intérieure dont dépend l'existence de l'Empire : l'expérience de l'histoire prouve que « tant que les alliés se tiennent postés fortement unis sur le Rhin, les Français ne peuvent rien tenter contre eux (3). »

Si sévères qu'ils se montrent à l'endroit de l'Empire abâtardi, le réquisitoire des libellistes ne s'en achève donc pas moins, en fin de compte, sur une parole de confiance et d'optimisme. « Sans doute, le corps de notre Empire allemand est devenu passablement caduc à force d'être infecté de mauvais sang dans ses organes intérieurs. Mais le reste de son sang est, Dieu merci, encore assez pur pour qu'une fois les mauvaises humeurs éliminées de son organisme et l'intérieur purifié par une purgation légère, sa santé se remette et qu'un meilleur régime rétablisse l'harmonie des humeurs, que l'influence de certains membres disparaisse sous l'action de la douceur et de l'humilité et qu'il soit dès lors complètement préservé de toutes les assurances (*Sincerationes*)

(1) Repris en 1674 par l'auteur de *Die schon längst... eingebildete... frantzösische Monarchie*. Le *Mars Germaniæ perpetuus* (1675) formule un très curieux projet d'offensive qui envisage les différentes éventualités possibles : guerre offensive commune menée par l'Allemagne, la Hollande et l'Espagne, contre la France isolée, ou appuyée par l'Angleterre; guerre défensive de l'Allemagne seule contre la France. Dans ce dernier cas, les chances les plus nombreuses seraient certainement du côté de l'Allemagne. La bravoure française viendrait se briser contre la masse d'airain de la résistance allemande. Les Français ne sont pas capables de mener seuls une guerre plus de trois ans, sans être obligés d'appeler un second à la rescousse. Les qualités de poids, de lenteur et de robustesse lourde que l'on s'accorde à reconnaître au soldat allemand le serviraient admirablement en la circonstance; sans compter que l'Allemagne est trois fois plus grande que la France et possède des réserves d'hommes et de forces « infiniment supérieures ».

(2) Voir, entre autres, *Solstitium Gallicum*, 15.

(3) *Frantzösische Staats-Regierung*. L'auteur démontre, d'accord avec les historiens romains, que l'expérience de l'histoire, aussi bien que le « droit de la nature » et le « bon sens politique » prouvent « que l'Allemagne doit, de toute nécessité, nécessité matérielle et nécessité morale (« *soll und muss* »), être en possession de tout le Rhin et des provinces adjacentes.

garanties, médiations françaises et autres influences dangereuses qu'une *fatale malignité* a rendues si funestes à ses nobles parties, qu'enfin un organisme si bien pourvu de nerfs solides et de membres vigoureux soit rendu à sa force et à sa santé primitives (1). »

L'Allemagne religieuse lève avec confiance les yeux vers le Ciel. Au spectacle de tant d'iniquités et de tant d'horreurs « plus que païennes », commises sur l'ordre du Très-Chrétien par les hordes françaises, elle comprend que sa cause est la bonne et que Dieu est de son côté (2). A l'ouvrier de Satan, à Louis le Terrible, « dont les yeux reflètent les désirs impétueux, dont les regards jaillissent comme des rayons de flamme sous le front ardent, et remplissent l'univers d'épouvante, tant ils sont dardés avec violence », elle oppose Léopold, « l'ouvrier de Dieu », dont « le front, le visage et les yeux annoncent une douceur qu'accompagnent une vertu plus qu'humaine et la crainte et l'amour de Dieu ». « Dieu n'est pas encore mort et le soleil n'est pas encore couché », répètent avec le proverbe les libellistes. Sa bonté veille jalousement sur l'Allemagne, qu'elle réserve pour accomplir la mission de justice, et elle ne saurait tolérer éternellement tant d'infractions à ses lois. « Ne nous mettons pas en peine des événements, la Providence y pourverra (*sic.*) Nous avons pour nous les crimes de nos ennemis et notre innocence. Les armes françaises sont souillées par trop de crimes, il n'y a pas d'apparence que Dieu permette qu'elles soient heureuses. Au contraire, nous avons la justice de notre côté..... Dieu qui est le protecteur de la Justice et qui ne permet pas que les innocents soient toujours opprimés, combattra, sans nul doute, pour nous (3). »

Ainsi, comme au lendemain de la guerre de Trente ans, parmi les ruines et les désastres, l'Allemagne, sous l'affront et la menace de l'invasion française, retrouve le sérieux et la gravité des anciens jours, et devançant la formule qui, dès lors, sera sa devise, et conduira, un siècle plus tard, ses armées à la victoire, proclame bien haut sa confiance dans l'assistance du Ciel. La détresse lui enseigne à prier. L'amour-propre national se réveille et trouve pour s'exprimer un langage énergique et mâle. Le sentiment pa-

(1) *Staats-Rock.*

(2) *Christliches Bedencken.*

(3) *France ambitieuse*, 253.

triotique se fait impérieux et réclame une politique vraiment nationale. L'idée d'unité s'affirme et se traduit en des formules que l'avenir se chargera de préciser. Voici d'un demi-siècle de luttes contre l'ennemi de l'Ouest se dégager — renouveau éphémère — une conscience nationale allemande.

« Réveillez-vous, réveillez-vous — vaillants et intrépides Allemands. — Le coq assez longtemps a battu des ailes, dressé la crête et poussé son cri de joie.

« Si les coqs n'ont pas assez à manger sur leur propre fumier — faut-il qu'ils viennent dans l'Empire Romain? — Il s'en trouve assez d'affamés dans les cours princières. — Debout! debout! Têtes endormies — écoutez la voix fidèle des veilleurs allemands!

« C'est le mur du voisin qui a jusqu'ici brûlé. — Maintenant l'incendie envahit votre propre pays. — Et si vous ne vous réveillez à temps pour l'éteindre — et si vous ne frappez pas à coups de poing, ni le Danube, ni le Rhin, ni les autres fleuves allemands ne suffiront à l'étouffer.

« C'est pourquoi, faites sonner le tocsin, retentir le cri d'alarme, battre le tambour et les cymbales, et sonner les trompettes. Cavaliers, à cheval! — Soldats, aux armes! aux armes! L'avant-garde d'Annibal est aux portes. — Vous pouvez vous réveiller, maintenant que les coqs commencent à vous gratter. Vous méritez à peine d'être plaints. — Car vous saviez tout cela et vous n'avez pas eu la moindre envie de l'empêcher.....

« Que font donc tant d'étrangers et tant de peuples du dehors en Allemagne? Est-ce votre langue et vos mœurs qui les intéressent? — Non, mais votre argent et votre richesse. — Quand ils vous ont copieusement attrapés, ils déguerpissent avec votre graisse, et ne vous laissent que leurs ordures.

« Samson, garde-toi de ces Philistins! — Ils viennent pour te prendre et t'entraîner et te crever les yeux, pour que tu leur serves d'âne dans leurs moulins. Ne te fie à aucune Dalila.

« Combien de temps mépriserez-vous encore le vieux gouvernement patriarcal, les vieilles lois, les vieilles mœurs, les vieux mets, la langue et les vêtements de vos pères — et dédaignerez-vous la vieille fidélité, la sincérité, la bravoure, la constance et la prévoyance, les vertus de vos pères?

« Elles sont trop antiques! Vous ne voulez que ce qui est à la

nouvelle mode de France..... Vous troquez le poivre de votre pays contre la crotte des souris étrangères et vous la payez dix fois plus qu'elle ne vaut. — Pourquoi? Parce qu'elle est à la nouvelle mode et qu'elle vous a été rapportée récemment de France et d'Italie.

Pareils à des insensés et à des gens ivres, vous adorez le Baal étranger. — Vous buvez trop avidement dans les ruisseaux étrangers. — Aussi vous serez gagnés par les maladies étrangères à la nouvelle mode, et vous finirez par tomber aux mains du médecin qui vous enlèvera membre sur membre, parce que la gangrène s'y sera mise.

« Vous vous moquez de mes avertissements ! — Lève-toi donc, Dieu ! Dieu juste ! Dieu zélé à qui seul revient la vengeance !

« Levez-vous ! levez-vous ! — Héros allemands et amis de la patrie ! — Considérez le passé, le présent et l'avenir. — Maintenant tout est tristesse, péril, effroi. — Réfléchissez que ce n'est pas seulement la vaillance et l'adresse de l'ennemi, mais notre désunion qui nous perd. O chers Compatriotes, aimez et pratiquez la chère union ! — Ayez pitié de votre noble et inestimable liberté ! — Ayez pitié de la patrie qui sera bientôt à l'agonie et mourante. — Ayez pitié de votre noble et inestimable liberté ! — Le salut de votre peuple, la sûreté de l'Empire doivent être votre loi souveraine. — Maudit soit qui fait négligemment la besogne du Seigneur et de l'Empire ! Que celui qui préfère son intérêt à celui du peuple qui lui est confié, soit maudit ! Que celui qui, par sentiment de haine personnelle, abandonne son voisin persécuté et accroît la puissance de l'ennemi, soit maudit ! Que celui qui se laisse corrompre par l'argent et par l'or de l'ennemi et inciter par de belles paroles au parjure, soit maudit ! — Que celui qui croit faire plaisir à Dieu en ne fâchant pas le Diable, soit maudit (1) ! »

(1) *Deutsche Wächter-Stimme.*

QUATRIÈME PARTIE

LA « CHUTE DE PHAÉTON »



“ La Chute de Phaéton ”

Frontispice de *Der Erfährte Hahn*

CHAPITRE PREMIER

Apothéose et décadence.

I. L'apothéose de « Louis le Grand ». « *Viro immortali* ». Railleries de l'Allemagne. Le vertige avant-coureur de la chute. Présages de ruine prochaine.

II. La « décadence française. » Les causes. Conséquences des « solécismes politiques » de la France. Conséquences de la Déclaration Gallicane et de la Révocation de l'Édit de Nantes. La malencontreuse intervention dans les affaires d'Angleterre. Rupture intempestive avec l'Empire. L'affaire de la Succession d'Espagne, faute suprême de Louis XIV. La France perdue par son ambition et son orgueil.

III. Les revers militaires. La génération des épigones. Les « héros de nouvelle fabrique ». Démoralisation de l'armée. Railleries sur les défaites de la France. *Namurca capi potest.* Villeroy et le prince Eugène. Les « généraux fuyards ». Le Dauphin « en campagne ».

IV. Décadence de la diplomatie. La seconde génération des ambassadeurs français. Décadence économique et financière. Les expédients financiers. La France réduite à l'état de désert et ravagée par la famine. Résultats du boycottage des marchandises françaises. La révolte gronde à l'intérieur. *Donec eris felix.* Le salut de la France. Conseils à Louis XIV : abdication et pénitence.

I

L'hommage solennel de la Ville de Paris décernant à Louis XIV le titre de Grand que lui promettait, dès 1667, Aubery (1), suivi bientôt de l'érection du monument de la Place des Victoires, *Viro immortali,* provoque dans l'opinion allemande un déchaînement d'indignation et de railleries. Rapprochées de tant d'autres marques d'idolâtrie, ces distinctions hyperboliques accordées au Roi, comme pour le récompenser de tant d'insolence et de cruauté, lui semblent un défi porté à l'Europe et un affront infligé à la conscience humaine. L'on plaint, l'on blâme, l'on

(1) Et, après lui, l'auteur de *Ein Blinder...* (1673).

voue au mépris de l'histoire l'orgueil du monarque grisé de ses triomphes au point d'oublier sa condition mortelle et de se laisser attribuer, vivant, l'immortalité. « A y regarder de près, l'on ne trouve pas trace, ou tout au moins bien peu, d'actions héroïques vraiment dignes de ce nom dans sa vie. Ou bien, serait-il grand par le grand nombre de villes et de pays qu'il a réduits en cendres, grand par le grand nombre de chrétiens innocents qu'il a surpris traîtreusement et assassinés lâchement? Seraient-ce tant de serments rompus, qui l'auraient rendu grand? Ou bien les intrigues qu'il a nouées avec l'ennemi commun de la Chrétienté, au point de causer presque la ruine de notre religion? C'est parce que les Français jusqu'ici n'ont pas été habitués à voir leurs Rois accomplir des actions de valeur qu'ils se sont mis, en ce siècle,... à prostituer cette épithète si honorée des Romains, si bien que le plus glorieux des souverains qui aient jamais gouverné un pays, l'Empereur qui a gagné par centaines des victoires et mérita par ses conquêtes extraordinaires le nom de Grand, se trouve mis sur le même pied que le roi de France. »

L'auteur de *L'Éloge que l'on s'adresse à soi-même sent mauvais* (1690) fait allusion à ces parallèles si courants à l'époque entre Louis XIV et Auguste (1), dithyrambes pompeux, en vérité, dont le plus prétentieux, le *Parallèle de Louis le Grand avec les princes qui ont été surnommés grands* de Du Vertron, historiographe du Roi (1685), se verra réfuté, point par point, en des gloses le plus souvent malveillantes et d'un esprit douteux par un anonyme allemand : le *Chrestien non-Français,* en 1697. Il montre le vainqueur de l'Europe grisé par les adorations que lui prodigue une cour idolâtre, se complaisant de plus en plus en son rôle d'idole et, dans l'ivresse de sa folle superbe, se posant en égal et en rival de Dieu. « Ses propos, écrit, en cette même année 1690, l'auteur de la *France titubante,* trahissent un orgueil souverain de lui-même. Il se laisse vénérer plus qu'on ne vénère un roi et en quelque sorte adorer. Son emblême, le soleil, accompagné de la devise *Nec pluribus impar,* donne à comprendre, qu'à lui seul, il se croit plus que tous les autres potentats d'Eu-

(1) Voir, sur ce point, notre *Querelle des anciens et des modernes,* III, I.

rope. Il accepte sans résistance le titre de Louis le Grand et aujourd'hui aucun livre ne saurait lui être dédié où ne figure ce titre. L'on ne trouverait pas dans l'histoire beaucoup d'exemples d'un prince qui, de son vivant même, se soit laissé honorer aussi impudemment d'un titre aussi pompeux et ait eu l'audace de prétendre, à la face du Tout-Puissant, qu'il n'est pas au pouvoir du Ciel de l'abaisser. L'on n'a presque pas élevé d'arcs de triomphe et de portes d'honneur où ne figure quelque vantardise démesurée. Sur les uns l'on voit à ses pieds le Rhin, la Moselle et d'autres fleuves allemands. Sur d'autres il foule aux pieds l'Allemagne, l'Espagne et la Hollande, comme si ces pays étaient déjà soumis au joug français, et le plus ignominieux, c'est que les ambassadeurs étrangers passent journellement sous ces portes dans le faubourg Saint-Antoine et assistent à ce spectacle. Mais que dire de la statue qu'on lui a élevée? L'on n'a jamais vu parmi les potentats chrétiens exemple de pareille comédie jouée avec l'image d'un roi, du vivant même de celui-ci. Le régiment de la Garde et d'autres troupes de la maison royale ont dû lui faire escorte. Le maréchal de La Feuillade lui a adressé un discours, tout comme si c'était un être vivant, et tous les passants ont été obligés de se découvrir. On célèbre son anniversaire. On place devant des sentinelles. On fait des prières à ses pieds, on les baise. Il ne manque plus que de l'adorer réellement comme la grande statue d'or de Nabuchodonosor, et il ne reste plus au Roi qu'à se donner pour un Dieu comme Alexandre le Grand et Domitien, et à se faire offrir de l'encens (1). »

« Une colonne d'ignominie », l'appelle l'auteur de la *Description de la vaniteuse et orgueilleuse statue d'honneur élevée par le maréchal de La Feuillade sur la place Sainte-Victoire* (1690), car elle n'immortalise que la honte du plus sanguinaire des tyrans, et, se faisant l'interprète de l'opinion allemande, il souligne de commentaires ironiques les allégories et les devises dont l'orna la flagornerie du courtisan. « Si M. de La Feuillade a fait apposer une inscription portant *Viro Immortali,* c'est qu'en effet, immortel sera le souvenir des procédés barbares qu'il a employés contre la communauté chrétienne, immortel comme

(1) 53.

l'est celui des dix empereurs païens sous lesquels l'Église chrétienne a subi de si terribles persécutions, comme l'est celui de l'empereur Julien. Immortel le souvenir de tant de dévastations : car aussi longtemps que Gênes aura sous les yeux et déplorera ses palais détruits, l'Alsace, le Palatinat et les Pays-Bas leurs villes brûlées à ras du sol, le nom du roi de France sera immortel dans la mémoire des hommes, mais immortel à la façon des Barbares qui mirent le feu au temple d'Éphèse, croyant s'acquérir par là un nom impérissable. C'est avec raison, en effet, que M. de La Feuillade a placé l'Immortalité aux pieds du Roi, car elle ne mérite pas qu'on place bien haut sa louange. Et, de même, tout ce que M. de La Feuillade a mis aux pieds du Roi, n'est que fantaisies d'un cerveau (comme l'on sait) autrefois malade... Les statues placées aux pieds du Roi ne sont que du métal mort, sur lequel on peut abandonner, de bon cœur, au roi de France la domination absolue, surtout quand on sait que ses sujets sont ses esclaves avec tout leur argent et tout ce qu'ils possèdent. Quant à savoir que penser des peuples qui ont prêté leur costume aux statues qui décorent le monument, laissons, sans jalousie, le Roi triompher à Paris sur les Allemands, car c'est là un triomphe comme en décrit Bonhorn dans son *Histoire universelle*, un de ces triomphes comme les empereurs romains, au déclin de leur puissance, en célébraient presque tous les jours sur les Allemands qu'ils n'avaient, de l'avis de Tacite, pas encore réussi à vaincre. La preuve que sa statue triomphale ne commémore qu'un triomphe de ce genre, c'est que la Victoire, qui n'est placée que dans le dos du Roi, fait bien le geste de mettre sur sa tête la couronne de laurier, mais hésite à la poser sur le chef royal. *Item* qu'elle est debout sur une boule comme pour démontrer combien fugitives et inconstantes sont les victoires françaises, et comme si elle prévoyait déjà que la France sera accablée de tous les côtés. Enfin, preuve dernière que tout cela n'est au fond que faux éclat, et n'a d'existence que dans la fantaisie des vaniteux qui l'ont inventé, l'on a placé tout autour des lampes allumées et recouvert de feuillage les inscriptions. »

Le monument de la Place Royale marquera dans l'histoire l'apogée du règne et restera aux yeux de la postérité comme

la *meta tibi posita* (1), la borne symbolique dressée par le Ciel pour arrêter les ambitions effrénées d'un insensé égaré par son orgueil jusqu'à vouloir outrepasser les limites imposées par Dieu à ses créatures. Les libellistes rappellent le proverbe : la vengeance de Dieu vient lentement, mais sûrement, et montrent des présages et des prophéties sans nombre (2) annonçant la ruine prochaine de l'impie (3), des visions d'épouvante et de remords se levant dans l'angoisse de ses nuits et troublant de cauchemars son sommeil (4), l'esprit de vertige, avant-coureur de la chute (5), égarant et affolant sa raison. « France, tu es mûre pour le châtiment. Ta prospérité a atteint son comble (6), il faut maintenant qu'elle redescende la pente et décroisse. Le scandale de tes fautes est monté jusqu'à Dieu. Le sang innocent que tu as si souvent répandu sur la terre, crie devant Dieu vengeance. Vengeance, vengeance, vengeance contre la France! C'est le cri que font entendre au grand Juge de l'univers tant de milliers d'infortunés que tu as assassinés, tourmentés, corrompus, volés et martyrisés à outrance. Réveille-toi donc encore une fois, Dieu juste, regarde, et abaisse l'orgueil du Sennachérib français, afin que son visage se couvre de honte et qu'il laisse, enfin, ses voisins en repos!

Quand donc te réveilleras-tu, ô Dieu,
Et mettras-tu fin à la rage des Français (7)?

(1) *Franckr. monarch. Königs-Spiel.* Les libellistes rappellent l'arrogant « Nusquam meta mihi » affiché par Louis XIV, lors des fêtes fastueuses données en l'honneur de la paix d'Aix-la-Chapelle.

(2) Voir, par exemple, *Sonderbare Prophezeyungen* (1690).

(3) Le titre de Grand porte malheur, démontre par l'histoire l'auteur de *Der... wiederkehrende... Louvois* (1692).

(4) Voir à l'*Appendice* les nombreuses « Visions de rêve » que suggère au Roi la débâcle de sa fortune.

(5) Les libelles sont semés de variations sur le *Superbia ante ruinam.*

(6) Dès 1672, les libellistes déclarent que le soleil royal est parvenu à son zénith et s'acharnent à noter les symptômes d'une décadence de plus en plus irrémédiable.

(7) *Wagschale,* 134.

II

Faisant le bilan de la politique royale, les libellistes tracent un tableau impressionnant de la « décadence » française et, avec une remarquable netteté qui ne sera dépassée que par Jurieu, l'auteur des *Soupirs de la France esclave* (1690) (1), dénombrent les causes des malheurs de la France et les conséquences des « solécismes politiques » qui ont précipité sa ruine et réduit le « Vainqueur du monde » à la merci de l'Europe.

Solécisme religieux. La querelle avec le Pape, écrit l'auteur de la *France titubante,* n'aura pas seulement pour résultat d'aliéner à la France l'opinion de tout le monde chrétien « qui vénère et estime les vertus du Saint-Père plus qu'elle n'a fait depuis longtemps aucun de ses prédécesseurs » et s'étonne que, seule, la France, sans raison suffisante, ne puisse « s'accorder » avec lui et entame une lutte où elle ne saurait avoir le dernier mot : car exiger de la Papauté qu'elle transige sur une question de principe aussi grave que celle mise en cause par la Déclaration Gallicane, ce serait réclamer d'elle qu'elle « mine en quelque sorte elle-même son autorité et se livre aux mains des souverains temporels ». Tout ce qu'elle y gagnera, ce sera, comme le prouve déjà le dernier Conclave, de renforcer le parti de l'intransigeance autour du Pape et d'ameuter contre elle la plus grande partie du clergé français, ces ordres mendiants surtout, qui tiennent leurs privilèges du Pape lui-même (2), et, ne relevant que de leurs généraux, jouissent par devers l'épiscopat français d'une liberté que celui-ci a toujours regardée d'un mauvais œil. Or, ils sont le nombre d'abord, mais surtout ils « ont l'oreille du menu peuple ». « Quiconque a des scrupules parti-

(1) Traduit en allemand, la même année. Voir l'*Appendice bibliographique.*

(2) Le jour où ils dépendront du Roi, « adieu les immunités! ». Les Français avouent eux-mêmes qu'il n'y a pas au monde d'intérêt plus impérieux ni qui se défende avec plus d'ardeur que « l'intérêt de la besace ». *Gallia titubans,* 62.

culiers ou besoin de secours et de consolation, court auprès des Capucins et des Récolets », qui « diront Dieu sait quoi aux gens dans les confessionnaux, dans les assemblées privées et ailleurs » et crieront « d'autant plus fort qu'ils sont moins instruits » (1). Sans compter que la France, par sa politique antiromaine, s'ôte toute chance de gagner à sa cause les princes séculiers d'Allemagne et de pouvoir intriguer avec succès contre la maison d'Autriche. Brouillée avec le Pape, elle se coupe de toute possibilité d'implanter ses créatures sur les sièges épiscopaux d'Allemagne. Qui donc pourrait affirmer que le clergé français ne retournera pas un jour contre son maître le glaive que lui a mis dans la main si imprudemment le rival de Rome?

Autre « solécisme politique », l'un des plus graves qu'ait commis la politique royale : la persécution protestante. Oubliant l'exemple de l'Espagne et des Pays-Bas espagnols à qui la persécution religieuse : juive, maure ou protestante, porta un coup si violent qu'ils ne s'en sont pas encore remis jusqu'à cette heure, ou celui de François Ier et d'Henri II, dont les efforts ne réussirent pas à étouffer « l'hérésie » dans son germe, le Très-Chrétien abandonne la grande politique pratiquée par Richelieu et Mazarin qui, tout gens d'Église qu'ils fussent, se gardèrent bien de l'exterminer, « sachant que ce serait pour la France une telle saignée qu'elle ne s'en remettrait pas avant des siècles » (2). Il préfère encourir la haine irréconciliable des princes protestants qui jusqu'ici composaient la majeure partie des « adhérents » de la France, et n'auront plus maintenant d'autre ambition que de chercher à l'abaisser. Il s'aliène de loyaux sujets : combien, écœurés par un tel abus de la force, donneront dès lors dans l'athéisme, ou soupireront après un libérateur, finiront dans la rébellion ou la crapule ! Politique à courte vue, sous prétexte de combattre un ennemi depuis longtemps réduit à l'impuissance et numériquement négligeable, il se prive volontairement de précieux concours : ne pouvant, par exemple, composer l'armée exclusivement de catholiques, l'on en arrive à douter de la fidélité des troupes et à trembler perpétuellement

(1) *Gallia titubans*, 58 et suiv.
(2) *Ibid.*, 65.

que des compagnies entières ne passent à l'ennemi, comme le fit l'armée du maréchal d'Humières. L'on s'accule à cette situation paradoxale : après avoir rassemblé tous les éléments d'une flotte de guerre contre la Hollande, l'on n'ose plus risquer de la pourvoir de marins, par crainte de se mettre le couteau sous la gorge et d'avoir à lutter sous le feu de l'ennemi avec des équipages mutinés, composés de nouveaux convertis pour la plupart.

Il est vrai, on aura mis, ou, du moins, on s'en flatte, la France en un tel état « que le petit Duc de Bourgogne n'aura pas besoin, à l'avenir, d'en savoir plus sur les huguenots que sur les Ariens, sur qui on lui lit parfois des passages empruntés aux histoires » (1).

Troisième solécisme : la conduite maladroite de la France dans les affaires d'Angleterre. En conseillant au roi Jacques de pousser les choses à l'extrême, on lui a fait perdre ses trois royaumes. « Faute politique, sinon morale », car, connaissant l'humeur des Anglais et sachant combien ils sont jaloux de leurs droits et de leur liberté, de la liberté de conscience surtout, on aurait dû engager le nouveau venu à s'implanter par la douceur dans un pays dont il venait de forcer si péniblement l'entrée. Et, non seulement on se met à dos la nation anglaise, mais on fortifie d'autant la puissance hollandaise, que l'on avait toujours travaillé à briser jusque-là. L'on s'impose la charge ruineuse de l'entretien d'une famille royale et, pour l'aider à recouvrer son royaume, l'on partage et l'on affaiblit les forces françaises, sans chances sérieuses de faire œuvre utile.

Ajoutant la mauvaise foi à l'imprudence, on brise, sans apparence de raisons plausibles, la trêve conclue à Ratisbonne sur la foi du serment. « Solécisme capital », c'est le moment où elle se voit menacée d'une guerre par la Hollande et l'Angleterre, et où les embarras de l'Empire accaparé par le péril turc lui assurent la tranquillité du côté de l'Allemagne, que la France choisit pour rompre l'armistice et abuser de la faiblesse d'un ennemi qui s'en était rapporté loyalement à la parole du Très-Chrétien. Rupture « impardonnable et anti-chrétienne », parjure infâme sur lequel s'exercera en termes violents l'indignation

(1) *Gallia titubans*, 70.

des libellistes (1), manque de foi impudent qui porte en lui-même son châtiment. « Le Roi a remué un tel guêpier que presque toute l'Europe l'entoure maintenant comme un essaim hostile, et le feu qu'il a allumé est si terrible qu'il ne pourra plus l'éteindre à son gré et qu'il sera dévoré à peu près complètement — il faut l'espérer du moins — par ses flammes (2). »

Enfin, digne conclusion d'une politique d'outrecuidance et d'égarement, Louis XIV, oubliant les maximes de Mazarin qui proclamait la prudence la première des vertus royales, se précipite tête baissée dans l'aventure où achèvera de sombrer sa puissance battue en brèche et chancelante : emporté par ses ambitions, il engage son honneur dans l'affaire de la Succession d'Espagne et, comme s'il pressentait le sort que réserve à sa folle témérité la fortune courroucée, il déclare, en un geste suprême de défi à l'Europe, qu'il accepte le testament et que, « s'en offusque qui voudra, il mènera l'affaire à bien, dût-il y mettre comme enjeu la moitié de son royaume ». « Décision, tout au moins précipitée, ajoute l'auteur de l'*Europe soupirant après la paix* (1710), caprice d'État inconsidéré et surprenant de la part d'un si vieux monarque. La cour de France eût agi avec plus de prudence si, au lieu de décider, en une demi-heure, une question d'une aussi longue portée et aussi grave que la succession d'Espagne, elle eût pesé mûrement le pour et le contre pendant un mois ou plus. Vraisemblablement, elle eût pris une autre décision plus avisée. »

Laissons les libellistes discuter longuement la question de droit (3) que soulèvent les revendications françaises et ne retenons des abondantes discussions qu'elles suscitèrent dans l'opinion allemande que les réflexions d'intérêt général que suggéra à l'opinion allemande la téméraire entreprise du roi de France (4).

(1) Voir, entre autres, *Das widerrechtlich von Franckreich gebrochene Armistitium* (1689).

(2) *Gallia titubans*, 66.

(3) Voir, à l'*Appendice*, les libelles qui traitent la question du point de vue juridique. Ils reprennent une partie des arguments formulés à propos de l'affaire de Dévolution. On trouvera dans Ringhoffer le résumé des discussions que souleva dans l'opinion européenne la question de droit.

(4) Voir, sur la « psychologie » de la guerre de la Succession d'Espagne, le *Partage du Lion de la Fable* (1700).

« Si l'on examine, écrit l'auteur de l'*Europe soupirant après la paix,* en quoi la France a péché, malgré toute la prudence politique dont elle se targue, quitte à payer chèrement son erreur, on trouvera que le roi de France a pris trop au sérieux sa devise bien connue : *Nec pluribus impar.* Cette opinion, cette flatterie ont fait sa force dans les années et les guerres précédentes où plus d'une fois il a non seulement tenu tête à de nombreux ennemis, mais brisé leur puissance, et contraint ses adversaires à une paix désastreuse, au plus grand avantage de sa politique. De là l'orgueil de la France qui s'est fortifiée dans cette idée que cette méthode de guerre et cette tactique devaient durer à tout jamais, et qu'elle pourrait continuer à jouer ses ennemis et à les réduire en leur prenant leurs pays frontières. La France s'imaginait en outre conserver l'alliance du Portugal contre les magnifiques propositions qu'elle lui faisait, ce qui n'a pas été le cas. Et puis, elle se flattait, si elle en venait à une guerre, d'avoir recours à ses intrigues et à ses finesses habituelles et de décider les Hollandais qui sont bien vite las de la guerre, et n'ont de goût que pour le négoce et le gain, à conclure une paix particulière qui lui laisserait les mains libres pour porter un coup aux alliés : moyen qui lui a déjà réussi souvent, mais cette fois est resté sans succès. »

Autre erreur : la France s'imaginait que le « gouvernement féminin » qui fleurit présentement en Angleterre lui permettrait d'avancer les affaires du prince de Galles et d'empêcher le Royaume-Uni de s'occuper de la succession. Mais, surtout, le cabinet de France n'avait pas suffisamment réfléchi que l'entreprise espagnole nécessitait une puissance maritime imposante, car il ne s'agissait pas seulement de transporter des troupes et des munitions par mer, mais de résister aux deux nations maîtresses de la mer, la Hollande et l'Angleterre, et de conserver la maîtrise de la mer, de la Méditerranée surtout.

Spéculateur malavisé, ou plutôt, égaré par son « incroyable présomption » et trop confiant en son étoile, le Roi, « par un véritable caprice d'orgueil, » s'exagère sa force jusqu'à s'imaginer que la puissance de ses armes est irrésistible. Aveuglé par le Ciel qui se plaît à frapper d'égarement l'insensé qu'il veut perdre, il croit qu'il ne fera qu'une bouchée de tant de royaumes

puissants, de républiques et de nations, auxquels son arrogance a dicté jusqu'ici sa loi. « Comment donc a-t-il pu s'imaginer jamais qu'il pourrait non seulement résister à l'imposante force des alliés qui, réunis, représentent une puissance considérable sur terre et sur mer, mais même les arrêter et les maîtriser? Dans les guerres précédentes il y a, sans doute, réussi en partie, surtout qu'alors les alliés n'ont pas déployé autant d'ardeur ni de puissance que cette fois. Mais aussi ils ne jouaient pas aussi gros jeu qu'aujourd'hui. Aujourd'hui, c'est la souveraineté, la liberté et le bonheur des royaumes et des républiques d'Europe qui sont en jeu, et la gravité de la partie leur faisait un devoir de déployer une ardeur, un courage et des forces militaires plus grandes que jamais pour briser l'arc trop tendu de la France, sous peine de se livrer, eux et leurs royaumes, à sa discrétion et d'être les victimes de son appétit de domination. Car voilà bel et bien ce qui se serait produit, si la France avait gagné cette importante partie. Ils ont donc déployé toutes les forces dont ils étaient capables pour briser les reins à cette France turbulente et assoiffée de conquête et la contraindre à implorer la paix et ils y sont manifestement arrivés. »

Le roi de France a prodigué en vain ses beaux louis d'or : les « pensionnaires étrangers », les savants d'Allemagne à la solde de sa politique, l'ont mal renseigné sur la capacité de résistance et les ressources de l'ennemi germanique (1).

Les libellistes rappellent le temps où un ambassadeur français, porte-parole fidèle de son maître, déclarait à la cour de Saxe qu'il espérait voir un jour les princes d'Empire faire la révérence à deux genoux devant le Roi et porter sa santé dans cette attitude d'humilité et de soumission (2), où le Roi proclamait, avec sa vantardise hautaine, en présence des Alliés et de leurs plénipotentiaires qu'il était disposé à octroyer la paix et le repos à l'Europe, où la cour de France et sa puissance militaire étaient les seuls arbitres de la paix et de la guerre et exerçaient un magistère souverain sur toutes les nations chrétiennes, voire où les

(1) Ce qui n'est pas étonnant, disait l'auteur de l'*Eröffnete franz. geheime Raths-Stube*, car les savants allemands ne puisent leur science que dans les livres et ignorent la réalité.

(2) *Franckr. monarch. Königs-Spiel.*

alliés s'estimaient trop heureux que la France daignât leur accorder une paix, si désavantageuse fût-elle, et leur permettre de déposer les armes. Aux réjouissances et aux hommages hyperboliques : triomphes, cortèges, mascarades, comédies, inscriptions et médailles, dont Paris ou Versailles saluaient les victoires de l'Invincible, ils opposent le deuil présent de la cour de France et montrent le vieillard royal ravagé par le chagrin et pâli, portant tristement le deuil de ses espoirs déçus, décommandant les réjouissances et renonçant aux « vantardises », « car son grand âge, la défaveur des conjonctures présentes et sa conscience inquiète lui inspirent d'autres pensées. Et quand il rentre en lui-même et qu'il réfléchit au prodige qui eut lieu il y a quelques années, et quand il songe que la chute de sa statue, qui s'écroula d'elle-même par un temps calme et sans que la négligence humaine en fût cause, présage sa chute plutôt que l'accroissement de sa puissance, il ne peut que prendre au sérieux le jugement de Dieu, lui qui, pendant plus de cinquante ans, mit l'Europe à feu et à sang, sans qu'elle le provoquât ni que rien l'y obligeât » (1).

Les vils flatteurs français « peuvent maintenant rester chez eux avec les statues dorées de leur Roi ». Au tour de la France de « danser aux flûtes guerrières des alliés ». « Ce sera pour le cœur vindicatif et dominateur de Louis XIV un aiguillon douloureux et un ver rongeur, que d'en être réduit à offrir la paix à ses ennemis et à les supplier de lui accorder beau temps. »

(1) *Das... nach Frieden seufzende Europa* (1710).

III

Les revers militaires de la France, les défaites successives infligées par l'Europe coalisée au vainqueur altier dont, hier, elle subissait la morgue, fournissent aux libellistes prétexte à d'ironiques représailles. Ils montrent les mercenaires allemands se détournant des armées vaincues et le soldat français, ébranlé dans sa confiance en l'astre royal, défendant sans entrain une cause qu'il sent mauvaise et par avance perdue. Ils citent l'anecdote de la recrue boiteuse répondant au racoleur qui lui objecte qu'elle ne pourra pas courir : « En guerre, il ne s'agit pas de courir, mais de tenir bon sur place », et ils ajoutent à l'adresse des Français : « Vraiment vous pourriez souhaiter des soldats comme celui-là dans vos armées, afin qu'il pût crier tous les jours : « Il ne s'agit pas de courir, mais de tenir bon sur place (1). » « Peut-être alors, ajoute l'auteur du *Concursus creditorum*, le général Surdis n'aurait-il pas pris la fuite devant le général brandebourgeois Schöning, comme il l'a fait, et le maréchal d'Humières ne changerait-il pas si souvent son camp de place et ne se retirerait pas devant la marche des Hollandais. » « Les officiers, écrit, en 1690, l'auteur du *Vrai Tableau de la France attaquée par les potentats d'Europe*, ne peuvent plus même recruter les soldats nécessaires pour combler les vides que laissent les fuyards. Le souvenir des victoires d'autrefois n'est plus même capable de diminuer la peur qui règne dans les troupes, et l'on peut conclure de leur piètre ardeur que leur cause est mauvaise. Voilà qui doit inspirer le plus grand courage aux armées alliées, et ce, d'autant plus qu'elles ont été plus victorieuses partout pendant cette campagne, tandis que la France, elle, n'a pas même eu le cœur de secourir ni Mayence ni Bonn, quelque intérêt qu'elle eût à conserver les places que ses ennemis ont prises, et à tenir l'adversaire à distance des frontières. Le

(1) *Concursus creditorum* (1689).

Roi n'a pu que les laisser tomber aux mains des vainqueurs et, bien qu'il n'y ait pas eu rencontre effective, il n'en a pas moins perdu, au cours de cette campagne (1), dans les 25.000 hommes, ce qui a montré suffisamment sa faiblesse et prouvé qu'il n'a plus assez de troupes pour se défendre, à plus forte raison pour attaquer. Où donc sont maintenant les flatteurs qui faisaient de leur Louis un Jupiter tonnant qui bombarde les villes, un vaillant dieu de la Guerre qui écrase ses ennemis, un second Alexandre qui conquiert le monde? »

A la génération héroïque des Condé et des Turenne a succédé une génération de généraux, intelligents sans doute, mais impropres à la guerre. « D'où viennent tous vos revers? De ce que les loyaux et tenaces Allemands ont déserté vos armées, mais aussi de ce que vos vieux généraux éprouvés ne sont plus ! Vous n'avez plus de Turenne, plus de Créqui et vous avez montré la porte au duc de Schomberg qui possédait une si grande expérience en matière guerrière. Oh ! si seulement vous aviez encore ce général qui a conquis à deux monarques un royaume, pour vous permettre, je ne dis pas de faire de nouvelles conquêtes, mais de conserver seulement ce que vous possédez (2) ! »

A la faveur les hauts grades et les grandes charges militaires : une cour, efféminée et gouvernée par les femmes, dépêche pour la défendre des officiers d'antichambre et des favoris. Tel Boufflers, qui dut son bâton de maréchal à « son assiduité et à ses attentions auprès de Mme de Maintenon » et à la protection de Louvois, et « fut de tout temps l'homme de la cour ». Tel Luxembourg, dont la médisance rapporte qu'il s'est procuré un esprit familier pour plaire aux femmes et gagner des batailles, tel surtout Villeroy, le parfait gentilhomme de cour, promu aux plus hautes charges, grâce à son amitié avec le Roi, dont il fut le compagnon d'enfance, le général de salon brillant et habile à dresser un plan de campagne ingénieux sur la table de son cabinet de travail, mais incapable de l'exécuter, pour peu que les circonstances viennent le contrarier sur le terrain (3). Avec cela, dur pour ses subalternes, ce grand seigneur dédaigneux,

(1) La campagne de Duras sur le Rhin (1689).

(2) *Concursus creditorum.*

(3) *Eines hohen... ministri Relatio.*

qui a déjà « dégoûté » tant d'officiers haut gradés en les traitant trop cavalièrement et en les faisant travailler jour et nuit sans leur donner grandement de pain ni d'argent, le type de ces « héros de nouvelle fabrique », disait l'auteur des *Portraits de la Couronne de France,* dont le *Récit de la Capture de Villeroy à Crémone* (1702) reproduit, à l'intention du lecteur allemand, le portrait peu flatteur qu'il trace du maréchal, non sans l'accompagner de commentaires aggravants.

Aux récits détaillés des « triomphes » remportés par les armées alliées, succèdent les bulletins de victoire précédés de titres claironnants et suivis de sous-titres significatifs (1). Arborant un ton nouveau, l'Allemagne victorieuse célèbre sur un ton railleur la déconfiture des « rodomonds gaulois ». Spirituelle parfois, l'opinion plaisante sur les revers et les mécomptes des « triomphateurs » d'hier : défaites de Saint-Malo et de Gigeri, qui inspirent à l'auteur de la *Grande Ambassade envoyée à Apollon* (1694) une scène plaisante où l'on voit Apollon prodiguant à Louvois toutes les prévenances qui pourront flatter le visiteur illustre : concert où on lui joue une composition de Lulli sur ces paroles : *Hic jacet in præsepio qui regnat sine termino ;* « excellent opéra » présenté par Molière avec ce titre : *La Chute de Phaéton ;* rafraîchissements et mets de choix, fruits de Saint-Malo, poires de Gigeri, pommes de Messine et mouton d'Irlande « et autres confiseries *felicis recordationis* », auxquelles il ne peut trouver « ni plaisir ni saveur »; perte de Namur, « la citadelle qui peut se rendre, mais non être vaincue », disait une inscription qu'avait fait graver, avec sa grandiloquence habituelle, le Roi sur une de ses portes, la « citadelle vaincue par la bravoure des Alliés », réplique une épigramme que rapporte avec un malin plaisir l'auteur de *Namurca capi potest* (1696) :

« France, aie honte de toi-même ! Tu dis dans les histoires — Que ton roi l'emporte sur tous les autres rois. — Ah ! laisse-toi dire le contraire par la forteresse de Namur. — L'exploit de Guillaume écrase sa gloire. — Où donc ton Louis a-t-il jamais combattu avec tant de cœur? — Tandis qu'il fait de Versailles le champ de ses ébats — Guillaume, lui, est devant l'ennemi

(1) Voir ces bulletins à l'*Appendice bibliographique.*

en pleine mêlée — Et il n'est crainte des bombes qui le fasse fuir. — Ton roi sans doute a vaincu avant lui. — Mais c'est surtout grâce à ses ruses et à son or. — Regarde notre Guillaume : il a, lui, trouvé le moyen qui permet de vaincre par la bravoure. »

Ils rappellent le proverbe : « Les Allemands sont longs à se mettre en branle, mais, une fois qu'ils se sont décidés, rien n'est plus capable de les arrêter », et montrent le Roi renouvelant aux yeux de l'Europe en joie, le spectacle d'infortune et de désespoir qu'offrit Auguste à ses courtisans, et, affolé par la défaite d'Hochstett, se précipitant tête baissée contre les murs de sa chambre, en criant devant son entourage effrayé : « Tallard, Tallard, ramène-moi mes troupes ! Tallard, Tallard, rends-moi mes armées (1) ! » Mais surtout, ils se gaussent des mésaventures tragi-comiques de Villeroy que son imprudence naïve fit tomber, à Crémone, entre les mains des Allemands, maladroit bravache qui se venge de ses bévues en frappant la terre du pied et en criant qu'il la fera trembler. « Apprenez des lièvres, lui fait dire par sa femme l'auteur de *Deux lettres héroïques* (1702), à déguerpir vivement. Les escargots nous enseignent le vrai moyen de nous mettre en sûreté, quand la terreur mortelle envahit notre cœur. Pour vous en préserver, vous pouvez aussi faire grand usage du tabac à priser que nous envoie, par une nouvelle preuve d'amitié, l'Espagne. La poudre à éternuer guérit les yeux peureux et rend service quand l'épouvante abat l'esprit et le prostre à terre. Un soldat peut se donner du plaisir en campagne et son cœur s'égayer à boire avec de jolies femmes, pourvu que deux d'entre elles fassent bonne garde au nom de toutes. » — Qu'elle fasse dire des messes pour lui, lui écrit à son tour le « héros ». Il était en train de faire murer un trou par où le trop-plein des eaux se déverse, à Crémone, et songeait à employer le procédé d'Archimède pour détruire les Anglais, quand il entendit du bruit et vit derrière lui les Allemands qui le cernaient. « Vous voyez, ajoute le « héros », qu'on ne peut se

(1) *Madame de Maintenon Traum-Gesichte.* Suit un parallèle en règle entre Auguste, le luxueux, l'amant de Livie, le vaincu de Cannes, etc., et Louis XIV. Voir le titre à l'*Appendice bibliographique.* L'auteur de *Der... wiederkehrende... Louvois* cite le fameux couplet sur la bosse de Luxembourg.

surveiller avec assez de soin, quand le renard allemand se glisse dans nos maisons. » Mais tout ira bien si Mme de Maintenon et le clergé de France prient pour lui et invoquent le secours du Ciel pour le malheureux prisonnier.

Les soldats allemands se montrent plus brutaux que des tigres et des lions et plus cruels que des diables, et traitent avec trop peu de savoir-vivre les Français, qui, toujours courtois, marchent à l'assaut l' « épée à la main, le chapeau retroussé, les bottes décrottées, enfin, propres et galants au dernier point », gémit l'auteur de la *Requête à la Majesté impériale de la nation française trop mal traitée à la Journée de Chiari.* Et Villeroy, lui aussi, de renchérir sur les doléances des nobles « gens français ». Il se plaint au prince Eugène que les Allemands traitent les Français en gens « de maléfices » et non pas en « gens de qualité », courant sur eux « comme sur fouttre et canaille », les étranglant « comme des moutons », les menaçant dans leur rage de les dévorer à belles dents. Penaud et confus, il déplore qu'ils lui ôtent toute envie de faire des gasconnades quand il les sent derrière ses trousses. Mais le prince Eugène de répondre au « héros si cher », qui le supplie de donner bon ordre à ses soldats pour qu'ils traitent ses Français plus raisonnablement, sans quoi ils s'enfuiront d'Italie : « Le vieil usage de la guerre le veut ainsi. Nous ne nous laissons plus râcler la peau par vous, comme nous le faisions jusqu'ici. Les temps changent. Naguère nous laissions honteusement en plan l'honneur de l'Empereur, auquel vous prodiguiez jusqu'ici toutes les moqueries possibles, malgré la piété, la douceur et la bonté que vénère l'univers en la personne de notre monarque très chrétien, qui, lui, ne se souille pas inutilement du sang de la Chrétienté comme le font les Français... Les ordres que je donne, ne vous regardent pas. Français, vous n'êtes pas chez vous en pays welche, c'est pourquoi l'on vous chasse comme de grossiers intrus. Allez-vous-en à tous les diables avec votre Chernybleu, votre Sacrebleu! Je vais donner mes ordres. Ma seule ambition, c'est de vous réduire à néant. Si vous voulez vous faire montreurs d'ours (1), je n'y contredis pas, même je vous approuve. »

(1) Jeu de mots sur *Bærenhäuter*, qui signifie à la fois *fainéant* et *montreur d'ours.*

« Voyez-moi donc le Français vantard! Maintenant le cœur lui descend dans les culottes. Villeroy est forcé de fuir. Car il ne peut plus respirer, tant il a peur. Il se constitue, ô honte, prisonnier lui-même. Catinat à regagné ses foyers, car il en a assez, des coups. Dites-moi, êtes-vous toujours aussi adroits, vous autres, les vieux guerriers expérimentés? Votre art échoue maintenant, à votre grande honte. Voyez! Un jeune général (prince Eugène) vous bat partout à plates coutures. Ceux à qui vous vous flattiez d'enseigner la guerre, vous forcent maintenant à leur tourner le dos et à recevoir leurs coups. Retournez, vantards, retournez chez vous! Rougissez de honte : deux mille Allemands donnent le fouet à plus de huit mille des vôtres et, qui plus est, dans une ville qui a portes et murailles, où le maréchal de camp tient quartier et commande en chef! Quatre-vingts officiers haut gradés, oui, quatre-vingts (1)..., dirai-je presque, se sont laissés capturer d'un coup. Nos Allemands peuvent être fiers d'eux. Aussi, les Français tremblent et le cœur leur descend dans les culottes. »

Illustrant par des exemples glorieux la définition du soldat français « bon pour la retirade », les libellistes se complairont dès lors à montrer les troupes françaises fuyant dans une folle panique à l'aspect des Alliés. « C'est à peine si 20.000 hommes sont restés sur le carreau contre 15.000 ou 16.000 à l'ennemi, fait dire, avec une froide ironie, l'auteur des *Nouvelles de la poste française,* à un messager qu'il représente arrivant sur une charrue attelée de quatre mulets, le 1er juin 1706, et annonçant, au son d'une trompe de porcher, les victoires royales. Les chevaux d'artillerie paissent tranquillement, car l'ennemi a dû s'emparer, bien qu'à contre-cœur, des canons du Roi. Mais il faut dire aussi que les Français n'épargnent rien pour prendre l'avantage et tromper les Alliés. Quand l'ennemi arrive sur place et veut voir les troupes royales, elles sont déjà parties depuis cinq ou six heures : elles ne le jugent même pas digne de l'honneur de les regarder en face! Nous avons toujours eu l'avantage à la course, comme les lièvres. Nous voulons qu'on ait toute raison de dire de nous et de nous seuls : il prend la fuite comme un Français,

(1) Le libelliste n'ajoute aucune initiale permettant de compléter.

ce qui vaudra à notre nation une gloire immortelle (1). » « Le comte de Toulouse quitte Barcelone, vient dire quelques jours après, le 12 juin, de la part de son général, un nouveau messager monté sur une voiture tirée par deux gorets espagnols. Il a voulu par galanterie permettre aux Anglais et aux Hollandais de reposer leur flotte. Le duc de Noailles et le comte de Tesse ont montré la même politesse et n'ont pas attendu l'arrivée de l'ennemi pour quitter la place, abandonnant leurs canons qui ne valaient que 3 millions et donneront beaucoup d'embarras à l'ennemi qui ne saura comment les transporter. Aussi, et c'est un avantage qu'ils devront à leur retraite, les Français les retrouveront-ils, dans cent ans, sur place. Autre bonheur : le dernier siège n'a coûté que 12.000 hommes et fera éternellement honneur au Roi. Le duc de Bervick a, lui aussi, joué de chance avec son camp qui a été réduit de moitié par le feu de l'ennemi. Le reste s'est enfui, économie inappréciable, car le monarque invincible aurait dû dépenser des sommes folles pour entretenir des troupes aussi nombreuses... » A cette nouvelle, mille tailleurs accourent, bride abattue, pour fabriquer des vêtements de deuil aux officiers et à la noblesse. Aussi le drap noir augmente-t-il formidablement de prix et devient presque introuvable. Les plumets, par contre, sont devenus si communs qu'on pourrait en faire des lits... On écrit de Paris, ajoute un post-scriptum, que Philippe V est arrivé heureusement à Versailles, au grand bonheur de son grand-père, qui n'aurait jamais espéré pouvoir l'embrasser encore sur ses vieux jours, après tant d'exploits accomplis (2).

Enfin, voici, complétant la galerie des « généraux fuyards », le Dauphin, le Dauphin « efféminé et femmelette », gros mangeur, apoplectique à force de « réplétion », prédestiné, dit-on, à une vie courte et à la mort subite, « paisible », parlant peu, « pas très intelligent, mais doué de bon sens », plus ami du calme que porté aux grands projets, dépourvu de tout besoin intellectuel et si dégoûté de l'étude, depuis qu'on l'y a contraint pendant ses années d'enfance, « que, depuis la fin de son éducation, il n'a

(1) *Franz. Postzeitungen.* La consigne que le Roi donne à ses généraux est de fuir, écrit l'auteur de *Der... wiederkehrende... Louvois.*

(2) *Ibid.*

plus rien lu et ne s'est plus occupé de science », par contre, au courant de tous les secrets d'État et assidu à tous les Conseils, passionné de jeu, de femmes et de chasse et uniquement occupé de sa maison et de son jardin de Meudon (1). « Ennuyé de ne rien être et désespérant d'être jamais quelque chose », « désireux d'entrer dans l'histoire », écrit ironiquement l'auteur de l'*Oracle d'État,* il tente de « tailler la plume des historiens avec l'épée ». Il délaisse la chasse au loup et au renard, et quitte ses femmes pour aller chercher la gloire sur les champs de bataille et remplir l'univers du bruit de sa bravoure. Bon soldat, en effet, écrit, en 1689, l'auteur de la *Relation de Mercure voyageur,* « car, durant les sièges, il s'est gardé de paraître trop souvent dans les tranchées qui étaient, il est vrai, un peu trop embourbées, ce qui eût pu salir ses bottes, et quand les balles sifflaient autour de lui, il avait soin de se courber le plus gentiment du monde, pour que son castor ne fût pas endommagé. Au reste, il se tenait très vigilant et attentif dans son quartier principal situé à deux milles de Philippsbourg, en tout temps botté, les chevaux sellés et tout prêts à partir. Était-ce pour pouvoir déguerpir plus facilement, au cas où le blocus serait levé quelque part, n'étant pas grandement utile autrement dans les opérations du siège? C'est ce que nous ne savons pas. Au demeurant, les Allemands et les Hollandais sont si méchants qu'ils n'ont pas craint de dire que le Dauphin n'a pas grande cervelle (*nicht viel Darm*) dans la tête » (2).

(1) *Eines hohen Ministri... Relatio.*

(2) Sur la cause de son imbécillité qui serait la conséquence, écrit ironiquement l'auteur, de la trop grande continence du Roi son père, voir la suite de la *Relation.*

IV

A l'affaiblissement des moyens militaires de la France correspond, coïncidence significative, une décadence parallèle de sa diplomatie et de ses finances.

« L'aveuglement qui, dans les derniers temps, s'est emparé de la royauté, écrit l'auteur de la *France titubante,* s'est communiqué aussi à ses ambassadeurs et à ses ministres d'Allemagne. Tandis qu'autrefois l'on vantait l'intelligence et l'entregent de ses envoyés et que, même, on les citait souvent comme modèles, maintenant c'est à peine si l'on en trouverait un qui n'ait mérité un notable blâme par le manque de forme de ses procédés. De M. S. de Vienne, par exemple, l'on raconte diverses histoires ridicules. En particulier, il s'est discrédité en s'écartant inconsidérément de l'itinéraire qui lui avait été tracé par l'Empereur, à son départ de la cour impériale, et en s'attirant la honte d'une arrestation à Costnitz. Le marquis de C..., à Ratisbonne, s'est honteusement *prostitué* en faisant arrêter un pauvre laquais à cause d'une bague, soi-disant perdue, qui avait été simplement changée de place, un Allemand par-dessus le marché, qu'il accusa de l'avoir volé et fit martyriser par ses gens, comme par des bourreaux de profession, et si cruellement qu'on le crut mort. Celui de Munich s'est rendu insupportable auprès de toutes les cours par son insolence inqualifiable. Un autre, l'ambassadeur à la cour de Dresde, fit difficulté de porter une santé à Son Altesse Électorale de Saxe, après avoir, l'instant d'auparavant, bu et fait circuler un grand verre à la santé de son roi, et fit preuve de tant d'impertinence, qu'il se serait, pour un peu, attiré les insultes publiques des assistants. Quand on veut faire rire, on raconte encore la misérable conduite de M. de B..., qui fut envoyé auprès de différents princes d'Empire au sujet de l'alliance de Laxenbourg et, voulant se donner comme un grand buveur, se gorgea tellement de boisson qu'il ne savait plus ce qu'il faisait, se mit, en présence d'une noble assistance princière

à taper sur les cymbales militaires, — ce dont il n'était même pas capable ! — et se grisa si abominablement qu'il fit une chute terrible dans une cour princière connue, et faillit se casser le cou. »

« Si nombreuses, ajoute le libelliste, sont les « sottises » commises par les ambassadeurs français, à la cour de Brandebourg ou à la cour de Hesse, à la cour de Brunswick ou ailleurs, qu'on pourrait en composer des traités entiers. Il semble que l'esprit de vertige ait gagné la nation tout entière et l'on ne s'est pas encore aperçu jusqu'ici de la justesse de ce proverbe romain dont les Français tirent tant de vanité : « *Sono morti tutti i sarii espagnoli et tutti i malti francesi* » car nombreux sont encore jusqu'à ce jour les fous français (1). »

Même décadence dans l'ordre économique et financier. « Quiconque voyage en France s'aperçoit aussitôt d'un fait que les Français sont les derniers à signaler, terrorisés qu'ils sont par le despotisme royal et trop accablés sous le poids de leur misère pour avoir encore la force d'en parler ou d'en écrire : les folles depenses royales ont réduit la France à l'état de vaste désert. La campagne est ruinée, ruinée à fond par les tailles et les corvées que fait peser sur le paysan son seigneur, saignée à blanc par les contributions royales : le paysan ne possède plus que son pain quotidien, car c'est une vieille maxime en France que le paysan n'a pas besoin d'autre chose que de pain et d'un sarreau de coutil et que le reste est un superflu qu'il ne faut pas lui laisser (2). En dépit de ses exemptions, la noblesse est presque entièrement réduite à la misère et plus pauvre que celle d'Allemagne. Les villes qui, jusqu'ici, possédaient le plus de richesse, grâce aux industries qu'y pratique le peuple, ont été cruellement frappées par l'émigration protestante. Plusieurs milliers de bons ouvriers et d'artisans, qui ont trouvé à temps le moyen de s'échapper, sont allés s'établir dans d'autres pays, apportant avec eux leur industrie, et, pour peu que les autorités y prêtent la main, il arrivera certainement que, dans quarante ou cinquante ans, l'Allemagne, l'Angleterre, le Danemark demanderont aussi

(1) *Gallia titubans*, 66.
(2) *Ibid.*

peu de marchandises à la France que la France en demandait jusqu'ici à l'Allemagne et à l'Italie (qui étaient avant elle les mères [*sic*] de l'industrie). Il est facile de deviner quelles pertes irréparables en résulteront pour le royaume et le fisc royal (1). » Des provinces entières, comme la Touraine, la Guyenne, les Cévennes, ont été complètement ruinées et non moins grand a été le préjudice causé à d'autres régions où dominait la religion catholique, car les plus riches commerçants étaient des protestants, l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande trafiquant plus volontiers avec eux qu'avec les négociants catholiques. Tous ceux qui avaient quelque fortune, se sont enfuis avec tout ce qu'ils ont pu réunir, et ce qu'ils n'ont pu emporter a été confisqué par des commissaires qui ont donné à leurs créanciers ce qui leur a plu. Des faillites sans nombre ont suivi les persécutions, les exactions de tout genre infligées aux protestants et ceux-ci, à leur tour, ont entraîné dans leur ruine beaucoup de familles catholiques très riches auxquelles ils étaient liés par des intérêts. « Aussi, à en croire tous ceux qui reviennent de France, la misère est-elle si grande parmi le peuple que depuis longtemps on n'a vu pareil spectacle (2). »

Les passages incessants de troupes à travers le pays ont appauvri l'habitant et amené l'enrichissement à l'infini des matières de consommation. Or, c'est l'intérieur du pays qui gagne et fournit l'argent dont on paie l'entretien des troupes aux frontières et les opérations de guerre. En même temps que se tarissait la richesse de l'intérieur, le boycottage des marchandises françaises par l'étranger supprimait l'afflux d'argent qui lui arrivait jusque-là de l'extérieur, pertes « incroyables » qui ont leur répercussion non seulement dans les finances des particuliers, mais dans le budget royal et représentent une somme d'au moins 20 millions, pour les seules caisses royales. « Pour peu que la prohibition des marchandises françaises continue encore huit ou dix ans, la France se trouvera comme amputée de son bras droit, car les miracles qu'elle a faits jusqu'ici, elle ne les a dus qu'à son argent qui lui permettait de tout faire, et il en adviendra d'elle comme de l'Espagne qui, du jour où ses trésors

(1) *Gallia titubans*, 91.
(2) *Ibid.*, 92.

vinrent à se tarir, vit pâlir son courage et tomba au rang de la médiocrité (1). »

Tels les adversaires français du régime, l'auteur de l'*État présent de la France et de ses Finances où l'on prouve qu'il lui est impossible de se maintenir, si la guerre que les Alliés lui font continue* (1697), par exemple, dont un anonyme allemand traduira le réquisitoire solidement documenté (*La chute inévitable de la France prouvée par le recul de ses finances...*, 1697) (2), les libellistes montrent les revenus publics accusant une diminution croissante au fur et à mesure que des guerres plus longues et plus désastreuses imposent des sacrifices plus lourds, et la France réduite à la famine par les folles entreprises de son roi. En vain, pour conjurer la détresse publique, les ministres s'ingénient-ils à inventer de nouveaux impôts et à en ressusciter d'anciens. En vain le Conseil des Finances recourt-il à des moyens désespérés, imaginant, par exemple, de frapper d'un impôt les enfants non baptisés et les personnes qui veulent se marier. Spectacle unique dans l'histoire du siècle, l'on voit les vases sacrés jetés au creuset du fondeur, malgré la résistance des prêtres, et le Roi acculé à emprunter sur intérêts aux grandes villes de commerce. « Sur quelques milles les frontières françaises sont entièrement ravagées et désertées par les habitants, écrit, en 1710, l'auteur de la *France soupirant après la paix*. La France et ses habitants sont presque à l'agonie et ne se sont jamais autant lamentés sur le manque d'argent, la détresse et la disette de nourriture qu'en ces temps et pendant cette guerre. En Bretagne, en Normandie, en Picardie, la misère est si grande qu'un voyageur se vit poursuivi par une bande de soixante à soixante-dix gamins qui lui demandaient une aumône. Beaucoup se font soldats ou voleurs de grands chemins pour ne pas mourir de faim. Des milliers sont morts et meurent encore tous les jours de chagrin ou de détresse, et dans le seul évêché de Limoges, on a compté plus de 90.000 victimes. Les soldats impayés jettent leurs armes dans le fossé... »

(1) *Gallia nutans*, 97.

(2) Voir, à l'*Appendice*, le titre complet du libelle et le titre non moins significatif de son double.

Mêlant les railleries à l'indignation, les libellistes proposent au Roi des moyens ironiques pour se procurer le « nerf de la guerre » et se mettre en état de continuer la campagne contre les Alliés. Pourquoi, demande malicieusement *Louvois revenant du royaume de Pluton,* ne ferait-il pas comme ce roi de Perse qui édicta que tous ses sujets seraient astreints à sortir de leurs maisons toutes les fois qu'ils entendraient sonner de la trompe et du hautbois et à venir se prosterner devant sa statue sur la place publique? L'on exigerait de tous les Français qu'ils vinssent s'agenouiller devant la statue de la place des Victoires et les reproductions de l'idole dont on peuplerait la province, en leur laissant la latitude de se racheter d'un coup de cette corvée journalière. Moyen plus moral, en somme, que la taxe imposée aux survivants des défunts, car les fermiers généraux s'entendent avec les apothicaires et les barbiers pour envoyer le plus possible de mortels dans l'autre monde. Aussi bien, que ne s'avisa-t-on d'infliger un louis d'or d'amende à tout protestant qui refusait de se faire catholique au lieu de lui envoyer ses dragons? On eût eu plus de louis que de nouveaux catholiques et les coffres royaux eussent été bientôt remplis.

Rappelant le *donec eris felix* du poète, les libellistes montrent le Roi, abandonné de tout et de tous, vieillissant tristement, parmi les malédictions et la haine de tous ses sujets, la menace de la révolte grondant dans le peuple et l'affection idolâtre, la fidélité que témoignèrent si longtemps les Français au monarque, à la veille de faire place à l'insurrection ouverte. « Il n'est que trop souvent arrivé dans l'histoire passée et dans des temps tout récents que les Français se révoltent contre leur Roi ou, du moins, pour employer l'expression moins compromettante, chère aux Français, contre leur gouvernement, pour qu'on doute que pareille chose puisse arriver encore. Maintenant tout va bien, parce que le Roi gouverne et administre tout, à lui seul. Mais par ce qui s'est produit dans le passé, on peut facilement juger de quoi serait capable la nation française, si l'harmonie venait à se rompre. L'on sait assez ce que vaut la fidélité française et si, jusqu'ici, on ne peut encore citer en France autant d'exemples de serviteurs loyaux corrompus par l'argent ennemi que dans d'autres nations, la raison n'en est pas que les Fran-

çais sont les seuls fidèles et généreux, mais qu'on ne les a pas encore induits en tentation, *non voluntas, sed sollicitator deerat.* Le cœur de plus d'un général aurait fait des bonds dans sa poitrine, si on lui avait offert 50.000 ou 100.000 thalers en échange d'une forteresse. Seul, notre manque d'argent a fait que nous n'avons pas tenté le moyen. Si, en 1634, par exemple, on avait pu rassembler en hâte 100.000 thalers et les offrir au comte d'Harcourt et à sa garnison de Brisach, ils auraient avec joie livré leur ville. On trouve en France quantité innombrable d'esprits mal disposés et plus le malheur accablera le Roi, plus le nombre s'en accroîtra, car, en vérité, le Roi a traité si mal ses gens qu'il ne leur a pas inspiré beaucoup d'amour (1). »

A l'appui de son dire, l'auteur de la *France titubante* montre le mécontentement grandissant autour du trône royal, le frère du Roi lui-même, Monsieur, indigné de la façon dont on a joué avec les prétentions de sa femme sur le Palatinat, le prince de Condé « dégoûté » du commandement, et réduit à vivre dans l'inaction chez lui, *in obscuro,* malgré tous les titres et toutes les charges qui pourraient le rendre considérable à la cour, les grands du royaume, les Soubise, les Bouillon, les « princes étrangers », rabaissés comme à plaisir et assimilés à la petite noblesse, le Dauphin tenu intentionnellement « tout bas, dans une condition inférieure » et investi d'une autorité si limitée, que, le jour où l'on s'avisa, enfin, de l'envoyer prendre part à la plus honteuse expédition qu'ait jamais engagée la France, « il ne pouvait même délivrer un passe-port sans le consentement du maréchal de Duras, et que l'on cite des cas où il aurait volontiers laissé passer les gens, mais dut y renoncer parce que Duras était d'un autre avis ». « De toutes les capitulations qu'il a signées, ajoute le libelliste, pas une n'a été respectée, à la grande opprobre de son nom et, à considérer le cas qu'on en a fait, c'est à peu près comme si l'on avait traité avec un pupille. La chose doit être fort cuisante au prince qui, de nature, est assez vindicatif et l'on dit qu'il a déjà tenu des propos qui en laissent deviner long. La face des choses n'aurait qu'à changer un peu pour qu'il trouvât autour de lui des gens qui l'incitent à se brouiller avec

(1) *Gallia titubans,* 96

son père, sans compter que c'est le destin de la France de voir régulièrement les dauphins créer des embarras à leur père (1). »

Adoptant la conclusion de l'auteur du *Salut de la France,* qui engageait le Roi à abdiquer en faveur du Dauphin et à se retirer... en Turquie ou chez les Carmélites pour y faire pénitence, l'auteur de *Louvois revenant du royaume de Pluton* exhorte le monarque trahi par la fortune à imiter Charles-Quint qui, voyant la victoire l'abandonner, se démit d'une partie de sa puissance en faveur de son fils, et à accepter le conseil de Mme de Maintenon qui le supplie de se débarrasser bien vite de ses soucis militaires, de vendre une bonne partie de son argenterie et des biens de la couronne et de fonder un cloître où il habitera avec son cousin Jacques et ne s'occupera plus que de réunir les hérétiques à la Papauté...

(1) *Gallia titubans,* 97.

CHAPITRE II

« L'Enterrement de la Monarchie universelle. »

I. La France aux abois. Le temps est passé, pour l'Allemagne, des tergiversations. Nécessité de donner le coup de grâce au « vieux renard ». Le sort à faire à la France : invasion, démembrement et réforme intérieure. Les sûretés à prendre pour l'Allemagne : la possession du Rhin et des pays du Rhin, condition nécessaire de sa conservation.

II. Conclusion. Faillite de la grande idée française. Fin de l'hégémonie française. Avortement du rêve de la monarchie universelle. Les Gaulois vaincus par les Germains. La revanche future de l'Allemagne. Le dernier mot restera à la Germanie toujours ennemie et toujours victorieuse de la France.

III. Prédictions sur la fin de l' « Attila français ». La mort du Roi. L'avenir de sa race. L'avenir de la France.

I

« C'est une des principales curiosités de l'histoire présente, écrit l'auteur d'un libelle pittoresquement intitulé : *Belles curiosités qui se trouvent dans les principales cours d'Europe* (1705), que le royaume de France ait pu jusqu'ici supporter tant de guerres sans périr complètement, et offrir une résistance aussi longue à ses ennemis coalisés. Il est certain que le Roi n'a jamais eu une guerre plus coûteuse et plus dangereuse sur les bras que la guerre présente... Rien d'étonnant si le roi Louis XIV n'a fait que progresser dans son orgueil naturel et s'élever toujours plus haut, voyant que ses ennemis, si nombreux qu'ils fussent, ne songeaient qu'à se défendre contre ses armes, au lieu d'inonder, comme ils l'auraient dû faire, semble-t-il, son royaume du flot de leurs armées et de chasser de Versailles le conquérant trop ambitieux. Mais maintenant, il n'est pas douteux que le jeu ne

change, à condition, toutefois, que les Alliés ne déposent pas les armes au bon moment, et qu'ils recourent à tous les moyens possibles pour abaisser complètement une puissance qui est devenue insupportable à l'Europe entière... Louis XIV a montré à l'Europe combien peut la France; il lui montrera peut-être aussi combien grande est son impuissance. »

Les défaites successives infligées au vainqueur d'hier par les Alliés, investis par la justice divine (1) de la mission de « vengeurs du bon droit outragé », le sentiment de plus en plus enraciné dans l'âme de l'Allemagne que « les conditions de la guerre ont changé » et que la force et la victoire sont du côté des armes allemandes (2), provoquent dans l'opinion d'outre-Rhin une exaltation croissante, au fur et à mesure que l'impuissance du « vieux lion français » apparaît plus définitive et mieux avérée la supériorité des Alliés. Il est arrivé, enfin, proclament sur le ton majeur les libellistes, le moment prédit à l'Allemagne :

Exulta, Germania:
Venit enim tempus
quo
Ludovicus Magnus brevi fiet parvus (3),

et voici se vérifier, une fois de plus, le fameux adage : *Leo fortis et occiditur. Tigris sævus et occiditur. Elephas grandis et occiditur.* « Maintenant ou jamais ». Aux héros allemands de porter le coup de grâce au « vieux renard » qui, acculé, demande grâce et implore la paix dans l'espoir de s'échapper une fois de plus. A l'aigle de « plumer le coq gaulois », au glaive allemand de lui « rogner les ailes » et de lui « couper les ongles ».

L'Allemagne, en effet, comprend que, si la France joue son va-tout, les Alliés, de leur côté, ne réussiront à briser une fois pour toutes sa puissance, qu'à la condition qu'ils sachent profiter de l'occasion qui leur est offerte et désarment la France avant qu'elle ait le temps de se reprendre. De là l'insistance des libellistes à réclamer une action résolue, à mettre en garde l'Allemagne contre son goût des solutions moyennes et du moin-

(1) *Des Königs von Franckreich unrechtmässige Conquesten.*
(2) *Der Geist des... Mazarini.*
(3) *Europäische Staats-Conferenz.*

dre effort, contre les stratagèmes familiers à la politique française qui, réduite aux extrémités, a coutume d'implorer la paix et, le danger passé, se hâte de rompre les traités et de travailler à regagner l'avantage (1). Ils observent que les traités de paix qu'elle a jusqu'alors accordés à ses ennemis leur ont été plus funestes et plus coûteux que les guerres les plus désastreuses (2), et que la France fut toujours plus à craindre en temps de paix que casquée et armée, sur les champs de bataille. Ils invoquent la parole de Richelieu : mieux vaut une bonne guerre qu'une paix plâtrée, et rappellent la façon supérieure dont l'astuce française joua l'Europe au traité de Ryswick (3). « Il est hors de doute que la France se préoccupait peu de restituer ses conquêtes, comme le stipulait le traité de Ryswick, et qu'elle préparait un coup qui lui permettrait non pas seulement de ne rien perdre, mais de s'emparer de la meilleure partie de l'Europe et de l'Amérique. Le fameux traité de partage est la meilleure preuve de sa politique de ruse... Voyant que ses armes étaient émoussées et hors d'état de conserver ce qu'elles avaient conquis, elle s'est avisée de recourir à son stratagème habituel, de faire des propositions et d'entamer des pourparlers », pressant la conclusion de la paix, « parce qu'elle méditait des conquêtes à la faveur de la paix plus sûres, de moins de dépense et plus importantes que celles qu'elle eût pu se permettre dans la continuation de la guerre (4) », acceptant un traité manifestement désavantageux pour elle, sacrifiant à ses desseins cachés quantité de places fortes qu'elle avait chèrement conquises et, six mois après, une fois ses ennemis hors d'état de nuire, faisant avancer toutes ses forces pour se mettre en possession de la succession d'Espagne.

(1) « Leurrer l'ennemi en lui offrant la paix, et l'endormir par la promesse de traités avantageux pour lui », enseigne la *Raison d'État*. Ou encore : « Conclure séparément la paix avec chacun des alliés et les brouiller les uns avec les autres de façon à sortir en vainqueur de la difficulté. Engager sa parole dans les traités et ne pas tenir, etc... ».

(2) Sur le traité de Nimègue et les résultats désastreux qu'il eut pour l'Allemagne, voir *Franz. Staats-Regierung* et *Cabinet aller Cabinette* et aussi *Religions-Poppans*. Voir, entre autres, *Des Königs von Franckreich unrechtmässige Conquesten*, 1710.

(3) Les libellistes rééditent volontiers le jeu de mots *Nimweg, nim weg* (Nimègue, prends et emporte), *Ryswick, Reiss weg* (Ryswick, arrache par la force), pour montrer que l'Allemagne a été dupe de la France dans les deux traités.

(4) *Partage du Lion*, 5.

La France cherche la paix, mais pour finasser (1). Qu'on la lui accorde, et elle se chargera de découvrir de nouvelles dépendances au pays d'Alsace et de Lorraine, « dût-elle remonter jusqu'à l'arche de Noé ou à Mathusalem ». « Si les Hauts Alliés, écrit, en 1711, au moment des pourparlers de Londres, l'auteur du *Diogène français,* se laissent amener maintenant à faire la paix, la situation ne pourra que tourner à leur désavantage. Toutes les guerres courtes et les paix qui les ont suivies ont régulièrement renforcé la puissance française et ont été comme la mèche qui a allumé de nouvelles guerres. Contre la France les traités de paix, la fidélité, les alliances, la religion et la foi ne servent de rien. Une longue guerre, voilà le seul moyen de réduire au navrement cette cour orgueilleuse et de jeter la France à bas de sa selle politique. Il faut la serrer de si près qu'on puisse enfoncer la lance dans la visière de son casque. La paix qu'elle cherche doit être considérée comme n'étant pour elle qu'un moyen de se sauver et d'assurer sa conservation. Sa puissance militaire a beaucoup décru, ses finances sont affaiblies, le commerce est à bas, et les sujets appauvris, affligés et misérables, poussent des soupirs plus douloureux qu'autrefois les enfants d'Israël dans la captivité d'Égypte. Étant donné cet état de choses, il faudrait que les alliés fussent entièrement frappés de cécité et ensorcelés par la France pour laisser passer l'occasion et négliger le moyen unique que Dieu leur met en main. Maintenant il s'agit de gagner du temps et d'exploiter d'une façon usuraire les chances dont on dispose. Qu'on laisse échapper cette fois l'occasion et la maxime de politique française se trouvera justifiée une fois de plus : gagner du temps, c'est tout gagner, perdre du temps, c'est tout perdre. »

En vain la France aux abois s'efforce-t-elle de diviser les Alliés. « Son crédit est mort. La fausseté n'a plus envie de radoter. La loyauté dure toujours, la ruse et la tromperie n'ont qu'un temps. On peut vraiment dire de la France : *Ab antiquo nequam.* » Et, faisant appel à l'amour-propre des princes et de l'Allemagne nobiliaire pour les entraîner à un suprême effort, le libelliste rappelle les affronts dont l'insolence française abreuva

(1) Voir, par exemple, *Franck. Betrügliche Friedens-Mascarade* (1712).

la vieille noblesse d'Allemagne. « Le ministère français a commis en tout des excès et fait preuve d'outrecuidance. Plus d'un ministre qui autrefois portait la livrée de laquais ou remplissait l'emploi de garçon de magasin, s'est élevé jusqu'au ministère, et le fainéant a pris tant d'audace qu'il avait le toupet d'appeler les Grands Électeurs, personnages infiniment respectables qui, depuis des siècles, appartiennent à la plus haute noblesse et sont presque les égaux de l'Empereur, Monsieur tout court : Monsieur de Trèves, Monsieur de Mayence. Un petit marquis de rien, ou un comte français qui a peut-être 1.000 ou 2.000 thalers de revenu et qui est à un prince ou à un markgrave d'Empire ce qu'est un roitelet à l'aigle ou une souris au lion, a eu le toupet de se croire l'égal d'un markgrave allemand, qui, lui, est un grand prince. » Rien de plus orgueilleux que le Français quand il est victorieux, rien de plus humble quand il a le dessous. Aux vaillants et loyaux Allemands de venger les affronts d'antan et d'achever la honte du vaincu. « Malgré toute sa morgue, sa vanité et sa puissance, la France est obligée maintenant de reconnaître que Dieu est contre elle. Qui ne voit que la prophétie d'Innocent XI se réalise? « Le Roi très chrétien cherchera la paix et ne la trouvera pas. » La main de Dieu s'est si manifestement abattue sur ce roi orgueilleux que toutes ses attaques échouent et que tout marche à reculons pour lui. Le Diogène français cherche la paix, mais, eût-il une aussi grosse lanterne que la ville de Strasbourg, et dedans une chandelle aussi haute que son clocher, avec toute son habileté politique il ne la trouverait pas (1). » La France est définitivement suspecte et ses « trucs politiques » éventés. Le moment est venu de dire : *Redde unicuique quod suum est.* « Le soleil français est éclipsé et il n'est plus vrai de prétendre : *Ubique fulget.* » Le seul moyen d'anéantir la puissance de la France, c'est de la « ramener à la raison par des coups » et de la mettre, « l'épée au poing, en un tel état qu'on puisse dire : Oiseau, mange ou meurs, consens, ou je te tape ». A « Louis le Petit » de consentir les conditions que refusait « Louis le Grand ».

La conclusion des libellistes, c'est donc qu'il faut par une

(1) *Der Frantzösische Diogenes.*

guerre énergique et sans merci achever la France aux abois, porter l'offensive jusqu'au cœur de la nation orgueilleuse et, une fois passée la Saône et le royaume ouvert à l'envahisseur, lui dicter la loi du vainqueur sur son propre territoire et l'obliger à subir les conditions de paix qu'il plaira aux alliés (1).

Ces conditions? Ramener, proposait, dès 1674, un libelliste, la France aux limites du traité de Münster. L'amputer, écrivait, sous le nom significatif de *Germanicus Gallomisus,* un patriote farouche, de ses provinces de l'Est et du Nord : l'on tirerait une ligne droite de Calais à Genève, à travers la Picardie, la Champagne, la Bourgogne, et l'on rendrait à leurs possesseurs primitifs tous les pays qu'elle détient à titre d'usurpation ou de conquête illégitime (2). Rétablir, écrira, en 1689, l'auteur de la *France ambitieuse,* les anciennes bornes de l'Empire d'Allemagne « qui étaient constituées par le Rhin, la Saône, la Meuse et l'Escaut », la partager, selon le projet de Philippe II, « en plusieurs portions qui soient distribuées à divers petits rois qui puissent les laisser à leur postérité, comme c'était autrefois la forme du gouvernement des Français ». D'un mot, et, quelle que soit la solution qu'adopte, pour le détail, l'Europe, enlever à la France toutes ses conquêtes (3) et l'humilier si complètement qu'à l'avenir elle soit incapable d'effrayer l'Europe, comme elle l'a fait jusqu'ici, et contrainte, en dépit qu'elle en ait, de respecter la paix commune. « Et qu'on ne craigne pas que, la France humiliée, une autre puissance monte à l'apogée et en use encore plus mal que la France ne serait capable de le faire par la suite. Car, outre qu'il serait ridicule de supporter le mal présent par crainte d'un mal incertain dans l'avenir, l'on doit se dire que, « même si on rogne convenablement les ailes à la France et si on lui enlève tout ce qu'elle a arraché à ses voisins pendant un demi-siècle, de façon à la ramener aux limites qu'elle avait sous François Ier, ou même sous Louis XI, elle sera encore assez forte pour lier partie avec une autre puissance et faire contrepoids à telle ou telle puissance injuste qui vien-

(1) *La France ambitieuse,* 255.

(2) *Die... längst eingebildete Monarchie* (1674).

(3) Voir *Wahre Abbildung,* mais surtout : *Grundveste... des Zuschliessenden Friedens* (17[illegible]).

drait à surgir par ailleurs (1). » Pour assurer sa sécurité contre ses voisins de l'Ouest, l'Allemagne aura soin de réincorporer l'Alsace et Strasbourg à l'Empire germanique : « les historiens romains, l'histoire, le droit naturel et la raison politique » démontrent à satiété que l'Allemagne doit, de toute nécessité, être en possession de tout le Rhin et des provinces adjacentes (2).

Démembrée ou mutilée, on imposera à la France une réforme politique qui lui assurera la tranquillité au dedans et lui rendra une vie normale et durable. On rétablira le crédit du Parlement. Pour diminuer les risques de guerre et prévenir les entreprises de l'ambition personnelle, on donnera pour contrepoids à l'autorité royale l'autorité d'une assemblée non plus composée d' « *homines regii* », de créatures du Roi, mais « libre » et investie de pouvoirs réels, une assemblée qui aura « le droit de dire son mot » et de sanctionner de son approbation les déclarations de guerre projetées par le Roi (3). On rendra à la noblesse ses privilèges et son rôle traditionnels (4), et au clergé (5) ses immunités. Il n'est de salut pour l'Europe que dans la substitution, en France, d'un gouvernement modéré à la tyrannie de l'autocratisme et aux excès du despotisme.

(1) Conclusion de *Gallia titubans.*

(2) *Franz. Staats-Regierung.*

(3) *Rechtliche Anatomia.*

(4) *Anietzo oder nimmermehr.*

(5) L'auteur de *Höchstnötiger Beystand* (1704) démontre que la meilleure manière d'assurer à la France une paix durable est d'y introduire partout la religion protestante.

II

La conclusion très nette qui se dégage des écrits des libellistes, c'est donc que, dans ce duel entre la France et la coalition des vaincus d'hier, le dernier mot reste à l'Europe victorieuse. La guerre de la Succession d'Espagne ne marque pas seulement l'échec définitif des ambitions d'un règne et la faillite d'une conception personnelle. Avec Louis XIV écrasé par l'Europe s'achève un siècle et demi de politique française et se clot un chapitre de l'histoire politique européenne. Après l'échec de François I[er] vaincu par Charles-Quint dans la lutte des deux nations rivales pour la prééminence en Europe, et châtié dans sa race, comme si le Ciel voulait le punir de s'être haussé à des ambitions défendues à un seul (1), après la fin violente d'Henri IV frappé par le couteau de Ravaillac, comme si le Ciel voulait arrêter à temps ses projets trop ambitieux, après la chute de l'Espagne déchue de sa suprématie universelle, épuisée par sa puissance même, vaincue finalement par la faute de l'Europe qui laissa la France mutiler son empire et s'élever sur la ruine de son hégémonie (2), voici se consommer la défaite de Louis XIV, qui ouvre dans le conflit des nations une période nouvelle. La victoire des Alliés brise à tout jamais la puissance française et met fin par la force des armes à l'hégémonie qu'un siècle de politique envahissante, les efforts successifs des rois de France, aidés par la faveur des conjonctures et la passivité ou la faiblesse de l'Europe, avaient conquise à la France. L'écrasement des armées royales marquera dans l'histoire l'avortement piteux d'une idée grandiose. Des tonnes d'or semées par une main prodigue, à travers l'Europe, des milliers de soldats conduits à la boucherie, des fleuves de sang répandus par l'ambition du

(1) *Franckr. monarch. Königs-Spiel.*
(2) *Die an das Licht gebrachte Wahrheit...*

Très-Chrétien, tout cela pour aboutir à restituer à l'Europe des conquêtes si chèrement achetées, tel est le triste bilan d'une politique qui laisse la France épuisée en hommes, appauvrie en argent et livrée en pâture à la haine et à la malédiction de l'Europe civilisée. Avec la défaite de Louis XIV, le rêve impérialiste de la France fait définitivement banqueroute.

Une satire ingénieuse et, dans l'ensemble, spirituelle, publiée en 1707, en pleine débâcle royale, décrit la douleur du « Grand Louis », à la nouvelle de la perte de Barcelone, et de l'écrasement de ses troupes dans les Pays-Bas, et le montre « convaincu, enfin, que le rêve qu'il avait caressé, si à tort, de fonder la monarchie universelle a péri dans sa fleur », et appelant son conseiller secret Mme de Maintenon, pour discuter avec elle ce qu'il convient de faire en la triste occurrence. Ils décident, d'un commun accord, d' « enterrer les morts » et de « faire des funérailles solennelles à la cinquième monarchie » (1).

L'on commence par élever une chapelle ardente, « le *castrum doloris* de la monarchie française », non pas, comme c'est la coutume, dans une église, mais dans la chambre à coucher de Mme de Maintenon. « Sa Majesté en avait décidé ainsi, non pas seulement parce que c'était dans ce lieu qu'avait été, en majeure partie, conçu cet étrange cadavre, mais parce qu'Elle craignait que l'église où se trouvent tant de tombeaux et de saints, ne fût déshonorée par la présence d'une chose aussi impure, en laquelle se rassemblaient toutes les impiétés. L'inscription portait : A la monarchie française qui n'a jamais été, et ne saurait figurer sous aucun nombre, et pourtant sera appelée la « cinquième », Louis, qui, lui aussi, n'est pas grand, bien qu'il se nomme le Grand, ainsi que Mme de Maintenon, qui est née très bas et pourtant se fait appeler marquise, a vécu très peu chastement et pourtant est devenue abbesse, ont élevé ce monument pour signifier que tous deux ont renoncé aux vanités qui les attachèrent si longtemps et retomberont dans le néant comme la cinquième monarchie. »

Des devises et des emblèmes significatifs ornent le monument d'infamie : « La lune en décroissance avec cette inscription

(1) *Beerdigung der fünften Monarchie.*

Quod plenior fuerim, contentum parit. » « Le roi Louis représenté, la tête bandée, avalant les pilules du duc de Marlborough et vomissant différents royaumes et villes, comme l'Espagne, la Bavière, le Brabant, Anvers, etc..., avec ces mots : La médecine anglaise a fait ses preuves. » « Sa Majesté Très-Chrétienne, grandeur naturelle, se tenant derrière la reine d'Angleterre qui, avec ses armes, fait si grande figure que l'on n'aperçoit plus le Roi, avec ces mots : Éclipse du soleil français. » « Le soleil figurant le Grand Roi, et, au-dessous, le duc de Marlborough qui le montre du doigt, en criant : Arrête, soleil ! » « Le Grand Louis essayant de coudre ensemble la France et l'Espagne et de les réunir par un nœud indissoluble que le roi Charles III tranche d'un coup d'épée, avec la devise : Voyez, les lis des champs ne cousent pas. » « Les plaines d'Hochstett et d'Indoigne jonchées de nombreux Français, avec cette devise : *Semina Pacis.* Quiconque sème des cadavres de Français peut récolter la paix. » « Diogène, en plein jour, avec sa lanterne : Je cherche la monarchie française universelle ». Mmes de La Vallière, de Montespan, de Fontanges et de Maintenon, sur leur lit de repos, font signe au Roi de venir près d'elles : C'est ici que tu vaincras. C'est ici que se trouvent les grands arcs de triomphe de Louis ». « La reine Anne et à ses pieds le monarque français, avec cette devise : Par respect pour la femme. »

Puis, voici s'avancer une procession solennelle, conduite par certains maréchaux de France désignés pour la circonstance. « Mais, comme ils étaient pour la plupart prisonniers ou morts, le Dauphin se fit charger de cet office, disant que ce n'était que juste qu'il fît ce plaisir à la cinquième monarchie après sa mort, vu qu'il n'y avait pas fait grandement attention pendant sa vie et lui avait préféré de beaucoup les divertissements de la chasse. » Viennent derrière lui « les députés des provinces françaises, portant en guise de manteaux leurs besaces vides » et le cortège s'engage dans un petit sentier. « Car le sentier de joie et de gloire avait été évité par raison de scrupule, peut-être aussi parce que Sa Majesté ayant, dans la précédente campagne, perdu un trop grand nombre de chevaux, il ne lui en restait plus un qui fût capable de porter les ornements voulus. Aussi avait-on attelé au corbillard deux ânes, les politiciens ayant de

tout temps proclamé que le roi de France est un roi qui gouverne des ânes. »

Les élèves des écoles chantent le chant funèbre suivant :

« Voici l'enterrement de la monarchie — qui voulait posséder villes et pays — et dont la chute nous enseigne — avec quelle rapidité tout retombe au néant.

« Qui donc, il y a quelques jours, — eût prédit pareils malheurs — alors que le roi Louis à l'univers — se présentait de façon si brillante?

« Mais ainsi en advient de toute vantardise. — A la fin il faut payer. — Le bonheur ne dure — hélas! qu'un court moment.

« Qui donc, à l'avenir, se donnera la peine — d'aller en France et à Paris — quand dans ce pays et dans cette ville — on ne trouvera plus un seul brave homme?

« Le Roi, sans doute, se résignera — à prendre à son compte tous les lieux ravagés, — où par la suite des temps pourra s'élever — un grand et magnifique hôpital.

« C'est dans cet hôpital que devra aller — quiconque a projeté de grandes entreprises — sans avoir la force qu'il faut pour mener à bien une si grande œuvre. »

Et voici, parmi la débâcle de la fortune royale, retentir des paroles prophétiques, que se chargera de réaliser l'avenir : « Ceux que vous appelez « chevaux de fiacre » et « bœufs » à cause de leur vigueur physique et de leur grande taille, écrit un libelliste, vous montreront de quoi ils sont capables : au milieu de grandes effusions de sang ils abaisseront votre orgueil, et par les armes ils vous forceront, vous qui les tenez en si piètre estime et leur faites une réputation si infamante, à professer une meilleure opinion d'eux et à les craindre, puisque vous ne songez pas à les aimer. Vous aurez assez d'occasions dans l'avenir de prouver votre héroïsme et de montrer en quoi et par quelles qualités vous surpassez les Romains et toutes les nations. Les victoires que vos ennemis ont remportées en Hongrie, à la pointe de leur épée et à la force de leur poing, tant de batailles gagnées et tant de villes conquises, sont autant de comètes qui vous annoncent tous les malheurs du monde (1). » Le triomphe

(1) *Eigenlob stinckt gern.*

des Alliés marque la victoire de la bravoure anglaise (1) et de la vaillance allemande et consacre la victoire de la Germanie sur la « Gaule » efféminée et mûre pour la déchéance (2).

Aux Allemands l'avenir. « Vous verrez si les Allemands ont appris de vous toute leur science. Ils sauront bien vous montrer que ce sont eux qui vous dépassent et non vous qui les dépassez, comme vous le prétendiez dans votre jactance. Votre soi-disant virilité, vos arts et vos sciences mettront si bas votre monarchie bouffie d'orgueil que vous serez bien forcés de reconnaître que les autres nations se composent aussi d'êtres humains, et qu'un jour on pourra accrocher à votre porte le tableau outrageant que vous avez imaginé après la paix de Nimègue pour faire affront aux Allemands, aux Espagnols et aux Hollandais. Mes braves compatriotes, sans doute, ont bon caractère, vous l'avouez vous-mêmes, mais quand on les réveille trop durement et sans cause, ils n'ont de cesse qu'ils n'aient mené à bien leur vengeance, et montré à leurs ennemis le chemin qu'ils auront à suivre à l'avenir. » Les libellistes rappellent que de tout temps les Germains furent les vainqueurs des Gaulois : « Sans doute vos vieux Gaulois ont fait plus d'une action glorieuse, mais ils les ont dues à leur témérité, à leur ambition effrénée et à leur inconstance, beaucoup plus qu'à une bravoure de bon aloi et il n'y a pas lieu de les estimer grandement d'avoir envoyé leurs soldats dans les pays étrangers pour les conquérir, tandis qu'au dedans ils se laissaient glisser si avant dans la servitude que les Romains, aussi bien que les Goths et les Wendes, et plus tard les Anglais, purent les conduire docilement à la chaîne de l'esclavage comme des ours qui grognent. Au contraire, la noble nation allemande a de tout temps préservé la liberté que Dieu et la nature lui ont donnée et, l'histoire le prouve, jamais elle n'a été entièrement subjuguée... Vos Gaulois ont plié sous le joug romain et lui ont tendu volontairement le cou. Notre glorieux roi Arioviste fit demander aux envoyés de César, qui

(1) Citons, parmi tant de dithyrambes qui saluent les victoires de Guillaume, de la reine Anne et de Marlborough, la poésie qu'adresse l'auteur de *Das nach Frieden seufzende Europa* à Guillaume, « le héros vaillant devant qui Hercule dépose sa crosse, car son poing courageux ne peut rien contre lui ».

(2) *Eigenlob stinckt gern.*

venaient lui réclamer tribut, qui était cet empereur, disant que lui et les siens ne le connaissaient pas. Sur quoi César fut si courroucé qu'il leur déclara la guerre. L'on sait assez de quelle façon les Souabes défendirent leur liberté à la pointe de l'épée contre les Romains, et tous les livres et toutes les histoires sont pleins des exploits des Germains (1). »

Les Allemands et les Français resteront toujours ce qu'ils furent de tout temps : les Allemands supérieurs en courage, les Français inférieurs en force physique et en bravoure. « Il n'y a point de proportion entre eux à ce double égard. Ils ont toujours été ennemis les uns des autres, mais ceux-ci ont toujours été vaincus et ceux-là toujours vainqueurs du temps de nos pères (2). » Un jour viendra où les Allemands « vengeront par le sabre les affronts de toute sorte dont les a abreuvés la France (3). » Les libellistes rappellent les humiliations sanglantes dont l'Angleterre abreuva l'ennemie héréditaire et lui font entrevoir le sort qu'Henri VI infligea à Charles VII au temps où les Anglais « pouillaient » la France et où le roi de Bourges en était réduit à accepter le secours d'une « simple femme » et à espérer son salut d'une « vulgaire fille de paysan lorrain » (4). Bons prophètes, ils citent la prédiction de Charlemagne annonçant que « dans les siècles futurs l'Allemagne recouvrera ce que la France lui aura enlevé, voire s'élèvera si haut que toute l'Europe tremblera au bruit de son nom » (5).

(1) *Eigenlob stinckt gern.*

(2) *France ambitieuse*, 251.

(3) *Eigenlob stinckt gern.*

(4) *Wagschale*, 158. Les libellistes allemands rappellent avec insistance l'hostilité héréditaire qui sépare l'Angleterre et la France et fait des Anglais les véritables ennemis des Français.

(5) *Staats-Prognostici.* Le *Strassburger Staats-Simplicius* avait écrit, en 1684 » « Ce ne sera certainement pas le sort de la Germanie de porter toujours le joug gaulois : Cité par Rathgeber, 71.

III

« L'on ne peut nier, écrit l'auteur des *Belles Curiosités d'Europe* (1705), que le roi de France actuellement régnant ne soit la plus grande curiosité d'Europe, ne serait-ce que pour être arrivé à un âge que n'a de loin atteint aucun de ses ancêtres, et avoir vécu assez longtemps pour voir la troisième génération de sa descendance. »

La longévité du monarque survivant à sa gloire, survivant aux désastres de ses armées et à la défaveur de la Fortune, sa « bonne et saine complexion » (1) qui résiste si vaillamment à l'outrage des ans, inspirent aux libellistes un étonnement mêlé d'admiration et de respect, auquel s'ajoute une impatience non déguisée et le désir de voir l'Europe tranquillisée au plus tôt et définitivement délivrée du cauchemar de la guerre par la disparition du « fléau de Dieu ». Sa mort, à en juger par le peu de traces qu'elle laissa dans leurs écrits (2), passe à peu près inaperçue, prévue qu'elle était depuis longtemps par les mille et une prophéties dont l'opinion allemande semble avoir accueilli avec tant de faveur les fatidiques et savantes fantaisies (3). Prophéties toutes également pessimistes, qui s'accordent à lui prédire les malheurs et les châtiments que peuvent mériter à un chrétien le péché de superbe, l'ambition impie, l'athéisme et la luxure. Tant de vices et de crimes ne sauraient rester impunis du Dieu des Justes, et les châtiments que lui promettent sur cette terre les « tables de nativité » : goutte, fistule douloureuse, empoisonnement, maladies qu'amène avec lui l'abus du plaisir, ne seront rien encore au prix des tortures sans fin que lui réserve l'exécuteur des hautes œuvres de Dieu et des supplices qui se préparent au lieu d'expiation, où l'attendent, dans la douleur

(1) *Gallia titubans*, 15.
(2) Tout au moins dans ceux que nous avons pu consulter.
(3) A en juger par le très grand nombre de ces prophéties.

et les grincements de dents, Néron, Basilidis, Catilina, Domitien, Mazarin et Louvois, ses modèles, ses éducateurs, ses complices (1). Le nombre 60, remarque un libelliste, fut toujours fatal aux rois de France, et une mort paisible ne saurait convenir à celui qui pendant sa vie livra l'Empire à la dévastation et au meurtre. Jamais autant d'aspects de malheur ne furent concentrés sur un thème. « Aussi, écrit, en 1697, l'auteur du *Miroir de nativité,* je confesse que si le grand roi Louis XIV ne meurt pas d'une mort vraiment cruelle et lamentable, mais s'endort tranquillement sur son lit d'agonie, je reconnaîtrai publiquement que l'astrologie n'est que science fausse et vaine. Il faut s'attendre, s'il meurt de mort violente, à ce qu'on fasse tout son possible pour tenir la chose cachée. Mais je ne peux croire que tant de menaces célestes aboutissent à un dénouement paisible. Je conclus donc qu'en cette année 1697 et plus exactement, le 7 septembre, le 14 octobre, ou, ce que je crois plus vraisemblable, le 14 novembre, le Grand Louis trépassera, et l'on peut affirmer presque infailliblement que la grande gloire, la puissance et la richesse de ce roi s'écrouleront après sa mort et que tout le monde pourra reconnaître que la Providence divine ne tolère pas qu'on lui prescrive des bornes. »

Se basant sur cette observation que le chiffre 7 « a toujours joué un rôle néfaste dans l'histoire des rois de France » (2), les libellistes prévoient que la race de Louis XIV s'éteindra après lui, comme s'éteignit celle de François Ier, et ils entrevoient pour la France un avenir de déchéance, conséquence de l'abus du despotisme qui toujours, — telle la tyrannie d'Amurat, de Sélim et de Soliman, le peuple turc (3), — perdit les imprudents qui se laissèrent aller à en pratiquer l'abus. « A supposer même, écrivait, en 1685, un libelliste, que le roi actuel réussisse à maintenir tant bien que mal son royaume sur pied, reste à savoir si

(1) Voir, entre autres, *Eilfertiges Schreiben.*

(2) Par exemple, il est le septième roi de France depuis François Ier qui fut fait prisonnier en Italie. Pareil sort pourrait lui arriver, écrit, en 1691, l'auteur des *Discursen von dem jetztmaligen Kriegszustand in Europa.* L'Italie, d'ailleurs, remarque l'auteur du *Staats- und Kriegs-Labyrinth* (1702) fut toujours et sera sans doute, cette fois encore, le cimetière des Français. Voir encore, sur la signification du chiffre 7 : *Das verwirrte Franckreich.*

(3) Voir *Französ. Staats-Regierung.*

ses successeurs seront capables de le conserver (1). » L'incapacité de l'héritier du trône n'est-elle pas une mauvaise garantie de gloire et de grandeur pour la France? « C'est une chose connue que notre Dauphin a plus de goût à chasser une bande de sangliers qu'une armée de soldats bien exercés et qu'il ne peut qu'essuyer beaucoup de pertes dans l'avenir. » « Aussi, ajoute ironiquement l'orateur qui prononce l'oraison funèbre de la cinquième monarchie, Sa Majesté agit-elle en bon père en rendant la plus grande partie de Ses conquêtes et en le dispensant même de la peine d'apposer sa signature sur les accords qui consacrent Sa defaite (2). »

L'auteur du *Glouton français* s'était, dès 1680, chargé de rédiger l'épitaphe du tombeau de Louis le Grand :

« Vieux renard, voilà donc enfin que tes fureurs ont pris fin et que ton courage, naguère enflé d'orgueil, pâlit maintenant dans le déshonneur et la honte.

« Ce qui de toi restera après ta mort — ce sera le mot : Tyrannie. Et quiconque voudra graver une inscription sur ton tombeau n'aura qu'à y ajouter : Ici, dans ce caveau, gît un corps. Dieu seul sait où est l'âme de celui dont tous les actes et la vie entière furent consacrés à l'exercice de la perfidie, de la fausseté et de la ruse. »

(1) *Franckreich, schäme dich!* Voir aussi *Anatomia des franz. Hofes.*
(2) *Beerdigung der fünften Monarchie.*

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRE

A) Ouvrages généraux ayant trait à la période étudiée et monographies relatives à des questions particulières.

B) Ouvrages généraux intéressant l'étude de l'*opinion publique* en Allemagne et la littérature de libelles.

C) Liste des libelles ayant trait aux diverses questions abordées dans ce travail :

I. Caractéristique générale de la France et des Français, et définition de la politique française.

II. Les amours royales.

III. L'idée de la monarchie universelle :
1) Réfutation de la thèse du droit de dévolution.
2) Réfutation de la thèse impérialiste française.
3) Différentes questions connexes.

IV. La politique française, de la guerre de Dévolution au Traité de Ryswick :
1) La période des succès : de la Paix d'Aix-la-Chapelle à la paix de Nimègue.
2) Apogée royale.
3) Commencement de la période des revers : de la guerre de la Ligue d'Augsbourg au traité de Ryswich.
4) La politique d'annexion et de réunion
a) L'annexion de la Lorraine.
b) La protestation contre les Réunions.
α) La question de droit.
β) La prise de possession armée.
5) Protestations contre les violences et les cruautés de l'invasion française.
6) Affaires religieuses de France : protestantisme et gallicanisme.
7) Le cas Fürstenberg.
8) Affaires d'Angleterre, en particulier, « supposition » du prince de Galles
9) La candidature Conti au trône polonais.

V. Les causes de l'abaissement de l'Empire: décadence de l'Allemagne et remèdes à y apporter.

VI. La victoire de l'Europe.
1) La question de la succession d'Espagne.
2) La guerre de la Succession d'Espagne.

VII. La mort du Roi.

A) OUVRAGES GÉNÉRAUX AYANT TRAIT A LA PÉRIODE ÉTUDIÉE ET MONOGRAPHIES RELATIVES A DES QUESTIONS PARTICULIÈRES

RANKE, *Französische Geschichte, vornehmlich im sechzehnten und siebzehnten Jahrhundert.* Leipzig, 1869 (Dans *Sämmliche Werke.* T. X; 11).

DROYSEN, *Geschichte der Preussischen Politik.* Leipzig, 1855-1885.

ZWIEDINECK-SÜDENHORST, *Deutsche Geschichte im Zeitraum der Gründung des preussischen Königtums.* Stuttgart, I. Band, 1890; II. Band, 1894.

ERDMANNSDÖRFFER (B.), *Deutsche Geschichte vom Westfälischen Frieden bis zum Regierungsantritt Friedrichs des Grossen.* Berlin, 1892.

LAVISSE, *Histoire de France.* VII, 1, 1905; VII, 2, 1906; VII, 1, 1908.

LACOUR-GAYET, *L'Éducation politique de Louis XIV.* Paris, 1898.

SSYMANK (P.), *Ludwig XIV in seinen eignen Schriften und im Spiegel der zeitverwandten Dichtung.* Dissertation Leipzig. Leipzig, 1898.

AUERBACH (B.), *La Diplomatie française et la Cour de Saxe (1648-1680).* Paris, 1888.

— *La Diète germanique.* Paris, 1912.

— *La France et le Saint Empire Romain Germanique depuis la paix de Westphalie jusqu'à la Révolution française.* Paris, 1912.

PAGÈS, *Le Grand Électeur et Louis XIV.* Paris, 1905.

RATHGEBER, *Zur Geschichte der Strassburger Kapitulation von 1681. Historische Rückblicke eines Elsässers auf die Zeit von 1648 bis 1697.* Strasbourg, 1881.

LEGRELLE, *La Diplomatie française et la Succession d'Espagne.* Paris, 1888-1892.

PFISTER (Chr), *Les Réunions en Alsace* (*Revue d'Alsace,* 1895).

— *La Réunion de l'Alsace à la France* (*Revue de Paris,* 15 juillet 1900).

KAUFMANN, *Die Reunionskammer zu Metz.* Metz, 1900.

REUSS (Rod.), *Histoire d'Alsace,* 8e édition. Paris, 1912.

B) OUVRAGES GÉNÉRAUX INTERESSANT L'HISTOIRE DE L'*OPINION PUBLIQUE* EN ALLEMAGNE ET LA LITTÉRATURE DE LIBELLES

RÜHS (Friedrich), *Historische Entwickelung des Einflusses Frankreichs und der Franzosen auf Deutschland und die Deutschen.* Berlin, 1815.

DROYSEN, *Zur Quellenkritik der deutschen Geschichte des siebzehnten Jahrhunderts* (Dans *Forschungen zur Deutschen Geschichte.* 4. Band, Göttingen, 1864).

GUHRAUER, *Leibnitz : Eine Biographie,* Breslau, 1846.

ERDMANNSDÖRFFER (B.), *Graf Georg Friedrich von Waldeck. Ein preussischer Staatsmann im siebzehnten Jahrhundert.* Berlin, 1869.

RAUCHBAR (G. v.), *Leben und Thaten des Fürsten Georg Friedrich von Waldeck (1620-1692).* Arolsen, 1870-1872.

PRIBRAM, *Lisola und die Politik seiner Zeit.* Leipzig, 1874.

SALPIUS (F. v.), *Paul von Fuchs. Ein brandenburgisch-preussischer Staatsmann vor zweihundert Jahren. Biographischer Essay.* Leipzig, 1877.

KOSER (B.), *Preussische Staatsschriften aus der Regierungszeit König Friedrichs II (1740-1745)*. Berlin, 1877.

ZWIEDINECK-SÜDENHORST (v.), *Die öffentliche Meinung in Deutschland im Zeitalter Ludwigs XIV, 1650-1700. Ein Beitrag zur Kenntniss der deutschen Flugschriften-Literatur*. Stuttgart, 1888.

WENTZCKE (Paul), *Johann Frischmann ein Publizist des 17. Jahrhunderts*. Strassburg, 1904.

KNUTTEL, *Catalogus van de Pamfletten-Verzameling berustende in de koninklijke Bibliotheek bewerkt, met aanteekeningen en een register des schrijvers voorzien, door* Dr W. P. C. Knuttel. Tweede Deel. Tweede stuk. 1668-1688. s'Gravenhage, 1895. (Catalogue des pamphlets de la Bibliothèque de La Haye.)

Diarium Europæum. Franckfurt am Main, 1659-1683.

C) LISTE DES LIBELLES AYANT TRAIT AUX DIVERSES QUESTIONS ABORDÉES DANS CE TRAVAIL (1)

I — CARACTÉRISTIQUE GÉNÉRALE DE LA FRANCE ET DES FRANÇAIS, ET DÉFINITION DE LA POLITIQUE FRANÇAISE

Die Franzöische Türckey, angerichtet durch die grossen Staats-Männer, Ariante und Polidor, Oder kurtze Erzehlung der vornehmsten Thaten dess Königs in Franckreich, und was er ferner vorhat, sein Reich in solchen Zustand zu setzen, als das Ottomanische Kayserthumb, umb zur Monarchie und allgemeinen Beherrschung zu gedeyen. Gantz kürtzlich entdeckt durch Alexander Christian de Metre. Roterdam, 1673, in-4. S. 4.

Suivi de : *Continuatio der Franzöischen Turckey*, oder zweyter Theil I. sich haltend das Werck von Burgund und Lothringen, sambt denen Franzöisch-Ottomanischen Maximen, derer der König sich dabey gebrauchet.

Die im Ursprung und Wachsthum prächtig und mächtig stehenden Lilje, oder dess Königreichs Franckreich Anfang und Fortgang, biss auf Jetzige Regierung. Aus dem Französischen in das Teutsche übersetzet. 1675, in-4. M.

Franzöisches Turckey. Das ist : Summarisches Project, wie das heutige jetzlebende Franckreich, die Türckische Staats-Maximen in der Mazarinischen Schul so meisterlich zu practiciren erlernet, dass man nunmehr leider Gott, eine geraume Zeit mitten in der Christenheit die Türckey suchen, und bey dem aller-christlichsten König finden können, mit dem geringen Unterscheid dass das neue oder Christliche etwas verdeckter in seinen actionen verfahre als das alte, welcher

(1) L'on indique par une initiale (*S*, Bibliothèque universitaire de Strasbourg; *B*, Bibliothèque royale de Berlin; *D*, Bibliothèque royale de Dresde; *M*, Hof- und Staatsbibliothek de Munich) la bibliothèque à laquelle a été emprunté l'exemplaire consulté. *D. E.* indique que le libelle est reproduit dans le *Diarium Europæum*.

Ursachen wegen es dann auch heist : Das Frantzöische oder Allamodische Türckey.

Frantzöische Gerechtigkeit ist ein stetswärender will jedermann dess seinen zu berauben. 1675, in-4. S.

Theses von der Gerechtigkeit und der Berechtigung zum Kriege, jetziger Zeit in Franckreich üblich, welche unterm Praesidio derer Staats-erfahrnen Professoren, der Herren de Lionne und Colbert, wider aller Rechts-Gelehrten Einwürffe zumdefendiren sich vorgesetzet Ludovicus der XIV. König in Franckreich und Navarra, gehalten am 14. Januarii 1672. Im Königlichen Palatio zu Pariss. Nach der Copey zu Paris unterm Königl. Privilegio verteutscht. 1673, in-4. S

Machiavellus Gallicus. Seu Metempsychosis Machiavelli in Ludovico XIV. 1674. S. Voir le suivant :

Machiavellus Gallicus, das ist : Verwandelung und Versetzung der Seele des Machiavelli in Ludovicum XIV. den König von Franckreich, vorgestellet durch hundert Politische Frantzösische Axiomata, in welchen der Frantzosen Staats-und Kriegs- Maximen und Practicquen, welcher sie sich gebrauchen, Jedem öffentlich zu sehen vorgestellet werden.

Die Wahrheit ist einfällig, gebrauchet keinen Dolmetscher. Denn die Sache redt selbst durch Sie.

Beschrieben durch einen Ehrlichen Teutschen, der im Mund und Hertzen, wie einem jeden ehrlichen Teutschgebohrnen und gesinnten, Er sey hoch oder niedrigen Standes, von Gott, Gewissen, Ehr, Geblüt und Pflichts wegen eignet und gebühret, gut Käyserlich, in der Faust aber und Feder gantz nicht gut Frantzösisch ist. 1675, in-4. S.

Der Abgezogene Frantzösische Staats-Rock und Teutsche Schutzmantel. Das ist der bisshero der gantzen Welt verkauffte, nunmehro aber redlich entlarvte Frantzösische Blaue Dunst und dess fast schwachscheinenden Teutschlands Erhaltungs-Kunst. von Anonymo Wahrmund. 1675, in-4. S.

Précédé d'une gravure fruste représentant un courtisan à la mode française, avec cette suscription :

SEHT HIER DIESEN HÖFFLING AN. NESTEL, FRANTZEN, SAMT DEN HAAREN
MIT DEM STAATS-ROCK UMGETAHN ZEIGEN DASS ER VIEL ERFAHREN.

Der Frantzösische Deutschland verderbende Greuel und Abgott Ludwig der XIV. König von Franckreich, etc. *Oder der nach seinen Eigenschaften abgemahlete, dem Untergang und seiner Feinde billigen Rache sehr nahe kommende Gern-Monarch.* 1689. S.

Ou encore sous le titre : *Der Frantzösische und das Heil. Röm. Reich verderbende grausame Greuel und Abgott.....* 1689. S.

Die Frantzösische Staats-Regierung, Welcher gestalt selbige ehedessen von der Herrsch-süchtigen Königin Catharina von Medicis auf Türckische Manier gegründet, Hernach von den nachfolgenden Königen und deren Haubt-Ministern Richelieu, Mazarini und andern verbindlichst fortgesetzet und bisshero von König Ludwigen dem Vierzehnden mit gantz unchristlichen aus der Ottomannischen Academie denen Alcoranischen Lehrsätzen gemäss hervor gekommenen Maximen ausgerüstet. Auch auf geschworne und verbindlichste Brüderschafft den Französischen Unterthanen zum äussersten Ruin In Ubung gebracht worden, Auf das Kürtzeste von keinen Passionirten jedoch aber der Türckisch-Frantzösischen Regierung wolerfahrenen Ehren-Gemüth beschrieben und mitgetheilt. Im Jahr Christi 1689, in-4. D.

Eigen Lob stinckt gern, oder wahrhaffte Relation eines jüngsthin aus Franckreich angelangten Herrn, den 20. Januarii dieses 1690sten Jahrs einem seiner guten Freund überschicket, in welcher so wohl der Frantzosen stolze und hoffärtige Gedancken von sich selbsten, und veracht für alle andere Völcker, als auch ihre lächerliche Geberthen und endlich ihr betauerlicher Hahnrey- stand, samt andern vielen Dingen vorgestellt werden. 1690, in-4. S.

Die Wagschale der Frantzosen, Das ist : Historische Beschreibung Franckreichs, Darinnen nicht nur desselben Königreichs itzige Beschaffenheit, sondern auch dieser beschriehenen Nation grosse Untreue, erschreckliche Gottlosigkeit, höchststraffbarer Meineid, Hochmuth, Tyranney, und andere dergleichen abscheuliche Haupt-Laster, mit vieler glaubwürdigen und unverwertflichen Scribenten Zeugnüss und Exempel fürgestellt wird.

Diesem ist des berühmten Astrologi, Herrn Gottfried Gütners Bedencken von dem Anno 1680. erschienenen grossen Wunder-Cometen, wie auch der *Frantzöische Laster- und Kriegs- Spiegel* beygefüget worden.

Allen aufrichtigen teutschen Patrioten zu Liebe und Nachricht in den Druck gegeben.

Dan. V. 28. Man hat dich in einer Wage gewogen, und zu leichte funden.

Altenburg, bey Gottfried Richtern, im Jahr 1694, in-8. S.

Frantzösis. Ratio Statûs, Oder Rasender Staat dess Ehrsüchtigen ruchverlohrner Lilienkönigs, Beruhend auff 43 Grund- Säulen Samt Zusatzen der von ihm dermalen in lauter Confusion und Unruhe gesetzten gantzen Ehrbaren Welt, zuvörderist dem von ihn Betrogenen und verführten Spanien auch beträngten Teutschland zubetrachten entdecket und vorgestellet von Teutschmann von Waremund. Gedruckt zu Germanopel. 1702, in-4. S.

II — LES AMOURS ROYALES

Königs Ludwigs Valetbrief an Madame Montespan. 1677, in-4 (1).

Madame de Montespan fällt in einen schweren Schlaff, ja gar in ein Hirnbrüten, hat grausame Visiones-Gesichter, La Valiere führet sie an einen schröcklichen Ort. Wie sie wieder zu sich selbst kömpt, stehen Pater La Chaise, Madame de Luxembourg, Zweene Leib-Medici, La Fosse die kluge Frau (eine Hebamme) umb Sie herum. Wehrender ihrer Entzückung halten Sie einen artlich-natürlichen Discours von der Mutter-Beschwerung und dem Sechsten Sinn. Aus dem Frantzösischen in gut deutsch übersetzet. 1689, in-4 (Greifswald).

Das an der teutschen Colica darniederliegende Franckreich. Voir IV, 3.

III — L'IDÉE DE LA MONARCHIE UNIVERSELLE

1) RÉFUTATION DE LA THÈSE DU DROIT DE DÉVOLUTION

Voir Paul Schmidt, *Die deutsche Publizistik in den Jahren 1667-1671.* Dissertation, Jena. Sonderabdruck aus den « Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung ». XXVIII. Band. 1907. Innsbruck.

Wohlgegründete Deduction Schrift, in welcher wider die Frantzosen mit Sonnenklaren

(1) Cité dans Rühs. Il ne s'est trouvé dans aucune bibliothèque d'Allemagne.

Gründen bewiessen wird, derselben Könige in dem Herzogthumb Brabant und Andern Niederländischen Provienzien, kein Recht der Devolution oder Heimfallung habe, wie ihrer etliche zu behaupten sich unterstanden. 1667, in-4. S.

Pour d'autres éditions, voir P. Schmidt, 44.

Bouclier d'Estat et de Justice contre Le dessein manifestement découvert de la Monarchie Universelle, Sous le vain prétexte des prétentions de la Reyne de France. 1667, in-12. S.

Pour les autres éditions et les traductions, voir P. Schmidt, 44. **On en trouvera dans Heinlein, XI, 43, une analyse détaillée.**

Tractatus de Jure Devolutionis authore claris, ac amplis, Viro, D. Petro Stockmans... Francofurti, 1668, in-4. S.

La Vérité défendue des sofismes de la France en Response à l'Autheur des Prétentions du Roy Tres Chrestien sur les Estats du Roy Catholique. 1668, in-12. S.

Der beyden Cronen Frankreich und Spanien zu dieser Zeit schwebende Strittigkeiten, Wegen des Devolutions-Rechts, und sonst anderer Sachen mehr. Unpartheyisch auss den bissher, zu beyden Seyten, durch öffentlichen Druck herauss gegebene Tractaten und Schrifften heraussgezogen. ...Auss dem holländischen Exemplar übersetzt und gedruckt. Frankfurt, 1668, in-4. S.

2) RÉFUTATION DE LA THÈSE IMPÉRIALISTE FRANÇAISE

Aubery, *Des Justes Pretentions du Roy sur l'Empire*. Par le sieur Aubery, Advocat au Parlement, et aux Conseils du Roy. Paris, 1667, in-12. S.

Axiomata politica Gallicana, das ist : Politische Regulen des Königreichs Franckreich, Aus Hn Aubery, Advocaten des Parlaments zu Pariss und Königlichen Raths, Tractate, welchen Er von denen Gerechtsamen Ansprüchen des Königs über das Reich, und von der Uebertreffligkeit des Königs über den Keyser betitelt hat, Und mit einem königlichen Privilegio, so den XIX Julii im Jahr MDCXLIX, gegeben worden, erst dieses MDCLXVII, zu Pariss in Franckreich bey Antonio Bertier zum Druck aussgehen lassen, mit gutem Glauben von Wort zu Wort ausgezogen, und so andern Völckern, welche es angehet, als besonders Der Teutschen Nation zu erwegen fürgelegt. in-4. S.

Frantzösische Staats-Reguln : Auss einen Tractat H. Aubery, Advocatens dess Parlaments zu Pariss und Königl. Raths, welchen er; Von den rechtmässigen Ansprüchen seines Königs zu dem Römischen Reich, und von dessen Vorzug über den Römischen Käyser betitelt... Auss dem Original getreulich excerpirt und hiemit allen Interessirten, Insonderheit aber Der redlichen Teutschen Nation, zubedencken vorgestellet, wohin die Frantzösische Actiones gericht. 1667, in-4. S.

Axiomata politica et prætensiones Gallorum in Romano-Germanicum imperium... ex scriptis eorum publicis excerptæ... Coloniæ Agrippinæ, 1687. S.

Sur les différentes traductions ou extraits d'Aubery, voir encore P. Schmidt, 45.

Libertas aquilæ triumphans, sive de Jure quod in Imperium Regi Galliarum nullum competit schediasma nuperis Auberii Parlamenti Parisiensis Advocati impugnationibus oppositum, a Nicolao Martini in Academ. Kil. Polit. Prof.-Francofurti, 1668, in-12. M.

M. Henrici Kippingi notæ et animadversiones in Axiomata politica Gallicana. Quæ Dn. Aubry Galliæ Regis Consiliarius et Advocatus Parlamenti Parisiensis

evulgavit De Justis Prætensionibus Regis super Imperium et Prærogativa ejusdem. Exponuntur multa, plurima refelluntur, et injustæ accusationes quas Gallico Assertori flagrantissimum Nominis Germanici odium extorsit, Firmis rationibus redarguuntur. Bremæ, 1668, in-12. M.

Dissertatio de libertate omnimoda Quatenus ea cumprimis Germaniæ competit, Cui interserta est Destructio prætensionum Auberianarum, quas in iussu Regis Christianissimi scriptas fuisse deducitur. Nüremberg, 1668, in-2. M.

Epistola Regis Galliarum. Ad Ordines Imperii Cum Libello ejusdem Regis Plenipotentiarii, Ordinum legatis ad Comitia oblato, pro obtinenda exemtione vel concessione eorum, quæ ipsi tractatu Aquisgranensi e circulo Burgundico cesserunt, His iuncta est Epistola ad amicum hanc materiam exactius tractans et asserens petitione ejus annuendum esse. 1668, in-4. M.

L'Avocat condemné et les Parties mises hors du procez par arrest du Parnasse, ou La France et l'Allemagne également défendues par la solide Refutation du Traité, que le Sieur Aubery a fait, des Pretensions du Roy sur l'Empire; Dediée à sa Majesté Trés-Chrestienne, par L. D. M. C. S. D. S. E. D. M. (Louis du May). 1669, in-12. S.

Voir encore les traités de Ph. W. von Hornick, IV, 4, *a* et *x*.

3) DIFFÉRENTES QUESTIONS CONNEXES

De Universali Monarchia, das ist : von der allgemeinen Monarchie über die gantze Welt von der Aller-Christlichsten Königs Majestät in Franckreich zu beherrschen. Copia Zweyer Schreiben, I. von Ihr. Päbstl. Heil. an Ihr. Christl. Königl. Majest. in Franckreich und II. von Ihr. Aller-Christl. Königl. Majest. in Franckreich an Ihr. Päbstl. Heil. gewechselt, Auss dem Päbstlichen Gemach entwendet abcopeyet, und einem vertrauten Freunde in Teutsch-Land communiciret. 1672. D. E.

Niederländischer Starnstecher, oder, Der aus den FrantzösischenAugen in denen Spanischen vermeint gestochene Balcken. Das ist : Die aus alten und neuen Geschichten wieder hervor gesuchte vermeinte unstreitbare Warheit, dass Spanien mehr nach der so genannten Universal Monarchie sol gestrebet haben, als Franckreich. Aus dem Frantzösischen gezogen. 1674. in-4. D. E. Autre édition, 1675.

Kurtze Erzehlung der vornehmsten Thaten des Königs in Franckreich, Und was er ferner vor hat, sein Reich in solchem Zustand zu setzen, Umb zur Monarchie und allgemeinen Beherrschung zu gedeyen. Gantz kürtzlich entdeckt durch Alexander Christian de Metre. Roterdam, 1674, in-4. S.

Spanische Brillen, welche dem sogenannten niederländischen Starenstecher gefehlet : oder Kurtzer Beweis, dass Franckreich schon vorlängst, itzo aber am allermeisten, nach der Universal-Monarchie gestrebet, umb dess willen es heute zu Tage auch mehr als Spanien zu fürchten ist, so wol aus allen als itzigen Zeit-Geschichten ohne Verkehrung derselbigen mit Teutscher Redlichkeit erwiesen. 1675, in-4. B.

Extract Etzlicher Flosculorum aus dem Lilieto Gallico genommen, betreffend Die prætendirte Erhöhung über alle christliche Potentaten in Europa, und Gottlicher Eigenschaften Annehmung, welche Der Aller-Christlichste König ihme nicht misfallen lassen. in-4. B.

IV — LA POLITIQUE FRANÇAISE DE LA GUERRE DE DÉVOLUTION AU TRAITÉ DE RYSWICK

1) LA PÉRIODE DES SUCCÈS : DE LA PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE A LA PAIX DE NIMÈGUE

A consulter :

Paul Schmidt. Voir page 317.

Haller (Johannes), *Die Deutsche Publizistik in den Jahren 1668-1674. Ein Beitrag zur Geschichte der Raubkriege Ludwigs XIV.* Heidelberg, 1892.

Heinlein (Ferdinand), *Einige Flugschriften aus den Jahren 1667-1678, betreffend den Zweiten Raubkrieg Ludwig XIV.* Jahres-Bericht VIII des nieder-österr. Landes Realgymnasiums zu Waidhofen. Wien, 1877; XI, Iglau, 1880.

Münzer (Emanuel), *Die brandenburgische Publicistik unter dem Grossen Kurfürsten* (*Märkische Forschungen.* Berlin, 1884).

Petong (Richard), *Ueber publicistische Literatur beim Beginn der Nymweger Friedensverhandlungen, Nebst einen Verzeichniss gleichzeitiger Quellenschriften für die Geschichte derselben Zeit bis zum Frieden von St Germain.* Berlin, 1870.

[Frischmann], *Acclamationes Anniversariæ* de pace orbi reddita Christiano et Regio firmata connubio : Anno MDCLIX, VII Idiis Novembr. in-4. M.

[Frischmann], *Triumphus Honoris* cetero Christiani Orbis reges præeminentis omnes Christianissimo Galliarum Regi Ludovico XIV summus et unus Lutetiæ Parisiorum VIII Kal. April : Ann : 1662 solemniter celebratus, in-4. M.

[Frischmann], *Pietas Francica* seu Francorum regum, heroumque in Ecclesiam et Sum. Pontifices merita ,et horum in reges injuriæ et odia; diversis elogiis omnium in Europa Principum exposita oculis. Justin. lib. 8, cap. 2, 7, etc., in-4. M.

[Frischmann] *Des Aller-Christlichsten Königs Friedhaltendes Gemüth* mit den Ständen dess Teutschen Reichs. Allem widrigen Argwohn, Reden und Schrifften entgegen gesetzet. 1662, in-4. S.

Der aus dem Holländischen auch jetzto Hochteutch redende Frantzmann und Holländer. 1667, in-4. S.

Der Hoch-Teutsch erzehlende Niederländer, wie dass nicht allein, aus Noth und Zwang der Gerechtigkeit, sondern auch Ratione Status und von Staatswegen das Röm. Reich und die Vereinigte Niederlande, schuldig und verbunden seyn, den Spanischen Niederländern zu Hülffe zu kommen, und selbige von dem französischen An- und Ueberfall zu retten.

Auss dem Niederländischen Exemplar übersetzt und gedruckt im Jahre 1667. in-4. S.

Die Heutige Sibille. Oder Unterschiedene Nachdenckliche und Merkwürdige Weissagende Geheimnisse. So auff die letzte Zeit, und umb und gegen des MDCLXX grossen Verwandlungs Jahrs, sampt sonderbahrer gewesener gegenwertiger und zukünftiger Läufften Ausschlag geben, Theils auss dem Wälschen und andere Sprachen übergesetzt, und Theils besonders heraussgegeben von Loyautander. 1667, in-4. S.

Das Grosse Kriegs-Spiel. Auffgesetzt von einem Frantzmann, anzugehen mit Allerley

Nationen in Europa. Auss dem Holländischen übersetzt und gedruckt im Jahre 1668. in-4. M.

[Frischmann], *De publica Imperii securitate.* 1668, in-4. D.

[Frischmann], *Media pacis* Romano in Imperio conservandæ et Reges inter dissidentes restaurandæ, Salvo Partium Arbitrorumve i. diciou, 1668, in-4. S.

Waremundi Sinceri ad Desiderium Prosopographia Quatuor Sacri Romano-Germanici imperii Electorum secularium.

Seneca de tranq. anim. cap. 15, Catoni ebrietas obiecta est. Sed quisquis obicerit, facilius efficiet hoc crimen honestum. quam tu pem Catonem. 1668, in-4. S.

Monita Imperiorum in succinctas dissertationes tributa. Accesserunt Breves in Jo. V. V. Relfendso Heromontanum animadversiones. *Autore hunone ab Hunenfeldt* Teutoburgio. In Civitate Veronidum Excudit Sisennius Zomerellius anno MDCLXIX, in-12. D.

M.DC.LXVIII Zodiacus Mercurialis explicandissimus. Das ist : Jährige Europæische Welt-Chronik, So in einem wohl verfasseten kurtzem Begriffe alle merkwürdige Begebenheiten vorbildet, welche sich im verschiedenen und zurückgelegten 1668, sten Wetter, durch alle und einzählige Reiche des Erdbodens, zu getragen haben : mit notdürftigen Schönen Kupffern und deutlichen Marginalien gezieret. Verabfassete M. *Johannes Prætorius,* Zettinga-Palaeo-Marchita, P. L. C. Jena, 1669, in-4. M.

La France démasquée, Ou ses Irrégularités dans sa conduite, et Maximes; *Entlarfftes Franckreich,* oder die Irregularitäten seiner Regierung und Maximen. 1670, in-12. S.

Voir, pour d'autres éditions et traductions, P. Schmidt, 50, n⁰ 41.

Dess H. Röm. Reiches Nativität. Allen desselben Gliedsmassen zu beständiger information, Warnung, und respektivè Trost, bey ietzig gefährlichen Läuffen gestellt von Einem Christlichen Politico. 1670, in-4. M.

Wichtige Ursachen. Warumb das Heilige Römische Reich und desselben Churfürsten und Reichs-Stände Einen Neuen Römischen König zu erwehlen höchst nöthig haben. 1670, in-4. D.

Tu es Deus, qui facis Mirabilia. Das ist Unterschiedliche Wunderseltzsamkeiten, welche sich in gegenwärtigen, nunmehr bald zu end lauffendem Jahr 1670 zwischen Freud und Leyd, wunderbarer Weiss, ereignet haben. In müglichster Kürtze zusammengetragen, und mit künstlichen und lustigen Anmerkungen geziehret und gespicket Durch M. A., der hochlöblichen Fruchtbringenden Gesellschaft Mitgenossen. 1670, in-4. D.

Réflexions sur la Triple-Ligue. Oder Bedencken über die Triple-Allianz. 1670. in-4. D. E.

Der aufrichtige Franzose... -Veridicus Gallus ad S. R. J. Principes ablegatus circa sept. 1670. in-4. B.

Ominosa Rerum Series In Præsentibus Imperii Comitiis Gestarum. Seu vera relatio de Cæsareæ Capitulationis negotio, a tempore instauratæ Westphalicæ Pacis de prompta et ad septennia comitia continuata : infelicia consultationum fata fideliter recensens. Editio secunda. 1671, in-4. Cf. Haller, 16.

Soliloquium Germaniæ. Ob Dissociatorum Statuum Imperii Animos Præsertim Sibi Ruinam Præfigurans. 1671, in-4. B. Ou encore sous le titre : *Bewegliche Gemüts-rede...* Cf. Haller, 98.

Das Frantzösiche Traplier-Spiel. in-4. S.

Zu denen H. Römischen-Reichs Fürsten Abgesandter Frantzösische [illegible]. Frey-burg in Brüssgau. 1671, in-4. S. Cf. Haller, 93.

Verweiss-Abmah- und Warnung An den Frantzösischen Wahrsager. Zu Leiden Getrückt in der hochteutschen Truckerey, in-4. D. Cf. Haller, 96.

Mercurius Allemanicus, Claudio Parisiensi, tabellario Argentoratum eunti fit obvius. in-4. D.

Der aufrichtige unverfälschte Engeländische Wahrsager, Das ist, Ein Prognosticon über das Jahr 1671 Welches gestellet von D. George Hardy Berühmten Professor der Astrologie auff der Academie zu Oxfort in Engeland. Aus dessen Sprache es zuerst in die Niederländische, und dann in die Hochdeutsche durch einen Liebhaber übersetzet, Und Erstlich abgedruckt nach der Copia von Oxfort 1671, in-4. B.

Le Politique du Temps ou le Conseil Fidelle sur les Mouvemens De la France. Tiré des evenemens passés pour servir d'instruction à la Triple Ligue. S.

Der Weltkluge jetziger Zeit Oder Ein treuer Rathschlag über Franckreich Kriegs-Rüstungen, Hergenommen auss den Begebnüssen voriger Zeit der dreyfachen Alliantz zum Unterricht dienend. 1672, in-4. S.

Symbolum regium, oder Königliches Sinnbild, jetztregierenden Königs in Franckreich Ludovico XIV, bey dessen grossen Kriegs-Zurüstungen auf bevorstehenden Feld-Zug dieses Jahres, zu Ehren aussgefertiget. Samt desselben Erörterungen in vier unterschiedlichen Sprachen, und dazu gehörigen nothwendigen Bericht. Dem beygefügt worden Seiner Hoheit Printzen von Oranien, gleich-herrliches Sinnbild... und anders mehr. 1672, in-4. S.

Julii Chrytilli Veropolitani Apocalypsis. 1672, in-4. B.

Send-Schreiben Eines Lüttichschen Edelmans. An die Herren von Lüttich, Sampt Einer Antwort eines Bürgers von Lüttich an den Edelmann. 1672, in-4. B.

Kurtzer Bericht Was Gestalt An Seiten der Vereinigten Niederlanden der zu Cleve im Jahr 1666. den 18 April. mit Ihrer Hoch. Fürstl, Gn. zu Münster, etc., geschlossener Fried fast in allen Articulen und Puncten gebrochen. 1672, in-4. B.

Memoriale Gallicum Ad S. R. Imperii Status. Ratisponæ Publice Dictatum Una cum Responsione Legati Electoralis Brandenburgici, Publici Juris Non Facta. 1672, in-4. D.

Epistola Responsoria Ad. J. C. L. B. A. B. 1672, in-4. B.

Zusammen-Sprach, des Parisischen, Brüsslischen, Stockholmischen, und der Frau Patientin Leib-Medici. 1672, in-4. B.

Dess alt-Fränckischen Hirtens Menalcamyntathyrsidamæta Coridonis aufgefangene und wider ausgeflogene Hundsmücken, oder Einfältiges Hirten-Gespräch Von jetzigen Zeit-Läufften, absonderlich das Niederländische Kriegs-wesen betreffende, neben andern anmuthigen und dabey denckwürdigen Welt-Händeln eingeführt von Menalcas und Amyntas. 1672, in-4. S.

Die Vertrauliche Gespräche Der Redenden Thiere, Worinnen Die allerwichtigste Geheimnüsse in Europa bey itziger Zeit Beschaffenheit entdecket sind. Benebenst Einem Schlüssel, welcher alles erkläret. 1672, in-4. S.

[Frischmann] *Batavia Triumphata.* Anno quo summus humanarum Arbiter rerum deposuit potentes de sede, et exaltavit Francos. 1672, in-4. M.

[Frischmann] *Triumphator Batavicus.* Anno, quo Lvdovicvs trivmphat. 1672, in-4. M.

Wassenbergi (Everardi), *Maroboduus* in Serenissimo et Potentissimo Ludovico XIV. Galliarum Rege, Redivivus, Principibus Europæ Demonstratus. Et, Si Esse Perseveret, Suo Arminio Destinatus. 1672. Cf. Haller, 100.

Der Betrogene Engländer, in Einem Gespräche zwischen dreyen Personen, als Danielu einem Frantzosen, Robberten einem Engländer und Jan einem Holländer. Gedruckt im Wunderjahre. 1672, in-4. M.

Politische Betrachtungen über den gegenwärtigen Zustand des gantzen jetzo lebender Europæ oder Ein Bedencken. Von denen Ursachen der uns ob den Halss schwebenden Kriegen. Und dannenhero entsprungenen Gemüths-Bewegungen.

Cic. libr. I. Offic. c. XI. Alldieweilen zweyerley Arten mit einander zu streiten sind : die eine durch einen Wort-Streit, die andere durch Gewalt : deren jenes dem Menschen, dieses den unvernünftigen Thieren zustehet : so muss man zu dem Letzern erst seine Zuflucht nehmen, wenn man sich dess ersten nicht bedienen kan. Terent. Es gebühret einem verständigen Mann, dass er alles zuvor mit gutem Rath angreiffe, ehe er zu den Waffen schreite. 1672, in-4. S. Cf. Haller, 106.

Epistola Sinceri Germani ad Ludov. Seldenum. D. E.

Ein Send- Schreiben, Welches Sincerus Germanus an Ludovicum Seldenum abgehen lassen. Worinne dasjenige was bey jetzigem Kriege zwischen Franckreich und Holland zu erwegen fället, vorgestellet wird. Aus dem Lateinischen ins Teutsche übersetzt. Gegeben den 1. November An. 1672. in-4. D.

D. P. J. G. B., *Proteus Gallo-Belgicus* Benebenst einem Gespräch zwischen einer holländischen Frau und Mann. Anno 1672, in-4. D.

Antworts-Schreiben an J. C. L. B. A. B. Worinnen ob das Römische Reich, dessen Haupt und Glieder dem Vereinigten Niderland wider Franckreich vermög dess Westphälischen Frieden-Schluss Hülfe leisten können? untersucht wird, Hamburg, 6 Nov. 1672, in-4. B.

Le Denouement Des Intrigues du temps Par la Response Au Livret intitulé, Lettres Et autres pieces curieuses..... Fait par le S. J. P. P. B. à Bruxelles. 1673, in-4. S. En allemand :

Die Aufflöss- und Entknödelung Der Verwirrten Händel Jetziger Zeit Vermittelst der Antwort auf das Büchlein genannt Sonderbare Schreiben und andere merkwürdige Sachen über die heutige Welt- Händel. Aus der Frantzösischen in die Hoch-Teutsche Sprach übersetzet. 1673, in-4. D. E. Cf. Haller, 112.

Nachdenkliches Send-Schreiben von dem Frantzösischen und Teutschen Wesen, neben andern Wundersamen Begebenheiten. Abgegangen im Heumonat. 1673, in-4. S.

Offenhertziges Sentiment Uber Jetziges Kriegswesen. Beati, qui esuriunt et sitiunt iustitiam, quoniam ipsi saturabuntur. Matth. c. 5. 1673, in-4. S.

Schreiben des Herren von Turenne. General-Feld-Marschallens über die Armeen des Königs in Franckreich, Nebenst zweyen anderen an einige Freunde den Inhalt obgesagten Schreibens betreffend, in-4. M.

Nachdenckliches Gespräch welches Auff den jetzigen verwirrten Zustand im Heil Römischen Reich absonderlich aber Auff dessen Freyheit gerichtet, gehalten von Friedlieben und Freyholden. So aus dem Lateinischen ins Teutsche übersetzt und erstlich zu Freyberg, A. 1673 gedruckt, in-4. S.

Das Erste Cabinet der Frantzösischen und Niederländischen Gesandten, zu Lille versammelt wegen der Friedens-Handlung durch Hippolitum Salicetum (Aus dem Niederländischen übersetzt). Nach der Copie zu Lille, unter dem aushangenden Schildzeichen Liebe und Friede genannt, in-4. M.

Das Cabinet oder geheime Zimmer der Frantzösisch- und Niederländischen Gesandten, zu Cöllen versamblet bey Der Friedens-Handelung, Durch Hippophilum Salicetum. Auss der Niederländischen in die Hoch- Teutsche Sprache übersetzet. 1673, in-4. D. E.

Cabinet der Schwedischen, Englischen und Niederländischen Gesandten, in-4. M.

Das Frantzösische Cabinet, Oder Entdeckung Der langgefuhrten und nunmehr ausgebrochenen Anschläge in Franckreich. 1673, in-4. S.

Eröffnete Französische geheime Raths-Stube, Worinnen die Consilia uber jetzigen

Zustand zusammen getragen worden, wie die Cron Franckreich bie schweren Conjuncturen sich zu verhalten, damit sie auss dem Labyrinth mit Manier kommen möchte. Auff gut Frantzösisch concipierte und in Teutschland neulischst intercipierte Consultation, in-4. S.

Neuer Friedens- Currier ins Teutsche überseteztt welcher fürbringet, was allenthalben in Teutschland, Frankreich..... von den gegenwärtigen Kriegs-Händeln, discurriret wird und wessen man sich dabey zu versehen. 1673, in-4. S. Cf. Haller, 117.

Mars Europæus. Der sobald auff den Neuen Vermeynten Friedens-Wieder erfolgte Erschröckliche Kriegs-Currier. Oder das leider kaum aus Fried wieder in Krieg verkehrt und gerathene Teutsch-Land. Und der so unvermuth entsprungene so bald aber auch hinwieder gestürtzte Friedens-Currier, welcher eigentlichen berichet, was allenthalben, als in Teutschland, Franckreich, Spanien, Engelland, Dennemarck, Schweden, Polen und Portugall, wie auch in Holland und in der Schweitz von den vormahls und gegenwärtigen Kriegs-Händeln passiret und discuriret wird, und wessen man sich darbey zu versehen. 1674, in-4. S. Cf. Haller, 119.

Unpartheyisches Urtheil Auss dem Parnasso, Ueber den Neuen Friedens-Currier, und dessen Vermeinten Reformierer, Sambt einer Continuation Dess Friedens-Curriers. 1673, in-4. D. E.

Copia Intercipirten Berichts-Schreibens. Von Einem durch die Europäische Christenheit incognito auff Kundschafft herumb vagirenden Renegaten An Vezier Azem oder den Gross-Vezier Kinperli Mahomet nach der Türckischen Porten abgegangen. 1673.

« Gegeben ist dieser Brieff uff dem Westerwalt zur Ueberschaffung an seine behörte dem Zigeiner Portio Löwenberger den 17. Tag des Monats Giumadi Anno Higiræ 1673, in-4. D.

Streit-Gespräch zwischen einem Holländer, Frantzosen, Engländer und Hochteutschen. Antreffend die zwischen denen Engländisch- und Frantzösischen Königen, An Einem, Und den Herren Staaten der vereinigten Niederlanden am andern Theile, entstandene Zweyspaltungen, Wobey Die gründliche Erzehlung der jüngsten und dritten See-Schlacht, in-4. D. E.

Wohlgemeinter und nicht weniger curieuser Discours. Worinnen endlich nichts, als alleinig die liebe Wahrheit, Sincerität und Discretion solle Platz haben : Und welcher zu nichts anders angesehen ist, als alleine einige zwar eifferige, jedoch.... nicht recht berichtete Catholische..... zu desabusiren, wegen ihrer animosität gegen die Holländer, in-4. S.

Politische Considerationes, oder Bedencken übr gegenwärtigen Krieg zwischen Franckreich und Holland. 1673, in-4. S.

Fatum Germaniæ imminens. 1673, in-4. D. E.

Kurtze Vorstellung. Was zu der so koch importirenden Beruhigung und Sicherheit des H. Römischen Reichs, einige Chur- und Fürsten desselben ungefehr umb Ostern dieses 1673. Jahrs billich hätten können und sollen vornehmen : Sampt Einer auch kurtzen Beschreibung der Force und Macht des jetzigen Königs in Franckreich, welcher dannenhero nicht unbillich Ludovicus Magnus genennet werden möchte. 1673, in-4. M. Cf. Haller, 120.

Hermanni Teutholds Antwort-Schreiben. An Seinen brüderlichen guten Freund... Was vor Hülff bey dem..... Frantzösisch-Holländ. Krieg Beyde Kriegende Partheyen zuerwarten. Beym Beschluss des 1673. Jahrs, in-4. S.

Kurtze Fürstellung. Aus was Ursachen Se. Churfl. Durchl. zu Brandenburg, in

Preussen..... Unumbgänglich bewogen worden, wider Chur-Cölln und Münster die Defensions-Waffen zu ergreiffen. 1673, in-4. M.

Anmerckungen Ueber die Schrifft, welche im Nahmen Ihrer Königlichen Maiestat in Franckreich, Robertus de Gravel, ... auff dem Reichs-Tag zu Regenspurg datirt den 1. Maij. Anno 1673 übergeben Auss dem Lateinischen ins Teutsche übersetzet. 1673, in-4. D. E. Cf. HALLER, 122.

Memorial Oder Erinnerungs-Schrifft Dess Aller-Christlichen Königs An den Abbt von Gravel überschicket. Nebenst einem Schreiben Eines Reichs-Fürstl. Staats-Raths, welches derselbige hierüber an seines Herren Depurtirten auff dem Reichs-Tag zu Regenspurg hat abgehen lassen, Aus dem Frantzösischen in das Hochteutsche übersetzet. 1673, in-4. D. E. Cf. HALLER, 124.

Remarques Sur le Discours du Commandeur de Gremonville, Fait au Conseil d'Estat De Sa Majesté Imperial. La Haye, 1673, in-4. S.

Der Französische Redner. Das ist : Dess Herrn Ertz-Bischoffs von Ambrun Lob-Rede, Durch die Begebenheiten unserer Zeit, und der Sachen gegenwärtigen Zustandt erkläret, Und Aus dem Französischen in die Hoch-Teutsche Sprache getreulich übersetzet. *Francum Amicum habeas, non Vicinum*. 1673, in-4. D. E. Cf. HALLER, 129.

La Sauce Au Verjus. A Strasbourg. MDCLXXIV, in-12. D. E. Voir HALLER, 125 et DROYSEN, *Gesch. d. pr. Politik*, III, 3.

Des Grossen Herrschers Jupiters und der gesammten Götter-Schaar geheimer Rath-Schluss. 1674, in-4. S.

Reformirter-Friedens-Curirer, oder Betrachtung über den unzeitigen neuen Friedens-Curirer..... Germanstadt, 1674, in-4. Cf. HALLER, 119.

Ammerckung über den Unzeitigen Friedens-Curirer..... Verona, 1674, in-4. Cf. HALLER, 119.

Der Abgefertigte Frantzösische Apologist, Oder Antwort Auf die ausgestreute Schmähkarten, darinnen gegenwärtige Frantzösische unrechtmässig-angefangene Kriegs-Unruhe, wider Ihr Kayserl. Majest. Recht und Billich-mässigen Feldzug vermeintlichen vertheidiget werden wollen. Aus dem Italiänischen ins Teutsche übersetzt. 1674, in-4. S. Cf. HALLER, 132.

Wahrsagerischer Welt-spiegel Seiner Königlichen Majest. in Franckreich, statt einer Antwort heimgeschicket worinnen wegen der genauer gesuchten Freundschafft und Hülffe den Krieg wider die Teutschen und Holländer fortzusetzen, derselben wegen richtig angefürhter Motiven und Ursachen dieser eine geraume Zeit hero geführter Krieg wiederrathen, und vielmehr des Friedens, wessen noch keinen Potentaten jemahls gereuet, sich zu bedienen angemahnen worden. D. E. 1674, in-4. D. E.

Genius Imperialis Oder Des Teutschen Reichs und ihres gesalbten Hauptes Göttlicher Schutz-Engel. 1674, in-4. S.

Entretien sur les affaires du temps. 1674, in-4. Ou encore : *Discurs über die Händel heutiger Zeit*. Aus dem Frantzösischen in die Hoch-Teutsche Spraach übersetzt. D. E.

Das Perfect erfundene und wohl præparirte Neue Holländische Cliestier, Welches In der Neuen nunmehro eröffneten Holländischen Geheimen Rath-Stuben glücklichen verfertiget, Und Dann also auch nach Wunsch in der Frantzösischen Geheimen Rath-Stuben wieder verschüttet, Und zu derselben wohl ausgesonnenen Staats-Consilien Hintertreibung manierlich appliciret. 1674, in-4. S.

Holländische Minen, wider die Eröffnete Frantzösische Geheime Rath-Stube verfertiget und zu derselben wohlaussgesonnenen Staats-Consilien Hintertreibung Manierlich appliciret. 1674, in-4. S.

Delenda Carthago, Das ist, Die Stadt Carthago Soll und muss aussgerottet werden. Oder Das Niederland, nach dem Vorbild der Stadt Carthago verwüstet werden müsse; und von derselben schröcklichen Zerstörung, und unglücklichen Ende; welches den Liebhabern dess Vaterlands, zur Auffmunterung der Tapfferkeit, aussi den Schrifften Appiani Alexandrini, Justini, Polybii, und anderer Geschichtsschreiber mit lebendigen Farben hier vorgebildet wird, dass sie desgleichen Untergang, der ihnen von den zweyen grössten Potentaten in Europa angedrohet wird, lieber durch unverszagten Muth, mit Darsetzung Guts und Bluts, verhüten, als den Untergang unsers Staats anschauen sollen. Aus dem Holländischen ins Teutsche übersetzet. 1674, in-4. D. E.

Der Mensch denckt es, Gott aber lenckt es! Das ist : Frantzös. Tyrannische Maximen und Staats-Regeln, Franckreichs Sachen mit Holland betreffende : Fürstellende die Grund-Ursachen dieses Krieges und Franckreichs hohes und grosses Fürhaben und Absehen auf die allgemeine Monarchie und Ober-Herrschaft. Aus dem Niederländischen in unsere Hochteutsche Mutter-Sprache übersetzet. 1674, in-4. S.

Die schwangere, Aber Einen Fehl-gebährende Lilie. 1674, in-4. B.

Die bereits Fehl-geborene und Geruch-verlohrne Lilie. 1674, in-4. B.

Der entlarvte Frantzösische Calender, in-4. S.

Relation aus dem Parnasso des Trojani Boccalini, an den Aulum Gallionem, Anno 1674 am 1. Decembris geschrieben. D. E.

Das Blättlein wendet sich, Das ist : Offenbahre Verrückung deren von An. 65 bis auf dieses 1674. Jahr Frantzösischer Seits geführten Concepten Offenhertzig an Tag gegeben von Germanico Hahnenfeind. 1674, in-4, M.

Alitophili Send-Schreiben an Censorium in welchem die Gerechtigkeit der Brandenburgischen Waffen, so der Frantzösischen Ambassadeur Feuquieres in einer öffentlichen zu Stockholm gehaltenen Oration angegriffen, dargethan und erwiesen wird. 1674, in-4. S.

Modestini Send-Schreiben An Aletophilum, In welchem die Behutsamkeit Derer Schwedischen Waffen, So nicht wider Chur-Brandenburg gerichtet werden können, dargethan und erwiesen wird. Nebst angehängtem Extract Etzlicher Ammerckungen wie der Aller-Christlichste König in Franckreich Ihme gefallen lassen die Erhöhung über alle Christlichen Potentaten in Europa, und mit Göttlicher Ehre respectiret zu werden. 1674, in-4. D.

Der verkleidete Götter-Both Mercurius, welcher durch Europa wandernd, einige wichtige Discoursen, Muthmassungen und Meynungen, so bey denen Teutschen, als Benachbarten dieses Welt-Theils begriffenen und in ietzigen Krieg mit interessirenden Höffen und Ständen vernommen warhafftig der Welt zum Nachricht entdecket und verlässet. 1674, in-4. S.

Des neulich-verkleideten, jetzo abermahl in der Welt Verschichkten Götter-Bothen Mercurii fortgesetzte Erzehlung, in-4. D.

Die Entdeckung des unter dem Fuchs hervor-gläntzenden Wolffs-Peltzes. Oder : Dulcis fistulæ Tourenicæ anatomen, das ist : Der verstimbte Widerschall der Süss. klingenden Pfeiffen, denen des Schwäbischen Krayses zu Ulm versambleten Deputirten. In des ietzigen 1674 Jahrs den 18 Junii vorgetragene Tourenischen Schreiben repräsentiret, denen Herrn Schwaben zum besten vorgestellet, und zu besserer Verstehung mit deutlichen Erklärungen kürtzlich durchgegangen von Einem recht-teutsch Patriotischen Medico, in-4. M.

Carl Caspar Ertz-Bischoff und Chur-Fürst zu Trier, in-4. S.

Reformirter Friedens-Curirer oder Betrachtung über den unzeitigen neuen Friedens-Curirer In welchem erwiesen wird, dass der sich intitulirende neur Friedens-

Curirer noch zur Zeit unzeitig..... gewiss aber ist's, dass er mehr ein Herr der Post, als ein Curirer ist. Germanstadt, 1674, in-4. D.

Des in der Welt zum Vierdtenmal verschickten und verkleideten Götter-Bothens Mercurii abgestattete Erzehlung, was er in der Europæischen Welt, Zeit seiner Herrum-Reise vor Gutachten und Muthmassungen wegen des jetzigen Krieges vernommen. in-4. S.

Politische Betrachtung Ueber den gegenwärtigen Kriegs-Zustand, zwischen Frankreich, und denen vereinigten Niederlanden. Auss dem Frantzösischen ins Teutsche übersetzet und zum Druck übergeben im Jahr 1674, in-4. D. E.

Der Abgesandte Mercurius, in das Heil, Römische Reich. herausgegeben durch Libertinum Statistam. 1675, in-4. S.

Die zum andern mahl eröffnete frantzösische Geheime Raths-Stube..... 1675, in-4. D. E.

Gedanken über die Frage ,mit welchem Theile ein Teutscher Fürst es halten solle. 1675, in-4. M.

Interesse Teutschlands bei jetzigen Conjuncturen. Sendschreiben eines Teutschen an einen Teutschen, in-4. M.

Ehr- und Freyheit liebende Gedancken Ueber die Frage mit welchem Theile (der anitzo Streitende Oesterreich- und Frantzösischen Parteyen) ein vernünfftiger genereuser Teutscher Fürst zu Nutz seines Estats und Landen es halten solle und könne : zu Liebe des Vaterlandes und der Augenscheinlichen Warheit aussgeführet und zu Papier gebracht. 1675, in-4. D.

Dulcipaciphili und Horribellifacii Seltsame Kriegs-und Friedens-Grillen, Uber jetzige Europæische Landverderbliche Unruhe des Krieges, worinnen Discours- weise überleget wird : ob man nicht den Frieden, vor weitern Krieg, zu erwählen von nöten hätte? Von ferne vernommen, und der redlichen, nicht falsch richtenden Welt zum weiteren und ausführlichen Nachsinnen ohnverfänglich vorgelegt Von Wahrnoldo Melancholico Lügenfeind, unwürdigen Handlanger am Worte Gottes zu Wüstenhausen am verheerten Rhein, nahe bey Trübeburg. Im Jahr als man an allen Ecken und Orten der Kümmernüss und Kriegsnoth überdrüssig war. 1675, in-4. D. E.

Curiosa, nec non politica Vagabundi per Europam vulgo sic dicti Rationis Status de præsenti tempore Nugæ-Somnia. Das ist : Das in der Europäischen Welt überall zu Hause sich einfindenden so genannten Ratio-Status, wegen jetzigen Zeit-Läufften nachdrückliche und Politische träumende Schwätz-Gesichter, Falso-Vernonæ 1675-1680, in-4. D. E. (reproduit en de très nombreuses éditions).

Ein köstlich und trefflich probat-befundenes Mittel für den Frantzösischen Schnuppen Womit beynahe gantz Teutschland angesteket und eine Zeithero behafftet gewesen aus etlicher guter Leute Discurs abgemerket, verfasset und an Tag gegeben von Sixligrillo Borri, Leib-Medice der Interessirten, in-4. D. E.

Traum-Gesicht vom Demokritus und Heraklitus, da jener den itzigen Zustand in Teutschland belachet, dieser aber beweinet. Worinnen denen bedrangten Mit-Brüdern seiner nothleidenden Nation, treuhertzig alles eröffnet ist, die übrigen aber sich zu bessern, wohlmeynend gewarnet werden. Von dem Authore selbsten. 1675, in-4. S.

Des H. Teutschen Reichs Allezeit mehr als sein eigen gesuchtes Interesse von dem Höchstlöblichen, Treuen und Gerechten Chur-Hause Brandenburg. Aus alten und neuen warhafftigen Historien herausgesucht und erwiesen. 1675. D. E.

Nuda Veritas. Das ist : kurtze jedoch gründliche Demonstration, was sonderlich die am Rheinstrohm befindliche Reichs-Stände zu befahren hatten, falls man sich der Assistentz der Republiq der vereinigten Nider-Landen gegen die Cron Franckreich nicht angenommen hätte. 1675. D. E.

Göttlicher Buss-Wecker, oder feurige Straff-Ruthe, so sich den 31sten October, stil. vet. dieses zu End lauffenden 1675sten Jahrs, zu Neustadt an den Haart, morgens umb fünff Uhr gegen Landau einer Ellenbreit und einer Piquen lang, mit Erstaunen aller die es gewar worden, erzeiget. D. E.

Schreiben an Ludovicum XIV, König in Franckreich, Worinnen dessen vermeinte Gerechtsame, über die Königreiche Sicilien und Neapolin angeführet, und der Cron Spanien Behauptung verworffen wird. Von einem Frantzösischen Staads-Mann an seinen König aus Messina überschrieben. Auss den Italianischen in das Teutsche übersetzt. 1676. D. E.

Observatio fideliter detecta, Oder Treu-entdeckte Anmerckung Wider Das Frantzösische, denen nach Nimmegen zu den bevorstehenden Friedens-Tractaten abreisenden Königl. Gesandten mitgegebene Memorial, Worinnen Der gantzen Christen-Welt klärlich abgebildet und für Augen gestellet wird, wie grosse Eyffer, nemlich, der Aller-Christlichste König zu diesem vielheilsamen, hertzlich gewünscht- und höchstnothwendigen Friedens-Werck bisshero getragen. 1676, in-4. D. E.

Wahrhafftige Erzehlungen Kayserlicher und Frantzösischer Kriegs-Geschichten, Von der Campagnia dises 1676sten Jahrs, Jener unter Ihro Durchl. dem Hertzogen von Lotharingen, der Röm. Kayserl. Majestät General-Feld-Marschall, etc. Dieser unter Marchal, Duc de Luxembourg. Strassburg, in-4. S.

Denen Unaufflösslich Allijrten Kriegenden Cronen und Republiquen zu einem Spiegel. *Tamerlans Schwerd* Franckreich zu Unterbringen. Gezogen auss einer verrusterten alten Scheiden Dess Anderten Vierzehen-Jährigen Carthaginenser Kriegs und Siegs wider und über die Römer unter dem Feld-Hauptmann Hannibal. Wo die Römer endlich auff Einrathen und unter dem Cornelio Scipione, relicto in Europa bello : in Africam einfallend, einen Sieg über den andern erhalten, den Hannibal Europam zu verlassen und in Africam zurück zuziehen und zu solchen Frieden gezwungen : dass dissmahl die Carthaginenser ohn der Freyheit blossen Nahmen wenig behalten haben. Und endlich im Dritten Kriege gar verstöhret worden seyn. Von Aemilio Scipione Gallicano Eienem Alten Kayserlichen Kriegs-Hauptman, und Liebhaber der Teutschen Freyheit. Wien, 1676, in-4. D. E.

Der Wind gehet nunn aus einem Andern Loche.

Um S. Veit — veränderte sich die Zeit, — Es wandten sich die Blätter, — In Frankreich gibt es Spötter; Es ändern sich die Sachen, — Man muss es warlich lachen.

Parturiere Montes, — Natus ridiculus mus.

Götter-Bothe giebt seine drey Heller auch dazu. Gedruckt aufm Parnasso. 1676. Zu finden bey Barthol Warheit. S.

Die Windmacher Kunst. 1676, in-4. M.

Der vorwitzige Tadler, Allen Wahrheit Liebenden Teutschen vor Augen gestellet, durch Wahrmund Gottlieb. Wahrburg, 1677, in-4. D. E.

Pax vobis. 1677. D. E.

Der geropffte Hahn, von Einem ohnparteyischen Eid-Genossen D. F. A. Seinem guten Freunde H. R. D. S. Zu gefallen abgebildet. Gedruckt in Teutschland im Jahre Christi. 1677, in-4. S.

Der erfährte Hahn. Oder : Kurtze Vorstellung desjenigen was muthmassentlich von dem Aussgang dieses blutigen Kriegs zu hoffen, ob Frankreich sein vorgesetztes Ziel erreichen werde? Entworfen durch Ernst Friedrich von Teutoburg..... Gedruckt zu Freystadt, 1678, in-4. S.

Christianissimus Christianandus, Oder Eines Englischen Patrioten wolgegründete

Beweg-Ursachen, Durch was Mittel, und auf was Art und Weise, Franckreich, zu einem Christlicherm Stande zu bewegen : Worinnen zugleich blossgestellt und entdeckt werden die arglistige Verleitungen, so von diesem Hofe, seithero den Pyrenäischen Tractaten, verschiedenen Fürsten und Herren geschehen. Odimus Accipitrem, quia semper vivit in armis, das ist : Von andern Vögeln wird der Habicht recht verhasst, weil er die Klauen hält zum Rauben stäts gefasst. 1678, in-4. B.

Batavischer Wechsel-Reihen, Das ist : Kurtze Vorstellung der Grund-Ursachen, wodurch sich das Frantzösisch-Holländische Kriegs-Feuer, so von dar auss nunmehr durch gantz Europa aufgeflammet, entzündet und um derent willen so urplötzliche Zerrütt- und Abwechslung in denen vereinigten Provintzen erfolget. 1678, in-4. S.

Das in Forcht Der Französischen Sclaverey, und Hoffnung Der Englischen Rettung lebend und schwebende Europa. 1678, in-4. S.

Wohlmeinendliche Betrachtung der jetzigen Reichs Freunde und Reichs Feinde. Gedruckt. 1678, in-4. S.

Gallia deplorata, in-4. S.

Die französische süsse Schmeichel-Zucker, und bittere Gallen Tücke, Vorgestellet In einem Königlichen Send-Schreiben an die Herren General-Staaben..... Herausgegeben Vom 27 May 6 Junie 1678, in-4. S.

Dess Appolinis Neuer Probier-Ofen, wie die bisherige Europæische Kriegs-Consilia auf der Waag der Gerechtigkeit und Klugheit bestehen möchten. Aus dem Parnasso hervorgegeben durch Trajanum Boccalini, in-4. S.

Treu-Brüchigkeit oder Gewaltthätigkeiten der Cron Franckreichs Nebenst einer treuherzigen Vermahnung an die Niederländische Völcker zu ihrer Beständigkeit. 1678, in-4. D. E.

Unterredung Philareti und Eugenii. Ueber die zu Nimmegen itziger Zeit abgehandelte Streit-Frage, betreffend das Recht der Gesandschaft der Chur- und Fürsten des Reichs. 1678, in-4. D. E.

Trajani Boccalini De Triplici Pace, ex Parnasso Novissima Relatio ad Amicum Germanum. 1679, in-4. D.

Trajani Boccalini Gespräch und Discursen Von Gegenwärtiger Staats-Beschaffenheit dess Heiligen Röm. Reichs Teutscher Nation, und der Cron Franckreich, Nach dem zu Nimwegen geschlossenem Frieden. Auss der Wahrheits-Burg. 1680, in-4. D. E.

Discursus..... Discurs Von den heutigen Händlen und Geschäften in Europa : Welche dahin zielen, dass man darinnen beweist, die herrliche Monarchie der Frantzosen könne in engere Gräntzen eingeschrenckt werden. Auss dem Englischen ins Lateinische und auss diesen in unsere Mutter-Sprach übersetzet. 1680, in-4. D. E.

2) APOGÉE ROYALE

Musæ Ludentes in Ludovicum XIV. Galliæ Regem, Cognomine Magnum, Hostem Imperii Romano-Germanici Maximum, ab aliquot retro annis collectæ et in Scenam productæ. An. MDCLXXXIX. *Ludis in innocuas, Ludovice per improbe, Musas : Temet Musas ludere quid prohibet?* In-4. D.

Laus Ludovici delusa. 1689, in-4. M.

Beschreibung der Ruhm-sücht- und Hochmüthigen Ehren-Seule, welche Ludovico XIV. Könige in Franckreich, auff dem Platz Sainte Victoire zu Pariss, auffgerichtet

worden, durch den Mareschal und Hertzog de la Feuillade. Wobey mit angefüget einige Gegen-Schriften, So wohl auff das Prædicat Inrer Majestät Dem Unsterblichen, als auch die übrigen Auff-Schrifften. Dem günstigen Leser bey gegenwärtiger Zeit in Teutscher Sprache für Augen gestellet. Gedruckt zu Strassburg auf dem hohen Thurm Münster, Bey Prahl-Hanss Lufft-Springern. Im Jahre. 1690, in-4. S.

Eigen Lob stinkt gern. 1690.

Paralelle de Louis Le Grand avec les Princes qui ont esté surnommés Grands. Dédié à Monseigneur le Dauphin. Par M. de Vertron. Historiographe du Roy, et de l'Académie Royale d'Arles. Nouvellement compassé par Chrestien non-François. Jouxte La Copie de Paris. A Cologne, 1697, in-12. M.

3) COMMENCEMENT DE LA PÉRIODE DES REVERS : DE LA GUERRE DE LA LIGUE D'AUGSBOURG AU TRAITÉ DE RYSWICK

Conditiones Vermöge deren die Aller Christliche Mayestät König von Franckreich etc. Inren Dauphin Zu einem Römischen König vorgeschlagen. Im Jahr 1680, in-4. D.

Das in der gantzen Welt Und Vornehmlich in Europa sich Auss-gebreitete Französische Interesse Und die subtile künstliche Staats-Griffe mit welchen Franckreich sich bey allen Potentaten, Fürsten und Republiquen ohne vermerck zu Insinuiren und sein eigen Interesse gar Listig zu befordern weiss. Von C. V. V R. S. Gedruckt zu Veron im Jahr 1680, in-4. D.

Unvorgreiffliche Gedancken, über Dess Königs in Franckreich gegenwärtige Kriegs-Præparationen und Vorhaben. 1680, in-4. S.

Der sämtlichen Hohen Alliirten wohlbedächtige Rathschläge zu Anstellung einer besonderen Militarischen Jagd den dem röm. Reich bishero sehr schädlichen und mordbrennerischen Französischen Fuchs zu fangen (A la suite du *Frantzösischer Vielfrass.* 1680). D.

Discours Eines Engeländers Den Nachdenklichen Zustand Gegenwärtiger Zeiten in dem gantz erregten Europa betreffend. Daneben vorstellend : Durch welche Mittel die Durchleuchtige Monarchie von Franckreich enger eingeschlossen und zu grösserer Moderation könne gebracht werden. Daniel 2, vers. 42. Und dass die Zee an seinen Füssen eines Theils Eisen und eines Theils Thon sind, wirds zum Theil ein starck und zum Theil ein schwach Reich werden. Aus der Engelischen in die Frantzösische und aus diseer in die Teutsche Sprache übergetragen. Anno 1682, in-4. D.

Teutscher Friedens-Rath In Etlichen, theils jüngst verwichenen, theils annach lauffenden Monat verhandelten Reichs-Acten vorgestellet. 1682. Continuatio I, II, III, IV. S.

Eines aufrichtigen Patriotens Einfällige Gedancken über die Friedfärtigkeit So die Frantzosen in ihrem bekanten Project, und in der Declaration vom 28 Sept. 1682 jüngst zu Franckfurtt am Mayn an den Tag gegeben.

Jerem : c. 6. v. 13. § 14. A minore usq; ad majorem omnes avaritiæ student : et à Propheta usque ad Sacerdotem, cuncti faciunt dolum. Et curabant contritionem filiæ populi mei cum ignominia, dicentes : Pax, Pax, Et Non Erat Pax, in-4. S.

Mittel für den französischen Schnuppen, 1682, in-4. D.

Rationes quæ permovere possunt Regem Christianiss. ad reddenda quæ miles ejus eripuit. D.

Considérations politiques..., ou encore : *Politische Betrachtungen* Ueber das Interesse oder Anforderungen, welche Franckreich auf verschiedene Staaten und Republiquen macht, Und Von den Mitteln, wodurch sich dieselbe für denen Gewaltthätigkeiten, womit sie von selbiger Kron bedrohet werden, in Sicherheit stellen können. 1683. D. E.

La Source Véritable et Essentielle De La Grandeur de France L'Empire en Danger de cheoir Et la Hollande Sur le point de Perte Par une Paix mal Concertée Par Pollidore De Warmond. 1683. D. E.

Stanislai Lysimachi eines polnischen Edelmanns Send-Schreiben an Claudium Lentulum einen Edelmann aus der Marck in welchem Der Frantzosen heimliche Pratiquen bey Friedens- und Kriegs-Zeiten, wie auch derselben mit den Türcken und aufrührischen Hungern gepflogene Conspirationes und Bündnisse entdecket werden. Christianstadt. 1683, in-4. M.

Apollo consultirt in Parnasso über die vorgeweste Conferentz-Tractaten zu Franckfurth, Entschliesset mit dem Consilio Regio eine Ambasciada an die Löblichen Stände dess Reichs abzuordnen, Die wird dem Annæo Seneca auffgetragen. Curios und nützlich zulesen. 1683, in-4. D.

Wunderbegieriges Gespräch, zwischen Pasquino und Marphorio, Ueber den gegenwertigen Zustand der Christenheit, Offentlich publicirt im Capitolio zu Rom. 1683, in-4. D.

Anmerckungen über die von Grafen d'Avaux an die General Staaten gethanen Vorschlag. 1683, in-4.

Freymund verstummt durch Wahrmund über das falsch entdeckte Wienerische Cabinet. 1683, in-4. M.

Apologia dess sogenannten Waldeckischen Recess (1683). D. E. Cf. HÖLSCHER, 64.

Wolrath Poliphilus, aus Veritanien, Politische Staats. und Raths-Klugheit, Von dem heutigen Zustand der verwirrten Kriegs-Troublen und wie denselben klüglich vorzubeugen, dass man mit aufrichtigen Alliantzen, und vereinbarten Kräfften mehr, als mit simulirten und Furcht-blöden Neutralitäten ausrichten könne. Vorgestellt in einem wohlgefassten wolmeinenden, sinnreichen und freundlichen, Discurs zwischen einen Schwaben und Francken. Anbey auch mit merckwürdigen schönen Gründen Die beste Meinung erörtert, dargethan und politisch ausgeführt Durch den unpartheyischen Poliphilum Wolrath aus Veritanien. 1683, in-4. S.

Letzte (Türcken) Posaun über Deutschland, Die in verdammliche Sicherheit versunkene Welt vom Sünden-Schlaff auffzuwecken... Von einem heimlich seuffzenden Jeremia I. C. an die in dem Deutschen Jerusalem Regensperg Versammelte Chur und Fürsten... Erstlich gedruckt im Jahr Christi 1664, hernach Anno 1683 von M. B. J. in-4. D. E.

Der Ottomanische Welt-Hammer, abgebildet durch eine neue Beschreibung der heutigen Türckischen Militz... Zweitens durch einen Unterredungs-Discurs vom vorigen Türcken-Kriege. 1683, in-4. D. E.

Wunderbegieriges Gespräch zwischen Pasquino und Marphorio, Ueber den gegenwertigen Zustand der Christenheit, Offentlich publicirt im Capitolio zu Rom. 1683, in-4. S.

Unterredung In dem Reich der Fünsternüss Zwischen Mahomet Und Dem vor wenig Monathen abgeleibten Frantzösischen Ministro Colbert Ueber die jetzmahlige Läuffe der Zeiten. Allen recht Teutschen Freunden zur Nachricht und zugleich für eine Kurtzweil aus dem Frantzösischen ins Teutsche gantz eylfertig übersetzet Im Jahr 1684, in-4. M.

Advertissement An gesambte Hohe Herren Alliirte Dass man sich wegen der Frantzo-

sischen Friedens-Declaration circa præliminaria genugsam præcautioniren möge ehe man zu den Friedens-Tractaten selbst schreite. 1684, in-4. M.

Das regiersüchtige Franckreich, Worinnen der europäischen Welt sonderlich aber Franckreichs Regiersucht, und dahero entstehende vielfältige Kriege, deroselben Ursachen, Progressen und Congressen, ingleichen die schlüpferigen und listigen Staatsgriffe und Raison de guerre, etc. von langen Zeiten her unpartheyisch vorgestellt werden, etc. 1684, in-4. M.

Wider-Schall des Frantzösischen Cabinets aus dem Klingenden Pallast der sausenden Fama. Worinn die Anschläge der Frantzösischen Crone in allen Europäischen Höfen, vie sie seither dem Nimwegischen Frieden geschehen, und theils zu Wasser worden sind, vernommen werden. Constantinopel, 1684, in-4. M.

Curiös Staats-Gespräch eines Frantzozen und Holländers, in welchem nicht allein des Königs in Franckreich Macchiavellische Politique und unverantwortliche Proceduren im Reich erwiesen werden; sondern auch seine nichtige prætensiones auff die Spanische Niederlande artig angeführet sind und mit starcken rationibus widerlegt. Aus dem Frantzösischen ins Deutsche übersetzet. 1684, in-4. M.

Neu-Eröffnetes geheimes Staats-Cabinet, der Europäischen Welt... Franckfurt, 1684, in-4. D. E.

Das Getröstete Europa Oder Die Bündnüssen und Kriegs-Geschäfte geschehen bey Ausgang des 1683. und Anfang des 1684. Jahrs. Da Demuth weint und Hochmuth brennt Wird von dem grossen Bund erwehnt. Gedruckt in diesem Jahr, in-4. M.

Staats-Gedanken über den verwirrten Zustand des Königreiches Ungarn. 1684, in-4. M.

Staats-Gespräch, in welchem des Königs in Frankreich Politique erwisen wird. 1684, in-4. M.

Europäisches Staats Perspektiv, Worinnen Diejenigen Conjuncturen der Potentaten in Europa, Deroselben weitansehende Kriegs-Rüstungen Und dergleichen Länder-begierige gefährliche Anschläge, sonderlich der Türcken und Franzosen, Nebst verschiedener Curiöser Begebenheiten unparthevisch vorgestellet werden. 1684, in-4. M.

Mars, Christianissimus autore Germano Gallo-Græco ou Apologie des armes du Roy Tres Chrestien contre les Chrestiens (Klopp, 1. Reihe, V). En allemand : *Der Allerchristlichste Mars,* ausgerüstet von Germano Gallo-Græco. Oder Schutz-Schrifft Des Allerchristl. Königs Waffen wider Die Christen.

Auff. Teutscher, auff, dein Heil ruht fast auf schlechten Fuss.
Auff. Teutscher liess, bedenck, und mach des rechten Schluss.

Aus dem Frantzösischen ins Teutsche übersetzt und gedruckt. 1685, in-4. S.

Rom bereue dein Geld nicht, Das ist Wie und warumb durch Päbstliche Interposition und grosse Subsidien-Gelder die Frantzös. Intriguen unterbrochen hingegen die hohe Allientz zwischen denn Röm. Kayser König von Pohlen und Republiqv Venedig etc. wieder den Erb-Feind gestifftet in wie viel Haupt-Puncten dieselben verfasset auch was sonsten merckwürdiges dabey vorgangen und wie übel der Polnische Gesandte am Türckischen Hofe tractiret worden sey etc. Wobey verschiedene Judicia von der Belagerung Ofen zufinden. Leipzig, 1685, in-4. M.

Discursus Historico-Politicus, von dem Subjecto Unserer Repub. unsers lieben Vatterlandes Nemlich der Teutschen Nation : Und von solcher Nation auf ihrer von Gott gegebener Erden Anfang, Propagation und Fortgang bis auf den heutigen Tag In XII. Capitul. eingetheilt : Bey jetzigen unsers Vatter-

landes Conjuncturen nutzlich und nicht ohne Frucht zu lesen. Joh. Hieronym Im Hof von Mörlach : Hoch-Fürstl. Bambergischen Raths und Pfleger zu Vilseck. Sultzbach. 1685, in-4. M.

Das Kriegs- und Staats-Bekümmerte Europa, worinnen der Europaischen Potentaten und Republiquen gegenwärtige Conjuncturen, dero bey instehendem Feld-Zuge vermuthliches Absehen und Grosse Kriegs-Operationes; sonderlich was die Käyserlichen Polen und Venetianer diesen Sommer wider den Türcken vornehmen und ausrichten werden; auch was Franckreich und Moscau endlich hierbey thun, und ob andere Cronen länger in Ruhe sitzen möchten? Nebst vielen Zeitläuffigen Curiostiäten vorgestellt. Zu finden in der Lancki'schen Handlung. 1685, in-4. M.

Oeder und Schnöder Stillstands-Klang, Betrübter Friedens Gesang und krafftloser Kriegs-Zwang. Dass ist Politischer Discurs über den Anno 1684 von dem König von Franckreich vorgeschlagenen und von den meisten Europæischen Potentaten angenommenen zwantzig-jährigen Stillstand der Waffen. Warum insonderheit Spanien und Deutschland incht vielmehr den Krieg mit Franckreich erwehlet, aus wass Ursachen die Teutsche Fürsten solchen angenommen, auch was von dessen Beständigkeit zu hoffen.

Hierbey eine Lateinische Paræenesis oder Auffmunterung insonderheit an die Teutsche gerichtet, wie sie sich für die Frantzösische Philister wohl haben fürzusehen.

Alles aus Politischen Scribenten und Geschichten zusammen getragen und dem Neubegierigen Leser zur Lust und Ergetzlichkeit vorgetragen und vorgestellt Durch Irenophilum Treugosorium. 1685. in-4. M.

Franckreich Uber alles, wenn es nur könte. Worinnen Die merckwürdigsten Frantzösischen Staats- und Kriegs-Begebenheiten. welche sich von König Ludovico XI. biss auf das 1685. Jahr... zugetragen, in-4. S.

Franckreich schäme dich! Das ist : Heimlich und unverhoffte Entdeckung derer Französischen, fast an allen Europæischen Höfen geschmiedeten, und sehr übel gelungenen Rathschlägen lesens-würdig der Curieusen Welt vor Augen gestellt. 1685, in-4. S.

Europæische Rath-Stube, oder Curiöse Beschreibung des gegenwäritgen Staats von Europa. Franckfurt und Leipzig, 1686, in-4. S.

Franckreich, Die neuen Conjuncturen werden dir den Compass gewaltig verrücken... Leipzig, 1686, in-4. M.

Franckreich wage nicht zu viel! Worinnen Dessen nimmerruhende Monarchische Anschläge, weitaussehende Messures, und verschiedenes Vornehmen; Auch zum Theil Die Politischen Intriguen an denen Höfen in Europa, deroselben Staats-Ziel, Fortgang und Hindernisse, auch was dieselbe noch endlich vor einem Ausgang gewinnen möchten, Nebst vielen curieusen Denckwürdigkeiten, unpartheyisch beschrieben werden. Franckfurt und Leipzig. 1686. Réimpression, 1887, Berlin, in-4. S.

Verschiedene Politische und Militärische Muthmassungen, welche uns denen jetzigen Bündnüssen, so Christlich- als Türkischer Seiten hergeleitet werden, worinnen nicht nur der jetzt bevorstehende Feld-Zug dieses letztlauffenden 1687 Jahrs, sondern auch der etwa noch folgende unpartheyisch vor Augen gestellt wird. Von J. D. S. Gl. Im Jahr Christi 1687, in-4. D.

Grosser Ludewig Herr... der Frantzosen... Frankfurt und Leipzig. 1686. B.

Der teutschen Welt anschreyende Herold, wie Europa in Waffen, Teutschland auff der Hut, Franckreich auf Staats-Streiche, und die Ottomanische Pforte hingegen

auf Furcht und Androhungen die gantze Welt aber in Verwunderung und erwartenden Ausgange stehet. 1687, in-4. M.

Europäischer Glücks-Topf... 1687, in-4. B.

Franckreich und der Gross-Sultan schöpffen Lufft indem jener die Strass-u-Lutzenburg besuchen, dieser aber selbst zu Felde gehen wil; in einen doppelten und anmuthigen Staats-Discurse kürtzlich entworffen, nebst andern neuen curiosen Begebenheiten. Freyburg. 1687, in-4. B.

Glücks-Rad Europäischer Potentaten... 1687, in-4. B.

Triumphirender Reichs Adler, welcher sowohl gegen Orient als Occident seine Flügel aufs glüchlichste ausbreitet, Insonderheit nunmehro gegen Constantinopel, Wie und welcher Gestalt solcher importanter Ort mittelst vorgehender Eroberung der unüberwindlichsten Dardanellen möchte occupiret, und Sodann mit dem Erb-Feind ein ewiger Friede gestifftet werden. 1687, in-4. M.

Zweyfaches Staats-Archivum, worin die von dem grossen Ludovico, König in Franckreich, nach vollendeter Luxemburgischer Reise beobachtete Haupt Maximes Und dann des Türckischen Gross-Sultans, In itziger und unmehro bald geendigter Campagne vorgehabte, aber so wohl in Ungarn als Morea übelgelungene Kriegs-Operationes, nebst kürtzlichen Bericht, der daselbst vorgegangenen Feld-Schlachten und andere Particularitäten, dem neubegierigen Leser vor Augen gestellet werden. Gedrückt zu Freyburg in diesen 1687. Jahr, in-4. M.

Mazarinische Staats-Concepte, dürften hinfüro mercklichen Anstoss leiden. 1687, in-4. M.

Unbetrügliches Staats-Orackel, durch welches Die allerverborgendsten Desseins und Chagrins Der vornehmsten Potentaten, Fürsten und Stände In- und ausserhalb Europa ans Licht gestellet werden. Nach dem Italiänischen, Französischen und Holländischen. Cölln. Bey Willhelm Marteau. 1688, in-4. D.

Les Intrigues Politiques de la France. Cologne, chez Pierre Marteau. 1688, in-12. S.

Sonderbares und Eilfertiges Schreiben An Sr. Monarchische Majestät Ludewig den XIV, Gross-König von Franckreich und Navarren u. s. w. abgesendet Aus der untern Welt und betrübten Behausung der Gequälten, von Seinem vormahls getreuesten Julio Mazarini gewesenen Hertzogen von Mayenne, etc. Cardinal und Præmier Ministern von Franckreich. Aus dem Italiänischen übersetzt. 1688, in-4. S.

Das in Unruhe ruhigen Staats-Prognostici continuation, Oder übrige Vollführung, welche in vorhergehenden Theil dem geneigten Leser versprochen worden; Darinnen Solymannus vom Türckischen Reich, Carolus Magnus von Deutschland und Ludovicus, der letzte Ungarische König, vom Königreich Ungarn urtheilet und prognosticiret. Zusammen getragen von J. F. Bocalino di Neutra. Freyburg, 1688, in-4. S.

Franckreichs plötzlich darauf betreffeendn Unfall, Der Teutschen Nation, und derer Mitgewogenen zum Trost und erfreulichen Vorsage; Der Frantzös. Nation aber, samt ihrem Anhange, zum Erschröck und endlichen Trauer-Klage heraussgegeben. Anno 1688, den 8 Nov. in-4. S.

Antwort auf das von Frankreich in offenen Druck ausgelassene Memoire. 1688, in-4. S.

Historische Anzeige von den Eigentlichen Ursachen der Privilegirung des Hoch-Löblichsten Erzhause Oesterreich P. W. v. H. (P. W. von Hornick). 1688, in-4. S.

Discours sur l'ordonnance du Roy contre les Hollandais. 1688, in-4. S.

Lettres sur les Matières du temps. 1688, in-4. S.

Esclaircissement du memoire du Roy contre les Hollandois. 1688, in-4. S.

Wahrhafftes Nacht-Gesichte, Zweyer sonderbaren am Himmel gestandenen Wetter, welche vorstellen römischen Reichs unvermuthlichen schnellen Kriegs-Schall..., 1688, in-4. D.

Drey Bedenckliche Träume Des Königes in Franckreich, Welche aus folgendem Kupffer und auf der andern Seiten angeführten Titul samt gantzer Beschreibung ausführlich zu lesen. Von einem Frantzosen, so selbst am Königlichen Hoffe gewesen, neben andern denckwürdigen Begebenheiten zum Druck befördert worden. Gedruckt zu Heidelberg, 1689, in-4. S.

Sonderbarer und Denckwürdiger Traum, Welchen Se. Aller-Christl. Maj. von Franckreich Am. 24 Aprilis. st. n. 1689 zu Nachts gehabt; Nicht allein von ihm selbst des Morgens darauf erzehlet, sondern auch von Seinen damahls umbstehenden hohen Bedienten alle Geberden und Reden in Observanz genommen worden Von eines hohen Ministri am Königl. Frantzös. Hofe Secretario an einen seiner guten Freunde übersand. Erstlich gedruckt zu Cölln. 1689, in-4. D.

Das wiederrechtlich von Franckreich gebrochene zwantzigjährige Armistitium Oder Gründlicher Bericht, Von dem zwischen dem Heil. Römischen Reich und der Cron Franckreich Anno 1684, den 15. Augusti zu Regenspurg getroffenen zwantzigjährigen Stillstand der Waffen : Wie selbiger angefangen fortgesetzt und Anno 1688 im Septembri gantz unvermuthlich von Franckreich wieder auffgehoben und verletzet sey : Item Wass für Feindseligkeiten von Franckreich wider das Heil. Röm. Reich dadurch verübet und wass vom Heil. Reich dagegen sey fürgenommen : Sampt einer richtigen Beschreibung der denckwürdigsten Sachen, welche bey und nach der Ruptur dess gedachten Stillstandes im Heil. Römischen Reich und mit dessen Alliirten sich wider Franckreich begeben haben Aufgesetzet von Themistio Aristonico. Anno CICISC LXXXIX, in-4. B.

Unvorgreifliches Bedencken, ob die zween grosse Kriege mit dem Türcken und Frantzosen zugleich fortzuführen : oder ob mit einem, und mit welchem, am ersten Friede zu machen? 1689, in-4. M.

Epistola Consiliarii Ad Consiliarium Communicans Exhortationem Metricam Ad Germanos De Gallo Pellendo, Cum Quibusdam Aliis Huc Pertinentibus, Ratisbonæ, 1689, in-4. D.

Teutsche wehrt Euch, wider Franckreich. Das ist, Kurtzes Tractatt, Worinn aussführlich, und wahrhaftig enthalten, was das Herrschsüchtige, neidige, fridstöhrende Franckreich, Für Bossheiten, Gewalt und Untrew verübt habe, wider das Aller-Durchleuchtigste Ertz-Hauss Oesterreich, Von Rudolpho Primo, biss auff Leopoldum Primum. Wie auch, Das alte Teutschen, Catholisch und Uncatholische, grosste Ursache haben mit vereinigtern Gemüthern, Mittel und Waffen dem Franzosen als einem gemeinen Teutschenfeind, sich zu widersetzen. 1689, in-4. M.

Les Veritables Intérêts des Princes de L'Europe, Dans les affaires presentes, ou Reflexiones sur un Escrit venu de France Sous le titre de Lettre de Monsieur à Monsieur sur les affaires du temps. Wahres Interesse Der Europäischen Printzen bey gegenwärtigen Welt-Händeln Oder Bedencken Ueber die aus Franckreich kurtz verwichener Zeit heimtückischer Weise ausgesprengte an unterschiedenen Orten aber Teutsch lands durch des Henckers Hand vertraudte Läster. Schrifft unter dem Titel : Lettre de Monsieur à Monsieur. Oder Send-Schreiben vom Herrn an Herrn. Cölln bey Peter Marteau, 1689, in-4. D.

Die Schon Längst vest-gesetzte nunmehro am hellen Tage ausgebrochene und offenbahre Triple-Alliance. Mit einem Anhange Der Groben Fautes oder Fehler Die der Allerchristl. König zu Seinen und seiner getreuen Hohen Alliirten unersetzlichen Schaden in diesen letztern Dessein unverantwortlich begangen Aus Dem Holländischen in zimlich Hoch-deutsch übersetzet von Andreas Salmonovski. Gedruckt zu Coblentz. Anno 1689.

« Es ist Kein stöltzer Thier auf der Welt, als ein glücklicher Franzos. Hingegen

aber auch kein verzagter Hunds-oder Barnheuter als ein Frantzmann dem der Uebermuth nur einmal recht genommen ist », in-4. D.

Europäischer Mercurius Oder Götter-Both : Das ist Jetz lebend und Regierender Potentaten Kriegs- und Friedens-Actiones, Darinnen Monatlich dem Curieusen Liebhaber deroselben Staats-Maximen, getroffene Alliantzen, blutig gehaltene Scharmützel, hart-beschehene Belagerungen, glücklich-gethane Eroberungen u. Samt allem Was sich sonsten im gantzen Europa hin und wieder am Merck- und Denckwürdigsten begeben und zugetragen : Von einer unparteyischen Feder vor Augen gestellet werden. Januarius. Anno DCLXXXIX, in-4. D.

Nachdenckliches Gespräch-Spiel der Potentaten in Europa, Worinnen Dero Gedancken und Absehen über den heutigen Zustand des Staats, sonderlich die von Franckreich neu erregte Kriegs-Troublen und darauff erfolgten Verlust so vieler Städte und Festungen am Rheinstrohme, vornehmlich Philipsburg vorgestellet werden. Frey-Stadt, 1689, in-4. D.

Concursus Creditorum, Wider den König von Franckreich Ludovicum XIV. als einen morosum debitorem Von Denen Vornehmsten Hohen Potentaten in Europa vor dem Thron des Appolinis im Parnasso erreget, In Welchen Dieses Königes grausames Verfahren, Eines ieden Jura, Prætensiones und Forderungen an Franckreich deutlich vor Augen gestellet werden, Nebst der Im Parnasso hierüber gesprochene Sententz und Executions-Process. Anno 1689, in-4. B.

Die Verdammte Frantzmann-Algirisch liederliche Compagnie und die von den Welt-bekannten ruchlosen Seeräubrischen Algirern Ihren Compagnon zum Andenken auffgerichtete Ehren-Pyramide mit angehengten vielen der neuesten Curieusen Begebenheiten. Heraussgegeben von Francesco Pianino, gewesenen Secretario des itzigen Papsts Ottoboni, in-4. B.

Rechtliche Anatomia dess jetzwährenden Frantzösischen Kriegs, in-4. B.

Die Sieben Weise Meister dieser Zeit oder Prognosticum astrologicum und natürliche Muthmassungen. Aus vorfallender Constellation und Influenzen der sieben Planeten. Von künfftiger Kriegs-Händeln, Dieses 1689 Jahrs, in-4. M.

Suivi de :

Leopoldischer Triumph-Schall, und Mahometischer Sturz-Fall.

Das bey gegenwärtigen Conjuncturen in sich selbst verwirrte Franckreich, worinne enthalten, was diese Cron (nachdem sich dieselbe, vermittelst dero barbarischen Tyranney) so viele und mächtige Feinde über den Hals gezogen. Ihm selbst Unruhe gemacht und dahero in sich selbst so verwirret und um seiner Sache einen so besseren Schein zu geben auch desto ehender zum Frieden zu gelangen, den Kayserl. ja andre hohe Höfe dahin persuadiren und vermögen will, dass dieser Krieg blos der Religion wegen angefangen. Hamburg, 1689, in-4. M.

Die verworffene Fürstenbergische Chur Mütze und der darauf erfolgte weit aussehende Krieg. Worinnen jetziger Zustand das Frantzösische Haupt-Absehen, dessen hinfüro zweiffelhafte Progressen, und des Reichs starcke Gegen-Armaturen nebst vielen remarquablen Sachen zu finden. 1689. in-4. M.

Des in der Welt herumwandernden Mercurii Relation, wie des Cardinalis Julii Mazarini gewesenen Hertzogen zu Mayenne, und Premier Ministri von Franckreichs Geist, dem ietzigen Könige in Franckreich, Ludwig dem XIV, vor wenigen Tagen erschienen, und mit demselben, von Seinem und der Kron Franckreich jetzigem Zustande Unterredung gepflogen. 1689, in-4. D.

Relation ex Parnasso, De Fatis Præsentium Temporum. Cosmopoli, 1689, in-4. D.

Des Königs Von Franckreich Louis XIV Parole worinnen Die vornehmsten Staats Intriguen und Affairen, welche Franckreich etliche Jahr hero, sonderlich nach dem Nimägischen Frieden und XX Jährigen Armistitio, in Europa gespielet

Krieg und Frieden unter einander verwirret, verschiedene Prætensiones auffgewärmet, das Armistitium dadurch entkrafftet und numehro gar übern hauffen geworffen, hingegen das Röm. Reich in einen neuen Krieg verwickelt und verwüstet hat; Und wie diese Proceduren Franckreich in kurtzen wieder bezahlet werden dürfften. Mit verschiedenen Anmerckungen, dem curiösen Leser zu fernern Nachdencken eröffnet. Cölln, bey Franz Sommer. 1689, in-4. S.

Jeu de Cartes de l'Estat, Oder Staats-Karten-Spiel im Jahr 1689, in-4. D.

Europäische Staats-Conferenz, worinnen die grossen Conjuncturen und Kriegs-Operationes dieser Zeit, sonderlich welche in Teutsch-Engell- und Holland bisshero vorgangen; welcher Gestalt das letztere durch eine glorieuse Entreprise zweyen Königen dero Haupt-Dessein gewaltig verrücket; Was hingegen Franckreich auf dem Reichs-Boden an Ländern, Vestungen und Städten erobert verwüstet und eingeäschert : auch wie der König in Engelland dabey gefahren.

Denen curiösen Liebhabern nachdencklich vorgestellet worden. Coblenz Bey M. Bonfleur. 1689, in-4. D.

Das an der Teutschen Colica Darnieder liegende Franckreich... durch den Mercurius im Traume entdeckt dem Musastræo dell Montunione, Freystadt, 1689, in-4. M.

Das Unter denen Frantzösischen Joch-Fesseln lang geseufzete, Nunmehr aber durch die allertapfferste Käyserliche und Alliirte Hülffs-Macht In die Edle Freyheit versetzte Mayntz. Das ist : Umständliche Beschreibung, Alles desjenigen, Was vom Anfang der Belägerung, Fortgang, und biss zu völliger Eroberung der Stadt Mayntz, Denck- und Merckwürdiges sich begeben und zugetragen; Alles und partheyisch entworffen, auch mit einem netten Grund-Riss, und dann der ernsthafftigen Belagerung gezieret und ausgefertiget. 1689, in-4. S.

Der bisshero künstlich Bedeckte Aber anitzo klärlich Entdeckte Und mit lebendiger Farbe vorgestelte Geist von Franckreich, Nebenst denen Maximen und Grundregeln wodurch König Ludewig der XIV. Die Monarchie und allgemeine Herrschaft über gantz Europam endlich zu Erlangen verhoffet. Dem fast angefesselten Europa zu guter Warnung ans Licht gestellet und zum Druck befordert durch Johannem Liberium. Freystadt, 1689, in-4. S.

Fecialis Gallus. 1699, in-12; traduit sous le titre :

La France toujours ambitieuse et toujours perfide. Ratisbonne, 1689, in-12. S.

Halt Franzmann! wo wils nun hinaus?

Ein Rasender Hund läufft nicht über seine Zeit!
Und liegt der Knüttel nicht gar zu weit.

Aus dem Englischen ins Teutsche übersetzet von Martin Rabenac. 1689, in-4. S.

Franckreich, der grösste Unglucks-Vogel in Europa. Worinne dieses grausamen Barbaren bisherige Proceduren einiger Massen angeführt, und endlich die Heil-Mittel gewiesen werden, wie vermittelst des Dauphins, und hoher Alliirten Mediation, endlich die Sach gehoben, und Hoffnung zu einen raisonablen Frieden zu machen sey. Stockholm 1689, in-4. S.

Gallia Tibubans, Oder Ungefährliche Vorstellung wie weit dermalen die Cron Franckreich von Ihrer bissherig gehabter Reputation, so wol der Klugheit als des Wolstands abgefallen, und aus was vor Moralisch- und Politischen Ursachen zu hoffen, dass Ihr *Terminus fatalis* vor der Thür seye. 1690, in-4. S.

Solstitium Gallicum Oder Die Frantzösische Sonnenwende, Das ist : Ein gründlicher historischer und politischer Bericht, Auss was Ursachen das Königreich Franckreich (dessen jetziger König der Sonnen sich vergleichet) zu seinem höchsten Grad gestiegen, jetzo aber wieder in Abgang gerathen, auch wohl zu einen Un-

tergang sich zu neigen scheine. Samt einer unpartheischen Fürstellung, was von Seiten da wieder Franckreich Alliirten bisshero glücklich aussgerichtet und ferner da wieder aussgerichtet werden könne, mit der Erinnerung, dass der Alliirten glückliche Waffen durch die Frantzösische Consilia nicht mögen getrennet und gehemmet werden. Dem Curieusen Leser zum besten auss den bewehrtesten Zeugnüssen und Scribenten zusammen getragen Von Teutophilo-Misalectore. 1690, in-4. S.

[Jurieu] *Le Salut de la France*. A Monseigneur le Dauphin. 2e édition. Cologne, P. Marteau, 1690. Traduit sous le titre :

Le Salut de la France! Oder : Das einig noch übrige Heil-Mittel Für das Von seinem Geist verlasssene, nunmehro in letzten Zügen liegende Franckreich, Dem Monseigneur le Dauphin in Vier nachdencklichen Staats-Discoursen aufs getreulichste entdecket, Und Dem Neu-begierigen Eurpoæ zum besten ins Teutsche übersetzet. Cölln Bey Pierre Marteau, 1690, in-4. S.

Franckreichs Tödtliche Staats-Franckheit, herrührend von dessen Unerschwinglichen Aussgaben, und unerklecklichen Einnahmen und das daraus in Kurtzem entstehende Unvermögen, so wohl den zu seiner Vergrösserung zwar vermeinten, aber zu seinem endlichen Fall ausschlagenden schweren ungerechten Krieg fortzusetzen; als auch seinen, bey so grossem Mangel aller Lebens-Mittel, verschmachtenden Unterthanen aufzuhelffen : gründlich gezeiget von Einem den Frantzösischen Staats-Erfahrenen. 1692, in-4. B.

Franckreichs unvermeidlicher Fall, gezeigt und erläutert aus dem Abgang seiner Finanzen, grossem Überschuss der Ausgaben vor denen Einnahmen, unsäglichem Elend seines Volks, und Mangel der Lebens-Mittel : wodurch Die zu Franckreichs-Demüthigung und Vernichtung seiner gern-Monarchie vereinbarte Waffen, bemuthigt, und zu fernerer Fortsetzung ihres Rach-berechtigten Kriegs und tapferer Erreichung dess bald erlangenden Zwecks angespornt werden. Aus dem Französischen getreulich in unsere Teutsche Mutter-Sprach übersetzt durch I. G. D. T. Nürnberg, 1692, in-4. S.

Ces deux libelles sont des traductions de : *État présent de la France et de ses finances;* où l'on prouve qu'il lui est impossible de se maintenir, si la guerre que les Alliés lui font, continue. 1688, in-4. M.

L'Abaissement de la France présagé par le Songe de son Roi. Le Songe est ici expliqué selon sa vraye et naturelle signification, ainsi qu'on peut le voir en confrontant le Songe avec son interprétation. Par le SR. P. R. P. A. De Prague. Suivant la copie. Imprimé à Prague, par Jacques Le Ray. 1690, in-4. B.

Wahre Abbildung Des Durch die Europæische Potentaten Unter Ludwig den XIV. Bekriegten Franckreichs Wie es mit dessen Hoheit und Erniedrigung beschaffen was es vor Staats-Reglen sich zu erhalten gebrauchet und was es künfftig vor einen Ausgang mit demselben gewinnen dörffte. Cölln Bey Pierre Marteau. 1690, in-4. B.

Europäischer Staats-Rath Oder Gründlicher Bericht Wie sich Die Hohen Potentaten in Europa Gegen Die Monarchische Einbildungen des Königes in Fanckreich zu verhalten haben. Gedruckt im Jahr 1690, in-4. D.

Das aus der Dienstbarkeit und Sclaverey Nach seiner Freyheit Seufzende Franckreich, Aus dem Holländischen übersetzet durch G. P. J. W. 1690, in-4. S.

Traduction de Jurieu : *Les Soupirs de la France esclave*. 1690. S.

Dritte und Vierdte Erinnerung der aus der Dienstbarkeit und Sclaverey nach seiner Freyheit seuffzenden Franckreichs, aus dem Holländischen übersetzet durch G. P. J. W. 1690, in-4. M.

Das vor kurtzerwichenen Jahren Von der Cron Franckreich Zwar in etwas einge-

schläfferte, nunmehro aber neu Erweckt und erwachte Europa, Colln bey Peter Marteau, 1690, in-4. M.

Etliche Sonder- und Wunderbahre Merckwürdige Prophezeyungen So sich auf das 1680 *bis* zu dem 1700ten Jahr erstrecken. Darinnen Von denen Welt- wohlbetraudten und Hochgelahrten Männern alss von Johann Lichtenbergern schon Anno 1512 zu Wittenberg und von Doct. Philippo Theophrasto Paracelso Anno 1546 zu Saltzburg und anderen unbekandten Authoren in diesen Seculo Grosse Veränderungen entdecket werden. Darbey auch des Seel. Doct. Martini Lutherii Meynung was er von Johann Lichtenbergers Prophezeyung gehalten. Nebenst Einer wehemüthigen Klage und Bitte derer sämptlichen Pfaltzischen und Rheinischen ruinirten Ländern und Städten an die Allerhöchste und unendlichste Majestät wieder die allergrausamsten Proceduren Ludewigs des XIV. Königs von Franckreich. Zu diesen gefährlichen betrübten Zeiten wohlmeinend auff vielfältiges Nachfragen zum andern mahl zum Druck befordert. Und mit einer Explication der Obscuren Nahmen und Wörther verwahret. Im Jahr Christi. 1690, in-4. M.

Gallus iam pluribus impar : Oder Franckreichs Hochmuth und Erniedrigung. In sich haltende : Dass die Cron Franckreich zwar meist die gantze Christenheit wider sich in die Waffen gebracht, jetzo aber also geschwächet sey, dass sie nichts mehr als den Frieden verlanget. Hiebey wird auch gehandelt von dem jetzigen verwirrten Zustande von Franckreich und worin der sämptlichen Alliirten wahres Interesse anjetzo wider Franckreich so wohl insgemein als eines jeden insonderheit bestehe, dass auch die Alliirte mit Franckreich Keinen Frieden zu machen schuldig, ehe sie völlige Satisfaction erhalten. Auss bewehrten Politischen und Historischen Zeugnissen zusammen getragen von Tuiscone Irenico. 1690, in-4. M.

Der in Bann gethane Name des Königs von Franckreich. 1690, in-4. M.

Der zu Felde gehende Dauphin, Oder Der Frantzosen prahlerische Feldzug dieses Jahrs, Worinnen enthalten Viel particulare Nachricht von der Frantzosen Ruhmsüchtigen Armaturen zu gegenwärtigen Feldzuge derer Generalen, sonderlich dem Dauphin, dessen Persohn, Geburt, Alter, Vermählung, Kriegs-Conduite, Herausskunfft in Teutschland und woher Er diesen Nahmen habe. Franckreichs gefährlicher Zustand und ob es sich wieder seine Feinde noch lange halten werde? Auch was anietzo in der Schweitz und Saphoyen vor neue Anschläge wieder dasselbe unterhanden sey. Zum Beschluss Wird aus verschiedenen Ursachen und Umbständen erwiesen, dass dieser Feldzug vor Franckreich unglücklich lauffen werde. Gedruckt im Jahr 1690, in-4. D.

Monatliche Kriegs- und Staats-Gedanken, über der Alliirten und Franzosen gegenwärtigen Feldzug, Monat Junius... 1690, in-4. M.

Discursen Von Dem jetzmahligen Kriegs-Zustand in Europa in dem Reich Teutschen Landes, in Ungarn, in Italien, Spanien, Engeland, Holland, in der Schweitz, in Schweden, Dennemarck, Moscau, Polen, Portugall und dann an der Turckischen Porten in Franckreich; Auch Was dieses Jahr für Anstalten gemachet und was bey der grossen Versammlung der hohen Alliirten im Haag beliebet worden. Im Jahr 1691, in-4. D.

Leipziger Neu-Jahrs-Mess-Gespräch Zwischen Einem Frantzösischen Spion, Oder Königl. Mignon, Einem Mammelouken, Und dann Einem ehrlichen Teutschen Patrioten Entworffen von Adrian Benjamin, Exulanten aus Schmeichelhofen. Hamburg Im gülden A. B. C. 1691, in-4. B.

Anietzo Oder Nimmermehr Das ist : Wie unvermeidlich die hertzhaffte Fortsetzung des Kriegs wider Franckreich sey wann Europa nicht will an das Joch gespannet

werden mit unauslöschlichen Vernunffts-Farben allen Europæischen Höfen vor Augen gestellet. Durch Wahrmund aus dem Widerschall des Frantzösischen Cabinets. Gedruckt im Jahr 1691, in-4. B.

Unglücklicher Glücks-Wechsel Der Kriegenden Partheyen In Europa, Worinnen beschrieben Wie uns aus was Ursachen das Glücke denen Alliirten sowohl zu Wasser als Lande den Rücken gekehret sonderlich in Niederland Ungarn und Siebenbürgen; hingegen aber dem Türcken und Frantzosen ziemlich favorisiret? Warum der Alliirten Waffen sowol in Ober-als Nieder-Teutschland so schlechte Progressen gemachet; da doch König Wilhelm vermittelst einer Heldenmüthigen Schlacht so viel gewaget und gewonnen habe? Und wie dieser Krieg noch endlich ablauffen werde? Samt vielen particularen Anmerckungen. Non semper potentia, utcumq; aliquandiu perduret, prospero successu utitur. Die L. XLIV. Gedruckt im Jahr 1691, in-4. B.

Der Geist Dess Margraffen de Louvois Raths gefraget von Ludwig dem XIV, Uber gegenwärtige Sachen. 1692, in-4. S.

Der aus dem Plutonischen Reiche wiederkehrende, und von wegen der heutigen Krieges-Händel von Ludwigen dem XIV um Rath befragete Geist des wegen seiner vortrefflichen Intriguen bey der gantzen Welt unsterblichen grossen Estats-Ministers, Marquisen de Louvois, etc. Benebenst denen Aller-curieusesten Staats-Affairen, betreffende die genaue Alliance des Königes von Franckreich mit der ottomanischen Pforten, wider das ganze Heil. Römis. Reich, den König von Engelland, Herzogen von Savoyen, etc. samt vorgeschlagenem Friedens-Project, was gestalt Ihro Königl. Mayst. von Franckreich wider dero Feinde einen vortheilhafftigen Frieden am füglichsten erlangen können. Aus dem geheimen Cabinet von Versailles endecket, und an den Tag gegeben zu Cöln. 1692, in-4. D.

Cabinet aller Cabinette, worinnen das gantze Geheimnüss und viele Zeithero unbekannt gewesene Particularitäten vom jetzigen Frantzösichen Kriege entdecket worden. Cölln, P. Marti., 1692, in-4. S.

Mit Vorstellung, Wie dieser Krieg von den Spaniern angesponnen; was vor geheime Politiquen und Staats-Intriguen von ihnen, dem Paleste, Franckreich, Savoyen, und andern hohen Häuptern, der sämtlichen Alliirten so wohl, als der jenigen, die Neutral verbleiben, geheimen Conferentzen und Cabineten Denen, so von gegenwärtigem Kriege gründlich raisonniren wollen, zu Nutz kürtzlich aufgesetzt und an den Tag gegeben, Cöllen, Bey Pierre Marteau, 1692. S.

Dero Königl. Hoheit als jetzt regierenden Hertzogs in Savoyen, etc. Wider die Frantzosen in Dauphine und Provence. In diesem 1692 Jahr Siegbeglückter Waffen Vorstellung. Nebst einer schönen accuraten Land-Charten, in-4. B.

Kurtzer und umständlicher Bericht aus Londen, Von der Gegen die Frantzosen erhaltenen Herrlichen Victoria sur See, So geschehen den 9 May 1692, in-4. S.

Widerlegung einer Rede, welche Rebenac wider Oesterreich gehalten. 1693, in-4. M.

Der Teutsche Gideon, Dem Durchleuchtigsten Fürsten und Herrn, Herrn Ludwig Wilhelm, Marggrafen zu Baden und Hochberg, Landgrafen zu Sausenberg... Als Erlöser des Teutschen Israels. Aus Verordnung des Magistrats der Stadt Heilbronn in unterthänigster Devotion verfertigt von Johann Friedrich Hartmann, Pfarrern zu Neckargartach. An dem auf den 22 Junii, allhier angestellten Solemnen Danck- und Buss-Fest, Bei gehaltenem Gottesdienst in denen dreyen Predigten und Kirchen durch eine Vocal- und Instrumental Music vollstimmig bagesungen, und zu Bezeigung gehorsamst-danckbarsten Gemüths vorgestellt. 1653, in-4. S.

L'Ombre de Charles V duc de Lorraine consultée sur l'état présent des affaires de l'Europe. Cologne, chez P. Marteau, 1693, in-12. S.

Grosse Ambassade Seiner Aller-Christlichen Majestät an den grossen Apollo *in Parnasso,* Die neuen Friedens-Vorschläge betreffend durch Dero Staats-Minister den Marquis De Louvois vorgetragen M. DC. XCIV, in-4. D.

Des Fried-brüchigen Franckreichs verzweiffelte Friedens-Begierde. Cölln, 1694, in-4. B.

Le Marquis de Louvois sur la sellette, Criminel examiné en jugement par l'Europe et ses filles, ses interrogats, ses reponses, et enfin la Sentence prononcée portée par l'Europe. A Cologne, chez Pierre Marteau. 1695, in-12. S.

L'Esprit du Cardinal Mazarin, Ou Entretiens Sur les Matieres du Temps, sur ce qui se passe à la cour de France, et dans celle des autres Princes de l'Europe. A Cologne, chez Pierre Marteau, 1695, in-12. Ou encore : *Der friedrathende Geist Mazarini.* S. (Biblioth. municip.).

Parallelismus historicus Ludovici XI et Ludovici XIV. Galliæ regum Juxta exemplar Parisinum. 1695, in-4. M.

La Politique françoise demasquée, ou les desseins artificieux du Conseil de France, penetrés et decouverts au travers des dernieres propositions de Paix que le Roi T. C. a fait courir en divers lieux, et proposer à plusieurs Princes de l'Europe. Le tout contenu en deux Lettres, La premiere écrite de Paris, par un des Partisans de la France, à un gentilhomme Refugié en Hollande, Et La seconde écrite d'Amsterdam par ce même Gentilhomme pour y servir de Réponse. Utrecht, 1695 (Par Christoph Anselm, avocat au Conseil S. d'Alsace). S.

Entlarvter Französischer Fridens-Herold : oder Warnung wider die von Franckreich gleissnerisch geäusserte Friedens-Vorschläge : nebst Vorstellung wie sehr dem ganzen Röm. Reich an Erhalt- und Widergewinnung der zwischen dem Rein, der Maass und Mosell gelegenen Länder, sonderlich der Stadt und Herzogtum Luxemburg gelegen sey. Cölln, 1696. S.

Der aus der andern Welt geschriebene Brieff, Von dem Hertzog von Luxembourg an seinen Successoren den Hertzogen von Villeroy, über den gegenwärtigen Zustand Franckreichs, und über die Belägerung von Namur. 1695, in-4. S.

Achitophel Gallicus. Domini autem nutu dissipatum est consilium utile Achitophel, etc. Lib. 2. Reg. Cap. 17, v, 14. Editio nova, 1696, in-4. S.

Namurca. Capi. Potest. sive In Urbis & Castri Namurcensis Expugnationem Epigrammata. Apud. Joh. Grossii Viduam & Heredes. 1696, in-4. D.

Copie Dess, von dem König in Franckreich an den Ertz-Bischoff zu Paris abgelassenen, mit Scheinheiligkeit und Prahlerey angefüllten Schreibens, die veranstalt Festivität und Absingung des Te Deum Laudamus, wegen errichteten Savoyschen Friedens betreffend in Frantzösisch und Teutsch. 1696, in-4. D.

Des Träumenden Pasquini kluger Staats-Phantasien. Ueber den jetzigen verwirrten Zustand der Welt... Freyburg. Zu finden bey Johann Georg Wahrmund. Anno 1697, in-4. M.

Vor- und Gegen-Schall der Friedens-Trompete, Oder die Von Sr. Aller Christl. Majestat dem König in Franckreich Denen Sämtlichen hohen Alliirten proponirte Friedens-Tractaten und die darauff erfolgte Antwort Der Kayserl. Gesandschafft, aus dem Französischen und Lateinischen ins Teutsche übersetzet, Nürnberg, gedruckt mit Felsseckerischen B. Schrifften. 1697. S.

Nativität-Spiegel Ludwig des XIV. Mit dem Zunehmen des Grossen Königs in Franckreich und Navarra, etc. worin von dessen Leben und Ende muthmasslich geurtheilt wird, aus den reinesten Gründen der Astrologie gerechnet, und zu mehrer Erläuterung der angefochtenen Frage : Ob die Astrologie und die ihr anverwandte Künste rechtmässig und wahrhafftig seyn? 1697, in-4. D.

Reflexions, par lesquelles les François tachent de persuader les Alliez. 1697, in-4. S.

Justitia fœderis defensivi, quod Austria Protestantibus conclusit. 1697, in-4. S.

Ists Friede? Ey was Friede, aus dem Holländischen ins Teutsche übersetzt. Amsterdam Anno 1698, in-4. D.

Friedens-Interesse der vornehmsten Potenzen in Europa. 1698, in-4. M.

Schreiben des Lucifers an Franckreich, in-4. M.

Politische Nachsinnlichkeiten und Reflexiones auf die Um- und Anstände gegenwärtiger Staats- und Kriegs-Beschaffenheiten. In-4. S.

4) LA POLITIQUE D'ANNEXION ET DE RÉUNION

a) L'ANNEXION DE LA LORRAINE

Dissertation historique et politique sur le traitte fait entre le Roy et le Duc Charles, touchant la Lorraine. 1662, in-4. S.

Relation de l'Entreprise nouvellement faite sur la personne du Duc de Lorreine et La Surprise de sa Ville de Nancy par les Troupes du Roy de France. Relation und Aussführlicher Bericht, welchermassen, S. Durchl. Der Hertzog von Lothringen und dessen Residentz Nancy von den Frantzösischen Trouppen überfallen worden. 1670-1671, in-4. S.

Scriptum Christianissimi Regis nomine Imperii Directorio die 17 Septembris 1670 exhibitum. In-4. S.

Bericht-Schreiben Auff die von Franckreich vorgewendete Motiven, Wesswegen sie Lotthringen überfallen. 1670, in-4. S.

Memoriale et Responsum ex parte Serenissimi Ducis Lotharingiæ scriptum a parte Christianissimi 25 Novembris An. 1670 Imperio præsentatum Diluens. In-4. S.

Reflections à faire sur l'estat present des affaire (*sic*) de la Lorraine, et sur son invasion par la France. Bedencken desjenigen Zustands der Lotringischen Sachen und Franckreichs invasion des Hertzogthums. Franckfurth. 1670, in-4. S.

Scripti Lotharingici Laudabilissimo Imperii Directorio 19. Dec. anno 1670 extraditi Ulterior a Parte Christianissimi Regis Diluitio. Fernere Erläu-terungen an Seiten dess Aller-Christlichsten Königs der dem Hoch-preisslichen Reichs-Directorio am 19 Decembris 1670 überreichten Schrift. In-4. S.

Esclaircissemens sur les affaires de Lorraine Pour tous les Princes Chrestiens. Erläuterung über die Lothringische Sache, Vor alle Könige und Fürsten der gantzen Christenheit. 1671, in-12. S.

E. W. [*Eberhard Wassenberg*] *Gallia* in Serenissimam Domum Lotharingiam et orbem reliquum verecunda Germaniæ Candidæ Repræsentata. 1671, in-4. S.

Das Offt-beehrte Ehmals vermehrte Nun zimlich verheerte Lothringen, das ist : Ausführliche Alte und Neue Beschreibung des... Herzogthum Lorreine oder Lothringen, samt jüngst von Cron Franckreich beschehener Invasion und Verheerung. 1671, in-4. S.

Conférence infructueuse de Windisgratz, ou violence de la France à Retenir la Lorraine avec ce qui s'est passé là dessus de plus remarquable. Charleville, 1671. in-4. Ou encore sous ce titre : *Treuhertzige Warnung* An Alle Christliche Potentaten und Stände Europæ Ueber die vom Aller-Christlichsten König in Franckreich bisserige gewaltsame Vorenthaltung dess Herzoghthums Lothringen. *Tunc tua res agitur paries cum proximus ardet.* 1672, in-4. S.

L'Orateur françois ou Harangue de Monsieur l'archevesque d'Ambrun. Interprétée par les Evenemens de nostre tems, et l'Estat des affaires presentes. Liege, 1674. S.

Joh. Pet. Ludewig. De Jure quod sibi Galliarum rex in Lotharingiam postulavit usurpavitque hactenus. 4e édit. Halle, 1712. S.

H. G. D. C. (Philipp Wilh. von Hornick) Francopolitæ Wahrer Bericht von dem Alten Königreich Lothringen, Und Klarer Beweis, Dass die Französische, von denen Carolinischen Fränkischen Königen, anmasslich hergeführte Sprüche, auf die Ueber-Rheinische Reichs-Länder allerdings nichtig und untüchtig seyen. Ferner auch : Wann ihnen einige Krafft zugelegt werden solte, sie alsdann zugleich das gesamte disseitige Teutschland, nebenst Italien, Schweitz, und denen vereinigten Niederlanden nach sich ziehen müssten. 1682, in-4. S.

Preisswürdiger Lorbeer-Kranz Der Hohen Alliirten, Durch Ihre Sieg-gewohnte Waffen, In unterschiedlichen Kriegs-Actionen dieses 1695. Jahrs, Wider Die Frantzösischen Reichs-Feinde tapfermüthigst erstritten; mit unparteyischer Feder entworffen, unterschiedlichen hierzu dienlichen Kupffern gezieret, und zum Druck befördert. Francfurth, 1695, in-12. S.

b) LA PROTESTATION CONTRE LES RÉUNIONS

α) LA QUESTION DE DROIT

HÖLSCHER (Karl). *Die öffentliche Meinung in Deutschland über den Fall Strassburgs* während der Jahre 1681 bis 1684. Nach Druckwerken und Handschriften der K. Hof und Staatsbibliothek zu München. München, 1896.

Breve illustramentum Pacis Germanicæ Cum Rege Christiatinissimo Super Articulo *Et ut eò sincerior*. A. C. 1672, in-4. S.

Kurtze und Gründliche Deduction Derienigen Ursachen, warumb des Heiligen Römischen Reichs Freyer Stadt Strassburg im Elsass gelegene Herrschafften und Güter, unter der Königlichen Frantzösischen Souveraineté nicht können oder sollen begriffen werden. 1680, in-4. S.

H. G. D. C. Francopolitæ Wahrer Briecht Von dem Alten Königreich Austrasien, und klarer Beweis, dass die von Franckreich ersonnene Ober-Rheinische Dependentien, sich nothwendig über das ganze Hoch- und Nieder-Teutschland, diss- und jenseits Rheins, mit begriffen die Schweitz und vereinigte Niederland, wie auch über einig benachbarte Königreich und Länder erstrecken; Oder aber Der Rheinstrom, und was jenseit desselben, dem Reich zugehöriges, gelegen, durch unverlängte kräfftige Gegenmittel müsse gerettet werden. 1682, in-4. S.

Franco-Germania, Das ist : H. G. D. C. Francopolitæ Wahres Franckreich, oder Bericht von dem Königreich Germanien, und klarer Beweiss Dass das uralte, wahre, eigentliche und einige Königreich der Francken, bereit von acht hundert Jahren her auff dem Teutschen Reich allein bestanden. 1682, in-4. S.

Prodigium et Elogium Perfidiæ ac Ignaviæ Strasburgensis : Olim Civittis Strasburgensis; Nunc Municipii Gallici a Rurali Solitario, C. F. à K. In Campis Silesiæ Habitante Schwidnicii. 1682, in-4. S.

Beschwerden, Uber Der Frantzösischen Gerichts-Cammern zu Metz und Breysach angemassete Vornehmen und Verfahren wider Das Hertzogthum Zweybrücken. 1683, in-4. D. E.

Responsio Turris Viennensis ad epistolam Turris Argentinensis nuperrime ex scrinio remotioris amici ad hanc viciniam delata. 1684, in-4. S.

Rechtmässige und politische Vorstellung, dess Reunions- und Dependentzen-Rechts, Krafft dessen die Cron Franckreich nicht allein im Elsass, sondern auch am Rhein und anders wo viele Stände des Römischen Reichs demselben zu entziehen... getrachtet. 1687, in-4. S.

Der Reunirte Vasall, Das ist, Kurtzer Bericht und Entwurff des von der Cron Franckreich vorgenommenen Reunions-Wesens. 1689, in-4. S.

[SAVIGNY (L.-J. VON)] *La Dissolution de la Reunion.* Cologne, 1682 S. Voir RÜHS, 229.

Send-Schreiben Eines guten Freunds aus dem Elsass An Einen guten Freund bey dem Reichs-Tag zu Regenspurg Darinn wahrhafftig und ohne Affecten *ex serie rerum gestarum* vorgestellet wird : Wie es bey Subjugation des H. Reichs Stadt Strassburg Als sie durch die Frantzösische Bewalt unter dem Prætext, dass sie selbiger Cron in dem Westphälisch- und Nimwegischen Frieden cedirt aufgefordert und eingenommen worden hergegangen seye. Gedruckt im Jahr 1696, in-4. S.

Reflexiones, Eines getreuen Patrioten, Ueber die Von der Kron Franckreich Bishero offerirte Æquivalentien, Vor die veste Städte Strasburg und Luxemburg Darinne aus dem wahren Interesse der Röm. kayserl. Majestät und des Römischen Reichs auch Derer benachbarter Hoher Alliirten angewiesen wird, dass nichts in der Welt seye so den Verlust dieser beiden Schlüssel des Römischen Reichs wann sie verlohren oder weggegeben worden compensiren könne. Gedruckt im 1696. Jahr., in-4. S.

Unpartheyische Defension Des Heil. Reichs Stadt Strassburg samt einer ausführlichen Relation, Wie es mit Occupirung dieser Stadt hergegangen Als dieselbe Der Frantzösische General de Montclar Feindlich berennet unter dem Prætext, dasselbige seinem König durch den Westphälischen Frieden cediret, solche Cession auch in dem Nimmägischen confirmiret worden mit allen dissfalls an das Röm. Reich abgelassenen Memorialien, darauf erfolgten Reichs-Gutachten und Kayserlichen Resolutionen communiciret von Einem guten Freund aus dem Elsass. Gedruckt im Jahr 1697, in-4. S.

Reflexions Ridicules Et Insipides Par Les Quelles Les François Tachent Inutilement, De Persuader Les Alliez Que La Cession De La Ville Imperiale De Strasbourg Pour Le Pretendu Equivalent, Offert Par La France, N'apporteroit Aucun Prejudice Ou Dommage Aux Princes Et Etats D'Allemagne. 1697, in-4. M.

Nullitas iniquitasque reunionis Alsaticæ... 1707, in-4.

SCHRAG (Fr.), *Libertas Argentoratensium stylo Rysvicensi non expuncta.* 1707, in-4. S.

β) LA PRISE DE POSSESSION ARMÉE

Eigentlicher Bericht, von Bevestigung der Stadt Strassburg, auch von deren vornehmsten Gebäuden, Thoren, Flüssen, Brücken und Gassen..., nebst... Relation, wie und warumb sich die Stadt... 1681... an die Frantzosen so bald ergeben. Franckfurt 1663, in-4. S.

Copia Schreibens Auss Strassburg, An Einen vertrauten Freundt. 1674, in-4. S.

Ein Klag-Lied der Stadt Strassburg wegen dess feindlichen überfalls des Königl. Frantzösischen General-Lieutenants Voubron (*sic*), 1674, in-4. S.

Frantzösische Tyrannei Anderer Theil : Das ist : Aufrichtige und warhafftige Erzehlung der abscheulichen Grausamkeiten, welche die Frantzosen unterschiedlichen Orten Teutschlands, sonderlich im... Elsass... ausgeübet... 1677, in-4. S.

Kurtze iedoch gründliche und wahrhaffte Widerlegung des von dem Königlichen Frantzösischen General Herrn Mareschal de Crequy, wider die Staat Strassburg hin und wider angeschlagenen und publicirten Manifests. 1678, in-4. S.

Das Leidtragende Elsass an den Christlichen Leser. Poésie liminaire, dans : *Laster- und Kriegsspiegel.* 1678. (Voir p. 187).

Eigentliche und warhaffte der feindlichen Vergwaltig- und Eroberung derer Strassburgischen- Diss- und Jener seit Rheins gelegenen Schanzen. 1678, in-4. S.

Hochstschuldiges Denck- und Danckmahl, einer glaubigen Seelen über Göttliche

Hülffe, den kräfftigen Schutz und wunderbahre Erretung, dadurch die Statt Strassburg als ein schirmende Arch dess untern Elsasses ist erhalten worden. 1679, in-4. S.

Warhaffte, was es mit eines Jeweiligen Herrn Bischoff von Strassburg, offentlichem Einzug in selbige Statt, für eine Bewandnuss habe. Strassburg, 1681, in-4. S.

Eines auffrichtigen Patrioten einfältige Gedancken, über die Friedfertigkeit, so die Frantzosen in ihrem bekannten Project, und in der Deklaration vom. 28. September jüngst, zu Franckfurth am Mayn an den Tag gegeben. 1682, in-4. S.

Der, den wichtigen Haupt-Materien nach, zwar Serieuse und Curieuse doch der Schreib-Art und verschiedener, lustiger Incident-Puncte wegen überauss ergötzliche, allerneueste Strassburgische Staats-Simplicius, bestehend in XII. ausserlesenen; ...Reyse-Relationen was nemblich der Autor an den (1.) Königl. Schwedisch- (2.) Dänisch- (3.) Holländisch... (12.) Chur-Mäyntzisch-Höfen, auch endlich bey der eben zum Ende geloffenen Franckfurtischen Reichs-Conference. Vor remarquable Staats-Constellationes wegen restituirung der importantesten Reichs-Stadt Strassburg, observiret... 1684, in-4. S.

Epistola Amici ad Amicum, darin... vorgestellet wird : Wie es bey subjugation der Heil. Reichs Stadt Strassburg, Als sie durch die Frantzösische Gewalt, unter dem prætext, dass sie selbiger Cron in dem Westphäl.- und Nimwegischen Frieden cedirt, aufgefordert und eingenommen worden, hergegangen seye. 1694, in-4. S.

Kurtzer Entwurff der vornehmsten Frantzösischen Städte und Vestungen, welche der König von Franckreich dem Teutschen Reich theils gewaltsamer Weise abgerissen, theils neu auffgeworffen. Hamburg, 1695, in-4. S.

Letzter Reichs-Abschied Von der Mutter dem Römischen Reich, An die enterbte Tochter Nun Frantzös. Stadt Strassburg. 1695, in-4. S.

Joh. Marcus Freund. Röm. Kayserl. Majestät und Des Heyl. Röm. Reichs äusserstes Interesse. Der beeden Gräntz-Vestungen und Reichs-Schlüssel Luxemburg und Strassburg. Wenn dieselbe der Cron Franckreich, gegen die offerirte Æquivalentin keines weges gelassen, sondern bey jetzigen Friedens-Tractaten mit Ihren Dependentien in Statu quo, und ohne Vornehmung einiger Ruinirung zu restituiren beharret werden. 1697, in-4. S.

Epistola Amici, responsoria ad amicum. De Juribus Regi Christianissimo in Alsatia cessis. Scripta Lugduni Batavorum die 17. Augusti 1697. 1697, in-4. S.

5) PROTESTATIONS CONTRE LES VIOLENCES ET LES CRUAUTÉS DE L'INVASION FRANÇAISE

Frantzösische Tyranney, Das ist : Aufrichtige und wahrhafftige Erzehlung der abscheulichen Grausamkeiten, welche die Frantzosen zu Bodegrave, Swammerdam, Nichtevecht, Waverveen, Abkonde und anderswo in Niederland, Zeit währender Kriegs-Unruhe verübet. Deren auch der letzte Zug der Königlichen Frantzösischen Armee in Braband und Flandern; Ingleichen eine richtige Verzeichniss der unerhörten Geldsumma welche die Frantzösischen Völcker vor ihren Abzug aus Utrecht überkommen, beygefüget. Alles getreulich aus Frantzösisch- und Niederländischer Sprache ins Hochteutsche übersetzet, mit schönen Kupffern gezieret und zum Druck befördert. 1674, in-12. S.

Die Frantzösische Tyranney, das ist : Aufrichtige und Wahrhafftige Erzehlung der schreklichen Grausamkeiten, zu Bodegrave, Schwammerdam und anderswo, durch die Frantzosen begangen : Nebst dem was sich zugetragen hat auf den Dorffern Nichtevecht, Waverveen und Abkonde Sampt dem Letzten Zuge

der Armee dess Königs von Franckreich in Braband, und Flandern. Getreulich aus dem Niederdeutschen in die Hochdeutsche Sprache übergesetzet, Durch B. A. P. mit schönen Kupferstichen gezieret. In Amsterdam. 1676, in-12. S.

Relation der Schlacht bey Seneff, wie die Frantzosen aussgeben. Erzehlung und Verlauff Dess zwischen dem Printz von Condé, und den Kayserlichen, Spanischen, und Holländern den 11 Augusti 1674 gehaltenen Treffens, sampt einer Lista der gefangenen Officirer. In-4. S.

Wahrhafftige Relation oder Bericht von der den 11 Augusti 1674 zu Seneff gehaltenen Schlacht... In-4. S.

Nécrologe de Turenne. Diarium Europæum, 1676.

Frantzösischer Soldaten-Teufel. Beschrieben und Auff den Schauplatz Teutschlandes auffgeführet und vorgestellet von M. S. Z. Einen alten Teutschen auffrichtigen Patrioten. 1676, in-4. S. (Autre édition 1677). Ou encore sous le titre :

Frantzösische Kriegs-Folter Oder Soldaten-Teufel, Auff den Schauplatz teutscher Nation gebracht und vorgestellet von M. S. Z. Einem alten Teutsch-gesinnten. 1677, in-4.

Der Frantzösischen Nation Historischer Laster- und Kriegs-Spiegel, Darinnen Deroselben unbeschreiblichen Ehrgeitz, Atheisterey Untreu, Falschheit, Verrätherey und Tyranney so sie mit Morden und Schänden, fürnehmlich aber mit grausamen und unerhörten Sengen und Brennen an vielen Orthen, sonderlich in dem Unglücklichen Elsass, verübet, kürtzlich entworffen und allen Ehrlichen Teutschen zur guten Nachricht herfür gegeben worden Von Bartholomæ Threnemann, gebohrenen Elsasser itzo von den grausamen Frantzosen vertriebenen Exulanten 1678. In-4. S. Nous renvoyons à cette édition imprimée à la suite de la *Wagschale.*

Frantzösischer Vielfrass, oder kurzverfasste Beschreibung derer beyden Cardinäle Richelieu und Mazarini hiebevor künstlich-ersonnenen, von dem jetzigen König in Franckreich Ludovico XIV. Sehr wohl erlernten, und eine Zeitlang auch glücklich-practicirten Staats-Griffen, Sein Reich zu erweitern, umb endlich zur Allgemeinen Monarchy zu gelangen; nunmehr aber, gegen Fehlgeschlagener Rechnung, in mehr als Barbarische Grausamkeiten aussgebrochene Raach-Ubungen am Neckar Mosel- und Rhein-Strom. Vom Jahr 1638 bis in diese 1680ste Campagne treulich aufgesetzet von Einen Redlichen Teutschen. Gedruckt zu Höchst bey Johann Wahrheit. In-4. M.

Zwey besondere Neuigkeiten vorstellend Der Neu-aufgewachte Mordbrenner, Labroche : Worinnen der Franzozen March, und Brand in Schwaben, und Francken enthalten. Ferner der durch das Schorndorffische und Böppingische Weiber-Volck Geschüchterte Hahn : Sambt einem Anhang Eines Copia Schreibens aus Stuttgart, Vom 20-30. Januar. An. 1689. an Einen vornehmen Ministrum zu N. N. Betreffend die letzte Frantzösische Begegnung daselbsten. Und dann mit einen Kupffer und einer Land-Charten gezieret. Gedruckt im Jahr M. D. C. LXXXJX, in-4. B.

Des Aller-Christlichsten Königs Unchristl. Bombardiren und Mordbrennen, oder die grausamste vielfältig wiederholete Französ. Tyranney Ludwig des Grossen, Freyburg in Brisgau. 1689, in-4. B.

Wehmütige Und erbärmliche Klage Derer vornehmsten Städte und Vestungen des R. Reichs, so sich über des Königs in Franckreich unerhörter Gewalt und Grausamkeit sehr beschwehren. Dabey auch zu berichten, was die Partheyen der Alliirten gegen die Frantzosen in vorigen Monaten gethan und verrichtet haben. Gedruckt zu Franckfurt im Jahr 1689, in-4. B.

Umständliche Beschreibung der französ. Grausamkeit in Heidelberg, welche vom

verwichenen Octobris 1688 bis in das Monat Februarii 1689 verübet worden Nürnberg, zu finden bei Joh, Jonathan Felsethor. Une feuille grossièrement illustrée représentant l'explosion du château d'Heidelberg. D.

Die Betrübte und Zerstörte Chur-Pfalz, welche Die Barbarischen und Tyrannischen Frantzozen an Heydelberg, Mannheim, Speyer, Worms, Franckenthal und Landau, Mordbrennerisch und unchristlich in die Asche geleget und alles Volck erbärmlich daraus verjaget. Welches mit Schrecken und nicht ohne Thränen allhie kan gelesen werden. Gedruckt im 1689. Jahr, in-4. B.

Christliches Bedencken Hoher Gemüther, über die aussgeschickten Bär-Wölffe, Des Aus einem Aller-Christlichsten, in einen Aller-Unchritslichsten verwandelten Frantzosen-Königes. Aufgesetzet von Martin Rabenac. Cölln, Gedruckt bey Wolff Grimmhard. 1689, in-4. S.

Kurtze Historische doch wahrhaffte Erzehlung alles dessen, so sich seyt dess ersten Frantzösischen Einfalls in die Churfürstl. Pfaltz, anfänglich jen- und hernach dissseyths Rheins, absonderlich aber in- und umb die Churfürstl. Residentz-Statt Heydelberg nach und nach Merckwürdiges zugetragen. Nebst einverleibter Beschreibung der von dem Königl. Frantzösischen Obristen zu Pferdt Melac hin und wider mit Fleiss notirt und auffgezeichnet Durch einen Liebhabern der Warheit. 1689, in-4. S.

Der in Plutonis Reich und Rachen eine Zeitlang gesteckte, nunmehro wieder erwacht- und auf-erstandene Grausame Mordbrenner De La Brosse oder des annoch regierenden Königs in Franckreich Ludovici XIV. wieder die durch seine Neue Feuerwercker, am Rheinstrom, Francken Schwaben und anderswo im Röm. Reich gelegene Provincen abermals vorgenommene unchristliche Proceduren, welche der De La Brosse auf eben diesen ungerahtenen Sohns Befehl, verübten Unthaten, in Sengen, Brennen, frevelhaffter Contribution Forderung, Barbarischer Einäscherung verschiedener Länder, Dörffer als vielen andern dergleichen Unbilden mehr nicht ungleich sind. Von einer unparteyischen Feder aufrichtig beschrieben, und bey gegenwärtigen Conjuncturen den bedrängten Teutschland vor Augen gestellet. Cölln, 1689, in-4. D.

Mars Orientalis et Occidentalis, Das ist Eine kurtze jedoch wahrhafte Historische Erzehlung Sr. triumphierenden Römisch-Kayserlichen Majestät Leopoldi des Gerechten, gegen die Unchristen in Orient, höchst-billig vorgenommene Belägerungen, glücklich-erfolgte Euroberungen, Sieghafft-gehaltene Feld-Schlachten u. d. g. Und Ludovici XIV. des Tyrannisirenden Königs in Franckreich, Im Gegentheil wider, die Christen in Occident unbilliger Weise beschehene Einfälle, barbarische Einäscherungen so mancher schöner Städte und Flecken am gantzen Rhein- und Neckar-Strom, und viel andere unterschiedliche Proceduren und Unbilden mehr, etc. 1689, in-4. S.

Der neu-aufgewachte Mord-Brenner Labroche, oder eine ausführliche Beschreibung, Alles dessen, was Zeit währenden Frieden-Bruches die Frantzosen in Francken, besonders aber in Schwaben, tentiret und vorgenommen : mit einem Land-Chärtlein, worinnen der Frantzosen Marsch und Brandt enthalten; entworffen von einer unpartheyischen Feder. 1689, in-4. A. S.

Contient aussi : *Ausführliche Relation was die Königliche Franz. Garnison zu Heydelberg* unterm Commando des Brigadiers Comte de Melac in denen um selbige Chur-Fürstl. Residentz-Stätte gelegenen Städtern, Flecken, und Dorffschafften vom 18 Januarii bis den 3 Februarii, für erschröckliche Grausamkeiten verübt.

Der Christlichen Wahrheit gehabte Audiens Bey dem Allerchristlichsten König Ludwig dem XIV zu Versailles, Am Neuen Jahrs-Tag 1690. Worinnen im Namen dess

gantzen Christlichen Europæ, dem König sein bis anhero Unchristliches Verfahren zu Gemüth geführt, und von ihm derowegen Rechenschafft begehret wird. 1690, in-4.

Das grausame und doch verzagte Franckreich, Worinnen enthalten Alle notable Kriegs-Operationes dieses Feldzuges; die Nothwendigkeit und Beobachtung des Völcker- und Kriegs-Recht, die Haupt-Requisita eines rechtmässigen Kriegs. Wie schlecht selbige von Franckreich beobactet. Eine kurtze Erzehlung aller Frantzösischen Proceduren und Excesse bey diesem Kriege, worinnen der gefangene König Francisc. I dem itzregierenden eine nachdenkliche Lehre und Exempel hinterlassen. Sonderlich aber Der Piemonteser und anderer Hugenotten gefährliche Revolte in Piemont und Delphinat, etc. Leipzig und Franckfurt, 1690, in-4. S.

An die Allerhöchste und unedliche Majestät Himmels und der Erden Den Drey-einigen Hochgelobten Gott Aller unterthänigste und wehmütigste Klage und Bitte. derer in verschiedenen Chur- Fürstenthümern, Landen und Herrschafften, sonderlich in der Chur-Fürstlichen Pfaltz, im Herzogthum Würtenberg, denen Badenischen Fürstenthümern und Reichs-Städten Speyer, Worms, Offenburg, samt denen 150 am Neckar sind nunmehro zu Grund, und zwar auff das jämmerlichste verderbten und zugerichten Viel tausenden armen Christen-Menschen, aus höchst gedrungener Noth gestellet Wieder Den grausamen Ludwig den XIV. König von Franckreich Und dessen un-menschliche, ja! fast, überteufflische Frantzosen. In Sachen, wie innen ausführlich gemeldet. M.DC.LXXXX in-4. B.

Der Traurige Pfingst-Tag des Edlen und Hochberühmten freyen Reichstadt Speyer. Als sie durch die Barbarische Tyranney der Frantzosen angezündet, verbrannt und kein Stein auf dem andern gelassen worden. Geschehen den 20. (30), 21 (31). May. Im Jahr 1689. Wird beklagt in nachfolgendem Lied im Thon : So wünsch ich nun eine gute Nacht. 40 Strophen. 1692. D.

Aussführlicher warhaffter Bericht, Von der Einnahme der Churfürstlichen Residenzstadt und Schlosses Heidelberg. So geschehen den 12, 22 Und 14, 24. Mey Anno MDCCXCIII. Aufgesetzt von einem Chur-Pfälzischen Rath, Benebenst einem Extract auss 2 Schreiben, von Wachenheim und Franckfurt, in-4. D.

6) AFFAIRES RELIGIEUSES DE FRANCE

Project, Wie Die Religionen in dem Königreich Franckreich zu vergleichen wären. so von einem guten Freund von dannen communicirt worden. 1673, in-4. S.

Edict des Aller-Christlichsten Königs Uber der eine zeithero zu Pariss versamleten, Frantzösischen Geistligkeit Erklärung, wegen der Geistlichen Gewalt, welches hinfüro durch selbiges gantze Königreich beobachtet werden soll, mit beygefügter solchen Erklärung, vom 13 Martii 1682. Wie auch ein Send-Schreiben der Madame an Monsieur l'Abbé wegen des Probabilität. Mit einem Antwort Schreiben von Monsieur l'Abbé an Madame über erwehnte Materie.

Auss dem zu Pariss ohnlängst heraus gegangenen Frantzösischen Exemplarien ins Teutsche treulich übersetzt. In-4. D.

Schreiben aus Franckreich Betreffend die gewaltthätigen Verfolgungen welche man daselbst denen Reformirten anthut. 1685, in-4. B.

Staats-Griffe der frantzösisch. Geistlichkeit, womit sie endlich Dem Fasse den Boden aussgestossen, das ist hinter dem Schein des Rechten mit fälschlichen Angebungen und Verlästerungen der Reformirten (fürwendende, als würde die

Catholische Kirche von ihnen verlästert, die Edicta des Königs verachtet, und die Unterthanen aufgewiegelt) Sie, die Reformirten entweder vom Glauben, oder gar vom Brodte, oder gar vom Leben gebracht.

Alles aus ihren eigenen an Ihre Aller Christlich. Majestät übergebenen, und aus dem Frantzösischen ins Hoch-Teutsche übersetzten Klag-Schrifften zusammen gezogen und in Druck befördert. 1686, in-4. M.

Des Frantzössichen Dragoner-Apostels Kurtze, Behende geschwinde durchdringende Lehr- und Bekehr-Art, Samt dem gewöhnlichen Compliment, so er den Edelleuten, Reformirten Religion, bey Ankündigung und Verrichtung seines Wunderthätigen Apostel-Amts, machet, in Eines solchen bewehrten Lehrers, und schnellen Bekehrers von Pistolischer Lection. Gespräch mit einem Protestirenden von Adel, verfasst. Aus dem Frantzösischen, zu Oxford in Engelland gedrucktem verteutschet. Freystadt, 1687, in-4. D.

Aussführlicher Entwurff Derer Zwischen itzigem Pabste Innocentio XI. und Ludovico XIV. Könige in Franckreich, Rechts schwebender gefährlicher Irrungen und Misshelligkeiten, wegen der Von Franckreich für Seine zu Rom würcklich residirende Ambassadeurs und Ober-Staats- Ministres mit Bestand zu prætendiren befugt-vermeynter Freyheits-Berechtigungen, Zusampt denen bisher darinnen ergangenen Acten und Actitaten. Mit Anhang zweyer vornehmen und hocherleucheten Ictorum und Politicorum; Ziegleri und Wicquefortii, unvorgreifflich und unpartheyisch Special- und General aus denen Geschichten, und dem darinnen enthaltenen Völckerrechte geführten Ermessens. Zu finden bey Johann Friderich Gleditzschen Buchhändl. In Leipzig, 1688, in-4. D.

Fatum Ecclesiæ Protestantium In nonnullis Europæ Provinciis Quod cum Hostili insectatione elusa, Cives N. ani & N. enses, patrià extorres, magnóque animi dolore intrinsecus concussi, invicem referrent ipsiusq; acerbitatis lacrymis et gemitu aliquatenus temperarent, Non festinander magis, quam fideliter literis consignavit. Das ist : sonderbahres Fatum oder Kläglicher Zustand Der protestirenden Kirchen. M. B. P. Athanasius : Piæ Religionis proprium est, non cogere, sed suadere : ad fidem enim nemo cogi vel potest, vel debet, cum Deus populum voluntarium, cultumq; spontaneum postulet. Anno M. DC. L.XXXIX, in-4. D.

Entdeckung der listigen Kunst-Stücke womit Die Frantzosen die Catholische und Protestirende Stände an einander zu hetzen gedencken, auff dass Sie durch ihre Trennung endlich alleine herrschen und in gantz Europa die Meisterschafft und Oberhand behalten mögen. Denen zu Regenspurg durch des Henckers Hand verbranten Briefen, eines so genannten Lüttichschen von Adel, etc. entgegen gesetzt; Im Monat Martio des MDCLXXXIX Jahrs. Entworffen und zusammen getragen von Sincero Catholico. In-4. S.

Discours von den Religions-Kriegen gemein und in specie, ob auch der jetzige einer seye oder nicht? Occasione verschiedener in solcher Materie im Truck ausgegangener Schriften, und nahmentlich zweyer jüngsthin zu Franckfurt gedruckten Tractaten, in welchen dann der Erste es besser, als nicht der Ander ins Ziel geschossen und getroffen hat. Pro justitia agonizari pro anima tua, et usque ad mortem certa pro justitia, et Deus expugnabit pro te inimicos tuos. Ecclesiastici cap. 4, vers. 33. Freystadt, 1689, in-4. S.

Das Neu-Allarmirte oder wegen Der Piemonteser [illegible] Hugenotten [illegible] und noch mehr erschreckte Franckreich Worinnen Umbständlich beschrieben wird welcher Gestalt die Piemonteser von langen Jahren sonderlich eine Zeit hero wegen der Religion verfolget und vertrieben was darauff zu Rom und Paris vor Panqvet und Freuden-Feste gehalten worden, des Königs [illegible]

wöhnliches Tractament und Urtheil darüber : des Bischoffs von Valence schmeichelhaffte Reden gegen dem König; durch was Veranlassung und Vorschub der Hohen Alliirten dieses Volck die Waffen von neuen ergriffen dero Progressen und ihres Generals Burgeois Verrätherey, etc. Wobey auch Derer Waldenser Religions-Puncte so sie denen Königen in Franckreich ehedessenüberreichet; Ingleichen Des Hertzogs von Savoyen Inclination zu der Alliirten Parthey. Basel gedruckt im Jahr Christi 1690. In-4. D.

Beantwortung Deren Einwürffen, welche wider die Wider-Aufrichtung des Edicts von Nantes gemachet werden. Aus dem Frantzösischen ins Teutsche übersetzt und getruckt. 1697, in-4. S.

Der vernichtete Frantzösische Religions-Poppans in einer kurtzen Vorstellung Der bosshafftigen Jedoch vergeblich angewandten Künste Wodurch Bissanhero einige Frantzösische Espions die bey gegenwärtiger Hohen Alliance Interessirten Catholischen Potentaten und Reichs-Stände Unter den fälschlichen Ausstreuungen, Als ob die dermahlige starcke Verfassung derer Protestirenden auff die Unterdruckung der Catholischen Religion angesehen seye, Von der einmüthigen Zusammensetzung abwendig machen wollen. Nebst einem Anhange Die bey jetzigen Reichs-Tage abermahls vorhabende Feststellung des puncti securitatis publicæ und Militis perpetui betreffende Zum Druck überreichet Durch Levinum von Ambeer. Im Jahr 1692. In-4. D.

Zufälle der Christl. Kirchen in dem instehenden neuen Seculo, Das ist : Christl. Vermuthungen von den Nahen letzten Zeiten welche der Herr Cardinal Nicolaus von Cusa vor dritthalbhundert Jahren bereits gestellet als von 1452 an biss auf das 1700 und 1734. Christ. Jahr. Allen Christlichen und Curieusen Gemüthern zum reiffen Nachsinnen bey dem Antritt des neuen Seculi, an das Liecht gegeben und aus dem Lateinischen übersetzt. Gedruckt im Jahr Christi 1699, in-4. D.

Höchstnöthiger Beystand denen Seveneser Oder Europa in Dienstbarkeit; Das ist : Discours Worinnen erwiesen wird, I. Das Recht so Sevenne gehabt zum Auffstand. II. Dass alle Protestirende Stände, bevorab Engeland, ihnen unumgänglich beyzustehen verbunden sind. III. Dass weder Protestirende, noch Römisch Catholische Fürsten nicht wohl hoffen können Franckreichs überhoch gestiegene Macht zu hemmen, es seye dann dass sie denen Seveneser Hülffe leisten. IV. Auff was Art und Weiss man solchen Hülffe leisten kann. V. Dass kein besser Mittel, mit Franckreich einen festen und beständigen Frieden zu unterhalten, als wann die Protestirende Religion in Franckreich wiederum eingeführet wird. VI. Dass diese wieder Einbringung der Reformirten Religion in Franckreich denen protestirenden Ständen keines Wegs zum Nachtheil gereichen wird. Aus dem Frantzösischen ins Teutsche übersetzet. 1704. in-4. S.

Concordia Christianismi et Catholicismi. Des träumenden Stats Pasquini Opus posthumum. S.

7) LE CAS FÜRSTENBERG

Die gerechtfertigste Verhafftung des Fürsten Wilh. von Fürstenberg. 1674, in-4. D. E. Voir HALLER, 147.

Unvergreiffliche Gedancken über Printz Wilhelms von Fürstenberg gefängliche Annehmung und Verhafft. 1674, in-4. S. Voir HALLER, 147.

Lettre d'un Gentilhomme flamand à un Chevalier Anglois de la Chambre des Communes du Parlement, au sujet de l'Emprisonnement de Monsieur le Prince Guillaume de Fürstenberg. Strasbourg. 1674, in-4. D. Voir HALLER, 148.

Schreiben eines niederländischen Edelmannes, die Gefangenschaft Wilh. von Fürstenberg betreffend. Unterschrift Christoph von Schönfeldt. 1674, in-4. D. E.

Relation Wegen Wilhelms von Fürstenberg und dess Secretarii Bourmanns Verhafftung. Sept. 1674, in-4. D.

Gerechte, Nützliche, Und zu Erhaltung Ihro Kayserlichen Mayestät höchsten Gewalt, Zu dess Reichs Ruhe-Stand, Und zu Beförderung dess Friedens, Nothwendige Gefangenschaft dess Printz Wilhelm von Fürstenberg. Durch Christoph Gangwolffen. 1674. in-4. D. E.

Détention de Guillaume Prince de Furstemberg... Voir HALLER, 151.

GUILIELMI, *Principis Fürstembergii Detentio* Ad Cæsaris Authoritatem, Ad Tranquillitatem Imperii, Ad Pacis promotionem. Justa Perutilis, Necessaria. Authore Christophoro Wolfgango. 1674, in-4.

Prigiona del Principe Gugliemo di Fürstenberg giustificata. 1674, in-4. D. E.

Homo proponit, Deus disponit. Oder Die mit einer langen Nasen abgewiesenenMenschen-Anschläge, Vorgestellet, In einem Discurs über die so gar wider Menschliches Verhoffen abgeloffene Cöllnische Churfürsten-Wahl. Gedruckt Im Jahr 1688. In-4. D.

Das verwirrte Cölln oder die geschwächte Cöllnische Chur-Würde. Getruckt zu Warburg. 1688, in-4. D.

Innocentius III... Das ist : der von Innocentio III. Römischen Papste, wegen des Ertz-Bischoffthums Cölln. abgewiesene Herr Cardinal von Fürstenberg. 1688, in-4. D.

Die verworffene Fürstenbergische Chur-Mütze. 1689.

S. Allercht-Mayst. von Franckreich Declaration, Enthaltend die Ursachen, so seine Mayst. bewogen haben, die Waffen wiederumb zu ergreiffen und wodurch die Gantze Christenheit von S. Mayst. auffrichtigen Intention zu Befestigung zu bekommen im Gülden A. B. C. im Jahr 1688, in-4. D.

Der in einen frantzösischen Abt verwandelte eingebildeter Frantzös. Churfürst worinnen enthalten Viel notable Particularitäten von des Cardinals von Fürstenberg Person, Geburth und geführten Actionen Frantzösischen Intriguen weitaussehenden und gefährlichen Anschlägen wider sein Vaterland : Seine vermessene Regiersucht : vormahlige Gefängniss und Freystellung und seltzame Abentheuerliche Glücksfälle sonderlich was neulicher Zeit und bis dato mit ihme vorgangen und warumb der König in Franckreich ihm zum Abt zu S. Germain gemachet habe. Ich bin vom Han ins Kloster eingeschlossen Nachdem der Adler mich aus Cöllen hat verstossen. Nebenst einer eigentlichen Beschreibung dieser Abtey. Gedruckt im Jahr. 1690, in-4.

8) AFFAIRES D'ANGLETERRE. EN PARTICULIER. « SUPPOSITION » DU PRINCE DE GALLES

Engellands Appellation und Berufung, von der geheimen Raths-Versammlung zu Witthal. An und für den grossen Rath dieser Nation Oder die in Parlament versamlete Edlen und Gemeine. Auss dem Englischen in das Niederländische und auss diesem in das Hochteutsche übersetzet von Augustin Holtersen. 1674. in-4. D. E. Voir HEINLEIN, VIII, 1.

Der gehandelte und verwandelte Glücks-Stand. Kriegserklärung England an Franckreich. 1678, in-4. M.

Engelland, beweinestu deinen König nicht? Oder das durch den Königlichen Todes-Fall Beunruhigte Engelland, Worinnen enthalten, Welcher Gestalt Carolus II König

in Engelland jüngsthin verstorben, wieviel gefährlichen Conspirationen er vormals unterworfen gewesen? 1685, in-4. M.

Engelland, wie stehts um deine Freyheit? durch den Herrn G. B. M. 1688, in-4. M.

Das Bedrängte Engelland... Memorial... In welchen erwiesen wird dass der Printz von Wallis ein Suppositius oder eingeschoben Kind und Ihr Hoh. Hoh. (Prinz und Prinzessin von Oranien) die rechten Erben zur Krone. 1688, in-4. M.

Raths-Befragung an das Oraculum durch die Potentaten auff Erden zu wissen, ob der von Gott gegebene Printz von Wallis ein Wechsel-Kind, oder rechtmässig-gebohrner Sohn seye? Aus der Englischen in die Frantzösische und aus dieser in die Hoch-Teutsche Sprach übersetzt. 1688, in-4. M.

Antwort von Pater Petern, Beicht-Vatern des Königs von Engelland an Pater la Chaisen, Beicht-Vatern des Königs von Franckreich auff dem Brief vom 10. Julius 1688, welche in sich hält Alle Umbstände der Art und Erfindung des jungen Printzen von Wallis samt etlichen andern Politischen Sachen. Der man auch beygefüget die Beschreibung eines Höllen-Festes so alda gehalten worden wegen der angenehmen Gebuhrt dieses Neu-Modischen Heldens und dann wegen der grossen Hoffnung die man sich in der Erweiterung des Reichs der Fünsternüsse unter der Direction der Jesuiten von Ihne gemacht hat. Gedruckt unter der Press bey dem Buchdrucker der es gedruckt und zu kauff bey denen Buchführern die es haben. Anno 1688, welches ist das Jahr des Betrugs. In-4. D.

Der Falliirte König und der auffgedrungene Printz, oder ein klarer und deutlicher Beweiss von der Unwürdigkeit Jacobi des Andern, um den Königlichen Thron zu besitzen : Des unwidersprechlichen Erbrechts der Prinzessin von Orangen : Und des Betrugs, betreffende das Herkommen des sogenandten jungen Printzens von Wallis. Cölln. 1689, in-4. M.

Die alamodischen-Zeugen über die Geburt eines Alamodischen Printzens, oder Widerlegung des von dem Könige in England zu Behauptung der Rechtmässigkeit seines vermeinten Printzens von Wallis, vorgebrachten und sogenannten Eigentlichen Beweisses, als worinnen aus derer Zeugen (von welchem doch die meisten gantz unberechtigt, einige aber zur erleuterung der Wahrheit, unfähig und unwürdig waren) eigenen Worten die Eitel- und Betrüglichkeit erwähnten Beweisses : und die in sothanen Aussagen befindliche Widersprechungen auch verschiedene anderer remarquable Umstände mehr, entdecket werden durch Ericum Walten (London, bey Jacob Sonderrath, in der gekrönten Rasserey. 1689, in-4. M.

Der geile Ammon und hinterlistige Joab in der Letzt-verstorbenen Carl des II. und annochlebenden Jacobi des II. Beyder Könige in Gross-Britannien, Lebn und Thaten, Von denen bishero in langem Elend unterdrückten Protestanten der dreyen Königreiche, unpartheyisch und umständig abgebildet. Nebst einem Anhang derer kostbaren, raren Antiquitæten und Heiligthümer, so die geflüchtete Königin von England nach Franckreich mit überbracht. Aus dem Englischen übersetzt. Cölln, Bey Peter Marteau. 1689, in-4. B.

Wohlgemeinte Erinnerung, Ueber Die vielfältigen Tractäthen, so einige Zeit her wider die Person des Königs von Franckreich und Jacobi II. divulgiret werden. In welchen Insonderheit die Frage vorgestellet wird : Ob einem Privato zustehe und vergönnet sey von hohen Potentaten schimpflich zu reden oder zu schreyben? An. 1690, in-4. M.

Der Alte Bastard Beschützer des Neuen, Oder Prostitution der gewesenen Königin in Engelland, geschehen zur Beschützung des Printzen von Wallis, Nebst unterschiedlichen Staats- und Liebes-Begebenheiten, welche kürtzlich sich an den Frantzösischen Hofe begeben. Erstlich in Holländischer Sprache beschrieben,

und aus dieser in das Hoch-Teutsche übersetzet. Constantinopel, Gedruckt in Sultan Solimanns Hof-Druckerey, 1690, in-4. B.

Gottlose Kunstgriffe Könige zu ermorden, in welchen Ludovicus der XIV. und Jacobus der II. von denen Jesuiten sind unterrichtet worden; Das ist eine ausführliche Beschreibung der wider das Leben des itztregierenden glorwürdigen Könige von Gross-Britannien Wilhelm den III. Am 3. Sept. 1695 zu Versailles in Franckreich gantz unverantwortlich ausgesponnenen, durch Göttl. Direction aber am 2 Mart. 1696 zu Witthall in Engelland glücklich entdeckten Conspiration, Denen Jesuiten und andern Lehrmeistern dieser Kunstgriffe zur ewigen Schande vorgestellt. Worbey ein curieuser Anhang von der rechten und wahrhafften Mutter des so genannten Printz Wallis Mr. Guillaume Fuller, vormals in Franckreich wie solche bey Königs Jacobi II Gemahlin gewesenen Cammer-Pagen nebst andern Jesuitischen Staats-Griffen offenbart und beschrieben hat. Gedruckt in London in England. 1697, in-4. M.

( ) LES AFFAIRES DE POLOGNE ET LA CANDIDATURE CONTI AU TRONE POLONAIS

Literæ de pace nuper Polonos inter et Turcas inita aministro Brandenburgico in comitiis Varsaviensibus, Freistadii. 1677, in-4. B. Voir, sur ce libelle et les trois suivants, Petong, 29.

Copia sine originali, seu literæ in spatiis imaginariis Gallico idiomate scriptæ. 1677, in-4. B.

Nobilis Poloni de statu moderno Reipublicæ judicium anno 1677. In-4. B.

Pseudopoloni de statu moderno Reipublicæ judicium redargutum exploditur per equitem Polonum. 1677, in-4. B.

Das von den Franzosen zwar in etwas gereinigte, doch noch nicht völlig curirte Krancke Polen, wie solches ein Treu-meynend-Pohlnischer Woywod, an einem seiner vertrauten Teutschen Freunde, ganz offenherzig und wohlerweglich überschrieben. Worbey der bisherig Pohlnische Kalte Eyfer wider die Türcken und Tartarn, als Feinde der Christenheit, nicht nur gezeiget, sondern auch, woher vermittelst Frantzösischer Corruption, solches Eyskalte Fieber der Nachlässigkeit, und eingeschlichene Mattigkeit aller Glieder, als eine böse Seuche ehemals ihren Ursprung genommen habe, gar klärlich gewiesen wird. Der edlen Polnischen Nation zu sonderbarer Nachricht in Druck gegeben. Freyburg, 1692, in-4. D.

Das Contysche Diarium, oder der Printzens Conty Cronsüchtige Schiffahrt nach Pohlen, worinnen umständlich und unpartheyisch beschrieben ist, was derselbe bissanhero vor heimliche Anschläge gebrauchet, zur Polnischen Crone zu gelangen, und wie derselbe zu deisem Ende eine verwegene Schiffahrt von Dünkirchen biss nach Dantzig, wiewohl mit schlechtem Fortgang angestellet; und was hin und wieder zumahl an Seiten der getreuesten Stadt Dantzig, gegen seine Majestät in dieser Affaire vorgelauffen. Wobey auch das an sich ungegründete Manifest der Contyschen Parthey, Zugleich mit einer ausführlichen und unumstösslichen Wiederlegung zufinden ist. Dantzig, 1697, in-4. M.

Des Printzen Conti Träumende Gedancken im Kloster Oliva. Gedruckt bey Dantzig in der Oliva, Im Jahr 1697. In-4. M.

Der verkappte und beynahe ertappte Spion oder : wunderliche Begebenheiten des Printzen Conty, welcher incognito in Mönchskleidern das Königreich [illegible]

schafften wollen. Beschrieben durch R. Pater Berndt, Ord. Cistertiens. Gedruckt im Closter Oliva. 1697, in-4.

Das vergebliche Hahnen-Geschrey welches Ludovicus der XIV. zu Ehren Printzen Conty, als vermeinten Königs in Pohlen Durch gantz Franckreich frohlockend angestellet. Gedruckt im Jahr Christi, 1697, in-4. M.

Cassander. Die unglukliche Wittwe Pohlen. 1697, in-4. M.

Cassander, Continuatio der Pohlnischen Begebenheiten II, voll. 1697, in-4. M.

Der Geist Johannis III. 1697, in-4. M.

Der Königl. Polnischen Wahl Staats-Maxim oder Politisches Bedencken Was zu einem und anderne mahle bey sothaner Wahl ist practiciret worden. 1697, in-4. M.

Sonderbares Wahlgeheimniss Friedrich Augusts zum König in Pohlen... 1697, in-4. M.

V — LES CAUSES DE L'ABAISSEMENT DE L'EMPIRE : DÉCADENCE DE L'ALLEMAGNE ET REMÈDES A Y APPORTER

Klagendes Teutschland forschet wehemütig nach den Ursachen des Türckischen Kriegüberzugs. Darauf werden dieselbe umständig erzehlet von denen Astrologis, Theologis, Politicis, Œconomicis, Militaris rei Peritis, et Justitiariis. Das hierüber betrübte Teutschland wird treulich verwarnet, wahr Buss zu thun, vom sündlichen Wesen abzustehen, die vorgestellte Mängel zu verbessern und der Gerechtigkeit, so in Abgang kommen, besser beyzupflichten. Und solches darum, weil die letzte Zeit herankommen. 1664, in-4. S.

Klarer und heiterer Beweissthumb : Dass der König von Franckreich nicht durch die Gewalt der Waffen, sondern durch bossfertige direction einiger der vornembsten Regenten des Lands, under dem favor der guldenen Kugelen, so viel Stätt und Vestungen unsers wärthen Vatterlands, under seinen Gehorsamb gebracht. Quo non mortalia pectora cogis Auri sacra fames! Lieber Frantzös. als Printzisch g'west-Verkehrt heut Hollands Interest.

Auss dem Niderländischen in das Hochteutsche übersetzt. 1672, in-4. M.

Gemüthes-Rede Deutschlandes. Worin selbiges desswegen sonderlich, dass die Gemüther derer Stände des Heil. Römischen Reiches nicht fein zusammenhalten, seinen Untergang Ihme selbst gleich als in Bälde zuvorher darstellet. 1672, in-4.

Politische Betrachtungen über Den gegenwärtigen Zustand dess gantzen jetzo lebenden Europæ und derer darinnen herrschenden Potentaten, Sammt Erwegung dero Zuneigungen zum Friede, oder Krieg Darinnen auch Ein Bedencken von denen Ursachen der uns ob den Halss schwebenden Kriegen, und insonderheit von den Fort- und Ausgang dess angefangenen Holländischen Kriegs, Muthmassungen, nebst einen guten Rath wie der Friede in Europa zu erhalten, etc. Aus dem Italiän.- und Lateinischen ins Teutsche übersetzt. 1672, in-4. D.

Teutsche Wächter-Stimme, Uber das gefährliche Hahnen-Geschrey, In Teutschland 1672, in-4. B.

Aurifodina Gallica, Ordinibus Imperii Romani, Reserata et Obstructa : Das ist, Frantzösische Gold-Grube, Denen Römischen-Reichs-Ständen eröffnet, und verschlossen von Everardo Wassenbergio. 1672, in-4. D. E. Cf HALLER, 101.

Unvorgreifflicher Vorschlag, wie dess Heil. Röm Teutschen Reichs, Geistliches, Politisches, und Haus- Wesen in Besserung, auch wieder alle dessen andringende Feinde in gute Defension zu setzen. 1672, in-8. D. E.

Ein Blinder findet wohl auch zuweilen ein Huffeissen. Oder der wahrhaffte-getrewe und auff gut teutsch gesinnte Patriot. Im Anfang des Jahrs 1673. In-4. M.

Wohlmeynende Erinnerung, An die samptlichen Chur-Fursten und Stande des Reichs worinnen erläutert wird. In was für grosser Gefahr das gantze Reich schwebe, wenn Holland verlohren gehen, und Franckreich des Rheinstrohms sich bemächtigen solte, benebenst Einer reifen Ueberlegung, wie man solchem drohenden Uebel begegnen, und das Reich wider alle Feinde retten und schützen, auch das alte Vertrauen zwischen Haupt und Gliedern wieder auffrichten und in beständigen Wachsthumb erhalten könne. 1673, in-4. S. Ou encore sous le titre de :

Der Hoch-Teutsche Reichs-Secretarius, Erwegend und überlegend Die Heutig-gefährliche Kriegs-Zeiten des Ober- und Nieder-Teutschlands. Neben einem vortheiligen Rath, welcher Gestalt das Reich wider alle Feinde beschützet, und das alte Vertrauen zwischen Haupt und Gliedern ergäntzet werden möge. Nach alt-Teutscher Auffrichtigkeit an Tag gegeben von Bonfidio TUISKON. 1673, in-4. Ou encore sous le titre :

Die sich zwar längst eingebildete, aber leider gar bald vertilgete frantzösische Monarchie, angegeben durch die grossen Staats-Männer Mazante und Rinte : oder Kurze Erzehlung der vorneehmsten gefassten Concepten des Königs in Franckreich, und was er ferner vorhat, um zur Monarchie und allgemeinen Beherrschung zu gedeyen und zu gelangen : worinn Er sich aber ziemlich betrogen funden, und nunmehro das Monarchische Concept leider gantz verschwunden : sammt Beyfügung des Erwachten Teutschlands Interest, wie auch einem vortheilhafftigen Rathe, auf was Weise dergleichen Frantz. Concepten und Practiquen ferner zu begegnen, und derer Hochmuth gäntzlich zu balanciren und zu stürtzen sey, alles getreulich entdeckt durch Germanicus Gallomisum. 1674, in-4. S. Voir HALLER, 135.

Die unteutsche Freyheit, oder Teutsche Gefangenschaft Etlicher Französisch gesinten Subtilen Teutschen, Durch Ein plumpe Teutsche Warheit von Einem unfranzösischen Plumpen Teutschen Plump untereinander vorgetragen. 1674, in-4. S.

Ein Ungeheuer Wunder Ein Bischoff ein Soldate, Ein Soldate ein Bischoff, das ist, Aussführliche Beschreibung aller Bischöffe durch Ernest von Wassenburg. 1674, in-4. B.

Mars Germaniæ perpetuus Exhibens Modum perpetui militis ducenta ultra millia in Germania alendi; bellicam ejus Statûs rationem ac spem et metum ex variis cum exteris bellis in Patriæ honorem. Germanopoli. 1675, in-12. B.

Reichs- Frey- Hoch-Wohlmeinend Fürstlich Bedencken über den jetzigen Reichs- und Kriegs-Zustand. In dem man Frieden, Frey- und Sicherheit in Heiligen Römischen Reich erhalten wil : dörffte man Frieden, Frey- und Sicherheit, Land und Leut miteinander verliehren. 1678, in-4. B.

Vox populi Dess Volcks Stimm : Den Redress dess Müntzens Irrgäng berührend. Von Einem Liebhaber seines Vatterlands. T. N., Wohlfahrt abgefasst. 1680, in-4. D. E.

Vocis Populi Echo, Dess Volcks Stimm Nachklang, Der jetzt im Römischen Reich im Schwang gehenden ringern Geld-Sorten wegen aussgebrochen. In-4. D. E.

Kurtzes Einsehen und Ohnmässgebliches Bedencken, Die zur Zeit im H. Römischen Reich eingerissene Silber-Müntzsorten besagend. Von einem Liebhaber dess Vatterlands Wohlfahrt abgefasst. 1680, in-4. D. E.

Politische Staats- und Raths-Klugheit, Von dem heutigen Zustand, der verwirreten Kriegs-Troubles, und wie denselben klüglich vorzubeugen, dass man mit aufrichtigen Alliantzen, und vereinbarten Kräfften, mehr, als mit simulirten und Furcht-blöden Neutralitäten ausrichten könne. Vorgestellet In einem wolgefassten, wolmeinenden, sinnreichen und freundlichen Discurs, zwischen einem Schwaben und Francken, Anbey auch mit merckwürdigen schönen Gründen

Die beste Meinung erörtert, dargethan und politisch ausgeführt Durch den unpartheyischen Poliphilum Wolrath, aus Veritanien. 1683, in-4. S.

Relationes aus dem Parnasso, Dass hinfort keiner, Weder Geistl. noch Wetliches Standes, So nicht ordentlich und rechtmässiger Weise beruffen bey seinem erlangten Dienst und Ambte Glück, Heil, Segen und Gedeyen haben, sondern mit lauter Ungnade, Fluch und ohnausbleibender Straff ernstlich angesehen werden solle. Zu sonderer Nachricht und Warnung aller derjenigen, so sich einzudringen, einzuschleichen, einzukauffen, einzufreyen oder sonst auff einige verbotene Weise einzupracticiren gedencken, verfasset. Mit lustigen Historien illustriret und auff des grossmächtigsten Appolonis und gesambten Hochlöblichen Musen-Chores gnädigst ertheilten Befehl dem grossen Welt Theatro öffentlich angefüget. Von Justo Nicephoro Tectono. Gedruckt im Jahr. 1680, in-4. M.

Gründliche Anzeige warum die Krohn Franckreich... Voir IV, 1.

Curieuser Staats-Mercurius, Welcher Der vornehmsten Staate in Europa weit-aussehende Maximen Und insonderheit Den gefährlichen Zustand Des H. Römischen Reichs Allen Teutsch-gesinneten Patrioten zu reifferen Nachsinnen eilfertigst entdeckt Durch Fridericum Sincereum. Auf dessen eigene Unkosten 14. 4. Gedruckt im 1684sten Jahr. In-4. D.

Deutschlands Macht gegen angränzende Königreiche und Länder, wenn es solches thun will. B.

Oesterreich Ueber alles, wann es nur will, Das ist : wohlmeinender Fürschlag Wie mittelst einer wohlbestellten Landes-Oeconomie, die Kayserl. Erbland in kurzem über alle andere Staat von Europa zu erheben, und mehr als einiger derselben, in denen andern Independent zu machen. Durch einen Liebhaber der Kayserl. Erbland Wolfahrt. 1684, in-4. S.

Teutschland Ueber Franckreich wenn es klug seyn will gedruckt im Jahre Christi 1684. In-4. S.

Das neugierige und veränderte Teutschland. 1684, in-4. S.

Das von Franckreich verführte Teutschland, worinnen klärlich vorgestellt wird, wie Franckreich bisshero ausswärtige Nationen, sonderlich aber die Teutschen, durch allerhand Ankörnungen. Galanterien, und andere ersinnliche Staats-Streiche, an sich gelocket, nachgehend verführet, und nicht nur um das Geld, sondern auch zum Teil um ihre Länder und Freyheit endlich gebracht. Dagegen aber seine Monarchische Herrschafft erweitert hat. 1686, in-4. B.

Leibnitz, *Patriotische Aufsätze in Folge des Ryswycker Friedens* (Klopp, 1. Reihe, 6).

Capo-Zaum, wider die effrænirte Frantzösische Kriegs-Frechtheiten, Das ist gründliche Demonstratio ex Fundamentis Politicis wie beyjetzt herfürblickenden Aspecten ex Ratione Status den Haupt und Glieder des Römischen Reichs, zu Beschränckung Frantzösischer Prurituum, zu einer einmüthigen festverträulichen Alliance, hocherhebliche Beweg-Gründe, und bey aufrichtiger Zusammensetzung ihrer Kräften, Mittel und Waffen dem Franzosen, als einem gemeinen Teutschen Feind, sich zu widersetzen. 1689, in-4. S.

Frantzösische Eröffnete und verschlossene Gold-Grube. 1688, in-4. D.

Cum Deo! Media, Quibus abjuratissimo Cæsaris Imperiiq; hosti, Gallo mirè resisti, Ejus Potentia & Fastus infringi, amissaq; facilius recuperari possunt, Augustissimo Imperatori, Cæterisque Imperii Proceribus & Statibus, Eâ, quâ par est, humillimâ devotione, fideq; verè Germanâ, breviter ostensa, à Sincero Germano. Impressa Germanopoli. 1689, in-4.

Der Teutsch-Französische Moden-Geist. Wer es lieset der verstehets. Beyersbergk. 1689, in-4. B.

Des Grossen Gottes gerechte und schwere Gerichte über Teutschland Durch den König

in Franckreich, Ludwig den XIV. und dessen Kriegs-Heer ausgeübet. Herausgegeben von Christiano Germano. Psalm, 119. Herr, du bist gerecht, und deine Gerichte über uns sind auch recht. Dresden, 1689, in-4. B.

Infortunati Fortunati, Abermahlige nothwendige Erinnerung Und Einfältiges doch wahres Gespräch Wegen dem Missbrauch des Geldes, Goldes und Silbers, Wie auch die darauss entstehende Unmüglichkeit der itzigen Veränderung oder vermeinten Verbesserung des Müntz-Wesens und derowegen Nothwendigkeit erfordert, dass vorallen, erstlich die Aussführung des Geldes, Goldes und Silbers streng verboten : Das Gold- und Silberschlagen, ingleichen das Drahtziehen oder das darauss entstehende Vergülden, Bordieren, Schammertren, etc. gäntzlich abgeschafft; die Gold- und Silberschmiede Arbeit, aber nur auff eine Zeit lang moderirt werde. 1693, in-4. D.

Das in Dienstbarkeit verfallende Teutschland, Wo solches nicht durch einen rechtschaffenen Krieg gerettet wird. Bedruckt zu Freystadt Anno 1702. in-4. B.

VI — LA VICTOIRE DE L'EUROPE

1) LA QUESTION DE LA SUCCESSION D'ESPAGNE

A consulter :

Ringhoffer (Carl), *Die Flugschriften-Litteratur zu Beginn des spanischen Erbfolgekrieges.* Dissertation, Leipzig. Berlin, 1881.

Le Partage du Lion de la Fable, verifié par le Roy Tres-Chretien dans celuy de la Monarchie d'Espagne. Cologne, 1700, in-12. S.

Historische Relation Spanischer Staats-Affairen Das Successions-Werck Der Spanischen Königreiche, und die von Franckreich, Engel- und Holland gemachte Zertheilung selbiger Monarchie betreffend : Worinnen der gantze Verlauff der Sache, von Rysvickischen Frieden her, getreulich erzehlet, der hohen Prætendenten Jura ausführlich angeführet, die bissherigen übergebene Memorialien eingeschallt, und die Theile, so einem jeden davon participirenden Staat zukommen sollen, historicè und politicè vorgestellt werden. 1700, in-4. S.

Ein gantzes Nest voll Ausgeheckte Grillen, über den jetzigen Zustand der Welt, Und insonderheit Der Monarchie Spanien, In einem halben Dutzent theils lustiger theils trauriger Gespräche vorgestellet. 1701, in-4. S.

Franckreichs Hohe Freuden-Fahne, über die grosse Spanische Succession und Erbschafft, worinnen unpartheyisch beschrieben, Welcher gestalt Franckreich aus dem verdächtigen Testament vor den Herzog von Anjou die sämtlich en Spanischen Reiche und Länder an- und einnehmen, den dissfalls gemachten Vertheilungs-Tractat aber mit Engel- und Holland nicht halten werde, zum Nachtheil und Verdruss Derselben, bevoraus dess Römischen Reichs und dess Hauses Oseterreich wegen der Spanischen Niderlande und des Herzogthum Maylandes; Ferner Von dieses Landes Beschaffenheit, Wichtigkeit, Einkünffte, vornehmsten Städten und Vestungen, Gegenwärtigen Kriegs-Zurüstungen, samt andern notablen Begebenheiten und Zufällen. Cölln, bey Peter Marteau. 1701, in-4. S.

Die An das Licht gebrachte Wahrheit Des Oesterreichischen Rechts und Frantzösischen Unrechts zur Spanischen Succession, Nebst einigen wohlgegründeten Reflexions über die Conjuncturen itziger Zei t. Cölln, 1701, in-4. S.

Der mit dem neuen Seculo neu-auffgestandene Pasquinus und desselben gehaltenes Gespräch mit Marphorio von dem gegenwärtigen Zustande Europæ, absonderlich von dem Testament Caroli II. Königes in Spanien. Benebenst demjenigen Memorial welches der Frantzösische Gesandte Graff d'Avaux denen Herren General-Staten im Haag unlängst überliefert samt deroselben darauff gegebenen Antwort. Zu finden bey Peter Marteau aus dem Frantzösischen und Holländischen übersetzt und publicirt auf der Leipziger Mich. Mess, Anno 1701, in-4. S.

Gefährliche Crisis der Europæischen Freyheit, Oder Das Entlarffte politische Absehen Des Königs in Franckreich In der Succession der Spanischen Monarchie. Herauss gegeben, In Publicæ Veritatis Gratiam, Von Germano Wahrmund. Cölln, Bey Peter Hahnenfeind. Anno 1701, in-4. B.

Politische Staats-Frage : Or der Hertzog von Anjou in der Spanischen Monarchie mit Recht succediren könne oder nicht? Worbey zugleich Das Memorial, so der König von Franckreich deswegen denen Herrn General-Staaten von Holland hat überreichen lassen mit Politischen Reflexion erörtert, wie nicht weniger verschiedener Christlicher Fürsten und Stände Interesse bey gegenwärtigen Conjuncturen deutlich gezeiget wird, Welchem allem endlich angefüget ist : (1.) Die Clausul des Vermählungs-Contracts König Ludwigs des XVI, dadurch derselbe auff die Spanische Succession renunciret (2.) Deren Ratification, (3.) Der spanischen Infantin Renunciation (4.) Der hierzugehörige Articul des Pyrenäischen Friedens auch (5.) Die in dem Testament Philippi des IV. sich befindende Clausul, die solcher Renunciation gleichförmig ist. Cölln bey Peter Marteau Anno 1701, in-4. B.

Die Aller-Chrislichsten Fragstücke oder Der neueröffnete Catechismus Sr. Aller-Christlichsten Majestät Ludovici XIV. Königs von Franckreich, worinnen Die merckwurdigsten Zufälle dieses Potentatens die bissherige Beschaffenheit des Spanischen Successions-Wesens und der vermuthliche Ausgang des itzigen Krieges in anmuthiger Kürtze erläutert werden. Cölln Bey Pierre Marteau, 1706, in-4. B.

Gründliche Anzeige und Vorstellung Des Frantzösischen Unfugs Und der Oesterreichischen Befugniss Zur Spanischen Succession, In das Teutsche übersetzet Und mit einer Zugabe vermehret Von P. Pfaunern. Im Jahr 1707, in-4. S.

2) LA GUERRE DE LA SUCCESSION D'ESPAGNE

Das grausame und doch verzagte Franckreich, Worinnen enthalten Alle notable Kriegs-Operationes dieses Feldzuges; die Nothwendigkeit und Beobachtung des Völcker- und Kriegs-Rechts, die Haupt-Requisita eines rechtmässigen Kriegs. Wie schlecht selbige von Franckreich beobachtet. Eine kurtze Erzehlung aller Frantzösischen Proceduren und Excesse bey diesem Kriege, worinnen der gefangene König Francisc. I. dem jetztregierenden eine nachdenkliche Lehre und Exempel hinterlassen. Sonderlich aber Der Piemonteser und anderer Huguenotten gefährliche Revolte in Piemont und Delphinat, etc. Leipzig und Franckfurth. 1700, in-4. B.

Der Martialische Unglücks-Stern sowohl über das verwichene alte als gegenwärtige neue Seculum, Worinnen enthalten : Wann eigentlich dieses neue Seculum angegangen sey was vor merckwürdige Kriege und Troublen in denen Europäischen Reichen, Republiquen und Ländern von hundert und mehr Jahren her entstanden, aus was Ursachen, Veranlassungen und Prætext selbige angesponnen, fort-

gesetzet, auch mit was Vortheil deren Häupter und Unterthanen selbige geendiget : Ob und warum der Anfang dieses neuen Seculi einen General-Krieg über Europa bringen und ob auch Franckreich sein Monarchisches Dessein ausführen werde? Cölln bey Peter Marteau. Anno 1701, in-4. B.

Requête à sa Majesté Imperiale Donne De la Nation Françoise trop mal traitte par les Allemans à la Journee de Chiari. Pour être Moin brutalement reçu en autres rencontres. 1701, in-4. B.

König Ludewigs unruhiges Traum-Gesicht, über die unglückliche Endigung der Campagne 1702, und Vertrennung der Flotte in Vigos, Gedruckt zu Bonn in den Flüchtenden Chur-Fürsten, in-4. S.

Extract Eines aus Paris eingelauffenen Briefes wegen der in dem See-Hafen zu Vigos in Gallicien von denen Engell- und Holländern verbrandten Frantzösischen Schiffe udd Spanischen Gallionen. Extrait, D'une lettre de Paris, touchant la ruine des Vaisseaux François & des Gallions Espagnols à Vigos en Gallice, fait par les Anglais & Hollandais. 1762, in-4. S.

Eigentlich- und aussführlicher Bericht, wie es bey der Entreprise und Action zu Cremona, und Gefangen-Nehmung, dess Margv de Ville Roy hergegangen. Auss Meyland den 7 Febr. 1702, in-4. S.

Zwey Helden-Briefe So zwischen dem Marschall Villeroy und dessen Gemahlin gewechselt, als er ihr unwissend nach Teutschland gefangen geführet wurde. Aus dem Frantzösischen ins Teutsche übersetzet. Inspruck, 1702, in-4. S.

Abbildung Des kürtzlich in Cremona durch die Kayserliche siegreiche Waffen gefangengenommenen und gefänglich nach Wien abgeführten Frantzösischen Mareschalls de Villeroy Seiner Person, Qualitäten und Kriegs-Erfahrenheit Wie solche In den neulich herausgekommenen und mit unparteyscher Feder beschriebenen Portraits de la Cour de France, Von denen Frantzosen selbst vorgestellet und beschrieben worden. Mit einigen Anmerckungen ins Teutsche übersetzet. 1702, in-4. B.

Gespräch zwischen Ihro Hochfürstl. Durchlauchtigkeit Printzen Eugenio von Savoyen Und Monsieur le Duc de Villeroy. Gedruckt zu Cremona. 1702, in-4. S.

Das Europäische Staats- und Kriegs-Labyrinth, worinnen beschrieben, welcher Gestalt und warum das Christliche Europa, sambt dessen höchsten Häuptern, vor vielen Jahren hero fast nicht anders, als eid Friedens-gehässiger und blutiger Irr-Garten gewesen, aus einem unnöttigen Krieg in den andern verfallen, einen Frieden nach dem andern gemacht und wieder zernichtet, wodurch die Europäischen Reiche und Länder mit deren Unterthanen mercklich ruiniret, meist aus Machiavell- und Mazarinischen Corrupten Maximen und Intriguen, Insonderheit was der Frantzöss. Spanische Krieg endlich vor einen Ausgang nehmen werde. Cölln 1702, in-4. B.

Franckreichs Monarchisches Königs-Spiel, und besorgliches Label : worinnen enthalten : was der Frantzösische Hoff von vielen Jahren her und sonderlich Zeit Regierung des itzigen Königs, vor regiersichtige Staats-Mittel, Intrigven und Entreprises gebrauchet, in so viele blutige Kriege und Zerrüttungen der Christl. Ruhe angesponnen habe, sein Königreich in grössern Flor und formidablere Macht zu bringen. Auch nunmehro die Spanischen Reiche und Länder an sein Bourbonisches Haus zu ziehen : und was selbiges mit der Zeit vor Glück und Reputation darvon tragen werde. Sonderlich warum die Frantzosen in ihrem Italiänischen Winter-Quartieren bisshero so unlustig und unglücklich gewesen, bevoraus der Gefangene Marschall von Villeroy mit so vielen hohen Officieren in der Stadt Cremona? Cölln, zu finden bei Peter Marteau. Anno 1702, in-4. B.

Der Geist des Cardinals Mazarin Welcher sich mit Ludwig dem XIV. König in Frankreich Ueber den ietzigen Zustand von Europa unterredet. Anno 1703, in-4. B

Eines hohen Ministri abgestattete Relation von dem gegenwärtigen Zustande des Königreichs Franckreich, absonderlich dessen Hof-Cameral und Kriegs-Staat betreffend. Cölln, 1703, in-4. B.

Madame de Maintenon Wunderbahrliches Traum-Gesichte, wegen der Am 13. Aug. 1704 zwischen denen hohen Alliirten, auch Frantzosen und Bayern ohnweit Hochstätt vorgefallenen Blutigen Action, Samt der darauff Vom Aller-Christlichsten König verordneten Ehren-Begängnüss, Der in oberwehnten Treffen vermisten Frantzösischen Tapfferkeit, auch dabey vorgestellten Illuminationen, und von Msr. Le Flechier gehaltenen Leichen-Rede. Strassburg, 1704, in-4. S.

Mazarini Abschieds-Compliment. 1704, in-4 B.

Offenherziges Schreiben Eines Anonymi An einen Anonymum. Von der Wahren Ursache und Beschaffenheit des jetzigen verwirreten Zustandes in Europa. 1704, in-4. B.

Des Getreuen Eckhards Appolinis Und der Astrææ, Wahrhafftiges Staats-Oraculum Uber den Gegenwärtigen äusserst verwirrten und höchstbetrübten Zustand Europæ. Veronæ, 1704, in-4. B.

Staatistische Wohl-gegründte Glaubens-Articul Einiger interessirten Potenzen, Ueber den jetzigen Zustand Europa Der curiosen Welt zu lieb herauss gegeben Von o. M.DCC IV, in-4. B.

Ein Prodigioses Würffel-Spiel, mit 2 Steinen. Principaliter zwischen Ihro Röm. Kaiserl. Majest. Leopold. I. Dann Ihro Königl. Majest. Ludovico XIV. Könige in Franckreich, und dem Churfürsten in Bayern. In dem 1700 Sæculo gespielt, worbey Primario Die Cron Spanien, Secundario aber Auch andere Länder, aufgesetzt worden. Herausgegeben durch einen getreuesten allerunterthänigsten Ihro Röm. Kais. Maj. Dienern. 1704, in-4. S.

Die Eine Zeitlang sehr gedrückte Nunmehr aber wieder höchsterquickte Stadt Ulm. Oder kurtze Vorstell- und Beschreibung Dieser, Unter Feindlichen Drangsalen, eine geraume Zeit kläglich seufzenden und nun durch Ihro Kayserl. Majestät Und Der Hohen Alliirten Sieges-Waffen gäntzlich entledigt- und neubefreyten Stadt, Ihren Ursprung, Aufnahm, Wachsthum, Zierde, Flor, Glücks- und Unglücks Fälle, sonderlich aber deroselben gantz neuesten heutigen wieder höchst-erfreulichen Zustand betreffend. Dem Curieusen Leser, vermittelst eilfertiger Feder mitgetheilt. 1704, in-4. S.

Donawerthisches Blut-Bad, oder der mit Blut vermischte Donau-Strom woselbst Nicht allein von dem Ursprung und Anfang der Stadt Donawerth, als eines Bäyerisch- und Schwäbischen Haupt-Passes, dessen Fortification, vielmalige Belagerungen, Eroberungen, und andern merckwürdigen Zufällen, sondern auch von den Ursachen des itzigen Bäyerischen Krieges hauptsächlich von der den 2. Julii dieses Jahres dabey vorgefallenen blutigen Action, und auff Seiten Sr. Käyserl. Maj. und dero hohen Alliirten wider die Bäyern und Frantzosen erhaltenen Victorie, wie auch dem ferneren Verfolg des Feindes, ausführlich gehandelt wird. Nebst einem beygefügten Abriss der Stadt, und der auff dem Schellenberge gehaltenen Rencontre in Kupffer, Alles von einer unpartheyischen Feder entworffen. Leipzig, 1704, in-4. S.

Accurate und ausführliche Vorstellung und Relation der zwischen Seiner Kayserlichen Majestät Und Dero Hohen Alliirten, Sonderlich unter Heldenmütiger Anführung Sr. Hoch. Fürstl. Drl. Printz Eugenii, Und dess Duc de Malborow Eines und dann des Frantzösis. General de Tallard Und Sr. Chur-Fürstl. Durchl. in Bayern Andern Theils ohnweit Höchstätt Vorgegangenen sehr blutigen Action und von

jenen mit unsterblichen Ruhm und Tapfferkeit erfochtenen herrlichen Victori, welche der Allerhöchste den 13 Augusti 1704 den bissher äusserst bedrängt und verfolgt gewesenen Schwaben und Francken gnädig geschencket, Nürnberg. In-4. S.

Wahrhaffte Beschreibung, Dess blutigen Treffens und herrlichen Siegs, so die Kayserl. und hohe Alliirte durch göttliche Hülff den 13 Augusti 1704 nebst bey Hochstätt erhalten haben. In-4. S.

Die nunmehr zum Zweyten mal durch Ihro Röm. Königl. Majest. Josephum I. Rechtmässig-belagerte, dapffermuthig-bestürmte und Preisswürdigst-eroberte Statt und Festung Landau, Nach ihrem Ursprung, Aufnahm, Fortification, notablen Begebenheiten und ehemaligen Eroberungen ausführlich beschrieben, In itzo noch fort währendem Jahr, da man sagen konnte : Sic tandem cessit regi Josepho. 1704, in-4. S.

Die gedämpfte Chur-Bayerische Krieges-Flamme, Oder umständliche Nachricht. Was Chur-Bäyern durch die Frantzösischen Alliantz und Bekriegung des unschuldigen Schwaben Landes, dem heil. Röm. Reiche vor unersetzlichen Schaden auf den Hals gezogen. Und welcher Gestalt Durch den gesegneten Feld-Zug des 1704ten Jahres die Waffen den hohen Alliirten diesen dreyfährigen Krieg an der Donau zu einem glücklichen Ende, Chur-Bayern aber zur Raison gebracht. Nebst vielen hieher gehörigen Documenten, aus den Originalien abcopiret, und mit nützlichen Beurtheilungen erläutert. Freiburg, 1705, in-4. S.

Der Deutsche und Niederländische Sommer-Feldzug Dieses 1705ten Jahres. Das ist : Der hohen Alliirten denckwürdige Thaten an der Donau, Rhein, Mosel und Maass. Alles auffs deutlichste und accurateste vermittelst einiger aus denen Lagern selbst überkommenen Privat-Correspondencen abgefasset. Nebst hin und wieder eingemischten curieusen Remarquen. Cölln, bey Peter Marteau. 1705, in-4. S.

Die curiöse Winter-Campagne. Das ist : Ausführlichen Nachricht dessen, was in itzt verflossener Winter mit denen merckwürdigen Belagerungen der beyden Festungen Gibraltar und Verua, wie auch sonst An anderen hieran Theilnehmenden Europäischen Orten und Höfen biss auf gegenwärtige Zeit remarquables vorgefallen : Mit aufrichtiger Feder entworffen, und mit einer nicht übel gegründeten Muthmassung begleitet, dass die bevorstehende Sommer-Campagne dieses 1705 Jahres mit Göttlicher Hülffe nicht anders als sehr glücklich vor die hohen Alliirten ausschlagen werde. Cölln, bey Peter Marteau. 1705, in-4. S.

Offentliche Bayerische Beicht-Bekanntnuss Vor Den Füssen der Kayserlichen Soldatesca. 1705, in-4. B.

Der Portugiesisch-Spanisch und Italiänische Sommer-Feld-Zug dieses 1705. Jahres, oder Curiöser und aussführlicher Rapport von allem demjenigen, was seit auffgehobener Belagerung Gibraltar, und Eroberung Verua in Portugall, Spanien und Italien, Denckwürdiges vorgefallen : Aus besonders-geheimen und unmittelbar aus denen Lagern selbst überkommenen Correspondencen entworffen, Nebst unterschiedlichen hin und wieder beygefügten Reflexionen. Cölln, bey Peter Marteau. 1705, in-4. S.

Schöne Raritäten einiger vornehmen Höfe. Gentf, 1705, in-4. B.

Aussführliche Beschreibung Was sich Zeit währender Frantzösischen harten Belagerung, biss zur glücklich durch den Englischen Admiral Lacke beschehenen Entsetzung der Haupt-Stadt Barcellona in Catelonien zugetragen. 1706, in-4. S.

Frantzösische Post-Zeitungen in welchen die Nachdencklichsten Relationes Zweyer Courierer Dem geneigten Leser auffrichtig communiciret werden Von Einem der solche selbst gelesen hat. Gedruckt yn Brüssel nach dem übersandten Original aus Paris. In die drey gespaltene Lilie 1706 in-4. S.

C. H. E. O. M. E. Antigallus, Sive Brevis Rerum Conspectus Ab anno MDCC usque ad ann. MDCCVI, 1706, in-8. B.

Kurtzer Entwurff und Beschreibung Was bey solenner Beerdigung Der fünfften Monarchie In dem Castro-Doloris, In der Procession, In der Parentation etc yn Paris merckwürdig vorgegangen Cölln bey Peter Marteau Anno 1707, in-8. B.

Das verwundtete Franckreich Oder umständliche Nachricht Von der erhaltenen Victorie, Welche die sieghafften Helden der Printz Eugenius, und Hertzog von Marlborough, wieder die Franzosen in Brabant bey Audenarde den II. Julii 1708 befochten haben, so viel daran allhier in Leipzig biss den 28. Jul. an Nachrichten eingelauffen. Wobey die Liste der gefangenen Französischen Officier, wie auch was Alliirten Seiten todt geblieben und blessiret worden 1708, in-4. S.

Leben u. Tod der französischen Reputation. Cöln. 1709, in-4. B.

Anatomie des Frantzösischen Hofes Nach seiner innerlichen und äusserlichen Beschaffenheit Nebst einen Anhange von der Entweichung des Cardinals von Bouillon aus dem Königreich Franckreich. Gedruckt im Jahr 1710, in-4. B.

Des Königs von Franckreich Unrechtmässige Conquesten, Oder Wahrhafft und gründliche Nachricht was derselbe seither Anno 1648 wider Eyd Versprechen und Friedens-Tractaten an sich gebracht. Aus dem in Amsterdam den 4. Aug. 1710 gedruckten Holländischen Exemplar ins Deutsche übersetzt. Leipzig den 17. hujus. In-4. S.

Abgefertigtes Entschuldigungs-Schreiben. Der Frantzösischen Herren Plenipotentiarien Marschalls D'Uxelles und Abbts von Polignac, wegen nachgebliebener Friedens-Handlung An den Herrn Raths-Pensionarium Heinsium, Sammt Ihro Hochmögenden darauf erfolgten Antwort und Entschluss. Aus dem Frantzösischen ins Teutsche übersetzt Christian-Erlang Verlegts Johann Andreas Lorber Buchhändler. 1710, in-4. B.

Umständlicher Bericht, Desjenigen, was bisshero bey der zu Gestruyberg, zwischen denen Frantzösischen Herren Plenipotentiariis und denen Herren Deputirten Ihrer Hoch-Mögenden, gepflogenen Friedens-Handlung vorgefallen... Alles nach dem in Holland gedruckten Frantzösischen Original verteutschet. 1710, in-4. S.

Discurs zwischen einem Teutschen, einem Spanier, einem Frantzosen, Engelländer und Holländer. 1708, in-4. S.

Summarischer Innhalt Derer Præliminar-Puncten Eines allgemeinen Friedens zwischen Denen sämtlichen Alliirten und der Cron Franckreichs. 1709, in-4. B.

Wahrhaffte und umständliche Geschichts-Erzehlung, Welcher Gestalt Des Heiligen Reichs Freye Stadt Speyer, nach Dess Königs in Franckreich fürgenommenen Bruch dess am 5. 15. Augustmondes 1684. zu Regenspurg geschlossenen zwantzig-Jährigen Stillstandes, von desselben Kriegs-Völckern überfallen und besetztet worden : So dann was vor Ankunfft der Frantzosen, biss auff die Zeit der Stadt durch Mord-Brand und andere Grausamkeiten vollbrachten jämmerlichen Verheer- und Verwüstung einschliesslich daselbster Denckwürdiges vorgeloffen seye. Männiglichen, wie zu Nachricht, also auch zu Erweckung gutthätigen Mitleydens an den Tag gegeben. 1709, in-4. B.

Grundveste, Dess Mit der Cron Franckreichs zuschliessenden Friedens, Wie solches auf den Fuss des Münsterischen und Pyrenaeischen Friedens soll abgehandelt. Die Hoffnung einer beständigen Ruh in Europa dadurch wieder hergestellt, Denen Puissancen aber, welchen Franckreich Zeitwährenden seines glücklichen Periodi, entweder gewaltsamer Weiss ihre Länder abgenommen, oder durch die vorige Friedens-Schlüsse entzogen, oder auch auf andere Weiss beleidiget, Satisfaction

geschaffet werden. Alles mit Authentischen Documentis... bewiesen von Pacifico aliquo Germano. Berlin, 1709, in-4. B.

Das Nach Frieden Seuffzende Europa Bey seinem höchst-verderblichen Kriegen und langwieriger Unruhe Welche Franckreich vornehmlich durch seine unnöthige und unglückliche Kriege und Despotische Herrsch-Sucht verursacht zu seinem eigenen Spott und Ruin seines Reichs Indem die Stände um ihre Privilegien die Parlamente um ihre Autorität auch die andern Unterthanen um ihr Vermögen und Nahrung ja ins äusserste Verderben gebracht worden seyn. Ein denckwürdiges Exempel Christlicher Regenten Insonderheit Was das beste Mittel sey den König zur Raison und beständigen Frieden zu bringen. Cölln, 1710, in-4. B.

Der Frantzösische Diogenes Mit seiner falschen Staats-Latern Suchet den Frieden und kan ihn nicht finden. Nach Prophezeyung des Römischen Pabsts Innocentii XIV. Er wird Frieden suchen und ihn nicht finden. Gedruckt zu Gertrudenberg and der Schelde. 1711, in-4. B.

Franckreichs Betrügliche Friedens-Mascarade, Wie solche bey diesen annoch fortwährenden Krieg zu verschiedenenmahlen insonderheit aber jüngsthin am Englischen Hof durch die allda erschlichene und her-aus-practicirte Verwilligung yn dem Utrechtlichen Congress, auf eine sehr unverschämte und hochmüthige Weiss von oben-ermeldter Cron gespielt worden : Aus unlangbaren und publiquen Documenten angewiesen und mit einigen Reflexionen beleuchtet. Cölln, 1712, in-4. B.

Curieuse Briefe, von der wahren Beschaffenheit des jetzt geführten Frantzösischen Kriegs und vorgewesenen Friedens-Handlungen worinnen sonderlich Des Hertzogs von Marlboroug, dabey bezeugtes Verhalten, und Aufführung gründlich gerechtfertigt und vertheidiget wird. Anfangs von einem Engelländer geschrieben, nachgehends ins Frantzösische, und nun endlich in Teutsche übersetzt. Wobey noch Etliche andere Brieffe und Urkunden, zu dessen Erläuterung dienen, mit angehänget wird. Cölln, 1712, in-4. B.

VII — LA MORT DU ROI

Send-Brief An Einen guten Freund über den Tod Ludovici XIV. Königs in Franckreich. 1715, in-4. S.

Augusta moles honorarii tumuli ab austriaca pietate socii luctus in supremis honoribus Ludovici XIV. Regis Christianissimi erecta, cum duodecim regiarum virtutum statuis, et appensis ad basin tabulis funebrium emblematum et inscriptionum, Viennæ Austriæ in templo Cæsareo aulico A. A. R. R. P. P. Ord. Erem. Discalceat. S. P. Augustini. Anno M.D.C.C.XV. Die 17 Novembr. In-4. S.

— —

INDEX [1]

(1) Nous ne citons pas ici les noms qui reviennent à toutes les pages de cette étude : Louis XIV, Empire, Empereur, France, Allemagne.

TABLE DES MATIÈRES

DEUXIÈME PARTIE

LA POLITIQUE D'AMBITION ET DE CONQUÊTE

CHAPITRE PREMIER

LA GRANDE PENSÉE DU RÈGNE : L'ÉTABLISSEMENT DE LA MONARCHIE UNIVERSELLE

CHAPITRE II

LES MOYENS DE LA POLITIQUE FRANÇAISE : INTRIGUE ET AMOUR, ESPIONNAGE ET CORRUPTION

CHAPITRE III

PRÉTEXTES ET RAISONS DE LA POLITIQUE FRANÇAISE « MAXIMES DE CONQUÉRANTS » ET « RAISON DE GUERRE »

TROISIÈME PARTIE

LA RÉSISTANCE DE L'ALLEMAGNE A LA FRANCE

CHAPITRE PREMIER

PROTESTATION DE L'EMPIRE CONTRE LA CONQUÊTE FRANÇAISE

CHAPITRE II

LE *MEA CULPA* DE L'ALLEMAGNE

CHAPITRE III

LE SALUT DE L'EMPIRE

QUATRIÈME PARTIE

LA « CHUTE DE PHAETON »

CHAPITRE PREMIER

APOTHÉOSE ET DÉCADENCE

CHAPITRE II

« L'ENTERREMENT DE LA MONARCHIE UNIVERSELLE »

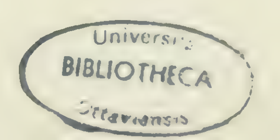
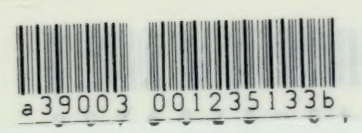


TABLE DES PLANCHES

NANCY-PARIS, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT


a39003 001235133b